This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 909,730

2

1007
.T3936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, ancien député; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1880

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1880

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

UN NOUVEAU MANUSCRIT
DES
POÉSIES DE FRANÇOIS Ier

En achevant un assez long travail où je me propose de justifier la mémoire du grand roi François premier de très nombreuses accusations mal fondées, j'ai trouvé de précieux témoignages en faveur de ma thèse dans un nouveau recueil des poésies qui portent le nom de ce prince. Le volume provient d'un cabinet formé avant le milieu du XVIe siècle par une dame illustre, Anne de Polignac. Veuve en 1515 de Charles de Bueil comte de Sancerre qui était mort glorieusement à Marignan, Anne de Polignac avait épousé en secondes noces et deux ans plus tard François de la Rochefoucauld prince de Marsillac dont le père avait tenu sur les fonts de baptême notre François premier. Par son mérite et ses aimables qualités, elle avait grandement ajouté à l'éclat de la cour de France, et l'empereur Charles-Quint, qu'elle avait reçu en 1539 dans son château de Verteuil, avait déclaré, suivant Paradin, « qu'il n'était jamais entré dans une maison qui respirât mieux la vertu, l'honnesteté et la véritable seigneurie. » Notre manuscrit, on le voit, ne pouvait venir de meilleur lieu, ni d'une source plus rapprochée de la source originale.

C'est un petit in-4° recouvert sur carton de velours pourpre. Les premiers feuillets pourraient bien avoir été enlevés; il n'en contient plus aujourd'hui que cent vingt-sept. Les feuilles de garde sont couvertes de vers plus ou moins correctement reproduits, qui nous semblent tracés d'une main féminine étonnée de ne pas les avoir trouvés dans le corps du volume. Ce pourrait bien être la main d'Anne de Polignac : en tous cas, les vers ajoutés sur ces gardes sont compris dans un autre manuscrit des mêmes poésies, conservé à la Bibliothèque Nationale; entre autres le sixain suivant, l'œuvre d'une femme :

Le desir est hardy, mais le parler a honte;
Le parler tranble et fuit, l'autre en fureur se monte.
L'un faint vouloir ung gain dont il souhaite perte,
L'un veult chose cacher que l'autre fait aperte;
L'un s'offre et va courant, l'aultre mentant refuse.
Voyez la pauvre femme en son esprit confuse !

C'est une réponse à quelque déclaration d'amour, peu faite, à notre avis, pour désespérer celui qui dut la recevoir.

Jusqu'à présent on a reconnu cinq anciens recueils de ces poésies : l'un est à la Bibliothèque de l'Arsenal, les autres, qui proviennent des cabinets de Colbert, Baluze, Châtre de Cangé et La Vallière, appartiennent à la Bibliothèque nationale. Tous ont été transcrits sur un premier modèle, mais avec des additions ou des omissions plus ou moins nombreuses. Je crois qu'un habile calligraphe avait d'abord été chargé par François premier lui-même de transcrire les autographes; c'est-à-dire les vers de jeunesse du Roi, les épitres qu'il avait adressées à Mme de Châteaubriant et à Mlle d'Heily, ses deux maîtresses successives, à sa sœur Marguerite, à Louise de Savoie sa mère; avec les réponses qu'il en avait reçues. On aura trouvé ce précieux recueil, après sa mort, dans un de ses *cabinets;* et le roi son fils n'aura pas refusé d'en laisser prendre quelques copies. Voilà comment on peut se rendre compte de l'existence de ces manuscrits, dont François premier dut seul posséder

les originaux. On les désignerait plus exactement par le titre de *Portefeuille de François premier* que par celui de ses *Poésies*; car le plus grand nombre des pièces dont ils se composent ne sont pas de François. A l'exception des poésies acétiques, œuvres de Marguerite duchesse d'Alençon puis reine de Navarre, toutes paraissent antérieures à l'année 1530; plusieurs doivent même appartenir à la première jeunesse du frère et de la sœur. Les rondeaux, au nombre de cent quatorze, pourront y sembler un peu bien multipliés; c'était alors un exercice auquel tout le monde s'escrimait à la cour, dames, demoiselles et jouvenceaux, avec plus ou moins de succès. Les rondeaux avaient remplacé les ballades, fort goûtées dans le siècle précédent : à leur tour ils cédèrent la place aux sonnets. Mais si tous ces badinages d'esprit se valent l'un l'autre, au moins accusent-ils les élégantes habitudes de l'ancienne société française.

Jusqu'à présent, on n'a pas pris grand soin de reconnaître le nom de ceux qui avaient apporté leur tribut à ce Portefeuille de François premier. C'est pourtant là ce qui pouvait le plus ajouter à l'intérêt qu'il nous doit inspirer. Je vais tenter de remplir ces véritables *desiderata*, mais en ne m'arrêtant guères qu'aux pièces qui me paraîtront inédites. Je commencerai par les Rondeaux : ils remplissent les feuillets 1 à 38. Sur les cent quatorze que j'ai comptés, quarante-cinq n'ont pas été compris dans la belle et rare édition de M. Champollion. Commençons par le dixième rondeau : François premier l'avait envoyé de Madrid à Marguerite, quand il attendait sa prochaine arrivée :

D'eur et malheur vient fin de toute chose.
Pour tous les deux la Fortune est forclose
De liberté (1); car comme je puys veoir
Par ta lectre, tu m'as fait asçavoir
Ta bienvenue où mon aise repose...

(1) Phrase embarrassée. La Fortune n'est pas libre d'empêcher le bonheur de succéder au malheur.

Dans le dix-septième, folio 6, François parle à sa mère et à sa sœur de son prochain retour en France :

Heureux travail, quant sa fin est plaisante !
Doux, recouvrer la chose trop d'actente !
Content desir, qui de l'adversité
A soustenu la rude austerité,
Guidant ma nef au fort de la tourmente !
Bien est raison que le malheur consente
Plus ne nommer mere ne seur absente,
En me rendant plus que n'ay merité.
Heureux travail !
O comme grande est la joie presente,
Qui rend la force en moy non suffisante,
Pour soustenir tant de felicité,
Que je ne puys croire estre verité
Ce que je veoy et scay qu'il faut que sente !
Heureux travail...

Disons tout de suite que, pour apprécier ces petites compositions et discerner le mérite qu'elles peuvent avoir, il faut considérer qu'en ce temps-là (1510 à 1530) notre langue poétique cherchait encore péniblement sa voie. Clément Marot ne faisait que commencer à l'assouplir, et avant de la rendre plus flexible, il avait été souvent arrêté lui-même. Ajoutons que, dans les rondeaux, ce qui est devenu le neuvième et le dernier vers tronqués n'était alors que la reprise du premier vers chanté tout entier en refrain.

Le 18e, inspiré par le regret d'une séparation devenue nécessaire, nous semble de Françoise de Foix, madame de Chateaubriant :

Par trop vouloir ma doulce adversité,
J'ay mon desir par malheur incité ;
Tant que chascun peult congnoistre et trop veoir
Le mal que souffre en erreur (1) mon devoir,
N'ayant raison sur moy l'auctorité.

(1) En égarement.

O comme fut en grant perplexité
Le mien esprit, çà et là agité,
Quant te perdis en desirant t'avoir !
Par trop vouloir...
Doncques, amy, l'amour et verité
Que te garday te soit félicité !
Et vous, Dames, ne desdaignez sçavoir
Que forte amour peult femmes decevoir
Comme moy, triste en infelicité.
Par trop vouloir...

Le 26e, f° 8, n'est pas compris dans les œuvres de Marguerite. Elle n'a pourtant rien fait de meilleur et d'une piété plus élevée :

O quel erreur, par finiz esperitz
Vouloir finir (1) l'infini sans nul pris,
Par raison morte et mondaine apparence !
Voulant comprendre en debile (2) science
Une bonté qui tous nous a compris !
Il nous créa en ce mondain pourpris,
Nous racheta quant nous eusmes mespris ;
Et nous doubtons quelle est sa prescience !
O quel erreur !...
Par testament sa loy nous a appris,
Qui est assez pour acquerir le pris
D'heureux labeur par foy et esperance.
A luy allons ; en nous n'ayons fiance :
Qui ne le fait par enfer est repris,
O quel erreur !...

Les 28e et 29e, folio 9 :

Je vous supply faictes-moy ce plaisir...
— Parfaicte amour qui crainct la longue absence...

doivent être d'Anne de Pisseleu mademoiselle d'Heily, et remonter à 1523, première date de ses amours. Car Bran-

(1) Définir.

(2) C'est la bonne leçon, donnée f° 27 où ce rondeau est répété. Ici on lit *desreglée* qui romprait la mesure.

tôme, auquel on s'en est jusqu'à présent trop rapporté, s'est mépris en faisant partir du retour de Madrid la première liaison de François premier avec elle. Cette liaison était déjà secrètement formée avant les préparatifs de la funeste campagne de Pavie.

Le 30e, folio 10, est de Madame de Chateaubriant. Elle y exprime son chagrin de l'inconstance du Roi. Beau, quoique un peu trop contourné :

Plus de regret j'auray de l'ignorance
De cil qui n'a entiere congnoissance
De l'heur parfaict de vray félicité,
Que je n'auray du temps que l'ay hanté,
Ayant congnue sa grande deffience (1)...
O variable et sans perseverance !
Osez-vous bien commettre tel offense
Contre celle qui tant d'honnesteté
Vous a gardé? et, pour felicité,
Dueil luy rendez pour toute rescompense !
Plus de regret...

Je reconnais, dans le suivant, Louise de Savoie, durant la captivité de son cher fils :

A vous, mon dieu qui avez le pouvoir,
Je vous supply d'avancer le vouloir
De ceulx par qui donnerez liberté
A nostre roy qui tant a merité;
Que son ennuy est trop dolent à veoir.
S'il ne vous plaist le me faire reveoir,
Ostez-moy donc congnoissance et sçavoir;
Car trop me plaingz de mon adversité.
A vous, mon dieu...
Puisque toujours avez voulu pourveoir
Au mal de ceulx qui ont fait leur debvoir
D'avoir en vous toute leur seureté,
J'espereray en vostre grant bonté,
Qui me fera parfaicte amour avoir
A vous, mon dieu...

(1) Son manque de foi.

Le 34e, folio 11. Madame de Chateaubriant. Le Caresme l'empêche de recevoir le Roi, non de l'aimer.

Pour temps qu'on doive tout mectre en oubliance (1),
Et servir Dieu sans aultre souvenance,
N'a point changé de moy l'intention (2) ;
Car à toy j'ay si ferme affection
Qu'impossible est que j'en face nuance.
C'est à bon droict, car la mienne esperance
J'ay mis en toy ; et toute ma fiance
Ne la mects hors de ta subjection,
Pour temps...
Et ne te plaise de mectre à nonchallance
Celle qui veult en toute obéissance
Très humble t'estre. C'est ma devotion :
Je n'en auray jamais contrition,
Ny volunté d'en faire separance,
Pour temps...

Le 42e, folio 13. Mademoiselle d'Heily l'envoie à Madrid :

Parfaicte amour te doit rendre asseurance
Pour l'advenir trouver perseverance
En celle-là qui, par sa fermeté,
Te fera veoir, ça bas, eternité...

Folio 14, n° 43. Madame de Chateaubriant se plaint du défaut de liberté qui l'empêche de donner autant de preuves d'amour qu'elle voudrait.

Trop de malheur et peu de liberté
Ont empesché l'heureuse voulenté,
Et imprimé en vostre congnoissance
Que mon amour n'a eu perseverance...

Dans le 47e, f° 15, le Roi se plaint à son tour d'avoir vainement frappé à la porte de sa maîtresse :

Pour resconfort du diligent tourment,
Et satisfaire à nostre entendement, (3)

(1) « Bien qu'on doive en ce temps. » C'est l'ancienne forme : *Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes.* L'hémistiche était un repos qui permettait encore d'ajouter une syllabe muette.

(2) L'intention de moi n'a pas changé.

(3) C. à d. pour répondre à ce qui était convenu entre nous.

Cerchant remede au grant faix que je porte,
Il fault souvent qu'au lieu je me transporte
Qui serre et cloit tout mon contentement.
Ung jour y fus de nuict songneusement ;
Ung huis j'ouy, (1) d'où cuiday proprement
Saillir le fruict de mon actente morte,
Pour resconfort...
Hélas ! l'effect alloit bien aultrement :
Car mes souspirs par vent si vehement
Renvoyoient lors ceste pesante porte ;
Et non ton cueur rude et cruel, de sorte
Qu'il ne congnoist pitié n'allegement.
Pour resconfort...

Le 49e, f° 16, est, comme les deux suivants, de madame de Chateaubriant. Elle dut l'envoyer de Laval ou de Chateaubriant. Elle s'y afflige de n'être plus aimée :

J'ay trop d'amour et peu de recompense.
En lieu du bien de l'attendu' presence,
J'ay redoubté mon infelicité.
Et si ay bien tant de necessité,
Que tout mon plaindre est reputé offence...
Si le malheur m'avoit laissé puissance
Mectre en oubly, par une longue absence,
Le temps passé de ma felicité,
J'auroys assez ; mais nulle austerité
N'a le pouvoir m'en donner oubliance.
J'ay trop d'amour...

Dans le 51e, elle attend à Chateaubriant une visite du Roi qui, après l'avoir aimée comme maîtresse, était au moins demeuré son fidèle ami :

Mieulx que congneue est ma felicité
Après avoir eu trop d'adversité,
Recevant l'heur de la doulce presence
Qui satisfait tout le mal qu'en l'absence
Fortune m'a long temps sollicité...

Dans le 53e, folio 17, François exprime le bonheur qui l'attend au retour :

(1) J'entendis une porte s'ouvrir.

Le seul plaisir du desiré reveoir
Est plus plaisant que le malheureux veoir
Du departir de l'honneste presence...

Dans les trois suivants, 54-56, mademoiselle d'Heily s'excuse de n'avoir pu lui faire ses adieux :

Parfaicte amour souvent douleur contente;
L'affection faict la peine presente.
Encor, amy, que poinct ne sois venue,
Si serois-je de tout bien despourveue
Si tel amour estoit de moy absente...

N° 61, f° 19. François, sûr d'être aimé, regrette une imprudence qui le sépare de sa maîtresse :

Par trop vouloir et par bien peu penser,
Par peu preveoir et par trop s'avanser,
Nous a esté tant Fortune contraire
Que d'un seul coup a faict les biens retraire
Dont peult Amour les siens rescompenser.
Elle a esté prospere au commencer,
Pour au mylieu nous nuire et offenser.
Et pour enfin nostre pouvoir deffaire
Par trop vouloir...
S'il li eust pleu l'un de nous rabaisser,
Pour l'aultre en bien et plaisir exaulcer,
L'heur d'un eust pu au malheur satisfaire;
Mais pas ainsi ne va de nostre affaire,
Car tous les deux veult ensemble oppresser.
Par trop vouloir...

N° 63, f° 20. Plaintes du roi prisonnier.

Malgré moy viz et en vivant je meurs,
De jour en jour s'augmentent mes douleurs...

Nos 67 et 68. De Louise de Savoie, qui les composa en 1524 à Tournon, au moment où François Ier, après avoir obligé l'odieux connétable de Bourbon à lever le siège de Marseille, venait de prendre la résolution de passer en Italie, malgré les sages et pressantes prières de sa mère. Si Louise de Savoie avait été, comme on la représente, si passionnément avide de domination, si charmée d'exercer pour la 3e fois

la Régence, elle n'eût pas fait tant d'efforts pour retenir son fils. Le deuxième de ces rondeaux devrait être placé avant l'autre. Nous le reproduisons, quoiqu'il ne soit pas inédit, pour faire mieux apprécier le premier.

A Tournon, quant fut question de mener le Roy en Italie :

Pensant passer passage si piteux, (1)
A tout bon cueur si triste et despiteux,
Veoir enmener personne si treschere,
Soubs la couleur de gloire ou belle chere,
En grant danger d'un retour bien honteux !
Je m'esbahis comme gens convoiteux
Sont aveuglez, pour rendre souffreteux
Royaulme, enfans, seur et dolente mère.
Pensant passer...
Soubs umbre d'estre sages et marmiteus,
L'on a congneu leur esperit boyteux
Sans aller droict. Dont, en tristesse chere,
Tous les sages en pleurent à l'enchere (2)
Craignant par trop le voyage doubteux,
Pensant passer...

Et comme si la tendre et prévoyante mère eût craint d'avoir affligé le Roi par ses remontrances, elle lui adresse aussitôt cet autre rondeau inédit, mieux versifié que le premier :

Ce n'est qu'un cueur, ung vouloir, ung penser,
De vous et moy en amour, sans cesser,
Mon trescher filz et bonne nourriture.
Raison le veult et aussi fait nature,
Qui nostre faict ont voulu compasser.

La mere suis qui ne veult offenser
Vostre plaisir, puisqu'à bien tout penser,
De vous et moy est l'alliance pure,
Ce n'est qu'un cueur...

(1) « Comment penser à un passage si douloureux ! »

(2) A qui mieux mieux ; à l'envy.

Amour qui veult amour rescompenser,
Ne prent plaisir à debatre ou tenser;
Mais du tout mect à complaire sa cure.
Ainsi nous deux loyal amour ceinture (1)
Sans contredit ne sans contrepenser,
Ce n'est qu'un cueur.

Louise avait eu les plus sinistres pressentiments sur ce voyage, et il se pourrait que son médecin-astrologue, le fameux Corneille Agrippa, eût été pour quelque chose dans ses inquiétudes. Elle lui avait demandé l'horoscope de la campagne qui allait s'ouvrir, et Agrippa, dès lors animé d'une haine furieuse contre la Cour qu'il accusait d'avoir méconnu ses mérites et de les avoir mal récompensés, Agrippa, qui dès lors entretenait de secrètes relations avec le duc de Bourbon, avait fait entendre à la Régente que l'horoscope du Connétable annonçait qu'il serait victorieux de ses ennemis (2).

C'est une réponse aux rondeaux précédents que le Roi fait dans le n° 69.

Le departir est sans département
A ung bon cueur aymant parfaitement.
Car vraye amour ne congnoist nulle absence,
Mais a tousjours, par memoire, en presence
Le bien où gist tout son contentement.
Si l'oreille, l'œil et le sentement
Souffrent peine, pensant l'eslongnement,
Prier les fault de prendre en patience
Le departir...
Veu que l'esprit ayant vray jugement
A imprimé inseparablement
En soy la fin où est son esperance.
Toujours la voit et sans cesser y pense,
Sans estimer peine, mal ny tourment,
Le departir...

(1) Entoure, embrasse, serre.

(2) Rediit in mentem me scripsisse comperisse in Borbonii natalitiis revolutionibus, illum frustratis vestris exercitibus, etiam in hunc annum victorem fore. (Epistolarum lib. IV, lit. 3.)

N° 71, f° 22. « *Rondeau. Madame de Taillebourg.* »

Louise de Coetivy comtesse de Taillebourg était cousine germaine de François Ier, par sa grand'mère Jeanne d'Orléans, sœur de Charles comte d'Angoulême. Elle avait épousé en 1501 Louis de la Trimoïlle prince de Talmont, qui était mort glorieusement à Marignan. Dans le magnifique *Cartulaire de Thouars* publié l'année dernière par M. le duc de la Trimoïlle, il est dit, p. 49, que la jeune veuve du prince de Talmont avait ressenti un tel chagrin de la mort de son vaillant époux que sa raison en avait été altérée. Le beau rondeau qu'on va lire et qu'elle dut composer peu de temps après sa viduité, est l'expression bien touchante de son désespoir. Elle l'adresse aux mânes, ou, comme auraient encore dit les anciens à l'ombre de son cher époux :

Pour vous, amy, toujours mon cueur souspire :
Plus m'en souvient plus ma douleur empire,
Rememorant nostre longue amitié,
Qui tournée est en tel dueil et pitié,
Qu'on ne sçauroit imaginer et dire.
Las ! si pouviez quelque lectre m'escripre,
Ou que je veisse qu'estes en haut empire (1),
Ennuy si grand je n'auroys la moytié.
Pour vous amy...
Parfaicte amour si fort à vous me tire
Que mort souffrir ne me seroit martire,
Ayant l'espoir au vostre rallié.
Car il languist d'estre en ce corps lié,
Et qu'il ne peut faire ce qu'il desire.
Pour vous amy...

N'est-ce pas là un véritable chef-d'œuvre ?

N° 72, f° 23. Voici maintenant un rondeau de Louise de Savoie inspiré par un sentiment non moins tendre. Il porte avec lui sa date : Marguerite était arrivée à Madrid, et sa présence avait suffi pour rétablir la santé de ce frère, de ce fils tant aimé.

(1) En paradis.

Reveoir meslé d'amertume et douleur,
Du frere seul et de l'unicque seur,
Se consolans en leur commun martire,
Dissimulans leur ennuy soubs un rire,
Accompagné d'un espoir ferme et seur.
Là sont les yeux noyez en leur liqueur,
Bouche parlant en silence, et le cueur
Du tout vaincu, ayant ce qu'il desire.
Reveoir...
Las ! de Fortune on congnoist la rigueur,
Et de vertu la puissance et vigueur.
Je ne sçauroys deux aultres propos dire,
Fors qu'à Dieu plaise ensemble les conduire,
Où tout chascun les requiert sans longueur (1).
Reveoir...

L'édition de M. Champollion renferme les cinq pieux rondeaux suivants, nos 72-76, qui sont ou de Marguerite ou de Louise de Savoie. En voici les premiers vers :

Saulvez le Roy, ô seigneur gracieux...
— Si Dieu le veult, il a toute puissance...
— De ta bonté devons avoir créance...
— Mon seul Saulveur que vous pourrois-je dire ?..
— A toy, mon Dieu, donne mon ame et corps.

No 81, fo 25. *Rondeau sur ce que l'on chante aux advendz de Noël :*

Excitez-vous par amoureux vouloir...

Fo 27, no 88 :

Jesus, Marie a ordonné
Nostre Dame, et luy a donné
Pouvoir de sa grace donner...

Fo 29, no 90 :

Quest-ce d'amour ? comment le peult-on peindre ?

No 91 :

Amour est mort. — Non est. — Amour est vie.

(1) Retard prolongé.

F° 30, n°s 93, 94. Deux rondeaux; le premier :

Amour veut par moyens couvers
De me faire aymer quelque chose,
Mais il n'y a texte ny glose
Qui tourne mon œil à l'envers.....

Le second répond au précédent; la rubrique l'attribue à « Madame la duchesse, » c'est-à-dire à Marguerite, duchesse d'Alençon.

Pour vous tromper amour a trop affaire,
Quelque moyen que sceust trouver de soy;
Car vous avez la lumiere de foy
Qui contre amour vous monstre à luy contraire...

N° 95. Pour justifier le Roi de se vêtir de noir :

Le noir souvent se porte pour plaisir,
Et plus souvent que pour peine et tourment.
Et pour estre vestu honnestement
L'on doit avoir à le porter desir.

Le rondeau 96 et les suivants, où dominent les sentiments pieux, doivent être de Marguerite ou de Louise de Savoie, qui dans leurs dernières années furent en proie à une vive terreur de la mort. Le premier, en dialogue avec un mondain.

Est-ce pitié ? — De quoy ? — De nostre faict;
Vous desplait-il ? — N'en doubtez point, si faict.
— Raison ? — Le temps qu'on perd si précieux.
— Et puis et puis ? est-ce mal ? — Grief forfaict.
— Peu nous en chault. — Par ce tout se deffaict.
— Vous dictes vray. On en fera de mieux,
Si le temps vient. — Quoy ? — Que nous soyons vieulx.
— Que ferons-nous ? — Nous plorerons des yeux.
— Je vous en croy, on le voit par effect.
N'est-ce pitié ?...
— Que fait-on plus ? Chascun se contrefait.
Souvent on fait le faict et le deffaict;
C'est passetemps. — Voire, en faicts vicieux.
— Dictes-nous quand ? — Depuis le temps Japhet,
On n'a point veu moins punir ung meffaict,
Ne moins pensé à conquerir les cieulx.
N'est-ce pitié ?...

F° 31, n° 97.

C'est peu de faict de nostre pauvre vie...

Ib., n° 98.

C'est mon vouloir et propos arresté
De n'estre plus celle-là qu'ay esté...

F° 32, n° 99.

Ce n'est que vent des desduys de ce monde...

Ib., n° 100.

Tout le plaisir, honneur, bien et richesse
Que nous avons en ce val de tristesse...

Ib., n° 101.

Ce n'est riens fait qui ne pense mieulx faire...

F° 33, n° 102.

C'est bien assez de mourir une fois,
Et de bon cueur endurer ceste croix,
Sans si souvent par ennuy remourir...

Ib., n° 103.

Icy n'avons permanente cité,
Logis, marché ny sejour limité,
Nous qui faisons nostre pelerinage...

F° 34, n° 105.

Mille douleurs pour avoir Paradis.
Desirer veulx, voire plus que ne dis...

Ib., n° 106.

Ce m'est tout un, quelque mal que j'endure...

Ib., nos 116-122. Rondeaux qui se rapportent à la jeune Charlotte fille de François Ier, morte au mois de septembre 1524, à l'âge de huit ans. D[illegible] le premier, Marguerite semble avoir mis en ver[illegible] opres paroles de Charlotte mourante, car je n'ose [illegible] ibuer à la pauvre enfant :

Puisque mon cas n'est amendé,
Qu'un cordelier me soit mandé,
Pour m'ouyr de confession,
Et qu'on me mette en unxion,
Ainsi que Dieu l'a commandé.

Ostez-moy cest orge mundé,
Restaurant et allemandé,
Et parlons de devocion
Puisque *mon cas n'est amendé.*

Le medecin recommandé
Soit tout à coup contremandé,
Et sans dissimulacion.
Jesus crist par sa passion
Sur Sathanas soit demandé,
Puisque mon cas n'est amendé.

Puis, f° 35, 108. *Madame Charlotte parlant à son âme :*

Saillez dehors, mon ame, je vous prie
Du triste corps tout plein de fascherie...

Ib. Madame la duchesse à l'âme de Madame Charlotte :

Respondez-moy, ô doulce âme vivante...

F° 35, 109. Belle réponse de l'âme :

Contentez-vous, tante trop ignorante :
Puis qu'ainsy plaist à la bonté puissante
D'avoir voulu la separation
Du petit corps duquel l'affection
Vous en rendoit la veue trop plaisante.

Je suis icy belle, claire et luisante,
Pleine de Dieu et de luy jouissante,
N'en ayez deuil ne desolation.
Contentez-vous...
J'eusse bien pu des ans vivre soixante,
Mais mon espous m'en a rendue exempte,
Me tirant hors de tribulation,
Par le merite seul de sa passion.
Merciez-l'en, je vous supplie, tante.
Contentez-vous...

Puis encore deux rondeaux de pieuses aspirations vers l'âme de la chère enfant.

Au feuillet suivant, deux rondeaux singuliers qui se répondent. Dans le premier, un méchant rimeur mendiant demande, en vers ridiculement rimés, à être au nombre des pensionnés soit du Roi, soit de Louise ou Marguerite :

Stipendié de mon léal *faisaije*
Accompagné du travail de *faschaige*
Qui me donne de grandz *ennuyemens*
Dont mon cueur est en si grands *lassemens*,
Que j'ay grand peur d'en tumber en *trompaige*.

On lui répond :

Testa verte rempli de sot ouvrage,
Je vous respondz que mieulx est le mesnaige
A vous séant, aux *guinbrenelemens*,
Ne que d'escripre à moy tels *rymemens*
Car vous n'*avin* rien que vostre couraige.
Ton visaige est un plaisantin fromaige...

Enfin les trois derniers, également inédits, fos 37, 38, opposent l'amour de Dieu aux amours profanes. Comme les précédents, ils sont de Louise ou de sa fille Marguerite; mais je pencherais à les croire plutôt de la première.

L'aveugle fol qui sans misericorde...
— Faulte de foy est cause de meffaict...
— Le cueur piteux de vertus atourné...

Les rondeaux que je viens de mentionner sont, je le repète, presque tous inédits, et mériteraient d'être publiés tout aussi bien que les autres. En les rattachant à leurs auteurs et aux circonstances qui les avaient inspirés, on en apprécie mieux le mérite, et ils peuvent encore venir en aide à l'histoire. La plupart des pièces qu'il nous reste à examiner présenteront un intérêt également inattendu et bien autrement incontestable.

Paulin Paris.

(*La suite au prochain bulletin*).

LE *SATYRICON* DE BARCLAY

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Depuis le temps, déjà fort éloigné, où j'étais petit apprenti bibliophile (1), j'ai bien des fois, dans mes flâneries aux étalages de bouquinistes, mis la main, attirée par le format elzévirien, sur un volume à titre gravé où je lisais : *Euphormionis Lusinini... sive Joannis Barclaii Satyricon.* L'intitulé ne me promettait rien d'attrayant ; le livre était le plus souvent maculé, rogné, mal vêtu, et je le renvoyais bien vite au fond de sa boîte. Je connais maintenant toute l'étendue de mes torts. Ne faites pas comme j'ai fait, ô lecteur bénévole ! — Laissez-moi vous appeler ainsi et estimez-vous content que je ne vous tutoie pas, pour imiter encore mieux ces auteurs du temps de Henri IV et de Louis XIII dont je viens secouer la poussière. — Ayez plus de respect pour ce vieux débris, fussiez-vous M. Alphonse Daudet ou M. Zola. Car le *Satyricon* est un roman qui a eu, lui aussi, son jour de grand succès. C'est surtout en France qu'il a joui d'une vogue extraordinaire : trois traductions différentes en

(1) Ce n'est pas ici que j'aurais bonne grâce à afficher des scrupules philologiques et à éviter l'emploi d'un mot devenu parfaitement français. Seulement, sachons bien tous que celui qui, le premier, substitua à *philobible,* employé par Richard de Bury sous sa forme grecque pure, qui est grammaticalement aussi correcte que *philosophe,* etc., l'expression *bibliophile* s'est rendu coupable d'une vraie hérésie étymologique. L'hérétique, dont le Dictionnaire de Littré ne nous révèle pas le nom, a été condamné, il y a tantôt quatorze ans, par un savant et très éloquent professeur, dont la mort récente a été un deuil pour l'Université (Voy. Alexis Pierron, *Voltaire et ses maîtres.* Paris, 1866, in-18, p. 93), en termes si énergiques que je n'ose pas les rapporter. Le bûcher seul eût pu exercer une plus sévère justice.

furent faites dans l'espace de vingt ans, sans parler d'une quatrième plus récente de près d'un siècle (1).

Qui était Jean Barclay? Bayle nous le dit longuement dans son *Dictionnaire,* et plus exactement que la plupart de ceux qui sont venus après lui (2). S'il appelle l'auteur du *Satyricon* « un homme illustre », éloge mérité mais qu'on ne trouve pas souvent sous sa plume, ce n'est pas lui qui aurait commis la multiple bévue de l'intituler « poète français ». Il savait bien qu'il eût fait par là trop beau jeu aux imitateurs de sa propre critique, parfois un peu chicanière. En effet Barclay, bien qu'on ait de lui des poèmes latins estimés, doit être rangé parmi les prosateurs, au même titre que Pétrone son modèle, en faisant même abstraction de ses ouvrages de polémique. Et l'emploi du mot « français » est à la fois un anachronisme et un acte d'ignorance. Un anachronisme, parce que faire notre compatriote de quelqu'un né à Pont-à-Mousson en 1582, c'est absolument comme si on écrivait « Jérémie prophète Turc » ; un acte d'ignorance, parce qu'il suffit de lire, même superficiellement, le livre qui va nous occuper pour voir ceci: Barclay, prévoyant mal que les

(1) On verra qu'il ne faut pas trop prendre au pied de la lettre le mot « traduction ». La dernière est celle que l'on doit au bizarre personnage qui s'appelait Drouet de Maupertuy. Elle est la seule qu'aient connue non seulement tous les biographes, sauf Bayle et Niceron, mais aussi l'auteur du *Manuel du Libraire.*

(2) Je citerai notamment la *Nouvelle biographie générale,* où l'on trouve presque autant d'erreurs que de mots. Et il n'y a pas à s'en étonner : elle ne fait que reproduire l'article de Chaudon et Delandine. Je ne me rends pas compte que Ferd. Hoefer, qui dirigeait avec tant d'érudition la grande entreprise littéraire de MM. Didot, ait souffert qu'on puisât à une source aussi justement décriée. Heureusement il a su d'ordinaire imposer de meilleurs choix. L'article du *Dictionnaire* de Larousse n'est pas non plus l'un des plus brillants de ce vaste recueil; mais il vaut encore mieux que celui du *Dictionnaire des noms propres* par Dupiney de Vorepierre, actuellement en cours de publication. Niceron, qui d'ailleurs a suivi Bayle, est bien au-dessus de tout cela. Voir le tome XVII de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres etc.*

Lorrains le réclameraient un jour avec orgueil pour un des leurs (1), s'est toujours considéré comme Ecossais, Aberdeen étant la patrie de son père et de la famille très noble à laquelle il appartenait (2). A plus d'une reprise, il se sert des expressions *rex meus* et *Britannia mea,* quand il veut parler du roi Jacques Ier et de la Grande-Bretagne; et ce qui est encore plus concluant, s'adressant à Louis XIII dans une circonstance sur laquelle nou asllons revenir, il revendique hautement la nationalité paternelle en ces termes : « Mais, direz-vous, pourquoi cet étranger vient-il » apporter des offrandes à un Dieu inconnu dans son » pays? C'est que jamais, Sire, tout en demeurant au » service de mon Roi, je ne croirai vous être étranger ». (3) Donc ne francisons pas Barclay malgré lui (4).

(1) J'ignore si l'une des rues de Pont-à-Mousson porte son nom aujourd'hui, mais je sais qu'il y a quarante ans, un vœu dans ce sens a été chaleureusement exprimé. Voir p. 173-174 de l'*Histoire de Pont-à-Mousson* par Napoléon Henry, 1839, in-8, ouvrage estimable, mais qui contient une biographie de Barclay des plus erronées.

(2) M. Henry la fait Irlandaise.

(3) « At quid (inquies) externæ gentis homo divertit ad peregrini Numinis cultus? Nunquam erit (Rex) ut, meo Regi domesticus, me apud te ducam externum. » *Icon animorum*, dédicace.

(4) M. Poirson, en ne comprenant pas Barclay dans le large tableau du mouvement littéraire qui termine son *Histoire de Henri IV*, et M. Francisque Michel (*Les Ecossais en France*. Londres (Bordeaux), 1861, in-8, t. II, 222, sqq.) ont su se passer de cette recommandation. Ceux pour qui elle est nécessaire auraient dû savoir aussi qu'on trouve les *Iohannis Barclaij Poemata,* en deux livres, p. 76-136 du tome I des *Delitiæ Poetarum SCOTORUM*, Amsterdam, Jean Blaeu, 1637, 2 vol. in-12. Ils ont cependant une excuse : ces deux jolis volumes sont de ceux qui doivent manquer le plus souvent dans la collection entière des *DELITIÆ* (Voir le *Manuel* de Brunet). L'édition était faite aux frais de Jean Scott, de Scott's Tarwet, garde des Archives royales d'Edimbourg et poète lui-même; il se peut bien qu'elle n'ait pas été mise en vente. Ce qui en prouve la rareté, c'est que Bayle ne doit pas l'avoir connue, autrement il en eût tiré bon parti pour plusieurs de ses articles, notamment ceux sur les deux Barclay. Parmi les poèmes que j'y ai rencontrés, il en est un des plus singuliers, qui commence le second tome sous le titre : *Davidis Kynalochi doctoris medici De hominis procreatione liber primus* (sc. *unus*). Le plan est le même qu'ont suivi les auteurs subséquents de *Tableaux de*

Je ne referai point l'histoire de sa vie (1). J'en rappellerai seulement les phases principales. Il venait d'achever de brillantes études à l'Université de Pont-à-Mousson, ayant aussi passé quelque temps à Leyde, près de Juste Lipse, quand nous le trouvons à Londres, en 1603, au moment où le fils de Marie Stuart venait prendre possession du trône d'Elisabeth, félicitant le roi sur son avènement. Il avait alors 21 ans (2). C'est cette année-là

l'amour conjugal, mais ici la vivacité des couleurs est vraiment trop grande, et ce qui me confond, après avoir lu les passages les plus... naturalistes, c'est de trouver, en tête du premier volume, une déclaration en style pompeux de l'archevêque de Saint-André, le célèbre Jean Spottswood, d'où il résulte que le livre, qu'il a examiné, ne contient rien de contraire aux bienséances, qu'il devra faire l'agrément et la joie des amis des muses, et souhaitant qu'il soit largement répandu : « Delicias hasce... à nobis recensitas, nihil... moribus » noxium... continere testamur; eoque nomine dignas esse censimus, quæ » typis commissæ evulgentur, et ad φιλομούσων commodum et voluptatem » ubivis locorum distrahantur ». Je n'ai pu découvrir nulle part qui était ce médecin David Kynaloch. Je vois seulement qu'il a dû habiter Nantes un certain temps par la dédicace de son second livre : *De anatome et morbis internis,* qui est adressé au Parlement de Bretagne; et la *Bibliotheca anatomica* d'Albert de Haller (Zurich, 1774, in-4, t. I, p. 278) m'apprend que le livre, qualifié *carmen non illepidum*, avait d'abord paru à Paris en 1596, in-4.

(1) La *Bibliographie biographique* d'Oettinger indique deux auteurs qui s'en sont occupés spécialement : Schreber (J.-F.) en 1729 et lord Hailes en 1786. Il m'a été impossible de me procurer à Paris ce dernier ouvrage. Quant à l'autre, simple dissertation d'université allemande, il est à peu près inutile de perdre son temps à le demander dans l'une quelconque de nos bibliothèques. Mais la lacune n'a rien d'irréparable. Les principaux jugements de lord Hailes sont cités par le docteur David Irving, dans le travail très complet sur Barclay qu'il avait fait pour l'*Encyclopedia Britannica* et qu'il a reproduit dans son livre devenu classique : *Lives of Scottish writers,* Edimbourg, 1829, 2 vol. petit in-8, t. I, p. 371-379. Quant à la thèse de Schreber, je suis intimement convaincu qu'elle perdrait à la comparaison avec deux études toutes récentes qui m'ont été signalées et dont j'ai pris connaissance quand le présent travail était déjà avancé. Ce sont aussi deux thèses pour le doctorat ès lettres : l'une de M. Léon Boucher, *De Johannis Barclaii Argenide.* Paris, 1874, in-8; l'autre de M. Albert Dupond, l'*Argénis de Barclai, étude litteraire.* Paris, 1875, in-8. J'aurai à me référer bientôt à l'une et à l'autre.

(2) L'auteur anonyme de la *Censura Euphormionis,* décrite plus loin, ne lui en donne que dix-sept. Mais il se trompe, et sans doute volontairement, quand il dit, p. 15 : « Illis ipsis diebus filius (G. Barclaii) annorum plus minus « septem et decem Panegyricum de regis inauguratione scripsit. »

qu'il fit imprimer la première partie de l'*Euphormion*, dédiée au roi Jacques. Son père n'était pas auprès de lui, comme on pourrait le croire en lisant Bayle. Il vint le rejoindre environ un an après, et dut ne faire qu'un très court séjour en Angleterre, s'il est vrai, ainsi que le rapporte le même biographe (1), qu'il revint en France au

(1) Il y a dans les poèmes de Barclay certains hexamètres dont la lecture fait concevoir des doutes sérieux sur l'exactitude de beaucoup de faits rapportés à son sujet. Dans une pièce de vers qu'il adresse à son père (*Del. poet. scot.*, t. I, p. 107-109), je relève ce qui suit :

Nondum lucifero cursum temone peregit
Phœbus, et omniferum coiit revolutus in annum
Ex quo me patriis cingens mitissimus ulnis
Fovisti gremio. . . . .
. . . . . Cum me veneranda benigni
Principis ad patrios revocarent jussa Britannos
. . . . . .
Nunc certe viresque, parens, primamque Senectam
Incusas, quod. . . . . .
. . . . . .
Jacobi negat ora tibi. . . . . .
. . . . . .
O genitor, desiste queri; satis ille superque
Approbat ingenium, corpusque excusat et annos
Tu modo, seu dulces humanis Andibus agros
Seu colis Austrasiam, qua multo colle Mosella
Vitifer inserpens depressos egerit amnes
Parce tibi.

Jean Barclay ne peut avoir reçu les ordres de Jacques Ier qui l'appelaient en Angleterre avant que ce « prince bienveillant » songeât à s'y rendre lui-même. Or, comme il n'est parti d'Edimbourg que le 5 avril 1603 (Voir Lucy Aikin, *Memoirs of the Court of king James the First*, 1822, in-8, t. I, p. 96), il en résulte que les vers qui précèdent n'ont pu être écrits avant le mois de mars ou, si l'on veut, février 1604. Guillaume Barclay se fait excuser à ce moment-là de ne pas se rendre près du roi. S'il y est allé, il en est donc revenu beaucoup plus tard qu'on ne le dit. Toutefois il a dû se trouver à la cour de Jacques Ier à la fin de 1603 ou au commencement de 1604, car dans sa dédicace de *In titulos Pandectarum... Commentarii*, datée d'Angers, nones de mars 1605, il se loue de l'accueil qu'il a reçu à Londres « aliquot supra annum mensibus. » Mais cette date certaine ne fait qu'augmenter notre incertitude. Puis comment concilier l'invitation formelle de venir a Londres, adressée au jeune homme, avec cette prétendue nécessité où se trouvait le père de l'y expédier, à cause des obsessions des jésuites de Pont-à-Mousson? Enfin, si Guillaume Barclay avait,

commencement de l'an 1604. Guillaume Barclay, en partant, emmena son fils. Nous les retrouvons tous deux à Angers, en 1605 (1). C'est pendant ce séjour que se place la composition de la seconde partie de l'*Euphormion* (2). Mais J.-C. Brunet, après beaucoup d'autres, n'a pas su qu'elle ne fut publiée qu'en 1607. Elle est dédiée à Robert Cecil, comte de Salisbury, fils de William Lord Burghley le grand ministre de la feue reine, qui, lui aussi, fut appelé deux ans après au poste éminent de premier Lord de la Trésorerie. Récompense bien due à ce bossu, grand administrateur, et aussi grand courtisan, (mais dont les

antérieurement à 1604, la faculté de résider tantôt aux bords de la Moselle, tantôt dans « les plaines chères aux bons Angevins », était-il donc déjà pourvu, à l'Université d'Angers, de la chaire de droit qu'on dit qu'il n'obtint que plus tard ? On trouvera peut-être quelque jour des documents qui éclairciront tous ces points. Pour le moment ils restent très obscurs.

(1) La plupart des auteurs, et parmi eux Irving, ont fixé à 1605 la mort de Guillaume Barclay. Ils ont suivi Ménage (*Vitæ P. Œrodii,* etc. Paris, 1675, in-4, dans la partie en français ayant pour titre : *Remarqaes sur la vie de M. Pierre Ayrault,* p. 231) qui, au premier abord, paraît mériter toute créance en sa qualité d'Angevin et de membre d'une famille qui a bien connu les Barclay. Cependant le médecin Georges Mackenzie, auteur d'une biographie spéciale restée inachevée : *The Lives and characters of the most eminent Writers of the Scots Nation,* Edimbourg, 1708-1722, 3 vol. in-fol. (t. III, p. 476), rapporte que certains savants ont affirmé que Jean Barclay perdit son père en 1607, et d'autres que ce fut en 1611. M. Francisque Michel indique 1608, sans dire d'après quelle source. En fait, c'est lui qui le premier a eu raison. La date ne peut plus être contestée. M. Ernest Dubois, professeur à la Faculté de Droit de Nancy, dans un très beau travail, qui est l'extension de son discours de réception à l'Académie de Stanislas et qui a pour titre : *Guillaume Barclay, jurisconsulte écossais, professeur à Pont-à-Mousson et à Angers,* Paris, Thorin, 1873, in-8, avec portrait, a donné le texte de la mention suivante, portée aux anciens actes de l'état civil d'Angers (p. CXXXIV des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* de 1870-1871) : « Le jeudy 3e iour de juillet l'an mil six cens huict » trespassa messire Guillaume de Barcler escuier, docteur regent en l'Université » d'Angers Escossois de nation, et fut inhumé aux Cordeliers. » Je n'ai trouvé dans aucune biographie le fait qui ressort d'un passage de la dédicace citée plus haut, à savoir que Guillaume Barclai laissa, inachevée sans doute, une histoire de Jacques Ier. Il lui dit, en effet, vouloir renvoyer ses louanges « in volumen quod de genio rebusque tuis iamiam in libellos digero. »

(2) « Il fit à Angers la segonde partie de cet ouvrage. Je l'ay ouy dire à mon père ». *Vit. Petr. Œrodij.,* ibid.

mains restèrent pures), car, comme le dit l'historien Arthur Wilson dans la pittoresque énergie de son langage, « il fut la première trompette anglaise » qui proclama Jacques Ier successeur légitime d'Elizabeth. D'Angers, Jean Barclay alla à Paris où il se maria en cette même année 1605 ; dès 1606, on le voit établi de nouveau à Londres, et, mis en rapport avec Peiresc, qui s'y trouvait alors, il contracte avec celui-ci une vive amitié dont les témoignages subsistent encore (1). Cette fois il paraît être demeuré en Angleterre dix années presque consécutives (2). Son voyage à Paris en 1616, pendant lequel il fut présenté par Peiresc au garde des Sceaux Du Vair, fut bientôt suivi d'une dernière migration à Rome où il était rendu dès le mois de Septembre de la même année (3). C'est là qu'il mourut vers la fin de l'été de 1621 en écrivant les dernières lignes de l'*Argénis* (4). C'est là que reposent ses cendres

(1) Mon ami, M. Tamizey de Larroque, dont les laborieux et incessants efforts en vue de la réunion des correspondances de Chapelain et de Peiresc sont bien connus de tous les travailleurs, qu'il vient de charmer par la publication du tome I des *Lettres* de l'auteur de *la Pucelle*, m'écrit qu'il lui reste à copier à la bibliothèque de Carpentras les minutes de plus de cent lettres inédites de Peiresc à Barclay, toutes en français.

(2) Malgré l'exhibition de tout l'arsenal logique de Bayle, il semble constant que Barclay remplissait près du roi la charge de gentilhomme de la Chambre. Voir *Biographia britannica*, 2e édition. Oldys et Kippis, (celui-ci cite un manuscrit qu'il a sous les yeux), n'affirment jamais qu'à bon escient.

(3) Irving, *l. c.*, p. 378, reproduit une lettre de Swertius dans laquelle on lit : « Audio Barclaium Romæ agere et singulis annis a pontifice Paulo V mille aureos, ejusque filium 300 accipere », et qui est datée 25 septembre 1616.

(4) La dédicace à Louis XIII est datée des calendes de juillet. Au bas du dernier feuillet liminaire de l'édition originale est reproduit l'acte de cession du double privilège de Grégoire XV et de Louis XIII à Nicolas Buon, terminé par les mots : « Escrit et signé de ma main à Rome le 28 de juillet 1621. Iean Barclay. » Il y a sur cette édition une remarque à faire : Je n'ai pas trouvé dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, qui est très beau et semble bien complet, le portrait en taille-douce que Peiresc, selon Gassendi cité par Bayle, fit faire exprès pour mettre au devant du livre. Peut-être la gravure ne fut pas prête à temps, et servit-elle à Buon pour son édition en français de (1623) 1625 dont il est parlé plus loin. Le portrait qui orne cette dernière m'a bien paru un original, et les dates de la naissance et de la mort de Barclay y sont exactement indiquées. Cela prouve que Bayle n'a eu sous les yeux que l'édition

auprès de celles du Tasse (1). Son ami Peiresc lui avait servi d'intermédiaire dans les négociations avec le libraire Nicolas Buon afin de publier à Paris l'ouvrage posthume dont le succès fut encore plus retentissant que celui du *Satyricon,* mais dont je n'ai pas à parler directement ici (2). Essayer d'analyser brièvement l'œuvre de

annotée de Leyde, 1659, où le portrait, médiocre copie du premier, porte en effet la date erronée que satirise le *Dictionnaire,* note A.

(1) « Santo Onofrio... Le tombeau du Tasse, celui d'Alexandre Guidi, poète italien, et de Guillaume-Jean (*sic*) Barclay, illustre Anglois, rendent cette église remarquable. Le couvent qui y est joint contient environ 30 religieux (Hiéronymites); ils ont dans leur bibliothèque les bustes du Tasse et de Barclay, des manuscrits du Tasse, une écritoire, une boëte et même un petit pot de terre, qui ont été à l'usage de ce dernier ». *Voyages d'un françois* (de Lalande, qui n'était encore ni athée ni mangeur d'araignées) *en Italie fait dans les années 1765 et 1766.* A Venise et à Paris, 1769, 8 vol. in-12, t. IV, p. 470. Cf. Francis Wey, *Rome,* 3e édition, 1875, in-fol., p. 143. Barclay est assez malmené par l'auteur, (qui d'ailleurs se trompe, nous le verrons de reste, s'il croit l'*Euphormion* « rédigé sous l'inspiration de l'Eglise orthodoxe ».) Il est vrai que Mezzofante est traité au même endroit aussi cavalièrement, et les amis de Mezzofante s'en consolent en pensant que sa mémoire est mieux respectée par quelqu'un dont l'appréciation, en matière de philologie, a je crois un peu plus de poids que celle de M. Wey : par l'illustre auteur de la *Science du langage,* M. Max Müller.

(2) Mon exemplaire de l'*Argenis,* édition elsevirienne de Leyde, 1630, porte sur le feuillet de garde, en écriture admirablement moulée (et qui, chose singulière, conserve, vers la fin du XVIIe siècle, le vrai type calligraphique français de l'an 1500, non abâtardi par les fioritures italiennes), la mention suivante. Je la reproduis parce que, émanée évidemment d'un contemporain qui sait ce qu'il dit, elle peut servir à rectifier Ménage et ceux qui ont parlé d'après lui, et nous apprend encore d'autres faits :

« M. Barclay a mis la dernière main à cet ouvrage le 28 de juillet 1621, est » demeuré malade à Rome le 1er d'aoust 1621 et mort le 12 du mesme mois en » l'aage de 39 ans 6 mois, auoit demeuré cinq ans à Rome. Je l'ay ainsy appris » de M. son fils, l'abbé Barclay, est enterré à Rome dans l'église de Santo » Onufrio.

» Dame » (Louise Debonnaire qui avait, d'après ce qu'on voit là, deux ans de plus que son mari) « veufue dudit sieur Jean Barclay est décédée à Orléans le » 23 de juillet 1652, aagée de LXXII ans, elle reuenoit d'Italie auec son fils » unique, l'abbé Barclay, et les armées qui estoient es enuirons de Paris l'obli- » gerent de s'arrester a Orleans, par ou elle passoit, pour attendre la cessation » des troubles et la liberté des chemins a Paris.

» Guillaume Barclay, fils de Jean, ne en l'an 1609, abbé... (*cetera desunt*). »

C'est cet abbé, sans doute, qui vint en 1629 apporter la barrette pour l'ar-

jeunesse de Barclay, faire l'histoire de sa publication, de ses réimpressions et de ses traductions est une tâche bien assez difficile, qui n'a jamais été essayée que je sache, et qui me suffit amplement.

Euphormion, c'est Barclay lui-même. Il le dit du moins de façon expresse (1). Mais il est très visible que l'autobiographie, mêlée d'ailleurs à une foule d'aventures de pure invention, s'enchevêtre avec le récit de tribulations dont Barclay le père put seul avoir à souffrir. Cela saute aux yeux dès le début (2). Guillaume Barclay, venu sur le Con-

chevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu. Voir t. III (éd. de 1647), p. 899, du *Trés. chronol.* [de P. Guillebaud de Saint-Romuald, qui se trompe en appelant ce « sieur Barclay », « autheur de l'Argenis ». Il n'est pas non plus hors de propos de rappeler ici que Louise ou Aloyse Debonnaire était une femme savante au point de composer des vers latins. Elle est honorée d'un article spécial dans la grande Encyclopédie allemande (7e partie, p. 368-69), au mot BARCLAY. Mohnike y cite le supplément à Jôcher par Adelung, où il est rapporté qu'il existe une pièce de vers intitulée : *Balth. de Vias ad Aloysiam de Bonnaire Barclaiam carmen elegiacum cui subiuncta est Aloysiæ de Bonnaire Barclajæ elegiaca responsio,* imprimée en 1647 in-4 ; on ne dit pas où, mais ce fut sans doute à Marseille, ville natale et résidence de Balthasar de Vias, qui était un ami de Peiresc.

(1) « Dissimulatus igitur verecunde mihi ipsi sub Euphormionis nomine » præclusi. » *Apologia,* p. 237 des éditions décrites plus loin sous les nos 23 et 25. L'édition originale porte *prælusi,* qui est beaucoup plus latin avec le sens *j'ai fait modestement mes premiers essais,* bien que je ne voie dans aucun lexique la construction *sibi præludere.* Au reste la latinité de Barclay, portée aux nues par les uns, a été jugée plus ou moins sévèrement par les autres. On peut voir, à ce sujet, Bayle, Hallam, Irving, Allibone (édition de 1872, dont le long article contient plusieurs grosses erreurs), et surtout M. Albert Dupond (*l. c.* p. 120-133) qui a très remarquablement discuté sur des exemples les qualités et les défauts du style latin de notre auteur.

(2) L'auteur inconnu d'un *Discursus* placé au-devant de l'*Argénis,* édition citée, part même de là pour soutenir qu'on ne peut pas décider qui est l'auteur de l'*Euphormion,* du fils ou du père, et il allègue des raisons pour et contre. Parmi celles qui lui font attribuer le livre à Guillaume Barclay, il cite le témoignage de Jean Rodenborch, qui affirmait solennellement : *Auctor famosi hujus scripti est Gulielmus Barclaius,* et qui se vantait de posséder de la main de celui-ci une clef des personnages. Ce qu'il faudrait ne pas oublier de dire en même temps, c'est que cette conviction et cette histoire de clef manuscrite n'ont peut-être pris naissance que dans un cerveau halluciné. Je vois dans Jôcher (*Allgemeines Gelehrten Lexikon*) que lorsque ce Rodenborch mourut en 1617, il sortait d'une maison de fous, où il avait fallu l'enfermer deux ans

tinent après la dépossession de Marie Stuart pour trouver chez le duc de Lorraine le pain amer de l'exil, au prix de plus d'une humiliation sans doute, est facile à reconnaître sous les traits d'Euphormion débarquant dans une ville maritime, absolument sans ressources, mais croyant naïvement à l'hospitalité des gens du pays, parce que chez lui, en Lusinie, comme l'a dit plus tard Scribe en vers qui dureront grâce à la musique de Boïeldieu :

..... L'hospitalité se donne,
Elle ne se vend jamais (1);

puis obligé, pour payer son souper à l'hôtellerie, de se vendre comme esclave à Callion, un puissant seigneur qui en fait son bouffon.

Percas, un des compagnons de servitude d'Euphormion, est le seul à lui témoigner quelque sympathie. Ils se lient étroitement ensemble et leur maître les envoie à Basilée (on ne sait si c'est Orléans ou Paris) vers Fibullius (2), un de ses amis. Pendant ce voyage, décrit de façon très pittoresque avec ses incidents bizarres, a lieu la rencontre, dont nous reparlerons plus loin, avec la sorcière Hypogée et deux jeunes femmes. A l'entrée dans Basilée, les deux voyageurs sont mis en présence d'un personnage que le roman nous ramènera plus d'une fois : c'est Acignius, en qui s'incarne la Compagnie de Jésus, par anagramme du nom latin de son fondateur. La mission à remplir auprès de Fibullius, très souffrant alors, consistait à lui administrer une certaine panacée. Euphor-

auparavant, quand il professait la théologie à Dantzig. Aussi je trouve que M. Dupond (*l. c.* p. 6) fait trop d'honneur à son allégation en la réfutant sérieusement.

(1) « ..... Ad patrium morem nec auro corpus in viam præceps tardaveram, » nec in cibos pretium quæsieram, quos gentis nostræ benignitas vendere » nescit. » *Euphormio,* éd. cit., p. 4. — Je doute fort que l'auteur de la *Dame blanche* ait lu le *Satyricon*. Mais la ressemblance est curieuse.

(2) M. Henry dit que c'est le cardinal de Lorraine. Cette idée, que je n'ai vue qu'à lui seul, n'est pas heureuse.

mion le guérit, mais par de tout autres moyens, et à la barbe des médecins sur le compte desquels il ne manque pas de s'égayer (1). Fibullius veut le marier en récompense; mais la reconnaissance pour le guérisseur ainsi témoignée était tout profit pour le malade : la femme était une maîtresse qui l'embarrassait. Heureusement pour Euphormion, le maître les a rappelés lui et Percas; ils le devancent au rendez-vous dans une visite qu'il va rendre, à Ilium (Ostende), à Labetrus (Albertus, c'est-à-dire l'Archiduc gouverneur des Pays-Bas), lequel possède une galerie de fromages moulés en forme de bustes auxquels tout venant est invité à casser une oreille et à l'arroser de nombreuses pintes de bière, mais qui a aussi à son service des pédants dont les discours sur les sciences et la poésie sont interminables.

Euphormion reçoit l'ordre de se rendre en Italie afin de faire préparer sur le parcours les logements de Callion et de sa suite. Il se trouve un jour dans une ville (2) où les habitants s'ameutent contre lui parce qu'il a provoqué un léger accident en lançant une pierre à une vache. On le mène au juge qui le condamne à être pendu. La sentence va s'exécuter quand son maître arrive à propos pour le sauver; il faut pour cela aller intercéder près du magistrat, un boucher qu'on nous dépeint dans son abattoir en train de parer un veau. C'est là une des parties réalistes du livre. On les y a déjà relevées avant moi (3).

Sur ces entrefaites Fibullius est venu rejoindre Callion. Il va le lendemain matin lui murmurer à l'oreille quelques paroles de provocation et, sans désemparer, les voilà l'épée

(1) Guy Patin, qui n'entendait pas raillerie là-dessus, traite Barclay (lettre du 12 septembre 1645, éd. Reveillé-Parise) de « fou qui a médit de la médecine ». Mais douze ans après (*ibid.*, lettre du 14 juin 1657), il lui rend mieux justice en l'estimant comme écrivain à l'égal de Buchanan.

(2) Le nom n'en est pas indiqué, mais d'après ce qui suit, il faut logiquement la placer à l'est ou au sud de Vérone.

(3) Voyez ci-dessous, p. 38, note I.

à la main l'un contre l'autre. Fibullius a le dessous. Callion le soigne avec sollicitude et épouse si bien la rancune du blessé qui, soi-disant, ne peut pardonner à Euphormion de l'avoir guéri autrement qu'on le lui avait prescrit, que le pauvre serviteur subit la peine des esclaves antiques : il reçoit les étrivières et on le marque au front ; et ce qui augmente sa douleur, c'est que son ami Percas a mis le plus grand empressement à accepter d'être son bourreau, et s'acquitte de la tâche beaucoup trop consciencieusement. Belle occasion pour lancer une invective pétronienne contre les faux amis !

Mais voici venir un certain Archoropus (les faiseurs de clefs disent, sans trop y croire, que c'est un électeur de Brandebourg). Sa suite est nombreuse et son faste éblouissant. Il s'est mis à la recherche de Fibullius afin de réparer envers lui une injustice. Pour commencer, il fait apporter un immense sac d'argent et invite à y puiser à discrétion tous les gens de Callion et de Fibullius. Euphormion prend comme les autres sa pleine charge d'écus ; aussitôt il entre chez un marchand de fards, se compose une figure d'emprunt, et il se sauve.

Le hasard lui fait rencontrer un peu avant d'entrer à Vérone un Napolitain, qui se rendait dans une grande cité du nord de l'Italie (1). Gelon — c'est le faux nom que prend pour le moment Euphormion — avait depuis longtemps le désir de visiter cette ville. Ils feront route ensemble. Ce nouveau voyage n'est pas moins fertile en incidents que ceux qui précèdent. A peine arrivé, Euphormion est obligé de s'enfuir par crainte de Fibullius. Il finit par prendre le parti d'aller se réfugier à Alexandrie (Bar-le-Duc), où l'autorité de Callion est sans bornes, mais où l'on ne s'avisera pas, pense-t-il, de venir le cher-

(1) On ne peut guère mettre ailleurs cette *aliqua civitas* qui n'est pas autrement nommée, car un de ses habitants, en parlant de Fibullius, l'appelle *Transalpinus homo*.

cher. Seulement, nouveau malheur! il se laisse prendre aux dehors modestes et aux belles paroles d'un prétendu alchimiste, et il est dépouillé de tout son argent en échange de lingots d'or et de pierres précieuses, qui ne sont en fin de compte que chrysocale et verre taillé; il est sur le point d'être arrêté pour avoir cherché à les vendre; il se fait ensuite une mauvaise affaire avec son cabaretier, et est occupé à chercher un avocat au Palais, quand Percas apparaît, le reconnaît sans peine et le revendique au nom de Callion. Mais les Alexandrins sont humains et libéraux; ils opposent la barrière d'une foule compacte à Percas, et l'on fait évader par une porte de derrière Euphormion qui s'empresse d'aller chercher dans une autre ville un asile plus sûr. Ici finit la première partie du *Satyricon*.

La seconde partie s'ouvre par de vives actions de grâces d'Euphormion. Il a trouvé le port après bien des traverses. Il est maintenant tranquille et joyeux en Scolymorhodie (en Grande-Bretagne, par allusion aux emblèmes connus de l'Ecosse et de l'Angleterre, le chardon et la rose), et il revient sur les événements de sa vie à partir du jour où, fugitif d'Alexandrie, il a été recueilli à Delphie (Pont-à-Mousson). A son arrivée, il a voulu acquérir tout ce qui avait manqué à sa première instruction, et il est allé demander des leçons aux Acigniens, alors en contestation sérieuse avec l'université delphienne. Euphormion fait la connaissance de Themistius (Guillaume Barclay), vénérable vieillard originaire de Scolymorhodie, qui le fait son héritier et lui donne de sages conseils que le jeune homme n'écoute pas toujours. Ainsi, pour le détourner de prendre l'habit religieux en même temps qu'un autre écolier appelé Anémon (on a prétendu que ce nom cachait M. de Bonville, introducteur des ambassadeurs près de Henri IV), il faut l'intervention de Théophraste (le cardinal du Perron). Par concession, Euphormion veut bien aller passer quelque temps dans une contrée où les

Acigniens n'avaient pas accès, à Marcie (Venise, la ville de Saint-Marc).

Les allusions politico-religieuses, assez rares jusqu'ici dans le roman, vont y devenir maintenant presque continuelles ; et, le plus souvent, le voile qui les couvrira ne sera rien moins qu'épais. Ainsi nous sommes mis au fait des différends qui s'étaient élevés entre les Marciens et le Géphyre (le pape), et du rôle de pacificateur que remplissait Protagon (le roi de France Henri IV) entre les deux parties. Mais la figure principale n'y perd rien : elle est toujours vite remise en scène. La rencontre de Pédon, un ancien compagnon de servitude chez Callion, décide Euphormion à partir pour Eleuthère (la France) où l'on vit heureux sous Protagon. Ilium (qui désigne Paris dans ce second livre) possède un temple de la Fortune et l'on peut espérer y obtenir les faveurs de la déesse par l'intercession de Doromise (Sully) un de ses principaux ministres. Euphormion court à ce sanctuaire dès son arrivée. Il parvient à voir Doromise après plusieurs tentatives infructueuses ; mais quelle amère déception l'attend ! Il se trouve en présence du ministre avec un autre solliciteur et, par ce qui se passe à ses yeux, il acquiert la certitude que la science qu'il vient offrir est un hommage qui n'a pas cours, et que Doromise n'arrête ses regards que sur ceux qui viennent à lui munis d'un symbole, et, s'il vous plaît, un symbole tel que l'entend Apulée, c'est-à-dire une bonne somme d'argent (1). Aussi notre héros sort désespéré sans

(1) On voit quel vilain rôle Barclay fait jouer à Maximilien de Béthune. Il s'est défendu — et même assez mal défendu — de toute intention blessante dans son *Apologia*. Sa vraie excuse, il lui était impossible de la donner franchement, et la voici : c'est que, de l'autre côté du détroit, l'avidité, la vénalité des grands s'affichaient effrontément, et les plénipotentiaires qui signèrent pour Jacques Ier son traité de paix de 1604 avec Philippe III, les comtes de Suffolk et de Northampton, laissaient répéter dans le public, sans se scandaliser le moins du monde, qu'ils avaient fait bâtir, l'un son château d'Audley Inn, l'autre son splendide hôtel du Strand, sur des fondations d'or espagnol (Lucy Aikin, *l. c.* t. I, p. 198).

même avoir présenté sa requête. A la vérité, aucune de ses visites sans résultat au palais de Doromise — dont la description laisse parfaitement reconnaître l'Arsenal — n'a été pour lui sans compensation. A la première, il a rencontré une fort belle dame dont il s'est épris. La seconde fois, il assiste à toutes les cérémonies du mariage d'Olympion et de Casina (1); il parle à « sa dame » qui était aussi parmi les spectateurs et, par surcroit, il a le plaisir de se retrouver peu après avec ses anciens amis Théophraste et Anémon. Le premier est devenu Poimenarche, pour ne pas dire prélat; l'autre a si bien renoncé à ses velléités d'ascétisme d'autrefois qu'il est devenu un coureur de ruelles et il emmène Euphormion pour l'initier à son genre de vie ultra-mondain. Une mésaventure où intervient le guet les oblige à rentrer chez Anémon. Le lendemain Euphormion est stupéfait en reconnaissant dans la femme de son ami son amoureuse des jours précédents. Cette Madame Anémon n'est rien de plus qu'une franche coquine. On voit bien qu'elle appartient au grand monde profondément vicieux et éhonté dont les cancans au gros sel de Tallemant nous montrent « les dessous. » Elle écrit à Euphormion; elle lui dépêche une entremetteuse, « courratière de ses amours », dit un traducteur; elle le fait venir à ses côtés à la représentation d'Hippophile et les Icoléontins (le roi d'Espagne et les Flamands). C'est

(1) Voir Tallemant des Réaux, *Historiette* de la comtesse de Moret, t. I, p. 155 et 169-160 de l'édition de M. Paulin Paris. La note de ce dernier laisse croire que le récit du *Satyricon* est entièrement véridique, ainsi que le discours à la mariée (aux enjolivements mythologiques près). Voici la fin de cette allocution; je me dispense de traduire : « Ut ne cestum tui Olympionis procaci » manu frangas, neu in osculum, neu in amplexum solicites maritalem, ut » aureum Iovis imbrem felix Casina expectes, qui te faciat matrem, nec mor- » talitatem Deorum semini jungas, aut Iphidius aliquis uterum tuum Herculi » nascituro angustet. Si hæc proba fide facis, ut tum neque molas viro tuo, » neque coquas, nec Iunonem (*Marie de Médicis*) iratam habeas, vel obloqui » Cleostrata (*la marquise de Verneuil*) possit et ipsa Fortuna penum tuam » instrui solertissima ordinatione procuret. » Ed. cit., p. 151.

une tragico-comédie — le mot est ainsi écrit par Plaute, et ce n'est certes pas Barclay qui ira profaner l'orthographe du vieux comique, — ayant pour principaux personnages le duc d'Albe, le comte d'Egmont, etc., sous des noms fictifs comme toujours, et dont les cinq actes sont analysés en sept mortelles pages. Je n'en ai pas lu plus d'une, j'en fais l'aveu sincère. A l'issue du spectacle, les deux amoureux rentrent ensemble, et Anémon, parti de Paris à la suite du roi, n'a qu'à se bien tenir. Euphormion nous raconte ce qui arrive après en termes pathétiques, repentant de sa trahison envers son ami, ayant presque horreur de la femme perfide et sensuelle qui l'enchaîne auprès d'elle. Toutefois il ne lui semble pas contre nature qu'elle l'enrichisse ; au contraire : *Praemium et voluptas corruperant meam innocentiam,* dit-il, et un peu plus loin : *jam..... indignabar, supplicasse fortunae, cum liberalis Matrona assiduis muneribus mutuam voluptatem cumularet* (1). Le malheureux avoue cela avec une candeur qui désarme. Que notre siècle, sans renoncer à son juste mépris pour ceux qu'il est convenu d'appeler les Alphonses, veuille bien juger Barclay d'après le niveau moyen, si abaissé qu'il soit, de la morale sociale de son temps.

Mais Euphormion est bientôt arraché à cette vie facile, mêlée de terreurs et de remords. Sa maîtresse a si peu de retenue devant les valets qu'il est menacé par l'un d'eux de révélations. Il part, résolu à se retirer du monde. Les Acigniens sont tout près, et c'est vers eux qu'il se rend, au moment d'un de leurs exercices scolaires. Une figure allégorique, réminiscence probable du tableau de Cebès, est exposée devant les disciples qui viennent successivement discourir sur le sens qu'ils y aperçoivent (2). L'un

(1) Ed. cit., p. 189-190.

(2) Ces exercices se faisaient encore au XVIIIe siècle. Voyez *Voltaire et ses maîtres,* p. 30-31.

d'eux croit devoir embellir sa harangue d'une diatribe contre la jurisprudence. L'indignation saisit Euphormion sous lequel perce très visiblement ici le fils de jurisconsulte. Il réduit le calomniateur au silence, et après avoir éloquemment prouvé que le tableau doit représenter la science universelle, — on n'avait cependant, au fond, voulu y tracer qu'une feuillette de vin, — il se soustrait aux instances d'Acignius qui veut le retenir, et se met en route pour la Scolymorhodie. Le quatrième jour, le port d'embarquement est déjà proche, mais la nuit est venue, une maison d'apparence opulente est devant lui ; il y frappe, la demeure s'illumine et l'on vient lui ouvrir ; mais il recule en frémissant : c'est encore un Acignien qui s'offre à sa vue. On comprend qu'il se soit écrié : « Ce prodige » me démontre bien qu'Acignius est partout présent ! » (1)

L'heure avancée contraint notre Euphormion à se laisser introduire par le révérend père, qui lui fait d'ailleurs mille caresses, dans le palais qu'il apprend être celui d'Eutychia (l'état monacal) ; mais il éprouve bientôt qu'il n'est pas aussi aisé d'en sortir. Il y réussit cependant après avoir triomphé d'obstacles de toute sorte, naturels et surnaturels, dont l'énumération me mènerait fort loin.

Le voici enfin au bord de la mer. Il peut suivre des yeux les navires qui cinglent vers l'Angleterre, et il lui semble déjà respirer l'air de sa chère patrie (2). Mais il n'est pas encore au bout de ses peines.

Trifartitus, (le landgrave Georges duc de Leuchtenberg) (3), envoyé par Aquilius (l'empereur Rodolphe II)

(1) « Monstro... maximo didici, ubique Acignium esse. » Ed. cit., p. 204. — « Lesjésuites se fourrent partout », répétera Voltaire dans le *Temple du goût*.

(2) Je restitue à Barclay cette jolie pensée. Si je me trompe en la croyant de son propre fonds, on me reprendra : « Illinc rates in Scolymorhodiam solvunt ; et jam melioris patriæ aura videbar afflari. » *Ibid.*, 213.

(3) Son extérieur est dépeint avec trop de précision pour que les contemporains ne l'aient pas reconnu du premier coup. C'était un homme extrêmement obèse, chauve et au visage rubicond. « Pinguissimus homo, vultuque regii coloris, et seminudum calvitie caput ostentans. » *Ibid.*, 214.

comme ambassadeur Thébain (allemand) en Scolymorrhodie, lui offre gracieusement le passage dans son vaisseau. Une effroyable tempête les rejette en Béotie. L'auteur, désignant ainsi l'Allemagne, dévoile rien que par là l'opinion qu'il a conçue de l'opacité d'esprit de la nation. Tout en rendant justice à ses qualités, il est revenu plus tard, dans son *Icon Animorum*, sur ce défaut qu'il lui prête et d'autres qui en dérivent. Mais celui pour lequel il n'a pas assez de sarcasmes, c'est l'ivrognerie des Thébains, c'est leur goût pour les repas sans fin (1). En décrivant la tempête dont je viens de parler, il se moque déjà de leurs gémissements, quand il leur faut jeter par dessus bord leurs tonneaux de vin du Rhin (2). La bourrasque oblige les navigateurs à relâcher dans le port de Thèbes. Aquilius réside dans la ville et Euphormion lui est présenté. Le portrait qu'il nous a fait du César excentrique et besoigneux qui s'appela Rodolphe II est des plus curieux, et, dans la plupart de ses traits, rigoureusement conforme à l'histoire. Aquilius est célibataire, rare exception chez les souverains; rêvant à la pierre philosophale, il vit dans la retraite et dans un mutisme dont il ne sort que pour s'entretenir avec quelque savant, quelque artiste ou quelque alchimiste, au milieu de ses collections d'instruments astronomiques et d'objets d'art (3). De plus Barclay nous a laissé une demi-page de confidences, qu'un ami à portée de bien voir lui aura faites tout bas, et qui ne semblent

(1) Heureusement il ne leur prête pas les incongruités dont parle le Père de Saint-Romuald, p. 899 du t. III de son *Trésor chronologique,* éd. de 1647.

(2) « Ad ultimum patrii vini cados inter miserabiles ejulatus effuderunt in » fluctus ». *Ibid.*

(3) « Rudolf war..... mehr zum Privatmann als zum Regenten machtiger » Reiche gemacht; er liebte... Natur-und Kunstseltenheiten und legte trotr » seines öfteren Geldmangels kostbare Sammlungen an; zuletzt lebte er fasz » nur mit Gelehrten und Künstlern..... Dann kamen auch Alchymisten und » Goldmacher auf..... Kaiser Rudolf II hing am Wunderbaren und Geheim- » niszvollen; um die Astrologie willen musste er aber doch auch die Astrono- » mie fordern. » J.-C. von Pfister, *Geschichte der Teutschen,* Hambourg, 1829-1835, 5 vol. in-8, t. IV, p. 385.

pas moins vraies que le reste, concernant la vie tout à fait intime d'un prince à l'imagination déréglée, mais qui eut après tout le mérite de favoriser Tycho Brahé et le grand Keppler. On ne peut guère répéter qu'en latin la description de la galerie de tableaux où il emmagasinait le produit de ses recherches sur la beauté féminine absolue (1).

Euphormion, avant de se rembarquer, assiste à un festin allemand dont il donne une description fort amusante, et enfin il arrive en Scolymorrhodie. Dès qu'il en a touché le sol, il se sépare de Trifartitus et fait la route à petites journées en compagnie d'un Flamand qui se rend aussi près de Tessaranactus (ce nom est donné au roi Jacques à cause de ses quatre royaumes, celui de France compris). Un dimanche, les deux compagnons se sont arrêtés pour prendre le frais dans un petit bois ; ils ne sont d'âge ni l'un ni l'autre à engendrer la mélancolie ; aussi ne se gênent-ils point pour rire et pour chanter. On vient les prier poliment d'entrer dans une maison qui est près de là, et ils s'y rendent. Le propriétaire, homme déjà âgé et d'une gravité majestueuse, ne les a pas plutôt salués qu'il se met à répandre, sans dire un mot, des larmes abondantes. Il est bien obligé de s'expliquer à la fin, et il leur apprend qu'il se nomme Catharinus, et que, s'il pleure, ce n'est pas sur lui-même, mais sur eux qui ont l'air d'ignorer quel crime inexpiable ils commettent en voyageant pendant un jour de fête, et combien ils l'aggravent en troublant ses pieuses

(1) « Libertatem amorum conjugio præponit, et vagae voluptates ad ipsius arbitrium examinantur. Nam ut venustissimas species mulierum libido in animo finxit, omnia in tabellam eruditis coloribus transfert, et imaginationis lineamenta secutus, votum suum in pictura confitetur. Appellantur deinde pellicum greges, virginesque, quibus multum est, id nomen sub Aquilio exuere. Ipse sibi probator formarum, vultus mulierum ad similitudinem imaginis exigit ; et quam propius ad illam venustatem natura admovit, duarum, interdum trium noctium fortuna donatur. Etiam, si cujus amore vehementius exarsit, si in alicujus amplexibus dulcis animam egit, non statuam in rostris, sed imaginem, sua manu exaratam, in thalamo decernit. » *Ibid.*, p. 217. C'est le passage signalé par Nicolaï. Voir plus loin, page , note .

méditations par les éclats de leur joie indécente. On a deviné que Barclay fait ici la satire du puritanisme, et l'on sait sans doute que par là il ne pouvait qu'être agréable au gouvernement de Jacques Ier, bien plus dur, même après la conspiration des Poudres, aux puritains qu'aux catholiques. Quoi qu'il en soit, les scènes et les dialogues qui forment cette dernière partie du second livre sont composés et écrits de main de maître.

Euphormion et le Flamand, par leur docilité à écouter les remontrances, parviennent à apaiser Catharinus. Ils soupent en famille avec lui et sa très jeune et jolie femme qu'il dévore des yeux, et un spectacle tout nouveau pour eux, celui du vieillard qui, le repas fini, se fait apporter et allume sa pipe, inspire à Euphormion une invective en prose et en vers, qui dut plaire particulièrement au roi (1), contre le tabac (2).

Ils prennent le lendemain matin congé de leur hôte, et Euphormion arrive enfin au terme de ses pérégrinations. Il est introduit par Amphiaraüs (Cecil) auprès de Tessaranacte, qui l'admet dans son « Sanctuaire », et tout enthousiasmé, il improvise, pour finir, une trentaine de vers héroïques où il égale son monarque au Soleil.

Après cette rapide esquisse, j'abandonne à vos réflexions, cher lecteur, toutes les considérations dont le développement exigerait beaucoup plus de place, et surtout de temps, que je n'en ai à ma disposition. — Vous me direz seulement si je ne suis pas dans le vrai en pensant qu'il y aurait de féconds rapprochements à faire entre l'*Euphormion* de Barclay et le *Télémaque,* les *Confessions* de Rousseau,

(1) Jacques Ier a écrit contre la fumée de tabac un pamphlet qui, dans ses *Opera regia,* a pour titre : *Misocapnos,* mais qui avait paru précédemment en anglais, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur. Voir Lowndes, *Bibliographer's Manual.*

(2) Le roi appelait déjà la plante *tobacco;* Barclay la nomme en latin *Petum,* et son traducteur de 1625 en français, *le Petun.* Voyez l'article très bien fait sur le tabac dans Larousse.

certains romans de Voltaire, le *Gulliver* de Swift, et par dessus tout le *Gil Blas* (1); ainsi, pour me borner là, Le Sage, Swift et Barclay, ont tous trois donné la parole à leur héros ; et le *moi* qui revient sans cesse dans leurs livres — ce n'est pas celui-là que Pascal trouvait haïssable — infuse à ces compositions une vie exubérante, une vie qui manque chez Barclay, on l'a très justement fait remarquer (2), dans son *Argenis*, ouvrage beaucoup plus mûri, mais que je prise beaucoup moins malgré sa plus grande célébrité, malgré la prédilection, plus sûre que celle qu'on a prêtée à Richelieu, d'un très illustre philosophe de la fin du même siècle (3). Vous me direz aussi si je m'illusionne en promettant le succès au littérateur qui entreprendra une traduction nouvelle avec notes historiques de l'*Euphormion*, et qui l'embellira d'illustrations comme nos graveurs français savent en produire. La belle édition des *Colloques* d'Erasme traduits par M. Develay, qui a été accueillie avec une faveur si marquée, n'avait pas, ce me semble, plus de chances de réussite. Celle que je recommande pourrait s'intituler au moins la QUARANTE-HUITIÈME. Le chiffre n'impose-t-il pas déjà à lui seul ?

La première portion de l'*Euphormion*, malgré certains traits acérés qu'elle contient, fut accueillie sans murmure; la seconde partie souleva un orage, qui s'étendit à l'ensemble du livre. On disputa avec vivacité pour savoir si certains de ses portraits étaient peints d'après tel ou tel original (4).

(1) M. Victor Fournel est du très petit nombre des hommes de lettres de nos jours qui ont lu l'*Euphormion* dans l'original. Il a formulé sur l'ouvrage, envisagé surtout comme roman de mœurs, un jugement des mieux motivés, et aux considérants duquel je m'associe presque sans réserves. Voyez la *Littérature indépendante et les écrivains oubliés*. Paris, 1862, in-18, p. 213, sqq.

(2) L. Boucher, *De Argenide*, p. 96.

(3) « Die Argenis war Leibnitzens Lieblingsbuch. » F.-A. Ebert, *Allgem. bibl. Lexic.*, t. I, p. 137.

(4) Quérard parle naturellement de l'*Euphormion* dans son ouvrage posthume publié par M. Gustave Brunet. *Livres à clefs*, Bordeaux, 1873, in-8, p. 65. Seulement j'ai été désappointé en voyant qu'il n'a pas fait connaître la

William Seton (*alias* Seaton), un compatriote de Guillaume Barclay (1), un jurisconsulte érudit, beau parleur autour duquel faisaient cercle les courtisans du Louvre, écrivain exercé à qui Balzac envoyait en cadeau une plume d'or (2), prit fait et cause pour les hauts et puissants personnages qui se sentaient blessés. Dans sa *Censura Euphormionis*, il s'élève contre les indignités prêtées par le roman à ceux qui s'étaient reconnus sous ses transparents pseudonymes, Callion, Fibullius, les Acigniens, les Géphyres, Labetrus, Protagon, Doromise et tous les autres. Un chanoine de Vezelay, Pierre Musnier, mû d'on ne sait trop quel beau zèle, répondit à cette censure par une *Censura Censurae;* mais la réponse était sans force, et l'auteur de l'*Euphormion* prit lui-même la plume et écrivit l'*Apologia Euphormionis pro se*, qui forme la troisième partie de la collection à laquelle on donne improprement le nom de *Satyricon* de Barclay. Tel est le récit qu'on se croit autorisé à faire quand on a lu Ménage (3). Seulement on voit qu'il faut en rabattre à peu près tout dès qu'on consulte les sources mêmes (4). Quoi qu'il en soit, l'Apologie est

diversité d'opinion qui règne entre les interprètes de certains noms; je l'ai été encore davantage en voyant à quel point d'autres de ces noms sont défigurés et perdent par là tout sens rationnel. C'est sans doute la conséquence de la difficulté de lecture du manuscrit de Quérard. J'en donne pour exemples : ProtaRon, ScHolimoETHodie, le président BrEsson, TessaraMAQUE, etc.

(1) Il était probablement comme lui d'une très grande famille. Il y a une Marie Seaton au nombre des *quatre Marie* qui accompagnaient Marie Stuart à son arrivée en France.

(2) Francisque Michel, *Les Ecossais en France*, t. I, p. 296.

(3) *Vit. Petr. Œrodij.*, p. 232. Bayle a fait assez aigrement ressortir une contradiction qu'il y voit entre la date d'impression de l'*Apologie* et celle de la *Censura* postérieure de dix ans. Les termes employés par Ménage sont facilement défendables. Il eût pu répondre que ce qu'il dit de la Censure *imprimée* en 1620 n'empêche nullement qu'elle ait été composée assez longtemps auparavant. Ce n'est cependant pas la vérité, nous allons le voir dans un instant. Mais comme Bayle ne montre pas l'avoir connue plus que Ménage, il cherche à celui-ci, par le fait, une pure querelle de mots.

(4) Nous avons à la Bibliothèque nationale (Y² 77) *Censura* | *Euphormionis* | *auctore* | *Anonymo* | Parisiis | Apud Ludovicum Boulanger | ..... | MDCXX

dédiée au duc de Savoie Charles-Emmanuel, protecteur choisi on ne voit guère pourquoi. J'ai eu occasion de le marquer plus haut: elle manque presque entièrement son but. Je ne dirai pas avec M. Boucher, qu'elle eut pour effet de rendre irréconciliables les ennemis que s'était attirés

et sous la même pagination, p. 21, *Censura* | *Censuræ* | *Euphormionis* | *Auctore* | *Petro Musnierio* | *Vezelio* | Parisiis | MDCXX. C'est un petit in-8 de 56 p. et 2 ff. bl. La *Censura* est sous forme de lettre adressée à un personnage que l'auteur qualifie « Admodum illustris Domine », et qui lui avait écrit *manu propria* en latin (dont il loue l'élégance rare chez ceux qui tiennent le timon de l'Etat, « ad reipublicæ clavum sedentibus »), pour lui demander son avis sur la satyre d'Euphormion. Cet avis, nous le connaissons, en ce qui touche le style de l'ouvrage, par le passage reproduit par Bayle d'après Ménage (qui semble n'avoir rien lu d'autre de la Censure), dans lequel il est dit que le latin du *Satyricon* écorche les oreilles romaines. Pour le reste, l'anonyme fait connaître très brièvement les circonstances de la vie des Barclay, le père et le fils, qui se rattachent à la composition du livre critiqué, lequel n'est à ses yeux que la production abortive d'une jeune cervelle surexcitée, « partum... animi adolescentiæ æstu... an mavis ingenii luxuriantis abortum », et il ne borne pas là ses coups de griffe. Il cherche malgré cela à faire patte de velours. Personne n'est plus que lui ami d'Euphormion, admirateur de son érudition. Lui retirer de sa gloire ! Comment donc ! Il lui céderait plutôt la plus grande part de la sienne propre ! (par parenthèse Musnier relève, avec une verdeur qui donne à ses 35 pages peut-être leur seul attrait, cette naïveté outrecuidante). Seulement ce n'est pas par cette œuvre qu'il faut juger Barclay; d'autres productions (il me semble voir là une allusion à l'*Icon animorum*) lui ont acquis une renommée impérissable. « Scire aves qui sim? Euphormionis amantissimus. » Nemo me hodie vivit candidior acriorque æstimator et admirator Barclajanæ » eruditionis... Sed contendo Barclaianæ doctrinæ elegantiam hinc non esse » æstimandam. Sunt enim alii istius ingenii fœtus quibus famæ æternitatem » meretur. »

Il est un point sur lequel Ménage a dit très vrai : la *Censura Censuræ* vaut bien peu de chose par elle-même. Musnier l'a mise également sous forme de lettre à Barclai, et il raille assez froidement le censeur qui veut s'ériger en Apollon ; il prétend le faire reconnaître (il n'y réussit pas en ce qui me concerne) à sa médiocrité et à sa jalousie. Tout cela tiendrait en dix lignes, si ce n'était amplifié par cette continuité torrentielle d'allusions à toutes sortes de passages d'auteurs de l'antiquité, au moyen de laquelle les érudits du commencement du XVIIe siècle s'étaient fait à leur usage une sorte d'argot que nous ne comprenons plus qu'après bien des efforts. Mais ce qui fait l'intérêt de l'opuscule, c'est que Musnier nous apprend à peu près pourquoi et quand il a répondu à la *Censura* de l'inconnu. Sa dédicace à un de ses amis, Claude Gobelin, (qui pourrait bien être de la famille de Thomas Gobelin, dit le marquis de Brainvilliers, dont parle le P. Anselme, t. VI, p. 538), fait connaître qu'il a entrepris cette réponse

Barclay (1) : les amitiés que lui fit à Rome un des chefs éminents de la Compagnie de Jésus, le cardinal Bellarmin, prouvent le contraire. Je juge seulement qu'il ne dut apaiser personne en plaidant, comme il le fait, les circonstances atténuantes ; son argumentation se réduit à peu près, en bien des endroits, à prendre le contre-pied de l'idée exprimée par le vers de Boileau ;

Attaquer Chapelain ! Ah c'est un si bon homme !

et à dire : « Je ne m'en prends qu'aux vices du siècle ; je les attribue, c'est vrai, à Protagon et à Doromise, mais aussi je les ai proclamés, à quelques lignes de là, hommes excellents, divins ; je prétends ne pas les avoir attaqués. » Quant au reste de la défense, qui se montre surtout indignée des fantaisies d'imagination des fabricants de clefs, Barclay subit le sort commun de tous les littérateurs portraitistes. On leur jette à la figure que « tout mauvais cas est niable » ; et ses protestations ne lui serviront pas plus à nous faire croire que son Callion n'est

à la demande de Pierre du Puy, « rogatu Equitis Puteani », se trouvant à Rome à un moment où la *Censura* y avait fait sensation et produit des conséquences qu'il n'indique pas. La *Censura Censuræ* ne circula originairement qu'en manuscrit, et il faut probablement en conclure qu'il en fut de même de la *Censura*. C'est Gobelin, témoin de la polémique, qui a voulu que l'impression en perpétuât le souvenir. Quant à l'époque où elle eut lieu, il y a un passage (p. 51-52) qui lui assigne d'étroites limites. Musnier reproche à son adversaire sa puérilité ou plutôt sa malice à rappeler qu'il eût mieux valu ne pas écrire un livre dont Barclay témoigne de toutes les façons qu'il se repent. C'est ce que proclame bien haut son arrivée à Rome, l'accueil que lui a fait le pape et le respect qu'il montre pour les membres de l'Eglise. « Vide quæso (ô Barclaii) infantiam » hominis aut potius malitiam. Quid opus fuit de re non scribenda monere, » quam te velle præteritam omnia tua facta, ac dicta contestantur. Hoc satis » tuus Romam accessus, tuum in summum Pontificem obsequium, paterna eius » in te beneficia, tua ex animo in Ecclesiasticos reverentia vociferantur. » En conséquence, le libelle de Seton, — j'ai cru un moment qu'on pouvait aussi l'attribuer à son ami Scioppius, — et la réponse de Musnier n'ont pu être écrits qu'un certain temps après l'établissement de Barclay à Rome, c'est-à-dire entre 1617 et 1618, quand son *Apologia* courait le monde depuis trois à quatre ans.

(1) « ..... vereor ne Barclaius vulnus priscum vulnere novo exacerbaverit, et » censores fecerit ex inimicis inimicissimos ». *De Argenide*, p. 15.

dédiée au duc de Savoie Charles-Emmanuel, protecteur choisi on ne voit guère pourquoi. J'ai eu occasion de le marquer plus haut: elle manque presque entièrement son but. Je ne dirai pas avec M. Boucher, qu'elle eut pour effet de rendre irréconciliables les ennemis que s'était attirés

et sous la même pagination, p. 21, *Censura* | *Censuræ* | *Euphormionis* | *Auctore* | *Petro Musnierio* | *Vezelio* | Parisiis | MDCXX. C'est un petit in-8 de 56 p. et 2 ff. bl. La *Censura* est sous forme de lettre adressée à un personnage que l'auteur qualifie « Admodum illustris Domine », et qui lui avait écrit *manu propria* en latin (dont il loue l'élégance rare chez ceux qui tiennent le timon de l'Etat, « ad reipublicæ clavum sedentibus »), pour lui demander son avis sur la satyre d'Euphormion. Cet avis, nous le connaissons, en ce qui touche le style de l'ouvrage, par le passage reproduit par Bayle d'après Ménage (qui semble n'avoir rien lu d'autre de la Censure), dans lequel il est dit que le latin du *Satyricon* écorche les oreilles romaines. Pour le reste, l'anonyme fait connaître très brièvement les circonstances de la vie des Barclay, le père et le fils, qui se rattachent à la composition du livre critiqué, lequel n'est à ses yeux que la production abortive d'une jeune cervelle surexcitée, « partum... animi adolescentiæ æstu... an mavis ingenii luxuriantis abortum », et il ne borne pas là ses coups de griffe. Il cherche malgré cela à faire patte de velours. Personne n'est plus que lui ami d'Euphormion, admirateur de son érudition. Lui retirer de sa gloire ! Comment donc ! Il lui céderait plutôt la plus grande part de la sienne propre ! (par parenthèse Musnier relève, avec une verdeur qui donne à ses 35 pages peut-être leur seul attrait, cette naïveté outrecuidante). Seulement ce n'est pas par cette œuvre qu'il faut juger Barclay; d'autres productions (il me semble voir là une allusion à l'*Icon animorum*) lui ont acquis une renommée impérissable. « Scire aves qui sim? Euphormionis amantissimus. » Nemo me hodie vivit candidior acriorque æstimator et admirator Barclajanæ » eruditionis... Sed contendo Barclaianæ doctrinæ elegantiam hinc non esse » æstimandam. Sunt enim alii istius ingenii fœtus quibus famæ æternitatem » meretur. »

Il est un point sur lequel Ménage a dit très vrai : la *Censura Censuræ* vaut bien peu de chose par elle-même. Musnier l'a mise également sous forme de lettre à Barclai, et il raille assez froidement le censeur qui veut s'ériger en Apollon ; il prétend le faire reconnaître (il n'y réussit pas en ce qui me concerne) à sa médiocrité et à sa jalousie. Tout cela tiendrait en dix lignes, si ce n'était amplifié par cette continuité torrentielle d'allusions à toutes sortes de passages d'auteurs de l'antiquité, au moyen de laquelle les érudits du commencement du XVIIe siècle s'étaient fait à leur usage une sorte d'argot que nous ne comprenons plus qu'après bien des efforts. Mais ce qui fait l'intérêt de l'opuscule, c'est que Musnier nous apprend à peu près pourquoi et quand il a répondu à la *Censura* de l'inconnu. Sa dédicace à un de ses amis, Claude Gobelin, (qui pourrait bien être de la famille de Thomas Gobelin, dit le marquis de Brainvilliers, dont parle le P. Anselme, t. VI, p. 538), fait connaître qu'il a entrepris cette réponse

Barclay (1) : les amitiés que lui fit à Rome un des chefs éminents de la Compagnie de Jésus, le cardinal Bellarmin, prouvent le contraire. Je juge seulement qu'il ne dut apaiser personne en plaidant, comme il le fait, les circonstances atténuantes ; son argumentation se réduit à peu près, en bien des endroits, à prendre le contre-pied de l'idée exprimée par le vers de Boileau ;

Attaquer Chapelain ! Ah c'est un si bon homme !

et à dire : « Je ne m'en prends qu'aux vices du siècle ; je les attribue, c'est vrai, à Protagon et à Doromise, mais aussi je les ai proclamés, à quelques lignes de là, hommes excellents, divins ; je prétends ne pas les avoir attaqués. » Quant au reste de la défense, qui se montre surtout indignée des fantaisies d'imagination des fabricants de clefs, Barclay subit le sort commun de tous les littérateurs portraitistes. On leur jette à la figure que « tout mauvais cas est niable » ; et ses protestations ne lui serviront pas plus à nous faire croire que son Callion n'est

à la demande de Pierre du Puy, « rogatu Equitis Puteani », se trouvant à Rome à un moment où la *Censura* y avait fait sensation et produit des conséquences qu'il n'indique pas. La *Censura Censuræ* ne circula originairement qu'en manuscrit, et il faut probablement en conclure qu'il en fut de même de la *Censura*. C'est Gobelin, témoin de la polémique, qui a voulu que l'impression en perpétuât le souvenir. Quant à l'époque où elle eut lieu, il y a un passage (p. 51-52) qui lui assigne d'étroites limites. Musnier reproche à son adversaire sa puérilité ou plutôt sa malice à rappeler qu'il eût mieux valu ne pas écrire un livre dont Barclay témoigne de toutes les façons qu'il se repent. C'est ce que proclame bien haut son arrivée à Rome, l'accueil que lui a fait le pape et le respect qu'il montre pour les membres de l'Eglise. « Vide quæso (ô Barclaii) infantiam » hominis aut potius malitiam. Quid opus fuit de re non scribenda monere, » quam te velle præteritam omnia tua facta, ac dicta contestantur. Hoc satis » tuus Romam accessus, tuum in summum Pontificem obsequium, paterna eius » in te beneficia, tua ex animo in Ecclesiasticos reverentia vociferantur. » En conséquence, le libelle de Seton, — j'ai cru un moment qu'on pouvait aussi l'attribuer à son ami Scioppius, — et la réponse de Musnier n'ont pu être écrits qu'un certain temps après l'établissement de Barclay à Rome, c'est-à-dire entre 1617 et 1618, quand son *Apologia* courait le monde depuis trois à quatre ans.

(1) « ..... vereor ne Barclaius vulnus priscum vulnere novo exacerbaverit, et » censores fecerit ex inimicis inimicissimos ». *De Argenide*, p. 15.

pas un prince Lorrain (1), que les protestations n'ont servi à La Bruyère, niant que Théagène fût le grand-prieur de Vendôme et Ménalque le duc de Brancas (2).

Le nom de La Bruyère m'amène naturellement à l'ouvrage de Barclay dont les éditeurs ont fait la quatrième partie du *Satyricon:* à l'*Icon Animorum*. En effet l'analogie de cet ouvrage avec *les Caractères ou les Mœurs de ce siècle* n'est pas seulement dans le titre. Les sept derniers chapitres se composent de dissertations sur les différentes natures d'esprits, sur leurs aptitudes aux fonctions variées de la vie sociale, sur les qualités requises pour prétendre à ces dernières, et aussi sur les travers qu'on observe chez ceux qui les exercent. Là est le point de ressemblance avec La Bruyère, quoique l'immense supériorité de celui-ci soit éclatante, cela va sans dire. Aussi l'intérêt de l'*Icon* est bien plutôt dans les chapitres III à IX. Les deux premiers ne font que discourir sur les quatre âges de l'homme et la diversité des caractères selon le temps et le lieu; Barclay passe en revue, dans les suivants, les divers peuples de l'ancien monde, les Français (il commence par eux: c'est une galanterie pour Louis XIII, âgé alors de treize ans, à qui le livre est dédié), les habitants des Iles-Britanniques (3), les Allemands et les habitants des Pays-

(1) Je ne serais pas surpris cependant que Callion fût simplement quelque favori puissant du duc Charles III. Euphormion lui donne en effet une basse extraction. Mais il ne peut être question en aucun cas, selon moi, d'un Guise, comme le disent les clefs et comme l'a pensé M. Alb. Dupond, qui prête à Barclay (*l. c.* p. 8 et 77) contre ces princes une haine personnelle. Je ne vois nullement qu'il eut un motif quelconque de la ressentir.

(2) Dans l'article (qui n'est pas d'ailleurs sans mérite) de la biographie Michaud, Tabaraud dit que Barclay écrivit l'*Apologia* « pour mettre son catholicisme en évidence ». Juger ainsi un livre en lisant trois lignes du titre, et oser écrire son jugement, c'est se moquer audacieusement du public.

(3) En parlant de ses compatriotes, il émet sur leurs dispositions intellectuelles, et en particulier sur leurs aptitudes poétiques, une opinion dont la partialité s'excuse. Mackenzie l'a prise pour épigraphe de sa biographie : « Animi » illis in quæcumque studia inclinant, mirifico successu inclyti... et Musæ nun- » quam delicatius habeant quam cum inciderunt in Scotos. »

Bas, les Italiens, les Espagnols, les Hongrois, les Polonais, les Moscovites et les autres nations du Nord, et enfin les Turcs et les Juifs. Pour chaque contrée, il décrit, en quelques périodes fort bien tournées, sa situation géographique, son rôle principal dans l'histoire, la nature et les productions de son sol, les qualités physiques et morales de ses peuples, leurs défauts et les traits principaux de leurs mœurs. Tout cela témoigne grandement en faveur de la justesse d'esprit de l'auteur, ou de ceux qui lui avaient fourni, comme on disait en ce temps-là, « de bons mémoires » (1); et l'à-propos de ses observations, même leur actualité, a été signalée encore tout dernièrement, en ce qui s'applique tant à la France qu'à l'Allemagne (2).

Tout le monde sait que Barclay est étranger à ce que les éditeurs hollandais ont appelé la cinquième partie du *Satyricon,* sous prétexte que le pamphlet *Alitophili Veritatis Lacrymae* a reçu de son auteur, Claude-Barthélemy Morisot, le sous-titre *Euphormionis Lusinini continuatio.* L'opuscule, qui est postérieur de quatre ans à la mort de Barclay, est dédié à Henri II de Bourbon, père du grand Condé (3). Je ne promets guère de divertissement à celui

(1) M. Boucher a dit, en parlant de l'*Icon Animorum* (*De Argen.* p. 19) : « Nescio an quidquam sit solertius excogitatum, jucundiusve dictum, apud quemlibet ejusdem ætatis scriptorum ». Il s'est rencontré en ceci avec un prodigieux érudit de la fin du XVIIe siècle, avec Morhof, — à qui je ne fais que le seul reproche d'avoir écrit les 1,200 pages de son *Polyhistor* sans mentionner Rabelais. Parlant des auteurs qui ont écrit « de Moribus gentium », Morhof dit (*Polyhist.*, éd. de Lubeck, 1732, t. III, p. 497) : « ..... Quo in genere » nihil novi quod magnopere commendari debeat præter Ioannis Barclaij *Ani-* » *morum Iconem* ».

(2) On lit au même endroit (*De Argenid.*, p. 19) que tout ce que dit Barclay des faibles de notre nation est tel : « ut nuperrime hæc scripta fuisse videantur. » M. Boucher ajoute, à la page suivante, où est rapporté l'ancien usage des Germains de conserver les vases où avaient bu leurs amis, cette piquante allusion à des événements douloureux encore présents aux souvenirs français : « Scimus et, Barclaio doctiores, non amicorum modo istis pocula placuisse ».

(3) La dédicace devient une sanglante épigramme, si l'on considère que la

qui s'en imposera la lecture. Entre autres attaques contre les Jésuites, leur Compagnie est rendue solidaire de l'infamie d'un des siens et, en déguisant les acteurs sous les noms de Nometus et Daphnis, on y exhibe un tableau, encore plus vivant que ceux du même genre chez Pétrone, de l'aventure du père Voisin avec Théophile ou Sajot (1). C'est ce que j'y ai trouvé de plus saillant. A part cela, l'action est sans cohérence, le récit se traîne avec une lourdeur assommante, et la latinité est souvent dure à l'oreille. Le P. Drexel a dû mettre les rieurs de son côté quand il écrivit le monostichon à calembour franco-latin rapporté par Bugnot dans la préface de l'édition *variorum* (2) de l'Euphormion :

Vivere qui renuit Sapiens, vult ille *morisot*,

et qui fait pendant à l'autre, cité tout à l'heure comme brocard à l'adresse du titulaire de la dédicace (3).

flétrissure infligée à un jésuite par Morisot rejaillit sur le prince dont le duc d'Aumale admet implicitement (*Hist. des princes de Condé*, t. II, p. 457) les vices honteux, stigmatisés sans circonlocution par Tallemant des Réaux (éd. cit., t. II, p. 441). M. Paulin Paris, dans ses notes sur l'Historiette de « fen Monsieur le Prince », a rapporté le vers latin, inspiré par le nom du page Hecquetot ou Hocquetot, et qui fait voir que les *par à peu près* n'ont pas été inventés de nos jours :

Crimina sunt septem, crimina principis Octo.

(1) Voir, pour les détails, Voltaire, *Lettre sur les Français*, éd. Beuchot, t. XLIII, p. 509; L. Alleaume, p. xxviij-xxxix de la *Notice* en tête des *Œuvres de Théophile* de la Bibliothèque elzevirienne; et surtout les *Mémoires de Garasse*, 1861, in-18, p. 72-80, 92; il est impossible de soutenir que le Révérend Père a pu être calomnié, quand on voit ses supérieurs ne pas même essayer de le défendre contre l'indignation de Louis XIII. Les termes qui l'ont exprimée et ceux de l'ordre d'expulsion immédiate sont rapportés par Garasse avec une bonne foi dont il faut lui savoir gré.

(2) Je l'appelle ainsi parce qu'elle se joint à la collection des *Variorum*, mais les notes sont de Bugnot tout seul.

(3) Le *Ménagiana* (éd. de 1715, t. III, p. 39) fixe au 4 juillet 1625 la date de l'arrêt du Parlement de Dijon qui condamna au feu le livre d'Alitophilus. Nous lisons dans la biographie déjà citée de M. Henry : « Il (Barclay) nous légua encore l'*Icon Animorum* : CE LIVRE fut brûlé à Dijon ». Une bévue du même genre, plus fraîchement commise, est à constater au n° 914 du Catalogue, n° 33

Bugnot, qui était, au dire de Ménage, un bénédictin régent en rhétorique au collège de Tiron, a inséré dans la même édition sa réponse à Morisot, qu'il se vante d'avoir mis en poussière. La vérification m'a fait peur et je m'en rapporte à lui. Son *Alitophilus castigatus* forme, comme l'indique Brunet, une sixième partie du *Satyricon* (1).

Il me reste à mentionner une plaquette de trois feuillets, qui s'annexe au même ouvrage depuis l'an 1628.

(mars 1880) de M. Th. Belin. On y lit, après l'annonce de la traduction française de Jean Béraut (n° 39 ci-après) : « Cette satyre (*sic*) violente contre les Jésuites a été condamnée par un arrêt du Parlement de Dijon ».

(1) Je sais qu'en attribuant à Bugnot l'*Alitophilus castigatus* et les notes de l'édition de 1674 (n° 26 ci-après), je me mets en contradiction avec tous les biographes et spécialement avec Ménage qui, à la page 233 de ses *Remarques* distingue formellement l'auteur des annotations de Leyde, 1664 (*sic*), de celui de la vie de Barclay qui est au-devant de l'*Argenis*. Mais j'appuie mon opinion sur des faits : Il n'est pas contesté que cette biographie précédant l'Argénis est de Bugnot. Or quel autre que lui en aurait revendiqué la paternité, en disant, au cours de la curieuse dissertation *De Satyra*, qui ouvre l'*Euphormion* en six parties, que l'on peut recourir, si on veut des détails sur la vie de Barclay, à ce qu'il en a écrit en tête d'une édition de l'*Argénis* qu'il ne précise pas, d'après ce qu'il avait su de Madame Barclay et de son fils pendant qu'ils logeaient au faubourg Saint-Germain lors d'un voyage qu'ils firent de Rome à Paris : « Quod » si scire pluribus cupis, Lector, quis ille fuerit, consule vitam ejus in fronte » Argenidis, ubi mores ejus descripti habentur juxta ea quæ ad me ab ejusdem » Barclaij conjuge, Aloysia Debonnaire, et a filio ejus natu majore Cæsare » Barclaio, dum ambo negotiorum causa ex Italia Lutetiam venissent et pro » aliquo temporis spatio diversarentur in Sancti-Germani suburbio ». Ensuite, en lisant les notes de l'*Icon animorum* de la même édition, on trouve plusieurs fois *Nostra Francia*. Ainsi l'auteur est Français, et l'on s'aperçoit aisément qu'il est catholique, très orthodoxe, tout en paraissant croire un peu à l'influence des astres. Si ce n'est pas notre bénédictin, qui donc est-ce? Je n'ai pas pensé que ce que j'avance sur Bugnot fut infirmé par le silence que garde, à l'égard de sa participation à l'édition de Hack, parue un an après sa mort, l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* de Dom Tassin. Ce qui est dit, p. 81, de l'édition de l'*Argénis* est inexact en plus d'un point. J'ai reconnu, par exemple, à mon grand étonnement, qu'on y renvoie à une critique par l'abbé Josse que celui-ci n'a jamais faite. J'ai lu la préface de l'*Argenis de Barclay*, Chartres, 1732, 3 vol. in-12. Le nom de Bugnot n'y est pas prononcé. Je préfère donc encore la *Bibliothèque historique* de Dom Filipe Le Cerf de La Vieville, La Haye, 1726, in-12, au moins sur ce point, à l'*Histoire littéraire* de Dom Tassin.

Elle est bien de Barclay et porte pour titre *Series patefacti divinitus parricidii,* etc. Bayle l'appelle l'histoire de la *Fougade d'Angleterre*. C'est en effet une narration, qui paraît faite sur le lieu de l'événement, de la découverte de la Conspiration des Poudres en novembre 1605. — Le Roi Jacques, dont la perspicacité à démêler le sens véritable de la fameuse lettre à Lord Monteagle est fort exaltée par Barclay, a écrit lui-même, postérieurement, une relation des mêmes faits, bien plus circonstanciée puisqu'on y trouve le sommaire du procès des coupables. Elle fait partie du Recueil des œuvres latines de ce roi publié en 1619, in-fol., pag. 209-235; le titre est *Conjuratio sulphurea, scripta a rege, sed nomine suppresso.*

Je vais maintenant donner la bibliographie, aussi complète que j'ai pu la dresser, de l'*Euphormion* de Barclay et je propose la classification suivante :

I. Editions originales des différentes parties, et premières réimpressions jusqu'en 1626.

II. Editions à partir de 1628, hollandaises pour la plupart.

III. Traductions.

I

N° 1. Euphormionis Lusinini Satyricon. Londini.....? ..... 1603, in-12 (?)

C'est l'édition originale de la première partie. Elle paraît d'une rareté excessive. Non seulement je ne l'ai pas trouvée à Paris, mais je ne l'ai vue décrite nulle part. Elle n'est pas au British Museum dont l'édition la plus ancienne, d'après ce qu'a bien voulu m'écrire M. Georges Bullen, est celle de 1610 (notre n° 6 sans aucun doute).

Elle ne faisait pas partie de la collection, si riche en spécialités écossaises, du regretté docteur Laing, vendue au mois de décembre dernier par Mrs Sotheby, dont M. Techener m'a communiqué le catalogue. Sur le *Catalogus librorum impressorum Bibliothecae Bodleianae* Oxon. 1843, sq. I. 183, je ne la vois pas figurer non plus. Cependant le libellé du titre de l'édition n° 2 ci-après prouve qu'il doit en exister une antérieure.

Jules Dukas.

La suite au prochai numéro.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Poetes et bibliophiles : les devises des vieux poètes ; étude littéraire et bibliographique par M. Gustave Mouravit. *Paris, Morgand et Fatout*, 1879, in-4, 46 pages.

Un aimable et heureux érudit vient de publier un travail bibliophilique des plus curieux. Elève des Charles Nodier, des Prosper Blanchemain et des autres littérateurs éminents de notre époque, il a voulu lui aussi revêtir d'un style imagé, hardi et savant les recherches de la plus abstraite bibliophilie.

Comme il le dit, avec tant de justesse, l'amour des livres est devenu de nos jours une science pleine d'attraits, qui pare tout ce qu'elle touche et qui touche à tout avec une curiosité aussi infatigable et universelle que fine, perspicace et charmante. L'union si désirable, si heureuse, si rationnelle de la science et des lettres, est désormais un fait accompli : le maître est venu. Charles

Nodier a montré, par la plume et par l'exemple, qu'on ne peut être instruit réellement de tous les secrets de l'art littéraire sans être bibliophile.

M. Gustave Mouravit possède, il l'avoue lui-même, le fanatisme de ces grandes petites choses qui sont un des côtés les plus attrayants de l'amour des livres. Bibliophile passionné et parlant à des bibliophiles, il a donc pu se permettre d'innocentes et charmantes excentricités. En effet n'est-ce pas une adorable excentricité que celle de perdre ses loisirs à recueillir les devises adoptées par les anciens poètes, même les plus oubliés; et non seulement de les recueillir, mais de les classer, mais d'en expliquer l'origine et l'histoire, mais d'en indiquer le sens et le caractère, et enfin d'essayer d'en tirer des enseignements sur la nature et la puissance de l'esprit humain et même sur les révolutions et les progrès que les nations ont accomplis ou subis.

Un philosophe a écrit l'*Esprit des lois*, un bibliophile ne peut-il pas écrire l'*Esprit des devises?* On pourrait dire que l'œuvre de M. Gustave Mouravit est du Montesquieu passé au filtre de Charles Nodier, ou plutôt que le plan du penseur de La Brède est appliqué à la pseudonymie poétique avec le style chatoyant, scintillant et pointillé de l'illustre académicien bibliothécaire de l'Arsenal.

Le but adopté, M. Gustave Mouravit a divisé son travail en quatre parties bien distinctes.

Dans la première, qui sert d'introduction, il a expliqué le sujet de son livre et l'intérêt qui s'attache à la connaissance des devises des poètes.

Dans la seconde, il a traité de l'origine et de l'usage des devises, usage si fréquent qu'une des principales classes de l'Institut lui doit sa fondation.

Dans la troisième partie se trouve expliqué un système de classification des devises à l'aide duquel, et avec une certaine dose de perspicacité, les esprits d'élite peuvent reconstituer la physionomie de certaines écoles littéraires, et peut-être même faire connaître l'esprit et les mœurs d'un siècle, comme à l'aide d'un tibia ou d'une molaire Cuvier reconstituait des espèces disparues de mammouths, ou comme à l'aide d'un chapiteau les architectes érudits peuvent réédifier tout un temple.

La quatrième partie donne enfin une longue liste des devises qui n'ont pas déjà figuré dans la liste publiée par M. Prosper Blan-

chemain. La moisson recueillie par M. Gustave Mouravit ne contient donc aucun des grands noms des poètes du XVIe siècle, mais elle fait passer en revue une foule de lettrés qu'on peut appeler la plèbe littéraire de cette époque célèbre et que la haute critique a eu jusqu'ici le tort grave de trop dédaigner. On peut en effet y découvrir la trace de quelques talents ignorés, et, dans les lettres comme dans la politique, c'est dans les bas-fonds, véritables expressions des idées, des sensations et des passions des masses, qu'on peut découvrir la sève encore grossière, mais pleine de vie et de force, dont le complet développement et la brillante efflorescence doivent laisser une trace dans l'histoire de l'humanité.

Arrivé au terme de son travail, M. Gustave Mouravit se demande si, dans ce temps de gens affairés, pour lesquels l'heure présente n'a de prix qu'à cause du lucre qu'elle doit produire, son livre peut avoir quelque chance de succès, et néanmoins, malgré ses doutes, bibliophile convaincu, il a courageusement repris la sape et les fouilles à travers le passé, espérant, par ses travaux obscurs, parvenir à se survivre. Nous l'en félicitons, et nous sommes garants que son espoir ne sera pas déçu. Il aura donc retiré de ses laborieuses études, non seulement le calme dans sa vie, des forces nouvelles et des heures charmantes, mais aussi l'assurance que ses livres, si recherchés de son vivant et épuisés en quelque sorte avant d'avoir vu le jour, seront encore plus recherchés après sa mort. Quand des œuvres consciencieuses et savantes sont écrites et fouillées avec tant de soin et d'esprit : *la mort n'y mord.*

Ajoutons cependant qu'à force d'étudier les mœurs et les écrits du siècle favori où se sont épanouis tant de *pseudonymies* et tant d'*abstracteurs de quintescence,* M. Gustave Mouravit en a parfumé et teinté son style au point que quelques-unes de ses phrases, recherchées, ciselées, fouillées, approfondies, condensées, équilibrées, ont quelquefois perdu un peu de leur clarté. Il faut même, par-ci par-là, un certain effort de mémoire pour bien suivre la pensée que l'ingénieux écrivain a voulu formuler. En cherchant à rendre ses phrases trop éblouissantes, il les a rendues obscures. Ce défaut n'est pas à la portée de tous les écrivains ; mais c'est un défaut.

Je ne dirai rien du luxe typographique avec lequel le livre est édité ; imprimeur et libraire avaient fait leurs preuves ; mais souvent ils ont mieux réussi.

En compensation cette plaquette est accompagnée d'une très ample table des matières, guide indispensable pour les érudits et pour les curieux, et qui cependant manque trop souvent à des publications importantes.

Jules Delpit.

Dictionnaire du patois normand, en usage dans le département de l'Eure ; *Evreux, Charles Hérissey*, 1879 ; gr. in-8, à 2 col. premier fascicule de 256 pages.

C'est une étude bien intéressante que celle des patois ; on peut ajouter qu'elle est attrayante : elle a un côté scientifique et un côté pittoresque par lesquels elle captive à la fois les savants et les simples curieux. Aux premiers elle découvre une des sources les plus abondantes de la linguistique et de la philologie comparée ; les autres se plaisent à y rencontrer le sens et la raison d'être d'une foule de mots qu'ils ont entendus avec curiosité dans la bouche des campagnards ou des artisans, et qu'ils ont retenus à cause de leur originalité, d'une certaine forme imagée qui les a frappés, qu'ils n'ont pas comprise pourtant tout d'abord, mais qu'ils ont conservés pour ainsi dire instinctivement, parce qu'ils y ont reconnu un certain cachet et comme un problème à résoudre.

Cela ne s'applique pas, est-il besoin de le dire, aux formes grossières et corrompues de mots restés en usage dans la langue écrite dont se compose ainsi en partie le langage vulgaire de la ville et des champs. Bien qu'on les comprenne aussi, abusivement sans doute, sous la désignation générale de patois, ce n'est pas d'eux qu'il s'agit ici. On n'en est plus aujourd'hui à confondre les mots déformés et altérés avec les vocables qui n'ont plus aucun correspondant dans le langage choisi ou élégant des gens cultivés, ou même dans le parler familier des gens du monde, quoiqu'il s'y rencontre, dans ce dernier surtout, bien des mots ou des idiotismes dont la valeur philologique échappe à presque tous ceux qui les emploient, et dont un certain nombre seraient rétablis dans la littérature à son grand profit.

Cette distinction, à la vérité, n'est pas fort ancienne, et les

puristes frappaient du même anathème les vrais dialectes avec ce que l'on avait qualifié, qui dira pourquoi? de patois. C'est encore une conquête de notre siècle que cette introduction des patois dans la science. Il n'y a pas bien des années que l'Académie elle-même écrivait dédaigneusement dans son *Dictionnaire :* « *Patois,* langage rustique, *grossier,* comme celui d'un paysan ou du bas peuple. *Je n'entends point son patois. Il parle un franc patois. Il me dit en son patois.* — On donne aussi quelquefois, *par exception,* le nom de patois à certaines façons de parler qui échappent aux gens de province, souvent même quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire. » L'*Introduction* de notre livre remarque que l'abbé d'Olivet, qui fit longtemps autorité, loin de chercher dans le patois les origines de la langue, demande si ce n'était pas « un reste de ce misérable goût, que, selon lui, nos pères ont eu longtemps pour le burlesque. » *Plebeius seu rusticanus sermo,* répètent à l'envi tous les vieux dictionnaires latins. « Langage corrompu et grossier, tel que celui du menu peuple, des paysans et des enfants, qui ne savent pas encore bien prononcer, *Incultus plebis sermo, vel vernacula lingua.* » (Dict. de Trévoux).

Ménager voyait plus juste : « Parler provincial, qui, *étant jadis un dialecte,* a cessé d'être continué, et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de la province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers. »

Nous n'en finirions pas s'il fallait recueillir toutes les définitions données du patois, définitions qui n'ont rien de commun avec une science qui n'était pas encore créée, mais qui font songer à celle que de malins critiques ont prêtée à une docte compagnie à propos de l'écrevisse.

Mais cette distinction, toute scientifique, que l'on doit faire aujourd'hui en ce qui concerne le patois, doit-elle servir de règle absolue à celui qui se met en quête de mots et de locutions étrangers à la langue littéraire? Si tel est le vrai patois, et c'est ainsi que l'a entendu l'auteur du *Dictionnaire du patois normand,* ou, si l'on veut, pour être plus compréhensif, si telle est la partie du patois qui mérite de faire le souci des savants, on serait peut-être tenté de demander à l'auteur s'il était bien utile de relever dans son livre toutes les locutions, toutes les formes qui ne sont que des altérations, des déviations de formes et de locutions qui ont

conservé le droit de cité. Par exemple *âbre* pour arbre, *ormoire* pour armoire, etc. Quel profit, dira-t-on, la linguistique a-t-elle à en tirer? N'est-il pas à craindre que ces formes ne servent qu'à dérouter les investigations qui ont pour but de rechercher les métamorphoses d'un radical à mesure qu'il s'éloigne du type primitif, les différentes formes qu'affectent les mots dans leur passage de la langue classique, qu'elle soit grecque ou latine, tudesque ou celtique, à la langue moderne? Le savant qui s'est chargé du soin de nous présenter dans une Introduction substantielle l'ouvrage posthume que nous examinons, M. de Blosseville, en a donné une raison qui n'est peut-être pas la meilleure.

« Où commence le patois? Quelles sont ses limites? » nous dit-il d'abord; grosses questions livrées à la dispute! Le patois a ses puristes qui ne veulent admettre, *in patrio sermone,* que des mots consacrés par les vieilles chroniques, les chansons de geste, les lais et les virelais, et, sinon conservés dans leur forme primitive, au moins reconnaissables encore et pouvant produire certificat d'origine plus ou moins celtique, scandinave ou tudesque, d'assez bonne composition d'ailleurs pour les mots dont la provenance est indéchiffrable et permet les suppositions les plus fantaisistes, sans exposer à démonstration contraire. C'est bien dans ce sens exclusif qu'est conçue la définition bienveillante du savant archiviste Léglay : « Langage usité parmi le peuple et dérivé de l'idiome que parlait la société tout entière à une époque déjà ancienne. »

« Autant de glossaires de patois, autant de systèmes exclusifs ou tolérants. Pourquoi les emprisonner entre des dates inflexibles? Se flatterait-on d'être arrivé à une époque d'épuration générale de la langue? Certes, nous vivons à une ère où beaucoup de mots, et les plus caractéristiques peut-être du langage populaire, sont en danger de disparaître, non pour la plus grande gloire de la grammaire et de l'Académie, mais pour faire place à un verbiage sans originalité et tout aussi défectueux. Pas de langue sans patois. Pourquoi n'être indulgent que pour ceux d'une langue morte? Le dorique ou l'attique, dont l'étude est infligée à nos collégiens, ne peuvent avoir d'attrait et de valeur que pour l'érudition. Nos dictionnaires orthodoxes sont destinés à se grossir de mots nouveaux, ne serait-ce que par les progrès des sciences et des arts industriels. Ces naturalisés français ne seront pas plus assurés que

leurs devanciers contre les altérations de forme et de sens. Le kilogramme est déjà réduit de deux syllabes.

« Vous rencontrerez toujours dans le monde des illettrés certains beaux diseurs qu'on ne surprendra jamais au dépourvu d'un mot : ne l'ont-ils pas dans leur mince répertoire, ils l'improvisent pour les besoins du moment avec une véritable faculté créatrice, et souvent ce mot, qui ne renaîtra peut-être jamais sur leurs lèvres, est expressif, imagé, spirituellement imitatif.

« A quoi bon s'échauffer à défendre ainsi les patois ? Leur vitalité saura bien se protéger elle-même. Tant qu'il existera des halles et marchés, des prétoires de justice et des clubs, il y aura des patois. Puissent-ils souvent mériter leur heureuse étymologie, *patrius sermo.* »

Introduire dans un Dictionnaire de patois les néologismes et l'argot, c'est confondre deux choses tout à fait différentes. Le patois est essentiellement historique ; il ne comprend que les langues mortes et les anciens idiomes ou leurs dérivés. Que pour l'édification, l'instruction ou le plaisir de nos arrière-neveux, on se plaise à colliger tous les mots inventés par la science, la fantaisie, ou des besoins nouveaux, que l'on y comprenne ceux du bagne, des mauvais lieux ou des halles, que du tout on compose des dictionnaires d'un nouveau genre, et il y en a déjà, loin de nous en plaindre, nous l'approuverons fort. De pareils livres ont leur utilité, mais elle est toute différente de celle des glossaires de patois.

Pour nous renfermer dans le domaine de celui-ci, nous pensons en principe qu'entre un exclusivisme trop spécialement scientifique et un système de compréhension qui ouvre la porte à tout venant, même en n'en réservant l'entrée qu'aux formes multiples des mots anciens, il y aurait un juste milieu, une mesure où se trouve le vrai, l'utilité de l'entreprise : *Ultrà citràque nequit consistere rectum.* Que l'auteur ne s'y soit pas toujours exactement maintenu en admettant des mots du genre de ceux que nous avons signalés, nous le pensons. Nous hésiterions pourtant à lui en faire un grief. Il y a tout d'abord à cela une raison qui lui est personnelle. Le livre qui nous occupe est une publication posthume. Cette circonstance suffit pour expliquer quelques imperfections, aussi bien dans la conception de l'œuvre que dans les détails de son exécution, en même temps qu'elle désarme la critique. Laissons au lec-

teur le soin de noter les défectuosités, suivant son goût, ses idées, sa manière de comprendre le sujet. Quant à nous, nous hésitons à demander un compte bien sévère à un auteur qui n'a pas pu donner à son œuvre ce dernier coup, ces retouches que suggère le travail, en apparence matériel, de la correction des épreuves. Nous nous rappelons qu'il n'a pas non plus été à même de profiter des travaux les plus récents de la science, et Dieu sait de quel train elle marche depuis les applications de la vapeur et de l'électricité! Elle va d'un tel pas, qu'à moins d'être tout à fait de ses adeptes on a peine à la suivre. C'est de 1867 que M. Robin a daté les *Observations* préliminaires sous le bénéfice desquelles il songeait à offrir son livre aux lecteurs, et ce n'est qu'après douze années qu'ils en prennent possession.

Au surplus il y a peut-être quelque utilité à recueillir les formes corrompues de mots restés en usage : beaucoup d'entre eux sont des exemples pratiques du procédé inconscient, et en quelque sorte mécanique, à l'aide duquel chaque race, chaque peuple, suivant son génie, a transformé graduellement les langues mortes aujourd'hui en idiomes modernes. Ce qui abonde en pareil cas ne nuit pas, et mieux vaut avoir relevé un mot sans intérêt, qui n'apprend rien, que d'en omettre qu'une étude mieux dirigée fera moins dédaigner. La science retrouvera bien les siens. Ce n'est au demeurant pas un médiocre service lui rendre, que de préparer par de patientes recherches des matériaux qu'elle pourra élaborer. Le même motif nous porte à être indulgent pour certaines étymologies hasardées ou insuffisantes. Dans l'état de la philologie, un glossaire ne peut pas être parfait; sur bien des points il ne peut qu'offrir des conjectures, proposer des hypothèses.

En résumé, le Dictionnaire des patois normands, usités dans l'arrondissement de Pont-Audemer, est digne de ses aînés. Il est très complet, les notices de certains mots sont traitées avec beaucoup de soin. L'exécution met en évidence de longues et sérieuses recherches, et témoigne du soin, de la compétence avec lesquels l'auteur les a dirigées.

Cette publication est faite par la Société libre d'agriculture, sciences et arts de l'Eure : elle est due à son initiative, à son inspiration; c'est un nouveau titre à l'estime et à la reconnaissance des savants, des lettrés et des curieux, car tous sont appelés également à profiter de ses travaux. Depuis près de cinquante

années qu'elle existe, sous la direction de présidents, parmi lesquels on lit des noms comme ceux d'Aug. Le Prévost et de Léop. Delisle, pour ne parler que de ceux qui appartiennent aux sciences historiques, cette Société a rendu de réels et nombreux services. Mais les présidents passent, et les secrétaires perpétuels restent : l'incarnation des Sociétés savantes, ce sont eux ; le secrétaire perpétuel, c'est la Société savante faite homme ; celle de l'Eure, sous ce rapport, n'a rien à envier à ses émules les mieux partagées. Depuis trente ans bientôt, M. Em. Colombel en est la personnification ; il est l'exécuteur de ses délibérations, bien souvent le promoteur, l'inspirateur de toutes les excellentes choses qu'elle fait. Pour elle il a lutté contre bien des obstacles ; pour elle il a combattu le grand combat contre les puissants, à une époque où son existence était menacée par une administration autoritaire et jalouse qu'offusquait son influence et qui voulait anéantir en elle ce qu'elle regardait comme un foyer de libéralisme et d'opposition. C'est qu'elle avait étendu partout son action : sur l'agriculture, par des Comices, des concours, des primes, des cours publics, la création d'un jardin botanique ; sur les lettres, l'histoire, l'archéologie, par de sérieux travaux d'érudition. Dans ce domaine, elle ne s'est pas bornée à donner asile dans le Recueil, aujourd'hui volumineux, de ses travaux à de simples notices, à des dissertations sur des sujets variés d'histoire ou d'archéologie locale ; elle a compris que la mission d'une Société de ce genre est plus haute à la fois et plus large ; que, n'ayant pas à compter avec le temps, il lui appartient, mieux qu'à de simples particuliers, d'entreprendre et de mener à bien des travaux d'ensemble et de longue haleine, d'un intérêt plus général, et auxquels viennent concourir tous les hommes de bonne volonté. C'est à cette pensée que l'on doit : *L'Histoire des classes agricoles en Normandie,* œuvre de premier ordre couronnée par la Société, et par laquelle se révéla un savant distingué, M. Léop. Delisle. — *Le Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure,* par MM. Le Prévost, Louis Passy et Léop. Delisle. — *Les Documents, ou les Etats de Normandie sous la domination anglaise,* par M. de Beaurepaire ; — auxquels il faut ajouter d'autres travaux aussi importants : *La Carte géologique de l'Eure ; le Dictionnaire topographique de l'Eure,* etc. L'année qui vient de finir a vu l'œuvre de la Société s'enrichir de deux ouvrages également considérables : *L'Art préhistorique dans*

l'Ouest et notamment en Haute-Normandie, par M. de Pulligny, livre dont nous aurons bientôt à rendre compte, et *le Dictionnaire du patois normand,* qui comprendra plusieurs volumes et sera le monument le plus considérable du genre qui ait encore été publié.

E. Dramard.

Histoire de l'abbaye d'Avenay, par Louis Paris, bibliothécaire d'Epernay. *Paris,* 1879 ; 2 vol. gd in-8 de 527-510 pages. — Prix : 14 fr.

M. Louis Paris avait depuis longtemps réuni les matériaux d'une histoire de son pays natal, et, détourné par d'autres soins, il ne songeait déjà plus à les utiliser, quand, par une heureuse inspiration, l'Académie de Reims mit précisément au concours l'histoire de l'abbaye d'Avenay. C'était, comme s'exprime spirituellement l'auteur dans sa courte préface, « m'atteindre à l'endroit sensible et réveiller en moi une passion mal éteinte. » Réjouissons-nous de l'appel adressé par l'Académie de Reims aux érudits champenois. Nous devons à cette initiative un excellent ouvrage, nourri de faits, plein d'un suc généreux, *succi plenum,* et comme seul pouvait nous le donner un travailleur d'autant de zèle et d'autant de mérite que l'ancien directeur du *Cabinet historique,* traitant avec des ressources toutes spéciales un sujet de prédilection.

L'histoire de l'abbaye d'Avenay est aussi l'histoire de la ville de ce nom et du pays environnant. Les deux histoires, dit très bien M. L. Paris (*Préface* déjà citée) « se confondent habituellement par une continuité de rapports, d'actes et de transactions qui intéressent à un égal degré l'une et l'autre partie. » Le savant écrivain a su contenter aussi bien les hommes versés dans la connaissance des choses ecclésiastiques, que ceux qui ont plus particulièrement étudié les choses de l'ordre civil, et, par exemple, il a obtenu les suffrages de l'école bénédictine représentée par l'éminent continuateur du *Gallia Christiana,* dom Piolin (1), non moins

(1) *Polybiblion* d'octobre 1879, p. 332-334, et de mars 1880, p. 249-250.

que ceux de l'Ecole des Chartes représentée par un de ses plus brillants élèves, M. Camille Rivain (2).

M. L. Paris a consacré une notice distincte à chacune des quarante-quatre abbesses qui se succédèrent à Avenay depuis la première moitié du VIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe (1790). La longue et vénérable série est ouverte par Madame Sainte-Berthe; elle est fermée par Madame Marguerite Cossart d'Espiès. Chacune des saintes femmes qui, pendant plus de onze cents ans, ont gouverné l'abbaye d'Avenay, a trouvé dans M. Paris le biographe le plus attentif, le plus consciencieux, le plus dévoué. Rien n'est avancé témérairement : le lecteur marche partout sur un terrain aussi solide que l'était le pavé de l'antique église, dont une photographie (tome II, entre la page 52 et la page 53) nous permet d'admirer le magnifique portail. Pour nous bien faire connaître non seulement l'administration de toutes les abbesses d'Avenay, mais encore l'origine de chacune d'elles, et par suite leur généalogie, l'excellent historien a consulté avec la plus sûre critique une masse effrayante d'imprimés et de manuscrits, de manuscrits surtout. Les dépôts publics de Paris, comme les dépôts publics de la Champagne, lui ont livré tous leurs trésors. Tant de ressources mises aux mains d'un travailleur des plus expérimentés lui ont permis de compléter et de rectifier bien souvent le *Gallia Christiana* et autres recueils justement renommés.

En dehors du sujet principal, si magistralement traité d'un bout à l'autre, M. Paris a, chemin faisant, éclairé d'une vive lumière diverses questions intéressantes, et l'histoire générale, la biographie, l'économie politique, auront fort à profiter de ses judicieuses observations. Il y a même parfois, dans ces graves volumes, quelques piquantes anecdotes que l'on peut comparer à ces gais rayons de soleil qui se glissent à travers un ciel un peu sombre. Citons notamment (t. II, *Appendice*, p. 398-405) le léger et attrayant chapitre sur Mademoiselle de Navarre et son *ami* Marmontel.

Nous venons de parler de l'*Appendice*. Là se pressent (de la page 53 à la page 502) plus de cent importantes ou curieuses pièces justificatives. Rarement, on en conviendra, texte a été plus richement accompagné de preuves. Les érudits se délecteront en lisant ces pièces si bien choisies, si bien publiées, et qui, à leurs

(2) *Revue des questions historiques* du 1er avril 1880, p.

yeux, seront un ornement autant qu'une garantie. Tout en félicitant M. Paris d'avoir fait si large mesure aux amateurs de vieux documents, je lui demanderai la permission de lui adresser — avec cette sincérité qui est due à ceux que l'on estime — un tout petit reproche. Je regrette qu'il n'ait pas séparé les *boucs* des *brebis,* qu'il n'ait pas indiqué que tels documents avaient été déjà imprimés, que tels autres étaient inédits. C'est tout ce que je trouve de plus grave à lui objecter, et l'on voit que mon reproche rentre, par son insignifiance même, dans la catégorie de *ces reproches qui louent,* selon la fine expression d'un de nos plus célèbres moralistes.

Il ne me reste plus qu'à former deux souhaits : l'un pour que l'*Histoire de l'abbaye d'Avenay* obtienne, en Champagne comme partout, le grand et durable succès qu'elle mérite ; l'autre pour que M. Louis Paris nous donne encore divers autres travaux non moins dignes du favorable accueil d'un public d'élite, et pour qu'il augmente ainsi la réputation d'heureuse fécondité d'une famille où les *vétérans* rivalisent d'ardeur avec les *jeunes soldats,* où les *rameaux d'or* sont, par un rare privilège, non pas seulement *successifs,* mais encore *simultanés,* et où, près du critique qui publiait, à la fleur de l'âge, l'*Histoire politique de Charlemagne* et qui, depuis ce brillant coup d'essai, n'a cessé de travailler *comme quatre*... académiciens des plus vaillants et des plus forts, deux quasi-octogénaires nous instruisent et nous charment par des livres qui s'appellent *Guillaume de Tyr* et l'*Abbaye d'Avenay,* qui s'appelleront la *Vie privée de François Ier*, etc.....

Philippe Tamizey de Larroque.

UNE VENTE A LONDRES

C'est le 1er décembre et jours suivants qu'a eu lieu à Londres l'*Auction* d'une première partie des livres de feu David Laing, esq., le savant et sympathique bibliothécaire d'Edimbourg. Cette première vente, qui sera prochainement suivie de deux autres plus importantes, a déjà rapporté, dans onze vacations, une assez jolie somme: 12,956 l. st., c'est à dire environ 325,000 fr.; 13,288 l. st. suivant le *Times*.

En rendant compte de cette vente, nous nous abstiendrons soigneusement de tout ce qui pourrait ressembler à une critique du goût de la plupart des amateurs français actuels en fait de livres, de la recherche exclusive et passionnée de certains ouvrages trop dédaignés naguère. Loin de nous la pensée de manquer de respect à la royauté de la mode, pas plus qu'à aucune autre! On nous permettra seulement de faire remarquer que la plupart des bibliophiles anglais ne sont pas de ceux qui s'occupent uniquement de leurs livres pour les faire habiller magnifiquement et les enfermer ensuite dans des armoires hermétiquement closes, « sans doute par crainte qu'il n'y revienne des esprits, » comme disait l'auteur des *Guêpes*. Ayant parfois la fantaisie de lire les volumes qu'ils possèdent, les amateurs anglais s'occupent d'abord de la valeur intrinsèque du livre; la condition de l'exemplaire ne vient qu'en seconde ligne. Ce n'est pas qu'ils ne sachent apprécier et bien payer (trop bien quelquefois, hélas!) ceux d'une beauté exceptionnelle. Mais, en ceci comme en tout, la fantaisie, chez les Anglais, ne nuit pas aux idées pratiques. Ils pensent que les bibliothèques doivent avant tout se

composer de livres, et non uniquement de reliures de tel ou tel artiste en vogue. On n'est pas parfait !

Avant tout, nous devons accomplir un acte de justice, et aussi un devoir de reconnaissance personnelle, en rendant hommage à la mémoire du possesseur de la précieuse bibliothèque dont il s'agit ici. David Laing était un bibliothécaire modèle, recommandable par sa vaste érudition, sa modestie, l'aménité de son caractère ; enfin et surtout par sa sympathie pour la France. Il nous est doux de rappeler ici que, lors d'un voyage fait par nous à Edimbourg en 1859, nous avons trouvé le *cicerone* le plus empressé, le plus infatigable dans M. Laing, auquel, il est vrai, nous étions recommandé spécialement par le duc d'Hamilton, qui nous honorait de son amitié. M. Laing nous fit connaître toutes les richesses des bibliothèques d'un pays, où l'on compte par centaines les amateurs ayant la passion des bons et beaux livres, et les moyens de la satisfaire. Il avait l'attention délicate de nous faire voir, de préférence, les livres français anciens, si nombreux dans les bibliothèques écossaises, où ils ont été recueillis avec empressement dans tous les temps, mais surtout à l'époque de la Révolution. Disons enfin que cet aimable érudit n'était pas de ceux qui se confinent systématiquement dans le passé ; sa conversation faisait assez voir qu'il n'était pas moins au courant du mouvement littéraire et scientifique moderne de la France que de ses trésors anciens.

Voici maintenant la nomenclature des articles les plus remarquables de cette première vente, avec l'indication des prix. Parmi les livres anglais, nous ne mentionnons que ceux qui se sont vendus 20 l. st. (500 fr.) et au dessus.

PREMIÈRE VACATION

104. Barbour (G.). Actys and Lyfe of Robert Bruce... *Edinburgh,* Robert Lekpruik, M. D. LXXI; exemp. *probablement unique* de l'édition originale, in-8, mar. olive doub. de mar. bleu (im-

parfait du premier feuillet de la préface, et titre refait à la plume). — Vendu 142 l. st. (3,550 fr.).

124. Bassentin, Escossois. Paraphrase de l'Astrolabe. Fig. sur bois. *Lyon,* 1555; vol. *très rare.* — 5 l. st. 5 sch. — Le texte latin du même ouvrage, imprimé par de Tournes, 1599. — 7 l. st. 15 sch. (n° 336).

130. Beaugué (Jan de). Histoire de la guerre d'Escosse. In-8. *Paris,* 1556; très rare. — 5 l. st. 2 sch. 6 p.

142. Belleforest (F. de). L'Innocence de Marie, royne d'Escosse. (S. l. n. d.), 1572; bel exemplaire, *rare.* — 4 l. st. 15 sch.

167. Beze (Th. de). Harengue devant le Roy, etc. 1561. — Seconde harengue. 1561. — Complaintes et regrets de tous Estats, par J. G. (en vers). *Très rare. Rouen, s. d.* — Bresmetot (M. de). Oraison, 14 nov. 1561. *Caen,* 1561. — Ample discours des Actes de Poissy. *S. l. n. d.* — L'Extrême-Onction de la marmite papale, par Jo. du Ch. 1561. — Nile (S.). De la Primatie du pape. 1562. — Prognostication, par Jean d'Ongoys. *Rouen,* 1571. En tout 8 pièces in-8, rel. en un vol. — 16 l. st. 10 sch.

168. La Sainte Bible (angl.), avec la musique des psaumes chantée dans les églises d'Ecosse. Front., titre gravé, anc. rel. mar. *Edinburgh,* 1633 ; bel ex. — 26 l. st.

187. Abbotsford club Publication. 34 vol. in-4. *Edinb.*, 1835-66. — 52 l. st. 10 sch.

214. America. Cosmographiæ introductio. Insuper quattuor Americi Vespucii Navigationes. Fig. sur bois. *Argentorati,* J. Grüniger, 1509; *rarissime.* — 25 l. st.

238. Arfeville (Nicolay d'). Navigation du roy d'Escosse Jaques V autour de son royaume et Isles Hebrides et Orchades soubz la conduicte d'Alexandre Lyndsay, excellent pilote escossois. In-4, cartes, cuir de R. (exemplaire très maculé). — 47 l. st.

On ne connaît d'autre exemplaire de cet ouvrage que celui du *British Museum,* dit le catalogue. Cependant nous en trouvons un dans le catalogue de M. Fontaine, libraire, coté au prix de 1,500 fr., et un autre dans le cabinet de Léon Techener.

286. Bannatyne club Publications. Collection complète. — 200 l. st.

288. Barclay (A.). Eglogues (en vers). H. Powell, 1548.

Exemplaire taché et raccommodé, vendu néanmoins 20 liv. 10 sch.

DEUXIÈME VACATION

352. Blackwood (A.). Martyre de Marie, royne d'Escosse. In-12, vélin. *Edinb.*, 1587; rare. — 9 l. st.

370. Bodrugan (N. Adams). Traité sommaire des droits de S. M. le Roi d'Angleterre sur le royaume d'Ecosse (en anglais). R. Grafton, 1548; in-12, rel. anglaise de *Bedford*, livre extrêmement rare. — 27 l. st. 10 sch.

394. Boyd (Z.). Last Battell of the soule in Death. 2 vol. in-8. *Edinb.*, A. Hart, 1629; rel. en maroq., avec une dorure éclatante assez mal assortie au sujet de l'ouvrage : « La Dernière Bataille de l'âme dans la mort! »

Ce livre rarissime s'est vendu 52 liv. st. (un peu plus de 1,300 fr.).

404. Breviarium secundum ritum Romanæ Ecclesiæ cum Calendario. In-8, 2 vol. *Venetiis*, N. Jenson, 1842; imp. sur *vélin*, nombreux encadrements avec fleurs, volutes et figures grotesques, dessinées et en partie coloriées par un habile artiste, lettres initiales peintes et dorées, armoiries, etc., mar. vert. — 93 l. st.

On ne connaît de ce Bréviaire qu'un seul autre exemplaire, celui de notre Bibliothèque nationale.

439. Buchanan (G.). Histoire de Marie, royne d'Escosse, touchant la conjuration faicte contre le roy et l'adultère commis avec le comte de Bothwel. Petit in-12, maroquin v. *Edinbourg* (sic), T. Waltem, 1572. — 8 l. st.

Edition fort rare de ce libelle. Le lieu et le nom de l'imprimeur sont supposés.

484. Burne (N.). Disputation concerning the Controversit... in the Realme of Scotland. *Pareis* (sic), 1581. — Ane Admonition to the antichristian ministers in the deformit Kirk of Scotland (in scottish verse). *Id., id.;* 1 vol. petit in-12. — 24 liv. st. 10 sch.

Pièces extrêmement rares, surtout la seconde. L'auteur, d'abord calviniste, professeur de philosophie au collège Saint-Léonard (S. Andrews), se convertit ensuite au catholicisme et attaqua violemment ses anciens coréligionnaires réformés ou *déformés*, comme il les appelait. L'exemplaire de la *Disputation* était complet, ce qui n'est pas commun. Les feuillets 103-4, contenant la traduction en vers écossais — et nullement *gazée*, au contraire — d'une pièce latine de de Bèze (*Candida et Audibertus*) qui n'a rien de *candide*, ont été arrachés dans nombre d'exemplaires par des *clergymen* pudibonds.

497. Burns (R.). Poems, la plupart en dialecte écossais. Veau f. *Kilmarnock*. 1786. — 90 l. st. (2,250 fr.).

Edition originale très rare, avec autographes de Burns ajoutés.

514. Le Cabinet satyrique. *Paris*, 1620; vélin, bel exemplaire. — 6 l. st. 2 sch. 6 p.

594. Bute (G. Stuart, comte de). Botanical Tables with Glossary. 9 vol., nombreuses figures coloriées, gravées par J. Miller. — 77 l. st.

L'un des *douze* exemplaires de cet ouvrage, qui a coûté, dit-on, plus de 10,000 l. st. à établir, et dont les planches ont été détruites après le tirage. Cet exemplaire, qui est celui de lord Bute lui-même, relié en veau fauve plein avec ses armes, avait été payé après sa mort (en 1798) 120 l. st. par son petit-fils Charles, depuis lord Stuart de Rothsay. L'exemplaire offert à la reine Charlotte a été poussé en 1819 jusqu'à 117 l. st., et se trouve maintenant au *British Museum*. Le catalogue anglais, auquel nous empruntons ces détails, ajoutait que, tous les autres exemplaires des *Botanical Tables* étant maintenant casés dans des bibliothèques publiques, il y avait grande apparence que celui-ci serait le dernier qui paraîtrait dans une salle de vente. Malgré tous ces motifs de *great attraction*, on voit qu'il n'a pu atteindre le prix de 2,000 fr. *Habent sua fata libelli!*

622. Cervantes Saavedra (M. de). Don Quixote. *Madrid*, 1608; édition originale. — Seconde partie. *Id.*, 1615; édition originale, 2 vol. in-8, v. f. ant. — 192 l. st. (plus de 3,800 fr.!!!)

Livre très rare et très bel exemplaire, mais prix vraiment trop beau!

623. Même ouvrage, traduit en anglais par T. Shelton. Ed. Blount, 1612-20; 2 vol., mar. rouge, bel exemplaire, auquel on a ajouté une suite de vignettes d'une édition française (?). — 55 l. st.

647. Biblia latina. *Nurembergæ*, A. Koburger; très bel exemplaire dans sa reliure primitive en peau de truie gaufrée, avec fermoirs. — 84 l. st. (2,100 fr.).

Ce prix, véritablement extraordinaire aujourd'hui pour un incunable, a scandalisé quelques amateurs présents à la vente; l'un d'eux a même affirmé que cette Bible ne valait pas plus de 300 fr. Pourtant nous ne sommes pas fâché de voir une belle Bible du xve siècle se payer, une fois par hasard, aussi cher qu'un exemplaire de *Daphnis et Chloé* ou des *Fables de Dorat*.

655. Bochas (J. Boccace). Fall of Princes, Princesses and other nobles (trad. en vers par J. Lydgate). R. Pynson, 1527; fig. sur bois.

Exemplaire dans sa reliure primitive en bois et cuir gaufré. Le dernier exemplaire de ce livre rare qui a passé en vente avait été adjugé à 22 l. 10 sch. Celui-ci s'est vendu quatre fois plus cher, 87 l. st. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. « Les infortunes des princes et princesses, » jamais ce sujet n'avait offert un si poignant intérêt d'actualité.

656. Boethii (Hectoris). Scotorum Historia. *Paris,* 1526; édition originale, exemplaire offert au roi Jacques V, dans sa *reliure* primitive aux armes d'Ecosse. — 71 l. st.

Livre rarissime, sinon unique.

671. Bry (Th., J. et I. de). Collectio Peregrinationum in Indiam Occidentalem. *Francof. et Oppenheimii,* 1590-1619; 9 parties en 2 vol. in-4 vélin, les part. 10 et 11 non reliées. — 38 l. st. 10 sch.

672. Les mêmes. Col. Per. in Ind. Orientalem. Part. I à XI, anc. rel. française en maroq. r. *Francof.,* 1598-1619. — 24 l. st. 10 sch.

Exemplaires avec marges d'inégale grandeur, et vendus sans garantie, ce qui explique la modicité relative du prix.

TROISIÈME VACATION

682. Calvini (J.). Christianæ Religionis Institutio. *Basileæ,* 1536; in-8, v. ant. — 37 l. st.

Bel exemplaire de l'édition originale de ce célèbre ouvrage. Cette édition est tellement rare, que la bibliothèque publique de Genève, ce sanctuaire calviniste, n'avait pu encore s'en procurer qu'un exemplaire défectueux.

684. Calvin (J.). Briève instruction pour armer tous bons fidèles contre les erreurs de la secte commune des Anabaptistes. *Genève,* 1544. — Contre la secte phantastique et furieuse des Libertins qui se nomment Spirituels. *Id.,* 1545; 2 tomes en un vol. (très rare). — 6 l. st. 10 sch.

Voir plus loin d'autres ouvrages de Calvin en éditions originales, nos 3279, 3359, 986.

776. Cockburni (P.). In Dominicam orationem pia meditatio. *In Civitate S. Andreæ,* J. Scot, 1555; in-8, maroquin bleu. — 45 l. st.

Très bel exemplaire d'un livre rarissime.

798. Confession of the Fayth and Doctrin, beleved and professed by the Protestantes of Scotland *Edinb.,* R. Lekprewik, 1561; in-8, v. ant. — 62 l. st. 10 sch.

Bel exemplaire d'un livre non moins rarissime. Lettre de W. Herbert ajoutée. Ce même exemplaire n'avait été payé que 5 l. st. 15 sch. à la vente Chalmers, en 1854!

799. Confession of Faith, and larger and shorter catechism. Mar. r. — 35 l. st. (Imprimé à *Amsterdam,* en 1649, par L. Elzevir pour A. Wilson, libraire à Edinburgh).

Au dire du catalogue, ce catéchisme écossais serait peut-être le plus rare des Elzévirs, sans excepter le légendaire *Pâtissier françois.* Ce qui est certain, c'est qu'il a échappé à Brunet, à Lowndes et autres patriarches de la bibliographie.

899. Constantini Harmenopuli Epitome Juris civilis... *Parisiis,* apud C. Wechelum, 1540; in-4, imprimé sur vélin, rel. anc. en mar. r. — 29 l. st.

Sûperbe exemplaire d'un des ouvrages d'un juriste autrefois célèbre, qui n'est plus guère connu aujourd'hui que par cet hémistiche du plaidoyer de l'Intimé dans les *Plaideurs :*

Harmenopul, *in Prompt...*

Cet exemplaire porte la dédicace autographe suivante : Andreas Wechelus Nicolao Judici dono dedit. Il serait curieux de rechercher quel pouvait être ce *juge Nicolas,* auquel l'éditeur faisait hommage d'un si beau livre.

902. Cook (E.). Sot-Weed Factor, or Voyage to Maryland, in burlesque verse. 1708. — 41 l. st.

963. Dialogue (en espagnol) de Mercure et Caron sur la guerre entre les rois de France et d'Angleterre et l'empereur. — Dialogue (id.) sur les événements arrivés à Rome en 1527 (la prise de cette ville par l'armée de Bourbon). *S. l. e. a.,* deux pièces reliées en un vol. — 19 l. st. 10 sch.

982. Cabinet du roy. Tableaux, statuettes et bustes des maisons royales. 95 planches gravées par Goyton. *Paris,* 1677; in-fol. — 31 l. st.

Exemplaire de Louis XIV, en mar. r., avec ses armoiries; épreuves néanmoins médiocres.

986. Calvin (J.). Institution de la religion chrétienne. 3 vol. *Genève,* 1566; bel exemplaire, grand papier, v. f., *Derome.* — 14 l. st. 14 sch.

QUATRIÈME VACATION

1028. Davelourt (D. Escossois). Trois traictez sur le fait de l'artillerie. 4 parties en un volume. *Paris,* 1616-19. — 6 l. st. 17 sch. 6 p.

Rarissime. Napoléon Ier, qui croyait que ce livre avait été imprimé en Angleterre, en fit chercher vainement un exemplaire.

1050. De Foe (D.). Adventures of Robinson Crusoe, with the

serious Reflections. 1719-20; 3 vol. avec portrait, frontispice et cartes, v. — 31 l. st.

Edition originale et très rare de ce célèbre ouvrage.

1078. Dibdin (T. F.). Voyage bibliographique, etc., dans le nord de l'Angleterre et en Ecosse (en anglais). 1838; 3 vol., gr. pap., fig. sur Chine. — 36 l. st. 10 sch.

Exemplaire de souscription de M. Laing, non rogné ni coupé.

1129. Elder (John). Copie of a Letter sent in to Scotland (à propos du mariage de Philippe, prince d'Espagne, depuis Philippe II, avec Marie, reine d'Angleterre, de la mission du cardinal Poole, etc.), (en anglais). John Waylande (1555); in-8, anc. rel. angl., mar. v. — 28 l. st.

Cet exemplaire a appartenu d'abord à lord Oxford. Il a fait partie successivement de plusieurs bibliothèques célèbres, notamment de celle de R. Heber, qui l'avait payé 8 l. st. 8 sch. à la vente Bindley. On y a joint une note manuscrite très intéressante de J. Anderson, savant antiquaire.

1131. Eleri (F.). Cantica sacra... *Hamburgi,* 1588; bel exemt plaire, dans sa première reliure, de ce livre rare, importan- pour l'histoire de la liturgie protestante et de la musique religieuse au xvie siècle. — 17 l. st. 5 sch.

1138. Ennetières de Beaumé (J. d'). Le Chevalier sans reproche Jacques de Lalain. *Tournay,* 1633; fig., mar. r., aux armes de Madame de Pompadour. — 15 l. st. 10 sch.

Exemplaire très court de marges et malpropre.

1159. Excerpta Scotica. Collection de 29 pièces, tirées à très petit nombre, sur les affaires d'Ecosse, publiées par J. Maidment. *Edinb.,* 1825; avec une lettre autographe de l'éditeur ajoutée, demi-rel., mar. v., non rogné. — 21 l. st.

1161. Fabliaux et contes des poètes françois des xie-xve siècles... Edition Méon. *Paris,* 1808; 4 vol. in-8, grand papier, maroq. olive. — 9 l. st.

1205. Forme and Maner of Examination befoir the Admission to ye Tabill of ye Lord... *Edinburgh,* Henrie Charteris, 1581. — 70 l. st.

Exemplaire indiqué comme probablement unique.

1209. Drummond of Hawthorn Denne (W.). Poems, seconde édition. In-4, rel. ang. de *Lewis. Edinburgh,* A. Hart, 1616.

1210. Du même. Flowres of Sion (en vers) and Cypresse Grove (prose). 1623. — 25 l. st. 10 sch.

Edition originale, avec un appendice manuscrit de trois feuillets. Très rare.

1225. Eden (R.). History of Travayle in the West and East Indies, aug. and fin. by R. Willes. In-4. R. Jugge, 1577; maroq. r., relié par C. Murton. — 23 l. st. 10 sch.

Bel exemplaire d'un livre rare.

1268. Fergusson (D.) Scottish proverbs. Mar. *Edinburgh,* 1641. — 20 l. st.

Première édition, très rare. L'exemplaire de la vente Hibbert n'avait été vendu que 5 l. st. 5 sch. C'est par erreur que le bibliographe anglais Lowndes a dit que l'édition originale de ces proverbes écossais était de 1598. Cette année est celle de la mort de l'auteur.

1278. Foliot (Gilberti, Episcopi londinensis). Expositio in Canticum Canticorum. Grand papier, maroquin. 1638. — 29 l. st. 10 sch.

C'est un peu cher, mais il faut ajouter que cet exemplaire est celui de Charles Ier et relié à ses armes.

1282. Forbes (John). Chansons, madrigaux et motets à trois, quatre ou cinq parties, avec une courte introduction sur l'étude de la musique par T. Davidson (texte anglais). Deuxième édition, maroquin. reliure de *Lewis. Aberdene* (sic), G. Forbes, 1666. — 37 l. st.

Ce recueil, qui coûtait originairement 5 l. st. 12 sch., est devenu très rare, et Forbes est lui-même un des rares compositeurs de talent qu'ait produits l'Angleterre. Plusieurs morceaux de lui ont été gravés dans le recueil des plus beaux chants d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, publié récemment par M. Pagans.

1291. Fraser (W.). Memorials of the Montgomeries, Earls of Eglinton. 1859; 2 vol. in-4, nombreuses illustrations, ouvrage non mis dans le commerce, ex. non coupé. — 21 l. st.

1303. Gathering of the Holie Signes, etc. In-4. *Edinburgh,* R. Lekprevik, 1565; cuir de Russie, *Lewis.* — 20 l. st.

Ouvrage très curieux de polémique et de théologie catholique, traduit du français en écossais. On y énumère tous les sacrifices et cérémonies de l'Ancien Testament qui peuvent être considérés comme des prototypes symboliques de la Messe. Le catholicisme ayant succombé en Ecosse, ce livre, comme tous ceux du même genre, est devenu extrêmement rare ; la plupart des exemplaires ont péri.

1323. Golagrus and Gawane and other Ancient Poems... L'un des quatre exemplaires imprimés sur vélin de la réimpression éditée par D. Laing lui-même en 1827, de ces anciens poèmes imprimés à Edimbourg en 1508 par W. Chapman et A. Myllor.

Ces quatre exemplaires sur vélin et un sur papier sont les seuls de cette réimpression qui soient parfaitement intacts. Tous les autres ont été plus ou moins endommagés par un incendie chez le libraire. Cette circonstance a donné une grande valeur aux cinq exemplaires préservés; celui de Laing a été vendu 71 l. st. (près de 1,800 fr.).

1328. Dalrymple of Stair (Sir J.). Institutions of the Law of Scotland. *Edinb.*, 1681; in-fol., maroquin r., riches compartiments et dentelles à petits fers, encadrant les armoiries du roi Charles II, auquel cet exemplaire fut offert. Ce livre, magnifique spécimen de la reliure écossaise de ce temps-là, a été, après une lutte mémorable, adjugé, moyennant 295 l. st. (plus de 7,375 fr.), au comte de Stair, l'un des descendants de sir John Dalrymple. Si c'est là une folie, il en est d'encore plus ruineuses, et qui laisseront plus de regrets.

1360. Foxe (J.). Acts and Monuments of these latter and perillous Daves, etc., *ou* Book of martyrs (Livre des martyrs protestants sous le règne de Marie). 2 part. in-fol., fig. sur bois, mar. John Daye, 1562-1563.

Première édition, d'une insigne rareté, dont on ne connaît pas d'exemplaire irréprochable. Celui-ci, qui contient 17 feuillets réimprimés, n'en a pas moins été vendu 50 l. st.

1363. Froissart. Chroniques..., traduction anglaise de Johan Bourchier. W. Myddylton et R. Pynson, 1525; deux tomes en un vol. in-fol., bel exemplaire à grandes marges, mais dont le titre et le dernier feuillet sont refaits à la plume. — Aussi il ne s'est vendu que 28 l. st., tandis que celui de la vente Sykes avait monté à 42 l. st.

CINQUIÈME VACATION

1417. Gordon (J. de), sieur de Long-Orme. Panégyrique de congratulation pour la concorde des royaumes de la Grande-Bretagne en unité de religion et unique royauté, à Jacques, roy d'Angleterre et d'Ecosse. *La Rochelle,* 1603; in-12, autographe de l'auteur ajouté. — 5 l. st. 5 sch.

Rarissime. Non cité par Lowndes.

1424. Gowreis Conspiracie. Mar. r. *Edinb.*, R. Charteris, 1600. — 22 l. st. 10 sch.

Très rare. Lowndes ne connaissait pas d'exemplaires de cette édition ayant passé en vente publique. Un exemplaire de celle de Londres avait été adjugé seulement 3 l. st. 10 sch. à la vente Inglis.

1472. Hay (J.). Demandes faites aux ministres d'Escosse. *Lyon,* 1583. — Campion (E.). Dix Raisons, etc. *Id.,* 1584. — Hay (J.), Demandes concerning the Christian religion, etc. *Paris,* 1580. Ensemble 3 pièces en un vol. — 5 l. st. 5 sch.

Rare, mais de condition plus que médiocre.

1482. Heath (J.). Brief Chronicle of the late intestine War. 1663-64; 4 parties en 2 vol. in-8, mar. r., rel. anglaise de F. Bedford. — 30 l. st.

Très bel exemplaire d'un livre rare. Les portraits sont en superbes épreuves.

1506. Histoire amoureuse de Flores et Blanchefleur, etc., le tout mis d'espagnol en français par J. Vincent. *Paris,* 1554; v. ant. — 8 l. st. 10 sch. seulement (il manquait un feuillet).

1510. History of sir Egar, sir Grahame and sir Graysteel (roman en vers). 1687; in-8, maroquin rouge, doublé de soie. — 22 l. st. 10 sch.

Précieux exemplaire de cette rare édition, ayant fait partie de la bibliothèque de Sharpe, qui y a joint le dessin original et l'eau-forte du frontispice, et le dessin original du portrait d'Alexandre, comte d'Eglinton.

1536. Horæ Beatæ Mariæ Virginis. Imprimé sur vélin. *Paris,* pour Germain Hardouyn; in-12, mar. r. — 40 l. st.

Cet exemplaire *sans bordures,* payé 1,000 fr., en valait tout au plus 200.

1571. Hamilton (Archbp. J.). Catéchisme. Mar. olive. Prentit at *Sanct Andrious* (Andrews)... XXIX day of August., 1552.

Livre *archirarissime,* imprimé aux frais de l'auteur, primat de l'Eglise d'Ecosse. Un exemplaire de ce catéchisme écossais avait été adjugé à 35 l. st. 14 sch. dans une vente précédente. Celui-ci, nonobstant plusieurs raccommodages, a monté à 148 l. st. (2,700 fr.)!!

1603. Henault (Prés.). Nouvel abrégé chronologique. *Paris,* 1768; 3 vol. in-12, bel exemplaire en grand papier, mar. r., armoiries, *Derome.* — 12 l. st. 10 sch.

1611. Heywoodes (J.). Woorkes (Dialogues, proverbes, épigrammes). Portr., v. T. Powell, 1562. — 30 l. st.

1624. Holland (sir Richard). Bake of the Howlet (in verse) edited and presented to the Bannatyne Club by D. Laing. *Edinb.,* 1823. — 119 l. st.

Exemplaire unique, imprimé sur vélin, avec bordures et vignettes en or et en couleurs, mar. v.

1699. Jenkins. Edinburgh Celebrities. *Edinb.,* 1799-1805; in-fol., 155 fig. coloriées et texte manuscrit. — 26 l. st.

Bel exemplaire, bien complet, d'un recueil rare et curieux qui forme le complément de celui de Kay. (Voir ci-après n° 1919.)

SIXIÈME VACATION

1762. Jugement d'amour, auquel est raconstée l'hystoire de Ysabel, fille du roi descoce (sic). *Lyon,* O. Arnoullet; titre gravé, bel exemp., mar. r. (*anc. rel.*). — 70 l. st. 10 sch. (1,800 fr.).

Un exemplaire de ce rare roman de chevalerie avait été payé 25 fr. 50 à la vente Mac-Carthy.

1772. Kello (J.). *Confessioun*, etc. 1570; in-8 veau. *Edinb.*, R. Lekprevik, 1570. — 25 l. st. 10 sch.

C'est le seul exemplaire connu de ce livre peu folâtre, sorte de formulaire d'exhortations pieuses, destinées à être débitées aux criminels pendant la marche au supplice, « pour les disposer au repentir. »

1789. John Knokes (sic). Admonition (ou Avis aux fidèles de Londres), etc., pour qu'ils aient à éviter la vengeance divine. *From Wittenburge* by Nic. Dorcaster, 1554; fig. sur bois, mar. vert, *Thompson*. — 65 l. st.

Bel exemplaire de ce pamphlet, le plus rare des écrits de ce fougueux apôtre de la Réforme, imprimés pendant la réaction catholique. D. Laing avait payé cet exemplaire 6 l. st. 11 sch. à la vente R. Heber. Il est vrai que depuis il avait fait la dépense d'une reliure. Ce volume, qui lui revenait en tout à 150 ou 160 francs tout au plus, s'est vendu plus de 1,600 fr.

Tous ces ouvrages de John *Knokes, Knoxe* ou *Knox*, en éditions originales nos 1789-1799, ont été payés fort cher, infiniment plus cher qu'autrefois. Ainsi, la lettre à Marie Stuart (*Genève*, 1558), dont un exemplaire avait été payé 3 l. st. 18 sch. à la vente Chalmers en 1854., a monté cette fois à 15 l. st. 10 sch. L' « Appel de la sentence des faux évêques d'Ecosse (*Genève*, 1558) », payé 5 l. st. 5 sch. à la vente Hibbert, a coûté, à la vente Laing, 11 l. st. 15 sch. La « Réponse aux Anabaptistes (*Genève*, Crespin, 1560) », 2 l. st. 12 sch. à la vente Chalmert, aujourd'hui 7 l. st. 5 sch.; — le « Sermon prêché à Edimbourg le 19 août 1565 (*S. l.*, 1566) », 4 l. st. 19 sch. vente Heber, 14 l. st. 5 sch. vente Laing; — le « Premier appel de trompette contre le monstrueux règne des femmes (*Sanctandrois*, Lekprevik, 1572) », 4 l. st. 5 sch. vente Roxburgh, 16 l. st. 10 sch. vente Laing; — l' « Exposition upon the fourth of Mathew (*Walde-grave*, 1583) », 2 l. st. 10 sch. Chalmers, 20 l. st. 10 sch. Laing. Celui qui s'est vendu le plus cher, après l'*Admonition* de 1554, est la « Réponse au jésuite Tyrie (*Sanctandrois*, R. Lekprevik, 1572): » C'est aussi, en effet, l'un des plus rares. L'exemplaire Laing (no 1797) s'est élevé majestueusement jusqu'à 53 l. st. (1,325 fr.). Voilà ce que n'avaient prévu ni Knox, ni Tyrie! Ce jésuite, par parenthèse, avait bec et ongles; on trouve, no 3483 du présent catalogue, sa « Réponse à la Réponse » de Knox.

On peut dire qu'en moyenne le prix de ces opuscules de théologie polémique, épaves des grandes luttes religieuses du xvie siècle, a décuplé depuis trente ans. Et même cette moyenne est parfois très dépassée. Ainsi, deux opuscules latins d'un *Laingœus*, Ecossais (peut-être l'un des aïeux de D. Laing), vendus seulement 1 l. st. 11 sch. en 1854 (Chalmers), ont monté cette fois à 17 l. st. 5 sch.

De Knox à La Fontaine, la transition est un peu bien brusque; mais l'on a de ces surprises à chaque instant dans les catalogues anglais. Un exemplaire de l'édition des Contes et Nouvelles de 1685, avec les figures de Romain de Hooge en belles épreuves (no 1808), a été adjugé pour 9 l. st.; un exemplaire très médiocre de l'édition elzévirienne de la « Gallerie des femmes fortes » (no 1847), 5 l. st. 11 sch.

Nous rétrogradons maintenant en plein xvie siècle avec Leslie, le fougueux champion de Marie Stuart. M. Laing possédait un exemplaire de l'édition originale de la « Défense de l'honneur de Marie, reine d'Ecosse », imprimée clandestinement à Londres, chez *Eusebius Dicœophile* (nom supposé), 1569. Ce livre, qui établissait la légitimité des droits de Marie et de son fils à la succession du royaume d'Angleterre, fut rigoureusement supprimé par ordre d'Elisa-

betb. Aussi les exemplaires en sont bien plus rares que ceux de la réimpression qu'on en fit à Liège deux ans après, sous le pseudonyme de Ph. Morgan. Un exemplaire de cette réimpression (n° 1857) ne s'est vendu que 12 l. : :. (n° 1856), tandis que celui de 1569 avait monté à 53 l. st.

Le prix des éditions originales des ouvrages du fils de Marie Stuart, aussi médiocre comme écrivain que comme souverain, ne s'est pas élevé dans la même proportion. Celui qui s'est vendu le plus cher est l' « Essai d'un apprenti dans le divin art de poésie (Essayes of aprentise, *Edinburg,* T. Vautroullier, 1585, in-4). » L'exemplaire de la vente Bindley avait été vendu 26 l. st. 5 sch. Celui de la vente Laing, relié en maroquin par Lewis, a été adjugé à 38 l. st. (n° 1885).

1907. Joannis Salesberiensis Poliocraticus. *Paris,* 1513; in-4, exemplaire de Henri VIII relié à ses armes, avec plusieurs passages soulignés de sa main (?). — 22 l. st. 10 sch.

1919. Kay. Collection de portraits de nobles personnages écossais. *Edimbourg,* 1784-1828; in-4, recueil très rare et en belles épreuves. — 43 l. st.

1946. La Fontaine (Fables choisies de). Edition originale très rare. *Paris,* 1668; figures de Chauveau. — Vendu 101 l. st. (2,525 fr.).

C'est cher, mais l'exemplaire était superbe, quoique le catalogue n'en dise rien. En revanche, il faisait un éloge fort exagéré, dit-on, de la reliure du livre inscrit sous le numéro suivant, le poème de la *Thériaque* de L. de la Gryve, exemplaire aux armes de Louis XIII, vendu 32 l. st. 10 sch.

1962. Le Brief traité de W. Lauder sur les devoirs d'un roi (en dialecte écossais. *Edinb.,* J. Scott, 1556), dont on ne connaît que deux exemplaires, a été poussé jusqu'à 70 l. st. C'est le plus beau des deux; l'autre a été adjugé en 1827, dans la même salle de Wellington Street, moyennant 25 l. st. 10 sch.

2019. La Chau et Le Blond (abbés de). Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. le duc d'Orléans. *Paris,* 1780-84; 2 vol. in-4, bel exemplaire en gr. pap., mar. r., *Derome.* — 35 l. st. 10 sch.

2029. Lebrun (M.). Gallerie des peintres... *Paris,* 1792-1796, 3 tomes en un vol., cuir de Russie, nombreuses figures. — 25 l. st. 10 sch.

2030. Le Roy (M.). Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce. Exemp. soi-disant relié par Padeloup, aux armes du marquis de Marigny (Poisson). — Ne s'est vendu que 9 l. st.

2037. Le Livre des trois filz de roys, roman de chevalerie en prose, d'une rareté insigne. — 20 l. st. 10 sch. Il se serait vendu plus cher, s'il n'avait été imparfait de la moitié d'un feuillet.

SEPTIÈME VACATION

2139. Un exemplaire du MAROT D'E. DOLET (*Lyon*, 1543), avec une reliure ancienne en maroquin olive, aux armes et un W sur les plats, surmonté d'une couronne ducale. — S'est vendu 30 liv. sterl. 10 sch., bien qu'imparfait des quatre derniers feuillets.

2146. (La perle de cette vente). BEZA (T.). Confessione della Fede Christiana. *Appresso Fabio Todesco*, 1560; in-12, vélin, dans un étui de mar. olive.

Ce livre porte la signature autographe de sir James Melville, le fidèle serviteur de Marie Stuart; mais il a appartenu à Marie Stuart elle-même, ainsi qu'en fait foi la légende MARIA R. SCOTORU, inscrite sur la couverture en lettres d'or. Le rédacteur du catalogue anglais croit que ce livre a pu être donné à Marie Stuart par Melville, au retour de sa mission près d'Elisabeth; c'eût été un singulier cadeau de sa part à cette princesse, si fervente catholique! Il nous paraît bien plus vraisemblable que ce livre lui avait été offert, ou plutôt imposé à l'époque où elle était à la merci des partisans de la Réforme qui prétendaient la convertir, et forcée de subir les prêches furibonds de Knox. La contraindre de recevoir, et peut-être de lire un livre de théologie protestante écrit dans la langue que Marie avait parlée avec Rizzio, c'était une idée bien digne de ses persécuteurs! Si cette hypothèse est vraie, ce livre aurait été, non plus offert à la Reine par Melville, mais au contraire donné ou légué par elle à cet ami fidèle. Quoi qu'il en soit, c'est un des très rares spécimens authentiques de la bibliothèque de cette illustre infortunée. Après une lutte acharnée, il a été adjugé à M. Richardson pour 149 l. st. (plus de 3,815 fr.). C'est le volume de cette vente qui s'est vendu le plus cher après celui de Dalrymple, et c'était justice!

Les numéros suivants, jusqu'à 2162 inclusivement, sont des ouvrages anciens et modernes relatifs à Marie Stuart. Nous en citerons seulement deux relatifs à sa mort : l'indigne libelle intitulé : « Apologie ou défense de son honorrable (sic) et très-juste exécution (*Paris*, 1588) », v. n° 2156, vendu 6 l. st. seulement; et un ouvrage dans le sens absolument contraire : l' « Histoire et martyre de la royne d'Ecosse », avec un petit livre sur sa mort, 2 vol. reliés en un, avec les quatre gravures ployées. *Paris*, 1589. L'exemplaire de ce livre rarissime, dont la récente publication de M. Chantelaure a fait ressortir l'importance historique, a été vendu 28 l. st. (n° 2157). V. encore, sur Marie Stuart, les n°s 142, 352, 439, 1856, indiqués ci-dessus.

Nous mentionnerons sommairement un exemplaire des poèmes de Milton en anglais et en latin, avec le beau portrait de Marshall, — 21 l. st. (n° 2199); et un bel exemplaire du Molière de Bret, relié en veau fauve par Derome; — 22 l. st. 10 sch. (n° 2218). Le n° 2257, « Dialogue (en dialecte écossais) sur le misérable état de ce monde, par sir David Lyndesay (S. l. n. d.) », mais imprimé en réalité à *S. Andrews* par J. Scott, en 1554, va nous fournir un des plus curieux exemples de la passion des amateurs anglais actuels pour les plaquettes de cette époque et de ce genre. Un exemplaire de ce « Dialogue » avait été *donné* pour 17 l. st. 10 sch. à la vente Heber. Celui de la vente Laing, relié en maroquin bleu par Lewis, n'a été adjugé qu'à 121 l. st. (plus de 3,000 fr.)!

2365. Missale Radisponense cum Calendario in civitate. *Babenbergensi* per J. Pfeyl, 1500; très bel exemplaire dans sa première reliure. — 20 l. st. 15 sch.

2366. (L'un des plus importants). Missale pro usu totius regni norvegiæ... In-fol., rel. anc. en veau, aux armes du roi de Danemark. *Haffniæ,* P. Keff, 1519.

Bien qu'incomplet de deux feuillets, ce livre, rarissime comme tous les ouvrages du même genre antérieurs à la Réforme, a été chaudement disputé et vendu 132 l. st. Sous le numéro suivant, figurait un « Mystère du Vieil Testament par personnages (S. d., p. P. le Dru p. J. Petit) ». Ce volume rare, mais dans un état pitoyable, s'est encore vendu plus de 400 fr.

2368. Entre ce Mystère et la Paléographie grecque de Montfaucon, aux armes du comte d'Hoym, figurait, grâce au « beau désordre » du Catalogue, un exemplaire d'un livre fort rare, d'un genre absolument différent, le récit des faits et gestes du régiment de Mac-Key en 1626 par le colonel Munro, prototype de l'*Officier de fortune* de Walter Scott, dont le souvenir a porté bonheur à ce volume. — Il s'est vendu 24 l. st. 10 sch.

HUITIÈME VACATION

2510. Contes de Perrault. Edition de 1781, bel exemplaire en papier fort, mais mal relié. — Atteint néanmoins le prix féerique de 44 l. st. (1,200 fr. et plus)!

2552. Poictevin (J.). Cent psalmes en rithme françoise. *Poitiers,* 1551; in-8, anc. rel. mar. r. — 12 l. st. 5 sch.

2576. Psautier (Psalmebog), avec musique, dans l'harmonieuse langue hollandaise. *Kiöbenhäffn,* 1617; livre rarissime dans sa reliure primitive. — 32 l. st.

2636. Missale Pataviense. *Venetiis,* P. Liechstenstein... 1522; in-4, exemplaire dans sa première reliure en peau de truie gaufrée, avec les armes de l'évêque de cette ville (Padoue). — 20 l. st. 10 sch.

2644. Monteth de Salmonet. Histoire des troubles de la Grande-Bretagne. *Paris,* 1649; bel exemplaire en gr. papier, mar. r. (*anc. rel.*). — 14 l. st. 10 sch.

Livre curieux et rare, dont l'auteur est un cavalier écossais réfugié en France après le désastre de Charles Ier. Le nom de son père était *Salmon* Fisher; de Salmon il avait fait *Salmonet.* Lowndes mentionne la traduction anglaise, mais non le texte original français.

2645. Montgomery (A.). The Flyting Betwixt Montgomery and Polwart (poème en dialecte écossais, très rare). *Edinb.*, A. Hart, 1629; in-4, mar. v. — 52 l. st. 10 sch.

C'est la deuxième édition de ce singulier ouvrage; la première serait de 1621. Il était déjà composé en 1584, car le roi Jacques en cite quelques vers dans ses premiers essais poétiques, imprimés en 1585.

2682. O'Connor (C.). Rerum Hibernicarum scriptores veteres. 4 vol. in-4, fig. 1814-26. — 36 l. st.

Collection très rare, imprimée aux frais du duc de Buckingham et non mise dans le commerce.

2708. Ovalle (A.). Historica relacion del reyno del Chile... *Roma*, 1646; in-folio, avec carte, portraits et gravures curieuses, dont l'une représente un arbre ayant naturellement la forme d'une croix. — 17 l. st.

2710. Métamorphoses d'Ovide..., avec les remarques de l'abbé Banier. *Amst.*, 1732; fig. de Picart et autres, mar. r., aux armes de Madame de Pompadour. — 52 l. st.

2732. Pontus und Sydonia. *Augsburg*, H. Schönsperger, 1491; in-fol., fig. sur bois, très bel exemplaire d'un roman de chevalerie, rarissime (en vieil allemand). — 50 l. st.

2738. Proclamations, etc. Recueil factice de 140 proclamations et autres documents officiels du XVIe siècle au commencement du XVIIIe, dont un grand nombre d'une insigne rareté (Convocation des Parlements, avènements de souverains, amnisties, confiscations, édits de tolérance, etc.). — 25 l. st.

NEUVIÈME VACATION

2742. Psaumes rimés et mis en musique, catéchisme et prières (dialecte écossais). *Edinb.*, H. Charteris, 1596; rare, bel ex. — 43 l. st.

2764. Psaultier de David, en français. *Parrhisiis*, per T. Kees, 1513; in-8, vélin. — 26 l. st. 5 sch.

Bel exemplaire, mais prix vraiment trop beau!

2765. Pseaumes (Octante-neuf) en rimes, par C. Marot et Th. de Bèze. (*Genève*), 1556, mar. — 8 l. st. 5 sch. (Mauvais ex.).

2766. Même ouvrage. *Lyon*, 1563; avec encadrements, en musique, mar. r. (*anc. rel.*), très bel ex. — Aussi... 45 l. st.! C'est le second exemplaire connu de cette édition.

2864. Roland (J.). Seven Sages (en vers écossais). *Edinburgh*, A. Hart, 1620; le seul exemplaire complet que l'on connaisse de cette édition. — 43 l. st.

2914. Sagard (G.). Histoire du Canada et voyages que les Frères Mineurs Recollects y ont faicts pour la conversion des infidèles. *Paris*, 1636. — 32 l. st. 10 sch.

Livre très rare, mais exemplaire affreusement piqué. Il a dû faire, comme les Récollets, le voyage d'Amérique, d'où les livres reviennent souvent à l'état de guipure.

2932. Scot (G.). Model of the Government of East-New-Jersey. *Edinb.*, 1685; in-8, mar. anc.

Un exemplaire de ce livre rare avait été payé 1 l. st. 11 sch. à la vente Inglis. Celui-ci a été vendu 28 l. st. 10 sch.

2965. Primrose (D.). Apologie for advocates (en vers). *Edinb.*, 1628; fig. sur bois, mar. vert, *Lewis*, ouvrage dont on ne connaît pas d'autre exemplaire. — 32 l. st.

3072. Recueil d'estampes (cabinet de Crozat)... *Paris*, 1729-42; 2 tomes en un vol., belles épreuves, mais 18 gravures manquaient et 23 étaient déchirées. — 9 l. st. 5 sch.

3082. Roye (Guy de). Doctrinal de Sapiensa (en dialecte catalan). S. l. n. d. (vers 1495); très rare, mais non moins piqué des vers. — 100 l. st.!!!

3097. Scots Ballades, Songs and Broadsides, précieux recueil factice de poésies écossaises, de 166 à 1730. Belle reliure anglaise de Mackenzie. — 132 l. st.!

DIXIÈME VACATION

3149. Shakespeare (W.). Twenty Plays and Sonnets (édit. Steevens). 1766; 4 vol. in-16, gr. pap. (tiré à 12 exemp.), mar. r, — 34 l. st.

3160. Shorte. Declaration of the Lives and Doctrine of the Protestants and Puritans. *Rouen*, 1615. — 24 l. st.

Exemplaire bien complet d'un pamphlet des plus violents contre de Bèze, Knox, Craige, et autres ministres de la Réforme. La plupart des exemplaires de ce livre ont été détruits ou mutilés par des protestants zélés, qui trouvaient bon d'insulter les catholiques, mais ne toléraient pas les représailles.

3191. Songs (Recueil factice de poésies publiées de 1782 à 1799). Fig., cuir de Russie. — 21 l. st.

3276. Nouveau Testament, par J. Lefèvre d'Etaples. *Anvers*, 1531; in-8, lavé, réglé, vélin. — 29 l. st. 10 sch. (prix beaucoup trop élevé).

3279. Testament (Nouveau), translaté en françois et reveu par Jean Calvin. *Genève*, 1555 (rare, mais exemplaire mouillé et très court). — 10 l. st.

3359. Seneca. De Clementia cum J. Calvini Commentariis. *Paris*, 1532. — 13 l. st.

Très rare. Ce commentaire sur la *clémence* est le premier ouvrage de Calvin. Il ne s'en souvint guère lors du procès de Servet.

3395. Poèmes de Spenser (*Faerie Queene*). Beaux exemplaires des éditions originales. W. Ponsonby, 1590-5-6; 4 tomes en 2 vol. — 120 l. st.

3419. Swedish Intelligencer, etc. Recueil de documents historiques sur les guerres de Gustave-Adolphe, avec des complaintes sur sa mort... 7 parties in-8, rel. en un vol., v. ant. 1632-35. On a joint à cet exemplaire le beau portrait équestre, très rare, de Gustave-Adolphe, des cartes et plans, et d'autres pièces historiques sur la Suède. — 25 l. st. 10 sch.

3429. Slerer (J.). Theatrum Scotiæ (57 grandes vues de palais et châteaux royaux). 1693; in-fol., veau, rare. — 35 l. st.

3463. Therence, en françois, prose en rime avec le latin. *Paris*, A. Vérard, 1480; exemplaire dans un état pitoyable. — Vendu pourtant 21 l. st. 10 sch.

ONZIÈME VACATION

3468. Traicté de la justice de Dieu, etc. 1562; in-8. — 20 l. st. (exemplaire très défectueux).

3528. Virgilii opera. *Lugd. Bat.*, Elz., 1636 (belle reliure de maroquin doublée). — 13 l. st. 17 sch. 6 p.

3745. Willis (B.). Survey of the cathedrals of York, Durham, Carlisle, etc. 1727-40-42; 3 vol. in-4, grand papier, mar. r. (très rare en grand papier). — 37 l. st.

3781. Virgil's Æneis in scottish verse... *Edinb.*, 1710; in-4, gr. pap., v. — 23 l. st.

Le seul exemplaire connu sur grand papier.

Nous avons déjà nommé les heureux possesseurs des deux perles de cette vente, le *Darlymple* et le volume de Marie Stuart. Les noms d'adjudicataires qui ont le plus souvent retenti, à propos des articles les plus importants, sont ceux de MM. Quaritch et Ellis, et aussi celui de M. Tross, qui a fait de nombreuses et heureuses acquisitions pour la France. On a vu quelle place tiennent nos livres anciens dans cette bibliothèque, comme dans toutes les collections anglaises publiques et privées, de l'autre côté du détroit. C'est bien le moins que nous reprenions à l'Angleterre quelque chose de ce qu'elle nous a pris.

B. E.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Revue bibliographique de 1879. — Romans. — *Les Dieux en exil,* etc. — Histoire. — *Un billet de M. Maxime Du Camp.* — Publications dites illustrées. — *La vraie Tentation du grand saint Antoine.* — Revue de l'Art chrétien. — *La Bibliotheca Mariana* — Eugène Renduel. — Un nouveau traité de versification. — L'Institut et les Académies de province. — Le *Codex aureus* de la bibliothèque de Stockholm. — Un catalogue de livres finnois.

I

Dans ce coup d'œil rapide sur les publications de l'année qui vient de finir, et dont la plupart n'ont vécu que ce que vivent les roses ; — en laissant moins de regrets ; — nous ne mentionnerons que celles qui offrent un certain intérêt littéraire ou de curiosité.

Parmi les romans, la palme, si palme il y a, appartient à M. Alphonse Daudet. Il s'est inspiré de la scène de *Candide,* où l'on voit six souverains dépossédés réunis à Venise pour le carnaval. C'est dans le carnaval parisien perpétuel qu'il fait figurer ses *Rois en exil.* Il nous montre Paris conspirant pour la République universelle, en corrompant et abrutissant les princes malheureux qui viennent

lui demander un asile et des distractions. Dans cet ouvrage comme dans le *Nabab,* M. Daudet ne s'est pas fait scrupule d'insérer des histoires scandaleuses bien connues. Il a assez de talent pour se passer de tels moyens de succès, et devrait les laisser à ceux qui n'en ont pas d'autres. Disons encore que la meilleure scène est une réminiscence flagrante d'un des romans les plus populaires de Walter Scott. Cette reine en disponibilité, qui menace de se jeter par la fenêtre si son mari abdique, n'a pas lu pour rien la scène du Templier et de Rébecca dans *Ivanhoè*. Somme toute, il y a là un succès d'argent, mais non d'*estime*.

En dépit d'un talent réel, mais bien mal employé, le dernier ouvrage de M. Zola, *Nana,* est une œuvre aussi médiocre que malpropre, bien qu'il se soit beaucoup vendu, comme sa triste héroïne. En définitive, la campagne de 1879 n'a pas été bonne pour la nouvelle école.

Dans la préface de son dernier roman, *Les frères Zemgouno,* M. E. de Goncourt s'accuse loyalement d'avoir été naguère l'un des promoteurs de cette évolution naturaliste ou *Nana*turaliste, comme on dit aujourd'hui. Cette odyssée de deux clowns bohêmes, remarquable par la finesse de l'analyse psychologique, méritait d'être signalée ici. Dans leur humble sphère, ces clowns sont encore des artistes. Il semble qu'en retraçant l'existence morale de ces deux frères si dévoués l'un à l'autre, si passionnés pour leur art, le dernier survivant des frères de Goncourt ait écrit sous l'impression de réminiscences personnelles.

Citons encore deux ouvrages qu'il serait injuste de confondre avec les produits courants de l'industrie du roman feuilleton; *le Dernier des Maugars* de M. Theuriet, œuvre d'un poète condamné à écrire en vile prose par le discrédit actuel de la poésie, et *Lucie Roday,* de Madame Gréville. *Lucie Roday* est un plaidoyer indirect en faveur du divorce; l'histoire de deux couples mal assortis dont une permutation assurerait le bonheur, si la loi l'autorisait, chacune des deux femmes comprenant mieux le mari de l'autre que

le sien, et *vice versa*. Il n'y manque que M. Naquet, apparaissant au dénouement comme le *Deus ex machinâ*, pour ouvrir des horizons nouveaux à ces quatre conjoints, au moyen d'un double divorce par consentement mutuel.

II

L'histoire va nous dédommager, dans une certaine mesure, des défaillances du roman. Voici d'abord une nouvelle édition en 5 vol. in-12 du très estimable abrégé d'Histoire de France de Trognon, dont la 1re édition, qui remonte à 1865, était depuis longtemps épuisée. Cet ouvrage, qui ne va que jusqu'en 1789, se recommande par des vues généralement judicieuses et impartiales, par un style ferme et sobre, qui rappelle les bons modèles du dix-huitième siècle. Il est seulement permis de regretter que l'histoire politique tienne presque toute la place dans ce travail, comme l'histoire militaire dans celui du P. Daniel; il y est trop peu question de la littérature et des mœurs nationales.

Un livre d'une plus haute portée, celui de Guizot *(L'Histoire de France racontée à ses petits-enfants)* a été continué de 1789 à 1848, par la fille de l'illustre écrivain, d'après ses mémoires et ses leçons orales. Aussi ces deux volumes complémentaires n'offrent aucune discordance de forme avec les quatre premiers, rédigés par M. Guizot lui-même. On sait qu'il avait été, dans sa jeunesse, l'un des adversaires les plus décidés du gouvernement impérial. Mais, suivant ses propres expressions, « en prenant part au gouvernement des hommes, il a appris à être juste envers l'Empereur Napoléon. » Il rend, en plus d'une occasion, hommage à son génie organisateur et réparateur, tout en blâmant ses fautes sans ménagement. En revanche, l'éminent historien s'apprécie lui-même comme homme d'Etat, avec une indulgence peut-être excessive. Ainsi, dans les circonstances qui ont amené la révolution de février, il ne se découvre pas d'autre tort que celui

« d'avoir fait trop longtemps de trop bonne politique. » Qu'eût-il pu arriver de pire, s'il en avait fait de la mauvaise? Néanmoins ce travail, pris dans son ensemble, est un des meilleurs qui aient encore paru sur notre histoire. On remarque surtout, dans les pages consacrées à la Révolution, des passages d'une mâle et austère éloquence, où revit Guizot tout entier : *vivit et eloquitur !*

Nous indiquerons encore le neuvième et dernier volume de la grande Histoire de France de M. Dareste, qui a valu deux fois à son auteur le prix Gobert. Ce volume est consacré à la Restauration, sauf les quatre-vingt-deux dernières pages, qui contiennent un résumé succinct du règne de Louis Philippe, de la seconde République et du second Empire. Ce volume est remarquable, comme les précédents, par l'exactitude et l'impartialité ; — qualités qui font absolument défaut aux ouvrages de Sismondi, de Michelet et de M. Henri Martin. Toutefois, aucun ouvrage moderne ne dispense de l'étude des sources originales, et Mézeray trouvera toujours des lecteurs.

L'histoire de la monarchie de juillet a été racontée en détail par un jeune écrivain qui, pour son coup d'essai, a fait presque un coup de maître. Nous n'avons pas à discuter ici les opinions de M. V. Du Bled ; la royauté de juillet, dont pourtant il ne dissimule pas les fautes, a trouvé en lui un défenseur ardent et habile. Cette œuvre, fruit d'études consciencieuses, s'impose à l'attention des hommes intelligents de tous les partis, par la netteté et la franchise des appréciations, et par un style chaleureux et original. M. Du Bled connaît à fond les choses dont il parle, et il en parle bien.

Le quatrième et dernier volume des *Convulsions de Paris* a paru en novembre 1879. Cette œuvre honnête et courageuse n'est pas moins recommandable par sa valeur morale que par son mérite littéraire. « J'en ai fini avec la Commune, nous écrivait dernièrement M. Maxime Du Camp ; espérons que la Commune en a fini avec nous. » *Chi lo sà?*

La réputation de l'*Histoire des Romains* de M. Duruy est faite depuis longtemps. Aussi nous n'en parlons que pour féliciter MM. Hachette du système qu'ils ont adopté pour l'édition de luxe de cet ouvrage. A des compositions modernes plus ou moins fantaisistes, ils ont préféré avec raison la reproduction des monuments et des médailles. Ce mode d'illustration est celui qui convient le mieux pour des livres de ce genre. L'œuvre du graveur, ainsi comprise, complète, d'une façon à la fois instructive et agréable, le travail de l'historien.

Parmi les autres livres à gravures, qui ont consolé les petits et grands enfants des rigueurs d'un hiver exceptionnel, nous ne devons mentionner ici que ceux qui ont une véritable valeur artistique, et dont il existe des exemplaires tirés sur Chine et autres papiers supérieurs. Tels sont: l'*Histoire de Tobie,* ornée de dessins de M. Bida, l'un des rares artistes qui savent interpréter dignement les sujets bibliques; le *Saint Vincent de Paule* édité par M. Dumoulin, qui, grâce à l'accord intelligent du texte et des gravures, constitue une histoire et un musée complets de la charité; l'*Histoire de la Gravure* de M. Duplessis, dont les lecteurs du *Bulletin* connaissaient déjà un des chapitres les plus intéressants, celui de la gravure dans les livres; celle du *Costume au Théâtre,* par M. Ad. Jullien, un laborieux et intelligent investigateur, qui a refondu dans ce travail plusieurs publications curieuses, tirées à petit nombre et déjà connues de nos lecteurs. Nous citerons encore le *Théâtre choisi de Corneille,* avec les gravures de M. Foulquier, qui, malgré leur mérite, ne feront pas oublier celles de Moreau; et le volume de l'infatigable bibliophile Jacob sur les institutions et les usages du dix-septième siècle. C'est en 1829 que le célèbre éditeur romantique, Eugène Renduel (auquel M. Jullien, déjà nommé, a consacré récemment une notice biographique sur laquelle nous allons revenir), publia les *Soirées de Walter Scott à Paris,* début littéraire du bibliophile Jacob. Ce livre, l'un

des premiers et des plus brillants succès du romantisme, est devenu fort rare aujourd'hui. Il est orné d'un soi-disant portrait de l'auteur sous les traits d'un vieillard nonagénaire, « en robe de chambre, en culotte courte, des bas déchirés tombants sur les talons, feuilletant de vieilles chroniques dans un cabinet rempli d'in-folios poudreux, de tentures et d'armures moyen-âge. » Ce cabinet ne suffirait plus pour contenir ce qu'a publié depuis un demi-siècle, dans tous les genres, le docte et laborieux conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Les bibliophiles font mieux que de vivre vieux; ils ne vieillissent pas! Voyez plutôt MM. Lacroix et Ferdinand Denis!

Enfin, nous recommandons spécialement à nos confrères une plaquette dont on a trop peu parlé; la *vraie Tentation du grand Saint Antoine*. Il y a dans cette bluette quelque chose qui manque à bien des gros livres: une idée originale. La Tentation qu'a découverte M. Paul Arène avait échappé à tous les historiographes du Saint, depuis Saint Athanase jusqu'à M. Flaubert; échappé aussi à Callot, à Breughel et aux autres artistes qui ont représenté l'anachorète aux prises avec tant d'apparitions attrayantes ou effrayantes dans sa grotte devenue l'une des succursales de l'enfer. Cette tentation inédite fut celle de manger son compagnon légendaire, supérieurement apprêté par des démons charcutiers et cuisiniers. *Il en mangea presque,* mais eut le courage de s'arrêter au dernier moment, si bien que cette charcuterie diabolique reste à l'état de vision, heureusement pour Antoine et son acolyte quadrupède. M. Arène raconte avec une complaisance, qui semble dénoter quelque habitude du péché de gourmandise, cette tentation si appétissante, que le saint, quand il y pense, est tenté de se repentir de n'y avoir pas cédé. Ce conte offre le double attrait d'une idée nouvelle, et d'un mérite de forme exceptionnel. Il est orné de fort jolies eaux-fortes, qui reproduisent toutes les phases de ce drame satanique et culinaire.

III.

La *Revue de l'Art Chrétien,* qui inaugure présentement sa vingt-quatrième année, a publié en 1879 des travaux d'un grand intérêt, parmi lesquels nous citerons les recherches de son savant directeur, M. l'abbé J. Corblet, sur l'historique du baptême ; et la suite d'une longue, très longue, mais curieuse étude de M. l'abbé Davin sur la *Capella Græca* ou crypte du cimetière de Priscille, dont la construction remonte pour le moins au commencement du deuxième siècle, et dont les peintures, de style gréco-romain, sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'iconographie chrétienne ; — celles au moins dont il est encore possible de deviner le sujet. L'une des principales représente une femme entre deux personnages qu'on avait pris d'abord pour le Père et le Fils couronnant une martyre. C'était leur faire beaucoup trop d'honneur, car il paraît que le sujet réel de cette composition est Suzanne entre ses deux accusateurs. Les représentations de cette histoire sont nombreuses dans la *Roma sotterranea ;* Suzanne était considérée comme l'emblême de l'Église persécutée par le judaïsme et le paganisme sous la figure des deux vieillards.

Un extrait de l'inventaire du Trésor de la cathédrale de Bénévent contient quelques notes particulièrement intéressantes pour nous. On trouve dans ce trésor, qui a été pillé et renouvelé plusieurs fois, des objets remarquables, mais de date relativement récente ; par exemple, plusieurs missels et autres livres de liturgie et d'hagiographie exécutés par des religieux calligraphes du XVII° et du XVIII° siècles. Les plus remarquables de ces livres sont signés de Frà Stephano (franciscain) de Vérone (1688) ; de J. Genuini (1706), de Fra Bernardino Mancini, des Ermites de S. Augustin (1710). — Parmi les pièces d'orfévrerie de cette église, on en remarque une originale et bien appropriée aux localités, un brûle-parfums ayant la forme du Vésuve !

Enfin, nous rencontrons dans un travail de M. le comte

Grimouard de Saint-Laurent, sur l'imagerie artistique du Sacré-Cœur, plusieurs exemples curieux de l'association de la figure du Sacré-Cœur avec le monogramme du Christ et les clous, sur des reliures et dans des marques d'imprimeurs du XVIe siècle. Deux volumes ayant appartenu à Henri III, l'*Histoire de Barlaam et de Josaphat,* par S. Jean Damascène (1578), et le *Recueil de la vie de la Vierge Marie,* par J. de Lavardin (1585), portent sur les plats un écusson dans lequel la figure du Christ en croix et celle du Sacré-Cœur sont associés au monogramme I. H. S. Ce monogramme est formé par les trois personnages qui assistent au crucifiement, la Vierge, S. Jean et la Madeleine. La Vierge figure la première lettre; les deux autres, les branches verticales de l'H, reliées par une tête d'ange aux ailes étendues, placée au pied de la croix. Le monogramme est complété par une S ornée, terminée en cou de cygne, et la partie inférieure de l'écusson est occupée par le Cœur et la couronne d'épines. Le Sacré-Cœur figure également réuni au monogramme, dans la marque de Robert Maud'huy, imprimeur d'Arras (1592-1632). On le retrouve aussi, avec des dispositions variées, dans les marques des imprimeurs Jacobi de Toul (1503-21), Jehan Longis de Paris (1528-60), la Rivière, d'Arras (1591-1659), Jehan André de Paris (1535-51). Cette dernière est fort curieuse. Deux mains, reliées par une chaîne à laquelle pend une cage avec un oiseau, tiennent un livre ou un socle supportant un brasier et un creuset renfermant un cœur. Dans la chaîne s'enlace une banderolle portant cette devise : *Horum major charitas.*

On connaît le mot du fondateur de la plus célèbre des Revues françaises : « Autrefois j'avais des rédacteurs et pas d'abonnés ; maintenant j'ai des abonnés et pas de rédacteurs. » Il y a quelque vérité dans cette boutade ; Mérimée, G. Sand, Musset, Gautier, peuvent avoir des successeurs, mais ne se remplacent pas aisément. Néanmoins cette Revue vit toujours sur son ancienne réputation ; et

l'on peut dire d'elle ce qu'a dit Lucain du grand Pompée :

Stat magni nominis umbra.

Un autre recueil considérable, dont il ne nous appartient pas d'ailleurs de dire du mal, le *Correspondant,* a été absorbé en grande partie cette année par des travaux de politique militante. Il a figuré au premier rang sur la brèche, parmi les défenseurs de la liberté de l'enseignement. Ses articles d'histoire avaient aussi un intérêt d'actualité politique, comme les pages émouvantes de M. Imbert de Saint-Amand sur « la dernière année de Marie-Antoinette. » Ce travail, complément de toutes les monographies de la Reine martyre, est sans doute déjà connu de la plupart de nos lecteurs.

Le *Correspondant* a publié aussi, dans l'avant-dernier numéro de 1879, un article intitulé : *un grand monument catholique,* fort intéressant au point de vue religieux, et qui de plus mérite toute l'attention des amateurs de linguistique, des bibliographes et des bibliophiles. Ce monument, ou plutôt ce double monument, dû à M. l'abbé Sire, comprend : 1° une *Bibliotheca Mariana,* rassemblée dans la cathédrale du Puy, et comprenant tous les documents historiques et théologiques relatifs à l'Immaculée Conception ; 2° une seconde *Bibliotheca Mariana,* précieuse collection, qui renferme la reproduction dans toutes les langues, avec les caractères et les écritures qui leur sont propres ; de la bulle de Pie IX, qui a défini et proclamé ce même dogme. La *Bibliotheca Mariana,* du Puy, divisée en dix séries, formait déjà, en 1860, la matière de plus de 400 volumes, environ 160,000 pages, de toute langue comme de tout pays. La septième série est particulièrement curieuse ; elle comprend la description et la reproduction des monuments et des œuvres d'art ayant rapport à l'Immaculée Conception. Les traductions polyglottes de la bulle de Pie IX offrent peut-être encore plus d'intérêt. Cette œuvre a eu pour collaborateurs non seulement les hommes

les plus éminents du clergé, les missionnaires des plus lointains pays, dont chacun a envoyé la traduction dans la langue principale de sa mission, avec une notice à part sur cette langue; — mais des savants de premier ordre, comme M. Oppert, pour les traductions en caractères cunéiformes dans les dialectes assyrien, persépolitain et mède; comme MM. Chabas, Mariette et de Rougé, pour celles en hiéroglyphes; comme M. de la Villemarqué, pour les traductions dans les divers dialectes bretons. Parmi les collaborateurs de la *Bibliotheca Mariana*, trois ont été martyrisés depuis: deux en Corée, et le troisième (le P. Olivaint), dans les dernières *Convulsions de Paris*.

La collection entière comprend 110 volumes, dont un seul imprimé. C'est celui qui renferme le texte de la bulle en grec et en français, tiré sur vélin à un seul exemplaire par MM. Firmin Didot; tous les autres volumes sont manuscrits. Le premier, qui n'est pas le moins curieux, contient la traduction du titre général de l'ouvrage dans toutes les *langues mortes* connues, au nombre de vingt-huit. Parmi les traductions de la bulle en langues vivantes, celles dans les différents dialectes encore usités en France, y compris les transcriptions bretonnes, forment 25 volumes. Il y en a 9 pour l'Italie; 6 pour l'Espagne; 3 pour l'Allemagne; 9 pour les langues vivantes de l'Asie; autant pour celles de l'Amérique; 3 pour celles de l'Afrique; 14 pour l'Océanie. Chaque traduction est écrite sur des feuillets de dimension uniforme (22 cent. de large sur 28 de haut), de papier, de vélin ou en étoffes suivant l'usage du pays, dans les plus beaux caractères de chaque langue; et ornée en marge de miniatures et d'enluminures représentant tantôt la flore ou la faune de chaque contrée, tantôt ses monuments religieux et nationaux, ses traditions locales, etc. Enfin, les reliures de ces divers manuscrits sont également des spécimens de l'industrie des peuples dont ils reproduisent les idiomes. Ainsi, certaines reliures italiennes sont en filigrane d'argent; celles des manuscrits russes en

malachite ; le volume de la Turquie est couvert de velours brodé d'or, etc. Le tout est renfermé dans une bibliothèque monumentale en émail, bronze et or, ornée de peintures, de pierres dures incrustées, et surmontée d'un édicule avec coupole en lapis, sur laquelle s'élève une statue polychrôme de la Vierge en argent, ivoire, émail et vermeil. Ce monument catholique, ethnographique, artistique, etc., qui a figuré à l'Exposition de 1878, est aujourd'hui installé dans une salle spéciale du Vatican.

Un autre recueil, qui soutient aussi dignement sa vieille renommée, la *Revue Britannique*, a publié la notice de M. Jullien sur Renduel, à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure. D'abord commis du fameux Touquet, le colonel-libraire de l'opposition libérale sous la Restauration, Renduel s'établit à son compte en 1828. « Quelle existence, dit M. Jullien, fut jamais mieux remplie que celle de ce petit libraire, qui partit de la position la plus humble pour arriver au succès par le travail et la volonté, dont la vie fut intimement mêlée à la période la plus littéraire du siècle ; et qui, inconnu d'abord et ne connaissant personne, sut, en peu d'années, grouper autour de lui toutes les forces vives de la littérature et des arts ! »

Renduel était arrivé à propos, et sut s'en aller de même. Il s'était retiré dans son pays natal, aux environs de Clamecy, et y vécut encore plus de trente ans (jusqu'en 1874), oubliant et oublié. M. Jullien ne l'a connu que dans les dernières années de sa vie, et a encore obtenu de lui des confidences curieuses. Mais combien d'autres secrets de l'histoire littéraire, de 1828 à 1840, sont enterrés avec celui qui avait édité, nous avons failli dire inventé, tant d'hommes de génie !

Il y a bien des années, j'avais entrevu le Renduel des anciens jours, dans son dernier domicile de libraire, celui de la rue Christine (1837). Les établissements des éditeurs les plus renommés n'étaient pas alors, comme aujourd'hui, de véritables ministères. Ce magasin de Renduel occupait

le rez-de-chaussée d'une vieille maison qui n'avait été ni repeinte, ni peut-être balayée depuis la première Révolution. C'était une vaste pièce tirant son jour d'une petite cour intérieure profondément encaissée. Cette obscurité s'harmonisait bien d'ailleurs avec les horreurs des *Deux Cadavres,* de *Han d'Islande,* de *Plik et Plok,* etc. A cette époque, je commençais mon droit, et naturellement j'avais hâte de m'approvisionner non de jurisprudence, mais de littérature romantique. Nous autres, simples bacheliers, nous admirions sincèrement ces œuvres, qui, après tout, valaient bien autant, sinon mieux, que la plupart de celles d'aujourd'hui, et le prestige des coryphées du romantisme rejaillissait sur leur éditeur. J'aurais volontiers remercié Renduel, qui daignait me vendre *lui-même* un certain nombre de volumes in-8° à couverture jaune, de 250 à 300 pages en moyenne, dont plus de la moitié n'était que du papier blanc, ou plutôt gris ; — le tout au prix réglementaire de 7 fr. 50 le volume, sans escompte ni remise. Trois de ces volumes, pour lesquels je déboursai sans sourciller 22 fr. 50, contenaient l'un des premiers romans de Gozlan, *les Intimes* (publié en 1834 sous le pseudonyme de Michel Raymond), qui tiendrait à l'aise dans un des plus minces volumes du format Charpentier. On sait que ce pseudonyme collectif avait été adopté au début par Gozlan, Raymond Brucker et M. Michel Masson. Pour être juste, il convient d'ajouter que plusieurs de ces volumes se vendraient aujourd'hui pour le moins aussi cher qu'ils m'ont coûté, notamment l'édition de luxe in-8° à couverture chamois des œuvres de Nodier, publiée par Renduel en 1832, et l'édition Keepsake de *Notre-Dame de Paris* pour 1836, avec les vignettes sur acier des Johannot, E. Devéria, Nanteuil, L. Boulanger, etc. — Le tout formait un gros paquet que Renduel aurait bien voulu se dispenser de me faire porter à domicile ; attendu, disait-il, que son unique commis était sujet à s'attarder aux vitrines des marchands d'estampes. Avec de si beaux bénéfices, et d'aussi belles éco-

nomies sur les frais généraux, il ne pouvait manquer de s'enrichir promptement. Aussi il « pensait déjà à faire la retraite », comme le Tircis de Racan.

D'autres éditeurs ont laissé aux écrivains de cette époque de meilleurs souvenirs ; à commencer par ce pauvre Ladvocat, qui avait autant de flair et d'initiative que Renduel, avec plus de générosité, mais non son esprit de conduite. — La notice de M. Jullien n'en est pas moins un travail des plus intéressants, et précieux pour l'étude d'un des principaux épisodes de l'histoire littéraire du XIXe siècle.

IV

Deux livres importants, de genres très divers, nous paraissent encore dignes d'être signalés ici. L'un est le *Traité général de versification* de M. Becq de Fouquières. Il a fallu véritablement bien de la conviction et du courage pour s'occuper d'un semblable travail à une époque où le public ne s'intéresse plus guère, en fait de poèmes, qu'à ceux d'opérettes. Mais l'ouvrage de M. Becq a de plus le mérite d'offrir un élément absolument nouveau ; un essai de codification des vers dits romantiques, dont aucun des traités précédents n'avait parlé. Il a défini avec autant de lucidité que de justesse le véritable caractère de cette évolution ou révolution. Contrairement à l'une des règles fondamentales du système classique, elle a introduit dans le vers un double mouvement ou discordance ; la phrase y garde une allure indépendante sans tenir compte du repos de l'hémistiche, obligatoire dans l'ancien système. M. Becq emprunte les exemples du type classique à Racine, ceux du type romantique à M. Hugo, dont il cite entre autres ce vers :

Un crapaud regardait le ciel ; — bête éblouie !

vers grandiose tant qu'on voudra, mais qui prêterait fort à la critique au point de vue grammatical. On ne sait trop

quelle est la bête éblouie, du crapaud ou du ciel ; — à moins que ce ne soit le lecteur.

M. Becq fait observer avec raison que cette révolution rhythmique n'est nullement absolue, que le vers romantique s'est seulement *glissé dans les rangs*. Il aurait pu ajouter que la plupart des plus beaux vers de M. Hugo lui-même sont strictement conformes aux règles classiques. Une autre remarque très juste de l'auteur, c'est que cette révolution, comme tant d'autres, a inauguré une période de décadence. La révolte contre les lois fondamentales du rhythme a conduit au dédain systématique de toute poésie. Aux romantiques ont succédé les réalistes, suivant lesquels « le vers n'est qu'un instrument de torture qui allonge la pensée, l'amoindrit, lui casse les os et lui enlève la voix. » L'auteur de cette boutade, l'un des promoteurs du mouvement réaliste, n'estime, en fait de vers, que les chansons du *Roubier* et de la *Soupe aux choux*. Voilà où nous en sommes.

Nous devons aussi une mention très honorable au livre de M. Bouillier, *L'Institut et les Académies de province*, dont M. Travers a publié une excellente analyse dans les Mémoires de l'Académie de Caen. M. Bouillier voudrait faire revivre les liens d'affiliation qui, sous l'ancien régime, unissaient les Académies provinciales à l'Académie française et à celle des sciences, et que trancha le vandalisme révolutionnaire en supprimant d'un coup toutes les Académies (décret du 8 août 1793), — pour favoriser le progrès des lumières. L'ouvrage de M. Bouillier contient des recherches intéressantes sur les services rendus aux lettres, aux sciences et aux arts par ces anciennes Académies de province. Toutes ne méritaient pas à coup sûr la réplique de Voltaire aux délégués de celle qui était, suivant eux, la *fille aînée* de l'Académie française : « Oui, sans doute ; fille sage, fille honnête, qui n'a jamais fait parler d'elle. » Plusieurs de ces Académies, notamment celle de Caen (presque contemporaine par sa fondation de l'Académie française), celles de Lyon, de Dijon, d'autres encore, occu-

pent une place importante dans l'histoire littéraire de la France. Leurs concours ont été le point de départ d'un grand nombre d'hommes destinés à devenir les uns honorablement, d'autres déplorablement célèbres. Parmi ces lauréats de province, on compte J.-J. Rousseau (pour son fameux Mémoire de Dijon), Carnot et Maret (le futur duc de Bassano), qui obtinrent également, à Dijon, le premier et le second prix la même année; Daunou et Bonaparte, concurrents à Lyon pour le prix Raynal; Chamfort, La Harpe, Madame Roland, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, etc. On y compte aussi, hélas! Marat et Robespierre.

L'œuvre d'affiliation, oubliée lors de la renaissance des grandes compagnies savantes, aurait pu être reprise en 1832. Il y eut là une belle occasion manquée par la faute du ministre (Guizot); un peu aussi, il faut le dire, par celle de M. de Caumont, qui, avec d'excellentes intentions, rendit ce rapprochement pour longtemps impossible, en affectant d'élever autel contre autel. Jamais, on le sait, les Académies parisiennes ne lui ont pardonné son *Institut des provinces*. Pour opérer ce rapprochement, il eût suffi d'établir alors ce que propose aujourd'hui M. Bouillier, la création d'un comité de correspondance attaché à chacune des classes de l'Institut, *au lieu de l'être au Ministère de l'Instruction publique*. Nous croyons que cette modification n'est plus ni possible, ni même désirable, sous un régime qui subordonne tout à la politique, et plus disposé à inventer de nouveaux moyens d'influence qu'à se dessaisir de ceux qu'il possède déjà. Il n'en faut pas moins savoir gré à M. Bouillier de ses savantes investigations et de sa bonne volonté. Il est certain que la *Revue de l'Anjou*, les *Mémoires* des Académies modernes de Rouen, d'Arras, de Caen, de Reims, etc., contiennent des travaux dignes d'être mieux connus et encouragés. Malheureusement la République n'a ni lettres patentes, ni *dispense du guet* à offrir aux notabilités littéraires de la province.

V

Nous ne nous permettrons qu'une seule excursion dans le domaine des publications théologiques de 1879, à propos du *Codex aureus* de la bibliothèque de Stockholm, précieux Evangéliaire latin écrit en lettres d'or sur parchemin en partie violet, et qui remonte au sixième siècle ou au commencement du septième au plus tard. Ce manuscrit, dont plusieurs savants avaient déjà parlé, vient d'être édité a Christiania par M. Belsheim, qui s'est aperçu le premier que son texte était celui de l'ancienne version *italique* antérieure à la Vulgate, avec des variantes fort intéressantes au point de vue philologique, comme le *b* substitué fréquemment au *v*, l'*h* placé non moins fréquemment en tête des mots qui commencent par une voyelle, etc.

L'écriture du *Codex aureus*, et notamment la forme des lettres *onciales*, semblent dénoter une origine italienne, tandis que le style des miniatures rappelle celui des plus anciens manuscrits bretons et irlandais. Suivant une hypothèse qui concilierait cette double provenance, cet Evangéliaire aurait été écrit dans le monastère de Bobbio fondé en 610 par Saint Colomban, puis décoré par quelqu'un des moines de Bangor qui avaient accompagné le célèbre missionnaire irlandais sur le continent. — Quoi qu'il en soit, une inscription anglo-saxonne, placée au deuxième feuillet, constate que ce manuscrit avait été donné à l'abbaye de Cantorbéry par le roi Alfred (mort en 901). Lors de la destruction de cette abbaye, le *Codex aureus*, sauvé par des personnes pieuses ou par des larrons intelligents, fut porté à Madrid. Une note latine, inscrite sur son troisième feuillet, nous apprend qu'au dix-septième siècle il faisait partie de la belle bibliothèque du marquis de Liche, fils du ministre don Luis de Haro; et que, lors de la dispersion de cette bibliothèque, il fut acheté, le 8 janvier 1690, par Sparwenfeldt, célèbre diplomate et bibliophile suédois. Sparwenfeldt voyagea pendant plusieurs années

dans une grande partie de l'Europe et jusque dans les Etats barbaresques, en quête de manuscrits précieux, dont il rapporta un grand nombre dans sa patrie. Ainsi s'explique la présence actuelle de celui-là à la bibliothèque de Stockholm.

Cette pérégrination du *Codex aureus*, et de nous à sa suite, dans les pays scandinaves, nous amène naturellement à dire quelque chose d'un « Catalogue alphabétique et systématique (*Aakkosellinen ja aineenmukainen Luettolo)* » par M. V. Vosenius, imprimé à Helsingfors, qui nous fournit des renseignements curieux et peu connus sur les livres imprimés en langue finnoise.

Ce travail, auquel l'auteur a eu l'idée judicieuse de joindre une introduction avec texte français en regard, est une reproduction du catalogue finnois de Pipping (Helsingfors, 1856-57), augmentée non seulement des ouvrages parus depuis, mais d'un certain nombre de livres anciens qui avaient échappé à Pipping. Les indications antérieures à 1856 ont été fournies en partie à M. Vosenius par la bibliothèque de l'Université d'Helsingfors, qui a remplacé, depuis l'annexion russe, celle d'ABo, fondée en 1640.

Cette bibliothèque, qui comptait déjà 80,000 volumes, quand M. X. Marmier la visita en 1842, est sans doute bien plus considérable aujourd'hui. Elle devrait, d'après la loi, recevoir un exemplaire de tout ce qui s'imprime en Finlande ; mais cette loi est assez mal observée. M. Vosenius a donc dû recourir à d'autres sources pour compléter son œuvre. Il a retrouvé à la bibliothèque de Stockholm l'indication des noms d'auteurs de plusieurs anciens ouvrages anonymes, et ceux de traducteurs d'ouvrages étrangers modernes. Ceci n'a rien de surprenant ; car, d'une part, tous les livres finnois antérieurs à l'introduction de l'imprimerie en Finlande (1641), ont été imprimés en Suède et principalement à Stockholm ; — et d'autre part, presque toutes les traductions finnoises de livres étrangers sont

encore faites sur des traductions suédoises, bien que la Finlande n'appartienne plus à la Suède depuis 1809.

Aujourd'hui, tous les Finlandais des classes aisées parlent facilement le russe et le français, et lisent nos livres en original. Ces transcriptions finnoises sont destinées, les unes aux gymnases où l'on étudie, au point de vue philologique, l'ancienne langue nationale, soit aux paysans qui ne parlent encore que celle-là. Aussi la liste des ouvrages étrangers traduits en finnois est fort restreinte. Nous n'y avons trouvé, en fait de classiques latins et grecs, que ceux qui servent aux études et aux examens ; des fragments de l'*Odyssée* d'Homère, quelques harangues de Cicéron, des extraits de Salluste, Cornelius Nepos; de Tacite, rien que la *Germania;* d'Horace, rien que le *Carmen seculare.* Virgile seul a été traduit intégralement en 1869 ; et il paraît que cette publication alarma quelques personnes austères, car le catalogue Vosenius indique une thèse imprimée et soutenue, la même année, au gymnase de Borgo, sur le « *péril* de traduire en finnois le quatrième livre de l'Enéide. » Péril moral sans doute ; l'auteur de cette thèse craignait l'effet du tableau des amours de Didon sur les imaginations des jeunes Finnois.

Parmi les traductions de l'anglais, Shakespeare ne figure que pour deux pièces ; *Macbeth* et *Lear.* On y remarque aussi *Robinson,* quelques romans de Walter Scott, de Dickens, etc. En fait d'ouvrages français, Corneille et Racine brillent par leur absence. Mais nous trouvons un théâtre choisi de Molière ; de Scribe, seulement trois poèmes d'opéra : *Fra-Diavolo, les Huguenots,* et un autre dont il nous est impossible de deviner le nom ; un roman de M. Deslys, quelques ouvrages de M. Jules Verne. Ce qui est plus curieux, au point de vue historique, c'est une traduction finnoise d'articles de Mallet du Pan, imprimée à Abo en 1790. Cette traduction dut être faite par ordre de Gustave III, qui voulait alors intervenir en faveur de

Louis XVI et animer ses sujets de toute race contre la Révolution française.

Plusieurs philologues ont vanté la douceur et l'harmonie du finnois, et cet éloge est confirmé par M. Marmier, qui a consacré à la Finlande et à sa littérature ancienne et moderne des pages fort intéressantes dans ses *Lettres sur la Russie*. Une de ces lettres, consacrée à l'ancienne littérature finnoise, contient l'analyse de l'épopée populaire de la Finlande (*Kanevala*), recueillie par Lœnnrot. Le héros de cette épopée est *Wœinemainen,* sorte d'Orphée finlandais, musicien non moins habile que l'Orphée grec, mais plus chaudement vêtu, comme l'exige la différence de température. Quand il chante en s'accompagnant sur la harpe, tout le monde en pleure, et lui aussi : « Les larmes pénètrent à travers ses cinq camisoles de laine, ses sept robes et ses neuf chemises. » Il y aussi dans le *Kalevala* des conseils caractéristiques d'une belle-mère à son gendre. Elle lui recommande, si sa femme se met dans le cas d'être corrigée, de ne la frapper que sur les reins et les épaules, mais non sur la figure et les oreilles, etc. — On consultera encore utilement, sur la littérature finnoise, les travaux spéciaux de M. Léouzon le Duc, et l'article de M. Beauvois sur « le mouvement littéraire en Finlande », dans le compte rendu du Congrès bibliographique international tenu en 1878. A l'impression, on ne soupçonnerait jamais cette douceur extrême. Littérature se dit *Kannokivjallisuutta ;* beaux-arts, *Aikakauskijoja,* et nous pourrions citer des mots encore plus rébarbatifs.

Le plus ancien ouvrage imprimé dans cette langue est un Recueil de prières et d'extraits de la Bible, par un ministre luthérien du nom d'Agricola, imprimé à Stockholm par Amand Lauritzen en 1544. Ce fut seulement après la fondation de l'Université d'Abo qu'un typographe suédois, Petari Wald, consentit à venir s'établir dans cette ville. Son contrat avec le recteur lui assurait son voyage payé, de Stockholm à Abo, le logement, 200 dalers (170 fr. en-

viron) de traitement fixe, plus 6 marks (quelque chose comme 1 fr. 20) par feuille d'impression. L'argent était bien plus cher qu'aujourd'hui, et Wald n'aurait pas eu lieu de se plaindre, si ce traitement eût été toujours soldé en numéraire. Mais il n'y a guère d'apparence qu'il fût mieux partagé que les professeurs et le recteur lui-même, qui recevaient une bonne partie de leurs honoraires en nature, en beurre, en orge et même en *foin!!* Quoi qu'il en soit, le premier livre finnois imprimé par Wald, et par conséquent en Finlande, que cite M. Vosenius, est un sermon du révérend Laurentius Petri; *Turussa,* 1644; le second, un livre de psaumes et cantiques en vers, *Turussa,* 1646. On sait que *Turussa* est le nom finnois d'Abo; ou, si on ne le sait pas, il est bon de l'apprendre. Cette ancienne capitale de la Finlande est bien déchue depuis la translation du siège du gouvernement et de l'Université à Helsingfors (1828). Celle-ci, au contraire, est devenue un centre littéraire et scientifique important. Le nombre des publications en langue finnoise a considérablement augmenté dans ces dernières années, grâce surtout au zèle de la Société littéraire finlandaise.

B^on^ E.

LE *SATYRICON* DE BARCLAY

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite).

N° 2. EUPHORMIONIS | LUSININI | SATYRICON | nunc primùm recognitum, emen | datum, et varijs in locis | auctum | Parisiis | Apud Franciscum | Huby | via Iacobæa. Sub signo viridis | Folliculi | MDCV | cum Privilegio Regis.

Le titre porte la marque de F. Huby, avec son monogramme au bas de la vignette sur bois représentant une scène allégorique dont la signification est déterminée par le passage biblique (Ps. xc, v. 15) *eripiam eum et glorificabo eum,* inscrit dans le haut de la gravure (1). In-12 de 126 feuillets numérotés.

Cette première édition française ne contient également que la première partie du *Satyricon.* Elle se rencontre parfois isolément : il y en a un exemplaire non catalogué à la Bibliothèque Nationale qui est dans ce cas. Il provient du monastère des Feuillants et porte les mentions manuscrites : « *J. Barclajus, J. C. Scotus* » — ce qui est une confusion quant à la qualification de Jurisconsulte — et « *liber prohibitus.* » Mais le plus souvent on trouve à la suite de l'édition de 1605 les n°s 4 et 5 ci-après et aussi le n° 9. Nous en verrons bientôt des exemples.

Au verso du dernier feuillet est l'extrait du privilège

(1) Elle est figurée dans les *Marques typographiques* de L.-C. Silvestre, n° 436, mais tout à fait méconnaissable.

pour six ans accordé à Huby, qualifié « Maistre Imprimeur et Marchand Libraire en l'Université; » mais l'instrument, terminé par la formule « Par le Roy en son conseil, signé LEZOT. Au rapport de Monsieur d'Amboise, maître des Requêtes, » n'est point daté. On verra tout à l'heure pourquoi j'insiste sur ce détail. Je tiens aussi à celui qui est relatif à la qualité de maître imprimeur, parce qu'il sert à rectifier le livre si défectueux, et qui rend malgré cela tant de services, de Lottin l'aîné *(Catalog. chronol.)*. François II Huby n'y est porté que comme libraire. Or il imprimait non seulement pour lui-même, mais aussi pour ses confrères. Je me crois sûr, après une comparaison minutieuse des caractères et des fleurons, que la *Censura Euphormionis* précédemment décrite et que vendait Louis I Boulanger (ou Boullanger, selon Lottin qui aurait dû savoir orthographier son nom puisqu'il était son descendant), est une impression de Huby. Nous n'avons le droit, ce me semble, de négliger aucun fait se rattachant aux origines et aux progrès de l'Imprimerie et de la Librairie françaises qui, malgré les travaux nombreux et souvent excellents dont elles ont fourni le sujet, attendent encore leur historien.

Nous pouvons remarquer aussi que François Huby a imprimé, en la même année 1605, le commentaire de Guillaume Barclay sur le titre du Digeste *De rebus creditis*. Le livre (Bib. Nat. F. 4178) porte la marque décrite ci-dessus; elle doit, d'après L.-C. Silvestre, remonter à François I Huby, qui aurait exercé, selon lui, de 1555 à 1597.

N° 3. EUPHORMIONIS | LUSININI | SATYRICON | PARS SECUNDA Nunc primum in lucem edita | PARISIIS | Apud Franciscum Huby, via Iaco | bæa, ad insigne viridis Folliculi, è | regione Collegij de Marmou- | tier, Et in Palatio ante portam | Sancti Sacrarij | MDCVII | Cum Privilegio Regis |

Le titre porte cette fois, au lieu de la marque du libraire, un simple fleuron formé d'un mascaron avec entrelacs (1). In-12 de 158 feuillets.

Voilà une édition qui fera bien des jaloux à la Bibliothèque de l'Arsenal. Elle l'a reçue comme héritage du couvent de Picpus du tiers-ordre de S. François. Et ce qui ne gâte rien, l'exemplaire, n° 13018 B, dans sa reliure du temps, est à belles marges et soigneusement réglé. J'ai su il y a à peine quelques mois qu'il existe. Il faut être bibliographe pour comprendre le sentiment qui m'agitait pendant qu'on allait me chercher le volume dont je venais, tout étonné, de relever la date sur le catalogue. Chacun a dans son passé des impressions, personnelles ou recueillies ailleurs, de l'impatience de l'attente, lors du premier rendez-vous. J'éprouvais quelque chose de pareil. Je crus jusqu'au dernier moment que la date était mal transcrite. En effet, comment m'attendre, après avoir lu sur le titre de l'édition de 1609 (n° 4 ci-dessous) qu'elle était la première de la continuation de l'*Euphormion* qui vit le jour, comment m'attendre, dis-je, à tomber brusque-

(1) Ce mascaron, que j'ai déjà signalé dans la *Censura Euphormionis* et dans les *Commentarii* de Guillaume Barclay, a eu une destinée très particulière : on le retrouve sous les mêmes traits et avec des dimensions exactement semblables dans les impressions de Louis Elzevier, d'Amsterdam. Il sert notamment, pour sa part, dans le rapprochement entre les ornements typographiques des trois ouvrages : Clapmarius, *De Arcanis rerum publicarum*, de 1641, *Animadversiones in librum Prœadamitarum* Authore Eusebio Romano (Philippe Le Prieur), de 1656, et *Prœadamitæ*, de 1655, à démontrer irréfutablement que ce dernier livre, qui a tant fait de bruit et suscité tant de misères à Isaac La Peyrère, son auteur, fut imprimé par Louis Elzevier à Amsterdam, et non pas à Leyde comme l'a indiqué Pieters, tout en émettant à la fin de son article (*Annales*, éd. cit., p. 161) un doute qui fait honneur à sa sagacité. Notre fleuron y est trois ou quatre fois répété, et, sur le titre, il surmonte la date : *Anno salutis*, MDCLV. On se dit, au premier abord, que le bois dont se servait Huby a passé en Hollande et était encore employé cinquante ans après. Mais une comparaison très attentive m'a montré que le fleuron cul-de-lampe hollandais est une copie très bien faite du nôtre, qu'elle présente avec ce dernier de très légères différences de dessin, et qu'après tout l'original est encore préférable.

ment sur cette édition de 1607, réclamant la priorité et dénonçant un genre de supercherie dont je ne connaissais pas d'exemple ?

Toujours est-il que la découverte m'a principalement servi à mettre le doigt sur une erreur que j'avais commise — *errare bibliographicum est!* a dit un de nos maîtres—en voulant rectifier celle d'autrui qui est flagrante. Les auteurs les plus sérieux : Niceron, Irving, Mohnike (dans la grande Encyclopédie allemande), J.-C. Brunet ont tous pris la première partie de l'*Euphormion* de l'édition Huby, pour la seconde, et ils ont répété à la file que celle-ci avait paru à Paris en 1605; Niceron dit « avec la première, » ce qui prouve qu'il a eu entre les mains un volume dont il n'a pas regardé autre chose que la première page et les titres courants. Placcius seul a connu une partie de la vérité. Dans son *Theatrum Anonymorum* il indique, *de script. pseudon.* n° 982, p. 266. « Satyrici pars altera, ibid. (Parisiis), 1609, in-8. » La méprise des autres était aisée à reconnaître pour moi qui avais tenu entre les mains simultanément les deux éditions : n° 2 de 1605 et n° 4 de 1609. Seulement, voici où je commençais à me fourvoyer. Comme l'écolier de la légende, je n'avais voulu « lire que dans mon livre. » J'avais vu dans l'exemplaire que je possède de l'édition de 1664 (n° 25), que la seconde partie est dédiée « Roberto Cecilio..... Summo Quaestori, » et après m'être assuré dans Arthur Wilson (*The History of great Britain,* etc., 1653, in-fol., p. 43) que Cecil fut nommé, à la place du comte de Dorset, « Lord High Treasurer » au commencement de 1609, j'en concluais qu'il était matériellement impossible que le *Satyricon pars secunda* eût paru plus tôt que 1609; la mention « nunc primùm edita » sur le titre de l'édition à cette date faisait triompher cette dialectique spécieuse, quand l'apparition du *rara avis* de l'Arsenal vint réduire à néant mon beau syllogisme. Obligé de rengaîner les compliments que j'étais sur le point de m'adresser à moi-

même, il fallut bien me mettre à examiner de près cette édition de 1607 et aussi celle de 1609. Tout s'expliqua alors : par l'une comme par l'autre, Cecil est simplement qualifié dans la dédicace premier secrétaire d'Etat, « *Summus Regiorum Secretorum Praefectus.* » Nous verrons plus loin qu'en compensation de la dignité qu'il n'avait pas encore, la même dédicace lui faisait d'autres avantages, et qu'ils lui furent retirés, je me demande pourquoi, dès qu'il devint Haut-Trésorier.

Je rapporte avec détail, à propos de cette « belle inconnue » de 1607, tous les bonheurs et toutes les déceptions qu'elle m'a fait éprouver, comme caractéristiques des hauts et des bas de la vie journalière des bibliographes et des chercheurs. Et n'allez pas, cher lecteur, répliquer que ma narration vous laisse froid. Vous m'exciteriez à vous répondre par des injures, en m'écriant: *Vade retrò !* Non, vous n'aurez jamais le cœur bibliophile! [On me rendra cette justice; j'ai caché autant que j'ai pu ce vers, qui n'est mauvais en définitive que parce qu'il a l'air d'en parodier un autre d'Athalie; je crois que c'est le seul que j'aie à me reprocher dans ma vie, et si je l'ai commis, je jure bien que c'est sans le vouloir.]

Il est remarquable que le privilège, qui vient immédiatement après la dédicace dans cette édition, est exactement le même que celui que nous avons vu à la précédente. Huby, qui était décidément un homme sachant se retourner, n'a pas jugé utile d'en solliciter un nouveau. Il a profité de l'élasticité des termes de l'ancien..... « recognitum *et variis in locis auctum.* »

N° 4. Euphormionis | Lusinini | Satyricon | Pars Secunda | Nunc primum in lucem | edita | *s. l.* MDCIX. In-12, 130 feuillets, 2 blancs.

Le caractère de cette impression est absolument sem-

blable à celui de l'*Icon* n° 9 ci-après, et les vignettes ou fleurons de l'une et de l'autre, rapprochés de ceux de l'*Apologia* n° 5, montrent que les trois livres sortent de la même officine. Je présume qu'Huby n'aura pas signé cette édition, comme il l'avait en 1607, parce que l'ouvrage venait d'être condamné par la Congrégation de l'Index, à la date indiquée par Bayle, 9 novembre 1609. On vient de voir ce qu'il faut croire de la mention du titre portant que l'ouvrage paraît pour la première fois. Pourvu qu'on n'aille pas découvrir encore une autre édition de 1606 ou de 1605, qui se dise à son tour : *nunc primum in lucem edita!*

N° 5. EUPHORMIONIS | SATYRICI | APOLOGIA | PRO SE. | Parisiis. | Apud Franciscum Huby | via Iacobæa sub signo viri- | dis Folliculi | MDCX | cum Priuilegio Regis.

Le titre a pour vignette un bois représentant deux faunes adossés à un lys, qui sort de la base de la console où sont assises les deux figures. La dédicace a une initiale très ornée, et le fleuron en tête du texte est complètement identique à celui placé devant le texte courant de l'*Icon* n° 9 (comme aussi devant celui de la *Censura Euphormionis*). Le caractère est exceptionnellement gros et très net. In-12, 78 feuillets chiffrés.

Ici l' « Extraict du Priuilege » du f. 78, donné pour six ans à partir de l'achèvement « Par le Roy en son Conseil « signé VIZE », est daté « le 30 iour d'Octobre lan de grace « mil six cens dix ». On n'y marque point, comme cela se fit plus tard, la date de l'achevé d'imprimer.

On voit donc que Bayle, lorsqu'il dit que l'Apologie de l'*Euphormion* fut publiée « à Londres, » a fait une erreur. Niceron l'a copiée en la latinisant ; Mohnike l'a germanisée ; Irving, qui était cependant tenu, comme écrivain britannique, à un certain contrôle, l'a répétée en anglais,

et J.-C. Brunet lui a redonné cours en français dans le *Manuel du Libraire*. Je ne trouve que Rob. Watt (*Bibliotheca britannica*. Edimbourg, 1824, 4 vol. in-4), qui ait indiqué exactement le lieu d'impression ; c'est une atténuation des inexactitudes assez nombreuses de son article BARCLAY.

Il a du être formé vers 1610 beaucoup de recueils factices des trois éditions nos 2, 4 et 5. Un de ces recueils se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal (n° 13018 A.). Postérieurement, ceux qui possédaient les trois parties en blanc les firent relier en y ajoutant tel ou tel opucule se rattachant aux premiers. Nous en rencontrerons plus loin des exemples.

N° 6 (1). EUPHORMIONIS | LUSININI | SATYRICON | PARS I | nunc denuo recognita, emenda | ta et variis in locis | aucta. | Anno Christi | MDCX. 264 pages et 1 feuillet blanc.

— *Idem*. PARS II | nunc secundum in lucem | edita | Anno Christi | MDCX. 226 pag. et 1 feuillet blanc.

— EUPHORMIO | NIS | SATYRICI | APOLOGIA | PRO SE | PARS III | Anno | MDCXI. 81 feuillets, in-12 carré.

Les trois titres ont la même vignette sur bois, principalement composée d'une branche d'ache et d'une palme formant demi-couronne. Le papier est mauvais et l'impression médiocre. La troisième partie, par imitation de

(1) Avant de quitter les parties séparées de l'*Euphormion*, je dois exprimer ma conviction qu'il a été certainement fait, entre 1603 et 1610, d'autres éditions dont je n'ai pas su trouver la trace. Il y en a en tout cas au moins une, réunissant les deux premières parties, qui a dû paraître soit en Allemagne, soit dans les Pays-Bas (*Germania inferior*). Cela résulte indubitablement du passage de l'*Apologia* (éd. cit., p. 239) : « Tandem occidente invidia, videbar expurga- « tionem habuisse. Galli *Germanique mutuis editionibus Euphormionem vin-* » *dicabant*. »

la belle édition n° 5, est en gros caractères, mais avec cette bizarrerie, qu'on retrouve dans les comptes rendus parlementaires du *Times* de nos jours mais qui se comprend peu en 1611, que, vers le milieu, il y a une page au moins en texte ordinaire. Une autre singularité dans cette édition, c'est qu'on a dû faire une correction au titre de la première partie pendant le tirage, ou qu'il a été fait, au bout de deux ans, un nouveau titre pour un certain nombre d'exemplaires restants. Celui de l'Arsenal (n° 13018 A, assez vilain volume relié en vélin qui faisait partie de la bibliothèque de l'Oratoire) porte le millésime MDCXII; celui de la Mazarine (n° 22494), qui est du premier tirage est précieux en ce qu'il porte, au bas du titre, la griffe au monogramme composée des trois majuscules grecques ΦΦΠ, qui passe pour avoir appartenu à Peiresc. Cela donnerait un intérêt à part à la clef manuscrite (1) du dernier feuillet de garde, qui fournit d'assez curieuses variantes (2).

Je ne saurais rien dire de plausible quant au lieu d'impression de cette édition anonyme. Si elle n'est pas anglaise, ce que la disposition du bas des titres, rapprochés de ceux des éditions n°s 7 et 11, ne rend pas absolument inadmissible, je ne la crois ni parisienne, ni rouennaise, ni hollandaise. Elle serait plutôt de Lyon ou de Genève. Quoi qu'il en soit, nous avons ici la première collection donnée au public des deux parties composant seules le *Satyricon* proprement dit, avec adjonction de l'Apologie. Barclay y a évidemment participé, et cela eut lieu, peut-être, durant le voyage que, selon Bayle, il fit en France, exprès pour faire éditer Sa *Pietas,* qui est de 1612. — Quel autre que

(1) Il faut croire que chaque possesseur du livre y consignait, avant que l'édition strasbourgeoise de 1623 (n° 10) eût paru, ce qu'il présumait ou ce qu'il avait appris des vrais noms des personnages. L'exemplaire de l'Arsenal a aussi une de ces clefs personnelles. Je n'y ai rien vu qui valût la peine d'être remarqué.

(2) Par exemple : *Lusinia,* Lotharingia; *Alexandria,* Nancy; *Callion,* Biron; *Delphium,* Avenio; *Anemon,* le vidame du Mans, compagnon de l'auteur; *Olympion,* le comte de Cesi.

lui, en effet, aurait pris la peine de donner, dans cette édition de 1610, à Robert Cecil, son nouveau titre de *Summus Quaestor ?* Quel autre que lui y aurait opéré le retranchement considérable qui réduit de plus de moitié la longueur de la dédicace ? Les causes de ce rationnement de la grosse portion de louanges hyperboliques, allouée dans le principe au comte de Salisbury, m'échappent d'ailleurs complètement, je l'ai déjà dit. Je ne vois pas pourquoi il n'était plus, après comme avant sa promotion, « l'être créé et mis au monde par la Providence spécia- » lement pour servir un roi tel, que la Nature, après » l'avoir enfanté, ne pouvait revenir de son étonnement, » etc., etc., ni « l'homme immortel à qui il fallait souhaiter » les ailes de Mercure pour que sa modestie parvînt à la » hauteur de ses mérites, lorsque tant d'autres, très pré- » conisés, auraient dû être retenus à terre par les semelles » de plomb de Philétas, » etc. (1).

(1) En raison de la rareté des premières éditions, je reproduis ce passage supprimé. Après les mots : *Cronus pater sit*, il y a : « Tu Vir Nobilissime » Regi Optimo Maximo, et quali se Natura miratur produxisse, non aliter quam » Divino consilio natus es, et ille ad miraculum tuæ virtutis stupet, qui eam » ex altiori loco perfectissime explorat, unus tuo genio major. Tu quantum » est hominum divinissime et fortunam vincis et famam, quæ cum in tuis lau- » dibus se ubique fatiget, prius tamen suas voces quam tua merita exhaurit. Tu » denique unus es quem hodie Horta Dea pro templo videtur habitare, quæ » semper ad opem vel consilium patebat. Non timeo ne me alij adulationis insi- » mulent. (!!!...) Tu modo mihi de tuis laudibus crede. Nam et multos tanta » levitas ad sua præconia convertit, ut egeant Philetæ plumbo, quod pro pe- » dibus habebat, ne diriperetur a ventis; et tu, Vir Immortalis, quibusdam » Mercurij alis eges, ut modestia tua se attollat in cœlum, et inde omnium » populorum plausibus fruaris. » Le reste *Ego sane*, etc., comme dans les éditions subséquentes, à cette seule différence que *Quæsitorem* y devient *Quæstorem*.

Il faut reconnaître que la frénésie d'adulation n'a jamais été poussée plus loin que par les Anglais de ce temps-là. Bacon, qui ne pouvait pas alléguer comme Barclay un enthousiasme juvénile, avait écrit, vers le commencement d'avril 1603, au roi Jacques en appelant Elizabeth « a princess happy in all » things, but most happy in such a successor »; c'est-à-dire que la reine devait se trouver excessivement heureuse d'être morte pour que l'autre pût lui succéder. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle après ce trait de l'esprit « le plus sage, le plus brillant et le plus vil de l'humanité », comme dit Pope.

N° 7. EUPHORMIONIS | LUSININI | SATYRICON | PARS I | Nunc denuo recognita emen- | data et variis in locis | aucta.

— *Idem* | PARS II | nunc secundùm in lucem | edita. — EUPHORMIO | NIS | SATYRICI | APOLOGIA | PRO SE | PARS III (sur les trois titres: ANNO CHRISTI, excepté sur le dernier, où le mot ANNO est seul). | MDCXIII. In-12, 248 pages, 2 feuillets blancs, — 240 pages, — 78 pages, 1 feuillet blanc.

En ne m'attachant qu'au type de l'impression, j'avais d'abord pensé que cette édition est de Huby; mais j'ai bientôt reconnu que la disposition des titres est la même que dans celle de 1624 (n° 11) sauf, dans le haut, la différence de *corps* du caractère; mais le bas, au millésime près, est absolument identique, notamment par le fleuron qui est superposé à la date (1). Qui plus est, à l'intérieur, le *point* est le même pour les n°s 7 et 11: la justification seule est changée. L'hésitation était permise, malgré cela, et il n'est même pas invraisemblable que si Huby n'a pas été l'imprimeur, la lettre a été fournie ou par lui, ou par le fondeur qui l'approvisionnait. Car nous voyons (*Encyclopædia Britannica* de Knight, 1861, art. PRINTING, Sciences and Arts, VI, 748), que jusqu'au commencement du XVIIIe siècle il n'y avait pas en Angleterre de fonderie bien outillée pour les caractères (2), et que, pour les ouvrages

(1) J'ai retrouvé très postérieurement ce fleuron caractéristique au-dessus de la souscription de *the History of Independency* publiée par Clément Walker sous le pseudonyme de Theodorus (Theophilus) Verax en 1648, sans nom d'imprimeur (Bib. nat., N° 285).

(2) Timperley (*Dictionary of printers*, Londres, 1839, grand et gros in-8 de près de 1,000 pages) donne, p. 490, le texte d'un décret de la Chambre étoilée du 11 juillet 1637, limitant à vingt le nombre des imprimeurs de Londres et à quatre celui des fondeurs de caractères.

un peu soignés, on les importait de l'étranger, de Hollande principalement. En somme, l'édition décrite ici doit avoir été mise en vente à Londres chez John Bil (1) et sous les yeux de l'auteur.

La Bibliothèque Nationale en possède un joli exemplaire (Y²—71) en deux tomes, reliure du temps en veau brun à filets.

N° 8. JOANNIS | BARCLAII | ICON ANIMORUM | LONDINI | Ex officina Nortoniana | apud Iohannem Billium | MDCXIV | Cum Priuilegio.

La vignette sur bois, très bien sortie, du titre représente un Mercure vêtu en guerrier romain, avec le casque et le *paludamentum,* le pied gauche appuyé sur le globe terrestre. C'est l'exacte copie, en supprimant la banderolle en arc de cercle qui porte *ratio movet et regit orbem,* de la marque du libraire parisien Jean Gueffier, indiqué par L.-C. Silvestre (n° 617) comme florissant en 1585. Petit in-8, 6 feuill. lim., dont 1 bl., 356 pag.

Edition originale, ordinaire comme exécution et qui ne paraît pas bien rare. Elle n'est pas à la Bibliothèque Nationale, mais il y en a un exemplaire à la Mazarine (n° 28420) et un à l'Arsenal (n° 13018 G) qui provient des frères de Sainte-Croix de la Bretonnerie, relié aux armes de cette congrégation, telles qu'elles sont figurées dans l'Histoire générale de Paris. (*Les Anciennes bibliothèques* par Alf. Franklin, I, 334).

Le privilège n'accompagne pas le livre. La marque dé-

(1) Il figure dans la liste des vingt imprimeurs ci-dessus sous le nom de Beale, — la prononciation est la même, comme on sait, — et j'ai également trouvé que l'édition de 1614, qui est probablement celle de 1611 avec changement au titre gravé, de John Speed, *History of Great Britain*, in-fol., est, d'après le colophon, « imprinted at London by William Hall and JOHN BEALE for John Sudbury and George Humble. »

crite doit être celle de Norton (1), et sans l'édition de Speed citée il y a un instant, on pourrait croire que Bil n'était encore que libraire. En tout cas, cinq ans après, il publiait les œuvres latines de Jacques I en prenant sur le titre la qualité d'imprimeur du Roi, conjointement avec le même Norton. A ce moment, ils sont co-possesseurs d'un matériel typographique splendide. Leurs grandes initiales sont partie composante de gravures sur bois d'environ 30 centimètres carrés, signées du monogramme d'Antoine Sylvius, artiste flamand très connu qui avait beaucoup travaillé pour Plantin, mais non mentionnées, malgré leur frappante supériorité sur beaucoup d'autres, (telles que les emblèmes de Sambuc de 1564 et les *Centum Fabulae* de Faerne de 1569), dans le catalogue des œuvres de Sylvius, établi avec beaucoup de soin par le *Künstler Lexicon* de Nagler (2).

Tout cela revint plus tard à Bil seul qui imprima en 1620 l'*Instauratio Magna* de Bacon, remarquable aussi par ses beaux fleurons au chardon et à la rose et qui, dans mon exemplaire du Bacon latin de Rawley de 1638,

(1) Il en avait cependant une autre, un œillet sortant d'une tonne, qui a des intentions de rébus et qui est figurée dans Timperley, p. 416. On voit à ce même endroit que Bonham Norton, fils de William, et comme lui papetier et élu plusieurs fois l'un des *aldermen* de la Cité, mourut en 1635 à 70 ans.

(2) Les vingt-quatre bois pour ce bel alphabet non décrit ne peuvent pas avoir été taillés plus tard qu'en 1557. En voici la preuve. Nagler donne le n° 10 dans l'œuvre de Sylvius au titre des œuvres de Thomas Morus en anglais, de ladite année. J'ai voulu examiner ce rare ouvrage dont la Bibliothèque Nationale possède un exemplaire bien complet, entièrement conforme à la description de Lowndes, et très beau, sauf quelques malencontreuses piqures des premiers feuillets (Z. 2410). Le portique encadrant le titre porte bien, sur le piédestal de la cariatide de gauche, — qui est comme l'autre d'un dessin très élégant et très original, le chapiteau de genre corinthien leur formant à toutes deux une coiffure qui n'est pas sans grâce, — la marque S. A. Mais, en tournant le feuillet, j'ai eu la satisfaction de voir la lettre W de l'alphabet dont je parle, signée du même monogramme, en tête de la dédicace en beau caractère italique (à peu près tout le reste est en gothique) à la reine Marie, par Wm Rastell, neveu de Tho. Morus et son éditeur. Ainsi ces bois se sont transmis d'imprimerie en imprimerie, de Cawood à Beale, pendant environ quatre-vingts ans, et, probablement, encore plus longtemps après.

imprimé par Edward Griffin, est reliée dans le même volume sans titre proprement dit, mais avec la mention finale *Londini, Apud Ioannem Billium, Typographum Regium* MDCXX. On voit en outre par les titres partiels du même ouvrage que Bil avait pour marque particulière un livre ouvert tenu au-dessous d'une auréole par une femme; celle-ci, représentant l'Imprimerie, est placée à droite du cartouche central, dont le support de gauche est une Minerve. En exergue, on lit la devise parfaitement appropriée à toute production de la presse : *Dat esse Manus, superesse Minerva* (1).

N° 9. IOANNIS | BARCLAII | ICON ANIMORUM | PARISIIS Juxta exemplar impressum Lon- | dini, apud Ioannem Billium | MDCXVII. In-12, 4 feuillets et 273 pages.

Le fameux « jouxte la copie imprimée, » qui sera si fréquent à un demi-siècle de là, se présente ici pour la première fois à ma connaissance dans l'ordre chronologique. C'est toujours Huby qui est l'imprimeur. Il n'y a pas d'hésitation à avoir là-dessus. La vignette du titre et le fleuron d'en-tête du texte sont les mêmes que dans l'*Apologia* (n° 5) et j'ai retrouvé, comme cul-de-lampe de la dédicace au roi Jacques des *Commentarij... de rebus Creditis* de Barclay le père, le fleuron qui est ici au-dessus de la dédicace.

Je crois me souvenir d'avoir vu un exemplaire séparé de cette édition. Mais, d'autre part, elle a été fréquemment employée à compléter des recueils d'œuvres de Barclay du même format, parues avant 1617. Le volume de la Biblio-

(1) Cette marque a tout l'air d'être, comme celle de Norton, *empruntée* à un imprimeur français. Elle ressemble singulièrement par le style à celle de Nicolas Eve que M. Didot (*Essai*, 199) a cru devoir attribuer à Jean Cousin, et qui est dans Brunet, t. I, p. 989.

thèque Nationale Y²—70 est dans ce cas. Il se compose de nos nos 2, 4, 5 et 9. Il porte au Catalogue de 1744 la mention : *cum notis Mss;* on y lit, en effet, un certain nombre d'annotations marginales, tantôt en latin, tantôt en français, des premières années du XVIIe siècle; quelques-unes sont bonnes à prendre, et je les recommande à l'attention du futur éditeur du *Satyricon*. Elles émanent du possesseur du livre qui a signé sur le titre *ex libris Angeli Coignet,* et qui sans doute appartenait à la famille des Coignet, sieurs de Courson, et de la Tuillerie, dont parle le Moréri de 1759.

N° 10. EUPHORMIONIS | LVSINIINI | siue | IOANN. BARCLAI | SATYRICON | Quadripartitum | Nunc denuo recognitum emenda- | tum et mirifice illustratum | ADJECTA CLAVI | Sive obscurorum, et quasi ænigmaticorum | nominum in hoc Opere passim oc- | currentium, dilucidâ | EXPLICATIONE | AVGVSTÆ TREBOCORVM | Apud Ioannem Hessium | Anno MDCXXIII. In-12, 653 pag. (Bibl. de l'Arsenal, N° 13018 E).

A cette date de 1623 on voit figurer au *Catalogus..... Bodleianae* un *Satyricon* en 4 parties, in-8, imprimé à Franc.(fort). Le rédacteur aura pensé, semble-t-il, qu'*Augusta Trebocorum,* dont le nom manque dans quantité de lexiques, désigne Francfort-sur-le-Mein; et peut-être avait-il de bonnes raisons à l'appui de cette opinion. Mais M. Pierre Deschamps, dans son *Dictionnaire de Géographie,* fait voir que le nom ancien est exclusivement applicable à Strasbourg, en se basant sur la *Notitia provinciarum* (1). Je ne crois pas à deux éditions distinctes de la même année, l'une à Strasbourg, l'autre à Francfort.

(1) Sur le nom *Augusta Trebocorum*, voir une longue note du Père Adry reproduite par Pieters, *Annales... des Elzevier*, éd. de 1851, p. 92-93.

Quant à la différence dans le format, je ne m'y arrête pas : on sait que l'usage anglais de l'indiquer *au juger,* ou le double décimètre à la main, a prévalu dans les derniers congrès internationaux de bibliothécaires, quand du reste il s'appliquait déjà depuis quelques années chez nous. L'innovation est excellente dans la pratique, pour ceux qui ont à cataloguer ou à communiquer des montagnes de livres; mais le bibliographe spécial ne peut songer à l'adopter.

Il n'y a dans l'édition de Jean Hess aucune pièce liminaire expliquant pourquoi cet imprimeur s'est avisé, le premier, de faire croire que l'*Icon Animorum* devait s'ajouter au *Satyricon.* Le premier aussi, il a eu la hardiesse, Barclay n'étant plus là pour s'y opposer, d'imprimer une clef. Ce n'était plus, à la vérité, que le secret de la comédie; mais le correcteur paraît y avoir été peu initié : sans cela, il n'eût pas laissé passer des noms estropiés par le compositeur, sans doute d'après une copie mal écrite, comme « comtesse de MorOt » et « marquise de Vernandi; » erreurs grossières que les éditeurs subséquents ont religieusement imitées tous, à une ou deux exceptions près.

N° 10 bis. Le même. | Leyde, 1623. In-12. Ed. indiquée par Graesse, *Trésor de livres rares* (I. 291[a]), comme cotée au prix modique de 30 kreutzer (0 fr. 75 c.) au catalogue Beck.

En 1623, à Leyde, Isaac Elsevier imprimait encore pour la librairie tenue par son oncle Bonaventure et son père Abraham. Il paraîtrait naturel qu'avec leurs moyens d'exécution et d'action, ils se fussent assuré le débit en leur ville d'un livre aussi demandé que l'*Euphormion.* En ce cas, leur édition de 1623 n'aurait pu échapper à tous les elséviriographes, et en dernier lieu à Pieters. On peut

donc soupçonner qu'il y a eu méprise de la part du rédacteur du catalogue Beck : il lui aura paru tout simple, ayant sous les yeux notre titre n° 10, de traduire par Leyde le nom très controversé, nous l'avons vu, d'*Augusta Trebocorum*. A moins cependant qu'il se soit passé pour l'*Euphormion* ce qui a eu lieu pour le *Dialogus de systemate mundi* (Pieters, *l. c*) de Galilée, c'est-à-dire que Jean Hess ait imprimé pour compte de Bonaventure et Abraham Elsevier. Mais cela est bien peu vraisemblable, puisqu'encore une fois, les deux libraires associés n'avaient pas, en 1623, à aller chercher au loin un imprimeur comme ils le firent en 1635, quand depuis dix ans (Pieters, p. 43) Isaac Elsevier n'exerçait plus, et à un moment où leurs propres presses étaient occupées à la production d'une douzaine d'ouvrages, qu'ils mirent au jour cette année-là.

En résumé, je tiens, jusqu'à preuve du contraire, cette édition pour apocryphe, et je n'ai pu me décider à lui donner un numéro à elle dans ma série.

N° 11. EUPHORMIONIS | LUSININI | siue | IOANNIS BARCLAII | SATYRICON | Quadripartitum ; | Nunc denuò recognitum, emendatum et | mirifice illustratum, | ADJECTA CLAVI, | sive obscurorum et quasi ænigmaticorum nomi- | num in hoc opere passim occuren- | tium, dilucidâ | EXPLICATIONE. | LONDINI | Ex officina IOANNIS BIL | Anno 1624.

Au revers du titre est la table suivante :

Satyricon I,	pag. 5.
Satyricon II,	pag. 211.
Apologia pro se,	pag. 511.
Icon Animorum,	pag. 573.

Suivent 5 feuillets cotés * 2 etc., avec l'en-tête CLAVIS, etc.; et la page où commence la dédicace est chiffrée 3.

La page chiffrée 211 est occupée par un titre que voici :

EVPHORMIONIS | LUSININI | SATYRICON | PARS II | nunc tertiùm in lucem edita | ANNO CHRISTI | MDCXVI. |

On lit sur la page 511 :

EVPHORMIONIS | SATIRICI | APOLOGIA | PRO SE | PARS III | ANNO CHRISTI | MDCXVII.

Et sur la page 573 :

EVPHORMIONIS | SATYRICI | ICON ANI- | MORVM | PARS IV | ANNO CHRISTI | MDCXVI. En tout 6 feuillets et 830 pages in-12.

Je n'ai pu éviter la prolixe description de cette édition énigmatique. Un seul fait s'en dégage clairement : le titre, daté de 1624, et la clef sont copiés tous deux sur l'édition de Strasbourg de l'année d'avant et ont été ajoutés à des parties séparées de l'ouvrage imprimées en 1616 et 1617. Mais comment eût-on fait pour réunir celles-ci sous la même pagination ? Il faut donc admettre qu'elles avaient en 1617 un autre titre commun. Quel était-il ? Et pourquoi cette date 1617 s'applique-t-elle plutôt à la troisième partie qu'à la quatrième ? Enfin, comment a-t-on eu, en 1616, la puérilité de cacher sous le nom d'Euphormion l'auteur de l'*Icon,* qui l'avait signé de son nom en 1614 ? Pourquoi ce moyen détourné de s'avouer publiquement l'auteur du *Satyricon ?* Voilà tout ce qu'on peut se demander, et avec l'insuffisance de nos informations présentes, je renonce pour ma part à répondre.

Le joli exemplaire sur lequel j'ai décrit cette édition, que je crois d'une grande rareté, appartient à la Bibliothèque Nationale et n'est pas catalogué. Il porte sur le titre « *Ex libris J. Roxelij* (1) *1626* », écrit à la main, et

(1) Je doute que ce Rouxel soit le même qu'un Ruxellius qui a adressé vers 1660, à Bugnot, des vers commendatoires qui ont été mis en tête de la continuation de l'*Argénis*. Cette production de Bugnot, où les hauts faits de Louis XIV

l'on voit, par une inscription d'un feuillet de garde, qu'il avait passé, en 1710, aux mains du conseiller-doyen au Grand Conseil Charles de Hénaut, lequel devait être un helléniste fort distingué : il calligraphiait le grec à rendre envieux Ange Vergèce.

N° 12. ALITHOPHILI | VERITATIS | LACRYMAE || sive | EUPHORMIONIS | LUSININI | CONTINUATIO. || MDCXXV. 4 feuillets et 277 pages.

Une gravure allégorique sur cuivre, assez bien faite, forme le titre.

Je n'ai pas fait figurer avant cette édition, que j'ai vue, et qui paraît assez commune, celle dont parle Brunet, et qui porterait la date 1624 avec la fausse rubrique « Genève, chez P. Aubert », parce que je ne suis pas assez sûr qu'elle existe. Nous lisons en effet dans le *Menagiana* (éd. de 1715, II. 39), que Morisot, quand on eut condamné son livre, « le fit réimprimer peu de temps après sous le nom de Gabriel a Stupen » ; donc, il ne doit y avoir, antérieurement à l'édition avec ce pseudonyme, qui est de 1626, qu'une seule impression. C'est nécessairement celle que nous décrivons maintenant. Il semble que Brunet ait parlé d'après un auteur qui aura donné par inadvertance à la réimpression de 1626 la date de 1624 ; et j'en serais tout à fait convaincu si j'avais trouvé quelque part que le libraire Pierre Aubert, qui exerçait effectivement à Genève (voir Baillet, *Jug. des Sav.*, tome 2, p. 91 de l'édition d'Amsterdam, 1725, en 17 vol. in-12), a été l'éditeur du n° 13 ci-après.

L'article de Peignot sur l'*Alitophilus*, dans le *Dictionnaire des... principaux livres condamnés au feu*, est de seconde main. Ce qui le prouve tout d'abord, c'est la mention d'un titre *Genevae, 1625*, in-12, sur lequel il ne donne aucune explication. Il se borne, quant au reste, à

et du Dauphin, sous les noms d'Archombrote et Theopompe, sont célébrés, a été imprimée chez Hack en 1669, et se vendait à Paris, chez Frédéric Léonard.

répéter le *Menagiana,* la remarque assez oiseuse de Michaud sur l'impropriété du mot *Alltophilus* (car son emploi ne prouve pas du tout que Morisot ne savait pas le grec, mais seulement qu'il était partisan de la prononciation antéérasmienne), et il attribue à Théophile Raynaud le vers à calembour que nous avons cité, contredisant Bugnot, qui devait cependant être mieux informé.

N° 12 bis. *Idem.* MDCXXV. In-12.

Cette édition est aisée à distinguer de la précédente en ce que, la pagination étant la même, la justification diffère assez sensiblement, mais surtout par la gravure du titre qui est une lourde imitation de la première.

J'ai trouvé cette contrefaçon, que je ne puis que signaler sans conjectures, dans le volume n° 22,493 de la bibliothèque Mazarine, à la suite des éditions n°s 2, 4 et 5, et je l'ai comparée à l'édition vraie qui porte le n° 22,374 de la même bibliothèque. L'exemplaire porté au catalogue de 1744 de la Bibliothèque Nationale (Y²-78) est aussi de la contrefaçon, mais elle en a un non catalogué, qui est de l'édition originale.

N° 12 ter. Icon Animorum quæ est quarta pars Satyrici. 1625, in-12. Cum notis Aug. Buchneri. (R. Watt, *Bibl. britt.*).

Morhof (tome II, p. 63), voulant donner un exemple de l'avidité des héritiers de littérateurs, qui s'efforcent de tirer argent des manuscrits les plus informes dépendant de la succession, raconte que les ayant-droit de Buchner firent imprimer l'*Icon* avec des notes du défunt, absolument puériles et propres seulement aux commençants « *plane puerilibus et ad tyrocinia scholarum relegandis.* » L'anathème de Morhof, disons-le en passant, n'a pas empêché le livre de rester classique en Allemagne

presque jusqu'à nos jours, et les libraires, dont il semble bafouer la facilité à faire les frais d'impression de n'importe quoi « *typographi facile sumtus et opera impendunt* », n'avaient pas fait une spéculation aussi inintelligente qu'il le croyait.

Conséquemment, direz-vous, Auguste Buchner a dû mourir en 1624 ou en 1625. Pas du tout. A ce moment-là, il ne songeait qu'à vivre confortablement : il est mort trente-six ans après, le 12 septembre 1661. Vous avez par ce fait la mesure de l'exactitude de Watt et la raison de mon numéro *ter*. Les plus indulgents pour ce bibliographe diront peut-être qu'il a fait confusion avec le numéro qui suit. Je le veux bien.

N° 13 Ioannis | Barclaii | Icon Animorum | Francofurti | apud Danielem et | Davidum Aubrios | et Clementem Schleichium | Anno MDCXXV. 187 p., in-8.

Au-dessus de la souscription est la marque au Pégase et au caducée de Wechel, portant de chaque côté le monogramme à l'antique des frères Aubri et de Clément Schleich, qui exploitaient alors l'établissement fondé après la Saint-Barthélemy par le célèbre imprimeur parisien, et qui le laissaient tomber déplorablement en décadence. Car rien n'est plus grossier que cette édition.

Je l'ai trouvée reliée à la suite d'un recueil en trois volumes (bibl. Mazarine, n° 22,243 D-F), d'une édition de l'Argénis présentant des singularités sur lesquelles il n'y a pas ici lieu de s'étendre. Je dirai seulement qu'elle se compose 1° du Roman de Barclay avec la souscription *Francofurti, 1630, sumptibus Clementis Schleichii et Petri de Zetter ;* 2° de *Argenidis pars altera,* chez Aubri et Schleich, 1626 ; 3° de *Argenidis continuatæ pars tertia,* chez les mêmes, 1627. Ces deux dernières parties sont

traduites du français de de Mouchemberg par un Suisse du nom de Gottfried (Johannes-Ludovicus Gothofridus), auteur d'une histoire universelle qui s'arrête à l'an 1619, qui est très satirique et qui a eu beaucoup de succès, selon Jöcher. Ce dernier distingue formellement J.-L. Gottfried de Jean-Philippe Albin, de Strasbourg. Mais on a admis depuis que les deux ne font qu'un. Je parle de tout cela parce que je ne vois guère de biographes ou de bibliographes qui en fassent mention. Niceron, entre autres (XVII, 298), montre bien qu'il n'a pas eu sous les yeux cette version de Francfort, 1626-1627.

N° 14 Alitophili veritatis lacrymae. Editio secunda sub nomine Gabr. a Stuphen Alitophili. In-8. Genev., 1626 (*Catalog... Bodleianæ*).

J'ai seulement à faire remarquer l'expression *editio secunda,* qui vient appuyer mes remarques sur le n° 12. Il ne me reste plus qu'un doute : il est relatif à l'épigraphe ironique souhaitant bonne santé aux Jésuites, et qui se trouverait, au dire de quelques biographes, dans l'édition brûlée. Mais si elle allait se trouver dans celle-ci?

II.

N° 15. EUPHORMIONIS | LUSININI | Siue | JOANNIS BARCLAI | SATYRICON | Bipartitum | cui adiecta sunt præcipua ejusdem | Barclai opera.

1. Apologia pro se.
2. Icon siue Imago animorum, ad Ludovicum XIII Christianissimum Galliarum Regem.
3. Alitophilus siue Veritatis Lachrymæ. Opus sane

Doctis perquam commodatum Maiorisque | quam antehac fide iterum excussum.

Rothomagi | apud Ioannem de la Mare | in gradibus areæ Palatii | MDCXXVIII. Titre et 7 pages de clef, 749 pages et 1 feuillet blanc. In-8.

Édition assez bonne, sans s'élever beaucoup au-dessus de la médiocrité générale de celles de Rouen du commencement du XVIIe siècle.

Jean de la Mare, sur lequel je n'ai trouvé qu'un seul renseignement (1) en parcourant le *Manuel du Bibliographe normand* (livre tout rempli d'excellentes choses, mais de l'usage le plus incommode), fut un libraire instruit (2), s'il a rédigé lui-même le titre à réclame pompeuse ci-dessus et l'avis *Typographus lectori* qui occupe la page 6 du texte après l'épitre dédicatoire à Jacques Ier. Il dit avoir entrepris la publication des œuvres de Barclay par préférence à un très-grand nombre d'autres, et malgré

(1) Il a édité, aussi en 1628 (*Man. du Bib. norm.*, p. 41), un arrêt du Grand-Conseil réhabilitant trois jeunes gens exécutés aux Andelys. Je ne sais s'il était le père ou le frère d'un David de la Mare, éditeur en 1640 d'un ouvrage liturgique de Claude Villette, sur lequel j'ai fait paraître une notice (Voir *Un liturgiste poète* dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1879), et dont ne parle pas le *Manuel* de M. E. Frère. Cet ouvrage ne dit rien non plus de notre édition de l'*Euphormion*. Elle n'est pas à la Bibliothèque publique de Rouen qui ne possède, d'après le catalogue en 2 vol. publié vers 1830, que celle de Leyde de 1655, et ne s'est enrichie, avec la collection de Leber, que d'une autre, celle de 1674, si je ne me trompe. La *Biographie normande* de Lebreton mentionne, comme libraire très lettré de la même époque que Jean de la Mare, David du Petit-Val, dont les poésies furent couronnées neuf fois par l'Académie des Palinods, et elle renvoie à la *Notice historique* de A. G. Ballin. Je l'ai parcourue, et j'y ai trouvé un Pierre de la Mare, sans doute de la même famille que notre Jean, qui était « procureur en court laye » à Rouen en 1489 et l'un des « princes » de la célèbre Académie normande.

(2) Ce n'était pas chose très rare à Rouen en ce temps-là. Outre du Petit-Val, la *Biographie normande* cite encore comme poète Martin le Mesgissier, chez qui se publiaient le plus souvent les pièces officielles, et qui est nommé avec Raphaël du Petit-Val, le père de David, comme l'un des quatre titulaires du privilège de 1596 pour l'impression du *Discours de l'entrée de Henri IV à Rouen* qui parut en 1599. Voyez Frère, *Manuel*, v^o Discours.

les éditions faites en diverses villes qui en existaient déjà, pour satisfaire à des demandes nettement exprimées. Il a consacré ses veilles et pris beaucoup de peine à réunir ces écrits et à les préparer pour la presse, et il laisse au lecteur, en lui souhaitant de tirer grand fruit des travaux d'un auteur illustre, à juger si l'ouvrage est aussi correct que l'éditeur s'est efforcé de le rendre : « Cum viderem.., » Barclai opera... desiderari... nihil potius quam supra » scripta ab aliis innumeris seligerem, eaque diversis locis » typis mandata, tum demum vigiliis meis in unum » redacta summa opera recudi iuberem... quænam fuerit » diligentia mea ut mendis, in quantum fieri potuit, illud » opus expurgatum in lucem prodiret, lectione animad- » vertes... tanti viri laboribus fruere. Vale. »

Je ne contredirai rien de tout cela. Je constate seulement une chose : les noms estropiés dans la clef de l'édition de Strasbourg auraient dû frapper les yeux d'un Français nécessairement au fait de la chronique scandaleuse du règne précédent, et cependant de la Mare a laissé ces noms sans les corriger; ce sont des Hollandais qui en ont pris plus tard l'initiative.

On voit aussi que cet éditeur est le premier qui ait cru ou fait semblant de croire que l'*Alitophilus* est de Barclay. Les étrangers se sont autorisés de son exemple. Je le suppose du moins, et c'est une des raisons qui m'ont fait placer son édition avant la suivante.

Elle paraît très commune, bien que la Bibliothèque Nationale ne l'ait pas. Mais je crois me souvenir qu'elle est à l'Arsenal, et la Mazarine en a deux exemplaires : nos 22495 et 22495 A; ce dernier provient de la congrégation des Lazaristes de Paris, et porte le monogramme S L au dos du cartonnage.

N° 16. Euphormionis Lusinini | sive Joannis Barclaij | Satyricon | cui accessit | Pars quinta | sive Ali-

tophili veritatis | lacrymae | cum clavi auctiore | Addita ejusdem authoris | Narratio de conjuratione | Anglicana, nunquam | hactenus edita. | Amsterodami | Apud Joannem | Janssonium | 1628.

Ce titre général est divisé entre le haut et le bas d'une gravure en taille-douce assez médiocre, d'une composition et d'un style tout différents de ceux qu'on observe sur les frontispices des Elzeviers. Il sert pour la première partie. Chacune des quatre suivantes a un titre imprimé qui compte dans la pagination. Le libellé n'y diffère des précédents (spécialement ceux du n° 11) que par la mention finale : *Amsterodami* | *Apud Ioann. Ianssonium* | *Anno MDCXXVIII*, laquelle est surmontée de la jolie marque de Jean Jansson, ou plus exactement de Jean, fils de Jean Blaeu : la sphère avec un astronome à droite et un laboureur à gauche, et au-dessus, la Renommée portant une banderolle à la devise *Vivitur ingenio*. La page 499, au-dessus de la même mention et de la même vignette sur bois, porte ce titre très long :

SERIES PATEFACTI | DIVINITUS | PARRICIDII | IN | Ter maximum Regem regnumque | Britanniae cogitati | et | instructi : | Nonis IXbribus MDCV. | *Illo ipso novembri Scripta, nunc* | *demum edita* | grand in-12, 4 feuill. lim. 508 pages, 2 feuil. bl.

Première édition hollandaise des cinq parties. Je n'en ai vu un exemplaire qu'à la Bibliothèque Nationale. Elle ne l'avait pas encore lors de la rédaction du Catalogue des Belles-Lettres. Il y en a un également à la bibliothèque Bodléienne. Sa rareté est aisée à prouver. Si Ménage avait lu sur le titre reproduit plus haut « *nunquam hactenus edita* » il n'aurait pas dit et entraîné tous les autres après lui, jusqu'à J.-C. Brunet, à dire que le *Patefactum Parricidium* fut imprimé en 1605. Bayle a été plus réservé, il

a seulement parlé de l'impression « à Amsterdam. » On peut être bien sûr que s'il eût eu le livre entre les mains, il n'eût pas manqué de redresser l'erreur des *Remarques sur la vie de P. Ayrault* (p. 230). Je laisse de côté les allégations variables, imprimées ou manuscrites, que j'ai rencontrées quant à cette date d'impression, et surtout Watt qui imagine une édition de 1606.

Je ne me suis pas aperçu que la clef fut *auctior* comme on le prétend, mais seulement que la faute comtesse de MoROT y est conservée.

N° 17. Euphormionis | Lusinini sive | Joannis Barclaij | Satyricon | Partes quinque | cum clavi | Accessit | conspiratio anglica- | na. | Amsterodami | Apud Guiliel. I. Caesium | A° CIↃ IↃ. C. XXIX. Titre gravé, 4 feuillets, 580 pag. in-24.

La gravure du titre a inspiré pour la composition celles qui furent faites pour les éditions elseviriennes suivantes; mais elle leur est très supérieure tant par l'ordonnance que par l'exécution. La sphère, qui devait plus tard devenir si fameuse et qui est ici très petite et finement dessinée, surmonte la souscription.

L'édition n'est rien moins que rare.

N° 18. Idem | Apud Gulielmum Blaeuw | A° MDC XXXIV (Bibliothèque Nationale).

Paraît n'être pas autre chose que l'édition précédente avec une correction au titre gravé.

La comparaison des titres de ces trois éditions n°s 16, 17 et 18 montre que la Monnaye a justement repris Baillet (*l. c.* p. 78-79) d'avoir avancé de dix ans l'époque de la mort de Guillaume Blaeu. Mais on voit aussi que le Jean

Jansson de 1628 pourrait bien, au lieu d'être le fils de Guillaume, être son père, qui serait mort cette année-là, et l'erreur de Baillet trouve ainsi son excuse. Cela n'empêcherait nullement, du reste, que Guillaume ait eu le fils nommé Jean qui s'associa à son œuvre géographique ; ou encore, ce dernier aurait eu en 1628 à Amsterdam un établissement distinct de celui de son père. D'ailleurs il semblerait que tous ces Blaeuw portaient le prénom Jean, et s'intitulaient tous du même droit fils de Jean, en hollandais *Janszoon,* ce qui cause entre eux une confusion inextricable. Je ne connais sur ce point aucun moyen de contrôle. M. F. Van der Haegen a commencé la publication d'une *Bibliotheca belgica* qui nous éclairera probablement. Attendons.

Dans l'exemplaire de l'édition elsevirienne de 1655 (n° 22 ci-dessous) de la bibliothèque de l'Arsenal, n° 13019, un contemporain a écrit sur le feuillet de garde, en parlant de la satire de Morisot : « En 1639 elle a reparu pour » la première fois jointe à l'Euphormion dans l'édition de » Blaeu, Amst. » Il y a là un *lapsus calami* évident : l'auteur de la note aura voulu écrire 1634 ou 1629 ; et l'on a pu voir plus haut que, même en donnant le dernier chiffre, il se trompait assez sensiblement.

N° 19. Idem. In-8, Oxon. 1634. (*Catalogus... Bodleianae*).

Watt indique également cette édition d'Oxford, avec le format in-12.

N° 20. Idem. Lugduni-Batavorum apud Elsevirios. 1637, petit in-12 de 719 pag. (Pieters, *Annales des Elsevier*, 2e éd., p. 191).

Millot dans ses *Recherches sur diverses éditions elzevi-*

riennes... mises en ordre et complétées par Gust. Brunet (Paris, 1866, in-12), distingue par la sirène noire et par la sirène blanche les deux éditions sous cette date. On les trouve très communément. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Y^2, 72) porté au catalogue de 1744, est à la Réserve, probablement par l'unique raison que l'écusson des Du Puy est frappé sur les plats de la reliure en parchemin vert. Il s'en faut qu'il soit non rogné.

Il n'est pas douteux, d'après ce qui précède, que ce n° 19 est la première des éditions du *Satyricon* produites par les presses des Elseviers.

N° 21. Idem. Cum commentario N... Leydae, 1647, in-8.

Je n'ai trouvé trace de cette édition que dans Placcius (*l. c.*). Il rapporte que Christian Wagener, un collaborateur aux *Acta Eruditorum* mort en 1687, a dit dans le sixième corollaire de ses *Theses de numero mundorum* (Leipzick, 1684) qu'il ne connaît rien d'aussi inepte *(nihil indoctius)* que le commentaire d'un anonyme sur l'édition de Leyde 1647, in-8. Ne faudrait-il pas, quelquefois, lire 1674? (Voir ci-après n° 26, et ci-dessus, pag. 28, note 1).

N° 22. Idem... Lugd. Batavorum. Apud Elsevirios. A° MDCLV, pet. in-12, 6 ff. y compris le titre qui est gravé et 568 pag. (Adry cit. p. Pieters, *l. c.*).

La gravure du titre est la même que pour le n° 19. La dédicace des libraires a le fleuron à la tête de buffle. Celui à la sirène est en tête des 4 feuillets qui contiennent la dédicace de l'auteur au roi Jacques et la clef, et il se répète en tête du texte courant. Ces 4 feuillets sont chiffrés * 2, etc., tandis que les deux précédents ne portent

pas d'autre marque qu'une croix †. Ils sont bien à leur place dans l'exemplaire de la bibliothèque Nationale, mais ils sont transposés après les 4 autres dans celui de l'Arsenal (n° 13019); on s'en convainc facilement par l'examen des réclames. La tête de buffle reparaît comme fleuron de la *Series patefacti parricidii,* dont le titre est au f° 562, et qui est en très petits caractères. La belle tête de Méduse est à la fin comme cul-de-lampe.

Cette édition de 1655 est très importante au point de vue de l'histoire des Elseviers. La remarque en a déjà été faite par Millot (*l. c.*, pag. 65). Elle émane de l'association des deux cousins Jean et Daniel pour l'exploitation de l'établissement de Leyde à la tête duquel étaient précédemment Abraham et Bonaventure. Selon les *Annales des Elsevier* (p. 129 de la 1re édition), les successeurs se séparèrent en 1654. Millot s'est aperçu qu'il n'en est rien et a fort bien dit que la société subsistait encore en 1655, bien que Daniel ait formé, la même année à Amsterdam, avec son autre cousin, devenu son oncle par alliance, Louis III, une autre association à laquelle on doit, dès les premiers mois, comme production, le fameux *Pastissier françois,* qui a donné lieu à tant d'insanités bibliomaniaques. Millot, du reste, doit n'avoir remarqué que la signature de la dédicace des éditeurs. Il ne s'est pas occupé de la date, très peu avancée dans l'année et qui explique dans une certaine mesure l'erreur de l'auteur des *Annales*. Celui-ci, n'ayant pas vu l'édition, l'a attribuée à Jean seul. Par la lettre qui va suivre, il est prouvé — Pieters eût dit en belge « il nous conste », et j'aimerais mieux le latin *Nobis constat* — qu'elle fut bien donnée par Jean et Daniel. Une autre singularité que personne n'a relevée à ce qu'il semble, c'est qu'ils l'ont dédiée à un personnage que les crimes de sa fille, la marquise de Brinvilliers, dont il fut la victime, ont rendu inoubliable, au lieutenant civil Dreux d'Aubray. On voit par leur épître, où naturellement ils ne tarissent pas d'éloges sur les vertus, le savoir,

les qualités d'esprit et l'amabilité de ce magistrat, que pendant le séjour qu'ils firent successivement à Paris de 1638 à 1648 (1), ils reçurent de lui un excellent accueil. Il faut donc penser que Dreux d'Aubray faisait partie de ce cénacle d'érudits composé des frères Du Puy, du duc de Montausier, de Jérôme Bignon et du chancelier Séguier, dont parle le P. Adry (2). Il faut, je crois, ajouter aussi à la liste le nom du conseiller Claude Sarrau, à qui, en 1649, Louis Elzevir a dédié une édition des lettres de D. Baudius par une épître qu'on trouve en tête de l'édition si jolie de 1654 des *Baudii Epistolae*. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas jugé inutile de reproduire ci-dessous la dédicace entière à Dreux d'Aubray. Elle provient, c'est vrai, d'une édition peu rare, mais elle avait jusqu'ici injustement échappé à l'attention des bibliographes. La voici ; elle montre que, pendant leurs années d'apprentissage chez Saugrain à Paris, nos deux libraires n'avaient pas oublié l'art de s'exprimer en latin.

Illustrissimo et Generosissimo
Viro
DRUSO DAUBRÆO
Regio in Sanctiori Consistorio Consiliario, et civili Urbis Præfecto.
S. P.

Euphormionis hoc Satyricon, nitidissimæ Latinitatis, et antiqui genii opusculum, Tibi potissimum Viro antiquâ virtute prœdito, offerre nobis visum fuit, Illustrissime Domine. Ille tuus est in Literas prolixus favor, illa in

(1) *Annales*, p. 129 et 131.

(2) *Ibid.*, introduction, p. xxvii. On ne s'explique pas trop bien que Jean Elsevier fût déjà de retour à Leyde en 1645, quand on lit (*ibid.*, p. 71) l'extrait de la dédicace du *Grotius ad Gallos* de 1648, où Abraham et Bonaventure disent aux Du Puy : « Vestrum... beneficum animum... in filiis nostris, sæpiusculé experti sumus : qui NUPER e Gallia reversi, humanitatem vestram... » in cœlum afferre non desinunt. »

summâ Fortunâ civilis animi moderatio, illa in judicando æquitas, illa affabilitas morumque comitas, ut propè solo intuitu cunctos admodum mortales ad venerationem Tui trahas et ab omnibus laudatus, omnibus tamen laudibus superior sis. Superbia fere illustrium dignitatum comes, plurimique tum demum se magnos existimant, ubi ex alto cæteros despiciunt: Tibi vero, quo major dignitas, eo major est humanitas, quâ nos non merentes aliquotiens prosecutus es. Ulteriores hic laudes magnus et excelsus spiritus tuus non admittet, qui contemnere ea didicisti, quibus assurgunt illi, qui, cum nihil laude dignum gesserint, immodicis tamen laudibus putidâ adulatione magis onerantur, quam honorantur. Uti autem ipsa admodum veritas venerationem Vestri nobis extorsit, ita pluribus virtutes vestras extollere opus non est, cum in omnium ora per principem Galliæ civitatem laudatissimus urbis Præfectus verseris, cunctis admodum civibus et peregrinis juxta carus acceptusque, quique cum Præfecturâ tuâ Urbanâ etiam Præfecturam Sapientiæ felici admodum exemplo junxisti. Vale Vir Illustrissime, eodemque favore, quem aliquotiens experti sumus, nos porro complectere.

Datæ Lugd. Batav. XV januarij CIↃ IↃ C L V.

Vestri Nominis humillimi cultores.

Joannes et Daniel

Elsevirij.

N° 23. *Idem.* Amstelodami. Ex officina Elzeviriana, 1658, tit. grav., 6 ff., 573 p. in-12.

Le frontispice paraît calqué sur celui de l'édition précédente. Les caractères sont différents, et le seul fleuron employé est la guirlande de roses trémières.

Jules Dukas.

(La suite au prochain numéro.)

DU PRIX ACTUEL DES LIVRES ANCIENS

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. LE COMTE OCTAVE DE BEHAGUE

Membre *de la Société des Bibliophiles français*

La vente de la bibliothèque de M. le comte Oct. de Behague a eu lieu le 8 mars et les 12 jours suivants pour la première partie, et du 19 avril au 1er mai pour la seconde. Habilement dirigée par notre confrère, M. Charles Porquet, qui rappelait comme expert les traditions de la vieille librairie, elle a eu un plein succès, car le chiffre total de ces deux ventes est de 675 mille francs. Les deux catalogues rédigés avec beaucoup de soin seront conservés et seront souvent consultés dans l'avenir pour l'histoire des livres et des exemplaires. La bibliothèque de M. de Béhague a été tour à tour l'objet de critiques et d'éloges, et il y aurait à ce sujet beaucoup à dire. Il faut se rappeler que M. de Béhague est mort jeune et qu'il n'a pas eu le temps de compléter les divisions bibliographiques qu'il avait commencées, ni de faire les réformes qu'il méditait. Nous avons entendu dans la salle de vente des amateurs exprimer des opinions bien hasardées sur le choix des exemplaires et la qualité des diverses reliures. Il est facile de critiquer; mais comment très souvent se procurer un exemplaire plus beau, comme marges et comme conservation, que celui qu'on possède?... Ne pas admettre?... En vérité, c'est bien aisé à dire, mais quand on étend ses idées, qu'on comprend ce qu'il y a d'intéressant à imiter les anciennes bibliothèques que les grands amateurs formaient autrefois, et qu'on veut en définitive former, *Brunet à la main,* une collection où les principales divisions soient représentées dans son catalogue,

qu'on veut remplir les cadres de *sa* bibliothèque, peut-on être trop difficile?... On prend quand on trouve, sauf à améliorer plus tard. M. de Behague n'a pas eu le temps. Et d'ailleurs il ne partageait pas les idées qui s'accentuent presque à chaque vente, parmi un certain nombre d'amateurs qui s'astreignent à se passer de livres, quand les exemplaires ne sont pas parfaits (comme si cela existait!). Que le volume soit jauni par le temps ou qu'il ait une défectuosité dans l'impression, l'encre, défaillance dans le tirage d'une vignette ou d'un frontispice, c'est autant de cas *rédhibitoires*. Ce sont des excès dans lesquels bien des amateurs de notre temps sont tombés et surtout, avec eux, les libraires qui en secondant leurs vues les dépassent. Il faut, au contraire, féliciter les bibliophiles qui font restaurer les vieux livres, boucher les piqûres, raccommoder les déchirures, enlever les taches, etc. Ils sauvent des livres qui se seraient détruits tout à faits tels qu'ils étaient, avariés, déguenillés, avec des reliures usées...

M. de Behague avait, comme tout le monde, fait son école, il le savait; mais il nous a laissé néanmoins une collection variée et qui promettait d'être un jour, par l'étendue de ses cadres, d'une grande importance.

Voici les principales adjudications :

4. Le Nouveau Testament de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois (par Arnauld, Sacy et Nicole). *Mons* (*Amsterd., D. Elzevier*), 1667; 2 vol. in-12, mar. vert, doublé de mar. rouge, dent. tr. dor. (*Boyet*). — 250 fr.

5. Le Nouveau Testament de Nostre-Seigneur Jésus-Christ (trad. d'Olivetan, revue par Calvin). *Lyon, Jean de Tournes*, 1551; in-16, veau, fil. compart. tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle*). — 405 fr. pour M. Gaiffe.

Première reliure, à compartiments de couleur, noir, or et blanc. Il porte sur le titre un envoi autographe, daté de 1559, de Justus Jonas, ami de Luther, à Paul Eber, pasteur de Wittemberg, ami et conseiller de Mélanchthon.

10. L'histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée avec des figures et des explications édifiantes, par le sieur de Royaumont (Nicolas Fontaine et Le Maistre de Sacy). *Pierre le*

Petit, 1670; in-4 fig., réglé, mar. rouge, doublé de mar. rouge, dent. (*Du Seuil*). — 4,500 fr.

Edition originale. Cet exemplaire qui provenait de la vente Radziwill y avait été adjugé à 1,420 fr.

13. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament (par David Martin), enrichie de plus de 400 figures en taille-douce, etc. *Anvers, Pierre Mortier*, 1700; 2 vol. in-fol. mar. bleu (*rel. anc.*). — 1,150 fr.

Exemplaire en grand papier avec épreuves dites *avant les clous*, acheté 600 fr. à la vente de la bibliothèque du prince Radziwill.

14. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée en tailles-douces dessignées et faites par Romain de Hoogue, avec une explication par Basnage. *Amsterdam, J. Lindenberg*, 1704; in-fol. à 2 col. portr. de Basnage, mar. bl. fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 840 fr.

Exemplaire de d'Hangard, du prince Radziwill et de M. Lebeuf de Montgermont où il avait été adjugé à 800 fr.

15. Discours historiques, critiques, théologiques et moraux, sur les événemens les plus mémorables du Vieux et du Nouveau Testament, par Jaques Saurin, avec des figures gravées sur les dessins de MM. Hoet, Houbraken et B. Picart (au nombre de 212). *La Haye, Pierre de Hondt*, 1728-1739; 6 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. — 1,200 fr. à M. Parent.

Exemplaire aux armes de Soubise et tiré sur papier impérial.

17. Histoires les plus remarquables de l'Ancien et du Nouveau Testament, gravées en cuivre par Jean Luyken. *Amsterdam, Mortier*, 1732; gr. in-fol. mar. vert. (*Padeloup*). — 555 fr.

67 grandes planches et 29 vignettes. Exemplaire du prince Radziwill et de M. Lebeuf de Montgermont où il avait été vendu 300 fr.

37. Traitez du Libre-Arbitre et de la Concupiscence, de Bossuet, évêque de Meaux. *Paris*, 1731; in-12, mar. r. (*rel. anc.*). — 130 fr.

Exemplaire de l'édition originale.

38. Instructions théologiques et morales sur le Symbole, par Nicole. *Paris*, 1706; 2 vol. in-12, mar. vert, dent., doublé de mar. citron (*anc. rel.*). — 225 fr.

39. Traité de la Communion sous les deux espèces, par Bossuet. *Paris*, 1682; in-12, mar. rouge (*rel. anc.*). — 950 fr.

Edition originale aux armes du duc de Montausier.

54. Sermon presché à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, dans l'église des Grands-Augustins, par Bossuet. 1682; in-4, vignette gravée par Edelinck d'après Watelé, mar. r. fil. (*rel. anc.*). — 595 fr.

Edition originale d'un ouvrage célèbre; exemplaire aux armes de France.

57. De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle (par l'abbé de Choisy). *Paris*, 1692; in-12, front. et fig. mar. r. — 500 fr.

Exemplaire avec la figure du 2e livre représentant Mme de Maintenon dans la chapelle de Versailles, avec les mots : *Audi, filia*, qui a été supprimée dans la plupart des exemplaires.
Exemplaire grand de marges, mais dans une mauvaise reliure.

58. De l'Imitation de Jésus-Christ (par l'abbé de Choisy). Sixième édition. *Paris*, 1706; in-12, mar. rouge (*anc. rel.*). — 1,100 fr.

Exemplaire aux armes de la duchesse de Bourgogne (Marie-Adelaïde de Savoie). Chiffres sur le dos; c'est un bien joli volume !...

67. Le Chevalier chrestien, composé en latin par Erasme et puis traduict en langue françoyse (par Louis de Berquin). *Lyon, J. de Tournes*, 1542; — La Préparation à la mort, premièrement composée en latin par Erasme, et depuis traduicte en françois. *Lyon, J. de Tournes*, 1543; — Sermon de Jésus enfant, composé par Erasme, prononcé par un enfant à l'escolle, translaté en françois par l'Amoureux de Vertu, Champenois. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1543; 3 parties en 1 vol. in-16, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 765 fr. pour M. Gaiffe.

Volume fort rare. Charmant volume, d'une conservation parfaite.
Exemplaire de Solar, provenant de M. de Clinchamp.

72. Réponses de Mgr l'évesque de Meaux aux Lettres et Ecrits de Mgr l'archevêque de Cambray au sujet du livre qui a pour titre: Explication des Maximes des saints sur la vie intérieure. *Paris*, 1699; in-8, mar. r. (*Boyet*). — 4,600 fr.

Ce recueil est surtout précieux par sa provenance : il est relié aux armes DE BOSSUET.

78. L'Office des morts, fait en dialogues en manière de devis : 1° l'Enterrement; 2° les Suffrages; 3° le Deuil; 4° les Anniversaires; 5° la Messe (par Pierre Viret). *S. l.* (*Genève*) *De l'imprimerie de Jean Gerard*, 1552; in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 660 fr.

Exemplaire de Méon. Livre rare.

82. Le Rasoir des Rasez, recueil auquel est traité amplement de la tonsure et rasure du Pape et de ses papelards. 1562 ; in-8, mar. rouge (*Derome*). — 700 fr.

Satire des plus rares. A la fin se trouvent deux pièces en vers contre le pape et les cardinaux : *Brève déclaration de ce que dénotent la rasure et tonsure des prêtres. — Déploration des cardinaux pour leur mère la Messe.* Superbe exemplaire de Girardot de Préfond.

83. La Polymachie des Marmitons, ou la Gendarmerie du Pape. *Lyon, Jean Saugrain*, 1563 ; — Avertissement à Messieurs du Puy touchant l'idolâtrie qu'ils commettent envers l'idole de leur Nostre-Dame... Avec une chanson spirituelle à la louange de la paix sur le même chant. *Lyon*, 1563 ; 8 ff. 2 pièces en 1 vol. in-8, mar. vert. dent. tr. dor. (*Derome*). — 620 fr. pour M. Gaiffe.

Pièces très rares, en vers.

84. Discours du vray sacrifice et du vray sacrificateur, par J. de l'Espine, ministre de la parole de Dieu. (*Genève*), 1564 ; petit in-8, de 30 pages, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 390 fr.

De la bibliothèque de Girardot de Préfond et de celle de M. de La Bédoyère.

85. L'Interim fait par dialogues : 1° Les Moyenneurs ; 2° Les Transformateurs ; 3° Les Libertins ; 4° Les Persécuteurs ; 5° Les Edits ; 6° Les Modérez, par Pierre Viret. *Lyon*, 1565 ; in-8, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 410 fr.

86. Les Visions de Pasquille. Le jugement d'iceluy, ou Pasquille prisonnier, avec le dialogue de Probus. (Traduit de Cælius Secundus Curio). (*Genève, J. Gerard*), 1547 ; pet. in-8, lettres rondes, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 255 fr.

Petit volume fort rare ; satire violente contre l'Eglise romaine.

98. Système de la nature (par le baron d'Holbach.) *Londres* (*Amsterdam.*), 1770 ; 2 vol. in-8, mar. vert, dent. doublé de tabis tr. dor. — 300 fr.

Très belle reliure avec les armes du duc de Noailles.

99. L'Alcoran de Mahomet, traduit de l'arabe en françois, par le sieur du Ryer. *La Haye, Adrian Moetjens*, 1683 ; pet. in-12, front. gravé, mar. rouge. (*Derome jeune*). — 240 fr.

116. L'Avocat des pauvres, par M. Jean-Baptiste Thiers. *Paris*, 1676 ; in-12, mar. rouge. — 122 fr. à M. Le Barbier de Tinan.

Aux armes de Michel Colbert, doyen de l'église d'Orléans.

122. L'Artisan de la Fortune, ensemble les Antithèses des choses, etc., traduits par J. Baudoin. *Paris*, 1640 ; pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, fleurdelisés, tr. dor. (*rel. anc.*). — 200 fr. pour M. G. de Villeneuve.

Exemplaire de dédicace à Sully, prince d'Enrichemont, et portant ses armes.

135 Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne (deux livres). *Bourdeaus, S. Millanges*, 1582 ; pet. in-8, mar. rouge (*Duru*). — 295 fr.

Seconde édition, aussi rare que la première de 1580, et la reproduisant avec quelques légères différences.

136. Essais de Michel, seigneur de Montaigne, cinquiesme édition. *Paris, Abel l'Angelier*, 1588 ; in-4, titre gravé, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

Dernière édition publiée du vivant de Montaigne et la première avec le IIIe livre. Bel exemplaire.

139. Réflexions ou Sentences et Maximes morales (par Fr., duc de la Rochefoucauld). *Paris, Claude Barbin*, 1665 ; pet. in-12, front. gravé, mar. brun, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

Edition originale, rare.

140. Des saines Affections. *S. l.*, 1591 ; petit in-8, réglé, mar. br. doublé de mar. rouge, dent. à petits fers (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

Sur cet opuscule, peu connu et rare, dont l'auteur anonyme laisse deviner qu'il est une femme, on peut consulter le *Bulletin du Bibliophile*, année 1860, p. 1288-1292. On y trouve un article curieux, dont une partie est écrite par M. Paul Lacroix et l'autre par le docteur Payen.

143. Les Caractères de Théophraste, avec les Caractères et les Mœurs de ce siècle, par de la Bruyère. *Amsterdam*, 1743 ; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. — 4,550 fr. à M. Eugène Dutuit.

Excellente reliure de Padeloup.
De la bibliothèque de M. de la Bédoyère (1837) et de celle de M. Brunet.

159. La Description de l'île d'Utopie, où est comprins le miroir des républiques du monde, par l'illustre Thomas Morus... avec lespistre liminaire composé par M. Budé. *Paris*, 1550 ; pet. in-8, fig. sur bois, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*). — 999 fr.

Première traduction, fort rare, de ce livre célèbre. Le nom du traducteur, Jehan Leblond, seigneur de Branville, se lit dans l'avertissement.

171. L'Univers, ou Discours des parties et de la nature du monde (par Pontus de Thyard). *Lion, par Jan de Tournes,* 1557; in-4, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 235 fr.

Le portrait de l'auteur, gravé sur bois, à l'âge de 31 ans, est en face de la dédicace à M. de Saint-Antot, premier président de Rouen.

177. Traité de l'Adianton ou Cheveu de Vénus, par Pierre Formi, docteur en médecine. *Montpellier*, 1644; pet. in-8, mar. vert, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 170 fr. à M. de la Germonière.

180. Mémoires pour servir à l'Histoire des insectes, par de Réaumur. *Paris, Impr. royale,* 1734-1742; 6 vol. in-4, planches gravées par Simonneau et Haussard, mar. rouge. — 730 fr.

Exemplaire en papier fin aux armes du duc d'Orléans, fils du Régent.

181. Traité de l'Origine des macreuses, par M. de Graindorge, et mis en lumière par Thomas Malouin. *Caen*, 1680; pet. in-8, mar. vert (*Padeloup*). — 300 fr.

187. Jardinier françois, qui enseigne à cultiver les arbres et herbes potagères, etc. (par Nic. de Bonnefons). *Amsterdam, Jean Blaeu*, 1654; pet. in-12, figures, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 185 fr.

Edition elzevirienne, ornée de jolies figures; peu de marges.

225. Méthode nouvelle pour guérir les maladies vénériennes, par Bouez de Sigogne. *Paris,* 1722; in-12, mar. rouge (*anc. rel.*). — 207 fr.

Aux armes du duc de Richelieu.

227. Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes, par J.-J. Gardane. *Paris,* 1770; in-8, mar. rouge, dos orné, dent. tr. dor. (*rel. anc.*). — 79 fr.

Aux armes de Phelipeaux, marquis de la Vrillière.

228. Méthode de traiter les maladies vénériennes, par la fumigation, par Pierre Lalouette. *Paris*, 1776; in-8, pl., mar. rouge (*rel. anc.*). — 80 fr.

Exemplaire aux armes de Louis XV.

229. Dissertation sur une Méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes par les lavemens, par Royer, ancien chirurgien aide-major des armées du Roy. *Paris,* 1767; in-8, mar. rouge, dentelle, dos orné, doublé de tabis. — 230 fr.

Aux armes du duc de Choiseul.

230. Idée générale de l'œconomie animale et observations sur la petite vérole, par Helvétius, médecin du Roy, etc. *Paris,* 1722; in-12, mar. rouge. — 85 fr. à M. de la Germonière.

Aux armes du duc de Béthune-Charost.

231. Lettres au sujet de la Lettre critique de M. Besse contre l'Idée générale de l'œconomie animale et les Observations sur la petite vérole, par M. Helvétius. *Paris,* 1725; pet. in-8, mar. rouge. — 85 fr. à M. de la Germonière.

Aux armes de Dodun, seigneur d'Herbault.

240. Exercice de l'infanterie françoise, dédié à Monseigneur le maréchal duc de Biron. *Paris,* 1759; in-8, mar. rouge. — 250 fr.

Cette copie, exécutée par Aug. de Saint-Aubin, d'après l'original in-folio présenté au roy par M. de Baudouin.

264. Atalanta fugiens, authore Michaele Majero. *Oppenheimii,* 1618; pet. in-4, titre gravé et fig., mar. cit. (*Boyet*). — 1,000 fr.

Exemplaire du comte d'Hoym et à ses armes. Il avait été auparavant chez Du Fay, et il provient de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (*Cat.*, n° 238), vendu 620 fr.; court de marges.

269. Nouveau Livre de différens cartouches. *Paris,* 1685; pet. in-4, oblong, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Hardy*). — 460 fr.

270. Debucourt. Collection de 17 dessins originaux et sujets satiriques, époque du Directoire et du Consulat (aquarelles); in-4, obl. demi-rel. mar. rouge. — 1,600 fr.

Plusieurs de ces dessins ont été gravés. De la bibliothèque Solar.

275. Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du cabinet de Monseigneur le duc de Choiseul. *Par les soins du sieur Basan,* 1781; in-4, veau fauve (*rel. angl.*). — 500 fr.

276. Collection de 120 estampes gravées d'après les tableaux et dessins qui composaient le cabinet de M. Poullain, sous la direction du sieur Fr. Basan. *Chez Basan et Poignant,* 1781; in-4, mar. rouge. (*Hardy*). — 1,405 fr.

Exemplaire avant la lettre.

280. Les Émaux de Petitot du Musée impérial du Louvre. *Paris, Blaisot,* 1862; 2 vol. in-4, demi-rel. mar. rouge (*Galette*). — 245 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, avec une suite de portraits sur chine et avant la lettre.

285. Speculum heroicum Homeri... Les 24 livres de l'Iliade d'Homère, par Crispin de Passe, avec des argumens par J. Hillaire de la Rivière. *Prostant in officina Cr. Passæi*, 1613; in-4, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

294. Recueil des plus illustres proverbes, divisés en trois livres : le premier contient les Proverbes moraux, titre gravé et 65 pl.; le second, les Proverbes joyeux et plaisans, titre gravé et 98 planches; le troisième représente la Vie des gueux en proverbes, titre gravé et 30 planches. — Plus la Vie de Tiel Wlespiègle, patron des matois, moralisée en proverbes instructifs et divertissans, titre gravé et 35 planches, et les Advantures du fameux chevalier Don Quixot de la Manche et de Sancho Pansa, son escuyer, titre gravé et 37 planches, par Jacques Lagniet. In-4, mar. rouge (*rel. anc.*). — 2,300 fr.

Recueil de 270 planches, très rare, aussi complet.

300. Almanach iconologique ou des arts, pour l'année 1765 (et les années suivantes, 1766 à 1781), orné de figures, avec leurs explications, par Gravelot. *Paris;* 17 vol. petit in-12, texte gravé, mar. rouge, fil., tr. dor. (*rel. anc.*). — 4,600 fr.

303. Figures pour le cabinet des fées, ou Collection de 120 pl., dessinées par Marillier et gravées par Berthet, Borgnet, Choffard, Duponchel, Fessard, Godefroy, Lebeau, Legrand, de Longueil, Malapeau, etc. In-8, cart., non rogné. — 1,420 fr.

304. Rousseau (J.-J.). Suite de figures pour ses œuvres, publiées en 1782-90, dessinées par Moreau le Jeune, et gravées par de Launay, Duclos, Le Mire, Duflos, Simonet, Choffard, etc. Portrait gravé par de Saint-Aubin, d'après de La Tour. 25 pièces, dont 3 avec les numéros; in-4 en feuilles, à toutes marges. — 1,400 fr.

307. Hogarth (William). The original Works. *London, Boydell*, 1790; gr. in-fol., cuir de Russie. — 390 fr.

Deux portraits d'Hogarth, dont un gravé par Smith, et 110 planches.

309. Les Illustres Français, ou Tableaux historiques des grands hommes de la France, pris dans tous les genres de célébrités (jusqu'en 1792), dédié à Monseigneur le comte d'Artois, par

M. Ponce. *A Paris, chez l'auteur*, 1790-1816; in-fol., demi-rel. cuir de Russie. — 12,100 fr.

311. Le Théâtre de France, contenant la diversité des habits, par Saint-Igny, gravé par Briot. *Paris*, 1629; petit in-4, maroq. rouge, jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 490 fr.

Titre gravé et 21 planches. Livre très rare; épreuves à toutes marges.

313. La Noblesse françoise à l'église, dédiée à messire Claude Maugis, inventée par le sieur de Saint-Igny, gravée par A. Bosse. *Paris, chez l'autheur* (*s. d.*); in-8, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 650 fr.

Titre gravé et 12 planches de premier tirage à toutes marges.

314. Figures au naturel, tant des vestements que des postures des gardes françoises du roy très-chrestien, par Abr. Bosse. *Paris*; 9 pièces. — Les Cris de Paris, par Ab. Bosse. 12 pièces. 2 parties en 1 vol. petit in-fol., mar. vert, jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 490 fr.

316. Recueil de portraits de plusieurs souverains, grands seigneurs et hommes de qualité, tant de l'espée que de la robe, vêtus en modes nouvelles, et estampes en habillemens à la mode de l'époque Louis XIV, gravés par N. et H. Bonnart, Arnoult, Chiquet, de Larmessin, Mariette, Trouvain, de Saint-Jean, etc. (*Paris*, 1676-1695); 8 vol. in-fol., mar. r., tr. dor. et un lot de planches complémentaires en feuilles. — 10,700 fr.

Cette très rare et très curieuse collection comprend trois dessins originaux non signés, dont un *à la plume*, les deux autres au *crayon rouge*, et environ treize cents pièces.

324. Watteau et autres. Recueil de 116 planches en 1 vol. in-8, veau fauve (*anc. rel.*). — 680 fr.

1° Figures de modes dessinées et gravées à l'eau-forte par Watteau et terminées au burin par Thomassin le fils. *Paris, Duchange*. Titre gravé et 9 pl. avant les numéros. — 2° Figures françaises et comiques nouvellement inventées par Watteau. *Paris, Duchange*. Titre gravé et 9 planches avant les numéros. — 3° Nouveaux dessins d'habillements à l'usage des ballets, opéras et comédies, inventez par M. Gillot et gravez par Joullain. *Paris, Duchange*. Titre gravé et 60 planches (les 12 premières avant les numéros). — 4° Suite de figures inventées par Watteau et gravées par son ami C*** (Caylus). Titre gravé et 24 planches (les 7 dernières avant les numéros). — 5° Costumes de la Comédie italienne. 10 planches (épreuves non terminées).

326. Gallerie des modes et costumes français, ouvrage commencé

en l'année 1778, dessinées d'après nature par Leclerc, Desrais, Martin, Simonet, Watteau fils et de Saint-Aubin, gravés par Dupin, Voysard, Patas, Leroy, Pélicier, Bacquoy et Lebeau. *A Paris, chez les sieurs Esnauts et Rapilly;* 2 vol. in-fol., mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 6,900 fr.

329. Freudeberg. Suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume des François dans le XVIIIe siècle, année 1774. *Paris*, 1774; in-folio, mar. r., fil. (*Petit*). — 6,520 fr.

Précieux recueil du texte et des 12 gravures (avec la tablette blanche) dessinées par Freudeberg et gravées par Romanet, Voyez, Lainé, Lingée, Maleuvre, Ingouf et Duclos.

330. Freudeberg. Les Mœurs du temps. « On épouse une femme, on vit avec une autre et l'on n'aime que soi. » — 4,000 fr.

Dessin original à la gouache.

331. Freudeberg. L'Evénement au bal. — 1,550 fr.

Dessin original à la sépia.

332. Freudeberg. L'Evénement au bal, gravé par Duclos. — 950 fr.

Très rare épreuve à l'état d'eau-forte.

333. Moreau (J.-M.). Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des modes et du costume en France dans le XVIIIe siècle, année 1776. *A Paris, de l'imprimerie de Prault*, 1777; *texte et planches*. — Troisième suite d'estampes pour servir à l'histoire des modes et du costume en France dans le XVIIIe siècle, année 1783. *A Paris, de l'imprimerie de Prault*, 1783; *texte et planches*. In-fol., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Petit*). — 17,100 fr.

Précieux recueil avant la lettre des 24 gravures dessinées par J.-M. Moreau et gravées par Martini, Trière, Helman, Baquoy, Guttenberg, Delaunay jeune, Halbou, Romanet, Camlingue, Dambrun, Thomas, Delignon, Malherbe, Patas et Simonet.

Cet exemplaire contient le texte si rare de la 3e suite, dont on ne connaît jusqu'à présent que quatre exemplaires.

Il manque le titre de la 3e suite, imprimé en 1783, et le texte de la planche intitulée : *Le Vrai bonheur*. Cette dernière est *avec la lettre*.

On y a joint la planche, avec la lettre, intitulée : *La Matinée*, dessinée par Freudeberg et gravée par Bosse, qui, avec la *Surprise*, également de Freudeberg, et que nous n'avons pas, porte à 26 le nombre des planches de la réimpression de Neuwied, 1789.

335. Moreau (J.-M.). Les Rendez-vous pour Marly, gravé par Carl Guttenberg. — 505 fr.

Rare épreuve à l'état d'eau-forte.

337. Recueil général de costumes et de modes, contenant les différens habillemens et les coeffures les plus élégantes des hommes et des femmes. Almanach pour la présente année 1781. *Paris* (1781); in-18, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — 70 fr.

Titre gravé et 25 planches curieuses dessinées par Desrais.

339. Les Métamorphoses de Melpomène et de Thalie, ou Caractères dramatiques des comédies françoise et italienne. In-4, mar. br., jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 1,100 fr.

Recueil de 16 dessins originaux sur vélin, coloriés par Whirsker.

341. Almanach de la toilette et de la coeffure des dames françoises, suivi d'une dissertation sur celle des dames romaines, souvenir à l'angloise. *Paris, Desnos, s. d.* (1777); petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., 2 front. et 24 planches de coiffures (*anc. rel.*). — 280 fr.

342. Cabinet et magasin des modes, ou les Modes nouvelles françaises et anglaises, 1785 à décembre 1789. *Paris,* 1785-89; 4 vol. in-8, cart. non rognés. — 570 fr.

362 planches coloriées, gravées par Duhamel d'après Pugin, Desrais et Defraine.

344. Les Modes de Paris de 1808 à 1815, 33 planches coloriées, dessinées par H. Vernet et gravées par Gatine. In-folio, demi-rel. mar. rouge, non rogné. — 375 fr.

346. Les Cris de Paris, 100 planches en couleur, d'après Carle Vernet. *Paris, Delpech, s. d.;* in-4, demi-rel. mar. rouge, non rogné. — 290 fr. à M. le comte Foy.

347. Le Bon genre, observations sur les modes et les usages de Paris. *Paris, chez l'éditeur,* 1822; petit in-folio, demi-rel. bas. verte, non rogné. — 1,150 fr.

115 planches coloriées.

350. Le sacre de Louis XV, roy de France et de Navarre, dans l'église de Rheims, le dimanche 25 octobre 1722 (rédigé par

Danchet). (Paris); in-fol. mar. rouge, large dentelle, dos orné, tr. dor. (*Padeloup*). — 690 fr. à M. le comte Foy.

Titre gravé, texte encadré, vignettes, 9 planches représentant les Cérémonies du Sacre, et 30 planches : les Costumes du Roy et des grands dignitaires de la couronne. Exemplaire aux armes de France.

352. Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi, à l'arrivée et pendant le séjour de Sa Majesté en cette ville (en 1744), inventé et dessiné par Weiss, graveur de la ville de Strasbourg; in-fol. maroq. rouge, large dentelle, relié par Padeloup (*aux armes du roi*). — 420 fr.

Titre orné, portrait du roi Louis XV peint par Parrocel, gravé par Will; texte encadré, vignettes et 11 planches gravées par Le Bas.

353. Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin (avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne), les 23 et 26 février 1745; in-fol. mar. rouge, large dentelle, dos orné (*Padeloup*). — 660 fr.

Exemplaire de dédicace à la reine Marie Leczinska, dont il porte les armes. Titre orné, frontispice gravé, texte encadré, 19 planches.

360 Androuet du Cerceau (Jacques). Di Architectura opus quo descriptæ sunt ædificiorum quinquaginta plane dissimilium ichnographiæ... *Lutetiæ Parisiorum*, 1559; in-fol., 16 feuilles de texte et 69 planches. — De Architectura opus alterum. *Parisiis, ex officina Andreæ Wecheli*, 1561; titre, 1 feuillet de texte et 66 planches. 2 parties en 1 vol. in-fol., veau brun, compart., tr. dor. (*anc. rel.*). — 1,020 fr.

Très beau volume à toutes marges dans sa reliure du XVIe siècle, c'est-à-dire dans la meilleure reliure désirable pour un livre d'architecture.

367 Androuet, du Cerceau. Le Premier (et le Second) volume des plus excellens bastimens de France. *Paris, pour le dit J. Androuet du Cerceau*, 1576-1579; 2 vol. in-fol., mar. vert, fil. compart., dos orné, tr. dor. (*David*). — 1480 fr.

Édition originale, la reliure n'était pas appropriée à la nature du livre.

369 Rigaud (J.). Recueil choisi des plus belles vues des palais, châteaux et maisons royales de Paris et des environs, dessinées d'après nature et gravées par J. Rigaud. (1720-1738); grand in-fol., mar. rouge, fil. (*Belz-Niedrée*). — 2,000 fr.

Titre et 131 planches; recueil de planches tout à fait remarquables au point de vue de l'exactitude, de l'originalité des costumes dont l'artiste a animé ses vues, et en général du dessin de son œuvre.

370. Vues diverses des châteaux royaux et principaux sièges et batailles des campagnes de Flandre et de Franche-Comté, dessinées par Van der Meulen; grand in-fol., mar. rouge, fil. (*aux armes de France*). — 250 fr. à M. le baron de Cools.

Portrait de Louis XIV. Portrait de Van der Meulen, gravé par Van Schuppen, d'après Largillière, et 35 planches.

371. (Mariette). Architecture françoise. *Paris, Jean Mariette,* 1727-1738; 3 vol. in-fol., veau m. — 700 fr.

585 planches gravées en partie par Mariette. Recueil important et très rare dans cette belle condition.

372. Architecture françoise, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais et hôtels les plus considérables de Paris, par Jacq.-Fr. Blondel. *Paris,* 1752-1756; 4 vol. in-fol., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*anc. rel.*). — 3,450 fr.

Superbe exemplaire en grand papier provenant des bibliothèques de Randon de Boisset et de M. J. Pichon où il a été vendu 2,010 fr.

374. Marot (Daniel). Opera continentia magnam multitudinem inventorum in usum architectorum, pictorum, sculptorum... In-fol., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Hardy*). — 460 fr.

Superbe recueil de 100 planches d'ornements pour meubles, fauteuils, plafonds, horlogerie, bijouterie, bibliothèques, arabesques, panneaux, broderies, vases, jardins, etc.

375. Nouveau livre d'ornements, pour l'utilité des sculpteurs et orfèvres, inventé et gravez à La Haye, par Daniel Marot, architecte de Guillaume III, roy d'Angleterre; in-fol., portrait ajouté, demi-rel. veau bleu, tr. jasp. — 2,100 fr.

Titre gravé et 258 planches de corniches, miroirs, horloges, boîtes de montres, carrosses et chaises à porteurs, broderies, tombeaux, dessins de jardin, arcs de triomphe, portes cochères, peintures de salon et d'escaliers, gazons et buis pour parterres, cascades, berceaux, grilles et balcons, fontaines, décoration d'appartements, plafonds, lambris de galeries, panneaux, portes, cheminées, dessus de portes, etc., etc.

376. Berain (J.). Son œuvre : meubles, bijoux, tapisseries, desseins de cheminées, vases, grilles, balcons, panneaux, candélabres, jardins, cérémonies funèbres, etc. *Se vend à Paris, chez M. Thuret, aux galleries du Louvre;* grand in-fol.. mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*David*). — 1850 fr.

Titre, portrait et 129 planches.

377. Œuvre de Juste-Aurèle Meissonnier, peintre, sculpteur, architecte de la chambre et cabinet du Roy ; in-fol., maroq. rouge, dentelle. (*Chambolle-Duru*). — 1,700 fr.

Titre gravé, portrait et 116 planches en 72 feuilles gravées par Huquier.

378. Œuvres de Gille Marie Oppenord, directeur général des bâtiments de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans ; in-fol., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 1,800 fr.

Titre, dédicace, portrait et 117 planches en 79 feuilles gravées par Huquier.

379. Œuvres diverses de Lalonde (dessinateur et décorateur), contenant un grand nombre de dessins pour la décoration intérieure des appartemens, des meubles du plus nouveau goût, des pièces d'orfèvrerie et de serrurerie, etc. *Paris, chez Chereau;* 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil., dos (*Belz-Niedrée.*) — 4,550 fr.

On a ajouté à cet exemplaire : 1° La serrurerie de Caillouet, 18 planches; 2° Frises et arabesques, 12 planches, composées et gravées par Salembier; en tout 252 planches gravées par Foin de Saint-Morien et de la Gardette.

Tel quel, ce recueil est de la plus grande rareté, ainsi que les pièces de Caillouet et de Salembier qui y sont ajoutées.

380. Recueil d'ornemens à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtimens, par G.-P. Cauvet. 1777 ; in-fol., mar. rouge. (*David*). — 1,000 fr.

Titre, frontispice avec portrait de Monsieur, frère du Roi, dédicace, 67 planches et privilège du Roy.

381. Neuw Grotteszsenbuch inventirt, gradirt und verlegt durch Christoph Jamnitzer. Arabesques, grotesques et autres ornements du même genre. (*Nürnberg*), 1610 ; in-4 oblong, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Hardy*). — 540 fr. à M. Cohn, libraire de Berlin.

Titre gravé et 62 planches contenant une multitude de sujets curieux, de fantaisies bizarres exécutées à l'eau-forte en 1610 par un célèbre artiste allemand nommé Christ Jamnitzer, orfèvre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Nuremberg vers 1560 et mort en 1618.

382. Forty (Jean-François). Œuvres de sculpture en bronze, contenant : girandoles, feux, pendules, bras, cartels, baromètres et lustres, inventées et dessinées par J.-F. Forty, gravées par Colinet et Foin ; in-4, mar. rouge (*David*). — 700 fr.

Titre gravé et cahiers A à H composés chacun de 6 planches, soit 48 planches.

383. Boucher fils (François). Livre de meubles, gaînes, tables,

commodes, petites chiffonnières, secrétaires, consoles, cheminées, portes avec panneaux, lambris, armoires, bibliothèques, portes avec pilastres, croisées, etc. *Paris, s. d.,* 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil. (*Belz-Niedrée*). — 1,950 fr.

Recueil très rare, composé de 390 planches. Il manque les planches 176 et 355.

385. La Fidelle Ouverture de l'art de serrurier, composée par Mathurin Jousse, de la Flèche. *A la Flèche, chez Georges Griveau,* 1627; in-fol., titre gravé et figures, mar. bronze milieu du XVIe siècle, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,320 fr.

Volume très rare et recherché.

393. Premier des magnifiques carosses de Monseigneur le duc d'Ossuna, ambassadeur extraordinaire de S. M. Catholique Philippe V, pour la paix, faits pour l'entrée publique de Son Excellence à Utrecht, en 1713; 16 planches gravées par B. Picart; in-folio, mar. rouge, fil. (*Hardy*). — 299 fr.

404 Pastissier françois, où est enseigné la manière de faire toute sorte de pâtisserie, très utile à toute sorte de personnes. Ensemble le moyen d'aprester toutes sortes d'œufs pour les jours maigres et autres en plus de soixante façons. *Amsterdam, chez Louis et Daniel Elzevier,* 1655; petit in-12, front gravé, mar. citr., fil., dos orné, doublé de mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,000 fr.

Bel exemplaire (mais pourquoi en maroquin de couleur *citron?*) d'un volume très recherché.

408 La Cavalerie françoise et italienne, ou l'Art de bien dresser les chevaux, par Pierre de La Noue. *A Strasbourg,* 1620; in-fol., titre gravé et 40 pl., mar. olive. (*Capé.*) — 400 fr.

409. Le Maneige royal de M. de Pluvinel dedans lequel se void la manière de bien dresser les chevaux, etc. *Imprimé à Paris, aux dépens de Crispin de Pas,* 1623; in-fol. obl., mar. br. (*Hardy-Mennil.*) 1,380 fr.

Titre gravé (seul sans le titre imprimé), portraits de Louis XIII, de Pluvinel, et 65 planches gravées par Crispin de Pas (la planche 3 représente Louis XIII nu et à cheval).

Edition originale. Exemplaire non rogné aux armes du prince d'Essling (André Masséna). Vendu en mai 1869, 600 fr. Très fatigué au lavage, très raccommodé et sans habileté.

410. L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval, par messire Antoine de Pluvinel, par Crispian de Pas le jeune (publié après la mort de l'auteur par René de Menou de Charnizay). *Paris, Michel Nivelle,* 1625; in-fol., frontisp., portr., nombr. fig., mar. rouge. (*Thibaron.*) — 1,650 fr.

Cette édition est, à bien dire, la première de cet ouvrage, puisqu'elle est la première qui ait été publiée conformément au manuscrit de l'auteur. Celle qui a paru en 1623, sous le titre : *le Maneige royal,* n'étant autre chose, nous dit R. de Menou, que « des fragments ou des Mémoires sur lesquels Pluvinel espéroit s'estendre davantage. »

Le volume contient 57 grandes planches, plus le frontispice et 4 portraits (Louis XIII, le duc de Bellegarde, Pluvinel et René de Menou).

427. La Mareschalerie de Laurent Rusé, où sont contenuz remesdes très-singuliers contre les maladies des chevaulx, etc. *Paris, Ch. Périer,* 1558; in-4, vignette sur le titre et fig. mar. rouge, fil. (*Capé*). — 280 fr.

439. Le Roy Modus. Des Déduitz de la chasse, vénerie et fauconnerie. *Paris, Guillaume Le Noir,* 1560; in-8, mar. r., doublé de mar. rouge, dentelle intérieure (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,900 fr. à M. Edouard Bocher.

Jolie édition.

440. La Chasse royale, composée par le roy Charles IX et dédiée au roy de France et de Navarre Louis XIII. *Paris, Nicolas Rousset et Gervais Alliot,* 1625; in-8, mar. rouge, dos à petits fers, riches et larges dentelles, tr. dor., doublé de tabis (*anc. rel. de Derome père*). — 12,650 fr. à M. le comte de Mosbourg.

Avec la gravure sur le titre représentant une Chasse au cerf.

Superbe exemplaire de Gaignat et de Mac-Carthy, acheté à la vente Huzard par M. le baron J. Pichon, qui y a ajouté un second titre tiré sans la gravure. Acquis à la vente J. Pichon au prix de 1,450 fr.

441. La Vénerie de Jaques du Fouilloux, gentil-homme, seigneur dudit lieu pays de Gastine en Poitou, dédiée au roy tres chretien Charles neufiesme de ce nom, avec plusieurs receptes et remèdes pour guérir les chiens de diverses maladies. *A Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères, s. d.;* 4 ff. lim. avec l'extrait du privilège daté de 1560 au recto du 2e feuillet et 295 pages. — La Fauconnerie de F. Jan de Franchières, grand prieur d'Aquitaine, avec une autre Fauconnerie de Guillaume Tardif du Puy en Vellay. Plus la Vollerie de messire Ar-

telouche d'Alagona. D'avantage un recueil de tous les oiseaux de proye servans à la fauconnerie et vollerie, par G. B. (Guil. Bouchet). *A Poitiers, par Enguilbert de Marnef et les Bouchets frères,* 1567; — ens. 4 parties en 1 vol. in-4, fig. sur bois, mar. rouge, doublé de mar. rouge, riche dentelle à l'intérieur et à l'extérieur (*Trautz-Bauzonnet*). — 4,000 fr.

Deux ouvrages. Nous reproduirons, comme renseignement, la note du catalogue : L'édition de du Fouilloux, sans date, qui se trouve ici, a été présentée quelquefois comme étant aussi ancienne, sinon plus ancienne même, que l'édition de 1561, in-folio, dite *originale*, par la seule raison, qui nous semble insuffisante, qu'on y trouve, comme dans cette édition, le privilège à la date du 23 décembre 1560. Nous ne voyons là qu'un rappel de privilège pareil à bien d'autres que l'on remarque dans les réimpressions de maints autres livres. Nous ne voyons là qu'un rappel de privilège pareil à bien d'autres que l'on remarque dans les réimpressions de maints autres livres. Nous croyons, quant à nous, que le *du Fouilloux,* in-4, sans date, a été imprimé à peu près en même temps que le *Franchières* de 1567, parce que nous l'y avons vu plusieurs fois réuni, comme il l'est ici. A l'appui de cette opinion, nous ajouterons que dans la dédicace du *Franchières* à *messire François du Fou,* Enguilbert de Marnef s'exprime ainsi : « Après avoir fait imprimer *ces jours passés* un *Traité de vénerie,* etc. » Or, par ces mots : « Ces jours passés, » E. de Marnef n'a pu entendre qu'une édition toute récente, la nôtre vraisemblablement, et non d'autres, dont la publication remontait aux années 1561 et 1562. (*Voir les catalogues Gancia,* 1868, *Luzarches,* 1868, et le *Supplément au Manuel du Libraire.*)

443. La Venerie de Jaques du Fouilloux... plus l'adolescence de l'auteur. *Réimprimé à Bayreuth, par Fréd.-Elie Dietzel, imprimeur de la Cour,* 1754; in-4, fig. de Sc. Kœppel, mar. vert olive (*Trautz-Bauzonnet*). — 660 fr.

« Edition tirée à petit nombre, aux frais de l'électeur de Bavière et pour le service de sa vénerie. Quoique ce soit une des moins anciennes de ce livre, c'est certainement une des plus rares, sinon la plus rare. Les figures sont tout à fait différentes de celles des premières éditions, surtout pour les costumes, qui sont ceux de l'Allemagne au XVIIIe siècle. » (*Catal. J. Pichon,* n° 321).

Les deux derniers feuillets de la table, qui manquaient, ont été refaits habilement par Vigna.

458. La Fauconnerie de François de Saincte-Aulaire, sieur de la Renodie en Périgort, gentilhomme lymosin, divisée en huit parties, avec un bref discours sur la louange de la chasse et exhortation aux chasseurs. *Paris, Robert Fouet,* 1619; in-4, mar. rouge, fil., tr. dor., doublé de mar. bleu, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,000 fr.

Un des plus rares volumes de cette classe. Cet exemplaire provient de la bibliothèque de M. Huzard, et en dernier lieu de celle de M. Double. (Vendu 600 fr.)

459. Le Miroir de fauconnerie, par Pierre Harmont, dit Mercure. 1635 ; petit in-8, mar. rouge (*Duru*). — 399 fr.

Seconde édition plus rare que la première, de 1620.
Exemplaire Huzard. De la bibliothèque de M. le baron J. P...

460. Le Véritable fauconnier, par Mrs C. de Morais, cy-devant chef du héron de la grande fauconnerie. *Paris*, 1683 ; in-12, mar. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 360 fr.

484. Recueil d'oraisons funèbres, composées par messire J.-B. Bossuet, évesque de Meaux. *A Paris, chez la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1689 ; in-12, mar. r., jans., tr. dor. (*Duru et Chambolle*). — 245 fr.

Première édition des *Oraisons funèbres* réunies.

486. L'Iliade d'Homère, traduite en françois, avec des Remarques, par Madame Dacier. *Paris, Rigaud*, 1711 ; 3 vol. in-12, fig. — L'Odyssée d'Homère, traduite en françois, avec des remarques, par Madame Dacier. *Amsterdam*, 1717 ; 3 vol. in-12, fig. de Ferret. Ensemble 6 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Derome*). — 865 fr.

Bel exemplaire relié par Derome et très frais de reliure, provenant de la bibliothèque de M. Double. Il est à remarquer que l'*Iliade* est de la première édition de Paris, à laquelle on a ajouté les figures de Bernard Picart qui appartiennent à l'édition de Hollande.

497. Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en françois, avec des remarques par l'abbé Banier, figures gravées par B. Picart. *Amsterdam*, 1732 ; 2 tomes en 1 vol. gr. in-fol., mar. rouge (*rel. anc.*). — 899 fr.

Bel exemplaire en grand papier remarquable pour la beauté des épreuves. Avec les 3 grandes planches imprimées séparément (p. 264) qui manquent quelquefois.

498. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de l'abbé Banier. *Paris*, 1767-1771 ; 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Moreau, Boucher et grav. par Lemire et Basan, vignettes par Choffard, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*). — 2,855 fr.

Superbe exemplaire de premier tirage.

499. Les Métamorphoses d'Ovide, gravées sur les dessins des meilleurs peintres françois, par les soins des sieurs Le Mire et Basan, graveurs. *Paris*, 1767 ; in-4, front. gravé, mar. rouge,

et 140 gravures, d'après Eisen, Moreau, Boucher, etc. (*anc. rel.*). — 699 fr.

502. La Métamorphose d'Ovide figurée (avec un huitain au-dessous de chaque figure). *A Lyon, par Jan de Tournes,* 1564; in-8, mar. br., milieu du XVIe siècle, à petits fers (*Trautz-Bauzonnet*). — 190 fr. au baron de Cools.

Avec 178 vignettes et bordures sur bois de Bernard Salomon, dit le petit Bernard.

514. Œuvres de feu Monsieur de Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, mises au jour par P.-A. Pinel de la Martelière. *Paris,* 1698; in-12, port. gravé par Hubert, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. — 570 fr.

Exemplaire de Bossuet et à ses armes. Joli volume.

521. Le Rommant de la Rose (par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung), nouvellement reveu et corrigé oultre les précédentes impressions (par Clément Marot). *Paris, Galliot du Pré* (*impr. par P. Vidoue*), 1529; petit in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. rouge, doublé de mar. bleu clair, très riche dor. à petits fers dite à la Rose, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,860 fr.

Exemplaire médiocre, comme texte et comme reliure, de cette édition recherchée.

Hauteur : 140 millimètres.

522. Le Roman de la Rose, moralise, cler et net, translate de rime en prose, par vostre humble Molinet. *Imprime a Lyon, lan mil cinq cent et trois, par Maistre Guillaume Balsarin;* in-fol. goth. à 2 colonnes, avec fig. en bois, mar. rouge, doublé de mar. rouge, dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 920 fr.

525. Les Œuvres de feu maistre Alain Chartier. *Paris, Galliot du Pré* (1529); petit in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. bl., doublé de mar. rouge, riche dorure (*Trautz-Bauzonnet*). — 780 fr.

Très bel exemplaire. Hauteur : 140 millimètres.

536. Les Lunettes des princes, par noble homme Jehan Meschinot, escuyer. *Ont été imprimées ce* XXe *jour d'octobre, par maistre P. Vidoue, libraire, pour honeste personne Galliot du Pré,* 1528; petit in-8, lettres rondes, mar. rouge, filets compart. sur

les plats, riche dorure à petits fers, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,200 fr. pour le baron de Rothschild.

Edition rarissime et la plus recherchée de ce livre. Exemplaire remarquable par la grandeur de ses marges; il est rempli de témoins.

Exemplaire de M. de Clinchamp et de M. Solar. Double de la bibliothèque de Vienne, avec le cachet.

538. S'ensuit les élégantes épistres extraictes du Panegiric du chevalier sans reproche Monseigneur Loys de la Tremoïlle, composées par le Traverseur des voyes périlleuses, maistre Jehan Bouchet. *A Paris, par Denys Janot,* 1536; petit in-8, fig. sur bois, lettres rouges, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 290 fr. pour M. le duc de la Trémoille.

Pièce très rare. Exemplaire grand de marges avec témoins, mais avec raccommodage au 5e feuillet, emportant un peu de texte, et défauts graves.

541. Le Blason des barbes de maintenant, chose très joyeuse et très récréative. *On les vend au clos Bruneau près l'estoile d'or, par Annet Briére, s. d.* (vers 1551); petit in-8 de 4 ff., mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 740 fr. pour M. de Rothschild.

On lit sur le titre le quatrain suivant :

Amy lecteur, je ne veux attenter
Que ce blason vienne offenser tes yeux :
Je ne l'ay faict pour mal te contenter,
Mais seulement par passe-temps joyeux.

Opuscule de la plus grande rareté, et on doit passer sur quelques raccommodages.

M. Brunet cite une édition de cette pièce qui paraît être de la fin du XVIe siècle, et qui en fait, dit-il, supposer une autre plus ancienne. C'est évidemment la nôtre, qui n'a pas de date, mais qui ne peut être postérieure à 1551, puisque, à cette date, l'imprimeur Annet Brière publiait une réponse au *Blason des barbes*.

La nouvelle édition contient de plus que la nôtre un avis au lecteur qui fait mention de l'ancienne en ces termes : « Je te présente une censure des barbes de maintenant, qui a esté autrefois imprimée. » On trouve encore dans cette édition deux sonnets qui ne font pas partie de la première, et qui ne se trouvent pas non plus, ainsi que l'avis au lecteur, dans la dernière édition, publiée à Rouen chez L. Costé.

542. La Responce et contredict d'un barbu contre le blasonneur des barbes de maintenant. *Paris, par Annet Brière,* 1551; pet. in-8 de 4 feuillets, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr. pour M. de Rothschild.

Petite pièce rarissime non indiquée par M. Brunet, et restée également inconnue à M. An. de Montaiglon, qui a publié dans le *Recueil d'anciennes poésies françaises* (*Paris, P. Jannet,* 1855, tome II) le *Blason des barbes*.

551. Les Regrets et complainctes de Passepartout et Bruictquicourt sur la mémoire renouvellée du trepas et bout de l'an de feu venerable personne maistre François Picart, grand doyen de Sainct Germain de l'Aucerroys. *Paris*, *Pierre Gaultier*, 1557; 16 ff. — Les Regrets, complainctes et lamentations d'une damoiselle, laquelle s'estoit retirée à Genesve pour vivre en liberté, avec la conversion d'icelle estant à l'article de la mort. *Paris*, *Pierre Gaultier*, 1558; 12 ff. — La Complaincte de Paix et de son ami Bontemps. *Paris*, *Hierosme de Gourmont*, 1558; 7 ff., 3 pièces en 1 vol. petit in-8, mar. rouge, dent., tr. dor. (*Derome*). — 645 fr.

Trois pièces rares, dont l'auteur est Artus Désiré. La demoiselle protestante, dont il est question dans la seconde, est une Madame Budé.
Exemplaire de Ch. Nodier, de Pixerécourt et du baron J. Pichon.

552. Les Regrets et complaintes des gosiers alterez, pour la desolation du pauvre monde qui n'a croix... *Nouvellement imprimé à Paris*, 1575; petit in-8 de 8 feuillets, mar. bl., filets, dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 470 fr. pour M. de Rothschild.

Pièce rarissime. M. Brunet ne cite pas cette édition.

553. Response à l'abbé des Cognards de Rouen. *On les vend en la rue de la Chefvre par Jehan Lhomme*, 1537; petit in-8 goth. de 4 ff. mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 600 fr. pour M. de Rothschild.

Pièce non moins rare; non rognée et parfaitement conservée. Exemplaire de M. d'Auffay.

554. Sermon d'un fiancé qui emprunte un pain sur la fournée, à rabattre sur le temps à venir. *Rouen*, *Nic. Lescuyer*, *s. d.*, 4 ff. — Sermon joyeux pour advertir la nouvelle mariée de ce qu'elle doit faire la première nuict. *Ibid.*, 4 ff. — S'ensuit le sermon fort joyeux de Saint-Raisin. *Ibid.*, 4 ff. — Le Sermon Saint Billouart nouvellement imprimé. *Ibid.* (vers 1580); 4 ff., 4 part. en 1 vol. petit in-8, mar. vert, jans. tr. dor. (*Bauzonnet.*) — 505 fr. pour M. de Rothschild.

Pièces facétieuses de toute rareté. De la bibliothèque de M. Double.

556. Le Varlet à louer à tout faire (par Christofle de Bordeaux). *Rouen*, *Richard Aubert* (vers 1598); petit in-8, mar. rouge,

dent., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 505 fr. pour M. de Rothschild.

On lit sur le titre :

Je suis varlet qui sçais tout faire,
Qui ne cherche qu'à travailler;
Si quelqu'un a de moy affaire,
Me voilà prest pour besongner.

Des bibliothèques d'Audenet, Ch. Nodier et Solar. Bel exemplaire de cette rare et curieuse facétie en vers.

560. Les œuvres de Clément Marot. *La Haye*, *Adrien Moetjens*, 1700; 2 vol. petit in-12, portrait gravé par Launay ajouté, réglés, mar. vert clair, dos orné, fil. doublé de maroq. citron (*Boyet.*) — 3,120 fr. pour M. de Rothschild.

Très bel exemplaire grand de marges (H. 137 millimètres) et parfaitement relié, qui a fait partie des bibliothèques de Gaignat et Renouard.
Acquis à la vente Brunet.

562. L'Enfer, de Clément Marot, item aucunes ballades et rondeaux. *A Lyon*, *en l'an* 1548; in-8, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 630 fr.

Charmant exemplaire d'une édition très rare. Vente Solar.

564. Les Controverses des sexes masculin et féminin (par Gratian du Pont, seigneur de Drusac). *S. l.*, 1538; 3 parties en 1 vol. in-16, lettres rondes, fig. sur bois, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Padeloup.*) — 800 fr.

Charmant exemplaire provenant des ventes Solar et d'Auteuil.

568. Marguerites de la Marguerite des princesses, tres illustre royne de Navarre. *A Lyon*, *par Pierre de Tours*, 1549; 2 parties en 1 vol. in-16, mar. bleu, milieu et petits fers, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 610 fr.

Charmant exemplaire de cette édition, qui est la plus rare de ce livre.
L'exemplaire de M. de Soleinne, revendu chez M. Yemeniz, et d'après lequel M. Brunet a donné la description de cette édition, était incomplet des 8 feuillets limin. qui se trouvent dans celui-ci.

570. Hécatongraphie, c'est-à-dire les descriptions de cent figures et hystoires, contenants plusieurs appophthegmes, proverbes, sentences et dictz tant des anciens que des modernes. Le tout reveu par son autheur (Gilles Corrozet). *A Paris*, *chez Denys Janot*, 1543; in-8, fig. sur bois, mar. rouge, fleuron sur les plats, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 470 fr.

Volume enrichi de jolies figures sur bois, avec entourages. C'est la plus belle des éditions de ce livre.

576. Le Chant des Seraines, avec plusieurs compositions nouvelles (par E. Forcadel). *A Paris, pour Arnoul l'Angelier*, 1548; in-16, mar. citron, compart., tr. dorée (*Trautz-Bauzonnet*). — 420 fr.

Joli exemplaire d'un petit livre fort rare. « Outre le Chant des Seraines (sirènes), il contient des élégies, des épigrammes, des épitaphes, des complaintes, des blasons, etc., et des traductions parmi lesquelles on cite avec éloge celle de l'Idylle de Théocrite, intitulée l'*Oaristys*.

« E. Forcadel a ajouté à ses poésies l'*Extraict d'un petit traité* (en vers) *sur le faict de la reformation de la superfluité des habits des dames de Paris*, par Alphonse de Beser, jadis abbé de Livry, qu'il dit avoir trouvé dans un vieux manuscrit, en la librairie de Vauluysant. »

577. Repos de plus grand travail (par Guillaume des Autelz). *Lyon, par Jean de Tournes et Guill. Gazeau*, 1550; in-8 mar. rouge, fil., dent. int., dos orné, tr. dor. (*Trauzt-Bauzonnet*). — 780 fr.

Superbe exemplaire d'un volume de toute rareté.

578. Choreïde, autrement louenge du bal : aux dames, par B*** (Bérenger) de la Tour d'Albenas. *A Lion, par Jan de Tournes*, 1556; petit in-8, mar. rouge, comp. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 420 fr.

Pièce fort rare. Outre la Choreïde, le volume contient le blason du miroir, celui du nez et d'autres poésies. (Court en tête.)

580. Œuvres de Louïze Labé, Lionnoize, reveues et corrigées par la dite dame. *A Lion, par Jan de Tournes*, 1556; petit in-8, mar. bleu, jans., tr. dor., doublé de mar. orange, dentelle. (*Thibaron-Echaubard*). — 900 fr.

Édition d'une grande rareté, la seconde de ces poésies. Exemplaire très court de marges.

581. L'Imagination poétique (par Barptolemy Aneau), en vers françois. *Lyon, par Macé Bonhomme*, 1552; petit in-8, fig. sur bois, mar. brun, milieu comp. (*Capé*). — 420 fr.

Livre rare orné de charmantes gravures sur bois. Exemplaire grand de marges provenant de la bibliothèque de Rich. Heber.

582. Le Tuteur d'Amour auquel est comprise la Fortune de l'innocent en amours. Ensemble un livre où sont épistres, élégies, complaintes, ballades, rondeaux et épigrammes, le tout composé par Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile. *Paris, chez Jehan Ruelle*, 1553; in-16, mar. brun, dos et milieu ornés, doublé de mar.

rouge, dentelle à petits fers (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,820 fr. à M. de Rothschild.

Charmant exemplaire d'un rarissime petit livre. Édition non citée par M. Brunet.

585. Les Œuvres de Pierre de Ronsard, prince des poëtes françois. *Paris, Nicolas Buon*, 1623 ; 2 vol. in-fol., frontispice de Léonard Gaultier, portr., régl., mar. rouge, comp. de fil., dos orné, tr. dor. (*rel. du temps*). — 1,000 fr. à M. Parent.

Cette édition, la plus belle et la plus complète du poète, est ornée des portraits de Cassandre et de Ronsard, par Cl. Mellan, de N. Richelet, par Picquet, et de 10 portraits gravés par Thomas de Leu, savoir : Henri II, Catherine de Médicis, François II, Marie Stuart, Charles IX, Henri III, etc.

Superbe exemplaire en grand papier (très rare), aux armes et au chiffre du célèbre chevalier Kenelm Digby.

On lit au bas du titre : « De la bibliothèque de M. Pellot, premier président du parlement de Normandie. »

Acquis à la vente de la bibliothèque Radziwill au prix de 570 fr.

588. Baïf (J.-Antoine de). Œuvres en rime (IX livres de poëmes). *Paris, pour Lucas Breyer*, 1573. — Les Amours, à M. le duc d'Anjou. *Paris, Lucas Breyer*, 1572. — Les Jeux, à M. le duc d'Alençon. *Paris, Lucas Breyer*, 1572. — Les Passe-temps, à M. le grand Prieur (de Guise). *Paris, Lucas Breyer*, 1573 ; ensemble 4 vol. in-8, mar. rouge, comp., dos orné, tr. dorée (*Thouvenin*). — 1,605 fr.

Superbe exemplaire, grand de marges ; de la bibliothèque de Ch. Nodier, avec les écussons sur les plats.

591. Continuation des Erreurs amoureuses, avec un chant en faveur de quelques excellens poëtes de ce tems (par Pontus de Thyard). *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1551 ; in-8, mar. rouge, milieu à feuillage du XVIe siècle, doublé de mar. bleu clair, dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 805 fr.

Édition non indiquée par Brunet, superbe de conservation et de reliure.

592. Les Œuvres poétiques de Remy Belleau. *Paris, pour Gilles Gilles*, 1578 ; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*anc. rel*). — 310 fr.

Bel exemplaire aux armes de la comtesse de Verrue.

Cet exemplaire présente cette singularité qu'il est aux armes de la comtesse de Verrue, et que ce n'est point pourtant le sien. Celui de cette dame, on le voit par son catalogue (page 86), était de l'édition de Paris, 1585. Comme il était incomplet et en mauvais état intérieurement, on en a enlevé la couverture, qu'on a adaptée à un bel exemplaire de l'édition de 1578. Ce remboîtage a été si habilement fait qu'il serait difficile de s'en apercevoir, si on ne le savait pas.

593. Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois, et quelques odes de lui; ensemble un recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel, abbé de Saint-Chéron, non encore veues. *Paris*, 1553; petit in-8, mar. vert (*Trautz-Bauzonnet*). — 790 fr. à M. Bancel.

Sur le second feuillet se trouve un joli portrait sur bois, représentant la Castianire d'Olivier de Magny, tressant une couronne à son amant.

594. Les Odes d'Olivier de Magny, de Cahors en Quercy. *Paris*, 1559; in-8, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,000 fr.

Bel exemplaire grand de marges et bien conservé d'un des poètes les plus recherchés du XVIe siècle, surtout pour ses odes.
Des bibliothèques de M. de Chaponay et de M. Lebeuf de Montgermont.

595. Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn, au roy de France et de Pologne. *Paris, de l'imprimerie de Rob. Estienne pour Mamert Patisson*, 1575; in-4, maroq. rouge, jans., tr. dorée (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,140 fr.

Édition originale, rare et fort belle.

596. Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn, reveues, corrigées et augmentées pour la seconde impression. *A Paris, pour Robert le Mangnier*, 1577; petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 175 fr. à M. Truelle, bibliophile champenois qui devient célèbre.

Titre un peu fatigué. Grand de marges.

599. Œuvres de Pierre Sorel, Chartrain. *Paris, Gabriel Buon*, 1566; petit in-4, maroq. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 560 fr.

Ce livre ne se trouve ordinairement que très rogné, celui-ci n'est pas grand.
Volume de la plus grande rareté. La pièce la plus importante de ce recueil est l'*Advertissement du monstre de Danube au Sénat romain*, que Sorel a tiré du Livre d'or de Marc-Aurèle de Guévare, et que depuis, après Clément de Treille et Gabr. Fourmenois, la Fontaine a de nouveau mis en vers sous le titre de *Harangue du paysan du Danube*.

600. Les Chastes Amours. Ensemble les Chansons d'amour de N. Renaud, gentilhomme provençal. *Paris*, 1565; petit in-4, mar. bleu, milieu à petits fers (*Trautz-Bauzonnet*). — 980 fr.

Exemplaire réglé. Portraits de Renaud et de Lucrèce, sa maîtresse. Un des

plus rares poètes du XVIe siècle. Superbe exemplaire de Ch. Nodier (Chaponay et Turquety).

Cet exemplaire porte sur le titre la signature de Jamet de Lunéville et quelques notes de sa main. Il a amplifié le titre « les Chastes amours » en y ajoutant ces mots : « Exprimées très impudiquement », etc.

601. Les Œuvres poétiques de Claude Turrin, Dijonnais, divisé en six livres. *Paris*, 1572 ; petit in-8, maroq. rouge, dos orné, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 385 fr.

Ce volume contient des *Élégies amoureuses*, des *Sonnets*, des *Chansons*. On y remarque un beau portrait de la Maîtresse de Cl. Turrin (Mlle Saillant), gravé sur bois.

Très bel exemplaire de la vente Solar et de Clinchamp.

608. Œuvres poétiques de Clovis Hesteau, sieur de Nuysement, dédiées à Monsieur le (duc d'Anjou, frère de Henry III). *Paris*, *A l'Angelier*, 1578 ; petit in-4, mar. rouge, dent. intér. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 520 fr.

Les Œuvres poétiques de Clovis Hesteau, natif de Blois, doivent se placer parmi les poésies du XVIe siècle.

Des bibliothèques de M. Huillard et de M. L. de Montgermont.

Exemplaire un peu court de marges.

610. Les Premières Œuvres amoureuses de Jean de Boyssières, Montferrandin. *A Paris*, *pour Claude de Montreuil*, 1578 ; petit in-12, mar. orange, dos et milieu orné, doublé de mar. bl. dentelle à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 560 fr.

Petit livre très rare. Médiocre condition.

611. Les Premières Œuvres poétiques de Mademoiselle Marie de Romieu, Vivaroise, contenant un brief discours, que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme. 1581 ; in-12, mar. bl. (*anc. rel.*). — 290 fr.

Charmant exemplaire du baron d'Heiss (1785), et de M. de la Bédoyère (1837) et de M. J. Pichon.

612. Les Euvres poétiques de Jaques de Courtin de Cissé, gentilhomme percheron. *A Paris*, *pour Gilles Beys*, 1581 ; petit in-12, mar. cit. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 490 fr.

Ce volume est suivi des *Hymnes de Synese Cyrenean, evesque de Ptolemaide, traduits de grec en françois par le mesme*. Paris, 1581.

De la bibliothèque Lebeuf de Montgermont.

617. Les Œuvres poétiques de Pierre Le Cornu, Dauphinois,

contenant : sonnets, chansons, odes, épitaphes et autres diverses poésies. *A Lyon, pour Jean Huguetan*, 1583 ; petit in-8, mar. vert, fil. compart. (*Duru*). — 700 fr.

Poète des plus rares.

618. Recueil des Œuvres poétiques de Jean Passerat, lecteur et interprète du Roy. *Paris, chez Abel l'Angelier*, 1606 ; in-8, portr. par Thomas de Leu, mar. bl. fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 275 fr.

Les poésies latines de Passerat accompagnent ordinairement ses poésies françaises. Ces dernières seules sont ici et elles sont plus rares qu'on ne le dit.

620. Les Deux premiers livres des Foresteries, de J. Vauquelin de la Fresnaie. *Poitiers, par les de Marnefs et Bouchetz frères*, 1555 ; petit in-8, mar. bleu, comp. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 570 fr.

Ces poésies, excessivement rares, ne se trouvent pas dans le recueil des poésies de Vauquelin de la Fresnaye, publié en 1605.
De la bibliothèque de M. J. Pichon.

622. Les Promenades printanières de A. L. T. M. C. (Adrien Le Tartier, médecin champenois). *A Paris, chez Guillaume Chaudière*, 1586 ; in-16, mar. vert, fil. doublé de mar. orange (*Trautz-Bauzonnet*). — 370 fr.

Ouvrage singulier contenant une suite de réponses piquantes et curieuses à diverses questions fort délicates et singulières. Nous n'avons rien à dire sur la rareté de ce volume et les matières curieuses, piquantes qu'il renferme, mais ce ne sont pas des poésies, c'est un petit livre fort recherché pour la collection des facéties en prose.

625. Les Pescheries de Christophle de Gamon, divisées en deux parties, où sont contenus les Plaisirs inconnus de la mer et de l'eau-douce. *Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1599 ; petit in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 499 fr.

Bel exemplaire de Mac-Carthy et du baron Pichon, relié depuis.
C'est certainement un petit volume rare et piquant.
Les bibliophiles protestants le connaissent.

626. Le Cavalier parfait du sieur de Trellon, où sont comprises toutes ses œuvres, divisées en quatre livres ; le tout dédié à Monseigneur le duc de Guise. *Lyon, Thibaud Ancelin*, 1599 ; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 380 fr.

Recherché par les gens d'esprit, délaissé par les autres. C'est une remarque qui s'applique à bien des auteurs charmants de la littérature française du

seizième siècle. Ch. Nodier, Sainte-Beuve, Viollet-le-Duc, Clinchamp, Turquety, de Gaillon, Blanchemain et tant d'autres étaient de cet avis.

630. Le Contr'empire des sciences et le Mystère des asnes, P. P. P. P. (Paul Perrot), avec un paysage poétique sur divers autres subjets. *A Lyon, de l'impression de François Aubry*, 1599; in-16, mar. citr. fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 230 fr.

631. Recueil des œuvres poétiques de J. Bertaut, abbé d'Aunay et premier aumosnier de la Royne. *A Paris, par Mamert Patisson*, 1601; in-8, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 160 fr. à M. Edouard Bocher.

Très bel exemplaire de l'édition originale des Œuvres de Bertaut, un poète Normand, parmi les plus célèbres.

632. Les Œuvres poétiques de M. Bertaut, evesque de Sees, abbé d'Aunay. *A Paris, chez Robert Bertault*, 1633; in-8, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 600 fr.

Exemplaire grand de marges et parfaitement conservé. Cette édition est la meilleure et la plus complète. Outre le recueil ci-dessus augmenté, elle contient le second recueil de Bertaut intitulé : *Recueil de vers amoureux*.

633. Œuvres chrestiennes de Claude Hopil, Parisien. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1604; petit in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 260 fr.

On y trouve un portrait de l'auteur, remarquablement gravé par Thomas de Leu et qui manque souvent. La conservation de l'exemplaire laisse à désirer, mais le volume est si rare.

634. La Franciade, de Pierre de Laudun, sieur d'Aigaliers, divisée en neuf livres. *Paris*, 1604; petit in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

638. Les Tragiques, donnez au public par le larcin de Promethée (par Agrippa d'Aubigné). *Au Dézert, par L. B. D. D.*, 1616; in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 695 fr.

Edition originale de ces satires célèbres. Bel exemplaire de M. de Chaponay, mais il y manque le feuillet contenant l'errata.

639. Les Œuvres poétiques du sieur Bernier de la Brousse. *A Poictiers, par Julian Thoreau*, 1618; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Ce recueil de poésies est difficile à trouver complet, et il est bien rare d'en rencontrer un exemplaire avec des marges et en bonne conservation.

641. Les Œuvres de M. François de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy. *Paris, Charles Chappelain*, 1630; in-4, portr. par Du Monstier, mar. rouge jans. tr. dor. doublé de mar. rouge. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,500 fr.

Edition originale et la première sous cette date. Bel exemplaire, qui paraît être en grand papier. C'était un beau livre.

673. La Pucelle, ou la France délivrée, poème héroïque, par M. Chapelain. *A Paris, chez Augustin Courbé*, 1655; gr. in-fol. portr. et fig. mar. rouge, fil. parsemé de fleurs de lis (*anc. rel.*). — 410 fr.

Edition originale. Très bel exemplaire en grand papier. Les portraits de Chapelain et du duc de Longueville sont gravés par Nanteuil; les figures qui accompagnent chaque livre sont de Vignon et gravées par Abraham Bosse. Exemplaire de M. Double.

674. La Pucelle, ou la France délivrée, poème héroïque, par M. Chapelain. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1656; petit in-12, front. et figures, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 250 fr.

Edition que l'on joint à la collection des Elzevier et que M. Motteley croit avoir été imprimée par Jansson, d'Amsterdam. Exemplaire hauteur : 131 millimètres. Exemplaire qui est satisfaisant, car il est difficile d'en rencontrer de beaux, intacts, complets et grands de marges.

678. Lutrigot, poème héroï-comique (par Bonnecorse). *Marseille, Ch. Brebion*, 1686; in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Derome*). — 155 fr. pour M. Le Barbier de Tinan.

Édition originale de cette pièce satirique contre Boileau.

682. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt et un chants (par M. de Voltaire), avec les notes de M. de Morza. *Londres*, 1775; in-8, front. et 21 fig., mar. r., fil., tr. dor. (*rel. anc.*). — 239 fr.

683. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt-un chants (par Voltaire), avec des notes, auquel on a joint plusieurs pièces qui y ont rapport. *A Londres* (*Paris, Cazin*), 1780; 2 vol. in-8, mar. r., fil., dos et plats fleurdelisés (*Hardy*). — 1,060 fr.

Bel exemplaire de l'édition Cazin, tiré de format in-8 et contenant, outre le frontispice et les 21 vignettes de Duplessis-Bertaux, la suite dite *anglaise*, de format in-12, 18 planches en grand papier; la contrefaçon de la même suite; 2 autres suites de figures et 2 fleurons tirés à part; ensemble 84 pièces. Exemplaire d'un goût douteux.

685. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt et un chants, par Voltaire. *Paris, de l'imprimerie de Didot le Jeune, an III;* 2 vol. in-4, pap. vél., mar. bl., semés de fleurs de lys (*Hardy*). — 499 fr.

Portrait de Voltaire, gravé par Ficquet d'après de La Tour; portrait de Jeanne d'Arc, par Gaucher, et 21 planches de Lebarbier, Marillier, Monnet, Monsiau, gravées par Bacquoy, Choffard, Delignon, etc., avant la lettre.

Trop de fleurs de lys sur les plats de la reliure, trop sur le dos; ce n'est pas une preuve de bon goût certainement.

686. La Pucelle d'Orléans, poème en vingt et un chants, par Voltaire. *Paris, de l'imprimerie de Crapelet, an VII;* 2 vol. in-8, pap. vél., mar. cit., fil., dos orné, tr. dor. (*Capé*). — 1,900 fr.

Cet exemplaire contient 3 portraits de Jeanne d'Arc, gravés par Beisson, Delvaux et Gaucher (ce dernier avant la lettre); le titre de l'édition dite de *Conculix,* sur lequel est gravé le portrait de Voltaire, et les suites détaillées au catalogue.

690. Zélis au bain, poème en quatre chants (par le marquis de Pezay). *Genève* (*Paris*), 1763; in-8, front., figures, vignettes et culs-de-lampe, gravés d'après Eisen par Lemire, de Longueil, etc., mar. vert clair, large dentelle (*Hardy*). — 199 fr.

Livre aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, classé parmi les livres précieux!...

691. Les Quatre heures de la toilette des dames, poëme érotique en 4 chants, par M. de Favre (de Metz). *Paris*, 1779; gr. in-8, mar. bl., fil. (*Hardy*). — 239 fr.

Frontispice, 4 figures, fleurons et culs-de-lampe dessinés par Leclerc et gravés par Leroy, Legrand et Patas.

Exemplaire en papier de Hollande provenant de la bibliothèque de M. de la Bédoyère. Vu la nature et l'élégance du sujet, des figures et de l'épitre dédicatoire, ce volume a été, dit-on, revendu bien plus cher depuis la vente. Il avait été acheté par un libraire.

695. Le Tableau de la volupté, ou les Quatre parties du jour, poëme, par M. de B. (du Buisson). *A Cythere, au Temple du Plaisir*, 1787; in-8, front., 4 fig., 4 vignettes et 5 culs-de-lampes, d'après Eisen, grav. par de Longueil. demi-rel., mar. bl., non rogné. — 199 fr.

Même observation que ci-dessus.

697. Les Saisons, poëme (par de Saint-Lambert). *Amsterdam* (*Paris*), 1775; in-8, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Petit*). — 785 fr.

Frontispice et figures de Leprince et Gravelot. Vignettes par Choffard. L'exemplaire était fort bon d'épreuves et sur grand papier de Hollande.

698. Les Saisons, poëme (par de Saint-Lambert), suivies de contes et pièces fugitives. *A Amsterdam* (*Paris*), 1775; in-8, 7 fig. de Moreau le jeune, gravées par Prévost, Simonet et Duclos, mar. rouge. — 410 fr.

Aux armes de Lorraine et de Béthisy. Ordinaire.

700. L'Art de peindre, poëme, avec des réflexions sur les différentes parties de la peinture, par Watelet. *Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour,* 1760; in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). — 199 fr.

Avec les figures réduites de l'édition précédente, et 4 nouveaux culs-de-lampe d'après Pierre, gravés par Marguerite Lecomte.

701. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *Paris, Denis Thierry*, 1668; in-4, fig. de Chauveau dans le texte, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,700 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale provenant de la vente de M. le baron J. Pichon.

702. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *La Haye, Henri van Bulderen*, 1688-94; 5 part. en 2 vol. petit in-8, mar. vert (*Derome*). — 310 fr.

Très bel exemplaire du prince d'Essling. Cette édition, ornée de figures gravées par H. Cause, se trouve difficilement complète. La 5e partie, publiée séparément en 1694, manque à beaucoup d'exemplaires.
De la bibliothèque de M. Double.

703. Fables choisies, mises en vers par J. de la Fontaine (publ. avec la vie de l'auteur, par M. de Monthenault). *Paris, Desaint et Saillant,* 1755; 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — 3,150 fr.

Superbe exemplaire en grand papier aux armes de Molé.

704. Fables choisies, mises en vers par J. de la Fontaine. Nouvelle édition gravée en taille-douce, les figures par le sieur Fessard, le texte par le sieur Montulay. *Paris, chez l'auteur,* 1765-1775; 6 vol. in-8, mar. vert, dos orné, dent., tr. dor. (*Bradel*). — 600 fr.

707. Recueil des meilleurs contes en vers. *Londres* (*Paris, Cazin*), 1778; 4 vol. in-18, fig. de Duplessis-Bertaux en tête de chaque conte, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — 680 fr.

Très joli exemplaire.

708. Conte ıvelles en vers de M. de la Fontaine. *A Amsterdam*, ...; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge (*Duru et Chambolle*). — 240 fr.

Frontispice et figures de Romyn de Hooghe.
Première édition sous cette date et premier tirage de ces gravures.

709. Contes et nouvelles en vers de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris, David*), 1745; 2 vol. petit in-8, vignettes et figures, maroq. cit., filets, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 980 fr.

Edition peu commune, ornée de 69 figures à mi-page, gravées d'après Cochin par Chédel, Fessard, etc. Joli livre.

710. Contes et nouvelles en vers, par M. de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris, Barbou*), 1762; 2 vol. in-8, portraits de la Fontaine et d'Eisen, gravés par Ficquet, fig. d'Eisen, mar. vert, dentelles, doub. de tabis (*Derome*). — 4,600 fr.

Superbe exemplaire pour les épreuves et la reliure dite des Fermiers généraux. Il provenait de la bibliothèque de M. Maurice Duval. On y a inséré les planches suivantes : Au tome Ier. Une planche double pour le conte de *Joconde* et celui du *Muletier;* une eau-forte pour chacun des contes suivants : *La Gageure des trois commères*, *La Clochette* et *Le Juge de Mesle*. Au tome II : Une planche double pour le conte *La Courtisane amoureuse*, superbe épreuve avant la planche terminée, et une eau-forte pour le conte *Les Lunettes*.
Toutes ces pièces ajoutées sont courtes de marges.

711. Contes et nouvelles en vers, par J. de la Fontaine. *Londres* (*Paris, Cazin*). 1780; 2 vol. in-18, portrait, 24 fig. par Desrais, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Capé*). — 270 fr.

Une des éditions les plus rares de la collection Cazin et en même temps des Contes de la Fontaine. Les figures de Desrais sont avant la lettre.

712. Contes et nouvelles en vers, par Jean de la Fontaine. *A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1795; 2 vol. in-4, pap. vélin, mar. rouge, fil., large dentelle (*Hardy*). — 735 fr.

Vignettes de Choffard et 20 figures de Fragonard gravées par Lingée, Dambrun, Tilliard, Patas et autres. Médiocre condition de reliure et d'épreuves.

713. Le Joujou des demoiselles, avec de nouvelles gravures (*Paris*, 1752); in-8, mar. rouge (*Capé*). — 640 fr.

Exemplaire tiré in-4. Titre gravé par Lemire d'après Eisen, 51 feuillets de texte gravés, avec vignettes à mi-pages non signées, mais qui paraissent être d'Eisen. Grand prix pour cette bleuette sans valeur artistique.

720. Idylles, par M. Berquin. (*Paris*, 1775); 2 parties en 1 vol. in-12, mar. rouge, large dent. (*anc. rel.*). — 2,000 fr.

Exemplaire en grand papier, avec les 24 charmantes figures de Marillier, gravées par Gaucher, de Ghendt, Masquelier, etc., avant les numéros. Bien cher payé !

721. Les Satyres et autres œuvres folastres du sieur Regnier. *Paris*, 1616; in-8, mar. orange (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Edition rare qui, outre les œuvres de Regnier, contient beaucoup de pièces ajoutées de Sigogne, Berthelot, etc. (feuillets 100 verso à 198), qui depuis ont figuré en grande partie dans le *Cabinet satirique*, dont la première édition parut en 1617.

723. Les Satyres et autres œuvres du sieur Regnier. *Leiden, chez Jean et Daniel Elsevier*, 1652; petit in-12, maroq. citr., fil., compart. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,050 fr.

Charmant exemplaire de la bibliothèque de M. Double.
Hauteur : 125 millimètres.

730. L'Espadon satyrique, par le sieur d'Esternod. *A Cologne, chez Jean d'Escrimerie* (*Holl.*), 1680; petit in-12, front. gr., mar. rouge, fil., compart. à petits fers, doublé de mar. bl., dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,000 fr.

Très joli exemplaire d'une édition rare qui se joint à la collection des Elsevier.
Exemplaire de M. de Clinchamp et de M. Solar.

741. Satyres amoureuses et galantes, et l'ambition de certains courtisans nouveaux venus et gens de fortune, par le S^r B***. *Amsterdam*, 1721; in-12, mar. orange, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 250 fr.

Réimpression fort rare de l'*Espadon satyrique*.

747. Les Restes de la guerre d'Estampes, par le sieur Hemard. *Paris*, 1653; in-12, mar. rouge, dos orné, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 200 fr.

On sait que c'est un recueil d'épigrammes sur divers sujets. La guerre d'Etampes dont parle le titre est un épisode des guerres de la Fronde, auxquelles la ville d'Etampes avait pris part. L'auteur, qui était un des défenseurs de la ville assiégée, nous dit dans sa préface qu'il employa une partie de ses papiers à charger ses pistolets. « Jamais, dit-il, les anciens *Ronsars* et les nouveaux *Corneilles* ne firent tant de bruit par leurs œuvres. » Les poésies imprimées ici sont celles qui lui restèrent.

749. Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poème (par Dorat). *A la Haye, et se trouve à Paris, chez Lambert et Delalain*,

1770; in-8, pap. de Hollande, titre, figures, 23 vignettes et 22 culs-de-lampe gravés, d'après Eisen, par de Longueil, Masquelier, de Launay, Ponce, etc., mar. bleu, fil., compart. (*Duru*). — 1,460 fr.

Très belles épreuves de premier tirage.

750. Les Baisers (autre exemplaire); mar. rouge, fil., dos orné, (*Hardy*). — 1,460 fr.

Bel exemplaire de premier tirage, relié sur brochure.

751. Les Muses gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. (du Breuil), Parisien. *Paris, Ant. du Breuil*, 1609; in-12, titre gravé, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 490 fr.

Recueil fort rare. Très bel exemplaire de M. de Chaponay.

753. Le Cabinet satyrique, ou Recueil parfait des vers piquans et gaillards de ce temps. (*Amsterdam, D. Elzevier, à la Sphère*), 1666; 2 vol. petit in-12, mar. citr., fil., doublé de mar. vert clair, dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,600 fr.

Très bel exemplaire. Hauteur : 127 millimètres.

754. Le Parnasse satyrique, du sieur Théophile. *S. l.* (*Holl., Elzevier*), 1660; petit in-12, mar. cit., fil., dos orné, doublé de maroq. vert clair, dentelle, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,010 fr.

Très bel exemplaire, grand de marges. Hauteur : 128 millimètres.

756. Les Poésies facétieuses, par les beaux esprits de ce temps. (*Hollande*), 1668; petit in-12, mar. vert, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 140 fr.

Recueil de poésies satiriques dont l'impression est attribuée aux Elzeviers.

761. Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite. *A A..., chez Vriel B..., à l'enseigne de la Liberté*, 1735; in-4. mar. orange, large dentelle, doublé de mar. vert (*Hardy*). — 700 fr.

« Recueil de pièces libres formé, dit-on, sous les yeux du duc d'Aiguillon et imprimé à son château de Verret, en Touraine. Il a été tiré à un nombre infiniment restreint, à douze exemplaires, dit-on. »

Exemplaire de Ch. Nodier et de M. Solar. La reliure, qui était de Kœhler, a été remplacée par une plus belle faite par Hardy.

763. Œuvres complètes de Grécourt. *Paris*, 1796; 4 vol. in-8, mar. rouge (*Capé*). — 376 fr.

Exemplaire en papier vélin, avec le portrait et les figures de Fragonard avant la lettre.

764. L'Abatteur de noisettes, ou Recueil de pièces nouvelles des plus gaillardes. *La Haye*, 1741; in-12, mar. rouge, doublé de tabis (*Bisiaux*). — 399 fr.

Recueil des plus rares. Il provient des ventes Soleinne et Cailhava.

766. Espiègleries, joyeusetés, bons mots, folies, des vérités (par Mérard de Saint-Just). (*Kehl, de l'imprimerie de F. Chanson*, 1789); 3 vol. in-18, mar. cit. (*Trautz-Bauzonnet*). — 920 fr.

Très bel exemplaire. Un des 40 exemplaires tirés sur papier vélin.

767. Poésies burlesques, contenant plusieurs epistres à diverses personnes de la cour et autres œuvres en ce genre d'escrire, par le sieur Loret. *Paris*, 1647; in-4, port. gravé par M. Lasne, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 375 fr.

Très rare. La plupart de ces poésies sont adressées à Madame de Hautefort, à Madame de Villarceaux, et on lit à la fin « les Epitaphes guayes pour diverses personnes. » On a ajouté au volume le portrait (rare) de Loret, gravé par Michel Lasne.

768. Recueil des œuvres burlesques de M. Scarron. *Paris*, 1648; 3 parties en 1 vol. in-4, front. gravé, mar. orange (*Bauzonnet-Trautz*). — 200 fr.

Edition originale. Superbe exemplaire de M. A. Bertin. Excellente reliure.

770. Le Virgile travesti, en vers burlesques de M. Scarron. *Paris*, 1655; 7 parties en 1 vol. in-4, figures de Chauveau, maroq. orange, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 505 fr.

Superbe exemplaire de M. A. Bertin. Reliure pareille à celle des *Œuvres burlesques*.

Les six premiers livres sont sous la date de 1655 et le septième sous celle de 1653. C'est la première édition de ce livre. Le huitième livre (et dernier) de Scarron n'a pas été publié in-4.

771. L'Escole de Salerne, en vers burlesques (*Leyde, Bonav. et Abr. Elsevier*), 1651; petit in-12, mar. cit., fil., mosaïque de maroquin bleu et rouge à compartiments et petits fers, doublé de maroquin bleu, large dentelle, dos orné (*Trautz-Bauzonnet*). — 16,100 fr. à M. le comte de Mosbourg.

« Un des livres les plus rares des éditions publiées par les Elsevier. Cet exem-

plaire précieux est entièrement non rogné ; on n'en connaît pas d'autre dans cet état exceptionnel. La reliure, de Trautz-Bauzonnet, est un petit chef-d'œuvre et un de ses plus beaux ouvrages. » (*Cat. Solar*, n° 1447.)
Des bibliothèques Clinchamp et Solar.

775. Description de la ville de Paris, en vers burlesques. 1654 ; petit in-12 de 62 pages, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 880 fr.

Petit volume d'une insigne rareté. Jolie édition, qui paraît provenir des presses de Foppens, de Bruxelles, et que l'on fait entrer dans la collection elzevirienne. L'exemplaire de Ch. Nodier, le seul dont M. Brunet donne une adjudication, a été vendu en 1872, à la vente de M. de la Villestreux, 601 francs. Exemplaire non rogné.

776. Les Odes d'Horace, en vers burlesques (par H. Picou). *Leyde, Jean Sambix* (*à la Sphère*), 1653 ; petit in-12, maroq. citron, dentelle. — 580 fr.

Petit volume rare, imprimé par les Elsevier de Leyde. Bel exemplaire. Hauteur : 136 millimètres.

777. La Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, de C. Le Petit. *Cologne* (*Holl., Elzev.*), 1668 ; petit in-12, mar. or. (*Trautz-Bauzonnet*). — 195 fr.

Exemplaire acquis à la vente Pieters.
Hauteur : 129 millimètres, c'est-à-dire très court.

782. Procez galant entre l'Amour et le Caprice. *Cologne* (*Holl., à la Sphère*), 1678 ; petit in-12, 30 pages, mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 145 fr.

Les formes de la procédure, telles que *requête, appointement, replique, requeste civile, sentence*, etc., sont suivies dans ce petit poème badin.

783. Œuvres poissardes de J.-J. Vadé et de l'Ecluse. *Paris, Didot jeune*, 1796 ; petit in-12, mar. cit. — 180 fr.

Exemplaire en papier vélin. Portrait et 4 figures avant la lettre.

784. La Fleur de toutes les plus belles chansons qui se chantent maintenant en France. *Imprimé à Paris* (*sans nom de libraire*), 1600 ; in-24 de 411 pp. et 5 ff. non chiff., mar. bleu, dos et milieu ornés (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,220 fr. pour M. le comte de Lignerolles.

Bel exemplaire d'un petit livre de la plus grande rareté. De la bibliothèque de M. Brunet.

786. Chansons folastres et prologues tant superlifiques que drola-

tiques des comédiens françois, par le sieur de Bellone. *A Rouen, chez Jean Petit,* 1612; petit in-12, mar. vert, dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 310 fr.

Recueil rare et précieux, duquel il existe une seconde partie. La première ici présente, publiée sans doute d'abord comme ouvrage complet, ne porte pas l'indication de *Première partie*. On ne connaît que deux exemplaires des deux parties réunies, l'un à la bibliothèque de l'Arsenal, l'autre chez M. le baron J. de Rotschild.

787. Recueil des plus beaux airs, accompagnés de chansons à dancer, ballets, chansons folâtres et bachanales, autrement dites Vaudevires... ausquelles chansons l'on a mis la musique... *A Caen, chez Jaques Mangeant,* 1615. — Le Recueil des plus belles chansons de dances de ce temps. T. C. *A Caen, chez Jaques Mangeant,* 1615. — Recueil des plus belles chansons des comédiens françois. En ce comprins les airs de plusieurs ballets qui ont été faits de nouveau à la Cour. *A Caen, chez Jaques Mangeant, s. d.;* 3 parties en 1 vol. petit in-12, mar. citr., fil., dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,510 fr.

Recueil précieux, dont il est très difficile de trouver les trois parties réunies
Très joli exemplaire provenant de la bibliothèque de M. A. Cigongne.
A la vente de M. R. Turner, faite en 1878, un bel exemplaire a atteint le prix de 3,000 fr.

788. Le Trésor et Cabinet des plus belles et récréatives chansons de notre temps. *Paris, s. d.;* petit in-12, mar. vert foncé. — (*Bauzonnet-Trautz.*) — 410 fr.

Exemplaire de Ch. Nodier (n° 544 du Catalogue de 1844). Il était alors relié en veau avec l'*Eslite des chansons* qui suit.
Acquis à la vente J. Pichon.

789. L'Eslite des Chansons plus belles et amoureuses de nostre temps, recueillies de plusieurs autheurs tant de Paris, Rouen que de Lyon. *Paris, s. d.;* petit in-12, mar. vert foncé. (*Bauzonnet-Trautz*). — 400 fr.

Exemplaire de Ch. Nodier et du baron Pichon. (Voir la note qui précède).

790. Le Parnasse des Muses ou Recueil des plus belles chansons à dancer, auquel est adiousté le Concert des enfants de Bacchus, dédié à leurs rouges trongnes. *A Paris, chez Charles Hulpeau,* 1630; 4 tomes en 1 vol. petit in-12, front. gravé, mar. rouge, dos orné (dorure à la Rose), filets sur les plats et milieu du

XVIe siècle à petits fers, doublé de mar. bleu, dentelle à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,570 fr.

Recueil rarement complet; il est divisé en 4 parties : 2 pour le *Parnasse des Muses*, et 2 pour le *Concert des Enfants de Bacchus*.

Superbe exemplaire de MM. de Clinchamp et Solar. Charmante reliure de M. Trautz-Bauzonnet.

799. Bréviaire de table rédigé par Cupidon et Comus, contenant les offices journels, nocturnes et hymnes en l'honneur de Bacchus et de l'Amour, à l'usage des abbaïes et monastères de l'ordre de Cypris, pour être seul usité dans le diocèse de Cythère. *A Cocagne, chez les frères Joyeux, rue de la Sensualité, sous les pilliers des Plaisirs, au temple du goût; écrit, noté et dessiné à Paris, par Sylvestre, en janvier* 1770; in-4, mar. rouge, dent., fil., dos orné, tr. dor. doublé de moire (*Au chiffre et aux armes de la comtesse du Barry; avec sa devise: Boutez en avant*). — 2,800 fr.

Manuscrit sur papier de 325 pages, exécuté pour Mme du Barry; son chiffre, composé de lettres formées de fleurs et placé au centre de rayons solaires, se trouve à la page 310. — Ce recueil, qui contient les chansons les plus galantes, est écrit avec élégance, encadré de filets rouges à toutes les pages, et orné de fleurons, de culs-de-lampe coloriés, dessinés dans le style du temps.

Il a paru pour la première fois en vente à celle du comte Léopold Le Hon.

Il figure au n° 2831 de notre *Description bibliographique de livres choisis* en 1855, tome 1er, et au prix de 600 francs.

800. Choix de chansons mises en musique par M. de la Borde. 1773; 4 vol. grand in-8, titre gr., 4 frontispices et 100 fig. par Moreau, Le Bouteux et Le Barbier, mar. rouge. (*Derome le jeune*). — 5,600 fr.

Très bel exemplaire, avec le portrait de J.-B. La Borde, gravé par Masquelier d'après Denon.

805. Chansons nouvelles de M. de Piis. *Paris, Ph.-D. Pierres,* 1785; in-12, pap. vélin, mar. rouge (*anc. rel.*). — 985 fr.

Portrait de Piis, gravé par Gaucher; musique et 12 jolies figures, par Le Barbier. — C'est un peu cher!...

813. Jérusalem délivrée, poëme du Tasse. Nouvelle traduction (par Lebrun). *Paris,* 1774; 2 vol. in-8, fig., mar. rouge (*anc. rel.*). — 510 fr.

Portraits du Tasse et de Gravelot, 2 titres gravés, 20 estampes, 20 vignettes, 11 grands culs-de-lampe et 17 petits, le tout par Gravelot, gravés par Henriquez, Baquoy, Lingée, etc.

816. Œuvres de Salomon Gessner, traduites de l'allemand (et

Contes de Diderot). *Zurich, chez l'auteur,* 1777; 2 vol. in-4, fig., mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — 315 fr.

Deux titres gravés, 20 figures, 6 vignettes et 33 culs-de-lampe dessinés et gravés à l'eau-forte par Salomon Gessner lui-même. (Il manquait une figure).

821. Catalogues de pièces choisies du répertoire de la Comédie-Françoise, mis par ordre alphabétique. *Paris,* 1775; petit in-8, mar. vert, riche dentelle, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. — 900 fr.

Aux armes de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois.
Ce volume a été imprimé à petit nombre.

831. Les Comédies facétieuses de Pierre de l'Arivey. C'est à sçavoir : Le laquais; La veufve; Les esprits; Le morfondu; Les jaloux; Les escolliers. *A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val,* 1611. — Trois comédies des six dernières de Pierre de l'Arivey, à sçavoir : la Constance; le Fidelle; les Tromperies. *A Troyes, par Pierre Chevillot,* 1611; 2 vol. in-12, mar. vert, dent., dos orné, tr. dor. (*Niedrée*). — 580 fr.

On sait combien est rare le deuxième volume, qui n'a été imprimé qu'une seule fois.
Sainte-Beuve a dit de Larivey « qu'il était l'auteur le plus comique de notre ancien théâtre. »
Très bel exemplaire de M. Solar.

837. Le Théâtre, de P. Corneille. *Rouen et se vend à Paris, chez Louis Billaine,* 1664; 3 vol. in-8, front. gravé, mar. vert foncé, compart. petits fers, dos orné, tr. dor. (*riche reliure de Capé*). — 550 fr.

Copie de l'édition originale de 1663-64, en 2 volumes in-folio, revue par Pierre Corneille lui-même.
Les titres gravés portent la date de 1660; mais cette édition est tout à fait différente de celle de 1660, en 3 vol. in-8. Elle contient de plus la *Toison d'or*.

839. Les Œuvres de Monsieur de Molière. *Paris, Denys Thierry et Claude Barbin,* 1674-1675; 7 vol. in-12, mar. rouge, fil., comp. à la du Seuil, doublé de mar. bleu, dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 5,300 fr. à M. G. de Villeneuve.

Précieuse édition, la première où les œuvres de Molière publiées de son vivant aient été recueillies en corps d'ouvrage et avec une pagination suivie. Le tome VII, portant la date de 1675, contient l'*Ombre de Molière* (par Brécourt) et le *Malade imaginaire*.
Superbe exemplaire de M. Armand Bertin, provient de la vente Double.

841. Œuvres de Molière (publ. par M. Ant. Joly, avec la Vie de

Molière, par La Serre). *Paris,* 1734; 6 vol. in-4, fig., veau fauve (*anc. rel.*). — 880 fr.

Portrait par Coypel, gravé par Lépicié; 32 figures de Boucher gravées par L. Cars, et 198 vignettes et culs-de-lampe par Boucher, Blondel et Oppenort, gravés par Joullain et L. Cars.

Exemplaire de premier tirage. Aux armes de Sauvion, membre du Parlement de Paris.

842. Œuvres de Molière. *Paris,* 1739; 8 vol. in-12, mar. rouge (*anc. rel.*). — 1,500 fr.

Très joli exemplaire, relié par Derome père, provenant de la bibliothèque de J.-J. de Bure et du marquis de Coislin (2e vente).

Cette édition, qui reproduit la précédente, renferme de plus que celle-ci : *Addition à l'avertissement* (58 pages) contenant : 1° Extrait des *Nouvelles nouvelles, par de Visé. Paris,* 1663; 2° *Lettres sur les affaires du théâtre* (extr. *des Diversités galantes*). *Paris,* 1664; 3° *Catalogue des critiques qui ont été faites contre les comédies de Molière.*

843. Les Œuvres de Monsieur de Molière, augmentées d'une nouvelle vie de l'auteur (attribués à Bruzen de la Martinière). *Amsterdam,* 1741; 4 vol. petit in-12, portr., mar. rouge (*Anguerran*). — 1,000 fr.

Édition recherchée pour les jolies figures, gravées par Punt d'après les dessins de Boucher, qui sont ici en premières épreuves.

Bel exemplaire de M. Double.

844. Œuvres de Molière, avec des remarques grammaticales, par Bret. *Paris,* 1773; 6 vol. in-8, mar. vert. (*Capé*). — 4,700 fr.

Exemplaire relié sur brochure, avec l'ancienne et précieuse suite de Moreau avant et avec la lettre, et un portrait de Molière d'après Coypel, gravé par Ficquet.

Nous ferons remarquer que la gravure des *Précieuses* est un peu plus courte; que nous avons, au lieu de la gravure avant la lettre, l'eau-forte du *Festin de Pierre,* et qu'il manque la première planche avant la lettre du prologue du *Psyché.*

De la bibliothèque de M. de la Bédoyère, relié depuis.

845. Le misantrope, comédie, par J.-B. P. de Molière. *Paris, chez Jean Ribou,* 1667; in-12, front. gravé, mar. rouge jans. tr. dor. (*Capé*). — 1,200 fr.

Édition originale; exemplaire médiocre, mal restauré.

846. Le Sicilien, ou l'Amour peintre, par J.-B. P. de Molière. *Chez Jean Ribou,* 1668. — Le Mariage forcé, par J.-B. P. de Molière. *Chez Jean Ribou,* 1668; 2 pièces en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 700 fr.

Éditions originales des deux pièces; exemplaire médiocre.

853. Œuvres de Racine. *Paris*, 1750; 3 vol. in-12, pap. fort, fleurons, vignettes par de Sève, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*). — 1,230 fr.

Jolie édition donnée sur les éditions originales. On y trouve les passages qui avaient été retranchés par Racine lui-même dans les réimpressions d'*Andromaque*, de *Britannicus* et de *Bérénice*, qu'il a données de son vivant.
Bel exemplaire relié par Derome, mais bien cher!...

854. Œuvres de Racine; nouvelle édition, augmentée de diverses pièces et remarques, etc. (par d'Olivet, Desfontaines, Racine fils, etc.). *Amsterdam*, 1750; 3 vol. in-12, portr, et vign., mar. rouge, fil. (*anc. rel.*). — 385 fr.

Jolies figures (12) d'après L.-F. Du Bourg, gravées par Tangé.

855. Œuvres de Racine. *Paris*, 1760; 3 vol. gr. in-4, mar. vert, tr. dor. (*anc. rel.*). — 500 fr.

Portrait de Racine, gravé par Daullé, 12 figures, 3 fleurons, 13 vignettes et 60 culs-de-lampe, par De Sève, gravés par Baquoy, Lemire, Aliamet, etc. Très belle édition destinée à augmenter.

856. Œuvres complètes de Jean Racine. *Paris* (*de l'impr. de Didot jeune*), *an IV*, 1796; 4 vol. in-8, fig., mar. vert, tr. dor. (*anc. rel.*). — 510 fr.

Exemplaire en grand papier vélin avec la suite des figures de Le Barbier, appartenant à l'édition, avant la lettre, et celle de Moreau avec la lettre. Portrait de Racine d'après Santerre, gravé par Gaucher, avant la lettre. Pourquoi ce prix, pour cette édition et cet exemplaire!...

860. Le Joueur, comédie en vers (par Regnard). *A Paris, chez Thomas Guillain*, 1697; in-18, mar. r. jans. tr. dor. (*Thibaron-Joly*). — 1,030 fr.

Édition originale, très rare. Exemplaire avec témoins. Hauteur: 154 millimètres.
Un léger raccommodage au titre avec le mot: LE refait à la plume.

862. Œuvres de Crébillon. *Paris, Ant.-Aug. Renouard*, 1818; 2 vol. in-8, mar. bl. (*Capé*). — 750 fr.

Exemplaire en papier vélin, avec le portrait de Crébillon, par Saint-Aubin, lettre grise et avec la lettre, et les figures de Moreau gravées par Simonet, Ribault, etc., avant la lettre et avec les eaux-fortes. On y a ajouté le portrait de Crébillon, par Ficquet.

(*La suite au prochain bulletin*).

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Pèlerinage d'un bibliothécaire américain aux principales bibliothèques de l'Europe.

Ces études forment le tome 1er, seul paru jusqu'ici, d'un important et curieux ouvrage de M. V.-G. Quesada, directeur de la bibliothèque de Buenos-Ayres, membre de la Société géographique de Paris, etc. : *Las Bibliotecas Europeas y algunas de la America latina.* C'est un beau volume grand in-8 de 651 pages, imprimé à 500 exemplaires aux frais du gouvernement de Buenos-Ayres. Il contient des notices historiques et descriptives, rédigées *de visu* sur quatorze des plus importantes bibliothèques de l'Europe : celles de Paris *(la première du monde,* dit M. Quesada), de Londres *(British Museum)*, de Munich, de Berlin, de Dresde, de Vienne, de Bruxelles, de Madrid, de Milan (*la Nationale* et *l'Ambrosienne*), de Turin, de Florence, de Bologne, et enfin celle du Vatican. Ces notices sont plus ou moins détaillées, suivant l'importance des établissements, et les facilités plus ou moins grandes que l'auteur a trouvées auprès des bibliothécaires. A Paris, à Londres et dans plusieurs autres villes, il a été accueilli comme il méritait de l'être, mais non pas partout. A Vienne, par exemple, M. Quesada, qui ne parle que l'espagnol et le français, a eu la mauvaise chance de tomber sur un employé qui ne savait, ou ne voulait avoir l'air de savoir que l'allemand. Au Vatican, conduit au pas de course par un subalterne ignorant, il n'a fait qu'entrevoir les objets d'art qui décorent la salle et les galeries ; il n'a pu obtenir aucun renseignement, ni se faire ouvrir aucune armoire.

« L'étude des bibliothèques publiques, dit avec raison

M. Quesada, offre beaucoup d'intérêt et de variété. Ces établissements sont comme le baromètre, qui marque le degré de culture intellectuelle d'une nation. »

L'ensemble de ce travail, que nous allons parcourir rapidement, dénote un observateur consciencieux et intelligent. A ce qu'il a pu voir et apprendre par lui-même, il a joint des renseignements puisés aux meilleures sources. Par exemple, il a eu soin de consulter, pour notre bibliothèque nationale, l'Essai historique de Le Prince, revu et augmenté par L. Paris ; pour celle de Berlin, l'ouvrage de Pertz, etc. Il a fait aussi de nombreux emprunts à la collection du *Bulletin du Bibliophile*... Décidément, cet Américain est un homme de savoir et de goût !

I

Le chapitre consacré à la Bibliothèque nationale de Paris a pour épigraphe cette phrase classique de J. Techener : « Je suis convaincu qu'il y a beaucoup à faire en France pour la construction d'une bibliothèque modèle, et qu'un monument de ce genre devrait être, après l'église, le principal et le plus précieux de chacune de nos villes. »

Ce chapitre est un des plus longs, comme il sied à propos d'une bibliothèque que M. Quesada, qui s'y connaît, proclame la *primera del mondo !* Mais les détails qu'il contient sur l'historique, l'installation et l'aménagement actuels de la Bibliothèque, sont bien connus de nos lecteurs. El señor Taschereau était encore directeur lors de la première visite du savant touriste américain (1874) ; il fut remplacé peu de temps après par M. L. Delisle, dont M. Quesada fait un éloge bien mérité.

Cette notice de M. Quesada sur notre Bibliothèque Nationale est peut-être la plus complète, la plus substantielle qui existe dans aucune langue étrangère ; elle pourrait même apprendre beaucoup de choses à bien des Français. Il a eu le soin de traduire intégralement plusieurs pièces

importantes, notamment le fameux rapport de M. Ravaisson au ministre Cousin (1841), où l'on trouve des détails tristement curieux sur la disparition de certaines bibliothèques de nos départements de l'Ouest, et le pitoyable état des autres (1); — et l'arrêté ministériel du 19 avril 1862, relatif aux échanges entre la Bibliothèque et les Archives de l'Empire. C'est en vertu de cet arrêté que les anciens documents d'un caractère essentiellement administratif, notamment plusieurs volumes du *Trésor des Chartes,* les chartriers de Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor et autres établissements religieux du département de la Seine, les *Registres du Châtelet*, ont été cédés et réunis aux Archives par la Bibliothèque, qui a reçu en retour un grand nombre de pièces d'un intérêt purement littéraire, comme le *Mystère* des SS. Crépin et Crépinien et autres ; des Missels et livres d'Heures, diverses chroniques, les volumes de la collection Joly de Fleury qui se trouvaient aux Archives, etc. Tout ce remue-ménage, que pour notre part nous n'approuvons guère, a été fait avec l'intention louable de donner un caractère plus homogène aux deux dépôts. Mais il est évident qu'un grand nombre de ces pièces, d'un caractère complexe, étaient aussi bien placées aux Archives qu'à la Bibliothèque, et *vice versâ*. Etait-ce bien la peine de les déranger ?

Le travail de M. Quesada est malheureusement un peu déparé par de nombreuses fautes d'orthographe dans les citations et les noms français (2). C'est là, du reste, un

(1) Les bibliothèques de Brest, de Morlaix, l'une de 25,000 volumes, l'autre de 20,000, n'existaient plus que de nom. Celle de Vire, qui comptait en 1783 30,000 volumes, et à laquelle avaient été réunies depuis plusieurs bibliothèques de couvents, était réduite à 2,000 volumes! Elle avait été longtemps *sous la garde* d'un employé à 300 fr. d'appointements, qui vendait les livres petit à petit pour subsister.

(2) Par exemple, après avoir rappelé que l'idée de la salle de lecture garnie de livres usuels *de facil y libre consulto,* est due à M. Letronne, l'auteur croit devoir citer textuellement en français la critique qu'a faite de cet établissement M. Paulin Pâris, et voici ce que l'imprimeur *buenosairien* fait dire à notre sa-

défaut à peu près inévitable dans les livres imprimés à l'étranger. Nous signalons encore une légère erreur du savant Américain. Suivant lui, aucune des grandes bibliothèques européennes n'est ouverte le soir, sauf celles de Madrid et de Turin. Il oublie la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Dans ses investigations au département des manuscrits, le bibliothécaire touriste a naturellement fait une recherche spéciale de ceux relatifs à l'Amérique espagnole. Il en signale une dizaine, parmi lesquels nous remarquons : *Brevissima Relacion de la destruccion de Los Indios*, par Las Casas, in-4 de 134 pages, avec une carte de son évêché de Chiapa, *datée du mois d'août 1555 ;* ce qui semble indiquer que cet écrit est postérieur à celui qui avait servi pour l'édition de 1552, sur laquelle fut faite la traduction française de Migrode, publiée à Anvers en 1679. Il serait intéressant de comparer les deux textes ; on pourrait bien trouver des variations et des additions curieuses, sinon édifiantes, dans ce manuscrit « qu'on ne peut lire sans frémir », suivant Ochoa, l'auteur du *Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque du Roi* (1844), ouvrage d'ailleurs très imparfait. M. Quesada mentionne aussi un très beau manuscrit en langue *yacothèque* ou *maya,* idiome très différent du mexicain, et qu'on parle encore dans le Yucatan, le Guatemala et le Honduras. On ne connaît que trois manuscrits mayas : celui de Paris, celui de Dresde et un troisième appartenant à M. Brasseur de Bourbourg.

La description du *British Museum* est empruntée en partie à l'ouvrage anglais : *New reading room and libra-*

vant collaborateur : « Je ne soutiendrai pas moins que la pensée de faire de *nôtre* somptueux palais un *gâbinet* de lecture..., ne serait jamais tombée dans la tête d'un *âmi* vraiment éclairé de la bibliothèque du Roi. » M. Quesada n'est pas de cet avis; il approuve la salle libre comme moyen de vulgarisation, mais à la condition expresse qu'il y ait une autre salle pour les travailleurs sérieux, comme à notre bibliothèque nationale et à celle du *British Museum*.

ries. London, J. Murray, 1867, et à l'*Art* et l'*Archéologie* de M. E. Vinet (1874). M. Quesada admire surtout l'aspect grandiose de la salle de lecture, vrai temple de l'Etude ; ses installations si pratiques, si confortables *(Esquisita comodidad)*. « Quel plaisir, dit-il, d'étudier dans de telles conditions !... Comme il est loin, le temps où Gibbon se plaignait que Londres, la plus grande ville de l'univers, n'eût pas de bibliothèque publique ; — où Graham, l'illustre historien du Nord-Amérique, était forcé, pour en trouver une, d'aller jusqu'à Gœttingue ! »

On sait que le *British Museum* doit son origine à la générosité patriotique de sir Hans Sloane. Ce célèbre amateur (mort en 1753) ordonna, par son testament, à ses héritiers de céder au gouvernement pour 20,000 l. st. sa collection de curiosités et sa bibliothèque, composée de 50,000 volumes et 3,566 manuscrits ; sous la condition expresse que le public en aurait la jouissance. Le tout était estimé, *dans ce temps-là,* 50,000 l. s. Le Parlement s'empressa d'accepter ce legs. et y joignit la bibliothèque Harley, de 7,600 volumes, relatifs principalement à l'histoire d'Angleterre. Cette seconde acquisition fut faite moyennant 10,000 l. s. Enfin, pour placer cette collection, on acquit de Lord Halifax, en 1754, au prix de 10,125 l. s., la somptueuse résidence que Lord Montague, ministre de Charles II, avait fait construire dans *Great Russell Street,* sur les dessins de notre grand artiste Pierre Puget. En 1757, ce dépôt s'enrichit encore de l'ancienne bibliothèque des rois d'Angleterre, de celle de Casaubon et autres, cadeau de Georges II. Le *British Museum* fut ouvert solennellement au public le 15 janvier 1759. — Ce local primitif, devenu absolument insuffisant, a été démoli en 1845, et remplacé par l'édifice actuel, inférieur à *Montague-House* au point de vue artistique, mais plus vaste et mieux approprié à sa destination. Enfin, la nouvelle salle de lecture fut commencée en 1854 sur les dessins du bibliothécaire principal Panizzi. Cette annexe grandiose,

l'une des merveilles de notre siècle, a été construite en trois ans, et a coûté 150,000 l. st. ; — une grosse somme, mais bien employée !

M. Quesada donne de grands détails sur l'organisation administrative de ce célèbre établissement. Les *Trustees* sont au nombre de cinquante, partagées en quatre sections : 1° *Trustees* officiels, représentant les intérêts supérieurs de l'Eglise, de l'Etat, de la Législation, des Sciences et des Arts ; l'archevêque de Cantorbéry, le Lord Chancelier, le *Speaker* de la Chambre des Communes, etc., sont de droit *Trustees* officiels ; 2° *Trustees* royaux, nommés par le souverain en raison des nombreuses donations faites par la couronne au *British Museum ;* 3° *Trustees* de famille, représentants de celles qui ont le plus contribué à fonder et enrichir l'établissement : les Sloane, les Harley, les Cotton, etc. Enfin la dernière catégorie, qui n'existe que depuis 1807, est celle des Trustees électifs, choisis par tous les autres. — On retrouve dans cette organisation le caractère général des institutions anglaises, cette alliance des idées de conservation et de progrès, dont nous poursuivons vainement la réalisation depuis bientôt un siècle !

La comparaison des traitements des bibliothécaires dans les deux pays pourrait aussi donner lieu à des réflexions mélancoliques. A Paris, l'administrateur général a 15,000 fr., les conservateurs sous-directeurs, 10,000. A Londres, le traitement du *Principal Librarian* est de 1,200 l. st. (30,000 fr.), et les autres en proportion. Et pourtant, la vie ne coûte pas deux fois plus cher, aujourd'hui surtout, à Londres qu'à Paris !

La bibliothèque du *British Museum,* qui ne comptait en 1757 que 40,000 volumes, en 1800 que 65,000, en 1846 que 374,000 (1), en comptait *onze cent mille*

(1) Chiffres cités par M. Q. d'après le *Bulletin du Bibliophile.* — Parmi les collections les plus importantes données ou acquises depuis l'origine, M. Quesada cite celles de Grenville (20,400 vol.), estimée 54,000 l. st., léguée en 1846 : de Bankes; du Rev. Cracherode; de Lord Egerton (léguée en 1829), etc.

en 1874. Sa situation florissante est due surtout à l'activité, au zèle intelligent d'un *librarian* de génie, sir Anthony Panizzi. Toutefois, elle est encore, par le nombre des volumes, inférieure de près de moitié à notre Bibliothèque nationale, qui en comptait, à la même époque, 2,077,571. Avec l'augmentation annuelle, estimée par M. Delisle à 40,000 volumes, elle doit en avoir aujourd'hui, pour le moins 2,300,000. L'accroissement de celle du *British Museum* est moins rapide, mais l'administration ne regarde pas aux guinées, quand il s'agit d'acquérir des livres d'un intérêt exceptionnel ; témoin, dit M. Quesada, l'exemplaire unique de la première édition de l'*Ars moriendi*, acquis en 1872 au prix fabuleux (*fabulosa cantitad*), de 1,072 l. st. Pas si fabuleux par le temps qui court ! (1)

Le catalogue alphabétique des manuscrits de cette bibliothèque, « catalogue unique dans son genre, » formait déjà, en 1874, 1,530 volumes, dont 22 de tables. Il y avait 22 volumes, rien que pour les Bibles, et la partie musicale en comprenait à elle seule 126, sans que les Anglais en soient mieux organisés pour la musique !

Les règles adoptées pour la confection de ce catalogue, proposées par Panizzi et approuvées par les *Trustees* en 1839, furent publiées *in extenso*, en 1841, en tête du tome 1er du catalogue *imprimé*, comprenant la lettre A (seul publié, et le seul qui le sera jamais). Ces règles ont été traduites en français dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1845), comme M. Quesada a soin de le rappeler.

On sait que Panizzi est mort sur la brèche dans l'exercice de ses fonctions de *Principal librarian*. Son digne

(1) La même année, elle a acquis un *Salve Regina* (xyl. incomplet, mais unique), 6,018 fr.; une *Bible des Pauvres* de 1470, avec texte allemand, 7,503 fr. (*Bulletin*); en 1874, une collection de livres anglais des xve et xvie siècles, une foule de manuscrits orientaux, etc. Le *B.-M.* possède deux exemplaires du premier livre imprimé en Angleterre, *le Game and Pleye of the chesse* de 1474. L'un était dans la bibliothèque de Georges III, l'autre dans celle de Grenville.

successeur est M. J. Winker Jones, l'un de [illegible] principaux et constants auxiliaires depuis 1837.

II

La Bibliothèque royale de Munich est sans contredit le monument le plus somptueux qui ait jamais été construit spécialement pour cette destination. L'entrée, le vestibule, l'escalier ont ce caractère de luxe *écrasant* qu'on reproche avec raison à l'escalier de notre nouvel Opéra, œuvre d'une valeur artistique, d'ailleurs fort supérieure à toutes les constructions du roi Louis de Bavière. Ce n'est pas le seul reproche qu'aient adressé à cet édifice les hommes les plus compétents, cités par M. Quesada. Suivant le baron de Reiffenberg, les commodités pratiques d'installation y ont été sacrifiées aux exigences architecturales, et il fallut de véritables tours de force pour remédier en partie à ce défaut. Le savant bibliothécaire de Rio-Janeiro, Ramiz Galvao, qui avait fait avant son compatriote Quesada le pèlerinage des bibliothèques européennes, signale dans celle-ci deux défauts *capitalissimes*, irrémédiables ; la longueur du bâtiment, excessive par rapport à sa profondeur, et le mauvais jour de la salle de lecture. Enfin, J. Techener, tout en rendant hommage à l'aspect grandiose du monument, au système ingénieux de classification des livres, etc., ajoutait, dans le *Bulletin*, que la Bibliothèque du *British Museum,* bien inférieure à celle-ci comme édifice, lui était néanmoins préférable au point de vue du confortable et des dispositions intérieures. On remarque aussi que personne, pas même le directeur, ne loge dans le bâtiment de la Bibliothèque, qui reste ainsi complètement solitaire toutes les nuits. Suivant l'observation très juste de Reiffenberg, c'est là une exagération imprudente de précaution contre l'incendie. Cet excès d'isolement pourrait donner lieu à des accidents d'un autre genre.

C'est en 1843 que la bibliothèque de Munich a été transférée dans l'édifice actuel, mais son origine remonte à Albert V, duc de Bavière (1550-79), qui y réunit plusieurs collections précieuses, notamment celle des Fugger, les Rothschild du seizième siècle, et bibliophiles comme les Rothschild modernes (1). Cette bibliothèque, mise dès l'origine à la libre disposition des savants allemands et autres par un prince catholique, fut impitoyablement saccagée par les soldats protestants du grand Gustave. Heureusement on avait eu le temps d'enlever une partie des livres, et les pertes ont été largement réparées depuis, principalement sous le règne de Maximilien Joseph, qui y réunit les livres les plus importants et les plus rares, provenant des couvents supprimés. Depuis sa translation dans le palais bâti par Louis Ier, cette bibliothèque s'est encore enrichie par diverses acquisitions. L'une des plus importantes a été celle de la collection de notre compatriote E. Quatremère, de l'Institut, achetée pour 340,000 fr. en 1858. Elle comprenait 40,000 volumes et 1,200 manuscrits, relatifs pour la plupart aux langues orientales. Plusieurs de ceux-là étaient uniques, et n'auraient pas dû sortir de France! Néanmoins, une partie des livres de cette collection, dont la bibliothèque de Munich possédait des doubles, fut vendue à Paris (3-19 février 1859); ce fut l'une des ventes les plus mémorables de cette année-là. M. Quesada donne, d'après le *Bulletin*, les prix auxquels montèrent dans cette occasion quelques incunables. Un superbe exemplaire des Institutes de Justinien, imprimé à Mayence par Schœffer, en 1468, fut vendu 5,400 fr.: le *Rationale divinorum officiorum* de 1459, bien que mouillé et taché, 4,600 fr., etc.

D'après les indications du *Nouveau manuel complet des*

(1) La statue colossale en marbre d'Albert V fait pendant à celle de Louis Ier à l'entrée de la Bibliothèque. Toutes deux sont l'œuvre du sculpteur Schwanthaler. De simples bustes auraient peut-être été de meilleur goût.

Bibliothèques, par Constantin, la bibliothèque de Munich possédait, en 1840, 530,000 volumes imprimés, dont 12,000 incunables et 8,000 manuscrits. Suivant les renseignements très autorisés qu'on trouve dans l'ouvrage récent du Dr Petzholdt, bibliothécaire du Roi de Saxe (1), cette même bibliothèque de Munich possédait, en 1875, 800,000 volumes dont 13,000 incunables, et 24,000 manuscrits ! Un tel progrès, accompli en moins de quarante ans, fait le plus grand honneur à la libéralité des souverains, à l'intelligence et à l'activité du Dr Halm, directeur depuis 1856, et de son prédécesseur, Lichtenthaler, celui qui a installé la bibliothèque dans son nouveau local.

Dans la collection des manuscrits, on remarque : des tablettes en cire du xve siècle, imitées de celles en usage dans l'antiquité ; des écrits sur papyrus, sur *tiretaine* ou toile très fine, sur feuilles de palmier (manuscrit malabare), sur papier en filaments de bambou (man. chinois), puis encore un texte sanscrit en caractères *blancs* sur étoffe *noire*, etc. Suivant Reiffenberg, la perle de cette collection serait le fameux *Codex aureus*, provenant du monastère de S. Emmeran de Ratisbonne ; évangéliaire écrit en lettres d'or et d'argent sur vélin pourpre et violet, par ordre de Charles-le-Chauve, et terminé en 870, comme le constatent des distiques placés à la fin. (2) Parmi les autres manu-

(1) Adressbuch der Bibliotheken, in Deutschland, 1875.

(2) On voit par ces distiques que le manuscrit a été exécuté par deux clercs qui étaient frères, et se nommaient *Bérenger* et *Liuthard.* Il est orné d'une superbe miniature souvent reproduite, représentant Charles en grand costume impérial, assis sur son trône, ayant à ses côtés ses écuyers dont l'un tient son épée et l'autre son bouclier, puis les figures emblématiques de la France et de l'Aquitaine, et une inscription outrageusement élogieuse où Charles est comparé à David, à Salomon, à son aïeul Charlemagne, « dont il a le nom, et aussi la sagesse !! » (*Nomen et judicium*). Cet Évangéliaire, exécuté à l'abbaye de Saint-Denis, fut donné une vingtaine d'années après à l'abbaye de S. Emmeran de Ratisbonne par l'Empereur Arnoul, auquel il avait été sans doute offert par Eudes, roi de France, lors de l'entrevue qu'ils eurent ensemble à Worms en 888.

scrits remarquables par leur antiquité ou leur beauté, M. Quesada cite : le *Bréviaire,* ou extrait du Code théodosien, fait par ordre d'Alaric, roi des Visigoths (VIe s.) ; un *Dioscoride* du VIIIe s. en caractères lombards (on sait combien sont rares les manuscrits de ce genre) ; des *Sermons de S. Augustin,* en caractères anglo-saxons, aussi du XIIIe s.; des extraits des SS. Pères, avec un alphabet runique à la fin (IXe s.) ; un curieux palimpseste, où l'on distingue facilement, sous un traité de grammaire en caractères grecs, le texte latin de l'Évangile apocryphe de Nicodème écrit cent cinquante ou deux cents ans auparavant ; puis encore un livre d'Heures avec des miniatures d'Hemling (?) ; un autre dont les marges sont couvertes de dessins attribués à A. Dürer ou à Cranach, etc.

Le livre le plus grand de la bibliothèque de Munich est une bible latine du XIIe siècle, à laquelle on a dû faire les honneurs d'un pupître spécial ; et le plus petit, un Alcoran microscopique en lettres d'or, ayant appartenu au P. de La Chaise, confesseur de Louis XIV, et patron du célèbre cimetière que les édiles parisiens n'ont pas encore songé à débaptiser !...

Les manuscrits et les livres curieux de Munich ont été, depuis plus de deux siècles, l'objet de diverses publications énumérées dans la notice de M. Quesada. La plus récente est une plaquette anonyme en allemand, avec texte français en regard, intitulée *Renseignements sur la bibliothèque royale de Munich.* L'auteur de cet opuscule est un célèbre érudit allemand, le Dr Schmeller.

La notice sur la bibliothèque de Berlin, plus sommaire que les précédentes, est extraite en partie de l'ouvrage de

Le *Codex aureus* a été l'objet d'une dissertation spéciale, imprimée à Ratisbonne en 1786. La reliure, en or incrusté de pierreries, refaite ou restaurée au Xe siècle, est un beau spécimen de l'orfèvrerie du temps.

Pertz, « la bibliothèque royale de 1842 à 1867 » (en all.). Le premièr noyau de la bibliothèque des électeurs de Brandebourg fut formé de livres *recueillis* dans les couvents d'Allemagne, au temps de la Réforme. Les « incomparables Bibles sur vélin du xve siècle » qui en font encore aujourd'hui l'un des plus beaux ornements, proviennent de ce fonds primitif. A l'époque où elle fut ouverte au public (1661), elle possédait environ 20,000 volumes et 1,600 manuscrits. Ce nombre augmenta sensiblement à partir de 1699 par suite de la remise obligatoire d'un exemplaire de tous les ouvrages imprimés dans les Etats du souverain. Elle fut sensiblement négligée sous le règne du « gros roi Frédéric Ier, le prince de l'Europe le plus riche en argent comptant », disait Voltaire, mais le plus économe et le moins porté à la littérature. Aussi avait-il supprimé à peu près les honoraires des employés, et réduit à *quatre ou cinq thalers* la dépense annuelle pour les livres. Néanmoins les gens de la bibliothèque n'avaient pas la ressource de la vendre en détail pour vivre, comme cela s'est fait en France dans bien des endroits pendant la Révolution. Le roi n'entendait pas raillerie sur ce chapitre, témoin l'aventure, racontée par Voltaire, de Luicius, le chargé d'affaires prussien en Hollande, et le diplomate le plus mal payé qui fut jamais. Frédéric lui retint six mois de ses maigres appointements, parce que, pendant un hiver très froid, il avait fait abattre quelques arbres dans le jardin de la légation. « Luicius, désespéré, essaya de se couper la gorge avec le seul rasoir qu'il eût. Un vieux domestique lui sauva la vie. » Voltaire, si nous l'en croyons, le rencontra quelque temps après, demandant la charité dans les rues d'Amsterdam.

La bibliothèque royale était arrivée à 72,000 volumes et deux mille manuscrits lors de l'avènement de Frédéric II (le Grand), qui l'augmenta de plus du double. Maniaque comme beaucoup de grands hommes, celui-là s'était de plus organisé, pour son usage particulier, dans *cinq* de ses rési-

dences, autant de bibliothèques composées exactement des mêmes ouvrages, et avec des reliures exactement semblables.

En 1782, la bibliothèque royale, portée à 150,000 volumes, fut transférée dans le local qu'elle occupe encore actuellement sur la place de l'Opéra. La salle de lecture fut inaugurée solennellement le 5 mars 1784. A cette époque, la bibliothèque n'occupait que les deux étages supérieurs; le rez-de-chaussée servait de magasin pour les décorations de l'Opéra. C'est seulement depuis 1840 que l'édifice entier a dû être affecté à la bibliothèque et à ses dépendances. On a fait aussi, depuis quarante ans, de grands travaux d'aménagement intérieur, nécessités par l'augmentation considérable et incessante du nombre des livres. En 1859, elle possédait, dit-on, 520,000 volumes et 10,000 manuscrits. Depuis ce temps-là, elle a prospéré comme la Prusse elle-même. Toutefois, chose singulière! ni à l'époque de son voyage, ni depuis, M. Quesada n'a pu obtenir de renseignements précis sur la situation actuelle. Quand on leur parle de 600, de 700,000 volumes, les employés ricanent avec dédain, et se bornent à affirmer que leur bibliothèque est l'une des plus riches, sinon la plus riche du monde entier!

Ils ont véritablement de fort belles choses, parmi lesquelles M. Quesada cite :

L'exemplaire de la Bible en hébreu qui a servi à Luther pour sa traduction allemande, avec annotations marginales de sa main ;

La Bible et le livre de prières de Charles Ier d'Angleterre, donnés par lui, *in extremis,* à l'évêque Juxon ;

Un exemplaire sur VÉLIN de la fameuse Bible de Guttenberg (1450-1455), premier livre imprimé en caractères mobiles ;

Trente-six volumes de beaux portraits d'hommes célèbres, avec leurs autographes ;

Plusieurs manuscrits autographes de Gœthe et de Schiller ;

Bibliothèques, par Constantin, la bibliothèque de Munich possédait, en 1840, 530,000 volumes imprimés, dont 12,000 incunables et 8,000 manuscrits. Suivant les renseignements très autorisés qu'on trouve dans l'ouvrage récent du Dr Petzholdt, bibliothécaire du Roi de Saxe (1), cette même bibliothèque de Munich possédait, en 1875, 800,000 volumes dont 13,000 incunables, et 24,000 manuscrits ! Un tel progrès, accompli en moins de quarante ans, fait le plus grand honneur à la libéralité des souverains, à l'intelligence et à l'activité du Dr Halm, directeur depuis 1856, et de son prédécesseur, Lichtenthaler, celui qui a installé la bibliothèque dans son nouveau local.

Dans la collection des manuscrits, on remarque : des tablettes en cire du xve siècle, imitées de celles en usage dans l'antiquité ; des écrits sur papyrus, sur *tiretaine* ou toile très fine, sur feuilles de palmier (manuscrit malabare), sur papier en filaments de bambou (man. chinois), puis encore un texte sanscrit en caractères *blancs* sur étoffe *noire*, etc. Suivant Reiffenberg, la perle de cette collection serait le fameux *Codex aureus*, provenant du monastère de S. Emmeran de Ratisbonne ; évangéliaire écrit en lettres d'or et d'argent sur vélin pourpre et violet, par ordre de Charles-le-Chauve, et terminé en 870, comme le constatent des distiques placés à la fin. (2) Parmi les autres manu-

(1) Adressbuch der Bibliotheken, in Deutschland, 1875.

(2) On voit par ces distiques que le manuscrit a été exécuté par deux clercs qui étaient frères, et se nommaient *Bérenger* et *Liuthard.* Il est orné d'une superbe miniature souvent reproduite, représentant Charles en grand costume impérial, assis sur son trône, ayant à ses côtés ses écuyers dont l'un tient son épée et l'autre son bouclier, puis les figures emblématiques de la France et de l'Aquitaine, et une inscription outrageusement élogieuse où Charles est comparé à David, à Salomon, à son aïeul Charlemagne, « dont il a le nom, et aussi la sagesse !! » (*Nomen et judicium*). Cet Évangéliaire, exécuté à l'abbaye de Saint-Denis, fut donné une vingtaine d'années après à l'abbaye de S. Emmeran de Ratisbonne par l'Empereur Arnoul, auquel il avait été sans doute offert par Eudes, roi de France, lors de l'entrevue qu'ils eurent ensemble à Worms en 888.

scrits remarquables par leur antiquité ou leur beauté, M. Quesada cite : le *Bréviaire,* ou extrait du Code théodosien, fait par ordre d'Alaric, roi des Visigoths (VIe s.) ; un *Dioscoride* du VIIIe s. en caractères lombards (on sait combien sont rares les manuscrits de ce genre) ; des *Sermons de S. Augustin,* en caractères anglo-saxons, aussi du XIIIe s.; des extraits des SS. Pères, avec un alphabet runique à la fin (IXe s.) ; un curieux palimpseste, où l'on distingue facilement, sous un traité de grammaire en caractères grecs, le texte latin de l'Évangile apocryphe de Nicodème écrit cent cinquante ou deux cents ans auparavant ; puis encore un livre d'Heures avec des miniatures d'Hemling (?) ; un autre dont les marges sont couvertes de dessins attribués à A. Dürer ou à Cranach, etc.

Le livre le plus grand de la bibliothèque de Munich est une bible latine du XIIe siècle, à laquelle on a dû faire les honneurs d'un pupître spécial ; et le plus petit, un Alcoran microscopique en lettres d'or, ayant appartenu au P. de La Chaise, confesseur de Louis XIV, et patron du célèbre cimetière que les édiles parisiens n'ont pas encore songé à débaptiser !...

Les manuscrits et les livres curieux de Munich ont été, depuis plus de deux siècles, l'objet de diverses publications énumérées dans la notice de M. Quesada. La plus récente est une plaquette anonyme en allemand, avec texte français en regard, intitulée *Renseignements sur la bibliothèque royale de Munich.* L'auteur de cet opuscule est un célèbre érudit allemand, le Dr Schmeller.

La notice sur la bibliothèque de Berlin, plus sommaire que les précédentes, est extraite en partie de l'ouvrage de

Le *Codex aureus* a été l'objet d'une dissertation spéciale, imprimée à Ratisbonne en 1786. La reliure, en or incrusté de pierreries, refaite ou restaurée au Xe siècle, est un beau spécimen de l'orfèvrerie du temps.

Pertz, « la bibliothèque royale de 1842 à 1867 » (en all.). Le premièr noyau de la bibliothèque des électeurs de Brandebourg fut formé de livres *recueillis* dans les couvents d'Allemagne, au temps de la Réforme. Les « incomparables Bibles sur vélin du xve siècle » qui en font encore aujourd'hui l'un des plus beaux ornements, proviennent de ce fonds primitif. A l'époque où elle fut ouverte au public (1661), elle possédait environ 20,000 volumes et 1,600 manuscrits. Ce nombre augmenta sensiblement à partir de 1699 par suite de la remise obligatoire d'un exemplaire de tous les ouvrages imprimés dans les Etats du souverain. Elle fut sensiblement négligée sous le règne du « gros roi Frédéric Ier, le prince de l'Europe le plus riche en argent comptant », disait Voltaire, mais le plus économe et le moins porté à la littérature. Aussi avait-il supprimé à peu près les honoraires des employés, et réduit à *quatre ou cinq thalers* la dépense annuelle pour les livres. Néanmoins les gens de la bibliothèque n'avaient pas la ressource de la vendre en détail pour vivre, comme cela s'est fait en France dans bien des endroits pendant la Révolution. Le roi n'entendait pas raillerie sur ce chapitre, témoin l'aventure, racontée par Voltaire, de Luicius, le chargé d'affaires prussien en Hollande, et le diplomate le plus mal payé qui fut jamais. Frédéric lui retint six mois de ses maigres appointements, parce que, pendant un hiver très froid, il avait fait abattre quelques arbres dans le jardin de la légation. « Luicius, désespéré, essaya de se couper la gorge avec le seul rasoir qu'il eût. Un vieux domestique lui sauva la vie. » Voltaire, si nous l'en croyons, le rencontra quelque temps après, demandant la charité dans les rues d'Amsterdam.

La bibliothèque royale était arrivée à 72,000 volumes et deux mille manuscrits lors de l'avènement de Frédéric II (le Grand), qui l'augmenta de plus du double. Maniaque comme beaucoup de grands hommes, celui-là s'était de plus organisé, pour son usage particulier, dans *cinq* de ses rési-

dences, autant de bibliothèques composées exactement des mêmes ouvrages, et avec des reliures exactement semblables.

En 1782, la bibliothèque royale, portée à 150,000 volumes, fut transférée dans le local qu'elle occupe encore actuellement sur la place de l'Opéra. La salle de lecture fut inaugurée solennellement le 5 mars 1784. A cette époque, la bibliothèque n'occupait que les deux étages supérieurs; le rez-de-chaussée servait de magasin pour les décorations de l'Opéra. C'est seulement depuis 1840 que l'édifice entier a dû être affecté à la bibliothèque et à ses dépendances. On a fait aussi, depuis quarante ans, de grands travaux d'aménagement intérieur, nécessités par l'augmentation considérable et incessante du nombre des livres. En 1859, elle possédait, dit-on, 520,000 volumes et 10,000 manuscrits. Depuis ce temps-là, elle a prospéré comme la Prusse elle-même. Toutefois, chose singulière! ni à l'époque de son voyage, ni depuis, M. Quesada n'a pu obtenir de renseignements précis sur la situation actuelle. Quand on leur parle de 600, de 700,000 volumes, les employés ricanent avec dédain, et se bornent à affirmer que leur bibliothèque est l'une des plus riches, sinon la plus riche du monde entier!

Ils ont véritablement de fort belles choses, parmi lesquelles M. Quesada cite :

L'exemplaire de la Bible en hébreu qui a servi à Luther pour sa traduction allemande, avec annotations marginales de sa main ;

La Bible et le livre de prières de Charles Ier d'Angleterre, donnés par lui, *in extremis,* à l'évêque Juxon ;

Un exemplaire sur VÉLIN de la fameuse Bible de Guttenberg (1450-1455), premier livre imprimé en caractères mobiles ;

Trente-six volumes de beaux portraits d'hommes célèbres, avec leurs autographes ;

Plusieurs manuscrits autographes de Gœthe et de Schiller ;

La bibliothèque musicale de Meyerber, avec diverses œuvres inédites du maître;

Force collections d'autographes précieux. Celle du baron de Radowitz, l'une des plus intéressantes, ne comprend pas moins de 12,000 pièces, divisées en trois séries. La première, de 3,666 numéros, est exclusivement composée de lettres autographes des apôtres de la Réforme et de leurs adversaires; la seconde (3,200 n^os^) de lettres de savants; la troisième (5,400 n^os^) de lettres d'artistes, de littérateurs et autres célébrités de tout genre;

Une très belle et nombreuse collection de manuscrits arabes, divers sujets, etc.

N'oublions pas qu'au dessus de la principale porte de la Bibliothèque on lit cette inscription d'une latinité peu cicéronienne : *Nutrimentum spiritus.* — Le directeur actuel, M. le Dr Lepsius, est, comme on sait, un égyptologue très distingué.

III

L'origine de la bibliothèque royale de Dresde remonte à la première moitié du seizième siècle. Son fondateur fut l'Électeur Auguste, grand amateur de livres, qui l'avait d'abord installée dans le château d'Annaberg. En 1580, il avait déjà rassemblé 2,354 volumes, ce qui était beaucoup pour le temps. En 1586, cette bibliothèque fut transférée à Dresde; un inventaire de 1595 constate qu'à cette époque le nombre d'*ouvrages* (et non de volumes) qu'elle possédait s'élevait à 5,668. Ce progrès s'accentua encore davantage sous les Électeurs suivants, principalement sous Frédéric-Auguste III, celui qui dut à l'Empereur Napoléon Ier le titre de Roi, et faillit perdre tous ses États en 1815, pour prix de sa fidélité à la France. Ce fut lui qui, en 1786, transféra la bibliothèque royale, devenue publique, dans les deux étages supérieurs du Palais Japonais, où elle est encore. Sous le règne de ce prince, elle s'accrut

successivement des célèbres bibliothèques de Bünau (42,139 vol.), et de Brühl (62,000 vol.). (1) En 1812, elle possédait 200,000 vol.; à la mort de Frédéric Auguste III (1827), elle s'accrut encore des 11,000 volumes qui composaient sa bibliothèque particulière.

La bibliothèque royale publique de Dresde occupe présentement vingt-sept salles du Palais Japonais. Il y a été fait, dans ces dernières années, d'importants travaux d'appropriation et d'aménagement, et une refonte complète du catalogue, sous la direction intelligente du docteur Förstemann, bibliothécaire principal, et l'un des grands philologues de l'Allemagne. Le nombre des livres, qui était déjà de 310,000 en 1854, n'a cessé et ne cesse de s'accroître par suite du dépôt légal, d'acquisitions et de donations. Aussi le docteur Förstemann estime qu'avant la fin du siècle, de nouvelles constructions seront nécessaires.

Parmi les curiosités de cette bibliothèque, M. Quésada cite le manuscrit Maya, l'un des trois connus (v. ci-dessus); un calendrier mexicain écrit sur *peau humaine;* un superbe manuscrit sur vélin, avec miniatures *(Liber de re militari)* donné par Mathias Corvin à l'Électeur de Saxe, son contemporain; une collection de manuscrits orientaux conquis par Sobieski lors de la délivrance de Vienne (1683), parmi lesquels on remarque un Coran octogone qui aurait appartenu à Bajazet. Il mentionne encore le manuscrit autographe des *Rêveries* du maréchal de Saxe; des manuscrits de Luther et de Wyclef; une collection d'environ 600 volumes imprimés par les Aldes; un bel exemplaire de l'édition originale de l'*Orlando* (1516); la collection en 19 vol. in-fol. des portraits des princes et princesses du XVIIe siècle, avec les cartes des divers pays et les plans des villes principales, splendide recueil exécuté par ordre

(1) Parmi les bibliothèques particulières importantes réunies auparavant à celle de Dresde, il faut mentionner celle de Leibnitz.

de Frédéric Auguste II, auquel il coûta, dit-on, 20,000 thalers. — M. Quésada a omis quelques autres ouvrages non moins importants ; comme un traité d'anatomie d'Albert Dürer, écrit et *illustré* par lui-même ; un recueil en trois volumes des tournois tenus à Dresde, de 1487 à 1564 ; etc. (1)

M. Quesada a visité la bibliothèque de Vienne, pendant l'Exposition de 1873. Les renseignements historiques et statistiques qu'il donne sur cette bibliothèque sont empruntés à l'excellent ouvrage de von Mosel ; *Geschichte der Kaiserl Kœnig. Hof Bibliotek zu Wien* (1835), et, pour les dernières années, aux ouvrages de Balbi, d'Edwards, du Dr Petzholdt et de M. Galvao, et à ses notes personnelles.

L'origine de cette bibliothèque remonte à Frédéric V, qui commença à rassembler des manuscrits vers 1440, et eut pour premier bibliothécaire le futur pape Pie II, Æneas Sylvius Piccolomini. Ses successeurs, presque tous amis des lettres, firent pour cet établissement de nombreuses et importantes acquisitions. Elles ne furent guère interrompues que pendant la guerre de Trente-Ans ; et encore Ferdinand III, à peine sorti de cette terrible épreuve, s'empressa d'acheter (en 1655) la précieuse bibliothèque du dernier des Fugger d'Ausgbourg. Cette collection de 15,000 volumes richement reliés, était estimée 80,000 florins ; son propriétaire la céda à l'Empereur pour 15,000 : il avait fait, comme banquier de l'Empire, d'assez beaux bénéfices pendant la guerre, pour se montrer généreux. On reconnaît encore ces volumes, sur les tablettes

(1) A propos de cette bibliothèque, M. Quésada rapporte un fait curieux et peu connu, qu'il tenait du docteur Förstmann. Lors de l'occupation de Dresde par les Prussiens, en 1866, ils avaient transformé en hôpital militaire le Palais Japonais, qui contient non seulement les livres, mais le musée céramique et bien d'autres curiosités.

de la bibliothèque actuelle, aux trois initiales P. E. F. (Philippe-Edouard Fugger). L'acquisition de la bibliothèque de Tycho-Brahe, le fameux astronome, est du même temps. Le savant Lambeck (Lambecius) est le premier qui ait décrit cette bibliothèque, dont il fut nommé directeur en 1663. Il s'y trouvait alors 90,000 volumes et 10,000 manuscrits.

De toutes les acquisitions faites pendant le siècle suivant, la plus importante fut celle de la bibliothèque du Prince Eugène, comprenant 15,000 volumes, 237 manuscrits, environ 500 atlas ou cartes dont un grand nombre raniques. Le tout lui était revenu à plus de 500,000 écus. Tous les livres, la plupart sur papiers supérieurs, sont reliés en maroquin rouge ou bleu, avec les armes du Prince. Nous avons vu passer il y a quelques années à Paris en vente publique un certain nombre de ces volumes historiques, dont on avait eu le tort de se défaire à Vienne. La fameuse carte de l'Empire romain, exécutée en l'an 423 (carte de *Peutinger*), l'un des joyaux de la bibliothèque de Vienne, faisait partie de la collection du Prince Eugène. Elle s'abîmait tellement, à force d'être déroulée, qu'à présent on ne peut plus l'examiner sans une permission spéciale.

D'après les renseignements les plus autorisés, la bibliothèque de Vienne comptait en 1789 196,000 volumes, en 1858, 403,000; en 1874, plus de 600,000 et environ 20,000 manuscrits.

Le local actuel, qui se relie d'un côté au Palais Impérial, de l'autre au Musée d'histoire naturelle, a été terminé, suivant Petzholdt, en 1736.

Cette bibliothèque, naguère la plus importante de l'Europe, est aujourd'hui surpassée par celles de Paris, du *British-Museum* et de Munich. Elle est pourtant encore une des plus riches en incunables. Elle en possède environ 15,000, réunis dans une salle spéciale. Parmi les manuscrits et livres les plus précieux qu'on peut admirer

à Vienne, M. Queseda cite, outre la carte de Peutinger, l'*Atlas Blaviane,* recueil factice de pièces hors ligne, provenant aussi de la collection du Prince Eugène, auquel il avait coûté, dit-on, plus de 30,000 écus; le manuscrit de Dioscoride, acheté en 1570; l'exemplaire de la rarissime Bible de Ximenez en 6 vol. in-fol. (1514-1517); un *Psautier* en lettres d'or ayant appartenu à Charlemagne; le manuscrit *unique* de la cinquième Décade de Tite-Live; un manuscrit du traité de la Trinité de S. Hilaire sur papyrus, du IVe siècle, par conséquent contemporain de l'auteur; un rouleau d'Hiéroglyphes mexicains, publiés dans le grand ouvrage de lord Kinsborough sur les antiquités de Mexico; le seul exemplaire connu du *Cancionero* de Sepalveda de 1573, in-16, etc.

La notice consacrée à la bibliothèque royale de Bruxelles, rédigée sur les communications de M. Alvin, le conservateur actuel, est une des plus complètes et des plus intéressantes, mais la plupart des faits qu'elle contient sont déjà bien connus des bibliophiles français. Aucun d'eux n'ignore que cette bibliothèque fut créée par un décret royal du 19 juin 1837; — qu'elle eut pour base ou noyau principal la *Bibliothèque de Bourgogne*, si célèbre par ses manuscrits, et aussi par ses aventures, qui rappellent un peu celles de la belle Hélène. Enlevée une première fois en 1747 et restituée par Louis XV, elle fut *réenlevée* lors de la réunion de la Belgique à la France, « *du temps que la France était Belgique,* » comme nous disait un Belge, patriote renforcé. Il ajoutait : « C'était alors un beau pays, *sais-tu!* — Cette collection, qui n'a été restituée qu'en 1815, avait été, dans cette intervalle, revêtue d'une reliure en maroquin aux armes de Napoléon Ier, que l'on a eu le bon esprit de conserver.

L'année même de sa création, la nouvelle bibliothèque royale s'enrichit des 70,000 volumes de la collection de

Van Hutthem (de Gand), l'une des plus belles et des plus nombreuses bibliothèques particulières de l'Europe. Elle fut payée 315,000 francs, ce qui semblait beaucoup dans ce temps-là. « Tous les amateurs, disait à cette occasion Nodier, avaient les yeux fixés sur ce trésor littéraire. Honneur soit rendu au roi des Belges ! La riche librairie des ducs de Bourgogne avait besoin d'être continuée. Le Roi des Belges l'a compris ; son nom figurera désormais parmi ceux des souverains qui ont le plus glorieusement contribué à la propagation des connaissances humaines et de la civilisation. » (1)

En 1843, la bibliothèque royale s'accrut encore considérablement par l'adjonction de la bibliothèque particulière du palais de Bruxelles, à laquelle avaient été réunis, dans les dernières années de la domination autrichienne, les livres provenant des ordres supprimés, notamment des Jésuites. L'Empereur Napoléon Ier avait donné à la ville de Bruxelles le palais et son contenu, c'est-à-dire la Bibliothèque et les Musées. Le tout a été racheté par le gouvernement belge en 1843, moyennant une rente perpétuelle de 300,000 francs.

La bibliothèque royale de Bruxelles contient présentement 350,000 volumes, 25,000 manuscrits, 50,000 gravures et 12,000 médailles. Elle a deux catalogues ; l'un alphabétique, l'autre par ordre de matières, classé suivant le système de Brunet.

Parmi les principales curiosités, M. Quesada indique les albums de Marguerite d'Autriche ; le missel italien de Mathias Corvin ; l'exemplaire de la *Cyropédie* de Xénophon, ayant appartenu à Charles le Téméraire ; et la chronique de Hainaut de J. de Guise en 17 volumes ornés de miniatures.

Il fallut un certain courage à M. Quesada pour accomplir,

(1) *Bulletin du Bibliophile* (1837) ; article cité par M. Quesada.

en 1874, son pèlerinage à la bibliothèque de Madrid, bibliothèque ci-devant royale, aujourd'hui nationale. C'était au plus fort de la guerre carliste: les communications directes entre la France et l'Espagne étaient absolument interceptées. Néanmoins, en passant par Santander, on parvenait de temps à autre à gagner Madrid. M. Quesada s'embarqua donc à Bordeaux sur un steamer qui, battu par une de ces formidables tempêtes dont le golfe de Gascogne a la spécialité, déposa ses passagers, non à Santander, mais à La Corogne! Là, il trouva bien un chemin de fer, mais en construction; il lui fallut recourir à la classique diligence pour faire une bonne partie du trajet. Néanmoins, il finit par arriver à Madrid sans accident d'aucune sorte, et fut reçu avec une parfaite courtoisie *(Hidalgomente)* par le *Bibliotecario major,* D. Juan Eugenio Hartzenbusch, beau vieillard à cheveux blancs.

L'article sur la bibliothèque de Madrid est un des plus étendus, mais relatif en partie à des documents spéciaux sur l'Amérique du Sud, que M. Quesada avait mission de rechercher. Nous n'emprunterons donc à ce travail que des renseignements d'un intérêt général.

Cette bibliothèque est en quelque sorte d'origine française, car elle fut fondée en 1701 par Philippe V, sur la proposition de son confesseur, le R. P. Robinet, de la Compagnie de Jésus, « pour l'usage des gens studieux, tant ecclésiastiques que séculiers; » — nouvelle preuve que cette célèbre Compagnie n'a pas pour vocation spéciale de *perpétuer l'ignorance,* comme l'affirme avec un aplomb magnifique l'auteur d'un livre récent.

Le premier fonds de cette bibliothèque fut composé de huit à dix mille volumes tant imprimés que manuscrits, les uns appelés de France par le nouveau monarque, les autres provenant d'une bibliothèque pour l'usage particulier des souverains, établie depuis 1637 dans une des tours de l'Alcazar. De plus, Philippe V avait ordonné qu'on y joindrait tous les ouvrages qui s'imprimeraient dorénavant

en Espagne, et tous ceux déjà parus ou qui paraîtraient en Amérique, principalement ceux relatifs aux dialectes et aux coutumes des indigènes. Par malheur, ces sages prescriptions ont été, de tout temps, fort mal exécutées.

Après diverses pérégrinations, la bibliothèque royale publique fut installée en 1826 dans l'édifice nommé *el Patrimonio Real,* qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ce n'est, toutefois, qu'un local provisoire. La reine Isabelle a posé en 1866 la première pierre d'un édifice monumental situé dans *el Paseo de Recoletos,* et destiné à recevoir la bibliothèque et les musées. Mais, par suite des commotions politiques, les travaux de ce palais des arts se poursuivent avec une lenteur qui n'est rien moins que sage, vu l'encombrement croissant des collections. (1) Suivant le señor don Candido Breton y Orozco, secrétaire de la bibliothèque, elle contenait, en 1874, 300,000 volumes imprimés, dont 1,700 incunables, plus de 120,000 estampes, plus de 30,000 manuscrits, dont 10,000 seulement sont reliés! Don Candido Breton est auteur d'une notice sur sa bibliothèque, publié en 1876.

N'oublions pas un détail caractéristique au plus haut degré. Cette bibliothèque ne mériterait pas d'être espagnole, si elle n'avait pas sa *Sala de prohibidos,* contenant les ouvrages prohibés naguère par l'Inquisition, par les autorités ecclésiastiques et civiles. Elle offre encore le même aspect qu'autrefois. Ces livres maudits, catalogués à part, sont toujours soigneusement enfermés dans des armoires à portes pleines, munies de bonnes serrures. Avant 1835, on ne pouvait consulter aucun de ces livres sans une permission du vicaire apostolique, permission le plus souvent refusée. Cette défense, dans l'origine, s'étendait aux bibliothécaires, même à celui qui était chargé spécialement de la garde de cette salle; elle ne fut levée pour eux qu'en 1754,

(1) Cet encombrement est tel, qu'on a été récemment forcé, en attendant l'achèvement du local définitif, de construire une annexe au local actuel, pouvant recevoir 75,000 volumes.

en 1874, son pèlerinage à la bibliothèque de Madr bibliothèque ci-devant royale, aujourd'hui nationale. C'ét au plus fort de la guerre carliste: les communicatic directes entre la France et l'Espagne étaient absolum interceptées. Néanmoins, en passant par Santander, parvenait de temps à autre à gagner Madrid. M. Quesa s'embarqua donc à Bordeaux sur un steamer qui, battu p une de ces formidables tempêtes dont le golfe de Gascog a la spécialité, déposa ses passagers, non à Santand mais à La Corogne! Là, il trouva bien un chemin de f mais en construction; il lui fallut recourir à la classic diligence pour faire une bonne partie du trajet. Néanmoi il finit par arriver à Madrid sans accident d'aucune sor et fut reçu avec une parfaite courtoisie *(Hidalgomente)* p le *Bibliotecario major,* D. Juan Eugenio Hartzenbus beau vieillard à cheveux blancs.

L'article sur la bibliothèque de Madrid est un des p étendus, mais relatif en partie à des documents spécia sur l'Amérique du Sud, que M. Quesada avait mission rechercher. Nous n'emprunterons donc à ce travail que c renseignements d'un intérêt général.

Cette bibliothèque est en quelque sorte d'origine fra çaise, car elle fut fondée en 1701 par Philippe V, sur proposition de son confesseur, le R. P. Robinet, de Compagnie de Jésus, « pour l'usage des gens studieux, ta ecclésiastiques que séculiers; » — nouvelle preuve q cette célèbre Compagnie n'a pas pour vocation spéciale *perpétuer l'ignorance,* comme l'affirme avec un aplo magnifique l'auteur d'un livre récent.

Le premier fonds de cette bibliothèque fut composé huit à dix mille volumes tant imprimés que manuscri les uns appelés de France par le nouveau monarque, autres provenant d'une bibliothèque pour l'usage par culier des souverains, établie depuis 1637 dans une des to de l'Alcazar. De plus, Philippe V avait ordonné qu'o joindrait tous les ouvrages qui s'imprimeraient dorénav

en Espagne, et tous ceux déjà parus ou qui paraîtraient en Amérique, principalement ceux relatifs aux dialectes et aux coutumes des indigènes. Par malheur, ces sages prescriptions ont été, de tout temps, fort mal exécutées.

Après diverses pérégrinations, la bibliothèque royale publique fut installée en 1826 dans l'édifice nommé *el Patrimonio Real,* qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ce n'est, toutefois, qu'un local provisoire. La reine Isabelle a posé en 1866 la première pierre d'un édifice monumental situé dans *el Paseo de Recoletos,* et destiné à recevoir la bibliothèque et les musées. Mais, par suite des commotions politiques, les travaux de ce palais des arts se poursuivent avec une lenteur qui n'est rien moins que sage, vu l'encombrement croissant des collections. (1) Suivant le señor don Candido Breton y Orozco, secrétaire de la bibliothèque, elle contenait, en 1874, 300,000 volumes imprimés, dont 1,700 incunables, plus de 120,000 estampes, plus de 30,000 manuscrits, dont 10,000 seulement sont reliés ! Don Candido Breton est auteur d'une notice sur sa bibliothèque, publié en 1876.

N'oublions pas un détail caractéristique au plus haut degré. Cette bibliothèque ne mériterait pas d'être espagnole, si elle n'avait pas sa *Sala de prohibidos,* contenant les ouvrages prohibés naguère par l'Inquisition, par les autorités ecclésiastiques et civiles. Elle offre encore le même aspect qu'autrefois. Ces livres maudits, catalogués à part, sont toujours soigneusement enfermés dans des armoires à portes pleines, munies de bonnes serrures. Avant 1835, on ne pouvait consulter aucun de ces livres sans une permission du vicaire apostolique, permission le plus souvent refusée. Cette défense, dans l'origine, s'étendait aux bibliothécaires, même à celui qui était chargé spécialement de la garde de cette salle; elle ne fut levée pour eux qu'en 1754,

(1) Cet encombrement est tel, qu'on a été récemment forcé, en attendant l'achèvement du local définitif, de construire une annexe au local actuel, pouvant recevoir 75,000 volumes.

par une bulle de Benoît XIV. Jusqu'à cette époque, le confesseur du Roi était aussi le directeur de la bibliothèque.

Le plus ancien des incunables espagnols est, dit-on, un volume in-4 relié en parchemin : *Alonso de Palencia*, de la perfeccion del triunfo militar, s. l., mais portant à la fin cette mention imprimée, que ce livre a été composé *(compuesto)* en 1459. Suivant les bibliographes espagnols, cette indication se rapporte à l'impression du volume, et non à la composition de l'ouvrage. Viennent ensuite : *Declaration de la Doctrina Cristiana;* Séville, 1470 ; un ouvrage de médecine *(de Epidemia)* par Nic. Spindeler, *Barcelona*, 1475 ; un *Salluste* latin, *Valencia*, 1475 ; et dix autres ouvrages, (dont une grammaire, un livre de jurisprudence et huit de théologie), imprimés avant 1500 à Séville, Salamanque, Saragosse, Zamora, Burgos, Tolède, Murcie et Pampelune. La bibliothèque de Madrid possède un certain nombre d'ouvrages sur les diverses langues indiennes, d'un grand intérêt philologique : langues mexicaine, othomi, aymara, guarani, maya, etc. Les plus curieux, cités par M. Quesada, sont des vocabulaires composés de l'origine pour les religieux qui se vouaient à la conversion des indigènes. S'il devait y avoir quelque part une collection complète de livres de ce genre, ce devrait bien être à Madrid, et pourtant M. Quesada n'en a trouvé à la bibliothèque que *vingt-cinq*, sur les *cent quatre-vingt-un* mentionnés dans l'ouvrage du savant mexicain Icazbalceta (*Apuntes para un catalogo de escritores en languas indigenas de America*, pet. in-8 de 157 pages. tiré à 600 ex.). On ne saurait trop regretter qu'il ait été si peu tenu compte de la cédule royale de 1712, qui prescrivait la recherche de ces livres, dont la plupart, tirés à petit nombre et consommés par l'usage, ont disparu aujourd'hui. Plusieurs, naguère imprimés à Madrid même, n'en manquent pas moins à la bibliothèque de Madrid.

Parmi les manuscrits précieux de cette bibliothèque, M. Quesada cite plusieurs livres d'Heures et autres ouvrages

de dévotion avec miniatures, ayant appartenu à divers rois d'Espagne, à Louis XIII, à Garcilasso de la Vega. L'un d'eux, de format in-16, est remarquable par sa belle couverture en orfèvrerie ciselée, avec la figure de la Vierge en relief. Il indique encore un Ovide sur vélin et un Pétrarque, tous deux ornés de bordures et d'initiales peintes du meilleur goût; un traité d'astronomie écrit par ordre d'Alfonse le Sage, auquel la contemplation des astres faisait souvent perdre de vue, dit-on, ce qui se passait dans ses Etats; — enfin, un *Codex* ou recueil de loix, beau manuscrit sur vélin, relié en velours rouge, avec les initiales couronnées de Ferdinand et d'Isabelle.

Nous omettons les notices consacrées aux bibliothèques d'Italie, auxquelles M. Quesada n'a pu faire que des visites fort sommaires. Ces notices ne contiennent rien d'intéressant qui ne se trouve dans les ouvrages de Valery et de Du Pays. A propos de la belle collection d'incunables de la bibliothèque Ambrosienne de Milan, M. Quesada cite ce passage d'un recueil de notre connaissance :

« La contrée de l'Europe où, pendant ce siècle (le xve), on a imprimé le plus de livres et les meilleurs livres, avec le plus de correction et d'élégance; — c'est, sans comparaison, l'Italie. » *(Bulletin du Bibliophile,* 1842).

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Table générale de la Revue Britannique. — Lorsqu'il y a cinquante-cinq ans la Revue Britannique fut fondée en France sur le modèle des publications périodiques anglaises, ce n'était qu'un simple fascicule mensuel qui ne publiait que des traductions,

ou mieux des extraits des principales revues de la Grande-Bretagne. La faveur du public a permis à ce recueil de se développer rapidement, son cadre s'est élargi, il a successivement embrassé l'Angleterre et l'Amérique, l'Allemagne et la Russie, les littératures du Nord et du Midi, et est devenu une véritable encyclopédie mensuelle du mouvement intellectuel sur tout le globe. Les choses de la France ne lui sont pas cependant restées indifférentes, et c'est en se subordonnant à un plan rationnel qui a toujours eu pour but le développement moral et matériel de notre pays, que ce recueil, malgré son titre, est une publication des plus françaises, que l'on ne saurait trop lire et consulter chez nous. Mais la collection de la Revue, qui compte aujourd'hui plus de trois cents volumes, était difficile à feuilleter pour tout autre que les initiés et restait souvent comme lettre morte entre les mains de ses possesseurs ou sur les rayons des bibliothèques publiques. L'administration de la Revue a donc rendu un véritable service public en faisant dresser le catalogue de ses richesses. Cette table générale, qui embrasse la moitié d'un siècle, est devenue indispensable, non seulement aux possesseurs de la collection, mais à toutes les personnes qui s'occupent de travaux politiques, scientifiques et littéraires, car tous les événements du siècle se trouvent classés sous les diverses rubriques de cet immense travail. Pour couvrir les frais de cette publication importante, mais qui ne s'adresse pas malheureusement au plus grand nombre, l'administration de la Revue a ouvert une souscription à la table projetée, à raison de vingt francs par exemplaire. Nous estimons que cette table formera un beau volume de 6 à 700 pages, du même format que le recueil, mais d'une justification plus compacte, dont les caractères clairs faciliteront les recherches. Les adhésions des souscripteurs sont reçues au *Bureau de la Revue Britannique*, 50, *boulevard Haussmann*, *Paris*. Il ne sera tiré qu'un nombre d'exemplaires proportionné à celui des souscripteurs.

— M. le baron Roger Portalis a été élu membre de la *Société des Bibliophiles françois*, en remplacement de M. le comte Octave de Béhagne, décédé.

BANQUET

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

QUATRAINS

DE M. LE COMTE DE LONGPÉRIER-GRIMOARD

27 Mai 1880

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

On dit *toqué* l'homme d'excellent goût,
Qui cultive la bibliophilie.
Je le veux bien; mais j'ajoute, après tout,
Que c'est encore une douce folie.

En prince artiste, érudit, en guerrier,
Connaissant tout, hormis la défaillance,
Un fils de rois (1), des Condé l'héritier,
Nous fait aimer son esprit, sa vaillance.

(1) S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale, Président d'honneur de la Société.

Un beau salut au baron président ; (1)
Admirons tous sa baguette magique.
Colomb, pour elle, eût donné le trident
Qui découvrit, seulement, l'Amérique.

Je dois parler du doyen (2) sans délai,
J'ai vu l'été, chez lui, malgré l'automne...
Quand on pénètre au château du Molay,
Ce qui s'y trouve, en livres, vous étonne.

Le sexe faible, un jour, pour nous charmer,
Fut introduit dans cette compagnie ;
L'heureux mortel qu'il daigne ranimer
Se sent touché par la grâce infinie.

Notre comtesse (3) au cœur moins dur qu'un roc,
Aimant les livres à l'idôlatrie,
A voulu faire un voyage au Maroc...
Des *Maroquins* n'est-ce pas la patrie ?

(1) M. le baron Jérôme Pichon.
(2) M. le comte Edouard de Chabrol.
(3) Madame la comtesse Fernand de la Ferronnays.

Chez la Marquise (1), aussi, règne le bien ;
C'est un empire à l'abri de l'envie.
Comme modèle, et pour n'oublier rien,
Il nous faudrait le journal de sa vie.

Représentant du grand aigle de Meaux,
L'abbé Bossuet (2) comprend le ministère ;
Sa charité s'étend à tous nos maux ;
La renommée en fait un caractère.

Quand Lanjuinais (3) s'avance à *pas de loup*,
Près de Lassus (4), tendant son escarcelle,
Le Gascon peut, sans éviter le coup,
Payer pour lui, pour moi, si je chancelle.

Entendez-vous Noirmont (5), Clément de Ris (6)
Bien discuter puis réclamer, en somme,
Un jugement ? C'est celui de Pâris... (7).
Pourquoi, Vénus, avoir croqué la pomme ?

(1) Madame la marquise de Nadaillac.
(2) M. l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Isle.
(3) M. le comte Lanjuinais, Trésorier de la Société.
(4) M. le baron de Lassus.
(5) M. le baron de Noirmont.
(6) M. le comte Clément de Ris.
(7) M. Paulin Paris, membre de l'Institut.

Si nous allions voir Enghien (1) ces jours-ci,
Que Biencourt (2) vienne et nous accompagne,
Etant le fils d'une Montmorency,
Il serait là comme dans sa campagne.

Un la Trémoille (3) est toujours à mes yeux,
Quand il est duc et *père*, une espérance.
A ses enfants, parler de leurs aïeux,
C'est enseigner notre histoire de France.

Un autre duc, un Fitz-James (4), chez nous,
En vrai Berwick, de très bonne mémoire,
A su gagner plus d'un cœur parmi vous;
Cela vaut bien d'autres titres de gloire.

L'amour du livre a souvent fait germer
L'amour des Arts; est-ce un effet physique?
De Fresne (5), en maître, sait tout estimer;
Janzé (6) prend feu pour l'ancienne musique.

(1) Anciennement, Montmorency.
(2) M. le marquis de Biencourt.
(3) M. le duc de la Trémoille.
(4) M. le duc de Fitz-James.
(5) M. le comte de Fresne, secrétaire de la Société.
(6) M. le vicomte Frédéric de Janzé.

Tous les Albert, savants, pape (1), soldats,
Ont dû frémir, à la guerre dernière,
Ne voyant plus, du ciel, en maints combats,
Qu'un fils, debout (2), soutenant leur bannière.

Grâce à Bocher (3), l'on connaît mieux Lancret,
Et ses émules en fait de peinture,
Pour les blasés, l'art semble trop discret
Lorsqu'il arrive à voiler la nature.

La Béraudière (4) est un fin connaisseur
En bibelots, en dessins, en gravures ;
Ses livres prouvent qu'un pareil chasseur
Ne manque pas, à l'affût, les reliures.

L'on voit bien peu nos deux grands financiers,
Toujours épris des yeux de leurs cassettes ;
De Bray (5), Soultrait (6), obligeants trésoriers,
Pour plaire à tous ont de bonnes recettes.

(1) Innocent VI.
(2) M. P. d'Albert, duc de Chaulnes, blessé en novembre 1870, frère de M. le duc de Luynes, tué à la bataille de Loigny.
(3) M. Emmanuel Bocher.
(4) M. le comte J. de la Béraudière.
(5) M. de Bray, trésorier général à Chartres.
(6) M. le comte de Soultrait, trésorier général à Besançon.

Parfois Schefer (1) vient nous *orienter* ;
Traduisant tout en langue universelle.
Comme un Français, habile à se flatter,
J'appelle, ainsi, ma langue maternelle.

Pour Verninac (2), en Angleterre, il a,
D'un seul regard, vu les bibles qu'on donne ;
Mais si l'on paie en *livres sterling*, là,
On sait, du moins, garder une *couronne*.

Tout Villeneuve est du bois dont on fait
Les bons préfets, suivant un roi de France (3) ;
Le nôtre (4), amis, devait être parfait,
Car Seine-et-Marne en garde souvenance.

De Portalis (5) j'aime le franc succès ;
Il entre, ici, sous d'excellents auspices.
Si ses ancêtres rendaient des arrêts,
Lui, j'en suis sûr, nous rendra des services.

(1) M. Schefer, membre de l'Institut, premier secrétaire interprète du gouvernement.
(2) M. Duriez de Verninac, secrétaire d'ambassade.
(3) Louis XVIII.
(4) M. Gustave de Villeneuve.
(5) M. le baron Roger Portalis.

Ne disons pas : loin des yeux, loin du cœur,
Adage ingrat d'un jeton de présence ;
Mais, en regrets, attendant le bonheur,
Sachons payer ceux qu'attriste l'absence (1).

Des bons auteurs, mon frère (2) ayant tout pris,
Qu'avais-je, hélas, en guise de pâture ?
Quand les bouquins, au dedans, sont sans prix,
Que reste-t-il ? à voir leur couverture.

Vraiment, Messieurs, je ne puis, aujourd'hui,
Sans déshonneur, conserver la parole ;
Vous comprendrez que je sois ébloui...
Je suis resté longtemps chez Lignerolle (3).

---

(1) MM. de Sermizelles, le comte Apponiy, etc.
(2) M. de Longpérier, membre de l'Institut.
(3) M. le comte de Lignerolles.

LE *SATYRICON* DE BARCLAY

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite).

N° 24. ICON ANIMORUM cum notis Aug. Buchneri, 1661 (ou 1662), in-12.

Nous sommes bien obligés, d'après ce qui a été dit ci-dessus (n° 12 ter), de rétablir ici cette édition à sa date. Buchner étant mort à Wittenberg, elle parut probablement dans la même ville, ou à proximité, c'est-à-dire à Dresde, à Halle, ou à Leipzig.

N° 25. EUPHORMIONIS | Lusinini siue | Joannis Barclaii | Satyricon | partes quinque | cum Clavi | Accessit | Conspiratio Anglicana. | Amstelodami, | Ex officina Elizei Weyerstraeten. 1664, in-12 moyen, 6 ff. comprenant le titre gravé et 573 pag. (1) (de ma collection : *ex Musæo* Desbarreaux-Bernard).

La lecture des derniers mots de ce titre montre que nous avons affaire, encore cette fois, à une édition à surprises. Brunet n'en parle pas et Pieters l'a crue elsevirienne sur la foi du père Adry, le seul des trois qui l'ait vue (2). Mais à moins d'admettre l'extrême improbabilité

(1) Placcius, en parlant de cette édition à laquelle il donne seulement 562 p., *in universum*, a dû avoir sous les yeux un exemplaire duquel la *Conspiratio anglicana* avait été retranchée. Il a eu le tort de croire que l'*Alitophilus* ne fut ajouté qu'en 1664 au *Satyricon*.

(2) Voici le texte des *Annales*, 2e édit., p. 280 : « ... Adry... cite une autre édition elzévirienne d'Amsterdam... avec la date de 1664; laquelle est en effet la réimpression de l'édition ci-dessus (de 1658) *et signée comme elle :* Amst., ex off. Elzeviriana. »

qu'il y ait encore, à côté de celle-ci, une édition *ex officina elzeviriana,* on est forcé de se dire que le plus savant des elseviriographes a eu un moment de trouble visuel, dont la similitude des mots *Elzeviriana* et *Elizeiweyerstraeten* rend suffisamment compte, surtout si l'examen a été très rapide.

Une autre particularité assez remarquable est que la gravure portant le titre est en contre-partie de toutes les autres. La Fortune est placée à gauche et le faune avec son thyrse à droite, quand jusque-là la position des figures était inverse. La planche est d'un artiste de troisième ordre, mais elle paraît faite exprès pour l'édition.

Les lettres grises diffèrent peu de celles des Elseviers; mais l'unique fleuron est une très gauche imitation du cul-de-lampe élégant de l'imprimerie de Leyde où l'on voit un X surmonté d'un trèfle et entrelacé avec un Δ renversé, flanqué des trois lettres E.I.D que la copie trop petite n'a pu reproduire. D'autre part je regarde comme tout à fait étrangers à l'établissement typographique des Elseviers deux ou trois mauvais culs-de-lampe composés de fruits, et surtout le vilain gros italique de la dédicace au roi Jacques.

Il est vrai que cette édition est une réimpression page pour page de celle de 1658. Cependant la justification n'est pas toujours la même, spécialement pour les titres de départ. Quant aux caractères, ils sont ici beaucoup plus fins. La correction du texte laisse maintes fois à désirer. Je n'ai pas vérifié si le même défaut existe dans le prototype, mais le contraire me surprendrait. Le format est sensiblement plus grand.

Je ne viens faire aucune protestation contre le peu d'estime, attesté par les bas prix que donne M. Graesse, dont l'édition de 1664 a joui jusqu'ici. On me concédera seulement qu'elle est peu connue et vaut la peine qu'on en dise quelque chose. Comment a t-elle été mise au jour dans les conditions où nous la voyons? J'avoue que je ne

sais rien répondre. Une seule chose est certaine. Elizée Weyerstraet n'est pas un mythe. Seulement il n'a pas longtemps survécu à l'année 1664 (1). En 1668 et 1669 nous voyons sa veuve, associée à Jean Jansson de Waesberge (2) éditer des ouvrages imprimés par les héritiers de Jean Elsevier (3).

N° 26. EUPHORMIONIS | Lusinini | sive | Joannis Barclaij | Satyricon | nunc primum in Sex partes dispertitum | et Notis illustratum | cum clavi | Accessit Conspiratio Anglicana | Lugd. Batavorum | ex officina Hackiana | A° 1674 | in-8. Le titre, gravé assez grossièrement par G. Appelmans, porte seulement : *nunc primum notis illustratum* (Bibliothèque Nationale, Y². 73.)

Edition qui se joint comme nous l'avons dit aux *Variorum* et qui est des plus communes, mais pas des plus correctes. — Les notes qui l'accompagnent sont utiles et souvent agréables à lire. J'ai donné plus haut le

(1) Brunet, à l'article PORTA (Jo. Bapt.), indique une édition, aussi de cette année-là, du traité *Magiæ naturalis* libri XX. Je l'ai tenue entre les mains lors de la vente de livres provenant de la bibliothèque Ch*** (édeau) faite par M. Labitte, du 12 au 28 février 1880 (n° 757 du catalogue). Le titre gravé porte bien : *Amstelodami. Apud Elizeum Weyerstraeten*, 1664. Si mes souvenirs sont exacts, la gravure, les fleurons et les caractères sont tout différents et d'une exécution très inférieure par rapport à l'*Euphormion*, et il est encore bien plus certain que le *Magia naturalis* n'a pas été imprimé par les Elseviers.

(2) Il faut se garder de confondre Jean Jansson Blaeu avec Jean Jansson de Waesberge. Il me semble que ce dernier devait descendre du Jean Ier Waesberge, imprimeur à Anvers et à Rotterdam de 1557 à 1588, dont l'emblème se voit dans les *Marques typographiques* de L. C. Silvestre, et sans doute le même qui, selon M. J. B. Vincent (*Essai sur l'hist. de l'impr. en Belgique.* Bruxelles, 1867, gr. in-8, p. 19), imprima à Anvers, en 1573, « le rarissime ouvrage du grammairien Gab. Meurier : *Magazin de planté, de vocables*, etc., *en françois et en flameng.* » Observons en outre que ces de Waesberge devinrent des alliés des Elzeviers. Abraham Ier épousa en 1621 (*Annales*, p. 40) Catherine Van Waesberge, dont le père était imprimeur de l'Amirauté à Rotterdam.

(3) *Annales*, (1re édit.), p. 165 et 363.

motif qui doit les faire attribuer à Bugnot. L'avant-propos *de Satyra* contient d'intéressantes citations et quelques anecdotes originales. Mais il débute par une tentative étymologique à épouvanter jusqu'à Guichard ou Ménage, connus pour leur hardiesse dans la même voie : vouloir dériver le mot *Satyra* de l'hébreu, c'est faire de la philologie vraiment trop fantaisiste, même pour le XVIIe siècle.

Cette édition de Hack a donné lieu à un bien singulier incident, à la connaissance duquel j'ai été conduit par la lecture des articles d'Ebert et de M. Graesse sur Barclay.

Il y a dans les *Annales Encyclopédiques* de 1815 (tome V, pag. 314-348) une longue lettre adressée à Millin par un M. L. Hubaud, membre de l'Académie de Marseille, avec une quantité de rectifications à la seconde édition qui venait de paraître du *Manuel du libraire* de Brunet. En ce qui touche notre *Euphormion* on y lit : « Le mot *diversorum* n'est point sur le frontispice. [Le » *Manuel* disait dans le principe *notis diversorum illus-* » *tratum*]... il ne devoit pas être ajouté par M. Brunet... » Ces notes paroissent d'un seul auteur. Cette édition est » tronquée, ainsi que je l'ai vérifié sur celle d'Elzévir, » petit in-12. Un seul exemple suffira. On n'a qu'à cher- » cher dans l'édition in-8, à la page 54, ligne trois, et l'on » s'assurera qu'après le mot *trucidat,* il manque un long » passage qui dans l'édition d'Elzévir tient depuis le » second mot de la page 51, jusques et compris le mot » *poliebam,* page 53, ligne 10. D'ailleurs le frontispice de » l'édition in-8 porte *Satyricon nunc primum castratum,* » *castigatum etc.* D'un autre côté, cette dernière ren- » ferme de plus une sixième partie intitulée *Aletophilus* » *Castigatus sive triduum geniale Dionysialiorum.* »

L'autorité de M. Hubaud a dû paraître suffisante à Brunet pour qu'il admît d'emblée les redressements de son contradicteur ; sauf le troisième toutefois, et cela se comprend ; car son sens bibliographique devait se refuser à écrire sans contrôle immédiat qu'il pouvait exister un

livre s'intitulant lui-même *nunc primum* CASTRATUM. Pour le reste, il a corrigé l'article tel qu'on le voit dans la plus récente édition du *Manuel*.

Et cependant des quatre assertions de Hubaud il n'y a que la première et la dernière d'exactes. Le titre est bien tel que je l'ai donné, et *castigatum* est aussi imaginaire que *castratum*. Le passage qui commence à *trucidat* et qui finit à *poliebam* n'est nullement supprimé dans l'in-8 : il y tient une partie des pages 53 et 55 et toute la page 54. Qu'est-ce qui aurait d'ailleurs décidé Hack à publier le roman de Barclay expurgé? ce n'est guère dans ses allures; témoin ses *Erasmi Colloquia* de 1664. Quant à son *Satyricon*, il l'a donné absolument complet : il n'y manque pas un des passages scabreux pour lesquels Lord Hailes a eu la naïveté d'excuser l'auteur (1), pas une gauloiserie du genre de celle qui est contenue dans la louange de l'hôte très hospitalier qu'Euphormion et son ami César le poltron trouvent à Vérone (pages 129-130) : « et ne, si solitarii » dormiremus, nocturna prodigia mentem diducerent, » gratissima benignitate providit (2). »

Malgré ces preuves matérielles, le ton d'assurance de Hubaud, la précision de ses indications m'imposent encore assez pour que je me demande si, véritablement, il n'existe pas, sans que je puisse bien m'expliquer comment, des exemplaires conformes à celui dont il parle. Je ne puis me résoudre à croire de sa part à une pure mystification (3).

(1) Irving, *l. c.* p. 379.

(2) La phrase est ainsi rendue par le traducteur de 1640 : « Il estoit bon » compagnon. Si nous eussions été de son humeur, il nous eut fait coucher en » compagnie, de peur des mauvais esprits. » J'aime assez l'équivoque *en compagnie!* L'arrangeur de 1711 a précisé un peu davantage en disant : « On nous » conduisit ensuite dans notre appartement où, par la sage prévoyance de notre » hôte, nous trouvâmes de quoi nous préserver des frayeurs nocturnes : pour » moi qui ne crains pas les esprits, je crus n'avoir pas besoin de préservatif. »

(3) Comme contraste avec cet auteur, d'après lequel l'édition Hackienne serait exceptionnellement *castrata*, il y en a eu avant lui un autre, cité par Ebert et M. Graesse, qui a l'air de dire qu'elle est la seule complète. En effet, dans les

N° 27. Icon animorum... Francofurti, 1675, in-12. (Graesse, *Trésor*, I, 29.)

N° 28. *Idem*. Dresdæ, 1680... In-8. (Watt. *Bibl. britt.*)

Bien que nous ayons appris qu'il ne faut avoir en cette source qu'une confiance modérée, l'indication formelle du lieu et de la date me force à donner son rang à cette édition.

N° 29. Euphormionis Lusinini Sive Ioannis Barclaii Satyricon... Hagæ Comitum. Ex officina Hackiana. 1707. In-8.

Selon Ebert et Brunet, c'est notre n° 26 avec un nouveau titre. Je n'ai pas vu cette édition que possède, si je ne me trompe, la Bibliothèque de l'Arsenal.

N° 30. Icon animorum ad usum Scholarum cum notis Aug. Buchner et Christophori Junkér. Edidit Theod. Grabener. Dresdæ et Lipsiæ, 1723. In-8. (Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyklopädie*, 1re section, VIIe partie (1821) p. 366-67. Not. 12.)

Mohnike, auteur de l'article BARCLAY, dit qu'il avait, en l'écrivant, cette édition sous les yeux.

N° 31. Euphormionis | Lusinini | sive | Jo. Barclaii | Satyricon, | in Sex partes | dispertitum, | et notis illustratum, cum clavi. | accessit | Conspiratio Anglicana. | Editio nova. | Impensis Ioannis

voyages de C. F. Nicolaï (*Beschreibung einer Reise durch Deutschland und der Schweiz im Iahre* 1781. 1783-1798, in-8, t. V, p. 197), on lit sur un passage où il maltraite assez les mœurs de Vienne, la « bigoterie et la flegmatique étiquette » de ses habitants, qu'il attribue à ce que tous ses souverains depuis Rodolphe II (bien qu'il résidât à Prague) jusqu'à Charles VI, étaient des esprits étroits, « eingeschränkte Köpfe », une note où il engage le lecteur, s'il veut savoir quelle raideur et quelle sensualité en même temps régnaient à la cour de Rodolphe, à lire la page 266 du *Satyricon* de Barclay dans l'édition non castrée : « *In der unkastrirten Ausgabe* (Lugd. Batav., 1674, gr. in-8). »

Pauli Krauss. | Bibliopolæ vindobonensis. | MDCC LXXII. In-8. 8 feuillets, 728 pages, 4 feuillets de table.

Exemplaire de ma propre collection provenant de la vente Ch** en février 1880, n° 1911 du catalogue.

M. Graesse a cité cette édition dans son *Trésor*. Elle fut publiée au prix de 2 thalers (7 fr. 50) mais elle avait notablement baissé de valeur puisqu'il l'a retrouvée cotée au quart de cette somme dans un catalogue Köhler. Elle est relativement belle et est copiée sur celle de Hack de 1674, page pour page, excepté aux feuillets liminaires et à la fin de la sixième partie, où les lignes sont plus distancées pour remplir les dix pages en plus.

N° 32. Ioannis Barclaii Satyricon Sex partes (complectens) notis illustratum cum clavi. Accessit Conspiratio anglicana. Vindobonæ, apud Heubner. 1773, grand in-8.

J'ai composé ce titre d'après ce que j'ai lu dans la première série (tomes 1 à 10) de l'*Index locupletissimus librorum* ou *Bücherlexicon* de C.-G. Kayser. Leipzic, 1834-1877, 20 vol. in-4, où, comme on sait, le travail est toujours basé sur la copie de catalogues officinaux. Le prix de publication, 2 thalers (7 fr. 50), concorde avec celui de notre n° 31.

Je ne puis ni affirmer ni nier que cette édition est la même que la précédente avec un nouveau titre. Il est cependant difficile de croire qu'il en ait paru deux différentes dans la même ville à une année de distance.

N° 33. Icon animorum. Editio indice capitum auctior. Augsbourg, chez Doll (et Landshut, chez Krüll), 1774, in-8, publié au prix de 5 groschen (0 fr. 62.) (Kayser, *Index locupletissimus*.)

M. Graesse cite également cette édition d'*Augusta Vindelicorum*.

III

N° 34. Le | Pourtrait | des Esprits de | Jean Barclai | Mis en François. || A Reims | chez N. Constant | Imprimeur du Roy | N. Hecart et F. Bernard | Imprimeurs en l'Université. || MDCXXIIII. (Biblioth. Mazarine, n° 28,421). In-12, 3 feuillets et 430 pages.

L'auteur de cette traduction de l'*Icon animorum* se fait connaître à la fin de la dédicace au duc de Geneuois et de Nemours (1). Il se nommait Nanteuil de Boham (2). J'aime beaucoup sa rondeur militaire et la dignité, si peu commune alors, qu'il sait garder en présentant l'ouvrage où « personne ne peut être exēpt de se trouver despeint par un des plus beaux esprits qui ait jamais entré en France. Lequel pour estre estrāger l'a mis en langue latine, ce qui a esté cause qu'il n'a pas été cogneû. » Toutefois, c'est plutôt pour les autres qu'il a travaillé que pour le Duc qu'il sait familier avec « cette belle langue mère de la nostre. » Ce qu'il a fait convient à toutes les conditions, car « d'auantage l'imagination du liure est bigearre subtile et veritable. Il fait la representation des esprits de plu-

(1) Henri de Savoie, deuxième fils de Jacques, duc de Nemours, et d'Anne d'Este, frère utérin, par conséquent, de Henri de Guise et du cardinal qui furent assassinés à Blois. Il mourut d'une attaque de paralysie (ou plutôt de goutte) en 1632 à l'âge de 60 ans (Voir l'*Hist. chronologique* du P. Anselme, t. III, p. 513 E). Tallemant des Réaux témoigne (éd. cit., t. I, p. 224 et 232) de ses aptitudes littéraires et raconte (*Ibid.*, t. IV, p. 206 sqq.) ce que furent ses rapports d'amitié avec la maréchale de Thémines, très peu de temps avant qu'il ne mourût. C'est son aîné qui était gouverneur de Paris pendant le blocus de 1590.

(2) Ancienne famille de Champagne, dont La Chesnaye-Desbois donne les armes et un fragment de généalogie sans date; mais il renvoie au nobiliaire de la province. Le P. Anselme (t. VI, p. 456 C) cite une de ses alliances, vers la fin du XVIIe siècle ou le commencement du suivant, avec le comte de Barbançon, descendant du chancelier du Prat.

sieurs Courtisans, Capitaines, Soldats, Escoliers, Iuges, Aduocats, Poetes, Orateurs et Medecins. » Et il finit en disant : « S'il n'est mis en langue si coulãte que les Escriuains d'auiourdhuy sçauẽt si bien faire, vous vous resouuiẽdrez s'il vo' plaist que ma profession n'est pas de la plume, ayãt eu l'honneur en nostre ieunesse d'estre vostre Soldat et suis Monseigneur, vostre treshumble Seruiteur. »

Nous avons par là une idée du style, et nous verrons bientôt qu'il soutient très avantageusement la comparaison avec ce que ce brave homme d'armes appelle la « langue si coulante » des autres.

N° 35. Le | Pourtrait | des Esprits | de | Iean Barclai Mis en Francois || Se vend | à Paris | chez Nicolas Bvon, rue S. Iaques | a S. Claude et au Sauuage | MDCXXV. | Auec priuilege du Roy. | 3 feuillets et 430 pages. In-12. (Bibliothèque Nationale R. 2906, B.)

L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine, n° 28,422, porte || *Se vend* | *A Paris, chez Samuel Thiboust, au Palais,* | *en la Gallerie des Prisonniers,* | et le reste comme ci-dessus. En effet, le privilège est au nom des deux libraires, et leur a été octroyé le 23 novembre 1624.

Je n'ai donné un numéro à part à cette édition qu'à cause du changement de date. Car au fond, c'est simplement la précédente avec un titre différent. Il a donc dû arriver de deux choses l'une : ou les imprimeurs de Reims, après l'obtention d'un privilège qu'ils ne mentionnent pas, en auront sollicité la même année le transfert, consacré par l'extrait qui est ici au dos du titre, à Buon et Thiboust ; ou ces deux derniers auront employé l'imprimerie rémoise dès la fin de 1624 et, en lui laissant un certain nombre d'exemplaires, auront voulu que les leurs pussent être présentés comme nouveautés de l'an 1625.

Dans le dernier cas, il faut admettre que les termes de la

« deffence... d'imprimer ny vēdre d'autre impression que » des dicts Buon et Thiboust » ne s'entendaient pas trop strictement dans la pratique.

M. Graesse a cité, d'après un catalogue d'Aubry qui cotait le volume 5 fr., un exemplaire du *Tableau des Esprits* « Paris, Jean Petitpas, 1625, in-8. » Il y aura eu, je pense, de part ou d'autre, erreur dans la transcription du titre. Cf. celui du n° 36 qui suit.

N° 36. Les Satyres | d'Euphormion | de Lusine | contenans la Censure des actions de la plus grande partie des hommes en diverses charges et vacations | Composées en langue Latine par Iean Barclay | Et mises en françois par I. T. P. A. E. P. || A Paris chez Jean Petit-pas rue S. Iaques a l'Escu de Venise près les Mathurins. | MDCXXV. | Avec Privilege. | In-8. 18 feuillets. 804 pages. (Bibliothèque Nationale. Y² 74. Exemplaire signé « de la Reynie. »)

Niceron n'a pas connu cette traduction dont l'article de Bayle lui signalait cependant l'existence, en termes généraux. J'ai été mis sur la trace du nom de l'auteur par les *Supercheries littéraires* de *Quérard,* où l'on voit (II, 430 de la nouv. édition) qu'il y a des *Sermons de Saint Bernard* (1) traduits par I. T. A. P. (Jean Tournet, avocat pa-

(1) Après beaucoup de peine, — qui m'a cependant procuré l'avantage de savoir qu'outre une édition in-8 peu compacte de la fin du XVIIe siècle ou du commencement de l'autre, à la Bibliothèque Mazarine, à la Bibliothèque Nationale (Inventaire C, 1943 bis) on a les *Sermons de saint Bernard sur le Cantique des Cantiques, traduits nouvellement en françois* (par un sieur de Rimentel, — aussi inconnu de nos biographes que le sieur de Mouchemberg, continuateur de l'*Argenis,* — qui est nommé au privilège et qui, en parlant de sa traduction, semble ignorer celle qui l'avait précédée). Paris, Jean du Puis, 1663, in-4 de 13 fts, 652 p., — j'ai pu enfin me faire communiquer le volumineux ouvrage de Tournet. L'exemplaire de la Bibliothèque (C 2046 réserve) mérite d'être vu pour sa belle condition, son joli titre rouge et noir à vignettes, et spécialement sa curieuse reliure de maroquin jaune à losanges en nombre infini,

: , l J , : '0, 2 vol. 4. t simple,
: c d' pré de notre
ti d us J T Parisien Aduocat en Par-

contenant les monogrammes de Jésus et de Marie alternant avec leurs emblèmes frappés au moyen de fers spéciaux. S'il pouvait parler, il nous raconterait probablement une histoire émouvante des dangers de destruction ou d'exil qu'il a courus après la Révolution. Car une annotation sur la première garde porte qu'il avait été envoyé au dépôt des Petits-Pères, et il a dû tomber de là entre les mains de quelque bouquiniste, qui a inscrit sur la garde opposée son prix « en chiffres connus » de 3 fr. C'était pour ri , car il en vaudrait peut-être 1,000 aujourd'hui. Je transcris le titre par lequel on verra que, si Quérard n'a pas fait erreur, Joly ne fut qu'un participant ou un cessionnaire du droit de mise en vente : *Les Sermons de saint Bernard, p mier abbé de Cleruaux, novvellement traduicts en françois, augmentez diuisez en 2 tomes : | Le premier contient les Sermons sur les principales estes, solemnitez et euangiles de l'année. Ensemble dix-sept sermons sur exposition du psalme XC.* | Qui habitat in adiutorio altissimi. | *Le est diuisé en quatre vintg* (sic) *et six sermons sur le (Co ques. | Auec tables en chasque tome. | Le tout dédié à Leurs ez | tres chrestiennes | par M. I. T. A. P.* || *A Paris, chez re e, rue S. Iacques, à la bonne Foy, et au Palais prez la chapelle S l | MDCXX. | Auec priuilege du Roy.* | In-4 de 746-531 p. et 34 liminaires ou de tables.

L'extrait du privilège, à la fin du tome I, ne nomme que I. T. comme auteur, mais celui-ci a signé en toutes lettres les deux dédicaces, celle à la jeune reine Anne d'Autriche et celle au Roy, qui a voulu que « S. Bernard, appelé une pre- » mière fois en France par Louis VII, pour cette seconde fois s'y présente en » habit et langage françois et naturel. »

Le nom de Jean Tournet figure dans un grand nombre de recueils spéciaux. Dans le *Moréri* de l'abbé Goujet il a une assez longue notice, et il n'est pas oublié non plus dans l'*Allgemeines Gelehrten Lexicon* de Jöcher, dont l'article est emprunté au livre du Dijonnais Pierre Taisand : *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, dernière édition (posthume). 1737, in-4. Tournet, savant et laborieux juriste, et en particulier arrétiste distingué, est né à Paris et mourut avant 1650. La liste de ses ouvrages est longue, mais aucune biographie, sauf peut-être les *Siècles littéraires* de Desessarts, en cette phrase : « on a aussi des vers de lui, » ne paraît avoir soupçonné qu'il ait traduit deux ouvrages aussi dissemblables que l'*Euphormion* et les *Sermons de S. Bernard*. On a ignoré aussi, et il n'est pas sans intérêt de savoir qu'il reçut des encouragements pécuniaires de Louis XIII, qui n'a jamais passé, si je ne m'abuse, pour très munificent envers les littérateurs. Un passage de la dédicace citée plus haut porte : « ... Ce mien » travail, lequel estant proueneu comme un fruict arrousé des eaux escoulées » des viues sources de sa debonnaireté (de Sa Majesté) et liberalité plus fecondes » que ne furent iamais celles du Nil égyptien, se présente à elle pour luy en » rendre une iuste recognoissance, espérant que ce mien petit deuoir seruira » tant pour me garentir d'ingratitude que pour trouuer une sauuegarde... »

lement, et la comparaison du style des deux traductions, signées des mêmes sigles à très peu près, ne m'a plus laissé aucun doute. Immédiatement après le titre, on lit une Epitre DV traducteur, c'est-à-dire une préface ; et l'on s'aperçoit dès les premières lignes de la faute typographique de l'en-tête : « Epitre AV Traducteur, » qui donnerait lieu, si l'on ne corrigeait pas de soi-même, à un quiproquo continu.

L'auteur explique qu'il n'a pas voulu donner une clef de l'ouvrage, qui pour les initiés serait inutile, et qui pour les autres aurait de grands inconvénients. Il se félicite du parti qu'il a pris, lorsque, dans un court avant-propos qui précède l'*Apologie,* il fait remarquer avec quelle vivacité Barclay repousse la plupart des interprétations.

Ceci montrerait qu'il a dû s'écouler un assez grand nombre d'années entre la composition et l'impression du livre.

Je mettrai bientôt tout le monde à même de juger si la version de Tournet est bien, comme je le pense, meilleure et plus fidèle que toutes celles qui ont suivi. Elle est, en tout cas, la plus complète. Aucune autre ne contient l'*Apologie* à la suite des deux parties de l'*Euphormion.*

N° 37. L'oeil clairvoyant | d'Euphormion dans | les Actions des | hommes. | et de son Regne parmi les plus grands | et signalés de la Cour. | Satire de nostre temps | composé en latin | par Iean Barcley | et mis en nostre langage par | M. NAU aduocat en Parlement. | 1626 | à Paris. | chez Anthoine Estoct | au Palais en la Galerie des Prison- | niers. In-8. 12 feuillets liminaires et 277 pages.

Il n'y a pas d'autre titre qu'une gravure fort bien faite et signée Crispin de Passe, dont le motif est surmonté d'un portrait de Jean Barclay, vu en buste et vêtu à la romaine. Ce portrait m'a paru supérieur à celui, beaucoup plus

grand, de Claude Mellan d'après la peinture de Du Moustier qu'on voit après les premiers feuillets de l'*Argénis* en français de 1623 (1). Barclay y a la figure plus belle et plus expressive.

L'ouvrage est dédié à Monsieur Nau, vicomte de Bercy, conseiller du Roy, trésorier géneral de l'extraordinaire des guerres, dont l'auteur est fier de porter le nom « quoique indigne (2). » Dans le style démesurément filandreux, et plus d'une fois amphigourique, qui lui est particulier et qui s'annonce déjà sur le titre, il le compare à l'héliotrope, sans doute à cause du parfum *sui generis* de ses vertus, qu'il exalte parce qu'elles font exception aux vices du siècle, démasqués grâce à « l'œil clairvoyant d'Euphormion. » Puis il s'adresse au lecteur, et déclare qu'il est venu porter « la lumière de la langue Françoise » dans les obscuritez du latin de Barclay » obscurités qui consisteraient surtout « en périphrases » et par une allusion très claire au travail qui avait été fait avant le sien, il prétend avoir voulu écrire « non du Latin Francisé mais du François. » Voilà qui est bien dur pour son confrère Tournet ! On verra combien se justifie peu la prétention de l'avoir dépassé. Son livre n'est pas du tout une traduction, mais une paraphrase, un prélude à ce que la préciosité de la seconde moitié du même siècle offrira de plus insipide et de plus grotesque. Il réussit très souvent, de cette façon, à rendre inintelligible l'original qu'il s'est vanté d'éclaircir.

Nau s'est arrêté à la fin de la première partie du *Satyricon*. Il annonçait cependant l'intention de travailler à la seconde. Il a imité Tournet dans la division en chapitres. Il a été plus loin en partageant la première partie en deux livres, et il se caractérise surtout par la

(1) Voir sur ce portrait p. 24, note 4, et aussi la seconde note après celle-ci.

(2) D'après la Chesnaye-Desbois il aurait appartenu à la famille des Nau de la Boisselière. Cependant aucun des membres de la famille n'a, chez ce généalogiste, le titre de vicomte de Bercy.

proportion de ses sommaires; pas même là, il ne sait s'abstenir de réflexions personnelles.

Un fait assez curieux, c'est l'émulation avec laquelle des membres du barreau parisien, dans les cinq années qui suivirent la publication de l'*Argénis,* s'exercèrent sur les œuvres de Barclay. Le signal est donné par le traducteur de l'*Argénis,* dès l'apparition du livre et peut-être avant. Or, Pierre de Marcassus était avocat au Parlement (1). Et qui sait si de Mouchemberg, le continuateur de l'*Argénis* (2), n'appartenait pas aussi à l'ordre? Puis voilà Tournet et Nau qui s'attaquent tour à tour à l'*Euphormion.* L'ambition commune de tous ces avocats vient, c'est fort possible, de ce que leur auteur tenait de près à la Bazoche, comme fils d'un docteur-régent en droit.

(1) Il est nommé avec cette qualité — mais P. Marcassus sans particule — dans l'extrait des registres du Conseil privé du Roi qui se trouve à la fin de l'*Argenis de Jean Barclay, traduction nouvelle enrichie de figures.* Paris, Buon, 1625, après le privilège. Le P. Lelong avait attribué cette version à P. du Ryer, et le catalogue de 1744 répète son erreur. Niceron l'a corrigée dans son article sur Barclay, mais simplement par ouï-dire, car on reconnaît aisément qu'il n'a pas vu la preuve authentique dont nous parlons, et sur laquelle il est bon d'appuyer, car la chose est passablement instructive. Il paraît que Marcassus s'était entendu avec un imprimeur quelconque pour la mise au jour de sa traduction, et cet imprimeur avait obtenu le privilège exigé. Mais Nicolas Buon, en se faisant délivrer le sien pour l'*Argenis* latin de 1621, avait eu la précaution d'y faire insérer qu'il pourrait seul imprimer pendant dix ans, non seulement l'original, mais « toutes les traductions qui se pourroient faire en françois. » Fort de cette stipulation, il cita son concurrent et l'auteur devant le Conseil privé qui avait juridiction en ces matières, et qui, en face de ce double emploi de privilège, n'eut d'autre alternative que d'annuler le second. Marcassus, obligé de s'entendre avec Buon, dut y mettre toute la mauvaise grâce possible, car la cause, introduite en novembre 1621, fut jugée (et sans appel) le 7 mars 1622; l'achevé d'imprimer est du 15 mars 1623 et la date est, comme on voit, 1625 sur le titre (et non 1624, comme dit Bayle).

(2) Je n'ai vu son nom que sur les titres gravés — par Crispin de Pas, mais assez mal — de la *Suite et seconde partie de l'Argenis* de l'édition chez la veufve Buon, 1633, mais dont le privilège, au nom de son mari, est de 1626 (Bibl. Mazarine 22243 F). Dans l'édition de la Bibliothèque Nationale (Y² 86), le titre du commencement du volume manque, et il y en a un au milieu, imprimé, qui porte seulement : *la troisiesme et dernière partie de l'Argenis.* A Paris, MDCXXXVIII. L'exemplaire est donc celui d'une réimpression.

N° 38. Icon Animorum. The Mirrour of Mindes, englished by Thomas May. London, 1631 (*leg.* 1633), in-12 (Graesse, *Trésor, l. c.*).

Le *Catalogus... Bibliothecae Bodleianae* n'indique qu'une édition, 1633, in-8. Lowndes, après avoir donné de longs détails sur les diverses œuvres de T. May, conclut en mentionnant simplement qu'il traduisit l'*Icon Animorum*. Ni M. Allibone dans son article très intéressant et très développé, ni M. Hazzlitt dans sa notice au devant de *the Heir,* dans la nouvelle édition de *Dodsley's select collection of old plays* (Londres, 1875, 15 v., in-8) n'en ont su davantage. C'est donc que le livre est très peu répandu. Il est certain que M. Graesse s'est trompé sur la date. C'est prouvé et par l'exemplaire d'Oxford et par le titre transcrit dans la *Biographia Britannica* (in-folio, t. V, 177 sqq.) que voici : *The Mirror of Mindes or Barclay's Icon Animorum Englished by Tho. May Esq.* [dedicated to. Richard Lord Weston High Treasurer of England, and knight of the Garter.] *Printed for T. Walkley. In-12, 1633.*

La personnalité de May est assez mal connue en France. Il a cependant une place honorable et dans la *Biographie universelle* et dans la *Biographie générale,* mais les deux articles nécessitent plus d'une rectification (1). Son rôle

(1) Lefèvre-Cauchy dit que l'*Histoire du Parlement d'Angleterre* de May fut publiée « en latin » en 1647, in-fol. Cette première édition, déjà rare en 1677, est au contraire en anglais; nous en avons à la Bibliothèque Nationale un très bel exemplaire (Ng. 170) aux armes de Gaston d'Orléans. Le *Breviary of the History* de 1650 est un ouvrage différent du premier, s'étendant sur un plus grand nombre d'années; il a (*Biogr. Britt*) 215 p. in-12, et non pas in-8, et ce n'est pas non plus une traduction en anglais de l'opuscule latin : *Historiae Parlamenti Angliae breviarium,* sans date et réimprimé en 1651, *Juxta exemplar*, je crois en Hollande (Voir Ng 171 et 171 A). C'est plutôt le latin qui a dû suivre l'anglais.

M. P. Louisy écrit : « May a encore travaillé à la traduction de deux POÈMES latins de Barclay : *Argenis* et *Icon animorum* ». Or dans ce dernier il

comme historien a été magistralement apprécié par Guizot (1). Il n'a pas eu le même bonheur comme poète et surtout comme poète dramatique (2).

n'y a pas un seul vers. Selon le même biographe, May mourut étouffé par le bonnet de nuit « qu'il avait rabattu trop avant sur son visage » par une « distraction singulière ». La mort survenant ainsi paraît encore plus singulière que la « distraction », et il y a bien plus de vraisemblance dans l'autre version (je crois que c'est celle des *Worthies* de Fuller, cités dans *Biographia dramatica*, 1812, 4 vol. in-8), d'après laquelle May, qui était fort gras, aurait attaché trop court les cordons de sa coiffure, et par un mouvement brusque pendant son sommeil, alourdi par l'ivresse, dit-on, il se serait étranglé. A la vérité, on refuse de croire à cette explication de la catastrophe, quand on regarde le portrait que Francis Maseres a mis en tête de sa réimpression de 1812 de *The History of the Parliament*. May y est représenté en vrai costume puritain, tenant à la main le livre de *Common prayer*, avec une petite couronne de lauriers au-dessus de sa tête, et à l'âge de 55 ans, c'est-à-dire pendant la dernière année de sa vie. Or l'homme qu'on a là devant soi n'est rien moins qu'obèse et d'apparence apoplectique; son cou est long et sa figure anguleuse. Seulement il paraît que ce portrait, qu'on ne trouve que dans une rare édition du *Breviary* de 1655, est regardé par Wood, que cite la *Biographia britannica*, comme dépourvu d'authenticité.

(1) Dans la *Notice sur Thomas May*, p. v, c. XXII du premier volume paru, devenu plus tard le deuxième de la *Collection des mémoires sur la révolution d'Angleterre*, M. Guizot appuie son jugement sur ce qu'il a recueilli « dans les lettres et dans les entretiens des amis les plus sincères et les plus éclairés des libertés publiques » en Angleterre. J'ai aussi vu l'impartialité et l'honorabilité de Thomas May très vivement et très judicieusement défendues dans un ouvrage tout nouveau, où il figure comme poète lauréat en quelque sorte intérimaire, *The poets-laureate of-England* de M. Walker Hamilton, Londres, 1879, in-16, p. 78-79.

(2) La production la mieux connue de la muse de Thomas May est sa traduction, et puis après sa continuation de la *Pharsale*. Nous avons à la Bibliothèque nationale (Y 1310) un volume petit in-8 non folioté qui contient : *Lucan's Pharsalia... Englished by Thomas May Esquire. The second edition corrected and the annotations enlarged by the Author*. London. Printed by Aug. Mathews for Thomas Iones... 1631, et à la suite : *Continuation of Lucan's historicall Poem till the death of Iulius Caesar by T. M.* London, printed for James Bales... 1630, avec un titre qui montre l'art anglais de la gravure à un état absolument enfantin. Les deux parties sont en décasyllabes rimés. La *Continuation* est de l'édition originale, et il n'en est pas de même, comme on voit, de la première portion du volume. Seulement cette seconde édition paraît bien plus rare que la première, car l'auteur, qui sait et qui a vu tant de choses, de l'article MAY de la *Biographia britannica*, dit qu'il connaît par ses lectures le titre gravé, dont il décrit à peu près la composition, du Lucain en anglais de son auteur, mais que pour la gravure même, il n'a jamais pu la trouver. Il n'y a pas sensiblement perdu. Le travail est signé d'un artiste flamand, Frédéric Huls

N° 39. La Satyre | d'Evphormion | composée | par Iean Barclay | et | mise nouuellement | en François. | Avec les Observations qui expliquent toutes | les difficultés contenues en la première | et Seconde Partie | A Paris | chez Iean Guignard, au premier Pillier | de la Grande Sale du Palais | MDCXXXX | avec Priuilege du Roy. | In-8, 6 ff., 648 p. et 8 ff. de table (Bibliothèque Nationale, Y² — 76).

L'auteur semble avoir eu l'intention sérieuse de garder l'anonyme qu'a dévoilé Sorel dans sa *Bibliothèque Fran-*

(Hulsius) qui tend à imiter (de très loin) notre Léonard Gaultier. Même chez les primitifs de deux siècles avant, on rencontre rarement quelque chose de plus biscornu que le Lucain qu'il a mis en belle place, avec la chevelure et les moustaches arrangées à la mode de 1630, dans un baquet qui le laisse voir à mi-corps, et qui reçoit le sang coulant de ses plaies, à grands jets comme ceux d'une fontaine publique. Je signale aux nouveaux éditeurs du Lexique de Nagler cette curieuse production de Hulsius pour qu'ils l'ajoutent au catalogue de son œuvre. May a transcrit en vers latins, que Samuel Johnson tenait en grande estime, sa *Continuation of Lucan*. Je n'ai vu nulle part la description de l'édition latine sur laquelle fut refaite celle de Leyde de 1640.

Nous avons eu, comme nous l'apprend Quérard, deux traductions en français de la suite de la *Pharsale* de May. Celle d'Amar manque à la Bibliothèque Nationale, mais j'ai pu y avoir celle de Cormiliole. Il avait plus de quatre-vingts ans quand elle parut, et une critique sévère ne serait guère de mise vis-à-vis d'un homme d'un aussi grand âge. Il ne connaissait d'autre édition du *Supplementum* que celle de Leyde, et, dans son discours préliminaire, l'assertion que l'original est « en prose anglaise » passe inaperçue au milieu de bien d'autres qui ne sont pas plus exactes (par exemple la mort de son auteur qu'il fixe à 1652). L'idée qu'il s'est formée de May, « farouche républicain » dans l'âme de qui « l'amour ne pouvait entrer », fait simplement sourire : cela nous remet forcément en mémoire que notre traducteur avait dû etre aussi, dans son âge mûr, un fougueux républicain qui réunissait « les citoyens et la milice nationale de Coye (pas beaucoup plus de quatre hommes et un caporal) autour de l'autel de la Patrie » pour leur adresser un *Discours civique* qu'il a fait imprimer.

J'ai dit que le théâtre de May est encore plus ignoré chez nous que ses autres œuvres, et de cela les preuves surabondent. Ainsi je n'ai pas même trouvé son nom dans l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine, et l'une de ses tragi-comédies, *The Heir*, qui fut représentée en 1620, a donné lieu à un quiproquo qu'explique le genre épicène du substantif en anglais. C'est Lefebvre-

çoise. Il se nommait Jean Beraut ou Bérault et était médecin (1). Il a voulu que ce fût le libraire (2) qui prît

Cauchy qui a le premier appelé la pièce, évidemment sans l'avoir jamais vue, l'*Héritier*. L'erreur a été répétée par Guizot et, ce qui surprend davantage, par M. Mézières (*Contemporains et successeurs de Shakespeare*, 1864, in-8, p. 374). J'ai lu ce soi-disant *Héritier* qui se trouve être une *Héritière*. L'affabulation serait jugée de nos jours puérile et choquante. Nous n'admettrions pas un père qui fait passer son fils pour mort, afin d'attirer près de sa fille, par l'appât de toute la fortune qui va lui revenir, un noble prétendant très riche et très vieux. Mais le goût anglais sous Jacques Ier n'avait pas ces délicatesses. Pour le reste, la pièce est fort bien conduite, et quoi qu'en pense le bonhomme Cormiliole, la passion y parle souvent un langage très élégant, très émouvant et surtout très naturel. Je n'ai pu m'empêcher d'en faire la comparaison, sous ce rapport, avec une pièce de Shakespeare antérieure d'environ vingt-cinq ans; *Love's labour lost* venait justement de me désespérer par son euphuïsme, que je crois, contrairement à F.-V. Hugo, et en m'appuyant d'un passage très catégorique de Nathaniel Drake, très voulu et sans la moindre intention satirique analogue à celle de Molière dans les *Précieuses*. Dussé-je me faire honnir de chacun des membres de toutes les sociétés anglaises ou allemandes, fanatiques du Cygne de l'Avon, — dont je ne méconnais nullement les grandeurs, qu'on veuille bien le croire, — je déclarerai ouvertement que je préfère de beaucoup l'*Héritière* de Thomas May à *Peines d'amour perdues*. Les jugements portés sur la pièce en Angleterre depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à M. Ward (*A history of the English dramatic literature*, 1875, 2 vol. in-8, excellent livre, quoique maltraité par l'*Athenaeum*), sont tous favorables. Gérard Langbaine, cité par la *Biographia britannica*, a même un peu trop forcé la note laudative en disant en 1691 que *the Heir* ne sera critiqué par aucun des « vrais amateurs de la comédie innocente et inoffensive. » Il y a en effet dans le drame une sous-action (*under-plot*, en vertu d'une règle théâtrale d'alors, encore maintenue bien longtemps après), qui est assez peu morale : une Luce qui paraît sur la scène « *gravida* », et dont le père réussit à persuader, par les arguments les plus drôles, mais aussi les moins décents du monde, à un riche imbécile, nommé Shallow, qu'il destine pour mari à sa fille, que *Is pater est quem nuptiae demonstraBUNT*. On a beaucoup reproché à Thomas May les emprunts qu'il a faits à Shakespeare, à Suckling et ceux qu'il s'est faits à lui-même. Mais qui ignore que le reproche n'est pas toujours un stigmate d'indignité? Et y a-t-il eu de plus grands emprunteurs que Shakespeare et Molière?

(1) La *Biographie médicale* (Panckoucke, 1820, 7 vol. in-8) dit qu'il était professeur à Paris, et cite de lui trois pièces de circonstance, de 1616 à 1643, toutes en latin ; l'une est en vers à l'occasion de la prise de la Rochelle. Il y a en outre dans la *Bibliotheca medicinae* de de Haller, tome II, p. 472, 496, 543 et 588, les titres de quatre *Disputationes* auxquelles il prit part de 1617 à 1630.

(2) Je n'attribue nullement à ce dernier la clef dont je parle plus loin et que je prouve être indépendante de l'ouvrage. Le nom de l'auteur s'y lit en toutes lettres comme il suit : « Aegorus est le comte d'Egmont. Voyez les Observations

la parole dans l' « Aduertissement au lecteur » auquel il dit : « encore que les deux précédentes versions t'ayent » donné occasion d'admirer ceux qui les ont faites... ils » ont laissé cet ouvrage au moins aussi difficile qu'il » estoit », et cela proviendrait de ce qu'on a voulu trop s'attacher « au mot pour mot (1) ». Sur quoi on va certainement se récrier : s'il s'agit de Tournet, passe encore ; mais le « mot pour mot » du sieur Nau, nous le connaissons ! Et nous l'allons connaître mieux encore tout à l'heure. Enfin Béraut fait prévenir son lecteur que les difficultés non résolues par le texte même seront éclaircies par les *Observations* de la fin et il décoche en terminant un trait malicieux mais déjà quelque peu usé de son temps : si quelqu'un les trouve trop communes (les observations), il est prié de se figurer qu'elles sont pour son voisin et non pour lui. Ces remarques finales commencent la page 565 ; elles occupent par conséquent presque la huitième partie du volume. On voudrait y trouver des renseignements historiques qui seraient de quelque valeur, venant d'un quasi-contemporain. Mais à une ou deux exceptions près, les notes sont sur le modèle donné par les glossateurs de Ronsard : des explications sur les allusions à la Mythologie ou aux mœurs et coutumes de la Grèce et de Rome. Elles ne laissent pas cependant d'avoir leur prix avec un auteur comme Barclay. En somme, la traduction est écrite d'un style sobre, correct et elle se laisse lire ; on peut seulement lui reprocher d'être quelquefois trop libre, et l'on va voir que je ne prends pas le mot dans son mauvais sens.

Il n'y a point de sommaires en tête des chapitres, et l'*Apologia* n'est pas à la suite des deux parties. La clef qui ouvre le volume contient des indications qui lui sont

» de M. Béraut sur l'*Euphormion*, p. 637. » Selon toute vraisemblance, cette phrase est d'un tiers que nous ne connaissons pas, bien plutôt que de Béraut ou de Guignard.

(1) Bayle a reproduit textuellement ce passage. Voir BARCLAY, note (P).

entièrem (1); ainsi Callion est « un prince de » la maison de Lorraine » ; Fibullius « n'est ny M. d'Es- » pernon, ny M. le Mareschal de Boüillon, ny le Mares- » chal de Biron comme quelques-uns disent, ains seule- » ment un nom supposé » ; mais la plus surprenante de toutes est celle-ci : « *Euphormio*... Barclai, mort à Rome, » âgé de 41 ans, l'an 1621, par la trop grande diligence » de certains malveillan s et maluoulus ». Jean Béraut passera nécessairement p un jésuitophobe aux yeux de ceux qui ne voudront pas croire comme moi qu'il est resté tout à fait étranger à cette clef.

N° 40. Gründliche Beschreibung menschlicher Gemüths-Verwirrungen, etc... übers. d. J. Seyferten von Ulm (Description approfondie des aberrations de l'esprit humain, traduit par J. Seyfert, d'Ulm). Brême, 1649, in-12 (Graësse, *Trésor, l. c.*).

Livre coté 5/6 de thaler (3 fr. 12 c.) dans un catalogue Mai. Cela a l'air d'être une traduction de l'*Icon animorum* envisagé à un point de vue quelque peu misanthropique. Jöcher parle d'un Johann Seifert ou Seiffert qui doit être celui-ci. Il ne savait pas qu'il était d'Ulm, et en disant qu'il vivait à Brême en 1694 il intervertit probablement les deux derniers chiffres. Ce qui le ferait croire, c'est la citation d'un écrit polémique à titre éclatant de Seiffert contre Hugues Grotius, mort en 1645 : *Classicum belli Sacri adversus Hugonem Grotium*. Jöcher cite encore de Seiffert un livre de casuistique en allemand sur la procédure contre les sorcières, *Gewissensbuch von Processen gegen die Hexen*.

(1) Elle a dû être tirée à part (comme le démontrent les signatures aij et suivantes de la dédicace au roi Jacques et de l'avis au lecteur) pour n'être ajoutée qu'à certains exemplaires. Elle manque dans celui de la Bibliothèque Mazarine, n° 22496.

N° 41. [illegible] ngen A. dem. Lat. [illegible] d [illegible] ensions de l'esprit humain traduit [illegible] tin). [illegible] ne, 1660, in-8 (Graësse, *Trésor, Ibid.*).

A cette édition, [illegible] it-être que la précédente, dont on a changé le [illegible], je [illegible] ai pas vu de nom d'auteur. Elle est de valeur très [illegible] ni [illegible], l'ayant été porté que pour 11 groschen (1 fr. 37 [illegible]) à [illegible] talogue Hartung.

N° 42. | Les | Avantures | [illegible] Euphormion ; | Histoire satyrique. | à Anvers | [illegible] les héritiers de Plantin MDCCXI. | 3 vol. tr[illegible] and in-24. 10 feuillets liminaires, 233, 251 et 308 pages. (Bibliothèque Mazarine, n° 22,494. C.-E.) (1)

Exemplaire provenant de l'ancien séminaire de Saint-Sulpice.

Cet ouvrage [illegible] it naturelle[illegible] ent figurer dans l'excellent vade-mecum bi[illegible] io a [illegible] iq[illegible] blié en 1866 par M. Gustave Brunet: [illegible] *g[illegible]aires et libraires supposés.* Il y est inscrit en effet, [illegible] 164-165. De légères rectifications matérielles doiv[illegible] e faites à l'énoncé du titre, d'après ce qu'on voit ci[illegible] essus. Reste la question du lieu véritable d'impression. Avec t[illegible] ute la déférence que j'ai pour la science d'un des plus r[illegible] spectés de nos anciens en bibliographie, je me permettrai de n'être pas de son sentiment. Je me demande pourquoi la fausse rubrique eût été nécessaire à Amsterdam, tandis qu'elle s'explique parfaitement si le livre sort d'une presse française. En fait, tel me paraît être le cas, après [illegible] voir examiné et le papier très résistant, et le caractère [illegible] texte courant, d'un point très élevé et qui est, je crois, [illegible] *petit-parangon ;* jusqu'au

(1) Cette édition n'est pas à la Bibliothèque Nationale. Mais il y en a à l'Arsenal deux exemplaires que je n'ai pas eu le temps de voir.

fleuron du titre, qui semble de façon parisienne. (1) Quel qu'il soit en réalité, ce pseudo-Plantin est fort beau et exercerait sur un amateur une tentation irrésistible. S'il s'en découvrait un exemplaire bien pur, à grandes marges, et dans une belle reliure de Padeloup ou de Derome, j'imagine qu'il réaliserait en vente publique sensiblement plus que les 1 fr. 37 auxquels a été fixée la valeur du n° 40, qui précède.

L'abbé Goujet a donné, dans le Dictionnaire de Moréri de 1759, de copieux détails sur l'auteur des *Avantures d'Euphormion*. Il dit les avoir tirés de *Mémoires du temps*. Mais pour avoir une liste encore plus complète des ouvrages de notre auteur (liste que je le soupçonne d'avoir fournie lui-même), il faut recourir aux *Mémoires de Trévoux* de décembre 1729 (2). Quant à de l'Aulnaye, en moins de deux lignes, il lui a donné son compte (3).

Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy, qui mourut en 1730 ou 1731, à Saint-Germain-en-Laye, plus qu'octogénaire, avait eu une existence des plus mouvementées. Il fut victime, dit-on, d'un goût immodéré pour la poésie et les romans, et après avoir dissipé une belle fortune, il entra en religion et ne s'occupa plus que d'ouvrages de piété. Il est donc clair qu'il ne pouvait afficher son nom

(1) Un autre *criterium*, dont je dois l'indication, au dernier moment, au très savant et très aimable doyen de nos libraires experts, M. Potier, vient confirmer mes suppositions. Un nouvel examen de l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine m'a montré que les réclames ne se trouvent — en plus petits caractères — qu'à la fin de chaque cahier de six feuillets. Conséquemment, puisque le livre n'a pas de réclame à chaque page, on peut affirmer avec certitude qu'il n'a pas été imprimé en Hollande. Cf. Brunet qui, dans la liste des éditions elzéviriennes du *Manuel*, a également posé cette règle.

(2) L'article de ces *Mémoires* est écrit à propos de la publication qui venait d'avoir lieu d'un ouvrage imité des *Rudimenta historica* d'un jésuite allemand, portant le titre : *Eléments historiques, ou méthode courte et facile pour apprendre l'histoire aux jeunes gens*. Paris, 1730 (pour 1729), 2 vol. in-12. Le dédicace au duc de Chartres, alors âgé de cinq ans, est signée de l'auteur. Mais son nom ne figure pas au titre. Quérard donne la nomenclature de ses ouvrages, — mais pas de tous, à beaucoup près.

(3) « Ses productions sont aussi nombreuses que médiocres. » *Biographie universelle*.

sur un livre comme celui-ci, commencé avant ses jours de pénitence, c'est plus que probable. Il s'est masqué du bizarre pseudonyme que nous allons voir et nous fait informer par l'éditeur, qui est censé parler au public dans l'Avertissement, que le « nouvel auteur de l'Euphormion » a recouvré de nouveaux Mémoires de la vie de cet » esclave, beaucoup plus amples que ceux sur lesquels » Barclay avait travaillé. Il a fait plusieurs augmentations » considérables et quelques changements nécessaires. » Ainsi « l'Histoire Satyrique de Monsieur S. S. S. J. P. » A. U. L. E. R. E. (1) est un ouvrage presque tout neuf. »

A qui espérait-on faire prendre le change avec ce conte à dormir debout de nouveaux mémoires recouvrés et d'augmentations considérables? Pas à ceux, bien sûr, qui connaissaient le *Satyricon* latin. Quant aux changements, si personne n'en voit la nécessité, au moins sont-ils palpables. L'époque de l'action est transportée au XIIe siècle; Callion devient Commindorix; la France, la Galatie européane; Paris, Priamide; Bruxelles, Herculiade, etc., etc. A part ces puérilités, le fond reste identique à celui de la première partie du vrai Euphormion. Drouet de Maupertuy n'a pas été plus loin et a divisé son récit en trois livres, un pour chaque volume, dont les sommaires se trouvent en tête du premier. Il parle d'augmentations qu'il a faites: il dit vrai, seulement en ce sens que, même quand il suit son texte, il ne se fait pas faute d'y ajouter des enjolivements de son crû. J'en ai déjà donné un échantillon, et ce ne sera pas le seul. Il n'est donc pas permis, si l'on veut être exact, de dire, comme J.-C. Brunet après beaucoup d'autres, que Drouet de Maupertuy a « traduit en français le *Satyricon* de Barclay, » dût-on ajouter comme Tabaraud qu'il l'a traduit très librement (2).

(1) La nouvelle édition des *Supercheries* qualifie ces onze sigles de « pseudo-initialisme » sans chercher à les expliquer. Faisons de même.

(2) Je ne puis donc pas accepter non plus dans toute son étendue l'affirmation des nouveaux éditeurs des *Supercheries :* « Le travail de l'abbé de Maupertuy ne peut être considéré que comme une traduction de Barclay. »

Si sa vie était mieux connue, on y trouverait vraisemblablement qu'il eut à la descendance des Guises des obligations personnelles. Je ne m'explique pas autrement la vive indignation qu'il exprime dans l'*Avertissement* contre « certain Hollandois, lequel dans une Préface de sa façon, qu'il a mis (*sic*) à la tête de l'*Argenis*, veut que Commindorix ait été un duc de Guise, » ni son zèle à défendre contre ce « bon calviniste..., cet impertinent déterreur de secrets et de mistères historiques, » « un prince de l'ancienne et auguste maison de Lorraine » et en particulier le Duc qui a mérité « le glorieux titre de défenseur de la Foy. »

N° 43. Les | Avantures | d'Euphormion, | histoire satyrique. | à Amsterdam | chez les Janssons à Waesberge. | MDCCXII. || 3 tomes en 1 vol. petit in-12. Titres rouges et noirs, et titres gravés. 4 feuillets. — 118. 132. 154 pages.

(Collection de M. le comte de Béhague, n° 907 du Catalogue.) (1).

La gravure des titres signée *J. Goerres del* est assez bonne. On y voit Euphormion vêtu à l'antique, armé d'un cimeterre et le bâton de voyage à la main, arrivant près d'une fontaine à côté de laquelle une femme se tient assise. A gauche, sur le haut piédestal d'une statue de Faune, le titre, *Les Avantures... satyrique* est répété. Les deux titres du troisième tome et le seul titre imprimé du second sont compris dans la pagination.

J'ai dû à l'obligeance de M. Porquet la communication avant la vente de l'exemplaire de M. de Béhague. Je n'en connais pas d'autre de cette jolie édition qui est indiquée sans détails par Quérard, V°. Barclay. Les *Mémoires de Trévoux* et les *Siècles littéraires* se sont évidemment trompés d'un an en la datant de 1713.

(1) Ce catalogue, par suite d'une erreur typographique, porte *2 tomes* au lieu de 3.

N° 44. La vie | [illegible] rmion | écrites sur de | [illegible] Mr S. S. S. J. P. A. V. L. E. R. E. | à Amsterdam chez François L. Honoré | MDCCXXXIII. 3 tomes en 1 vol. petit in-12 de 4 feuillets. 118. 132 et 154 pages. Titres rouges et noirs et titres gravés.

(Bibliothèque de l'Arsenal, n° 13,026.)

Rien qu'en comparant les [illegible] collations, on voit que cette édition n'est que le [illegible] de magasin de la précédente, acquis par L'Honoré et [illegible] nt il a rajeuni les exemplaires par un nouveau titre, [illegible] bellé comme on voit ci-dessus.

Quérard a donc raison de dire, après avoir parlé de l'édition de 1712 : « *il y a* [illegible] *exemplaires* portant... Amsterdam, 1733.»

N° 45. Euphormionis... Satyricon deutsch. Schleiz, 1754. In-8.

Je reproduis les ter[illegible] de la mention d'Ebert, répétée par M. Graesse, qui [illegible] ous apprennent rien sur cette traduction allemande du *[illegible]tyricon*. Elle dut cependant faire sensation dans la ville de Schleiz qui, aujourd'hui, a en tout 4,803 habitants, mais qui était avant 1848 la capitale des princes s[illegible] ns de Reuss de la ligne cadette. Si l'on avait sous les y[illegible] les annales de l'Ecole de latin (*Lateinische Schule*) qui y subsiste encore, on trouverait probablement, sur la liste [illegible] ses professeurs de 1754, le nom du traducteur de Barclay [illegible] de cette année-là.

Le *Bücher-Lexicon* de Kay[illegible], qui part cependant de 1750, ne dit pas un mot de cette traduction à l'article « Barclai. »

N° 46. Seelengemälde aus dem Lateinischen von Pfingsten. (Peinture des âmes, traduit du latin par

Pfingsten.) Pesth, Eggenberger, 1784, grand in-8. Publié au prix de 1 thaler (3 fr. 75). (Graesse, *Trésor,* et Kayser, *l. c.*)

L'auteur de cette traduction de l'*Icon Animorum*, Jean-Hermann Pfingsten, qui mourut en 1798 ou 1799, était, d'après la liste de ses écrits dans Kayser, un minéralogiste, un chimiste et probablement un médecin. Il avait pris part à une entreprise qui n'eut qu'un commencement d'exécution : on voulait former un recueil de traductions en allemand des œuvres des « beaux-esprits » des XIVe, XVe et XVIe siècles, rangées dans l'ordre alphabétique. Les deux premiers fascicules seulement ont paru sous le titre commun : *Sammlung der Schriften Schöner Geister aus den 14en, 15en, und 16n Iahrhunderten.* à Pest, chez Eggenberger 1783, grand in-8, et coûtaient réunis 2 thalers 4 gros (8 fr.). C'étaient 1° Frz Baco, *über die Würde der Wissenschaften,* c'est-à-dire le *De dignitate et Augmentis Scientiarum,* de Bacon, et 2° Ioh. Barclay *Werke,* ou les Œuvres de Barclay. Mais il est évident, d'après la coïncidence de prix, d'années de publication et de nom du libraire, que ce qui est annoncé là comme « œuvres » se borne au *Seelengemälde.*

N° 47. Gemälde der menschlichen Charactere, nach Verschiedenheit der Alter,Zeiten Länder, etc. Aus d. Latein. von A. Weddige. (Tableau des caractères des hommes selon la diversité des âges, des époques, des pays, etc., traduit du latin par A. Weddige). Münster, chez Theissing, 1821. In-8. Publié à 1 thaler 18 gros (6 fr.). (Graesse et Kayser, *ibid.*)

Je ne puis naturellement rien dire de cette traduction, faite de nos jours, de l'*Icon animorum ;* un voyage en Allemagne eût sans doute été nécessaire pour l'aller voir. Je sais seulement par Kayser que l'auteur, Antoine Weddige, était, onze ans avant de l'écrire, ministre en West-

phalie, en même temps que son frère Zacharie; qu prononcèrent l'un après l'autre dans l'église de Lipor dimanche 26 août 1810, un sermon sur le meurtre é vantable commis huit jours auparavant par un je homme du pays sur sa maîtresse, qui était enceinte, et les deux sermons, précédés d'une narration du crim furent imprimés la même année à Dortmund, in-8.

Il me reste à accomplir une promesse. J'ai dit que je ferais comparaître ensemble, devant le lecteur, les divers traducteurs de Barclay, et qu'il jugerait du mérite comparatif de leur style.

Je prends donc, sans m'inquiéter s'il est un peu leste, — nous parlons bibliographie, et par conséquent nous sommes entre hommes, — l'épisode déjà indiqué du voyage d'Euphormion et de Percas vers Fibullius. Le mauvais temps menaçant, ils sont allés s'abriter dans une grotte très vaste et à nombreux détours, mais à une seule issue. Trois femmes y entrent, un moment après : la sorcière Hypogée et deux très belles filles qui veulent savoir à quel mari elles sont destinées. Euphormion et Percas se cachent et assistent, non sans la plus vive frayeur, aux cérémonies d'incantation de la vieille; celle-ci s'aperçoit de leur présence et comme, dans sa fureur, elle sort, pour aller les punir, de son cercle magique, des diables sous forme de singes se jettent sur elle et la chassent.

Euphormion continue ainsi :

« Nobis autem ideo reddita videbatur audacia, quia fu-
» gere poteramus. Etenim ut mediocris terror animum
» naturali constantia exarmat : ita cum violentius saevit
» interdum desperationem ad ultimos impetus trahit. Igitur
» consurreximus, ac, veluti convenisset, in nos virgines,
» nos in earum sinum mutuo terrore irruimus, cumque
» oboriretur sævissimus veluti collisarum nubium fragor
» brachiis arctissimè constricti in terram procumbimus.

« O dulcis fragor, O beatus imber
O solatia plus emenda nobis!
Hoc semper pretio laboret ingens
Fulmen cudere Mulciber Tonanti
Et nos in similes bonus revolvat
Minantis pluviae timor cavernas;
Hoc semper pretio, dii deaeque,
Pejus Thessalico furore carmen
Pulset Tartara pallidamque noctem. »

» Praecipuè Percas, muliebrium astuum nequaquam in-
» expertus tot blanditiis mulierem onerat, ut non ante
» consurrexerit quam solidam voluptatem ferret (1). Ego
» rudior, ut bis terque virguncula mea verbis inter risum
» iramque trementibus desœviit, tristem pudibundus victo-
» riam invitae concessi (2). »

Ecoutons maintenant les interprètes.

D'abord Tournet :

« Nous nous leuasmes à l'instant, et comme si nous eus-
» siõs eu mesme dessein, les filles vindrent vers nous et
» nous allasmes tomber sur leurs seins, et sur ce il s'esleua
» un tres grand bruit, comme vn furieux tonnerre, qui
» nous fit demeurer dessus la terre fermement embrassez.

O douce pluye! O doux tonnerre!
O plaisir plus doux de la terre,
Acceptable d'un riche prix!
A tel subiect face le foudre
Vulcain, pour le tout mettre en poudre,
Pourueu qu'ainsi ie sois surpris.
Pourueu qu'une craincte feconde
D'une pluye noyant le monde

(1) Il y a ici une réminiscence directe du *Satyricon* antique, avec la seule différence que Pétrone, dans le chapitre où se trouve la fameuse lettre traduite par Bussy Rabutin dans l'*Histoire amoureuse des Gaules,* au lieu de *solidam* a dit *robustam.*

(2) *Ed. cit.;* p. 33-34. Je ne sais pas si l'auteur de la *Censura* avait ce latin-là en vue en disant *Romanas aures radit.* Je le trouve admirablement concis, élégant et harmonieux.

Me loge en un antre si doux :
Qu'un chant Tessalique gourmande
Pluton auec sa noire bande,
Et mette l'enfer en courroux.

» Percante qui n'estoit pas nouice aux ruses des femmes » fit tant de caresses à celle qu'il avoit receuë qu'il ne re- » leua pas sans en emporter tout le contentement désiré. » Mais i'estois encore apprenty, car après que ma fillette » m'eut deux ou trois fois repoussé auec paroles mitoyennes » entre le ris et la colère : tout honteux je lui quittay la » victoire contre son gré. »

Maintenant Nau, l'abstracteur de quinte-essence, mais qui ne s'est pas assez inspiré de maître Alcofribas et de sa langue, qui marche si droit au but quand il le veut.

« Pour ce que nous vismes la fuitte libre, nous mismes » nostre courage (1) en liberté : en rompant les prisons de » la crainte ; car tout ainsi qu'une petite frayeur despouille » un esprit de sa constance une espouuante le précipite » dans le désespoir, et l'y pousse iusques aux derniers élans » de sa vie. Nous nous leuasmes doncques, et comme si » la nature eust comploté un mutuel consentement entre » nous, ces filles sautèrent à notre col, et nous en leurs » doux embrasements (*sic*), encore tous effrayés, et ayant » estroittement enlassés nos bras les uns dans les autres, » nous tombasmes doucement par terre.

O le doux choc ; ô l'heureuse rosée
Qui ne peut estre assez recompensée.
Que Mulciber le forgeron des Dieux,
Tousiours nous forge, et en semblables lieux
Mesmes esclairs et semblable tonnerre
Qui dans cet' antre en fuyant nous resserre.

(1) L'expression n'est pas, comme on pourrait penser, un non-sens : Elle revient à « nous reprîmes possession de nos esprits. » Le grand Corneille, en 1625 ou 1629, employait *courage* avec l'acception de *cœur* ou *âme ;* on peut le voir par les premiers actes de *Mélite* où le mot revient si souvent. Cf. dans l'édition des *Grands Ecrivains,* Marty-Lavaux, *Lexique,* t. I, p. 227.

Qu'un Thessalicque et plus qu'orgueilleux vers
Troublant l'enfer le mette de trauers.

» Percas (qui sçauoit estre parmy les femmes) encore qu'il
» se deschargeast de ses blandices pour en charger cette
» fille, il ne se releua poīt que tout pesant du plaisir qu'il
» auoit receu auec elle. Mais moy grossier et maladuisé que
» i'estois, me laissant vaincre a de petites difficultez plus
» honteuses que repugnantes ; je laissay emporter à celle
» que ie tenois embrassee, vne triste et contraincte vic-
» toire. »

Quant à Béraut, il va continuer à pratiquer, avec un succès qui varie, l'art d'exécuter autour des difficultés des mouvements tournants.

Voici sa *version :*

« Sur ces entrefaites un grand coup de tonnerre vint à
» donner et nous estonna tellement que nous demeurasmes
» quelque temps en cet estat.

L'agréable tonnerre, ô la tempeste heureuse !
En tomba-t'il jamais une plus gratieuse ?
Puisse à ce prix souuent le boiteux Lemnien
Mettre un foudre à la main du grand Saturnien
Et que souuent la peur d'un orage nous porte
Dans le creux d'un rocher basti de cette sorte.
Amour, et vous aussi Deesse des Amans
Puissions-nous rencontrer de tels enchantemens
Que par des mots pareils tousiours l'enfer se fende
Et sur terre en plain jour les tenebres espande.

« De vous dire à quoi songeait Percas durant tout ce
» bruit je n'en scay rien. Il estoit assez corrompu pour en
» vser au desaduantage de ces Dames : pour moi qui estois
» grossier et qui natvrellement n'auois point l'esprit porté
» à la malice, je n'en eus pas seulement la volonté. »

Enfin, voyons comment Drouet de Maupertuy a passé Barclay « à la teinture. »

« Les deux jeunes filles cherchoient la porte de la grotte
» pour se sauver, mais elles étoient si éperdues et la peur

» les avoit tellement saisi (*sic*) qu'elles se vinrent jeter
» entre nos bras. Elles firent un grand cri quand elles
» se virent au pouvoir de deux inconnus; elles s'efforcè-
» rent d'abord quoique foiblement de se tirer de nos
» mains; mais nous fîmes ce que nous pûmes pour les
» rassurer. Percas leur disoit: eh quoy, vous n'avez pas
» craint l'apparition des Démons et notre présence vous
» effraye! Sommes-nous plus horribles que ces Esprits
» infernaux et aimeriez-vous mieux leur compagnie que la
» nôtre? Elles s'accoutumèrent peu à peu à nous voir et
» à nous entendre. Déjà Percas en contoit à celle qui lui
» étoit tombée en partage; pour moi qui avois moins
» d'expérience que lui et qu'on avoit eu soin d'élever
» dans un grand respect pour les femmes, je n'osois
» presque lever les yeux sur celle dont la fortune m'avoit
» gratifié. Je sentois bien je ne sais quel trouble que je
» n'avois jamais senti et dont je ne connoissois ni la
» nature ni le danger. Mais comme je l'ai appris depuis...
» celle qui.. triomphoit sans le savoir se sentoit brûler de
» même ».

Maintenant, rendez votre sentence, cher lecteur. Et si vous me demandez, à moi qui ne possède aucune de ces traductions françaises, laquelle je voudrais, si on m'en offrait le choix, je vous répondrai avec franchise que je préfèrerais.... les avoir toutes les quatre.

Encore un mot. A l'imitation de Barclay, j'ai besoin de présenter une Apologie. Pour faire excuser mes minuties et mes longueurs, j'ai à dire ceci: à mes yeux, la bibliographie repose sur l'observation au même degré que la botanique ou toute autre branche de l'histoire naturelle; elle a encore de grands progrès à accomplir, et elle ne sera une science à principes sûrs et à vues synthétiques que le jour où elle aura réuni un nombre suffisant de travaux micrographiques comme celui que je termine.

Jules Dukas.

DU PRIX ACTUEL DES LIVRES ANCIENS

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. LE COMTE OCTAVE DE BEHAGUE

Membre *de la Société des Bibliophiles français*

(Suite.)

863. Œuvres de théâtre de M. Nivelle de la Chaussée, de l'Académie françoise. *Paris, Prault fils*, 1752; 3 vol. in-12, mar. citr. fil. tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 270 fr.

Précieux exemplaire, à cause de la note qu'on lit sur la garde de chaque volume. « Donné par Mme Sophie (fille du roi Louis XV), ce mois de mai 1754. C. R. » (?).

Les armes sont celles de Mesdames de France, et la couleur citron est la couleur adoptée par Mme Sophie pour les reliures de sa bibliothèque.

De la bibliothèque du marquis de Coislin (1847).

866. Amalaric, tragédie en cinq actes, en vers (par le père Vionet, jésuite. *Paris*, 1743; in-8, mar. rouge, riches compart., tr. dor. *(Padeloup)*. — 340 fr.

Exemplaire de dédicace, aux armes de Fleurieu de la Tourette, prévôt des marchands de Lyon, avec son portrait ajouté.

873. La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro, comédie en cinq actes, en prose, par M. de Beaumarchais. *De l'imprimerie de la Société typographique (Kehl)*, 1785; grand in-8, papier vélin, mar. vert clair, fil., large dentelle *(Capé)*. — 410 fr.

Avec le portrait de Beaumarchais d'après Cochin, gravé par Leroy, et les deux suites de figures d'après Saint-Quentin, l'une gravée par Liénard et Lingé, l'autre par Malapeau.

874. Charles IX, ou l'École des Rois, tragédie, par Marie-Joseph de Chénier. *Paris, Didot*, 1790; in-8, pap. vélin, mar. rouge, fil. *(Bradel-Derome)*. — 350 fr.

Bel exemplaire de la première édition, avec les figures de Borel, gravées par Delignon, avant la lettre.

880. Les Après-Soupers de la Société, petit théâtre lyrique et moral, sur les aventures du jour. *Paris, chez l'auteur*, 1782-

1783; 6 vol. in-24, 6 front., 6 vign. et 16 fig. de Martinet, Binet et Eisen, grav. par Berthet, Delaunay, de Longueil, Massard, etc., mar. rouge *(anc. rel.)*. — 2,200 fr.

Ce n'est pas un exemplaire composé des meilleures éditions, la reliure était ordinaire, — alors pourquoi ce prix élevé?...

889. Célestine, en laquelle est traicte des déceptions des serviteurs envers leurs maistres et des macquerelles envers les amoureux (trad. de l'espagnol). (A la fin :) *Imprime a Paris par Nicolas Cousteau, pour Galliot du Pre, et fut acheve le premier jour daout, lan mil cinq cens vingt et sept* (1527); in-8 goth., mar. br., fil., dos orné, doublé de mar. rouge, large dentelle, feuillage *(Trautz-Bauzonnet)*. — 750 fr.

Première édition fort rare et précieuse, elle est ornée de figures sur bois.

894. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé (trad. du grec de Longus par J. Amyot). *S. l. (Paris)*, 1718; petit in-8, front. et fig. grav. par Audran, d'après les dessins de Philippe, duc d'Orléans, mar. rouge, dos orné *(anc. rel.)*. — 880 fr.

Édition dite du Régent. Avec une 29e gravure ajoutée, intitulée : *Conclusion du roman*.

901. Les Devis amoureux, traduictz naguères de grec en latin et depuis de latin en françois, par l'Amoureux de vertu (Claude Colet). *Paris, Gilles Corrozet*, 1545; in-8, mar. bleu *(Trautz-Bauzonnet)*. — 520 fr.

Traduction des fragments alors connus du roman de Clitophon et de Leucippe, d'Achille Tatius. Volume extrêmement rare.

Exemplaire de Ch. Nodier et de Solar.

909. Histoire contenant les grandes prouesses, vaillances et héroïques faits d'armes de Lancelot du Lac, chevalier de la Table Ronde, divisée en trois livres. *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1591; in-8 mar. rouge, fil. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 255 fr.

Cet abrégé du *Lancelot*, en lettres rondes, est fort rare.

910. Les Grandes Proesses du tres vaillant, noble et excellent chevalier Tristan, fils du noble roy Meliadus de Leonnoys, chevalier de la Table Ronde. *Nouvellement imprime a Paris, lan mil cinq cens trente trois (par Denis Janot)*; 2 parties en 1 vol. in-fol., goth., mar. rouge, fil., dos orné, doublé de mar. bleu clair, dentelle, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 480 fr.

Belle et rare édition. L'exemplaire est court de marges, cependant il valait davantage.

912. Conqueste que fit le grand Roy Charlemaigne ès Espaignes. Avec les nobles prouesses des douze pers de France et aussi celle de Fierabras. *Cy finist Fierabras imprime a Lyon par Pierre de Saincte Lucie dit le Prince, lan de grace mil cinq cent cinquante deux le* VIIIe *jour daoust;* in-4, goth. à longues lignes, fig. sur bois, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet).* — 660 fr.

Édition fort rare, non indiquée par les bibliographes.

920. L'Hystoire des nobles et vaillans chevaliers nommez Milles et Amys. *A Paris par Alain Lotrian et Denis Janot* (vers 1530); petit in-4 goth., maroq. vert, jans., doublé de maroq. rouge, comp. tr. dor. *(Kœhler).* — 590 fr.

Exemplaire du prince d'Essling.

926. L'Histoire de Palmerin d'Olive, fils du roy Florendos de Macedone et de la belle Griane, fille de Remicius, empereur de Constantinople, par Jan Maugin, dit le Petit Angevin. *Paris, Estienne Groulleau,* 1553; in-fol., fig. sur bois, maroq. rouge, fil., tr. dor. — 595 fr.

Bel exemplaire relié par Padeloup et aux armes du comte de Toulouse. Il provient de la bibliothèque du roi Louis-Philippe et, en dernier lieu, de celle de M. Yemeniz.

927. La Plaisante et amoureuse Histoire du Chevalier doré et de la Pucelle surnommée Cœur d'Acier. *A Lyon, par Benoist Rigaud,* 1577; in-16, fig. sur bois, mar. vert, fil., compart., dos orné, tr. dor. *(Duru).* — 405 fr.

Petit roman de chevalerie de la plus grande rareté. Nous ne connaissons qu'un autre exemplaire de cette édition.

928. Le Livre des trois fils de roys, cest assavoir de France, Dangleterre et Descosse, lesquelz en leur jeunesse pour la foy crestienne soutenir au service du roy de Secille, eurent de glorieuses victoires contre les Turcz. *Cy finissent les troys fils des roys, imprimez a Lyon, par Claude Nourry,* lan 1508; petit in-fol. goth. de 105 ff. à longues lignes, fig. sur bois, maroq. rouge, fil., dos orné, tr. dor. doublé de maroq. bleu, dent. *(Trautz-Bauzonnet).* — Aujourd'hui chez le baron Seillière.

Edition précieuse et fort rare, que M. Brunet n'a connue que pour l'avoir vue indiquée dans le catalogue Morigny (n° 80).

931. Histoire du petit Jean de Saintré et de la dame des Belles

Cousines, extraite de la vieille chronique de ce nom, par Tressan. *Paris, Didot jeune*, 1791; grand in-18, mar. rouge, dent., tr. dor., doublé de tabis. — 1,005 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures de Moreau avant la lettre. Aussi cher qu'une édition gothique !...

932. Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, sa mie, par Tressan. *Paris, Didot jeune*, 1792; grand in-18, maroq. rouge, dent., tr. dor., doublé de tabis. — 999 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures de Moreau avant la lettre. Même observation que ci-dessus !...

933. Florent et Lyon, enfans de lempereur de Rome. *Imprime a Paris pour Nicolas Bonfons, s. d.* (vers 1560); petit in-4 goth. avec fig. sur bois, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. *(Niédrée)*. — 390 fr.

Très bel exemplaire de la vente Yemeniz. Édition rare.

942. Les Œuvres de Mr François Rabelais, docteur en médecine, augmentées de la vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie. *S. l. (Amsterdam, L. et D. Elzevier)*, 1663; 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 385 fr.

Exemplaire sur papier fort. Hauteur : 128 millimètres.

943. Œuvres de maître François Rabelais, publiées sous le titre de Faits et Dits du géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec des remarques historiques et critiques (de J. Le Duchat et B. La Monnoye). *Amsterdam*, 1711; 6 tomes en 5 vol. in-8, fig., mar. rouge *(anc. rel.)* — 560 fr.

Bel exemplaire en grand papier de la bibliothèque de Ch. Nodier.

944. Œuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat et ornées de figures de Bernard Picart. *Amsterdam, J. Fréd. Bernard*, 1741; 3 vol. in-4, front. par Folkema, portr. par Tanjé, culs-de-lampe et vign. par Picart et 12 est. par Dubourg, gr. par Folkema et Tanjé, mar. vert, fil., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 800 fr.

Exemplaire de Lancelot Holland, avec son *ex libris* sur papier. Reliure médiocre.

946. Les Songes drôlatiques de Pantagruel où sont contenues plusieurs figures de l'invention de maistre François Rabelais, et

dernière œuvre d'iceluy, pour la récréation des bons esprits. *Paris, par Richard Breton*, 1565; petit in-8, fig. sur bois, mar. rouge, dent. intér., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 2,600 fr.

Superbe exemplaire de ce volume rare et précieux composé de figures des plus grotesques qui, si elles ne sont pas de Rabelais, comme le dit le titre, ont été inspirées au moins par son livre.
Exemplaire de M. Solar.

947. La Navigation du compagnon à la bouteille. *Rouen, Robert et Jean Dugort frères*, 1545; in-16, fig. sur bois, mar. citron, fil., doublé de mar. rouge, dentelle, tr. dor. *(Bauzonnet)*. — 1,560 fr. Chez M. le baron de La Roche-Lacarelle.

Charmant exemplaire de l'un des plus rares petits livres de la collection rabelaisienne, qui a été publié sous plusieurs titres : *Le Disciple de Pantagruel, la Navigation de Panurge, Bringuenarilles*, etc.
Exemplaire de Solar.

949. Nouvelles récréatives, plaisantes, curieuses et admirables, d'un renommé vieil homme nommé Panurge et du voyage que fist son âme en l'autre monde pendant le rajeunissement de son corps. *A Thoulouze, par Bienfaisant Chassediables*, 1616; in-16, mar. orange, filets, dentelle, dos et plats ornés de fleurs, doublé de mar. bl., large dentelle à petits fers, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 950 fr.

Petit ouvrage fait à l'imitation de Rabelais.
Charmante reliure de Trautz-Bauzonnet. Exemplaire de Clinchamp et de Solar.

953. L'Histoire joyeuse et récréative de Tiel Vlespiègle. *Orléans, par Éloy Gibier (S. d.*, vers 1571). — Le voyage et navigation que fit Panurge, disciple de Pantagruel. *Orléans, par Éloy Gibier*, 1571; 2 tomes en 1 vol. in-16, mar. rouge, compart., tr. dor. *(Bauzonnet)*. — 950 fr.

Très beaux exemplaires de deux livrets très rares. De la bibliothèque de J.-Ch. Brunet.

967. La Vraye Histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc (Ch. Sorel), soigneusement reveue et corrigée par Nathanaël Duez. *A Leyde*, 1668; 2 vol. petit in-12, front. gr. et fig., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 710 fr.

Joli exemplaire de cette édition, qui se joint à la collection des Elsevier.

972. Le Roman de la Cour de Bruxelles, ou les Aventures des plus braves cavaliers et des plus belles dames du monde (par Puget de la Serre). *Imprimé à Spa et Aix en Allemagne*, 1628; in-8 front., mar. vert, fil., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 215 fr.

Exemplaire de la comtesse de Verrue et du marquis de Coislin (2e vente).

983. Tarsis et Zélie (par Le Vayer de Boutigny). *Paris, Musier fils*, 1774; 3 tomes en 6 vol. in-8, pap. fort, 3 front. par Cochin, Moreau et Eisen, 3 fleurons et 20 vignettes par Eisen, gr. par Longueil, Masquelier, etc., mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Bradel*). — 460 fr.

984. Le Romant comique (par Scarron). *Paris, Anth. de Sommaville*, 1654, *et Guill. de Luyne*, 1657; 2 vol. in-8, maroq. r., fil., dos orné, tr. dor. *(Padeloup)*. — 1,220 fr. à M. le comte de Lignerolles.

Précieux exemplaire aux armes et aux chiffres du comte d'Hoym.

986. La Relation de l'isle imaginaire et l'histoire de la princesse de Paphlagonie (par Mademoiselle, Anne-Marie-Louise, duchesse de Montpensier). *S. l.*, 1659; in-8, mar. orange, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 500 fr.

Edition originale imprimée à Bordeaux par les soins de Segrais et tirée seulement à 100 exemplaires pour Mademoiselle et ses amis.

1002. Les Avantures burlesques de Charles Coypeau d'Assoucy. *Paris*, 1677-79; 5 vol. in-12, port., mar. bl., jans. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,250 fr.

Comprenant : Les Aventures de M. d'Assoucy. *Paris, Cl. Audinet*, 1677, 2 vol. — Les Aventures d'Italie. *Paris, Gabr. Quinet*, 1679, 1 vol. — La Prison de M. d'Assoucy. *Paris, Gabr. Quinet*, 1679, 1 vol. — Pensées de M. d'Assoucy dans le S. Office de Rome. *Paris, Gabr. Quinet*, 1679, 1 vol.

Exemplaires non rognés. Réunion des plus rares, surtout étant composée d'exemplaires dans cet état.

1006. La Princesse de Clèves (par Madame de la Fayette). *Paris, Claude Barbin*, 1678; 4 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge, jans., tr. dor., doublé de mar. vert, large dentelle *(Chambolle-Duru)*. — 570 fr.

Edition originale, médiocre exemplaire, court et mal relié.

1014. Le Lion d'Angélie, histoire amoureuse et tragique. — Le Temple de Marsias, par P.-Corneille Blessebois. *A Cologne, chez Simon l'Africain (Holl.)*, 1676; 2 parties en 1 vol. petit in-12,

front. gravé, mar. citron, dos orné, fil., doublé de mar. vert, dentelle, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 500 fr.

Rareté recherchée des bibliophiles.

1022. La Princesse Agathonice, ou les Différens caractères de l'amour, histoire du temps. *Paris, Guillaume de Luines* (1693); petit in-12, mar. rouge, fil., très riches compart., dos orné, tr. dor. *(Padeloup)*. — 600 fr.

Joli volume provenant de la bibliothèque de Méon et de celles de Pixerécourt et de Solar.

1026. Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse (par Fénelon). *Paris, chez la veuve de Claude Barbin*, 1699; in-12, 208 pages, mar. bleu, jans., tr. dor., doublé de mar. rouge, dent. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,520 fr.

Edition originale de ce fragment de *Télémaque*, qui se reconnaît à la manière dont le mot *Odyssée* est orthographié au titre courant du texte. On lit *Odicée* jusqu'à la page 120, *Odissée* jusqu'à la page 168, et ensuite jusqu'à la fin *Odyssée*. Ce volume était d'une beauté exceptionnelle.

1027. Les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénelon; première édition conforme au manuscrit original (publ. par le marquis de Fénelon). *Paris*, 1717; 2 vol. in-12, mar. rouge *(Capé)*. — 300 fr.

Portrait de Fénelon d'après Bailleul, gravé par Duflos, et figures de Bonnard. Edition originale, en gros caractères.

1029. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *De l'imprimerie de Monsieur (P.-Fr. Didot jeune)*, 1785; 2 vol. in-4, pap. vél., fig. de Monnet, gr. par Tilliard, mar. r., large dentelle, doublés de tabis, tr. dor. *(rel. anc.)*. — 680 fr.

Reliure ordinaire.

1030. Le Jésuite à tout faire, histoire galante. *Liège, Paul de la Tour (Holl.)*, 1700; petit in-12, fig., mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Derome)*. — 175 fr.

Exemplaire du chevalier de Fleurieu, de Méon et de la Bédoyère.

1036. Le Diable boiteux, par M. le Sage, édition augmentée d'une Journée des Parques, du même auteur, avec les Entretiens des cheminées de Madrid et les Béquilles du diable boiteux (par M. Bordelon). *Paris, Damonneville*, 1756; 3 vol. in-12, fig.,

mar. bl., dos orné, fil., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 4,900 fr. à M. de Rotschild.

Superbe exemplaire en grand papier de Hollande, aux armes de Madame de Pompadour. Rare et recherché sur ce papier.

De la bibliothèque du prince Radziwill.

1042. Le Temple de Gnide (par Montesquieu). *Paris, Le Mire*, 1772; in-8, mar. vert, dent., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 550 fr.

Edition gravée, le texte par Drouet, titre, frontispice et 9 figures gravées par Le Mire d'après les dessins de Ch. Eisen, avant l'indication des chants et des numéros des pages.

Ces figures ont été coloriées avec soin, dit le catalogue. Oui! et c'est dommage! La reliure n'est-elle pas un remboîtage?... Il m'a semblé...?

1047. Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam (Paris, Didot)*, 1753; 2 vol. in-12, vignettes et figures dessinées et gravées par Gravelot et Pasquier, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. *(Duru)*. — 550 fr.

Exemplaire en papier de Hollande.

1048. Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux, par l'abbé Prévost. *A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1797; 2 vol. in-18, pap. vélin, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. *(Niedrée)*. — 500 fr.

Joli exemplaire de la vente Bertin. Avec les figures de Lefèvre avant la lettre, auxquelles on a ajouté le portrait de l'abbé Prévost gravé par Ficquet.

1054. Collection complette des œuvres de M. de Crébillon le fils. *Londres*, 1772; 7 vol. petit in-8, mar. bl. *(Belz-Niédrée)*. — 245 fr.

Exemplaire relié sur brochure.

1057. Romans et contes (en prose et en vers) de M. de Voltaire. *A Bouillon, aux dépens de la Société typographique*, 1778; 3 vol. in-8, vignettes et fleurons, mar. rouge *(Hardy)*. — 425 fr.

Portrait de Voltaire d'après de Latour, gravé par Cathelin; 1 fleuron, 12 vignettes et 57 figures de Monnet, Marillier, Moreau, etc., avant les numéros, sauf la planche 247 du tome Ier et les planches A 2 et A 3 du tome II.

1066. Angola, histoire indienne, ouvrage sans vraisemblance (par le chevalier de la Morlière). *A Agra, avec privilège du grand Mogol*, 1751; 2 parties en 1 vol. petit in-12, vignettes et fig. d'Eisen, gravées par Tardieu et Maisonneuve, v. m., tr. dor. — 295 fr.

Première édition sous cette date. Elle se reconnaît aux deux petites vignettes d'Eisen placées en tête de la première page de chacune des deux parties et dont la seconde représente un carrosse dans lequel sont les deux amants.

1068. Romans et contes de M. l'abbé de Voisenon. *A Paris, chez Bleuet, de l'impr. de Didot l'aîné, an VI*, 1798; 2 vol. in-18, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Capé)*. — 475 fr.

Exemplaire en papier vélin. Portrait et figures avant la lettre, sauf celle de la page 85 du tome II.

1079. Le Compère Matthieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain (par l'abbé du Laurens). *Paris, Patris*, 1796; 3 vol. in-8, fig., mar. vert, tr. dor. — 569 fr.

Exemplaire en papier vélin. « Très rare sur ce papier, surtout avec les figures avant la lettre. »

1083. Les Amours du chevalier de Faublas, par J.-B. Louvet. *Paris, chez l'auteur, an* VI (1798); 4 vol. in-8, pap. vél., mar. rouge, filets, dos orné, large dentelle, tranc. dor. *(Hardy)*. — 1,405 fr.

Cet exemplaire contient : 1° 5 portraits de J.-B. Louvet gravés par Bonneville (d'après lui-même), Lips (d'après Bréa), Simonet (d'après Devéria), Peronard et Adam.

2° La suite avant la lettre des 27 planches dessinées par Demarne, Dutertre, Mademoiselle Gérard, Marillier, Monsiau et Monnet, gravées par Baquoy, Choffard, Courbe, Dambrun, Delaunay, Dupreel, Halbou, Lemire, Patas, Saint-Aubin, etc.

On a ajouté à cette suite 4 planches doubles avant la lettre, qui présentent des différences assez notables. 1° A la page 23 du tome Ier, la planche gravée par Letellier d'après Queverdo. 2° A la page 154 du même volume, 2 épreuves de la planche gravée par Courbe d'après Marillier. 3° A la page 203 du t. III. la planche gravée par Ponce d'après Marillier.

3° La suite des 8 figures de Collin, de l'édition Tardieu (1821), avant la lettre et les eaux-fortes.

4° Une suite de 20 gravures coloriées.

5° La suite de 13 gravures in-18 dessinées par Chaillou et gravées par Lorieux.

Ensemble 85 pièces.

1084. Les Liaisons dangereuses, lettres recueillies dans une société et publiées pour l'instruction de quelques autres, par C*** de L*** (Choderlos de Laclos). *Londres (Paris)*, 1796; 2 vol. in-8, pap. vélin, mar. orange, fil., dos orné, large dentelle, tr. dor. *(Hardy)*. — 970 fr.

Cet exemplaire est de la réimpression faite vers 1812. Il contient : 1° Le portrait de Choderlos de Laclos, gravé par Morel d'après Carmontelle. 2° La suite des figures dessinées par Monnet et Mademoiselle Gérard, gravées par Baquoy, Lemire, Duplessis-Bertaux, Lingée, Patas, Masquelier, Simonet et Triere, avant la lettre et les eaux-fortes. (Les planches avant la lettre portent la tomaison des volumes et la pagination.) 3° La suite des figures dessinées par

Le Barbier et gravées par Dambrun, Delignon, Halbou, Simonet et Thomas, avant la lettre et les eaux-fortes. Ensemble 45 pièces.

Il manque au tome Ier l'eau-forte pour le frontispice, au tome II l'eau-forte pour la figure de la page 52.

1086. Zélomir, par Morel (de Vindé). *Paris, Bleuet, impr. de Didot l'aîné*, 1801; in-18, gr. pap. vél., demi-rel. maroq. rouge, dos orné, non rog. — 450 fr.

6 figures de Lefèvre gravées par Godefroy avant la lettre.

1091. Histoire amoureuse des Gaules (par Bussy-Rabutin). *A Liège (Hollande, à la Croix de Malte), s. d.*; petit in-12, mar. cit., fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 295 fr.

Une des premières éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et une de celles qui se joignent à la collection des Elzevier. Avec la clef.

Hauteur : 123 millimètres.

1101. La Cassette ouverte de l'illustre criole, ou les Amours de Madame de Maintenon. *A Villefranche, chez David du Four (Hollande)*, 1691; petit in-12, mar. r., jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 160 fr.

Un des plus rares pamphlets écrits contre Madame de Maintenon.

1109. Histoire galante de M. le comte de Guiche et de Madame. *Jouxte la copie à Paris (Holl.)*. 1667; 2 parties en 1 vol. petit in-12, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 176 fr.

On a relié à la suite : *Conférence sur les intérets de l'estat présent de l'Angleterre touchant les desseins de la France.*

1115. Les Délices et les galanteries de l'Isle-de-France. *Cologne, Pierre Marteau (Holl.)*, 1709; 2 tomes en 1 vol. petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 220 fr. à M. Marigues de Champ-Repus.

64 aventures galantes arrivées à Paris ou dans les environs.

1117. Lupanie, histoire amoureuse de ce temps (attribuée à Corneille Blessebois). *S. l. (Holl.)*, 1668; petit in-12, mar. citr., fil., dos orné, coins, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 335 fr.

Ce volume rare et célèbre se joint à la collection des Elsevier.

1128. Histoires ou contes du temps passé, avec des moralitez, par le fils de Monsieur (Ch.) Perreault (sic) de l'Académie françoise (par Ch. Perrault lui-même). *Suivant la copie à Paris (Holl.)*,

1697 ; petit in-12, front. gravé et vignettes, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Edition rare, une des réimpressions de l'édition originale de Paris, 1697. Court et forte tache page 7.

1129. Contes de Monsieur Perrault, avec des moralités. *Paris*, 1724 ; in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

1130. Histoires ou contes du tems passé, avec des moralités, par M. Perrault. *La Haye* (*Paris, Coustellier*), 1742 ; in-12, front. gravé et vignettes, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 240 fr.

Jolie édition ornée de vignettes par Fokke. C'est la première où ait été publié le conte de l'*Adroite princesse*, qui est de Mademoiselle L'Héritier. Exemplaire médiocre, trop restauré.

1131. Contes des fées (en prose) ; Griselidis, Peau d'âne et les Souhaits ridicules (en vers), par Charles Perrault, suivis de l'Adroite princesse, par Mademoiselle L'Héritier, et de Peau d'âne (en prose). *Paris, Lamy*, 1781 ; in-12, fig. à mi-page, mar. rouge, riche dentelle, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 4,200 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, rare et recherché. Beau livre et beau prix !

1143. Les Cent nouvelles nouvelles... suivent les cent nouvelles, contenant les cent histoires nouveaux qui sont moult plaisans à raconter en toutes bonnes compagnies. *Cologne, chez Pierre Gaillard* (*Holl.*), 1701 ; 2 vol. petit in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Derome*). — 1,500 fr.

Figures de Romain de Hooghe tirées dans le texte, c'est-à-dire de premier tirage.

Superbe exemplaire des bibliothèques Caillard, Pixerécourt et Solar, où il a été acheté 235 fr.

1144. Le Parangon de nouvelles honnestes et délectables à tous ceulx qui desirent veoir et ouyr choses nouvelles et récréatives. *A Lyon, en la boutique de Romain Morin*, 1532 ; petit in-8, fig. sur bois, mar. rouge, compart., doublé de mar. bleu, dent., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 555 fr.

« Volume très rare, orné d'un grand nombre de jolies figures sur bois. C'est un recueil de 47 nouvelles tirées de Boccace, Pogge et autres auteurs.

« Très joli exemplaire, sauf un raccommodage à l'extrémité du coin d'en haut du 3e feuillet. »

Exemplaire de M. L. Tripier et de M. Chedeau, de Saumur.

1145. L'Heptaméron des nouvelles de très illustre princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression et dédié à très illustre... princesse Jeanne de Foix (Jeanne d'Albret), royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. 1559; in-4, réglé, mar. rouge (*Thibaron*). — 320 fr.

Seconde édition de l'*Heptaméron*, mais la première offrant un texte authentique et qui renferme les 72 nouvelles. Celle de 1558, publiée par Boaistuau, sans l'autorisation de Jeanne d'Albret et d'après un manuscrit imparfait, n'en contient que 67, et n'est pas divisée par journées, comme celle-ci.

Quelques feuillets sont habilement remargés par en bas.

1149. L'Heptameron, ou les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne, Société typographique*, 1780-81; 3 vol. in-8, frontisp. par Dunker, 73 figures par Freudenberg, grav. par Halbou, Launay, Longueil, etc., 72 culs-de-lampe par Dunker, mar. rouge (*Bozérian*). — 3,020 fr. à M. de Villeneuve.

Magnifique exemplaire avec toutes les figures avant les numéros, même celles du tome III, qui n'existeraient pas dans cet état, d'après le *Guide de l'amateur d'estampes*, de M. Cohen. Les numéros placés très bas, sont, il est vrai, ordinairement rognés; mais ils ne peuvent avoir été enlevés dans notre exemplaire, qui est très grand de marges et relié sur brochure.

1159. Les Facétieuses journées, contenant cent certaines et agréables nouvelles (Gabriel Chappuis de Tours). 1584; in-8, mar. orange, doublé de mar. bl., dentelle (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,000 fr.

Superbe exemplaire d'un des livres les plus rares de la classe des Conteurs.

1160. Les Serées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, divisées en trois livres où sont contenues diverses matières fort récréatives et sérieuses. *A Rouen, chez Jean Berthelin*, 1615; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

1161. Facécieux devis et plaisans contes (pour ragaillardir les esprits encornifistibulés), par le sieur du Moulinet, comédien. *Paris, chez J. Millot*, 1612; in-12, front. gravé, mar. rouge, dos orné (à la rose), doublé de mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 7,100 fr. pour M. le baron de Rothschild.

Un des plus rares volumes de la classe des Conteurs et qui ne se trouve pas dans les plus riches collections. M. Brunet n'en cite aucune adjudication. Il a été réimprimé dans les *Facéties, joyeusetés*, etc., de Techener. Très bel exemplaire. Charmante reliure.

1166. Les Contes aux heures perdues du sieur d'Ouville (Le Metel), ou le Recueil de tous les bons mots, reparties, équivoques et autres contes facécieux non encore imprimez. *Paris*, 1644; 4 vol. in-8, front. gravé, mar. rouge (*Chambolle-Duru*). — 440 fr.

Edition originale, la seule complète des contes de d'Ouville.

1171. Nouvelles galantes et comiques (par Doneau de Visé). *Paris, Claude Barbin, Estienne Loyson et Gabriel Quinet*, 1669; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 475 fr.

Collection très rare des trois volumes de Doneau, de Visé et en beaux exemplaires.

1175. Les Entretiens de la grille, ou le Moine au parloir, historiettes familières (par de Chavigny). *Cologne* (*Hollande*), 1682; in-12, mar. orange (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

Frontispice gravé par Schoonbeeck.

1178. Nouveaux contes à rire et aventures plaisantes de ce temps, ou Récréations françoises. *A Cologne, chez Roger Bontemps*, 1702; petit in-8, mar. rouge, fil., dos orné, non rogné (*Chambolle-Duru*). — 239 fr.

Exemplaire non rogné. Frontispice et figures à mi-page.

1183. Contes moraux, par Marmontel. *Paris, Merlin*, 1775; 3 v. in-8, portrait d'après Cochin, gravé par Saint-Aubin, maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*). — 900 fr.

Trois frontispices et 23 charmantes figures de Gravelot gravées par de Longueil, Pasquier, Rousseau. etc.

1184. Tableaux de la bonne compagnie, ou Traits caractéristiques, anecdotes secrètes..., recueillis dans les sociétés du bon ton pendant les années 1786 et 1787 (par Restif de la Bretonne), accompagnées de planches en taille-douce, dessinées et gravées par Moreau le jeune. *Paris* (*Neuwied*), 1787; 2 vol. in-18, mar. rouge, dos orné, tr. dor. (*Hardy*). — 330 fr.

Première édition, avec le premier tirage des gravures.

1191. Le Décaméron de M. Jean Bocace, Florentin, traduict d'italien en françoys par maistre Antoine le Maçon. *A Lyon, par Guillaume Roville*, 1558; in-16, mar. rouge, milieu à feuil-

lage XVIe siècle, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 365 fr.

Édition rare, ornée de jolies figures sur bois.

1195. Les Cent excellentes nouvelles de Jean-Baptiste Giraldy Cynthien, gentilhomme ferrarois, mis d'italien en françois par Gabriel Chappuys, Tourangeau. *Paris, Abel l'Angelier*, 1584; 2 vol. petit in-8, mar. citron, compart. doublé de mar. bleu, dentelle, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 690 fr.

Bel exemplaire de ce livre, très rare et très recherché. Court de marges.

1198. L'Amant mal traicté de sa mye. Acuerdo oluido. *Vincent Sertenas* (1539); in-8, fig. sur bois, mar. orange, milieu du XVIe siècle (*Trautz-Bauzonnet*). — 480 fr.

Traduction du roman espagnol de Diego de San Pedro : *Arnalte et Lucenda*, par Nic. de Herberay, sieur des Essars.
Très joli exemplaire de Ch. Nodier et de Solar.

1204. La Plaisante histoire des amours de Florisée et Clares et de la peu fortunée Ysea, traduicte du castillan (de Alonzo Nunez de Reinosa) en françoys par Jacques Vincent de Crest Arnault, en Dauphiné. *Paris*, 1554; in-8, mar. cit. (*Duru*). — 202 fr.

Volume rare, mais l'exemplaire était en mauvaise condition.

1205. Les Faits merveilleux, ensemble la Vie du gentil Lazare de Tormes, et les Terribles avantures à luy avenues en divers lieux, livre fort plaisant et délectable, etc.. traduit nouvellement d'espagnol (de Hurtado de Mendoza) en françoys par J.-G. de L. *A Lyon, par Jean Saugrain*, 1560; petit in-8, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 320 fr.

« Édition fort rare que M. Brunet n'avait pas vue et qu'il cite seulement sur la mention qu'en a faite B. de la Monnoye dans une note sur l'article *Jean Saugrain* de la Croix du Maine. D'après les initiales J. G. de L. mises sur le titre, la Monnoye pensait que la traduction pourrait être de *Jean Garnier de Laval*. M. Brunet, de son côté, opinait pour Saugrain qui, dans l'épître dédicatoire adressée par lui à Séb. de Honoratis, semble dire qu'elle est de lui. » Trop lavé.

1220. La Vie et les Avantures surprenantes de Robinson Crusoé (par Daniel de Foé). Traduit de l'anglois (par Van Effen et Saint-Hyacinthe). *Amsterdam*, 1720-1721; 3 vol. in-12, carte et fig. de B. Picart, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Première édition, recherchée et ornée de jolies figures de B. Picart.
Les premiers feuillets de la préface sont reemmargés, le deuxième volume est plus court que les deux autres.

1226. Clarisse Harlowe, par Richardson, traduction par M. Le Tourneur. *Genève*, 1785-1786; 10 vol. gr. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 520 fr.

Exemplaire en grand papier de Hollande, avec les figures de Chodowiecki avant la lettre.

1227. Les Souffrances du jeune Werther, par Gœthe, traduction nouvelle (par M. de la Bédoyère). *Paris*, *Didot*, 1809; in-8, demi-rel., mar. viol., non rog. — 645 fr.

Exemplaire en papier vélin, avec les figures de Moreau gravées par de Ghendt et Simonet, avant la lettre et les eaux-fortes.

1228. Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en françois par M. Galland. *Paris*, *veuve Claude Barbin et Florentin Delaulne*, 1704-1717; 12 vol. in-12, veau marbr. et veau br. — 560 fr.

Édition originale, très rare. Réunion de volumes plus ou moins grands de marges et de reliures différentes.

1235. Recueil fait au vray de la chevauchée de l'asne, faicte en la ville de Lyon : et commencée le premier jour du moys de septembre l'an mil cinq cent soixante-six avec tout l'ordre tenu en icelle. *Lyon, par Guillaume Testefort*, 1566; petit in-8, mar. vert, fil., tr. dor. *(Bauzonnet)*. — 555 fr.

Bel exemplaire de cette pièce facétieuse en prose et en vers, des plus rares.

1250. Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de tou ce qui a été, est et sera (par Beroalde de Verville). *Imprimé cette année;* petit in-12 de 439 pages, mar. violet *(Trautz-Bauzonnet)*. — 210 fr.

Jolie édition qui se place dans la collection des Elzevier. Exemplaire court de marges... Pourquoi en maroquin *violet?*...

1257. La Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'égayent; vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire, avec traits de parolles dignes de vostre veüe, si les considerez. *S. l.*, 1519 (1619); petit in-8 de 16 feuillets, mar. rouge, compart., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 320 fr.

Facétie singulière et spirituelle, rarissime, mais très licencieuse.

1259. Thrésor des Récréations, contenant histoires facétieuses et honnestes, propos plaisans et pleins de gaillardise... *Rouen*,

1611 ; in-12, mar. rouge, dos orné, dentelle, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 405 fr.

Petit livre curieux et rare.

1260. Les Fanfares et Courvées abbadesques des Roule-Bontemps de la haute et basse Coquaigne et dépendances, par J. P. A. *Chambéry, Pierre Du Four, imprimerie de S. A.*, 1613 ; petit in-8, fig., mar. orange, riche comp. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 720 fr.

Livre des plus singuliers et des plus rares.
Exemplaire de M. de Chaponay. (*Catal.* n° 624). Ce livre est imprimé avec très peu de marges.

1266. Les Nouvelles et plaisantes Imaginations de Bruscambille, en suitte de ses fantaisies, par le s. D. L. (sieur Deslauriers), Champ. (Champenois). *A Bergerac, chez Martin La Babille*, 1615; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 380 fr.

1294. Les Délices ou Discours joyeux et récréatifs, avec les plus belles rencontres et propos sérieux tenus par tous les bons cabarets de France, par Verboquet le Généreux, très utile et nécessaire pour réjouir les esprits mélancholiques. *Paris*, 1630; — les Subtiles et facétieuses Rencontres de J.-B., disciple du généreux Verboquet, par luy pratiquées pendant son voyage, tant par mer que par terre. 1630 ; 2 tomes en 1 vol. pet. in-12, mar. citron *(Trautz-Bauzonnet)*. — 580 fr.

Un des recueils les plus rares de la classe des facéties, surtout avec les deux parties.
Ex. de la bibliothèque de M. de Chaponay.

1299. Le Facétieux Réveil-matin des esprits melancoliques, ou Remède préservatif contre les tristes. *Leyde*, 1643; petit in-12, front. gravé, mar. orange *(Trautz-Bauzonnet)*. — 350 fr.

Jolie et rare édition, qui se joint à la collection des Elzevier.
Hauteur : 120 millimètres.

1313. La Compagnie agréable, contenant toutes sortes d'histoires galantes, curieux divertissemens et autres plaisantes narrations, pour chasser la melancholie et faire parler *(sic)* agreablement le temps à la campagne. (*Hollande*), 1685; in-12, front. gravé, mar. orange (*Trautz-Bauzonnet*). — 530 fr.

Charmant frontispice gravé à l'eau-forte par Romain de Hooge.

1337. L'Éloge de la Folie, traduit du latin d'Érasme, par M. Gueudeville, édition revue et corrigée (par Meunier de Querlon) sur celle de Basle. (*Paris*) 1751; in-12, tiré in-4, frontisp. et fig. d'Eisen, gr. par Tardieu et autres, mar. rouge, large dentelle. (*Derome père*). — 1,700 fr.

Bel exemplaire, en grand papier, réglé en rouge et bleu, avec les encadrements qui entourent les figures tirés en noir et en rouge.
Exemplaire de La Bédoyère.

1354. La Sepmaine, ou Sept Journées du conte Hannibal Romei, gentilhomme ferrarois, ausquelles entre dames et chevaliers discourans se traite des matières contenues en la page suivante. *Paris*, 1595; in-8, mar. orange, doublé de mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet*). — 690 fr.

Dans ces entretiens, l'auteur traite, entre autres sujets, de l'amour humain, de la beauté, de l'honneur, du duel, de la noblesse, des richesses, de la *précédence* des armes et des lettres, etc.

1360. Les Azolains de Monseigneur Bembo. De la Nature d'Amour; traduictz d'italien en françoys, par Jehan Martin. *Imprimé à Paris, par Michel Vascosan*, 1545; in-8, mar. citr. (*Trautz-Bauzonnet*). — 230 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de M. de Chaponay.

1363. Le Monophile, par Estienne Pasquier. *Paris, Estienne Groulleau*, 1555; petit in-8, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 235 fr.

Bel exemplaire de M. Solar.

1366. La Récréation et Passetemps des amoureux, contenant plusieurs devis joyeux sur la police d'amours, ainsi que font ordinairement les amants avec leurs amies. Le tout traduit nouvellement en françoys. *Lyon, par Jean Saugrain*, 1559. (A la fin :) *A Lion* (sic), *par Jean d'Ogerolles*, 1559; in-16, 96 p., mar. bleu, dos et milieu des plats à la rose (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

« Petit volume d'une grande rareté et dont aucun bibliographe n'avait fait mention jusqu'ici. Sous un titre piquant, l'éditeur a donné comme ouvrage nouveau un livre alors déja ancien et bien connu, qui n'est autre que les *Arrests d'amours*, de Martial d'Auvergne. Non content d'en avoir changé le titre, pour mieux dissimuler l'origine de l'ouvrage, il le donne comme n'étant qu'une traduction. C'est aussi dans le même but, sans doute, qu'il s'est borné à prendre 22 arrêts sur les 51 que contient le livre de Martial d'Auvergne, et qu'il a remplacé par de nouveaux sommaires les anciens qui étaient en tête de chaque arrêt. Le choix qu'il a fait des 22 arrêts se compose des n°s 2, 3, 4, 5, 9, 11, 16, 24 à 33, 35, 37, 40, 41 et 45 du recueil complet. »

1370. Les Sagettes et Ruses d'amour. Discours où est montré le vray moyen de faire les approches et entrer aux plus fortes places de son empire, par le sieur D. M. P. A. *A Paris*, 1599; petit in-12, mar. vert, fil., dos orné, doublé de mar. orange. (*Trautz-Bauzonnet*). — 925 fr.

« Volume de toute rareté, resté inconnu à Brunet. Toutefois le livre qu'il indique sous le titre : *les Secrètes Ruses d'amour... Paris, A. du Breuil,* doit être le même, car, sauf le premier mot, les deux titres sont identiquement pareils; ce sont les mêmes initiales sous lesquelles se cache le nom de l'auteur, et le libraire est le même. L'édition de 1611, selon M. Brunet, est divisée en trois parties, dont la première serait la nôtre. Quant aux deux autres ajoutées par l'éditeur, ce sont, quoique sous une même pagination, deux ouvrages différents et qui ne sont pas du même auteur. (Voir le *Manuel du Libraire,* V, col. 256).»

1378. La Reveuë des trouppes d'amour à Madame D. S. P. par A. D. L. B. *Cologne, Pierre Michel* (*Holl.*), 1668; pet. in-12, mar. citr. fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 260 fr.

1384. Les Ruses d'Amour pour rendre ses favoris contens. *A Villefranche* (*Holl.*), *chez Joli Le Franc*, 1681; pet. in-12, mar. bleu clair (*Trautz-Bauzonnet*). — 305 fr.

1387. Almanach perpetuel d'Amour, selon les observations astronomiques de Cupidon, diligemment supputé et reduit au méridien du cœur, par Joly Passionné, professeur ès mathematiques d'amour. *A l'isle d'Adonis, par Fidelle Soupirant, à la rue des Belles, à l'enseigne de Vénus, l'an* 1681; in-12, mar. vert. fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 260 fr.

Exemplaire réglé et non rogné.

1390. Joannis Meursii Elegantiæ latini sermonis, seu Aloïsia Sigea Toletana de arcanis amoris et Veneris (auctore N. Chorier). *Lugd.-Batavorum, ex typis elzevirianis* (*Parisiis, Barbou*), 1757; 2 tomes en 1 vol. pet. in-8, front. gr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 500 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, aux armes du marquis de Paulmy d'Argenson.

De la bibliothèque de M. de la Bédoyère.

1391. La Bibliothèque d'Arétin. *A Cologne, chez Pierre Marteau* (*Hollande*), *S. d.*; pet. in-12, mar. orange, fil. doublé de mar. vert (*Duru*). — 490 fr.

Contenant : l'École des filles; la P.... errante; Marthe le Hayer, par C. Blessebois; Comédie de Mme d'Olonne; nouvelle Leçon du commerce amoureux; Filon, par C. Blessebois.

Volume d'une grande rareté.

1392. Le Cabinet d'Amour et de Vénus. *Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau* (*Holl., à la Sphère*), *S. d.* (vers 1690); 2 tomes en 1 vol. pet. in-12, mar. rouge (*anc. rel.*). — 305 fr.

Ce recueil est, sous un titre différent, le même que celui intitulé : *Bibliothèque de l'Arétin ;* mais cette édition est plus rare. M. Brunet n'en parle pas. Douze vignettes au trait ont été ajoutées à cet exemplaire, qui provient de la bibliothèque de M. Veinant.

1393. Le Pot aux Roses découvert, ou le Rabais des filles d'amour. *A Paris, chez Nicolas Alexandre*, 1615 ; in-8 de 14 pages, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 165 fr.

Édition originale de cette pièce facétieuse.

1395. L'Escole des Filles, ou la Philosophie des Dames, divisée en deux dialogues (par Hélot). *Imprimé à Fribourg, chez Roger Bon-Temps*, 1668 ; pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Duru*). — 155 fr.

Très bel exemplaire d'un petit livre fort rare. La première édition de 1655 est introuvable.

1396. L'Escole des Filles, ou la Philosophie des dames, divisée en deux dialogues (par Hélot). *A Villefranche, sous la presse des paillards*, 1686 ; in-12, mar. rouge, fil. dos et coins ornés, tr. dor. (*Hardy*). — 155 fr.

Très joli exemplaire rempli de témoins de cette édition, aussi rare que celle de 1668. De la bibliothèque de M. Auvillain.

1397. L'Escole des Filles en dialogues. *A Paris, chez Louis Chamhoudry*, 1672 ; in-12, mar. citr. fil. dos orné, doublé de mar. vert (*Trautz-Bauzonnet*). — 550 fr.

Ce livre n'a rien de commun avec les précédents que le titre. Il est écrit dans un tout autre esprit. Sa vraie place serait à la morale.

1404. Le Putanisme d'Amsterdam. Livre contenant les tours et les ruses dont se servent les p.... et les m.... comme aussi leur manière de vivre, leurs croyances erronées et en général toutes les choses qui sont en pratique parmi ces donzèles. *A Amsterdam, chez Elie Jogchemse de Rhin*, 1681 ; in-12, mar. rouge (*Duru*). — 450 fr.

Frontispice gravé. Exemplaire non rogné d'un petit volume fort rare.

1411. De la Beauté. Discours divers... avec la Paule-graphie ou Description des beautez d'une dame tholosaine, nommée la Belle-Paule, par Gabriel de Minut. *A Lyon, par Barthelemi*

Honorat, 1587; in-8, mar. bl. comp. dos orné, tr. dor. (*Trautz-(Bauzonnet)*. — 2,450 fr.

« Bel exemplaire de ce livre aussi rare que singulier. La première partie contient de précieux détails sur les usages et les modes de nos aïeux. La deuxième partie est consacrée à l'éloge de Paule de Viguier, dame de Toulouse... L'auteur y donne une description minutieuse et complète de toutes les beautés corporelles dont son héroïne était douée... Brantôme, dans ses *Vies des Dames galantes*, parle de la belle Paule qui, dit-il, avait conservé sa beauté dans un âge avancé. »

1417. Réplique à l'Anti-malice, ou Défense des femmes, du sieur Vigoureux, autrement dit Brye-Comte-Robert, où sont rejettées les fautes qu'on attribue aux hommes, à l'ignorance de l'autheur qui ne les a peu prouver, par le sieur de la Bruyère, gentilhomme béarnois. *A Paris, chez Jean Petit-Pas*, 1617; pet. in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 290 fr.

1422. Tableau des piperies des femmes mondaines, où par plusieurs histoires se voyent les ruses et artifices dont elles se servent. *Cologne (Hollande, à la Sphère)*, 1685; pet. in-12, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 370 fr.

Petit livre rare et curieux, remarquable par la verve avec laquelle il est écrit.

Très joli exemplaire de M. Solar.

1431. Mémoires de littérature (recueillis) par M. de S. (Sallengre). *La Haye, Henri de Sauzet*, 1715; 2 vol. in-8, front. gravé et portr. par Bleyswyk, mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. — 800 fr.

Bel exemplaire en grand papier, relié par Derome jeune, et provenant des bibliothèques Crozat, Pixerécourt et baron J. Pichon.

1437. Le Barbon (par Guez de Balzac). *Paris, Augustin Courbé*, 1648; in-8, front. gravé par Regnesson d'après F. Chauveau, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 340 fr.

Édition originale. Exemplaire en grand papier.

1439. Le Putanisme, ou la Confrérie des p.... de Rome assemblées en conclave pour l'élection d'un nouveau Pape, avec un dialogue de Pasquin et de Marforio sur le mesme sujet, satyre comique de Baltasar Sultanini, Bressan (attribuée à Gr. Leti). Nouvelle édition... augmentée... d'un entretien intitulé: le Nouveau Parloir des Nonains, traduit de l'italien. *A Cologne*

(*Holl.*), 1669 ; pet. in-12, 6 ff. prél. et 255 pages, mar. citr. fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 550 fr.

Hauteur : 130 millimètres. Édition rare, plus complète que celles de Cologne, *s. d.* et 1670, qui ne contiennent pas le *Nouveau Parloir des nonains*.

1441. Le Grand Dictionnaire des Prétieuses, historique, poétique... armoirique, etc., par le sieur (Baudeau) de Somaize (avec la table). *Paris, Jean Ribou*, 1661, 3 tomes en 1 vol. in-8, mar. rouge, dos orné à la Padeloup, tr. dor. (*anc. rel.*). — 520 fr.

1447. Éymologie ou Explication des Proverbes françois, divisée en trois livres par chapitres en forme de dialogues, par Fleury de Bellingen. *La Haye, Adr. Vlacq*, 1656 ; pet. in-8 mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*). — 360 fr. à M. Édouard Bocher.

Joli exemplaire provenant de la bibliothèque de M. de Chaponay.

1453. Les Emblèmes du seigneur Jean Sambucus, traduits de latin en vers françois. *A Anvers, de l'imprimerie de Christophle Plantin*, 1567 ; in-16, fig. sur bois, mar. rouge, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 245 fr.

Court de marges.

1454. Le Centre de l'Amour découvert soubs divers emblesmes galans et facétieux. *A Paris, chez Cupidon (Holl.), s. d.*; pet. in-4 oblong, vélin. — 300 fr.

92 planches, dont quelques-unes assez libres, ayant chacune en regard une pièce de vers français.

1464. Les Dialogues de Jaques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort asprement. *A Paris, chez Gabriel Buon*, 1580 ; in-16, mar. bleu, jans. tr. dor. doublé de mar. citr. dentelle à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 460 fr.

Jolie reliure de Trautz sur un bel exemplaire.

1466. Les Dialogues de messire Speron Sperone, Italien, traduitz en françoys par Claude Gruget, Parisien. *A Paris, par Estienne Groulleau*, 1551 ; in-8, mar. brun, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 265 fr.

1469. Hexameron ou Six Journées, contenans plusieurs doctes discours sus aucuns points difficiles en diverses sciences, avec maintes histoires notables et non encore ouyes, fait en espagnol par Antoine de Torquemade et mis en françois par Gabriel

Chappuys, Tourangeau. *A Lyon*, 1582; in-8, mar. orange, doublé de mar. bl. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 580 fr.

1474. Les Epistres morales de messire Honoré d'Urfé, capitaine de cinquante hommes d'armes, comte de Chasteauneuf et baron de Chasteaumorand, etc. *Paris, chez Jean Micard*, 1603; in-12, front. gravé par J. de Weert, mar. br. jans. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 170 fr.

1476. La Courtoisie françoise, enrichie de plusieurs belles et rares lettres de compliment et d'un bouquet de marguerites et fleurs d'élite choisies dans leur jardin. Finalement un récit des reliques qui sont dedans le Thresor de la royale abbaye de Saint-Denis en France et des sépultures royales d'icelle église. *A Heydelberg, de l'imprimerie de Samuel Brun*, 1658; pet. in-12, front. gr., mar. rouge, fil. dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 155 fr. à M. de Champ-Repus.

1486. Les Vies des hommes illustres, grecs et romains... par Plutarque de Chæronée, translatées de grec en françois par Jacques Amyot (avec les vies d'Annibal et de Scipion, par Ch. L'Escluse). *Paris, Vascosan*, 1567; 6 vol. in-8, mar. bl. dos orné, plats parsemés à l'infini de fleurs de lis, tr. dor. *(Rel. du XVIIe siècle)*. — 4,200 fr.

Très bel exemplaire de la plus parfaite conservation.

1492. Les Œuvres de M. de Voiture, sixiesme édition. *Paris, Augustin Courbé*, 1660; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. dos orné, gardes de pap. dor., tr. dor. *(Padeloup)*. — 4,000 fr. à M. le baron de Rothschild.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym, provenant de la bibliothèque de M. Brunet.

1493. Œuvres de (J.-L. Guez) de Balzac. *Leyde et Amsterdam, les Elzeviers*, 1656-1659; 7 vol. in-12, mar. rouge, fil. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 800 fr.

1496. Les Divertissemens D. M. D. B. (Moisant de Brieux). *A Caen, chez Jean Cavelier*, 1673; pet. in-12 réglé, mar. rouge, jans. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 210 fr.

1499. Œuvres diverses de M. de Fontenelle. *A la Haye, chez*

Gosse et Neaulme, 1728; 3 vol. in-fol., mar. rouge, fil., large dentelle, dos orné, tr. dor. *(Rel. anc.)* — 1,985 fr.

Frontispice et figures de B. Picart. Belle reliure très fraiche, mais d'un relieur ordinaire.

1500. Œuvres complètes de Voltaire (Avec des avertissements et des notes par Condorcet, imprimées aux frais de Beaumarchais). *(Kehl) De l'imprimerie de la Société littéraire typographique*, 1784-1789; 72 vol. in-8, pap. vergé, mar. rouge, dent., tr. dor. — 1,100 fr. à M. Piat, notaire à Paris.

Exemplaire de souscription, dans une bonne reliure ancienne et contenant d'anciennes épreuves des figures de Moreau (1re suite).

1504. Œuvres de M. de Falbaire de Quingey. *Paris*, 1763-1771; in-8, mar. rouge *(anc. rel.)*. — 350 fr.

11 jolies figures de Gravelot gravées par Delaunay, de Longueil, etc.

1505. Œuvres du Philosophe de Sans-Souci (Frédéric II). Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg. Poésies diverses. Lettres. *Au donjon du château et à Berlin*, 1750-1762; 3 vol. in-8, gr. pap., mar. rouge, dos orné, fil., tr. dor. *(rel. anc.)*. — 500 fr.

Très bel exemplaire aux armes de Mme de Pompadour.

1513. Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *A Utrecht, chez Antoine Schouten*, 1699; pet. in-12, mar. orange, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 240 fr.

Recueil différent de celui qui a paru sous le même titre à Cologne, en 1663 et 1667. Une seule pièce se trouve dans les deux : *Le Voyage de Chapelle et Bachaumont.* On remarque dans celui-ci 10 contes en vers, les *Quiproquos*' de la Fontaine, le *Rossignol*, etc.

1519. Les Voyages de plusieurs endroits de France et encores de la terre saincte, d'Espaigne, d'Italie et autres pays. — Les Fleuves du royaume de France (par Charles Estienne). *A Paris, Charles Estienne*, 1552; pet. in-8, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 280 fr.

1529. Relation journalière du voyage du Levant faict et décrit par haut et puissant seigneur Henri de Beauveau, baron dudict lieu, etc. *Nancy, par Jacob Garnich*, 1615; in-4, mar. rouge, jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 450 fr. à M. de Germonnière.

Edition la plus recherchée de ce voyage.

1530. Les six voyages de J.-B. Tavernier, en Turquie, en Perse et aux Indes. *Suivant la copie imprimée à Paris. Amsterdam, Johannes van Someren*, 1678. — Nouvelle relation de l'intérieur du Sérail du grand seigneur, contenant plusieurs singularitez qui jusqu'ici n'ont point été mises en lumière, par J.-B. Tavernier. *Amsterdam, Joh. van Someren*, 1673; Ensemble 3 vol. pet. in-12, front. et fig., mar. rouge, jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* — 470 fr.

Jolie édition qui se joint à la collection des Elsevier, elle est fort recherchées Les trois volumes réunis sont rares, surtout grands de marges comme ceux-ci, et de la même dimension.
Hauteur: 137 millimètres.

1531. Voyage au cap de Bonne-Espérance et autour du monde, avec le capitaine Cook et principalement dans le pays des Hottentots et des Caffres, par André Sparrmann, traduit par le Tourneur. *Paris, Buisson*, 1787; 2 vol. in-4, cartes et figures, mar. rouge, fil., tr. dor. *(Derome.)* — 200 fr. à M. de Germonnière.

1537. Discours sur l'Histoire universelle, à Monseigneur le Dauphin, pour expliquer la suite de la religion et les changemens des empires, par Messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1681; in-4, grand papier, mar. rouge, fil., tr. dor. *(anc. rel.)*. — 630 fr.

Edition originale. Médiocre exemplaire.

1541. Histoire générale des Cérémonies, Mœurs et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées en 243 figures dessinées de la main de Bernard Picard, avec des explications historiques et curieuses, par M. l'abbé Banier et M. l'abbé Le Mascrier. *A Paris, chez Rollin*, 1741; 7 vol. in-fol., mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. *(rel. anc.)*. — 335 fr.

1546. Le Temple des Muses, orné de LXI tableaux dessinés et gravées par B. Picart et autres habiles maîtres. *Amsterdam*, 1733; in-fol., front. gravé, fig. de B. Picart, mar. rouge, fil., large dentelle, dos orné, tr. dor. *(rel. anc.)*. — 610 fr.

Première édition avec ces figures. Très bel exemplaire.

1547. Deorum dearumque Capita... ex museo Abrahami Ortelii. *Antuerpiæ*, 1573. (In fine:) *Antuerpiæ Phillippus Gallæus*

excudebat anno 1582; pet. in-4, mar. rouge, milieu dorure du XVIe siècle, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 275 fr. à M. de Champ-Repus.

Titre gravé et 59 planches. Très beau recueil composé d'arabesques et d'ornements variés à l'infini. Exemplaire de M. Solar.

1549. Les Grâces (Recueil d'écrits sur les Grâces, par l'abbé Massieu et autres, publ. par Meunier de Querlon). *Paris, L. Prault*, 1769; in-8, fig., mar. bl. (*Capé.*) — 166 fr.

Titre gravé par Moreau, frontispice par Boucher, et 5 fig. d'après Moreau, gravées par Longueil et Simonet.

1553. La Vie de César Borgia, appelé du depuis le duc de Valentinois, décrite par Thomas Tomasi. *Imprimé à Monte-Chiaro, (Amsterd., D. Elzevier)*, 1671; pet. in-12, mar. rouge, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 305 fr.

Exemplaire non rogné, provenant des ventes Pixerécourt, Taylor et Pieters.

1556. Le Népotisme de Rome, ou Relation des raisons qui portent les papes à aggrandir leurs neveus (par Gregorio Leti), trad. de l'italien. (*Holl., Elzevier, à la Sphère*) 1669; 2 parties en 1 vol. in-12; mar. bl. clair, fil., dos orné, non rogné (*Trautz-Bauzonnet*). — 200 fr.

1572. La Vie du vénérable Vincent de Paul, instituteur et supérieur général de la congrégation de la Mission, divisée en deux livres, par M. Louis Abelly. *A Paris, chez Nic. Couterot*, 1698; in-8, beau portrait gravé par Landry, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*rel. anc.*). — 245 fr.

1576. Histoire des Albigeois et gestes de noble Simon de Montfort, descripte par Pierre des Valées Sernay, randue de latin en françois par M. Arnaud Sorbin. *A Tolose, par Arnaud et Jacques Colomies frères*, 1568; petit in-4, mar. r., fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 205 fr.

« Première édition, peu connue et beaucoup plus rare que la réimpression qui a été donnée à Paris, chez Guillaume Chaudière, en 1569. Les deux éditions diffèrent totalement. Guillaume Chaudière, imprimeur de la seconde, dans son *avis au lecteur*, nous apprend qu'Arnaud Sorbin s'était servi, pour la première, d'un ms. « fort vieil et corrompu », mais que lui, G. Chaudière, avait pu s'en procurer un autre, « lequel, ajoute-t-il, bien que je ne l'aie eu au commencement de mon impression, si je l'ai eu de si bonne heure qu'il fera connoître une grande différence entre les deux impressions. » Exemplaire court de marges et mal restauré.

1580. Histoire des vies et faits de trois excellens personnages, premiers restaurateurs de l'évangile en ces derniers temps; à savoir : de Martin Luther, par Philippe Mélancthon; de Jan Ecolampade, par Vuolfgang, Faber Capito et Simon Grynée; de Huldrich Zvingle, par Osualdus Myconius. Le tout traduit nouvellement de latin en françois. *A Lyon, par Jean Saugrain*, 1562; in-16, portraits, mar. r., jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 309 fr. à M. Gaiffe.

Petit livre très rare.

1587. Histoire universelle de Diodore de Sicile, servant à l'histoire de l'origine des peuples et des anciens empires, traduite en françois par M. l'abbé Terrasson. *Paris, de Bure l'aîné*, 1758; 7 v. in-12, mar. r. — 390 fr.

Exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

1593. Sommaire de chroniques, contenans les vies, gestes et cas fortuitz de tous les empereurs d'Europe, depuis Jules César jusques à Maximilian, dernier décédé; faict premièrement en langue latine, par venerable Jehan Egnace, Vénitien, et translaté en langaige françoys, par maistre Geofroy Tory de Bourges. *On les vend à Paris, à l'enseigne du Pot cassé*, 1529; in-8, lettres rondes, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 290 fr.

Volume rare (voir l'ouvrage de M. Aug. Bernard sur Geofroy Tory).
De la bibliothèque de M. Solar.

1602. (Chastillon). Topographie françoise, ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres, du royaume de France. La plus part sur les desseings de deffunct Claude Chastillon, ingénieur du roy. *A Paris, chez Louys Boissevin*, 1655; in-fol., v. br. — 2,000 fr. pour S. A. R. le duc d'Aumale.

Ouvrage précieux, offrant la représentation d'un grand nombre de châteaux ou autres édifices aujourd'hui détruits.
Titre, table et 143 planches.

1603. Recueil de diverses vues des villes et châteaux de France et d'Italie, dessinées et gravées par Israël Sylvestre. (*Paris*, 1645-58); 4 vol. in-4 obl., veau ant., fil., dos orné (*anc. rel.*). — 1,190 fr.

Recueil important composé de 425 planches en très belles épreuves; on sait combien sont rares et recherchés les exemplaires contenant autant de planches de premier tirage que celui-ci. — Quelques-unes sont remontées.

1604. Vues de maisons royales, palais, châteaux et villes, 43 pl. gravées par Israël Silvestre et autres, comprenant le Louvre, les Thuileries, le Palais-Royal, le collège des Quatre-Nations, Vincennes, le château de Madrid, Saint-Germain-en-Laye, Fontaine-Belleau, château de Monceaux, Blois, Chambord, Compiègne, Stenay, Metz, Verdun. etc., etc. In-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel. aux armes de France*). — 450 fr. pour S. A. R. le duc d'Aumale.

1605. Vues des plus beaux lieux de France et d'Italie. Vues des belles maisons de France. Vues des belles maisons des environs de Paris. Vues des plus beaux endroits de Versailles. Vues de Rome et des environs, par Perelle. Gr. in-4 obl., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné (*rel. hollandaise*). — 1,000 fr.

Ce recueil contient 255 estampes avec l'adresse de Langlois et beaucoup annoncées avant la lettre. Cependant les épreuves de beaucoup de planches devaient être de second tirage.

1615. Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le sieur de Mezeray. *Amsterdam, Abr. Wolfgang*, 1673-74; 6 vol. in-12, front. gravé et portraits. — Histoire de France avant Clovis, par le même. *Amsterdam, Abr. Wolfgang*, 1692; in-12, front. gravé. Ensemble 7 vol. in-12, maroq. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 900 fr.

La reliure n'est pas digne du nom qu'elle porte.

1630. L'Histoire et discours au vray du siége qui fut mis devant la ville d'Orléans, par les Anglois, le mardy XII jour d'octobre MCCCCXXVIII, régnant alors Charles VII de ce nom roy de France, avec la venue de Jeanne la Pucelle, et comment par grâce divine... elle feict lever le siège de devant aux Anglois; prise de mot à mot... d'un vieil exemplaire escript à la main en parchemin, et trouvé en la maison de la dicte ville d'Orléans, par Léon Trippault. *A Orléans, par Saturnin Hotot*, 1576; in-4 de IV et 50 ff., mar. bl., dos fleurdelisé, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 950 fr.

Première et très rare édition d'un des plus anciens et des plus précieux documents qui existent sur Jeanne d'Arc et le siège d'Orléans.
Très bel exemplaire.

1632. Heroinæ nobilissimæ Joannæ Darc Lotharingæ vulgo Aurelianensis Puellæ historia; ejusdem mavortiæ virginis innocentia a calumniis vindicata authore Joanne Hordal. *Ponti-Mussi*, 1612;

in-4, front. et deux portraits de Jeanne d'Arc gravés par Léonard Gaultier, mar. bl., jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 455 fr.

Un des quelques exemplaires connus en papier fort. Le frontispice représente l'ancien monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans.

1637. Mémoires de Philippe de Commines, seigneur d'Argenton. *Leyde, chez les Elseviers*, 1648; petit in-12, titre gravé, maroq. rouge; fil. et coins fleurdelisés (*Trautz-Bauzonnet*). — 790 fr.

Hauteur : 130 millimètres.

1639. Les Gestes de François de Valois, roy de France, dedans lequel œuvre on peult congnoistre tout ce qui a este faict par les Françoys depuis l'an 1513 à l'an 1539; premièrement composé en latin par Estienne Dolet, et après par luy mesme translaté en langue françoyse. *Lyon, chez Est. Dolet*, 1540; petit in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 999 fr.

Première édition en français. Superbe exemplaire de M. Solar.

1643. Le Livre ⁊ forest de Messire Bernardin Rince Millannoys, docteur en médecine, contenant ⁊ explicant briefuement Lappareil, les jeux ⁊ le festin de la Bastille. *On les vend au clos Bruneau, a lenseigne des deux Boulles.* (Au recto du dernier feuillet :) *Imprime a Paris en la maison de Jehan Gourmont, lan mil cinq cens ⁊ dix huict.* Petit in-4 goth. de 10 feuillets non chiffrés, fig. sur bois, mar. rouge, doublé de mar. olive, avec ornements du XVIe siècle, à petits fers (*Cuzin*). — 980 fr.

Opuscule rarissime, composé à l'occasion d'une fête donnée à Paris, sous François Ier, en réjouissance du mariage projeté du fils aîné de ce monarque avec Marie fille de Henri VIII.

1644. La Triumphe de la paix, celebree en Cambray avec la declaration des entrees et yssues des dames, roix, princes et prelatz : faicte par Maistre Jehan Thibault, astrologue de Limpériale Maieste ⁊ de Madame ⁊ c. (A la fin :) *En Anuers par moy Guillaume Vorsterman* (1529); petit in-4 goth. de 12 feuillets non chiffrés, avec fig. sur bois, mar. rouge, doublé de maroq. olive, avec ornements du XVIe siècle, à petits fers (*Cuzin*). — 700 fr.

Opuscule rare et curieux, composé à l'occasion de la paix conclue à Cambrai, en 1529, entre l'empereur, le roi de France et le roi d'Angleterre, par l'intermédiaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, Louise de Savoie, et Marguerite, reine de Navarre, et connue par cette raison sous le nom de : *La Paix des trois Dames.* Les trois dames sont représentées sur le titre.

1646. C'est l'ordre qui a este tenu a la nouvelle et joyeuse entree que tres hault... et tres puissant prince le roy tres chrestien Henry deuxiesme de ce nom a faicte en sa bonne ville et cité de Paris. (1549); in-4, fig. sur bois, demi-rel., mar. violet, dos et coins. — 345 fr.

Raccommodage à un coin. Le haut de l'obélisque supporté par un Rhinocéros, page 12, manque dans la partie qui se replie. Médiocre exemplaire et imparfait.

1650. Premier volume contenant quarante tableaux ou histoires diverses qui sont mémorables touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France en ces dernières années (1559-1570), le tout recueilly selon le tesmoignage de ceux qui y ont esté en personne et qui les ont veus lesquels sont pourtrais à la vérité. In-fol., vél. bl. — 1,300 fr.

Suite d'estampes historiques gravées sur bois et sur cuivre, par Tortorel et Périssin. Les épreuves étaient mêlées de planches sur cuivre et sur bois, souvent en médiocres épreuves.

1651. La Vie de Messire Gaspar de Colligny, seigneur de Chastillon. *Leyde, Elsevier*, 1643; 3 parties en 1 vol. petit in-12, mar. rouge, fil., compart., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 730 fr.

Bel exemplaire d'un des volumes les plus recherchés de la collection elzévirienne. Hauteur : 133 millimètres.

1655. Brief discours sur les troubles qui depuis douze ans ont continuellement agité et tourmenté le royaume de France, et de la deffaicte d'aucuns chefs plus signalez des mutins et séditieux qui les esmouvoyent et mettoyent sus quand bon leur sembloit, par Iean le Masle, Angevin, enquesteur à Baugé. *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1573; in-8, mar. bl. (*Kœlher*). — 270 fr.

Pièce en vers, fort rare, sur la Saint-Barthélemy.
Exemplaire dont les notes marginales étaient rognées.

1656. Discours du Massacre de ceux de la religion reformée, fait à Lyon par les catholiques romains, le vingt-huitième du mois d'aoust et jours ensuyvant de l'an 1572. 1574; pet. in-8, mar. rouge (*Kœhler*). — 310 fr.

Volume rare. Exemplaire de M. Veinant et de M. Chedeau.

1668. Histoire au vray du meurtre et assassinat proditoirement commis au cabinet d'un roy perfide et barbare, en la personne

de M. le Duc de Guise. *S. l. (Paris)*, 1589 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. *(anc. rel.)*. — 610 fr.

Volume rare. On y remarque les portraits du Cardinal et du duc de Guise et deux figures où les corps des deux princes sont représentés étendus à terre et transpercés d'épées et de hallebardes.

Exemplaire de la Vallière, de Châteaugiron, et ensuite de M. de la Bédoyère.

1671. La Vie et faicts notables de Henry de Valois, tout au long, sans rien requérir, où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrilèges, exactions, cruautez et hontes de cet hypocrite et apostat, ennemi de la religion catholique. *S. l. (Paris)*, 1589 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*). — 605 fr.

Les deux figures sur bois représententent les corps du duc et du cardinal de Guise après le meurtre commis sur leur personne.

1673. Le Martyre de frère Iacques Clément de l'ordre de Saint-Dominique. *Paris*, 1589 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. *(anc. rel.)*. — 520 fr.

Bel exemplaire de Renouard

« Pièce fort rare. A la fin se trouve une gravure sur bois représentant l'assassinat d'Henri III avec le supplice de Jac. Clément. Cet exemplaire contient le passage souvent supprimé page 31 et commençant par ces mots : « Le signal s'estoit ja donné par deux fois à l'une des tours de Sainct Germain des Prez. »

1696. Mémoires du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la Cour de France. *Cologne (Bruxelles, Fr. Foppens)*, 1666 ; 2 vol. pet. in-12, portrait, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

1699. Le Trésor des Trésors de France, vollé à la couronne par les incogneues faussetés, artifices et suppositions commises par les principaux officiers de finance, descouvert et présenté au roi Louis XIII en l'assemblée de ses états-généraux, tenus à Paris l'an 1615, par Jean de Beaufort, Parisien. (*Sans lieu*), 1615 ; pet. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. — 375 fr.

Très bel exemplaire de R. Heber et de M. de La Bédoyère. Il faut remarquer que le catalogue annonçait ce volume *relié par Duru* et qu'il est, au contraire, supérieurement relié par Derome et d'une conservation parfaite.

1703. Éloges et Discours sur la triomphante reception du Roy en sa ville de Paris, après la réduction de la Rochelle, accompagnez des figures tant des arcs de triomphe, qu'autres préparatifs (par Tavernier et Firens). *Paris*, 1629 ; in-fol., figures,

mar. vert, fil. dos et plats semés de fleurs de lis, tr. dor. (*rel. anc. aux armes de la ville de Paris*). — 500 fr.

Exemplaire entièrement parsemé de fleurs de lis, avec la grande et belle planche d'Abraham Bosse, représentant le prévôt des marchands de Paris et les échevins haranguant Louis XIII à son retour de la Rochelle.

1708. Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu. *Amsterdam*, 1688 ; 2 parties en 1 vol. pet. in-12, portr. mar. rouge, dos orné, large dent. doub. de tab. (*Bradel-Derome*). — 305 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de Renouard et de celle de M. de La Bédoyère.

1712. Mémoires de M. de Pontis (un des solitaires de Port-Royal), qui a servi dans les armées 56 ans, sous les rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV (rédigés par Thomas du Fossé). *Paris*, 1678 ; 2 vol. in-12, réglés, mar. vert, dentelles, dos orné, doublés de mar. rouge, tr. dor. (*anc. rel.*). — 2,600 fr.

Exemplaire dans une excellente reliure de Boyet, provenant de la bibliothèque de M. Brunet où il a été vendu : 510 fr.

1736. Médailles sur les principaux évènemens du règne de Louis le Grand, avec des explications historiques (par Charpentier, P. Tallemand, Racine, Boileau, etc.). *Paris*, *Impr. royale*, 1702 ; in-fol. frontispice gravé par Simonneau, d'après Coypel, nombreuses figures de médailles, mar. vert, large dent. doublé de mar. rouge. — 450 fr.

Aux armes et aux chiffres de Louis XIV et avec la Préface qui n'est pas dans tous les exemplaires.

1747. La Carte de la Cour, par M. Gueret. *Paris*, *J.-B. Loyson*, 1663 ; pet. in-12, mar. rouge (*Padeloup*). — 220 fr.

Petit ouvrage fait à l'imitation de la carte de Tendre. Les principaux personnages de la Cour y figurent sous des noms supposés, dont la clef est imprimée sur les marges du livre même.

Joli exemplaire de M. de la Bédoyère, très court.

1748. Recueil des portraits et éloges en vers et en prose (par Mlle de Montpensier et autres), dédié à S. A. R. Mademoiselle. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1659 ; 2 parties en 2 vol. ens. de 912 pages in-8, mar. vert (*Capé*). — 330 fr.

« C'est le même ouvrage que le célèbre recueil de Mademoiselle, intitulé : Divers Portraits (1659). Mais avec des différences, quelques portraits de moins et un très grand nombre de plus. Cette édition n'est guère moins rare aujourd'hui que l'édition originale dont Mademoiselle ne fit tirer que 30 exemplaires pour ses amis. » (*Catal. Capé*, n° 771.)

Exemplaire de Capé et de M. Lebeuf et de Montgermont.

1752. Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R. (J.-B. Colbert, de 1659 à 1664), avec quelques réflexions politiques sur les mémoires. *Imprimé l'an* 1668; pet. in-12, mar, rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 295 fr.

Exemplaire non rogné.

« Dans ce livre se trouve un éloge exagéré de Fouquet et une critique non moins outrée de Colbert. »

1789. La Loy salique, livret de la première humaine verité, là où sont en brief les origines et auctoritez de la loy gallique, nommée communement salique, etc., par Guillaume Postel. *Paris, en la rue Sainct-Jacques, aux Cigongnes,* 1552; in-16, mar. bl. fil. dos orné, doublé de mar. rouge, dentelle, tr. dor (*Bauzonnet*). — 265 fr.

Petit livre de toute rareté, aux armes du baron Pichon.

1791. Histoire des inaugurations des rois, empereurs et autres souverains de l'univers, depuis leur origine jusqu'à présent, suivie d'un Précis de l'état des arts et des sciences sous chaque règne, des principaux faits, mœurs... des François, par Dom C. J. Bevy, bénédictin. *Paris,* 1776; in-8, nombreuses figures, mar. rouge, riche dentelle, dos orné, tr. dor. — 420 fr.

Exemplaire de dédicace aux armes de Mme de Fitz-James, princesse de Chimay.

1793. Histoire de la Maison de Bourbon (jusqu'en 1589), par M. Desormeaux, historiographe, etc. *Paris, Imprimerie royale,* 1772-1788; 5 vol. in-4, front. de Boucher, gravé par Saint-Aubin, vignettes de Moreau, titres et culs-de-lampe de Choffard, portraits par Fragonard gravés par Miger, mar. vert, fil. tr. dor. — 500 fr.

Le tome 1er est aux armes de Madame Victoire; les autres volumes (2, 3, 4 et 5) sont à celles de la reine Marie Leczinska.

1795. Estat et Gouvernement de France comme il est depuis la majorité de Louis XIV, à présent régnant (par Jean Pinson de la Martinière). *Amsteldam,* 1653; pet. in-12, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 250 fr.

Vol. intéressant et rare. Exemplaire non rogné.

1808. Traité de la Politique de France, par M. P. H., marquis de C. (Paul Hay de Chatelet). *A Utrecht, chez Pierre Elzevier,* 1670; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 135 fr.

1813. Les Antiquitéz, Histoires et Singularitéz de Paris, ville capitale du royaume de France (par Gilles Corrozet). *Paris*, 1550 ; in-8, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 600 fr. à M. le comte de Fresnes.

Très bel exemplaire. Dans la dédicace de cette édition à Cl. Guyot, prévost des marchands, Gilles Corrozet dit que c'est un livre tout neuf et qu'il doit remplacer et mettre à néant le petit livre écrit par lui sur le même sujet (*la Fleur des Antiquités de Paris*).

1818. Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments, gravés en taille-douce par Martinet, pour servir d'introduction à l'histoire de Paris et de la France, par M. Béguillet. *Paris, veuve Duchesne*, 1779-1781 ; 3 vol. in-8, front. gravé, figures et portraits, mar. bl. jans. tr. dor. (*Capé*.) — 205 fr.

1819. Tableau de Paris, ou Explication de différentes figures gravées à l'eau-forte pour servir aux différentes éditions du Tableau de Paris, par M. Mercier. *Yverdon*, 1787 ; in-4, cart., non rog. — 440 fr.

96 figures gravées par Dunker.
Une note indique que ce recueil ne fut pas joint à l'ouvrage, la police en ayant défendu la publication. Il ne fut tiré qu'à peu d'exemplaires.

1822. Le Livre commode, contenant les adresses de Paris..., avec les séances et les vacations des tribunaux, l'ordre et la discipline des exercices publics, le prix des matériaux et des ouvrages d'architecture, etc., par Abraham du Pradel. *Paris*, 1692 ; in-8, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 670 fr.

Bel exemplaire d'un livre extrêmement rare et recherché à cause des renseignements curieux qu'il renferme. Seconde édition plus complète que la première de 1691.

1826. Le Palais-Royal. Première partie : les Filles de l'Allée des Soupirs ; seconde partie : les Sunamites ; troisième partie : les Converseuses (par Rétif de la Bretonne). *Paris, au Palais-Royal*, 1790 ; 3 vol. in-12, fig., mar. rouge, dos orné (*Hardy*). — 460 fr.

Un des plus curieux ouvrages de R. de la Bretonne. Rare avec les trois figures.

1831. Histoire générale des Pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, contenant la description des antiquitez des villes, bourgs, châteaux, abbayes et maisons nobles desdits pays, par R. P. dom Guillaume Morin. *Paris, veuve Pierre Chevalier*,

1630; in-4, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 305 fr.

Ouvrage très rare et fort recherché.

1840. Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, avec les pièces justificatives à la fin, par Dom Calmet. *Nancy, Cusson*, 1728; 3 vol. in-fol., fig. et portr. de D. Calmet, maroq. rouge (*anc. rel.*). — 180 fr.

Bel exemplaire aux armes des ducs de Lorraine.

1843. L'Histoire de Filipe Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur (par Bruslé de Montpleinchamp). *A Cologne, chez Pierre Marteau* (*à la Sphère*), 1689; in-12, front. gravé, portraits, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 270 fr.

Exemplaire non rogné.

1855. La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque (par le cardinal de Retz). *Cologne* (*Amsterdam, D. Elzevier*), 1665; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Un des plus jolis volumes de la collection des Elzévirs français. Exemplaire grand de marges.
Hauteur : 129 millimètres.

1856. La Ville et la République de Venise (par Limojon de Saint-Didier). *Sur la copie, à Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1680; petit in-12, mar. rouge, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 185 fr.

Exemplaire non rogné.
Cette édition a été imprimée en Hollande et dans le genre de celle d'*Amsterdam, Daniel Elzevier*, 1680; mais elle lui est inférieure.

1880. Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg (par Frédéric II). *Berlin et à la Haye, Jean Neaulme*, 1751; 2 part. en 1 vol. in-4, gr. papier, front., cartes et plans, vignettes et culs-de-lampe de Schley, mar. rouge, large dent., tr. dor. (*anc. rel.*). — 640 fr.

1881. L'Histoire de Gustave-Adolphe, dit le Grand, et de Charles-Gustave, comte palatin, roys de Suède, et de tout ce qui s'est passé depuis la mort du Grand Gustave jusqu'en 1648, par le sieur R. (Le Royer de Prade). *Paris*, 1686; in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*anc. rel.*). — 1,305 fr.

Bel exemplaire aux armes et aux chiffres du duc de Montausier et de sa femme Julie d'Angennes.
« Les armes de Julie d'Angennes donnent un certain attrait de curiosité à ce

volume, lorsqu'on se rappelle que Julie, à l'époque de la guerre de Trente ans, paraissait s'intéresser si vivement aux victoires du grand Gustave, que l'on disait à l'hôtel de Rambouillet qu'elle était éprise de ce héros. » (*Catalogue de M. J. Pichon*, n° 1052).

1888. La Vie du roy Almansor, écrite par le vertueux capitaine Aly Abençufian (trad. en françois par le P. d'Obeilh). *Amsterdam, Daniel Elsevier*, 1671 ; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 175 fr.

1893. Description géographique de la Guiane, contenant les possessions et les établissemens des François, des Espagnols, des Portugais et des Hollandais dans ces vastes pays... par le sieur Bellin. *Paris, Didot*, 1763 ; in-4, cartes et fig., mar. rouge, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. — 1,800 fr.

Bel exemplaire aux armes de Madame de Pompadour. Larges dentelles sur les plats avec les trois tours aux coins.

1913. La Vraye et parfaite science des armoiries. *A Dijon, chez l'autheur*, 1664 ; in-fol., front. gravé et nombreux blasons, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 640 fr.

Superbe exemplaire provenant de la vente Double.

1916. Armorial des principales maisons et familles de Paris et de l'Isle de France, par M. Dubuisson, ouvrage enrichi de près de quatre mille écussons gravés en taille-douce. *A Paris, chez H.-L. Guérin et L.-F. Delatour*, 1757 ; 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Derome*). — 499 fr.

Bon exemplaire aux armes du duc de Rohan-Chabot.

1918. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne et de la maison du Roy et des anciens barons du royaume, par le P. Anselme. *Paris*, 1726-33 ; 9 vol. in-fol., mar. r., fil., dos orné. — 1,805 fr.

Très bel exemplaire, en grand papier, aux armes de Nicolas-Alexandre de Ségur, président à mortier au parlement de Bordeaux (1720).

Les exemplaires de ce livre reliés en maroquin sont de la plus grande rareté.

1933. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par Charles Perrault. *A Paris*, 1696-1700 ; 2 tomes en 1 vol. in-fol., front. gravé et portraits gravés par Edelinck et autres, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*rel. anc.*). — 700 fr.

Bel exemplaire contenant les portraits d'Arnauld et de Pascal, ainsi que ceux de Thomassin et de Du Cange, avec leurs notices.

1940. Mémoires de Madame de la Guette, écrits par elle-même. *La Haye, chez Adrian Moetjens*, 1681; petit in-12, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

Volume rare. Madame de La Guette a été regardée longtemps comme un personnage imaginaire, mais la notice de M. Moreau, placée en tête de la nouvelle édition de ses mémoires publiés dans la Bibliothèque elzévirienne, ne laisse plus de doute à cet égard. Ce joli petit livre fait partie de la collection Elzevirienne.

L. T.

FIN.

REVUE RÉTROSPECTIVE

LE COMMOU-PLACE BOOK DE ROBERT SOUTHEY

Southey, né en 1774, mort en 1843, est rangé, à bon droit, parmi les écrivains les plus remarquables de la Grande-Bretagne; auteur de plusieurs épopées et de poésies fort remarquables, historien très estimé (*History of Brazil, Life of Nelson, History of the Peninsular War*, etc.) polygraphe infatigable, il déploya une activité qui ne fut jamais interrompue; professant les doctrines du torysme le plus fervent, il eut beaucoup d'ennemis, et n'en a pas qui veut.

Il lisait sans relâche, et toujours la plume à la main, s'attachant de préférence aux ouvrages qui n'ont plus de lecteurs aujourd'hui. Là, parmi une foule de choses sans importance, il était toujours certain de rencontrer quelque détail curieux, quelque circonstance piquante et ignorée; il s'empressait de les noter sur un registre constamment ouvert devant lui; c'est ainsi qu'il laissa après sa mort un *Commou-Place Book* fort étendu, que sa famille a fait imprimer et qui ne forme pas moins de quatre gros volumes, à deux colonnes, d'une impression compacte (*London*, 1849-1850).

Cet ouvrage, qui est extrêmement peu connu en France,

est unique en son genre; Southey ne porte aucune appréciation sur les volumes qui passent sous ses yeux; il se borne à copier ce qui lui paraît digne de ne pas être oublié.

Nous traduirons ce qu'il a cru devoir relever dans trois ouvrages différents que nous avons pris au hasard; on y trouvera tout au moins de la variété.

PIEDRAHITA (*Lucas Fernandez*). *Historia general de las conquistas del Nuevo Reyno de Granada.*

P. 5. Un poisson plus gros qu'une baleine fut trouvé dans un lac; c'était le diable.

6. Le toché, de tous les oiseaux chanteurs celui qui a la voix la plus agréable, suit son maître comme un chien.

16. Les Indiens de la tribu des Sutagnes avaient fait un pacte avec le diable; ils traçaient sur un chemin une ligne avec du poison; la personne qu'on avait désignée au malin esprit mourait dès qu'elle franchissait cette ligne; les autres passaient dessus impunément.

21. Ils offraient au diable un encens digne de lui; sa puanteur était extrême.

27. La femme d'un chef avait le droit, à l'heure de sa mort, d'imposer à son mari l'obligation de garder pendant cinq ans le célibat et de s'astreindre à une continence rigoureuse.

26. Les lâches étaient contraints de porter des vêtements de femmes.

28. Les caciques de Logameso prétendaient avoir la puissance d'amener à leur gré la pluie et l'orage.

35. En allant au combat, ils portaient devant eux les corps desséchés de chefs fameux par leur valeur.

76. Le roi d'Espagne défendit aux Espagnols habitant le *Nuevo reyno* de cultiver la vigne.

144. Les Indiens de la tribu des Zippa se passaient dans

les cartilages du nez et dans les lèvres une petite cheville en or pour chaque ennemi qu'ils tuaient.

173. Les fondations du temple de Tunja avaient été élevées sur les corps d'esclaves enterrés vivants; les Indiens croyaient que, baignées de sang humain, elles étaient bien plus solides.

228. Charles-Quint peignit une figure de Notre-Dame; il en fit don à une église del *Nuevo reyno*, et elle opère des miracles.

324. Des fourmis fricassées avec du maïs et considérées comme un excellent ragoût.

339. Juan Diaz Xaramillo mesurait par boisseaux l'or qu'il retirait de ses mines.

385. Les Nareas ayant mangé un moine, une épidémie violente sévit parmi eux, et ils renoncèrent au cannibalisme.

Paradin, *Chronique de Savoie*.

P. 10. A Verpia, dans le Valais, un pont est jeté sur un précipice d'une telle profondeur que, si vous y jetez une pierre, vous avez le temps de dire un *Pater noster* avant qu'elle n'arrive au fond.

16. Les chasseurs conservent le gibier en le suspendant dans les crevasses des glaciers.

17. Le vin de Sion se conserve vingt ans, et le rouge a un corps tel qu'on peut écrire avec comme avec de l'encre.

107. Une duchesse à Vienne affectait un luxe tel qu'elle se servait de tubes d'or pour prendre ses aliments et qu'elle prenait des bains de rosée.

130. Un navire sarrasin ayant été capturé, on trouva à bord un grand nombre de serpents destinés à être jetés sur les côtes des pays chrétiens.

143. Un comte de Nevers ayant persécuté l'Eglise, sa tête fut miraculeusement retournée en sens inverse.

358. Le mal de Naples doit son origine à de l'eau dans laquelle on avait jeté des cadavres de lépreux.

PRUDHOME, *Miroir de Paris.*

P. 44. Le czar Pierre étant à Paris dit qu'il brûlerait cette ville s'il était roi de France.

159. En 1793, il y avait dans la cour de chaque prison un arbre de la liberté; les détenus avaient le droit de danser tout autour deux fois par jour en chantant des hymnes à la liberté.

165. Il fallait être noble pour porter la chaise percée du roi; ce service se faisait l'épée au côté.

168. En 1790, le clergé occupe dans l'Almanach royal 50 pages, petits caractères; il n'en a que 20 en gros caractères dans celui de 1791.

200. Il y a des maisons qui contiennent 60 ménages.

Mazarin fit saisir un libelle très violent dirigé contre lui; il le fit ensuite vendre clandestinement et il gagna plus de 20,000 livres.

En 1789 il y avait 36 imprimeries à Paris; en 1807 on en comptait plus de 300. (Est-ce exact?)

La sœur Guillot, qui fut 60 ans supérieure de l'hospice des Enfants-Trouvés, reçut pendant ce temps, dans sa crèche, plus de 600,000 enfants.

Un pâtissier faisait des petits pâtés avec la chair d'individus qu'il attirait chez lui et qu'il assassinait. On les trouvait excellents. Il fut découvert, parce que le chien d'une de ses victimes s'obstina à ne pas s'éloigner de la porte en aboyant avec fureur.

Un tailleur annonça qu'il confectionnait, dans l'espace de deux heures, un habillement complet des pieds jusqu'à la tête.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les Oubliés et les Dédaignés du Dictionnaire des Littératures.

En indiquant un certain nombre d'omissions et d'erreurs, dont quelques-unes vraiment importantes, dans le *Dictionnaire* de M. Vapereau, notre intention n'est nullement de déprécier un ouvrage estimable et utile. Nous croyons au contraire que le laborieux auteur et les éditeurs de ce livre nous sauront gré de leur signaler ces lacunes, qu'il sera facile de faire disparaître dans une seconde édition. Il n'y a que ceux qui ne font rien qui n'oublient rien et ne se trompent jamais.

La plupart des oublis et des inexactitudes mentionnés dans ce premier article concernent des auteurs qui ont principalement écrit sur l'histoire civile et ecclésiastique de l'ancienne France.

I

La première omission qui nous a frappé est celle du nom de Sébastien Rouillard ou plutôt Roulliard, avocat au Parlement, et auteur de plusieurs ouvrages de genres très divers, mort en 1639. Cet oubli est d'autant plus étrange qu'on trouve d'assez longs articles sur Roulliard dans les biographies Michaud et Didot, et que le P. Nicéron lui a consacré une notice de dix pages dans ses *Mémoires,* auxquels M. Vapereau et ses collaborateurs ont fait, avec raison, de nombreux emprunts (1). Roulliard est une des

(1) T. XXVII des *Mémoires* de Nicéron, p p. 251-261.

physionomies les plus originales de son temps; il faisait marcher de pair des travaux sérieux d'érudition avec des facéties passablement incongrues. L'auteur d'un grave traité *de l'antiquité et privilège de la Sainte-Chapelle,* d'histoires non moins graves de l'église de Chartres (1609, in-8), et de la ville de Melun, sa patrie (1628, in-4), d'une histoire des premiers présidents du Parlement, etc., est aussi celui de deux consultations rabelaisiennes, l'une pour un mari accusé d'impuissance par sa femme, l'autre pour une femme accusée par son mari d'un défaut intime clairement désigné par le titre du Mémoire : *Arctitude !* Ces deux pièces « de haulte gresse, » d'abord imprimées à part en 1600 et 1601, ont été reproduites dans un recueil de plaidoyers de Roulliard intitulé *Reliefs forenses,* qui a eu deux éditions (1607-1610). Au plaidoyer pour le baron d'Argenton (le mari accusé d'impuissance), mort depuis le procès, Roulliard a annexé le procès-verbal d'autopsie, qui lui fournit un supplément de *pièces* prouvant la fausseté de l'incrimination. On a encore de lui les *Gymnopodes* (1624, in-4), satire sous forme de plaidoyer en partie double pour et contre les Cordeliers qui refusaient d'aller pieds nus malgré les prescriptions de leur général ; puis *Li Huns en Sang-Ters,* consultation pour le prieuré de Lihons en Santerre qu'il trouva plaisant d'affubler de ce nom chinois ; prieuré qui, par parenthèse, a eu pour dernier abbé le célèbre Maury. On lui doit enfin plusieurs facéties, dont deux légèrement teintées d'irréligion : la *Doxologie du Festo* (1610, in-8), et le *Lombifrage de Nicodème Aubier* (S. D., in-8 de 50 p., très rare et recherché). Roulliard était un homme de beaucoup d'esprit et de savoir ; grand dénicheur de chartes et autres documents, dont son maître Pithou lui avait fait comprendre l'intérêt. Ses histoires de Chartres et de Melun en sont bourrées, et c'est lui qui a publié le premier le texte de la charte accordée en 1282 par le sire Enguerrand de Couci aux habitants de La Fère. Mais ce jurisconsulte, cet érudit

pratiquait volontiers la maxime : *dulce est desipere in loco ;* comme son collègue le savant Antoine Loisel, l'un des tenants du tournoi poétique qui célébra, lors des grands jours de Poitiers, la *Puce de Mlle Desroches.*

Voici maintenant un personnage qui n'a assurément rien de facétieux, mais qui ne méritait pas moins que l'auteur du *Lombifrage* un regard de M. Vapereau. Comment a-t-on pu oublier l'un des membres les plus savants de cet ordre où l'érudition coulait de source et à pleins bords : Dom Morice (1693-1750), auteur de l'Histoire de Bretagne (5 vol. in-fol. dont 3 de titres et pièces), œuvre supérieure sous tous les rapports à celle de D. Lobineau, mentionnée dans le Dictionnaire. Puisqu'on citait celle-là, d'ailleurs avec raison, *à fortiori* devait-on citer l'autre, qui fut, comme on le sait, commandée par les Etats de Bretagne pour remplacer celle de Lobineau, jugée insuffisante et inexacte sur quelques points essentiels. — Il n'y aurait pas eu de mal non plus à citer Albert de Morlaix, auteur d'un livre très curieux « la vie et les miracles des saints de la Bretagne Armorique » (Nantes, 1637, in-4, plusieurs fois réimprimé avec des augmentations) ; et Ogée, auteur de l'estimable *Dictionnaire de la province de Bretagne* (1780), réimprimé en 1843 avec les additions indispensables. Entre dictionnaires, on se doit des égards.

Bouche et Gaufridi, auteurs de deux histoires de Provence, chacun en 2 vol. *in-folio* (1664 et 1694), ont été pareillement oubliés. Tous deux pourtant sont écrivains de valeur, surtout Bouche, dont l'ouvrage fut jugé digne d'être imprimé aux frais de la province. Ils méritaient l'un et l'autre d'être mentionnés, autant et plus que le lourd et indigeste auteur du Dauphiné, Chorier, que M. Vapereau indique, en plus, comme l'auteur présumé de l'*Aloysia.* Il aurait pu ajouter que cette attribution était énergiquement contestée par des critiques compétents. Ils soutiennent que Chorier ne mérite ni cet excès d'honneur, ni

cette indignité. Nodier surtout, qui s'était beaucoup occupé de la question, affirmait qu'il était absolument impossible que cette priapée, d'une latinité si élégante, fût de la même main que les pièces latines publiées sous le nom de Chorier. Celui-ci reniait lui-même la paternité de l'*Aloysia;* assez mollement, il est vrai, pour laisser croire qu'il n'agissait ainsi que par prudence. Mais, indépendamment du style, bien des détails (notamment ce qui est dit des fantaisies séniles du grand Gonsalve, indiqué comme récemment défunt, et dont la mort est de 1515) semblent dénoter une origine espagnole, et une date de composition antérieure de plus d'un demi-siècle au temps de Chorier. Celui-ci n'eut d'autre mérite, si c'en est un, que celui de découvrir et de mettre au jour cet ouvrage trop célèbre.

Une autre omission non moins singulière est celle du nom honorable ou plutôt glorieux de Courtépée (1721-82), dont la *Description du duché de Bourgogne* est le meilleur ouvrage de ce genre, qui ait paru avant et depuis la Révolution. — Le P. Don, supérieur des Mathurins de Fontainebleau, méritait bien aussi d'être cité; d'abord pour son histoire des Etats barbaresques et de la piraterie (1637; 2e édition augmentée, 1649) le premier livre de ce genre publié en Europe, et d'autant plus digne d'attention que l'auteur s'exprime en témoin oculaire, ayant été lui-même employé à la rédemption des captifs; — puis pour son Trésor des merveilles de Fontainebleau (*Paris,* Cramoisy, 1642, in-fol.), livre des plus intéressants pour l'histoire des beaux-arts, tant à cause des figures d'A. Bosse que des détails donnés par le bon religieux sur plusieurs objets précieux qui ont été enlevés plus tard de ce palais, et dont quelques-uns même furent détruits, comme la *Léda* par trop expressive de Michel-Ange.....

Parmi les écrivains injustement oubliés ou dédaignés, nous citerons encore :

Pour le Languedoc, Guillaume de Catel, (1569-1623), l'un des plus intelligents précurseurs de D. Vaissette (1). Pour le Lyonnais, deux historiens, qui pourtant figurent dans les grandes biographies. L'un, du XVIIe siècle, J. de La Mure, chanoine de Montbrison, est auteur d'une histoire du diocèse de Lyon (1673), et d'une histoire générale du Forez (*id.*, 1674), l'une et l'autre de format in-4 ; c'est bien le moins pour de tels sujets! L'autre, du XVIIIe siècle, Poullin de Lumina, était un négociant qui se mêlait aussi de littérature. Son histoire du diocèse de Lyon (1770, in-4) fit assez de bruit dans ce temps-là, et lui valut bien des tracasseries de la part des chanoines comtes de Lyon. Ceux-ci trouvaient mauvais qu'un laïque chassât sur leurs terres, d'autant plus qu'ils avaient commandé un ouvrage sur le même sujet à un jeune abbé lyonnais déjà renommé pour son érudition précoce, Mongez, chanoine de Sainte-Geneviève. Cette autre histoire ne fut jamais écrite. Mongez, qui n'est mort qu'en 1835, membre de l'Institut, eut à s'occuper de bien d'autres œuvres, sans compter celle *de chair*, car il fut du nombre des abbés qui jetèrent le froc aux orties, pendant la Révolution (2).

Parmi les auteurs qui ont traité de la Navarre, plusieurs oublis importants sont à signaler. D'abord André Favyn (mort vers 1620), auteur d'une histoire *in-folio* des rois de Navarre, et d'un Théâtre (non moins *in-folio*) d'Honneur et de Chevalerie, dans lequel il y a bien des choses curieuses dont Sainte-Palaye a fait son profit ; — ensuite

(1) On lui doit l'histoire des comtes de Toulouse, et des mémoires sur celle du Languedoc. Catel, conseiller au Parlement de Toulouse, fut rapporteur dans l'affaire de l'athée Vanini, qui fut, sur ses conclusions, condamné à avoir la langue coupée et à être ensuite brûlé vif. Ce souvenir n'est pas celui qui fait le plus d'honneur à Catel, bien qu'à vrai dire Vanini ne valût pas grand'chose.

(2) M. Vapereau a également omis le P. Boullioud, auteur du *Lugdunum sacro-prophanum*, mais cet oubli est plus excusable, car le nom de cet écrivain manque dans la plupart des biographies. Pourtant l'auteur de *la Ville sous l'ancien régime* a trouvé dans les archives de Lyon la preuve que l'échevinage avait contribué, en 1648, aux frais de l'impression du livre du P. Boullioud.

Gabriel Chapuis, (1546-1611) neveu du poète Claude Chapuis, également oublié. Ni l'un ni l'autre ne méritaient ce dédain. L'oncle d'abord, valet de chambre et bibliothécaire de François Ier, et que Marot regardait comme un des bons poètes de son temps. On trouvera dans l'article de Weiss sur Claude Chapuis (*Biographie Michaud,* VIII, 69), l'indication de ses poèmes, qui sont presque tous des pièces de circonstance. Il y en a une dont le souvenir a tout à fait le mérite de l'à-propos. C'est une harangue récitée au roi Henri II, lorsque ce prince fit à Rouen, en 1550, *l'Entrée* qui vient d'être reproduite dans cette ville. Claude Chapuis avait fini par embrasser l'état ecclésiastique, comptant bien faire son salut, et attraper dans ce monde, en attendant, quelque bon bénéfice par la faveur royale. Il fut en effet nommé doyen de l'église de Rouen, mais sa réception éprouva des difficultés de la part du chapitre ; — peut-être à cause d'un péché de jeunesse, de sa collaboration à un recueil (aujourd'hui rarissime) de poésies plus que badines, intitulé : *Blasons anatomiques du corps féminin* (*Lyon*, P. Junte, 1537, in-16), singulier titre en effet pour un décanat. Chapuis transigea en se contentant de la place de grand-chantre. — Son neveu Gabriel (1546-1611) valait aussi la peine d'être nommé, sinon pour le mérite, au moins pour le nombre de ses ouvrages ; le P. Nicéron en compte *soixante-huit !!!* Quoi qu'en dise Weiss, le souvenir de son oncle ne lui fut pas inutile, car, bien que très médiocre historien, il succéda à Belleforest dans la place d'historiographe de France, et obtint, en 1596, celle de secrétaire interprète du Roi pour la langue espagnole. Ce fut évidemment à cette occasion qu'il publia, la même année, un abrégé de l'histoire des rois de Navarre (in-8). La plupart de ses ouvrages antérieurs sont des traductions de l'espagnol et de l'italien. Il a traduit notamment plusieurs livres de Primaléon de Grèce et d'Amadis de Gaule, (ces derniers dans l'édition in-16 de Lyon) ; et aussi les *Cent nouvelles* et la *Fiam-*

mette de Boccace. Cette dernière traduction est le seul ouvrage de Gabriel Chapuis qui soit cité dans le *Dictionnaire des Littératures*, et seulement à l'article *Boccace*.

Une dernière omission plus grave encore, concernant la Navarre, est celle du P. de Moret, jésuite espagnol (1615-1705). Ses *Annales del reyno di Navarra*, en cinq volumes in-folio, plus un d'introduction, sont indiquées par Lenglet et Weiss, comme le meilleur ouvrage qui existe sur ce sujet. Le P. de Moret avait été omis dans la première édition de la biographie Michaud, mais cet oubli fut réparé dès 1843 dans le Supplément (1).

Bertrand de Compaigne, avocat au siège d'Acqs, méritait d'être cité pour sa chronique de la ville et diocèse de Bayonne (Paris, 1660, in-4), à l'impression de laquelle cette ville contribua pour une somme de 120 l. (Babeau.)

Des historiens de la Champagne, des Flandres, de la Picardie, de l'Artois, et dont plusieurs avaient encore d'autres titres littéraires, ont été non moins injustement passés sous silence. Nous ne signalons que les plus importants :

Carlier, prieur d'Andrésy (1725-87), couronné quatre fois par l'Académie des Inscriptions, plus force lauriers de province. Erudit de premier ordre, aussi fort en économie rurale, qu'en archéologie. Il s'était beaucoup occupé de la régénération et de l'élève de la race ovine en France. On a de lui, sur ce sujet, plusieurs mémoires, dont le plus important (publié en 1762) fut composé à la demande de Turgot, sur des documents recueillis par lui dans toutes les parties de la France. L'histoire du Valois de Carlier, en 3 vol. in-4. (*Paris*, 1764), est pleine de recherches curieuses.

Baugier (1680-?), doyen du présidial de Châlons-sur-Marne. Ses mémoires historiques sur la province de

(1) Le P. de Moret est aussi l'auteur d'un opuscule latin sur le siège de Fontarabie en 1631, tellement rare que quelques bibliographes en ont nié l'existence. Il en existe pourtant deux éditions de format in-24 : (*Pampelune*, 1638, et *Lyon*, 1656). V. pour plus de détails, l'article du supplément de la B. M.

Champagne (1721, 2 vol. in-8) sont encore recherchés aujourd'hui.

Faulconnier, grand bailli héréditaire de Dunkerque, mort en 1735. Auteur d'une histoire de sa ville natale en 2 vol. *in-folio*, illustrée de cartes, plans et portraits de grands hommes.

Daire (le P.) (1713-1792), Célestin digne émule des plus laborieux Bénédictins. A laissé une histoire de la ville d'Amiens en 2 vol. in-4, et d'autres travaux sur l'histoire de la Picardie.

Hémeré, chanoine de Saint-Quentin (1580-?-1659). Principal du collège de cette ville, puis bibliothécaire de Sorbonne, grâce à la protection très méritée du cardinal de Richelieu. Auteur de nombreux ouvrages, dont on trouvera l'énumération dans le long article que lui a consacré la biographie Michaud. L'un des principaux est l'*Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*. (*Paris*, 1643, in-4), livre justement estimé, surtout à cause du *Registrum veterum Chartarum* qui y est joint. Hémeré réfute l'opinion de J. Le Vasseur, historien de Noyon, qui plaçait l'ancienne ville romaine *Augusta Viromanduorum* à Vermond et non à Saint-Quentin. L'opinion d'Hémeré a prévalu ; toutefois il est incontestable qu'il a existé, à l'endroit aujourd'hui occupé par le village de Vermond (11 kil. de Saint-Quentin), un camp romain permanent, position militaire importante, dont l'emplacement est encore reconnaissable. Hémeré avait aussi rassemblé les matériaux d'une histoire de la faculté de théologie de Paris, qui ont été recueillis par Egasse du Boulay dans une *Historia Universitatis*, dont l'ouvrage de Crévier n'est guère qu'une traduction abrégée. L'omission d'Hémeré dans le *Dictionnaire des littératures* est une des plus regrettables (1).

Malebrancq, savant (presque trop savant) jésuite, mort

(1) M. Vapereau a également omis plusieurs autres anciens et modernes qui ont écrit sur Saint-Quentin, notamment L. Hordret, auteur d'un livre fort estimé, publié en 1781.

en 1653 ; auteur d'une histoire en latin de la Morinie (Tournai, 1639-1645), presque aussi étendue que le pays lui-même. Elle forme trois forts volumes in-4, dans lesquels il est amplement traité, « des évêques des Morins, de leurs comtes, de leurs villes et de leurs marécages, » lesquels en effet ont joué un grand rôle dans l'histoire des Morins comme refuge en temps de guerre, ainsi qu'on peut déjà le voir dans César. Le troisième volume s'arrête en 1313. Malebrancque en avait préparé un quatrième, qui conduisait l'histoire de la Morinie jusqu'à l'inhumaine destruction de Thérouanne, capitale de ce pays par Charles Quint. Celui-ci, en 1553, fit raser cette ville de fond en comble et égorger la population, coupable de lui avoir trop vigoureusement résisté. Mais les jésuites n'autorisèrent pas la publication de ce dernier volume, qui devait nécessairement contenir des choses désagréables pour la maison d'Autriche.

Nous mentionnerons encore parmi les historiens oubliés de cette partie du territoire français : G. Gazet et Mudzaert, écrivains flamands du XVIIe siècle ; un sieur Bernard, avocat, auteur des « Annales de Calais et du pays reconquis (Saint-Omer, 1715, in-4) » livre intéressant et rarissime, n'ayant été tiré qu'à 200 exemplaires ; — un autre historien de Calais et du Calaisis, nommé Lefebvre (*Paris,* 1766, 2 vol. in-4); — Cl. Dormay, chanoine de Saint-Jean des Vignes, auteur d'une histoire de Soissons, également en 2 vol. in-4, largement mise à contribution, et quelquefois sans dire gare, par les écrivains ultérieurs ; — puis encore l'abbé Hennebert et le laïque Agneaux de Villette, auteurs de deux grandes histoires de l'Artois, publiées concurremment de 1786 à 1788. Cette province est une de celles où le mouvement littéraire se prononçait le plus énergiquement à l'approche de la Révolution. C'est à Arras qu'avait été fondée, en 1778, la société des *Rosati,* dont l'un des membres, un jeune avocat toujours tiré à quatre épingles, se faisait remarquer par la senti-

mentalité de ses odes et de ses madrigaux. Ce personnage sentimental se nommait Maximilien Robespierre.

La Normandie a particulièrement à se plaindre des rigueurs de M. Vapereau. On chercherait en vain dans son dictionnaire les noms d'un grand nombre d'ecrivains normands, anciens et modernes, dont voici les principaux :

Ch. de Bourgueville (1504-1593) qui fut à la fois littérateur et courtisan, ce qui n'était pas rare du temps de François Ier. Bien vu à la cour, il eut néanmoins la sagesse de la quitter de bonne heure, et fut successivement lieutenant particulier et lieutenant général du bailliage de Caen. Sous le règne de Charles IX, il se démit de cette place en faveur de son gendre, et chercha à se consoler, par l'étude, des infirmités de la vieillesse et du triste spectacle des discordes civiles. On remarque parmi ses écrits l'*Athéomachie* ou traité contre l'athéisme (1564), fléau social qui sévit d'une manière intermittente à la façon des épidémies et sous différents masques. C'était sous celui de la Réforme qu'il faisait alors d'effrayants progrès en France. Mais l'objet favori des études de Bourgueville fut, pendant de longues années, l'investigation des antiquités et des vieilles traditions de son pays natal. Ce fut en 1588, l'une des « années terribles » de la France, que Bourgueville, plus qu'octogénaire, publia l'ouvrage intitulé : « Les recherches et antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie... (1). » « Cet ouvrage, tout défectueux qu'il est, a dit le savant Huet, est un trésor... Il nous a conservé une foule de choses curieuses de notre patrie, qui, sans ce travail, seraient demeurées dans l'oubli ». Ce qu'on reprochait alors à Bourgueville, c'était surtout d'avoir trop facilement accueilli et recueilli des traditions et des contes populaires. Nous dirions volontiers aujourd'hui : *ô felix culpa !*

(1) *Caen*, 1583, in-4, réimprimé à Rouen en 1705, sous la date et le titre de l'ancienne édition.

Dom Pommeraye, bénédictin (1617-1687). Omission d'autant plus regrettable que la conduite de ce savant homme peut être proposée comme modèle aux gens de lettres. Il refusa plusieurs positions avantageuses auxquelles il avait droit, pour se consacrer tout entier à l'étude. On lui doit une curieuse histoire des archevêques de Rouen (1677, in-fol.); des histoires de la cathédrale et de l'abbaye de Saint-Ouen; la publication des actes des conciles et synodes tenus dans cette ville, etc.

G. Du Moulin, curé de Manneval, auteur d'une « histoire générale de Normandie jusqu'à sa réunion à la France » (*Rouen,* 1631, in-fol.) et des « Conquêtes et trophées des Normands en Italie » (également in-fol.).

Trigan, curé de Digoville (1694-1764). On doit à ce laborieux curé une volumineuse histoire ecclésiastique de la province de Normandie jusqu'à la réunion (*Caen,* 1759-61, 4 vol. in-4), dont il existe une suite manuscrite qui va jusqu'au xive siècle.

Grisel (mort vers 1677), auteur d'un livre très rare et curieux, intitulé *Fasti Rotomagenses* (Rouen, 1631, 2 part. en 1 vol. in-4). « L'auteur de ces fastes, qui était un prêtre de la paroisse Saint-Maclou de Rouen, fit imprimer son ouvrage à ses dépens. Il est écrit en vers hexamètres (à l'imitation des *Fastes* d'Ovide) et en douze livres, portant chacun le nom d'un mois de l'année. Il décrit les fêtes, processions, ouvertures du Parlement, ouvertures des classes, la délivrance du prisonnier qui lève la fierte de S. Romain et autres choses qui se font chaque mois à Rouen. Il fait aussi la description des bâtiments, antiquités et curiosités qui sont dans cette ville, avec des notes en marge fort curieuses ». (Note de Lenglet-Dufresnoy).

Dumesnil, curé de Guerbaville (Seine-Inférieure), mort en 1837. Nous avons publié, d'après le manuscrit autographe, ses *Souvenirs de la Terreur* (*Paris,* Maillet, 1866; 2e édition, Didier, 1874, in-12). Dumesnil, qui avait vu

son église saccagée et fermée, qui avait été emprisonné deux fois et failli être guillotiné, s'est permis de dire que tout ne s'était pas passé d'une façon charmante pendant la Révolution, et de faire l'éloge du 18 brumaire. Aussi son livre, bien qu'écrit avec beaucoup de modération et dans un esprit très patriotique, a été récemment supprimé du catalogue des ouvrages susceptibles d'être donnés en prix dans les lycées. Il n'en contient pas moins des renseignements véridiques et curieux sur l'histoire de la Révolution en Normandie.

Parmi les auteurs normands plus anciens, le *Dictionnaire* a encore oublié Le Brasseur, historien du comté d'Evreux (1723, 2 vol. in-4), et un autre qui méritait d'être cité, ne fût-ce que par galanterie et pour la rareté du fait : une dame Reteau du Fresne, auteur d'une Histoire de Cherbourg et de ses antiquités (*Paris,* 1760, in-12). Les femmes auteurs sont infiniment plus nombreuses aujourd'hui qu'autrefois. Est-ce un progrès ? (1).

B. E.

UNE FAMILLE DE FINANCE AU XVIIIe SIÈCLE

Mémoires, Correspondance et Papiers de famille recueillis et mis en ordre par M. A. Delahante ; 2 vol. in-8 de 494 et 557 p. ; nombreux portraits.

Voilà deux beaux volumes que les bibliophiles de l'avenir se disputeront chaudement. A l'intérêt du fond,

(1) Nous aurions pu allonger cette liste de plusieurs noms d'écrivains plus modernes très dignes de mémoire ; par exemple Floquet, l'estimable historien du parlement de Normandie ; de Caumont, qui mériterait d'être cité, ne fût-ce que pour ses travaux personnels d'archéologie, etc. Louis Du Bois, lui-même, aurait droit à un bout d'article pour son érudition et ses trop nombreux écrits, malgré son mauvais style et son pire caractère.

au mérite de l'exécution typographique, ils joindront celui d'une extrême rareté, n'ayant été tirés qu'à 200 exemplaires numérotés et nominatifs.

Le premier volume se compose d'extraits intelligents avec commentaire, d'un volumineux dossier de famille, concernant principalement le trisaïeul de l'auteur, Ad. Delahante, directeur des fermes de l'apanage du duc d'Orléans (1673-1737); son bisaïeul, Ad. Delahante, maître des eaux et forêts du duché de Valois (1714-92), et le frère de ce bisaïeul, J. Delahante, fermier-général, mort aussi en 1792, et bien à propos, comme on voit. Quelques mois plus tard, il eût sûrement accompagné ses collègues à l'échafaud. Les détails instructifs et piquants abondent dans ce dossier, retrouvé en province dans un grenier, et soustrait heureusement en grande partie aux intempéries des saisons, aux chats nomades, aux rats et souris, et à l'épicier, plus destructeur encore.

Avant de devenir un grave financier, Jacques Delahante avait été jeune comme un autre. En 1736, il finissait son droit à Paris, et, tout en préparant sa thèse, notait pour son frère Adrien les petits scandales du jour. « Je ne sçais, lui écrivait-il le 9 novembre 1736, si vous aurez entendu parler de l'enlèvement de Madame de la Touche par Milord Kingtong... Cette dame est fille de Madame Fontaine, maîtresse de Samuel Bernard. » Il lui envoyait les petites pièces qui couraient sur cette esclandre : une affiche commençant ainsi : « il a été perdu une chienne chaude de race gredine, ayant les yeux grands et noirs, le nez retroussé, la gueule grande ; » et une chanson sur Bernard et le lord ravisseur, dont voici les derniers couplets :

Tous deux, pour même raison,
Fréquentent même maison,
Voilà la ressemblance ;
L'un s'y glisse en tapinois,
Et l'autre en maître des toits.
Voilà la différence.

Tous deux y font du fracas,
Tous deux donnent des ducats,
Voilà.....
Milord donne un bien à luy,
Et Bernard celui d'autruy.
Voilà.....

On voit, par une autre lettre, que Jacques Delahande s'occupait d'astronomie, tout en donnant de temps à autre un coup d'œil aux étoiles de l'Opéra. Il annonçait en même temps à son frère « qu'un des satellites de Jupiter avait fait faux bond à son maître, que la célèbre marquise de Véru (Verrüe) était morte, et que la Carton mariait sa sœur et lui donnait deux mille écus « gagnés, comme vous pouvez croire, à la sueur de son corps ; » plus une autre anecdote encore plus corsée. Mais bientôt nous passons du plaisant au sévère, tout ce qu'il y a de plus sévère, en lisant les explications savantes et lucides de M. Delahante sur l'organisation et le fonctionnement de la Ferme générale, à laquelle deux de ses ancêtres ont appartenu : Jacques et son neveu Etienne-Marie, l'aïeul du Delahante actuel. « Quand on prononce le nom de Ferme générale, on se représente une réunion d'épicuriens, de pachas, de proconsuls pressurant le peuple pour satisfaire leur insatiable cupidité. Les plus indulgents allèguent, comme pour Madame de Pompadour, des excuses tirées d'intelligentes prodigalités envers les gens de lettres et les artistes, et cherchent des circonstances atténuantes dans la magnifique édition des *Contes* de La Fontaine. »

« Voilà la légende. » Quant à l'histoire, elle se trouve dans les deux volumes de M. Delahante. Ceux qui ont la bonne fortune de les posséder, y verront que le type du fermier-général spéculateur, dissipateur et libertin était l'exception ; que la plupart étaient de très honnêtes gens, de très respectables pères de familles, administrateurs plus ou moins laborieux et capables, mais tous véritables fonctionnaires publics. Jacques et Etienne-Marie Dela-

hante comptèrent parmi les plus actifs et les plus intelligents. Jacques fut le promoteur d'une innovation ou plutôt d'une révolution financière dans la régie du tabac. Son système assurait à l'Etat ce monopole fructueux, en interdisant aux débitants la main-d'œuvre du râpage, si favorable à la contrebande, et en les obligeant à ne vendre que les produits manufacturés de la Ferme. Il faut lire dans le présent ouvrage les détails de la lutte que J. Delahante eut à soutenir pendant quatorze ans contre les routiniers, « inébranlables conservateurs des vieux principes de la Carotte » ; lutte dans laquelle un de ses plus zélés auxiliaires fut l'illustre Lavoisier. « Du haut en bas, à Paris, comme en province, la Ferme entière était divisée en *Râpistes* et *Anti-Râpistes*. Les premiers l'emportèrent définitivement en 1782; mais on retrouve, douze ans plus tard, la trace des rancunes anti-râpistes dans le rapport des commissaires réviseurs de la Convention. Ils signalaient Jacques Delahante comme l'auteur de ce *système perfide*, qui avait, disaient-ils, affamé plus de 40,000 familles, et regrettaient *que cet homme fût mort*, ce qui les privait du plaisir de l'envoyer avec les autres à l'échafaud.

Le second volume est un abrégé des Mémoires inédits d'Etienne-Marie Delahante, neveu du précédent, et aïeul de l'auteur de cet ouvrage. Il a reproduit en entier les trois derniers chapitres de ces Mémoires, qui contiennent le récit complet et des plus émouvants dans sa simplicité de cette terrible liquidation des comptes des fermiers-généraux, poursuivie dans leur ancien Hôtel transformé en prison, et dont la sentence du tribunal révolutionnaire du 19 floréal an II fut un sanglant épisode. Parmi les victimes désignées pendant la Terreur, peu d'hommes ont vu la mort de plus près qu'Etienne-Marie Delahante. Il était déjà, depuis plus de deux heures, sur le gradin des accusés avec ses trente collègues. Par la tournure que prenaient les débats, par la physionomie même des juges, il

n'était que trop facile de prévoir pour tous l'issue du procès, quand l'accusateur public interrompit brusquement l'interrogatoire d'un des prévenus, pour donner lecture d'un décret tout neuf de la Convention, qui ordonnait la mise hors des débats de Delahante et de deux autres, comme n'ayant été que Fermiers-généraux *adjoints*. Il était temps ! ! « Le tribunal ordonna l'exécution du décret, et des gendarmes s'avancèrent pour nous faire sortir de la salle. Je la traversai sans savoir où j'en étais, et lorsque je me trouvai dans la pièce voisine, je me trouvai mal. » Toutefois ils restaient en état d'arrestation, et on les ramena à l'Hôtel des Fermes. « Nous passâmes la journée dans une grande perplexité. Nous regardions à tout moment l'heure qu'il était ; nous nous affligions de ce que personne ne revenait, quoiqu'il fût déjà très tard : nous cherchions à nous persuader que le Tribunal n'avait pu clore les débats dans une seule séance. » Mais, vers huit heures du soir, l'un de ces trois qu'on pouvait dire ressuscités, étant sorti un moment de la chambre du concierge, y rentra en s'écriant : *ils ont tous péri ! !* Delahante et les deux autres « Adjoints » devaient principalement leur salut à l'un des membres du Tribunal, Dobsent, parent de Delahante, qui l'avait déjà fait relâcher une fois, mais n'avait pu empêcher qu'on le reprît. Parmi les vingt-huit fermiers-généraux assassinés, se trouvaient trois beaux-frères de Delahante, et Lavoisier, l'intime ami de son oncle et le sien.

Il faut encore rappeler l'épilogue de ce procès, de ce crime de la Révolution, grand entre les plus grands. Ils avaient été mis à mort *de confiance*, et le séquestre mis sur leurs biens, d'après le rapport des commissaires reviseurs, qui les déclarait débiteurs envers l'Etat d'une somme de cent sept millions. Sous les gouvernements qui suivirent, le séquestre fut d'abord levé et converti en une simple hypothèque, bientôt rayée à son tour. Le 1er mai 1806, la Cour des Comptes, à laquelle avaient été renvoyés

ceux de la Ferme, rendit enfin son arrêt définitif. Non seulement elle donnait *quitus* aux fermiers-généraux, mais elle déclarait que ces hommes, guillotinés soi-disant pour avoir dérobé 107 millions à l'Etat, étaient en avance vis-à-vis de lui d'une somme de *huit millions, trente-sept mille soixante-deux livres, dix sols et six deniers.....*

On voit que cet ouvrage offre plus d'un genre d'intérêt. M. Ad. Delahante a fait un bel usage de ses archives de famille, et il est bien à désirer qu'il trouve beaucoup d'imitateurs. L'épigraphe de *Clarisse Harlowe* conviendrait également pour *Une Famille de Finance :*

..... Humanas mores nôsse volenti
Sufficit una domus.....

Bon Ernouf.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Au mois de janvier dernier, le Bulletin consacrait une notice nécrologique à M. Octave Delepierre, un des plus laborieux investigateurs des choses du passé qu'ait produits le XIXe siècle. Nous avons retracé rapidement le cours de cette vie si honorable, si bien remplie. Après avoir passé une grande partie de sa carrière dans sa ville natale, à Bruges, où le retenaient des fonctions que nul, mieux que lui, n'était à même de remplir, Delepierre passait en Angleterre, entrait dans la diplomatie et consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa profession et la fréquentation de la société la plus choisie.

M. Nicolas Trübner, un des principaux libraires de

Londres et gendre de M. Delepierre, vient de publier un volume, petit in-4 (69 pages), d'une irréprochable exécution typographique, et qui, destiné seulement à des amis *(for friends only)* n'entrera point dans le commerce. A la suite d'une notice biographique, vient l'énumération des divers ouvrages du savant et infatigable chercheur qui fouillait en tous sens l'histoire des siècles passés et surtout l'histoire littéraire. La première de ses productions, publiée en 1829 (l'auteur avait vingt-sept ans), est un recueil de vers (tout le monde débute ainsi), mais dès 1831, paraissait un livre plus sérieux, l'*Histoire du règne de Charles le Bon,* et jusqu'en 1845, époque où il quitta la Belgique, M. Delepierre ne cessa de mettre au jour d'importants travaux relatifs à l'histoire de la Flandre, et surtout à celle de la ville de Bruges.

Sa résidence à Londres mettant à sa disposition les ressources si précieuses offertes par le Musée britannique et par de riches collections particulières, il put étendre le champ de ses investigations ; il publia successivement ces travaux sur la littérature macaronique, sur les centons, sur la parodie qui, les premiers, abordèrent avec toute sûreté d'érudition des objets jusqu'alors fort imparfaitement connus ; bien d'autres écrits sur les fous littéraires, sur les légendes relatives à l'autre monde, etc., sortirent de sa plume infatigable et attestèrent l'étendue de ses lectures. M. Trübner, après avoir énuméré ces divers ouvrages, souvent tirés à petit nombre et non livrés au commerce, aborde la longue série des *contributions* de Delepierre aux recueils de diverses sociétés savantes, à des journaux littéraires ; il fut collaborateur actif des *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'antiquité et de l'histoire de la Flandre occidentale,* du *Bibliophile belge,* de la *Revue de Belgique,* des *Mélanges* publiés par la *Philobiblia Society,* dont il fut le secrétaire général (ces Mélanges forment quatorze volumes, 1854-1876) ; il sema aussi des notes nombreuses dans des publications pério-

diques. Tout n'a pu être indiqué dans le travail très consciencieux de M. Trübner, mais on a des preuves plus que suffisantes de l'activité intellectuelle et de l'étendue des connaissances d'un écrivain dont les ouvrages tiendront toujours une place distinguée dans une bibliothèque formée par un connaisseur judicieux ; pas une page des livres de Delepierre qui ne soit instructive. Il est peu d'ouvrages dont on peut en dire autant.

UN NOUVEAU MANUSCRIT

DES

POÉSIES DE FRANÇOIS Ier

Suite (1).

Je crois avoir déjà dit que le texte manuscrit intitulé : *Poésies de François premier* comprenait les vers de sa jeunesse, *juvenilia,* et les épîtres qu'il avait adressées à sa mère, à sa sœur et aux deux dames dont il avait recherché et facilement obtenu les bonnes grâces. Aux Epitres étaient réunies les réponses également rimées faites à ces lettres et plusieurs compositions pieuses de la sœur du Roi, la Marguerite des Marguerites. Le véritable titre du recueil devrait donc être : *Portefeuille de François premier*. Jusqu'à présent, les historiens de ce grand roi n'en ont pas assez tenu compte : il aurait pu leur éviter bien des jugements erronés et leur permettre de mieux apprécier le caractère et le mérite des personnes qui y avaient apporté leur tribut. On y voit exprimée de la façon la plus touchante la communauté des sentiments qui unissait dans une sorte de trinité, le roi, Louise de Savoie sa mère, et Marguerite d'Alençon sa sœur. On y fait plus ample connaissance avec Françoise de Foix, dame de Chateaubriant, et avec la jeune Anne d'Heily, depuis duchesse d'Etampes. Mais, il ne faut pas l'oublier : cette correspondance date d'une époque où la poésie courante ne différait guères de la prose que par la mesure et la rime ;

(1) Voir le n° janvier-février du *Bulletin*.

la lime et la ciselure étaient réservées aux pièces qu'on chantait dans l'origine, comme les rondeaux et les ballades. Notre Portefeuille contient de nombreux exemples de ces agréables jeux d'esprit. Dans la correspondance de François avec sa mère, sa sœur et ses maîtresses, il ne faut donc pas espérer de trouver le style de la vraie poésie, mais, à son défaut, une certaine grâce, une facilité qui puisse faire passer condamnation sur l'incorrection et l'obscurité des constructions. En général, les vers du Roi semblent de premier jet ; ceux de Louise de Savoie et de Marguerite sont moins négligés ; Françoise de Foix s'y montre à découvert : tendre, jalouse et passionnée ; Mademoiselle d'Heily, fine, enjouée, caressante. Mais, à tout prendre, ces Epîtres ne diffèrent des lettres en prose que pour mieux permettre à leurs auteurs d'échapper à l'embarras des tournures que les romanciers espagnols avaient introduites dans leurs œuvres galantes. François Ier, dans ses lettres d'affaires, offre un véritable modèle de précision et de clarté ; dans ses billets d'amour, il se conforme au pathos de Georges Chastelain, ou bien aux subtilités alambiquées des romans dont Cervantes devait plus tard signaler le ridicule. Le *Portefeuille* n'a, fort heureusement, gardé qu'un petit nombre de ces billets en prose ; et, si dans les Epitres rimées, on ne voit pas qu'on eût déjà *d'un mot mis à sa place enseigné le pouvoir* ; si l'on n'y trouve pas une seule pièce absolument irréprochable de style, elles abondent au moins en vers bien frappés qui rendent mieux la pensée que la prose galante n'aurait alors pu le faire.

Dans la revue que j'ai déjà faite des *Rondeaux* et des *Chansons* du Portefeuille, j'ai pu sans inconvénient suivre l'ordre de pagination ; ces petites pièces n'ayant entre elles que de faibles liens. Mais en abordant l'examen des *Epîtres*, il convient de préférer l'ordre des matières. Ainsi, je dépouillerai la correspondance de François premier, d'abord avec Madame de Chasteaubriant, puis avec Mademoiselle d'Heily Anne de Pisseleu. De là, je passerai aux lettres et

réponses du Roi, de Louise de Savoie et de Marguerite; et je terminerai par la revue des autres opuscules, madrigaux, épigrammes, tombeaux, imitations et traductions, qui, dans chacun des manuscrits, sont rejetés à la suite des Epitres.

Il y a grande apparence que tous les originaux des rondeaux, épîtres et pièces diverses, se trouvèrent réunis pêle-mêle dans le cabinet du roi défunt. Le premier copiste qui eut la permission de les transcrire les aura recueillis dans le même désordre, en se contentant de faire un groupe des rondeaux. Mais pour présenter la correspondance épistolaire sous son véritable caractère, pour en faire mieux sentir l'intérêt, il fallait d'abord en connaître, en distinguer les auteurs, et rapprocher les réponses des lettres qui les avaient inspirées. Il fallait coordonner les dates, rendre enfin à chacun ce qui lui appartenait. Dans notre manuscrit, il arrive maintes fois qu'une réponse précède la lettre qui l'a provoquée, que l'une se trouve dans les premiers, l'autre dans les derniers feuillets. On comprend l'inconvénient qu'il y aurait eu à suivre ici l'ordre de pagination. J'ai pu méconnaître, j'en conviens, la véritable attribution de quelques pièces; mais ce n'est pas faute de les avoir scrupuleusement comparées. A vrai dire, la seule hésitation touchait aux épitres ou réponses du Roi adressées soit à Madame de Chasteaubriant soit à Mademoiselle d'Heily. Je donnerai les raisons du choix auquel je me suis arrêté; à mes lecteurs de les approuver ou de les contredire.

C'est avant d'être roi que François d'Angoulême avait eu sujet de se louer des bontés de la jeune femme d'un vieux avocat nommé Dishomme, celle qui, de par l'autorité gratuite de Mezeray, est devenue la *belle Féronnière.* Mais notre roi François, que les romanciers ont fait le héros de tant d'exploits amoureux, n'eut réellement, dans tout le cours de son règne, que deux maîtresses, Madame de Chasteaubriant jusqu'en 1523; Anne de Pisseleu demoiselle d'Heily, de 1523 à 1547. La raison d'Etat avait seule décidé

de ses deux mariages; le premier avec Claude, fille aînée de Louis XII; princesse douée, à défaut des agréments qui peuvent inspirer l'amour, des vertus qui commandent la plus affectueuse sympathie. Elle fut l'objet constant des soins, des égards et de l'attachement de son royal époux, des respects de toute la cour. On la vit suivre constamment le Roi dans ses nombreux changements de résidence, et, de concert avec Louise de Savoie et Marguerite, présider à toutes les fêtes. En moins de neuf années de la plus parfaite union, François l'avait rendue mère de nombreux enfants dont cinq lui survécurent (1). Voilà cette reine que les écrivains postérieurs nous représentent comme oubliée au milieu de la cour, durement traitée par la mère du Roi et constamment négligée par son volage époux.

Eléonor d'Autriche, sœur de Charles-Quint, veuve du roi de Portugal et seconde femme de François, obtint de celui-ci tout ce qu'elle pouvait être en droit d'en attendre; des égards, des procédés courtois, les prérogatives et le crédit que pouvait réclamer une reine de France. Elle eut plus d'une fois une influence sérieuse sur la direction des affaires publiques et l'on ne voit pas qu'elle ait eu la moindre occasion de réclamer contre les dédains et les froideurs du Roi. Ce prince est pourtant à blâmer, je le regrette, de n'avoir pas offert un modèle de fidélité conjugale; seulement, pour atténuer ses torts, je dirai que l'exemple des mêmes faiblesses lui avait été donné par ses quatre prédécesseurs, Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, et que ce mauvais exemple devait être suivi par ses quatre successeurs, Henry II, Charles IX, Henry III et notre glorieux Henry IV; sans parler de Louis XIV et de Louis XV, de Napoléon le Grand et de Napoléon le Petit. François eut même sur tous les rois que je viens de nommer

(1) Marguerite, la dernière, née en 1522, un an avant la mort de sa mère, mourut duchesse de Savoie en 1574. Elle était de la constitution la plus robuste, ce qui suffirait pour démentir les mauvais propos de Brantôme sur le genre de maladie qui avait avancé les jours de la bonne reine Claude.

un double avantage. Claude, sa femme légitime, lui avait donné sept enfants, et il n'avait ajouté à ce nombre respectable aucun enfant naturel.

Les relations de François Ier avec Madame de Châteaubriant semblent remonter aux premières années de son règne. A peine âgée de quinze ans, Françoise de Foix, en 1509, avait été mariée à Jean de Montmorency-Laval, seigneur et non comte de Chateaubriant. Le jeune roi avait été bientôt séduit par sa beauté, son esprit et ses grâces; il avait pu la voir soit à Blois, Amboise ou Fontainebleau, soit en Bretagne dans la maison de son mari. L'épître (f° 49 v°) est une déclaration en règle qu'avaient dû précéder quelques tendres intelligences. François premier y semble à son coup d'essai épistolaire : inquiet du genre d'ascendant que pouvait lui donner le prestige de la royauté, il s'excuse d'abord d'adresser ses hommages à la femme d'un de ses barons; il proteste de la pureté de ses vues et du soin qu'il aura de ne porter aucune atteinte à l'honneur et au bon renom de celle qu'il aime :

Afin que saches ma doulce ardeur contrainte (1),
La plume a pris, en laissant toute crainte,
La main royalle, en delaissant le sceptre;
Ne pensant point qu'offensée peust estre
En cest endroit la mienne auctorité.
Qu'aimant (2) un corps de beaulté herité,
De bonne grâce en la vertu comprise,
Estre ne peult sinon heureuse emprise...
Et quand je pense au jour que je te vis
Tout le premier, il me fut bien avis
Congnoistre en toy plus que ne peult Nature;
Et deslaissay lors toute basse cure;
Tous mes pensers jusqu'au plus hault volerent,
Te contemplant, et là ils demourerent...

(1) Afin de te faire connaître la force de mon amour.
(2) Parce que. Au lieu d'*herité*, on dirait aujourd'hui *doué*.

Car qui regarde sagement et qui n'erre,
Tant plus dignes sont les choses en terre (1),
Plus a-t-on foy, congnoissance et advis
De la vertu du ciel et paradis...
Et de tant plus louable est le desir,
Que vers le ciel s'arrête et prend plaisir,
Pour contempler chose conforme à Dieu.
Car dans le ciel mérites avoir lieu.
Et pour certain je ne cerche jamais
Autre plaisir (et à toy m'en remects);
Si ce ne fust pour croistre et augmenter
Le tien bon bruit, et plus en haut monter.

Au feuillet 117 et dernier se trouve la réponse de Françoise de Foix, et l'aveu pour ainsi dire involontaire de sa défaite :

La grant doulceur qu'est de ta bouche issue,
La belle main blanche qui a tissue
Une épistre qu'il t'a pleu m'envoyer,
A fait mon cueur de joye larmoyer.
Il estoit jà de ton amour espris,
Mais maintenant il est saisi et pris,
Tant qu'il n'est plus possible qu'en efface
Ta grant beaulté. Que veulx-tu que je face?
Si à me veoir bien souvent tu labeures,
Croy pour certain qu'il n'est momens ny heures,
Si je l'osoye par tout t'aller cercher,
Je le feroye, tant je t'aime et tiens cher.
Je te parle privement (2); car je sens
En ta personne tant d'honneur et de sens,
Que pour mourir ne vouldroys deceler
Ce que te veulx maintenant reveler.
C'est qu'il te plaise de garder mon honneur;
Car je te donne mon amour et mon cueur.

(1) Plus les choses *terrestres* sont dignes d'être *célestes*...

(2) En confidence.

Ces vers, il faut en convenir, sont d'un meilleur style que ceux de l'épître qui les avait inspirés. Voilà donc nos amants en parfait accord : mais le secret leur était recommandé. Le mari de Françoise n'eût pas vu d'un œil indifférent, ou n'eût pas appris de sang-froid le danger dont son honneur était menacé. La dame n'avait pas de charge à la cour ; et tout puissant que fût le Roi, il lui fallait user d'expédients pour voir sa maîtresse. Un jour il devait la rencontrer dans une maison d'amis. Elle manqua au rendez-vous : François exprime son dépit dans une épître (f° 116) dont l'attribution nous est suffisamment indiquée par le vers italien qui la termine et que plus tard nous lui verrons répéter.

S'il estoit donc possible de penser
Que par amour tu doives t'avancer,
Certes, amye, voulentiers te pyrrois,
Et trop grant aise en cela je prendroys ;
Mais la raison que je voy au contraire,
De l'aultre part ma fantaisie fait traire...
  Ne sçays-tu pas qu'er soir tu me promys
Qu'en allant veoir en ville tes amys,
Je me rendroys pour plus souvent te veoir,
Et le plaisir de ta parole avoir.
Mais nonobstant ta foy à moy promise,
Qui dans ma main par la tienne fut mise,
Rien n'ay oÿ ne parole ne vent
Venir vers moy, pour me mectre en avant.
  J'ay attendu et encores j'attens,
Par affection voulant forcer le temps...
  Mais quel remede je n'ay sçeu fors trouver
En vostre endroit, que de la plume ouvrer...
Pour te donner parfaicte congnoissance
De mon ennuy et tout ce que j'en pense ;
Et pour ce qu'as puissance de remede :
Qual infamia major que rompre *fede !*

La réponse, si elle a été faite, n'a pas été recueillie

dans le *Portefeuille*. Au f° 46 v°, je crois reconnaître encore la main de Françoise de Foix qui, inquiète de l'éloignement prolongé de son amant, se hasarde à lui écrire, mais avec précaution et sous un nom collectif.

La lettre est fine et spirituelle, bien que d'un style embarrassé. C'est apparemment une des premières qu'elle ait confiée à la fidélité d'un messager.

Si le désir fait errer l'ignorance,
Par le regret de l'heur de la puissance
Perdue à nous, ne soit donc accusée
La nostre faulte en vouloir excusée (1);
Mais regardez (2) que si vous voulez prendre
Oppinion que nul ne doibt emprendre
De vous mander escripture ne lettre,
Si digne n'est (3), à jamais pourez estre
Sans nouvelles de vos amys avoir (4) !
Et nul bien d'eulz n'aurez, perdant les veoir...
Par quoy faisons à vous humble requeste
Que nous tiendrons à tresgrande conqueste,
Si de l'octroi pouvons avoir le don (5),
Et, si faillons, de nous donner pardon.
Doncq commandez, et nous obéirons,
Et à jamais ce langaige dirons,
Que s'il vous plaist de response nous faire,
Impossible est que l'on puisse deffaire
L'obligation de nostre congnoissance... (6).

La réponse du Roi, f° 48 v°, est plus simple et plus claire :

(1) Voici le sens de cette phrase, trop bien dans le goût du temps : « Si le regret de ne pouvoir satisfaire à nos désirs trompe notre ignorance, vous nous excuserez en raison de la bonne intention. »

(2) Considérez.

(3) S'il est trop au-dessous de vous pour avoir droit de le faire.

(4) Ce vers est oublié dans notre manuscrit.

(5) Si vous nous accordez la permission de vous écrire.

(6) Aujourd'hui : « de notre reconnaissance. »

Si par aimer l'on desire sçavoir
De ses amis, et nouvelle en avoir,
Si, en l'absence, aimée est l'escripture,
Qui en amour les esperits rassure...
Si ne lairai-je à fort (1) tres humblement
Remercier, t'asseurant fermement
Que si pouvoys bien entendre ou sçavoir
Le trop grant heur, et que le peusses veoir,
Que m'as donné, voyant ton escripture;
Certain je suis que tu n'es point tant dure
Que tu prinses regret ny desplaisir
Une aultre foys me rendre ung tel plaisir...
Car tu sçaiz bien qu'en ce monde ne suis
Que pour t'aimer, et sans cela ne puys
Vivre en repos, ny bien jamais avoir...

C'est apparemment vers 1522 que Madame de Chasteaubriant cessa d'être la dame des pensées de François à la grande satisfaction de Louise de Savoie et de Marguerite d'Alençon, qui ne pouvaient approuver des amours doublement adultères. Une jeune fille d'honneur de Louise, Mademoiselle d'Heily, devint dès lors le principal objet des attentions du Roi : mais l'intimité de leurs relations ne semble pas avoir transpiré avant l'ouverture de la seconde et fatale campagne d'Italie. On n'en parla qu'à compter du retour d'Espagne, en 1526, quand François, en rentrant en France, revit la jeune d'Heily au milieu des femmes et des filles d'honneur de sa mère. Brantôme, le très inexact Brantôme, a supposé que le Roi l'avait alors vue pour la première fois. Mais la grande et belle épître qu'il avait écrite dans le vaisseau qui le transportait en Espagne lui avait été certainement adressée, et cette épître nous prouve qu'elle était déjà l'objet du plus tendre attachement. Or ce changement, dès qu'il s'était produit, n'avait pas échappé aux yeux d'une amante passionnée. Dans

(1) A plus forte raison (*A fortiori*).

l'épître, f° 50, Françoise de Foix représente à son infidèle tout ce qu'il allait perdre en l'abandonnant :

Puisque changez le privé pour l'estrange (1),
Avecques vous plus ne seray privée,
Car vous m'avez de vostre amour privée,
En me laissant, pour tost aller au change.
De ce mesfaict bonne raison me venge,
Car vous, seigneur, qui avez renommée
D'estre loyal en amitié privée,
Par bon vouloir plaisant et favorable,
Ne trouverez le temps plus amyable,
Pour si trestost vostre vouloir changer.
Je ne le dis pour de vous me venger,
Mais, en musant (2) sotise m'amusa,
Quand on disoit : *Nigra sed formosa* (3).
Je l'entens bien, jaçoit qu'il me desplaise,
S'il fault qu'à vous chose nouvelle plaise ;
Mais toutes fois devez considérer
Que privaulté, s'on ne la fait durer,
Estre ne peult des sages tant prisée ;
Et quand elle est par temps acoustumée,
Elle vault mieux que briefve congnoissance.
Ce néant moins ainsi comme je pense,
Par doulx regard et façon asseurée,
Crespés cheveux ont pris vostre pensée.
Je n'en dis plus ; mais entendre devez
Aussi je croy que moult bien le sçavez,
Que vous avez avecques oubliance,
En mon endroit courte perseverance,
Esgard n'avez à mon affection.
Car je vouloys longue possession,

(1) L'amie que vous connaissez, pour celle que vous ne connaissez pas.

(2) En me trompant, en mentant.

(3) On peut voir parmi les portraits aux crayons de couleur, publiés en 1865 par M. Rouard sous le titre de *François Ier chez Madame de Boisy*, celui de *Madame de Chasteaubreant*, comme on écrivait alors. Il avait été tracé vers 1518, et, quoique seulement ébauché, il donne l'idée d'une jeune femme belle, à la physionomie pensive et profondément sympathique.

Pour demeurer tout le temps de ma vie
Dame d'honneur. Mais honneur se varie.
Folie doncq seroit de s'allier
A tel honneur qui ne sçauroit lier.
Or vous respons que l'acquest est petit;
Car le noir est pour avoir bon crédit
Plus que le blanc qui n'a point de durée (1).
Blanche couleur est bientost effacée,
Blanche couleur est en un an passée;
Blanche couleur est à sueur subjecte,
Blanche couleur n'est pas longuement necte.
Mais le tainct noir et la noire couleur
Est à hault prix, et de plus grant valeur,
Comme par vous le pouvez mieulx sçavoir.
Car vostre taint me faict apercevoir
Que le clair brun est de plus doulce sorte
Que n'est le blanc.....
J'en parle trop, mais je ne me puis taire,
Car j'ay bon droict, et si suys toute seure,
En congnoissant que de moy n'avez cure,
Que pour le moins si je ne vous puis plaire,
En aimez vous de celle qui est noire
Le propre nom, et fault que je l'endure.

Si l'on conservait quelques doutes sur la dame qui écrivit cette épître, il suffira de ce dernier vers pour les lever. C'est bien *Françoise* de Foix qui rappelle à *François* qu'au moins son nom ne pouvait lui déplaire. Hélas! vains reproches, inutiles prières! une autre était déjà maîtresse de ce cœur infidèle. La réponse du Roi est froide: l'ancien amant se tire d'embarras en rejetant les torts de son inconstance sur celle qui se plaignait d'en être la victime.

C'est bien assez me donner à congnoistre
En mon endroit que ne voulez plus estre
En la façon que toujours ay pensé.
Dont je me tiens tresmal rescompensé

(1) Ainsi Françoise de Foix était brune, et Anne d'Heily blonde.

Du long service à vous non variable;
Et touttefois vous m'estimez muable !
Car quand le chien est haÿ de son maistre,
Et fust-il bon, la raige luy fait mettre,
Pour loing de luy l'esloigner et chasser,
Qui est signe que me voulez casser...
Doncques je dis sans penser nul remede,
Qual infamia major que rompre fede !
Bien l'as rompue certes en mon endroit
Sans juste cause et nul tiltre de droit;
Et en cela malheureux je me tiens.
Car pour t'aymer gaigné je n'y ay riens,
Fors seulement que j'ay eu congnoissance
Qu'en femme noire n'a pas grande fiance.
Mais pour cela ne lairay à te dire
Que si j'estois au lieu où je desire,
En Angoulmois, auprès de toy assis,
Je te diroys quatre mots bien assis :
Non pas pour dire que veuille revenir,
Ne te prier me vouloir retenir,
Mais au contraire voulenté m'a donné
Par telle femme n'estre jamais mené.
Et pour la fin, ne me peulx reprocher
Si n'est que t'ay voulu tenir trop cher.
Dont, pour le temps qu'avez toy j'ay passé,
Je puys bien dire : *Requiescat in pace.*

L'injustice et la cruauté de cette épitre sont adoucies par un dernier distyque, en forme d'adresse, seulement conservé dans notre manuscrit :

A la noire Jacquette l'on m'envoye,
En attendant que mon maistre la voye.

C'était annoncer que la rupture n'était pas définitive. Il semble que pour cette fois le Roi parvint à se justifier auprès de celle qui ne devait plus occuper dans son cœur que la seconde place. Ce n'était pas assez pour Françoise

de Foix : elle ne put supporter la perspective d'une tendresse partagée ; et comme bien d'autres amantes délaissées, elle paraît avoir voulu se venger de son heureuse rivale par un éclat inattendu. Un billet à Mademoiselle d'Heily, conservé f° 59 r°, se rapporte vraisemblablement à quelque indiscrétion calculée, dont, pendant l'absence du Roi, la nouvelle favorite aurait eu à souffrir.

« Ayant l'ennui ne sçavoir ny pouvoir vous declarer » l'extresmité de ma peine... si n'est qu'il faille que l'in- » fortune de mon service soit meslée avec l'ingrate men- » terie de ceste meschante créature, pour vous estre moyen » de peine. Et quand je pense en estre l'occasion, je » vous supply penser quel bien je me puis vouloir ; n'es- » timant ma vie que pour vous faire chose qui vous soit » agréable. Or doncques, amie, laissez porter à moy seul » le fay, puisque moy seul en suis cause ; car ce n'est » raison que l'innocence porte la peine du meffait. Je » vouldrois estre si heureux que mon retour vous puist » servir. »

A peu près dans ce temps-là, les dames de la maison de Louise de Savoie cessèrent d'ignorer la nature des relations formées entre Françoise de Foix et François Ier. Le bruit en vint jusqu'à Monsieur de Chateaubriant qui se hâta de rappeler sa femme ; à moins que le départ de Françoise n'ait été volontaire, et que l'on n'ait pris le change à la cour sur les causes de son éloignement. Marguerite, la duchesse d'Alençon, dit quelque chose de cela dans une de ses premières lettres à Guillaume, le père d'Anne de Montmorency. Elle y laisse percer le plaisir qu'elle ressentait du départ de la dame. « Je trouve fort estrange » que le seigneur de Chasteaubriant use de main-mise ; » c'est pour dire gare à ceux qui luy voudroient faire un » mauvais tour. Au regard de la dame, l'on dit volontiers : » Tel se mire qui n'est pas beau, et tel ne se baigne qui » n'est pas nect. Il y en a ici qui ne font pas tant de » mines ; mais s'y a-il assez de beauté, de grace et de

» parole pour donner trente à l'autre, et le premier. » (C'est-à-dire trente points et la main.)

Retournée à Châteaubriant, ou plutôt à Laval chez les parents de son mari, celui-ci étant à l'armée de Picardie à la tête d'une compagnie de quarante hommes d'armes, Françoise de Foix reçut plusieurs fois le Roi, soit à Laval, soit à Chateaubriant ; et François conserva toujours pour elle une amitié sincère. Elle avait été assez mal reçue à Laval (1), elle y tomba gravement malade, et c'est alors qu'elle écrivit l'épître désespérée dont nous allons citer la meilleure partie. Elle est au f° 55 v° :

Ceste povre deceue et miserable amante,
Par trop avoir aymé, tourmentée et dolente,
Dame, non dame estant pour plus estre estimée,
Mais par mort un vray monstre horrible mieulx nommée,
Ceste presente epistre emplie de malheur
T'envoy l'infortunée, indigne de tout heur...
Hélas ! ne te souvient que tu me feis promesse
De n'estre par oubly si remply de paresse
A faire prompt retour ! mais certes il me semble
Que d'une mesme foys tu joignis tout ensemble,
Ton asseuré parler et ton effect muable...
Dont desormais fauldra pour certain que je craye
La chose de ce monde que moins desiroys vraye !...
O cueur ingrat et plein d'amitié trop cruelle !
Ne te souvient-il plus quelle est la foy de celle
Qui, par trop fermement t'avoir voulu aymer,
Soy mesmes a haÿ, saichant se diffamer !
Or ne mets en oubly qu'en ta seule personne
Est l'estoille et seul point qui de ma vie ordonne.
Mais qui eust sceu penser pouvoir trouver au miel
Tant de mortel venin, d'amertume et de fiel ?...

L'ingratitude dont elle gémit ne l'empêche pas de trembler pour les jours du Roi, alors en Champagne à la tête de son armée :

(1) Voyez plusieurs de ses lettres au Roi, publiées par M. Aimé Champolion.

Adoncq ainsi le deuil, par tant de faulx alarmes
M'assault qu'une grand mer je feroys de mes larmes.
Et nonobstant qu'en ce n'ayez ne mal ny peine,
Le seul suspeçonner m'en rend comme certaine.
Souventes foys dormant à songer je me boute
Qu'on te veult faire mal, par quoy je tremble toute.
Bien difficile il est d'amour vraye et non faincte,
Jamais pouvoir aymer sans avoir doubte et crainte.
De ma prochaine mort tu as certes envie,
Et tout le mien desir est te voir longue vie...
Voici doncques d'amour l'extresme et dernier signe,
Qu'à toy, ingrat amy, j'envoye ains que je fine.
Plus ne pouvant escripre je fais fin à ma lectre,
Après laquelle vais à la mort me soubzmectre,
Sans nulle guérison actendre ou médecine ;
Ne desirant santé, car je ne m'en sentz digne.
Mais si jamaiz tu fuz par amour enflammé
De moy qui de bon cueur t'ay si longtemps aimé,
Si passes par icy après le mien trespas,
Je te puis arrester, sans marcher oultre ung pas,
Jusqu'à ce qu'ayes vu par ceste pourtraicture
Ceste mienne epitaphe et dolente escripture.

Epitaphe

Une femme gisant en ceste fosse obscure
Mourut par trop aimer d'amour grande et naifve ;
Mais combien que le corps soit mort par peine dure,
Joyeux est l'esperit de sa foy qui est vifve.

Elle recouvra pourtant la santé, et le Roi, quand il la revit, paraît enfin lui avoir fait trouver quelque douceur dans les épanchements de l'amitié. Il revint à plusieurs reprises à Chateaubriant, et de cette ville il a daté plusieurs ordonnances. Pendant la glorieuse campagne de 1536 et 1537, en Provence, M. de Chateaubriant occupa la charge de gouverneur de Bretagne. Réconciliée avec lui, en supposant qu'elle eut jamais eu à se plaindre de son ressentiment, elle cessa de vivre le 6 octobre 1537. Son mari

la pleura sincèrement et lui fit élever bientôt dans l'église des Minimes de Chateaubriant un somptueux tombeau. Deux poètes, Nicolas Bourbon et Clément Marot, qui avaient grande part à son amitié, composèrent deux belles épitaphes pour l'illustre défunte. Celle de Clément Marot fut gravée sur le monument et s'y lisait encore, il n'y a pas un siècle (1). Jean de Laval était alors gravement malade, et c'est encore Marguerite qui nous l'apprend dans une lettre écrite au Roi à la même époque. « Jay veu, dit-elle, » M. de Chasteaubriant qui a esté si près de la mort qu'à » peine le pouvait-on recognoistre. Et si a eu bien grand » regret de sa femme. Mais le bon traitement qu'il vous » a pleu luy faire, et la joye qu'il a eue de me voir l'a » fort amandé (2). «

François premier, de son côté, a exprimé d'une façon discrète et délicate, le chagrin qu'il avait ressenti de la perte d'une aussi tendre, aussi fidèle amie :

Icy dessoubs gist en bien peu d'espace
De fermeté la montagne et la masse,
En amitié seul chef-d'œuvre parfait,
Et vertueux, qui tous les autres passe.
Elle a souffert qu'en son vivant l'aimasse,
Tel souvenir longueur de temps n'efface.
L'ame est en haut, du beau corps c'en est faict,
Icy dessoubs.
Ah, triste pierre! as-tu doncq tant d'audace
De m'empescher celle tant belle face,
En me rendant malheureux et deffaict!
Œuvre tant digne en rien n'avoit meffait
Qu'on l'enfermast avec sa bonne grace
Icy dessoubs.

Il est superflu d'ajouter qu'aucun document écrit, aucun

(1) Dreux du Radier l'a publiée dans ses *Anecdotes des reines et régentes*, 1775, t. IV, p. 281.
(2) Nouvelles lettres de la reine de Navarre, p. 165.

témoignage contemporain n'ont rien laissé conjecturer de tout ce qu'on a plus tard raconté de cette femme remarquable. Le singulier expédient dont se serait avisé le Roi pour l'attirer à la cour; la haute influence dont elle aurait abusé pour l'élévation de ses frères; le partage qu'elle aurait fait de ses faveurs à l'insu du Roi entre Bonnivet et plusieurs autres; le don et la reprise des bagues et joyaux dont Marguerite avait composé les devises; la fin tragique à laquelle la furieuse jalousie de son mari l'aurait condamnée: tout cela, autant d'inventions romanesques qu'on a cependant vingt fois répétées sur la foi de Brantôme, de Varillas, de Chorier et de Madame de Murat.

Dans un troisième article, notre dépouillement du Portefeuille de François premier portera sur la correspondance et les vers de Mademoiselle d'Heily Anne de Pisseleu, devenue, par son mariage avec Jean de Brosses-Bretagne, comtesse, puis duchesse d'Etampes.

Paulin Paris.

(*La suite au prochain bulletin*).

NOUVELLES LETTRES DE PÉTRARQUE SUR L'AMOUR DES LIVRES

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par M. Victor Develay

A François Nelli, Prieur de l'église des Saints-Apôtres à Florence.

Il veut joindre à l'étude des lettres profanes celle des auteurs sacrés.

J'ai remarqué dans une de vos lettres que vous approuvez que je mêle le sacré au profane. Vous pensez que cela plaira aussi à saint Jérôme. « Il en résultera,

dites-vous, une variété charmante, un ordre admirable, une alliance féconde. » Que voulez-vous que je vous dise ? Jugez du reste comme bon vous semblera ; assurément vous n'êtes pas facile à tromper et vous n'avez pas coutume de tromper, sauf que ceux qui aiment ont coutume de se tromper, non seulement avec facilité, mais de bon cœur. Laissant donc cela de côté, je vais vous parler de moi et du penchant, nouveau à la vérité, mais déjà fort, qui entraîne vers les lettres sacrées ma plume et mon âme. Libre de s'en moquer aux orgueilleux qui dédaignent l'austérité des divines Ecritures, comme la parure simple d'une chaste matrone choque des yeux accoutumés aux ajustements des courtisanes. Pour moi, je suis persuadé que les Muses non seulement me donneront leur agrément, mais qu'elles m'applaudiront et qu'Apollon me secondera si, après avoir consacré ma jeunesse à des études juvéniles, j'applique mon âge mûr à de meilleurs soins. Je ne pense pas qu'on m'impute à déshonneur si, après m'être levé tant de fois au milieu de la nuit en vue d'une vaine renommée et des louanges chimériques des hommes, je me lève désormais pour célébrer les louanges de mon Créateur, coupant mon sommeil et le temps du repos pour celui qui *ne s'assoupit et ne s'endort point en gardant Israël* (1). Non content de cette surveillance universelle, il me garde aussi moi-même avec sollicitude, et, ce que je sens très clairement en moi, ce que tous ceux qui ne sont point ingrats sentent en eux, il prend soin de chacun comme s'il oubliait tout le monde, et il gouverne tout le monde comme s'il ne s'occupait pas de chacun. Enfin je suis fermement résolu, si le ciel me le permet, à rendre l'âme au milieu de ces études et de ces soins. Que puis-je faire de mieux, et comment quitter la terre plus sûrement qu'en aimant, en bénissant et en louant toujours celui sans l'amour constant duquel je ne serais absolument rien, ou, ce qui est pis, je

(1) Psaumes, CXX, 4.

serais très malheureux, car si son amour pour moi cessait, ma misère n'aurait point de fin ?

J'ai aimé Cicéron, je l'avoue, j'ai aimé Virgile, et j'ai été charmé de leur style et de leur esprit au delà de toute expression. J'ai aimé beaucoup d'autres écrivains illustres, mais j'ai considéré Cicéron comme un père et Virgile comme un frère. Ce qui m'a inspiré cette affection, c'est l'admiration que je ressens pour tous deux et la familiarité que j'ai contractée avec leurs génies par une longue étude, familiarité telle qu'il serait difficile d'en contracter une aussi étroite avec des personnes que l'on voit. J'ai aimé pareillement chez les Grecs Platon et Homère dont le génie, comparé à celui de nos écrivains, a rendu souvent mon jugement indécis. Mais il s'agit maintenant d'une affaire plus importante, car le soin du salut prime celui de l'éloquence. J'ai lu ce qui me faisait plaisir, je lis ce qui m'est utile. Je suis en ce moment dans cette disposition, ou plutôt j'y étais depuis longtemps, car je ne commence pas maintenant. Mes cheveux qui blanchissent me démontrent que ma résolution n'est point prématurée. Mes orateurs seront dorénavant saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire ; mon philosophe, saint Paul ; mon poète, David. Vous savez qu'il y a plusieurs années, dans la première églogue de mon poème bucolique, j'ai comparé David à Homère et à Virgile, de telle sorte que dans mes vers la victoire reste incertaine. Mais ici, malgré l'antique puissance d'une habitude enracinée, l'expérience victorieuse et la vérité éclatante qui frappe les yeux ne permettent de conserver à cet égard aucun doute.

Toutefois, si je préfère les uns, je ne rejette point les autres. Saint Jérôme prétend l'avoir fait, mais, à mon sens, son style le dément. Pour moi, je crois pouvoir aimer à la fois les uns et les autres, pourvu que je sache lesquels je dois préférer pour le choix des mots, lesquels pour le choix des pensées. Car, je vous le demande, qui vous empêche, à l'imitation d'un sage père de famille, de destiner une

partie de votre mobilier à la nécessité, et l'autre partie à l'ornement; d'entretenir des serviteurs pour la garde de votre fils et d'autres pour ses jeux? Qui vous empêche d'être riche à la fois en argent et en or, en sachant le prix de l'un et de l'autre, de manière à ne pas vous tromper? D'ailleurs ces anciens ne me demandent que de ne point tomber dans l'oubli; ils se contentent des prémices de mes études et m'abandonnent tout mon temps pour de meilleurs travaux. Cette résolution, que j'avais formée de mon chef, je l'exécuterai avec plus de confiance maintenant que vous me la proposez et que vous l'approuvez. Pour mon style, s'il le faut, je recourrai à Virgile ou à Cicéron, et je ne rougirai point d'emprunter à la Grèce ce qui manquera au Latium; mais pour ma conduite, bien que je sache que les anciens renferment beaucoup de choses utiles, je prendrai néanmoins pour conseillers et pour guides de mon salut ceux dont la foi et la doctrine ne sont point suspectes d'erreur. Parmi ceux-ci David sera toujours à juste titre le plus grand à mes yeux, d'autant plus beau qu'il est négligé, d'autant plus savant et plus éloquent qu'il est plus pur. Je veux que son psautier soit toujours dans mes mains et toujours sous mes yeux quand je serai éveillé, je veux quand je dormirai et quand je mourrai qu'il soit placé sous mon chevet. J'estime que cela ne sera pas moins glorieux pour moi que ne l'ont été pour le plus grand des philosophes les *Mimes* de Sophron (1). Adieu, pensez à moi et portez-vous bien.

Milan, 18 septembre.

A Pierre de Rainzeville, abbé de Saint-Bénigne de Dijon.

Sa passion pour l'étude. Il est assailli par les versificateurs de tous les pays.

Chose étrange! j'ai envie d'écrire et je ne sais ni sur quoi ni à qui écrire. Et cependant le charme qui m'en-

(1) Platon professait la plus vive admiration pour les *Mimes* de Sophron, poète grec, né à Syracuse, qui vécut dans la seconde moitié du ve siècle avant J.-C.

traîne est si puissant que le papier, la plume, l'encre et les veilles me sont plus agréables que le sommeil et le repos. Bref, je suis toujours tourmenté et abattu tant que je n'écris pas, et, par une ambiguité rare, fatigué au sein du repos, je me repose dans la fatigue. On dirait que mon âme est dure comme le marbre et véritablement issue des pierres de Deucalion ; quand elle s'est penchée tout entière sur les parchemins et qu'elle a lassé mes doigts et mes yeux, elle ne sent ni le froid ni le chaud, il lui semble qu'elle est couchée sur le lit le plus moelleux, elle craint d'être arrachée à cette occupation et elle se cramponne aux membres qui refusent de lui obéir. Quand la nécessité veut qu'elle s'en détache, elle commence aussitôt à se fatiguer et elle accepte son loisir, comme un âne paresseux que l'on force à gravir sous une charge excessive une montagne rocailleuse. Ensuite elle revient à sa tâche, non moins avidement que l'âne harassé retourne à son râtelier plein, et elle se ranime par de longues élucubrations comme celui-ci par la nourriture et le repos. Que faire donc, puisque je ne peux ni cesser d'écrire ni supporter le repos? Je vous écrirai, non parce que cela vous intéresse fort, mais parce que je ne vois personne dans mon voisinage qui soit plus avide que vous de ce qui est extraordinaire, et surtout de ce qui me concerne, qui scrute plus avant ce qui est caché, qui comprenne mieux ce qui est difficile et qui apprécie plus sagement ce qui est incroyable. Je viens de vous révéler une partie de mon état et des souffrances de mon esprit, je vais vous citer un trait qui redoublera votre étonnement et qui vous prouvera que j'ai dit la vérité.

J'ai eu un ami avec lequel j'étais lié au suprême degré. Dans le temps où, embrasé pour mon *Afrique* d'un feu que ne connut jamais l'Afrique sous le signe du Lion, j'avais commencé cette œuvre qui est restée longtemps suspendue entre mes mains et qui seule, j'imagine, si j'ai quelque espoir de salut, calmera ou éteindra la soif de mon âme haletante, cet ami, me voyant accablé par un

travail démesuré, m'aborda à l'improviste et me pria de lui rendre un service pour lui très agréable, et pour moi très aisé. Je lui fis un signe affirmatif, sans savoir ce qu'il voulait, ne pouvant rien lui refuser et sachant qu'il ne me demanderait rien qui ne fût inspiré par l'amitié la plus vive. « Donne-moi, me dit-il, les clefs de ton armoire. » Je les lui donnai d'un air étonné. Aussitôt il enferma dans cette armoire tous mes livres et tous mes instruments pour écrire, la ferma soigneusement et s'en alla en me disant : « Je t'impose un congé de dix jours, et d'après notre convention je te défends pendant ce temps-là de lire et d'écrire. » Je reconnus le jeu. Il avait cru que je resterais désœuvré, pour moi il me sembla que je restais mutilé. Qu'attendez-vous? Cette journée s'écoula plus longue qu'une année non sans ennui; le lendemain j'eus mal à la tête du matin au soir; quand le troisième jour parut, je commençais à sentir de légers accès de fièvre. Mon ami, informé de cela, revint et me rendit mes clefs. Je guéris aussitôt, et désormais cet ami, voyant que le travail était mon aliment, comme il disait, s'abstint de semblable prière.

Que vous dirai-je donc? Est-il vrai que la rage d'écrire soit comme toutes les autres incurable, suivant le dire du satirique (1). J'ajoute, moi, que c'est une maladie contagieuse. Moi qui vous parle, combien de gens croyez-vous que j'ai infectés de cette contagion? Je me souviens qu'autrefois ceux qui faisaient des vers étaient rares; aujourd'hui tout le monde en fait, ceux qui écrivent autrement sont rares. En ce qui touche mes contemporains, quelques-uns pensent qu'une grande partie de la faute retombe sur moi. Je l'avais souvent entendu dire, mais que le ciel m'accorde la guérison souhaitée des autres maladies de l'âme (puisque je désespère de celle-ci), comme il est certain qu'à peine averti enfin par mille indices et pour ainsi dire réveillé, je commence seulement à m'apercevoir qu'il peut être vrai

(1) Juvénal, VII, 52.

qu'en voulant m'être utile j'aie nui sans m'en douter à moi-même et à beaucoup d'autres. Peut-être n'était-elle point injuste la plainte de ce vieux père de famille qui jadis vint subitement à moi triste et presque en larmes : « Quoique j'aie toujours aimé votre nom, me dit-il, voyez comme vous m'avez payé de retour. Vous êtes cause de la perte de mon fils unique. » Je fus d'abord saisi d'étonnement et je rougis ; l'âge de cet homme et l'expression de son visage, qui annonçait une profonde douleur, m'avaient ému. Puis, dès que je fus revenu à moi, je lui répondis, ce qui était vrai, que je ne connaissais ni lui ni son fils. « Qu'importe, fit le vieillard, que vous ne le connaissiez pas ! lui vous connaît très bien ; mis par moi à grands frais à l'étude du droit civil, il dit qu'il aime mieux suivre vos traces. Ainsi me voilà privé d'une grande espérance ; mon fils, comme je le prévois, ne fera ni un jurisconsulte ni un poète. » Ces paroles nous firent rire, moi et ceux qui étaient là ; le père se retira non moins triste. Je comprends maintenant que ce n'était pas de la risée qu'on lui devait, mais de la compassion et de la consolation, et que ses reproches et ses plaintes ne manquaient pas de justice. Car les fils de famille, soignant leurs intérêts et ceux de leurs amis, avaient coutume de s'adonner, les uns à la gestion de leur fortune, les autres au commerce, d'autres à la carrière bruyante du barreau, et en couchaient par écrit les actes. Aujourd'hui nous faisons tous la même chose, aujourd'hui se réalise complètement le mot d'Horace : *Ignorants ou habiles, nous versifions tous indistinctement* (1).

C'est une triste consolation de trouver beaucoup de gens qui partagent vos peines, j'aimerais mieux être malade seul ; maintenant je suis tourmenté et de mes maux et de ceux d'autrui, et on ne me laisse pas respirer. Tous les

(1) *Epitres*, II, 1, 117.

jours, de tous les coins de mon pays, il pleut sur ma tête des lettres et des vers. Et ce n'est point assez, je suis accablé d'un déluge de lettres venues de l'étranger, non seulement de France, mais de Grèce, d'Allemagne et d'Angleterre. On me prend pour arbitre de tous les esprits, moi qui ignore le mien. Je serais le plus occupé de tous les mortels si je répondais à chacun ; je serais un censeur odieux si je les critiquais, un flatteur et un menteur si je les louais, un insolent et un orgueilleux si je me taisais. Ils craignent sans doute que ma maladie ne soit trop lente ; je comblerai leurs vœux, pressé d'un côté par leurs aiguillons, de l'autre par mon ardeur. Il n'y aurait rien de désespéré si cette maladie secrète ne s'était glissée tout récemment (qui le croirait?) jusqu'au sein de la curie romaine. Que pensez-vous que fassent les jurisconsultes et les médecins? Ils ne connaissent plus Justinien ni Esculape, ils n'entendent plus les cris perçants de leurs clients et de leurs malades ; ils sont devenus sourds dans l'enthousiasme que leur inspirent les noms d'Homère et de Virgile et en se promenant dans les vallons boisés de Cirrha au bruit de la fontaine d'Aonie. Mais pourquoi insister sur des prodiges qui ne sont pas les plus étonnants? Les carrossiers, les foulons, les laboureurs, abandonnant les charrues et autres instruments de leur métier, parlent des Muses et d'Apollon. On ne saurait dire jusqu'où s'étend ce fléau qui ne comptait naguère qu'un petit nombre de victimes. Si vous en demandez la cause, c'est que c'est un art qu'il est très doux de goûter, mais qui n'est conçu que par de rares génies, car il exige un détachement et un profond mépris de toutes choses, un esprit élevé et abstrait et des aptitudes spéciales. Aussi, comme le démontrent à la fois l'expérience et l'opinion des hommes les plus savants, il n'est point d'art où l'étude fasse faire moins de progrès. C'est pour cela que vous vous réjouissez peut-être, et que moi je m'indigne de voir tant de poètes dans les carrefours et presque point sur l'Hélicon, parce que tous

dégustent du bout des lèvres les rayons de miel des Muses et que pas un ne les digère.

Or, je vous le demande, de quel prix et de quel agrément doit être pour ses vrais possesseurs un bien qui charme tellement ceux qui s'imaginent le posséder, qu'il force des gens bien qu'occupés et avares à oublier leurs affaires et leur argent, parmi toutes les vanités de notre siècle et tant de temps perdu ? Il est une chose dont je félicite ma patrie, c'est de voir qu'au milieu de l'ivraie funeste et de la paille stérile répandues dans tout l'univers, il s'élève dans son sein quelques talents jeunes et féconds qui, si l'amitié ne m'aveugle point, ne s'abreuveront pas en vain à la fontaine de Castalie. Je te félicite aussi, Mantoue, chérie des Muses, et toi, Padoue, et toi, Vérone, et toi, Ombrie (1), et toi, ma chère Sulmone, et toi, Parthénope, demeure de Virgile, je vous félicite quand je vois ailleurs de nouvelles bandes de versificateurs errant au loin dans des sentiers perdus, toujours dévorés d'une soif brûlante. En cela, comme je l'ai dit, j'éprouve un remords, celui d'avoir en quelque sorte alimenté à moi seul pour une bonne part toutes ces folies et d'avoir nui par mon exemple, ce qui n'est pas la moindre manière de nuire. Je crains que ces lauriers que je me suis empressé de cueillir prématurément, bien qu'ils m'inspirent, dit-on, des songes vrais, n'inspirent à plusieurs des songes faux envoyés par la porte d'ivoire au milieu d'une nuit d'automne. C'est bien fait ; je reçois le châtiment de mes péchés, car je suis tourmenté chez moi et j'ose à peine sortir en public. Je rencontre de tous côtés des frénétiques qui me questionnent, me saisissent, enseignent, disputent, querellent, tenant un langage que n'a jamais connu ni le pâtre de Mantoue, ni le vieillard de Méonie (2). Je m'indigne, et à la fin j'ai peur

(1) Tous les imprimés et tous les manuscrits portent invariablement *Cimbria*, qui n'a aucun sens. Nous lui avons substitué *Umbria*, qui désigne la patrie de Properce.

(2) Ni Virgile, ni Homère.

que le magistrat ne me traîne en justice, et ne m'accuse de corrompre la république.

Mais où suis-je entraîné? Je disais tout à l'heure que je ne savais qu'écrire, et voilà une lettre remplie de pures bagatelles. Je disais que je ne savais à qui écrire, et pour lire ces bagatelles je n'ai trouvé personne qui convînt mieux que vous. Si vous demandez pourquoi, je vous ai allégué une raison. J'en ajoute une autre : c'est (pour passer enfin du plaisant au sérieux) afin que vous soyez plus indulgent si, assailli et obsédé par les poèmes et les poètes de tout l'univers, aux lettres que vous et notre commun maître (1) m'avez adressées en route, je n'ai répondu autrement que par la vérité. J'ai reconnu dans ces lettres des marques évidentes de sa bonté et de votre affection. J'ai suivi son ordre et votre conseil. Je me disposais à partir quand, cédant à votre autorité, je me suis arrêté et j'ai attendu impatiemment tant que j'ai pu. Dieu m'est témoin que je n'ai point été retenu par les espérances que le cardinal m'offrait dans sa lettre. Je ne crains pas de me glorifier devant vous de ne connaître personne qui ait moins d'ambition que moi. Je n'ambitionne presque rien, vous en savez la cause : c'est parce que je ne désire presque rien. J'ai attendu afin de voir au moins une fois avant mon départ les traits vénérables de cet illustre et excellent homme, pour ne point parler de vous devant vous. Une fois parti, je serai condamné probablement à une longue et amère privation de sa présence. J'ai passé deux mois à attendre là où vos lettres m'ont rencontré et, à la fin, vaincu par les ennuis de la curie, j'ai cédé, je l'avoue, et je me suis retiré, mais pas plus loin que vers ma solitude de la fontaine de la Sorgues, où j'ai coutume de me remettre des fatigues de la curie par une alternative très agréable. C'est donc là que je suis maintenant, c'est là que je vous attendrai jusqu'à la dernière nécessité. Quoique j'aie vécu plu-

(1) Le cardinal de Boulogne.

sieurs années dans cet endroit dès ma première jeunesse, je ne sais comment cela se fait, soit que cet air nourrisse des esprits moins sensibles aux impressions étrangères, soit que ce vallon écarté, et pour cela nommé Vaucluse, ne reçoive pas les souffles du dehors, aucun poète ne s'est encore formé à mon contact. à l'exception seule de mon métayer (1) qui, déjà vieux, commence, comme dit Perse, *à rêver sur le Parnasse à double cime* (2). Si cette maladie se propage, c'en est fait. Pasteurs, pêcheurs, chasseurs, laboureurs et jusqu'aux bœufs eux-mêmes ne mugiront que des vers et ne rumineront que des poèmes. Adieu, pensez à moi et portez-vous bien.

A la fontaine de la Sorgues.

A Lapo de Castiglionchio, professeur de droit canon, à Florence.

Jouissances que lui procure la lecture de Cicéron.

Dernièrement, suivant mon habitude, fuyant le bruit d'une ville odieuse (3), je me suis retiré dans mon Hélicon transalpin (4). J'étais accompagné de votre Cicéron (5) qui, émerveillé de la nouveauté du site, avoua que dans sa terre d'Arpinum, pour me servir de ses expressions, il n'avait jamais été entouré d'aussi fraîches rivières qu'il l'était avec moi à la fontaine de la Sorgues. Jadis, en se rendant à Narbonne, il n'avait pas vu, je pense, ces lieux qui pourtant, si nous en croyons Pline, faisaient partie de la province narbonnaise et qui, d'après les divisions actuelles, appartiennent à la province d'Arles. Quelle que soit la division des provinces, cette fontaine si célèbre qui, si je ne m'abuse, ne le céderait point à la Nymphe de Cam-

(1) Raymond Monet, qui en même temps gardait avec un soin pieux la bibliothèque de Pétrarque.

(2) *Prologue*, 2.

(3) Avignon.

(4) Vaucluse.

(5) Lapo de Castiglionchio lui avait prêté un manuscrit de Cicéron.

panie (1), ni à la sicilienne Aréthuse, cette campagne écartée, où règne un doux silence, et cette solitude agréable sont situées le long de la voie publique, à droite de ceux qui vont et à gauche de ceux qui reviennent. Je dis cela pour que l'on ne s'étonne pas que Cicéron dans son voyage n'ait point vu cette retraite, toute charmante qu'elle soit. Nul, en passant par là, ne s'y rend à moins de le savoir et de le vouloir expressément, attiré qu'il est soit par le spectacle de la fontaine, soit par le désir d'étudier en repos, cas extrêmement rare, si vous songez à la rareté des poètes et des personnes entièrement vouées aux belles-lettres. Aussi Cicéron m'a-t-il paru s'y plaire et ne point regretter d'être avec moi. Nous y passâmes dix jours tranquilles et sereins. Car hors de l'Italie je ne respire nulle part ailleurs que là. L'amour de l'étude a le privilège de dissiper les regrets qu'inspire la solitude et l'ennui que fait naître la foule ; il sait introduire au sein des multitudes les plus épaisses un repos inaccoutumé et au fond des forêts les plus désertes un essaim de nobles soucis et un cortège d'illustres personnages.

Mon compagnon était entouré d'un grand nombre d'hommes supérieurs et distingués. Sans parler des Grecs, il y avait parmi les nôtres Brutus, Atticus, Hérennius, célèbres par les dons de Cicéron. Il y avait Marcus Varron, l'homme le plus savant de la terre, avec qui Cicéron lui-même parcourait en se promenant les jardins de l'Académie. Il y avait Cotta, Velléius et Lucilius Balbus avec qui il approfondissait la nature des dieux. Il y avait Nigidius et Cratippus avec qui il sondait les secrets de la nature, l'origine et l'essence du monde. Il y avait Quintus Cicéron son frère, avec qui il traitait de la divination et des lois. Il y avait Marcus Cicéron son fils, non encore méprisable, à qui il dictait ses *Offices,* lui enseignant ce que c'est que l'honnête, ce que c'est que l'utile, et la lutte qui

(1) La fontaine de Blandusie, chantée par Horace.

existe entre les deux. Il y avait les hommes les plus éloquents, Sulpicius, Crassus, Antoine, avec qui il scrutait les secrets de l'art oratoire. Il y avait ce vieux Caton le Censeur, dont il invoquait l'exemple pour faire l'éloge de la vieillesse. Il y avait Lucius Torquatus, Marcus Caton d'Utique et Marcus Pison, avec qui il démontrait dans une dispute laborieuse la fin du bien. Il y avait l'orateur Hortensius, il y avait Epicure. Contre le premier, Cicéron louait la philosophie; contre le second il décriait la volupté. Il y avait Lélius et Scipion avec qui il traçait le modèle de la véritable amitié et de la meilleure république. Et pour ne pas faire des citations à l'infini, il y avait des rois étrangers mêlés à des citoyens romains que le même Ciceron avait défendus de sa parole divine dans des causes capitales. En ce qui concerne particulièremeut votre livre, ami, il y avait Milon défendu, Latérensis attaqué, Sylla disculpé et Pompée loué.

Grâce à ces compagnons et à d'autres semblables, mon séjour à la campagne a été tranquille, agréable et heureux. Plût à Dieu qu'il eût été plus long! Bientôt, à mon grand regret, on jeta de nouveau sur moi le grappin babylonien (1), et j'ai été ramené par force aux enfers d'où je vous écris maintenant cette lettre. Une foule d'occupations n'ont pas permis à mon jeune homme (2) de copier votre livre et l'ont empêché d'aller vous rejoindre; je ne pense pas qu'il puisse le faire avant que nous ne retournions ensemble en Italie. Je me persuade que ce jour n'est pas éloigné, mais auparavant je veux conduire à l'Hélicon, dont je viens de parler, notre ami Forese (3), dès que je le rencontrerai libre et oisif dans ces parages, afin que si plus tard, poussé

(1) Il entend par cette métaphore des ordres venus d'Avignon.

(2) Probablement son fils Jean.

(3) Sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, on lit cette apostille écrite de la main de Lapo de Castiglionchio : *Il parle de messire Forese de Donati de Florence qui était alors à Avignon avec Monseigneur Ange Acciaiuoli, évêque de Florence.*

soit par le destin, soit par le goût de la variété et le désir de chasser l'ennui, je repasse non par ici, ce que je ne ferai jamais de bon cœur, mais par là, la production d'un témoin aussi imposant me rende plus excusable aux yeux de mes amis italiens. Adieu, que vous êtes heureux de n'avoir pas vu la Babylone d'Occident !

Le 1er avril.

A un inconnu.

Il se disculpe d'avoir trouvé quelque chose à reprendre dans les œuvres de Cicéron et de Sénèque.

Cet homme savant, mais qui a encore besoin d'apprendre, s'étonne que dernièrement, dans une lettre, je n'aie pas craint de blâmer Sénèque et Cicéron, et, ce qui est plus grave, pour un esprit chrétien, saint Jérôme lui-même. Je nie ce dernier point ; quant aux autres, voici la raison que vous pouvez lui donner. Il n'y a presque point d'écrivain en qui l'on n'ait quelque chose à reprendre. Il y aurait plus de peine que de subtilité à le prouver par des exemples. Feuilletez les livres des philosophes et ceux des saints qui ont le plus de célébrité, vous y trouverez çà et là beaucoup de choses rectifiées par eux ou par d'autres, ou qui du moins méritent d'être rectifiées. J'ai critiqué quelques pensées de Sénèque, mais à mon sens non injustement ; j'en ai relevé quelques-unes, croyez-moi, j'aurais pu en relever davantage, et cependant j'admire et je vénère Sénèque. J'en ai blâmé une seule de mon Cicéron. Qu'on n'aille pas croire que je l'ai fait pour attaquer la réputation d'autrui en me glorifiant du titre de délateur, mais pour choisir la plus vraie entre deux pensées contradictoires d'un même homme ; je l'ai fait sans arrogance, ayant coutume non seulement de ne pas m'élever au-dessus de mes supérieurs, mais de ne pas me comparer à mes égaux et de ne pas me préférer à mes inférieurs ; je ne l'ai pas fait non plus injurieusement, car, je le déclare, aucun écrivain ne m'est plus cher que Cicéron. Quoique dès mon jeune âge j'eusse remarqué cette

contradiction de pensées, j'en ai parlé toutefois avec réserve jusqu'au jour où étant entré, sous la conduite de saint Augustin, dans la *Cité de Dieu,* je vis mon opinion confirmée par son autorité. Vous lirez ce passage de saint Augustin ; il est dans le premier livre de ce grand ouvrage, tout près de la fin. Vous verrez qu'il y blâme la mort volontaire de Caton que Sénèque met au-dessus de tous les exploits de ce héros. Cicéron excuse cette mort. J'avoue qu'il est plus sage d'excuser une faute que de la louer. Mais si vous opposez à cette excuse les raisons de saint Augustin, vous verrez que l'on ne doit se donner la mort ni par la crainte d'un malheur à venir, ni par le dégoût du présent, ni par l'espoir d'une existence meilleure ; que l'on ne doit point quitter la vie sans l'ordre de celui de qui on l'a reçue, et que dans la mort de Caton il n'y a, je ne dirai pas aucune gloire, mais aucune excuse. Et quoique Cicéron ait exprimé deux avis différents, en supprimant son nom des deux côtés, vous devinerez que l'excuse cicéronienne de Caton est condamnée par un jugement meilleur du même Cicéron.

Voici en deux mots ma manière de voir. Les noms des hommes illustres sont pour moi, s'il m'est permis de le dire, presque autant de divinités, et cependant, quoique mille choses me plaisent en eux, je respecte avant tout la vérité. Chaque fois qu'elle paraîtra négligée, même par ses adorateurs, (car quel est l'homme, si ami du vrai, qui ne dévie parfois de la vérité, soit paresse, soit obscurité de la chose, soit engourdissement de l'esprit ?), je préférerai sans aucun doute le solide à des ombres vaines et la vérité seule à la gloire des plus grands noms, et je ne craindrai point d'offenser par mon jugement les ennemis ou les amis de la vérité, parce que je hais ceux-là et que je sais que ceux-ci penseront certainement comme moi et préféreront toujours la vérité à leur propre sentiment. Bref, tel est mon caractère que je ne crains point de blâmer les erreurs de celui dont j'ose louer les belles

pensées, quoique je fasse l'un à regret et l'autre avec plaisir. Si l'on agit sincèrement, l'éloge et le blâme sont permis ; sinon, dans le premier cas, il y a plus d'honnêteté, mais dans tous les deux le mensonge est le même. Adieu, encore une fois adieu.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

L'Imprimerie en Bretagne au xve siècle, étude sur les incunables bretons..., publiée par la Société des Bibliophiles bretons. *Nantes, par V. Forest et E. Grimaud,* 1878, un vol. de XII et 154 pages.

La Société des bibliophiles bretons a voulu avec raison que l'une de ses premières publications fût consacrée à l'histoire des origines de l'imprimerie en Bretagne, et à l'étude approfondie de ses incunables.

On en compte présentement vingt-deux dont l'existence est constatée authentiquement, imprimés de 1484 à 1499. Cette liste ne comprend pas, comme on voit, un *Bréviaire* mentionné dans l'*Histoire de Nantes* du docteur Guépin (p. 140), comme imprimé à Vannes, dès 1480, par Henner de Heilbrun, typographe nomade, pour Guillaume Touzé, de Nantes. Le même écrivain ajoute que « l'art de l'imprimerie était alors cultivé avec succès en *Basse-Bretagne* (?). » La Société des bibliophiles bretons garde un religieux silence sur ce bréviaire dont l'existence est plus que douteuse, et indique, comme le plus ancien incunable breton, le *Trespassement de la Vierge,* imprimé à Brehant-Loudéac, qui était dans la Bretagne *Gallot* et non en Basse-Bretagne. Nous n'aurions même pas rappelé l'assertion hasardeuse du docteur Guépin, si elle n'avait pas été repro-

duite dans l'estimable ouvrage de M. Alès : *Description des livres de liturgie faisant partie de la bibliothèque de S. A. Mgr Ch. de Bourbon,* p. 197. Nous reviendrons sur cette importante et curieuse publication.

Sur les vingt-deux incunables indiqués dans le présent volume, deux, la *Grant absoulte de Pasques* et la deuxième édition des *Lunettes des princes,* de J. Meschinot, avaient échappé jusqu'ici à tous les bibliographes. De la *Grant absoulte,* imprimée à Rennes en 1485, on ne sait rien, sinon qu'il s'en trouvait un exemplaire dans un catalogue Desq de Lyon, imprimé à Paris en 1866. Quant à la deuxième édition des *Lunettes,* de 1494, elle a été imprimée à Nantes chez Etienne Larcher, comme l'édition originale de 1493, dont on ne connaît que trois exemplaires, plus ou moins incomplets : l'un, sur papier, à la bibliothèque Sainte-Geneviève; un autre, sur vélin, à la Bibliothèque nationale; un troisième, également sur vélin, à celle du Mans. Le seul exemplaire connu de la deuxième édition a été récemment découvert à la bibliothèque de Chambéry. Sur les vingt-deux incunables indiqués ou décrits dans cette étude, il y en a *seize* dont on ne connaît encore que des exemplaires uniques.

Comme tous les autres incunables, ces deux éditions sont l'objet de notices spéciales, et soigneusement décrites *de visu.* En comparant les descriptions, on voit que les encadrements et vignettes ne sont pas les mêmes, et que l'édition originale est plus belle, mais moins complète. Le itre de celle-là porte : *Cy commence le livre appelle les lunettes* | *des princes avecques aulcunes ballades de* | *plusieurs matières composees par feu Jehan,* etc. Celui de la seconde édition est ainsi conçu : Cy commence le livre appelle les lunettes des | princes avecques aulcunes ballades *et additions* | *nouvellement faictes et composées* par feu Jehan, etc.

Le poème proprement dit se termine, dans les deux éditions, au f. 66. Mais, dans celle de 1494, les additions annoncées sur le titre commencent au f. 67 et finissent au f. 90. Puis viennent les XXV ballades complémentaires qui suivent immédiatement les *Lunettes* dans l'édition

originale. Par suite de ces additions intercalées, la seconde édition a 134 feuillets, tandis que la première n'en a que 103. Enfin les bordures et vignettes diffèrent complètement. Celles de la première édition, probablement faites exprès, sont fort supérieures à celles de la seconde, qui semblent déjà fatiguées et empruntées à quelque livre d'Heures encore inconnu.

Sur ces vingt-deux incunables, *dix* ont été imprimés à Bréhant-Loudéac, trois à Rennes, deux à Tréguier, deux à Lantenac, cinq à Nantes. Parmi les impressions de Brehant-Loudéac, qui se succédèrent sans désemparer dans l'espace de quelques mois (décembre 1484-juillet 1485), et forment la série la plus nombreuse et la plus intéressante des incunables bretons, figure le plus ancien de tous, le *Trespassement de la Vierge* (en vers), dont la Société des bibliophiles bretons a joint à son volume une réimpression en fac-simile très bien exécutée par la photogravure. Le seul exemplaire connu de cette pièce gothique est à la Bibliothèque Nationale. On lit à la fin : *Cy finit le trespassement nostre dame imprimé par Robin Foucquet et Jehan Cres soubs noble et puissant seigneur Jehan de Rohan, seigneur du Gué de Lisle. Du moys de décembre l'an mil IIII^c IIII vingts et quatre.*

Bréhant-Loudéac, commune de l'arrondissement de Ploermel, a été confondu à tort avec la ville de Loudéac (Côtes-du-Nord) par les bibliographes étrangers à la Bretagne, notamment par Panzer, Brunet, et par M. Deschamps. Ce n'était pas tout à fait « un village sans importance », comme il est dit dans notre volume, car le Dictionnaire d'Ogée nous apprend qu'on y comptait 3,000 communiants. Il était compris, à la fin du xve siècle, dans les domaines de ce Jean de Rohan du Gué de Lisle, qui fut, selon toute apparence, l'introducteur de l'art typographique en Bretagne. Il appartenait à une branche cadette de cette célèbre maison ; et il faut bien se garder, pour son honneur, de le confondre avec son cousin homonyme et contemporain, de la branche aînée, qui joua un si triste rôle dans la dernière guerre de Bretagne.

Parmi ces impressions de Brehant-Loudéac, les plus

curieuses sont, outre le *Trespassement de la Vierge*, l'*Oraison de Pierre de Nesson*, la *Vie de J.-C.*, et le *Songe de la Pucelle*. L'*Oraison* est une sorte de thèse juridique fort originale, en forme de prière, tendant à prouver, par le droit et la coutume, que la terre et ses habitants appartiennent à la Vierge et non à son fils, avec lequel « nous ne sommes de riens parens » que du côté maternel, encore « qu'il soit de bon lieu » de l'autre côté. Comment d'ailleurs aurait-il ores (présentement) seigneurie,

Veu que son père vit encores
Et si ne le mancipa oncques?...
Doncques estes vous, comme mère,
Légitime aministeresse
Et de ses biens gouverneresse...

On remarque dans cette pièce l'éloge caractéristique de « maistre Yves de Bretaigne » :

En paradis, juc au jour d'uy
N'entra onc avocat que luy.

Il semble que le plaisir de dire des choses désagréables aux avocats à l'occasion de S. Yves ait été pour quelque chose dans la dévotion du peuple pour ce « maistre » exceptionnel ;

Advocatus et non latro !
Res miranda populo !

De la *Vie de J.-C.*, in-4 gothique de 54 feuillets, on ne connaît qu'un seul exemplaire, encore n'est-il pas complet. L'ouvrage est divisé en trois parties bien distinctes : 1° la vie de J.-C. proprement dite, comprenant un abrégé de l'histoire sainte depuis la création du monde jusqu'à la Passion, à l'usage des « prestres et clers qui, pour pauvreté, n'ont point les livres à leur aise et ont petit estudié en la Saincte Escripture ; » 2° un récit légendaire de la Passion « faicte et traictée par le bon maistre Gamaliel et Nycodemus, son neveu, et le bon chevalier Joseph *Dabarimathie* » (*sic*) ; 3° la légende de la mort de la Vierge. D'après l'auteur de la notice, cette troisième partie est du même auteur que la première ; mais non la seconde, qui a une teinte féodale très prononcée. Dans ce récit, Pilate

devient le *seneschal* de Jérusalem ; Joseph ung *preudomme*, Nicodemus « ung gentilhomme chevalier, lequel avoit cent chevaliers soubz soy, etc. » Mais, dans cette histoire évangélique habillée en moyen âge, il y a des passages d'un beau caractère et bien pathétiques, comme ce tableau de la Compassion de la Vierge :

« Tant estoit affaiblie par l'excès de martire que quant elle se levoit pour actaindre à son enfant, les iambes et les bras lui deffailloient et cheoit durement a terre : mais tousjours elle se relevoit au mieulx qu'elle povoit, *car amour la supportoit.* »

Le *Songe de la Pucelle* a été plusieurs fois réimprimé, mais l'édition originale est bien celle de Bréhant-Loudéac. C'est un débat au sujet de la Pucelle entre *Amour* et *Honte* (pudeur), comme qui dirait entre le Vice et la Vertu. Suivant sa tactique ordinaire, et qui ne lui réussit que trop souvent, Amour ouvre la tranchée par des compliments :

Jamais plus gente je ne tins,
Plus dure ne en meilleur poinct...
Chacun sçait bien, et n'est pas bourde,
Que pucelle qui n'a amy
Toute sa vie est sote et lourde...
Ains a toujours l'ueil endormy...

Il lui dit encore (ou plutôt *elle* lui dit, car Amour apparaît sous une forme féminine, pour ne pas effaroucher sa proie) :

Choisis quelque beau compaignon,
Mais qu'il souffise à la plaisance ;

sans doute en attendant mieux ; — ou pire, quand elle aura « pris sa vollée. »

De son côté, *Honte* prodigue les bons conseils :

Ha ! belle fille, que feras-tu ?
Se tu croyz cette malle fame,
Ton fait ne vauldra ung festu ;
Folle demourras et infame.

Parmi les aphorismes, il en est un dont la Pucelle songeuse ne comprend pas encore toute la portée :

En la queue gist le venin !

A la suite de ce débat, elle demeure fort perplexe, trouvant qu'il y a du bon de part et d'autre :

Et di: peut-on pacifier (concilier)?

Cette intéressante Etude sur l'imprimerie en Bretagne au xve siècle a été tirée à 250 exemplaires in-4 vergé, pour les membres de la Société, et à 150 in-8, même papier, pour être mis en vente. Par la netteté des caractères et la beauté du papier, comme par son mérite intrinsèque, ce volume fait honneur aux bibliophiles et aux typographes bretons.

B. E.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les Oubliés et les Dédaignés du Dictionnaire des Littératures.

II

Ces oubliés et ces dédaignés pourraient former à eux seuls un dictionnaire à part. Naturellement, nous n'indiquons ici que ceux d'un mérite supérieur, dont les ouvrages offrent un intérêt spécial de rareté et de curiosité.

Ainsi, parmi les écrivains suisses oubliés, nous ne citerons que le plus éminent, le baron de *Zurlauben* (1720-95), auteur d'une excellente *Histoire militaire des Suisses au service de la France* (*Paris*, 1751-53, 8 vol. in-12), et de plusieurs autres ouvrages, notamment du texte des *Tableaux topographiques... de la Suisse* (*Paris*, Clouzier, 2 t. gr. in-fol.) le plus beau livre illustré qui ait encore été publié sur ce pays. Zurlauben existait encore, quand la Révolution vint ajouter à son histoire une page sanglante. Il dut regretter d'avoir trop vécu.

Les anciens historiens des Pays-Bas omis à tort sont assez nombreux. Voici quelques-uns des plus importants ;

Bor (1559-1635). La publication (en 1595) des premiers volumes de sa grande histoire (en hollandais) de l'origine et de la suite de la guerre depuis 1555, fut un événement national. Les États d'Utrecht, ville natale de l'auteur, lui accordèrent une pension, et engagèrent tous les citoyens à lui fournir des renseignements pour la suite. C'était le fils d'un apothicaire, qui avait déserté le pilon pour l'écritoire, par patriotisme. Il en fallait pour se lancer dans un pareil travail, à une époque où l'issue de la lutte avec l'Espagne était encore douteuse. L'ouvrage de Bor, contemporain des événements, va jusqu'en 1619. Ces annales, en 8 volumes in-fol. avec figures (*Leyde et Amsterdam*, 1621-1640), ont fourni d'amples matériaux aux écrivains ultérieurs.

Buxtens, moine de Citeaux, mort en 1650, est auteur de deux ouvrages rares et curieux. Le plus considérable est celui qui a pour titre : *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant;* dont il ne parut que la première partie de son vivant. Mais la seconde, qu'il avait laissée en manuscrit, fut réunie à l'autre, avec un ample supplément, dans une nouvelle édition imprimée à Bruxelles (1724, 4 vol. in-fol.). L'autre ouvrage, *Annales de la maison de Linden* (Anvers, 1626, in-fol. nombr. fig.) est encore plus rare et plus intéressant que le titre ne le promet, à cause du grand nombre de figures et de documents originaux qu'il contient. Buxtens a écrit en français ; c'est à tort que le P. Lelong, suivi de confiance par d'autres bibliographes, l'a mis parmi les auteurs latins.

Sander (XVIIe siècle) ; un de ces courageux auteurs dont tout bibliographe doit parler, et même chapeau bas : — de ceux qui se sont ruinés à plat pour faire magnifiquement imprimer et illustrer leurs ouvrages. On en a trois de celui-ci, non sans mérite et d'une exécution splendide : *Brabantia sacra et profana* (*Anvers*, 1644, in-fol. fig.) ; *Flandria illustrata* (*Cologne*, 1641, in-fol. mar. fig.) ; *Chorographia sacra Brabantiæ* (*Brux.*, 1659, in-fol. 3 vol.). Sander mourut en 1664.

Van-Heussen (1654-1729); prêtre savant mais orgueilleux et opiniâtre, célèbre dans les fastes du jansénisme. Intimement lié avec Port-Royal, il donna asile aux exilés, et trouva moyen de conserver les fonctions de vicaire apostolique des catholiques hollandais, quoique non reconnu par Rome, en s'arrangeant pour faire repousser par les autorités ceux qu'on envoyait pour prendre sa place. Il convenait fort aux protestants que leurs compatriotes restés catholiques eussent du moins un chef en délicatesse avec Rome. Van-Heussen est auteur de deux livres estimés : *Batavia sacra* (*Brux.*, 1714, in-fol. fig.), et *Historia episcopatuum fœderati Belgii* (*Lug. Bat.*, 1719, 2 vol. in-fol. fig.).

Bien qu'oublié dans la plupart des Biographies, Adrien *Schoonbeck* méritait bien aussi d'être cité pour son histoire des religieux de l'un et de l'autre sexe (*Amst.*, 1688 ou 1695, et 1700), encore si recherchée à cause des figures, et pour son histoire non moins recherchée des ordres militaires (1721).

Parmi les anciens historiens espagnols, l'une des plus graves omissions est celle de Diego *Valero*, majordome et historiographe de Ferdinand et d'Isabelle. Il est auteur d'une « *Cronica... abreviada por mandado de Dona Isabel.* » Cette chronique finit à la mort de Jean II (1454), sous le règne duquel Valero avait joué un rôle important et honorable. Elle se recommande par le mérite du style, et par les documents contenus dans les derniers chapitres, où Valero parle en témoin oculaire des événements. Il avait 69 ans quand il écrivit en 1481 cet ouvrage, dont l'édition *princeps* et rarissime est celle de Séville, 1482, à ajouter aux incunables espagnols indiqués par M. Quesada. (V. *Bulletin* de mars-avril 1880, p. 190). La grande Isabelle avait donné une nouvelle preuve de génie en commandant une chronique *abrégée*; elle savait que les Espagnols sont enclins à l'excès contraire. Valero est aussi l'auteur d'un *Traité de la Providence*, qui se compose, non pas, comme

il est dit dans l'article de la biographie Michaud, d'un volume in-folio imprimé à Séville, mais seulement de quelques pages jointes à une édition de la *Vision Delectable* d'A. de la Torre de 1489, et qui méritent, dit-on, d'être lues « comme un spécimen de la gravité de la prose didactique au xv° siècle. » Une « Chronique du règne de Ferdinand et d'Isabelle » (c'est-à-dire des premières années de leur règne, car Valero, né en 1412, n'en a certainement pas vu la fin) qu'on dit être son meilleur ouvrage, n'a pas été imprimée. On connaît aussi de lui quelques poésies éparses dans divers *Concioneros* manuscrits.

Garibay y Zamalloa (1525-93) valait également la peine d'être nommé. Malgré le titre trompeur de son ouvrage : *Compendio*, celui-là n'est pas un abréviateur ! Son *Abrégé* forme quatre gros volumes in-folio, imprimés pour la première fois à Anvers en 1571. Cette édition originale est la plus belle et la plus correcte, ayant été faite sous les yeux de l'auteur, qui était allé exprès à Anvers. Mariana a emprunté beaucoup de choses à Garibay.

M. Vapereau mentionne la *Chronique* de Florian Ocampo, imprimée pour la première fois en 1544, et continuée par Moralès et ensuite par Sandoval, tous historiographes royaux. Mais il ne dit pas qu'Ocampo fut fortement soupçonné de s'être approprié les manuscrits d'un précédent historiographe, *Lor. Padilla*. Une circonstance qui atténuerait quelque peu la gravité du plagiat d'Ocampo, c'est que sa *Coronica général* ne va que jusqu'aux campagnes de Scipion. Il est vrai qu'elle commence à Noé !

Ce ne sont pas là, tant s'en faut, tous les historiens espagnols importants du seizième et du commencement du dix-septième siècles, oubliés et dédaignés par M. Vapereau, si toutefois il faut juger de l'importance par le nombre et la dimension des volumes, car ils ne procédaient qu'à coups d'*in-folios*. Il y avait du patriotisme dans ce grand mouvement de recherches historiques, qui correspond à l'époque la plus prospère et la plus glorieuse

de la nation espagnole. L'un de ces fanatiques d'études, Moralès, craignant d'être distrait de la contemplation des antiquités nationales par des objets plus modernes, poussa, dit-on, le zèle jusqu'à « couper court aux erreurs de la jeunesse, » à la façon d'Origène! En Espagne et ailleurs, ces vieux annalistes, dont on ne cite pas même les noms, ont été souvent plus utiles à leurs successeurs qu'on ne le croit, et que ceux-ci n'ont voulu l'avouer.

En voici un, par exemple, qui méritait doublement un souvenir, et par son talent et par l'influence considérable, sinon heureuse, qu'il a exercée sur les destinées de l'Espagne. C'est le P. Jaime *Bleda* (1550-?) le principal promoteur de l'exode des descendants des Maures en 1609. Il avait vécu longtemps parmi eux, et reconnu que la plupart n'étaient chrétiens que de nom. Les jugeant incorrigibles, il se consacra à cette œuvre d'expulsion avec une persévérance et une énergie dignes d'un meilleur emploi; son zèle religieux mal entendu fit bien du mal à son pays. Il aurait mieux valu se dévouer à la conversion de ces chrétiens imparfaits, comme faisait en Bretagne, à la même époque, le vaillant missionnaire Le Nobletz (oublié aussi, et bien à tort, par le *Dictionnaire des Littératures*). On a du P. Bleda, outre quelques livres ascétiques, deux apologies latines de l'expulsion, imprimées à Valence en 1610, et sa *Coronica de los Moros de España* (*Valencia*, 1618, in-fol.); ouvrage passionné, mais très curieux, et important pour l'histoire générale de l'Espagne. Bleda, non cité par Ticknor et ses annotateurs, avait été d'abord oublié aussi dans la biographie Michaud, mais il figure au supplément.

Nous ignorons si c'est par dédain, par oubli, ou bien encore, qui sait? par égard pour les jésuites, que le *Dictionnaire* passe sous silence le trop fameux Roman *Higuera* (1538-1624), le fabricateur des chroniques de Dexter, Maxime, Perez, Liutprand, etc., qui firent tant de bruit pendant le XVII° siècle, et dont l'authenticité fut longtemps défendue, *unguibus et rostro*, par des gens de bonne foi.

Higuera était du moins un faussaire désintéressé ; sous ce rapport, nous en avons connu de pires ! Celui-là ne travaillait que pour l'amour de l'art, ou par un zèle aussi mal entendu, dans son genre, que celui de Bleda. Il s'imaginait faire œuvre pie en forgeant ces pièces, qui satisfaisaient la dévotion et la fierté nationales, en confirmant les traditions et les hypothèses les plus risquées sur l'antiquité de l'établissement du christianisme dans le pays. C'est pour cela que tant d'Espagnols accueillirent tout d'abord avec enthousiasme ces documents, qui prouvaient que leurs ancêtres auraient été pour le moins aussi vieux chrétiens que les apôtres. On consultera utilement, sur l'historique de cette supercherie, une note de l'ouvrage de Ticknor (T. III, p. 216 de la trad. française de Magnabal ; *Paris*, Hachette, 1872). On y trouvera l'indication de plusieurs écrivains espagnols de valeur, également oubliés dans le *Dictionnaire*. Suivant la très juste remarque de Lenglet, ces chroniques, quoique fausses, offrent encore une sorte d'utilité ; « parce qu'elles font voir le caractère de la nation, et quels étaient les faits anciens, plus ou moins avérés, qui l'intéressaient alors le plus vivement. »

Deux des anciens historiens de Philippe II, l'italien *Campana* et l'espagnol *Cabrera*, valaient, croyons-nous, la peine d'être mentionnés. L'ouvrage de Campana (mort en 1606) est le plus ample sur ce sujet après celui d'Herrera. Il forme cinq parties en 3 vol. in-4 (*Venise*, 1608-9). Campana est auteur de plusieurs autres ouvrages historiques ou généalogiques, dont une « Histoire universelle » de 1571 à 1596, dont le préambule remonte à la fondation de Rome !

Cabrera, militaire littérateur (mort vers 1655) débuta par un traité de la manière de comprendre et d'écrire l'histoire (*Tratado de Historia*, etc., *Madrid*, 1611, in-4), dont s'est beaucoup servi le P. Lemoyne. Son histoire de Philippe II (*Madrid*, 1619, in-folio) est, dit-on, trop élogieuse pour ce prince. On ne saurait adresser ce reproche

à l'ouvrage de Gregorio Leti sur le même sujet (*Coligny*, c. à d. *Genève*, 1679, 2 vol. in-4), dont il existe une traduction française (*Amsterdam*, 1734, 6 vol. in-12). Nous ignorons pourquoi l'auteur de l'article Leti, qui a cité la plupart des ouvrages de cet écrivain satirique, ne cite pas celui-là, l'un des plus considérables. Ce n'est sûrement pas par respect pour la mémoire de Philippe II !

D'autres auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui ont écrit sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne, méritaient de n'être pas oubliés. Voici quelques-uns des plus notables :

Virgilio, marquis de *Malvezzi* (1599-1564), noble Bolonais (il y a à Bologne deux palais de ce nom), savant précoce et universel, militaire, diplomate, auteur de nombreux ouvrages et opuscules, dont Nicéron a donné la liste complète. Ses vies de Romulus et de Tarquin le Superbe, élégantes amplifications des récits légendaires de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, eurent un grand succès, et furent traduites en plusieurs langues. Malvezzi entra au service du roi d'Espagne Philippe IV, et écrivit sur les événements d'une partie de son règne plusieurs ouvrages dont le premier, composé en italien puis traduit en espagnol, portait ce titre bizarre : « la balance de *Grivilio Vezzalini* (anagramme de Virgilio Malvezzi), pour peser les gains et les pertes de l'Espagne. » La traduction espagnole parut en 1639 ; un an plus tard, les événements du Portugal auraient fait terriblement pencher cette balance du côté de la perte. Cet ouvrage n'est pas mentionné dans l'article de Weiss. (Biog. M., art. MALVEZZI). Dans cette même année 1640, Malvezzi publia à Madrid, sous son vrai nom cette fois, et d'abord en espagnol, une « Relation des principaux succès de l'Espagne dans la campagne précédente, » relation dont il fit paraître l'année suivante à Anvers une version italienne de format in-16, évidemment pour être répandue en Hollande. Il avait aussi commencé une histoire générale des victoires de Philippe IV, dont le

[illegible]

[illegible]

[illegible]

que des ébauches qu'il comptait achever plus tard, et ce plus tard ne vint jamais. Cet abbé, collaborateur zélé du *Mercure,* eût été de nos jours un brillant journaliste. On remarque, parmi ses ouvrages, une dissertation sur la véritable situation, encore controversée, d'*Uxellodunum*, qu'il place au *Pech* ou *Puy* d'*Ussolu*, tout près de Veyrac, son pays natal. Cette dissertation, dans laquelle il combat *pro oris et focis*, est de 1725. On sait que la commission de la topographie des Gaules a indiqué de préférence Luzech comme emplacement du dernier refuge de la liberté gauloise. Cependant le Puy d'Ussolu a encore des partisans. (V. le mémoire de M. Cessac, *Dentu*, 1862). De part et d'autre, la physionomie des lieux a sensiblement changé par suite de modifications profondes dans le régime et le cours des eaux, ce qui complique singulièrement la question. Mais il faut beaucoup de bonne volonté pour reconnaître dans *Luzech* une dérivation d'*Uxellodunum*, tandis que la ressemblance d'*Ussolu* est frappante.

Nous indiquerons encore deux littérateurs de mérite qui s'appelaient l'un et l'autre *Pellicer*, mais n'appartenaient pas à la même famille. Le plus ancien, D. José Pellicer de Ossan y Tobar, « auteur habile et bon critique, » suivant Lenglet, a laissé une mignonne introduction à l'histoire d'Espagne dans ses trois âges (héroïque, mystique et historique), en deux forts vol. in-4 (*Valence*, 1673), et une histoire de la monarchie espagnole « depuis la grande perte » (celle de Portugal, 1640), œuvre posthume, publiée en 1681. Nous avions cru d'abord que cet historien était un personnage distinct, peut-être le fils d'un poète du même nom et du même prénom, commentateur et imitateur de Gongora, et qui florissait et *gongorisait* de 1621 à 1641. Mais il est bien plus probable que les vers et la prose sont d'un seul et même écrivain, né vers 1600. Son début remonte à l'année 1621, où le nom de D. José Pellicer y Tobar figure parmi les lauréats du concours poétique pour l'éloge de Philippe III, concours dont les pièces furent

imprimées dans la *Relacion de la pompa funebre* de ce prince (*Salamanca*, A. Vazquez, in-4, rarissime). En 1630, Pellicer publia ses commentaires ou *Lectiones Solemnes* sur Gongora (*Madrid*, in-4) ; ouvrage entrepris, dit-il, sur la demande de Gongora en personne, qui ne voyait personne autre d'assez savant pour faire un tel travail. Malgré sa science, le commentateur est gêné dans plus d'un passage, que l'auteur lui-même ne comprenait peut-être pas très bien. Puis D. José Pellicer fit paraître, de 1639 à 1641, un poème et trois volumes de prose historique. Le poème est l'*Astrea safica*, imprimé à Saragosse en 1641, par Pedro Verges, qui avait publié, l'année précédente, l'un des ouvrages en prose, la *Vie spirituelle* de l'empereur Ferdinand II. Les deux autres, le *Séjan germanique* (Walstein et la *Vie temporelle* de Ferdinand (1641), parurent à Barcelone. Sur D. José Pellicer y Tobar et ses poésies, on consultera utilement V. Ticknor (t. III, p. 64, 443 et 445 de la traduction Magnabal). On y voit que Pellicer avait aussi publié en 1631 une anthologie intitulée *Amfiteatro del Felipe del Grande*, contenant des poésies de 86 auteurs à la louange de Philippe IV, auquel la postérité n'a eu garde de conserver ce surnom de Grand. Ticknor et ses commentateurs ne mentionnent Pellicer que comme poète. Mais il est évident qu'il est l'auteur des trois premiers volumes de prose, (dont l'un parut à une année de distance de l'*Astrea*, sous les mêmes noms, et également imprimé par Vazquez à Saragosse), et très probablement aussi des deux derniers ouvrages historiques. Parvenu à la maturité de l'âge, il n'aura plus écrit qu'en prose.

Cette union de la poésie et de l'histoire est assez fréquente ; Lamartine a été aussi poète et historien. Mais, si D. José Pellicer, auteur des *Lectiones* sur Gongora, de l'*Astrea* et des trois volumes de prose publiés en 1639, 40 et 41, est le même que l'auteur des deux grands ouvrages historiques publiés, l'un en 1673, et l'autre (posthume) en 1681, il y a là un fait curieux et peut-être

sans exemple dans l'histoire littéraire. L'*Astrea safica* est une sorte de dithyrambe sur les événements du règne de Philippe IV jusqu'en 1635. Le même écrivain aurait chanté d'abord, en poète, les succès de la monarchie espagnole dans cette première période, puis raconté en historien la seconde, celle de ses revers et de ses pertes *(de su perdida)*.

Un autre Pellicer, plus moderne, mort en 1806, compte parmi les meilleurs critiques et bibliographes espagnols. On remarque parmi ses travaux une savante notice sur Cervantes. C'est lui qui a résolu le problème jusque-là si controversé du lieu de naissance de l'auteur de Don Quichotte, par la découverte de l'acte qui constate son baptême à Alcala de Hénarès. Sur ce dernier Pellicer (Jean Antoine), v. son article dans la biographie Michaud.

Des innombrables ouvrages sur l'histoire ecclésiastique d'Espagne, M. Vapereau n'a guère cité que l'*España Sagrada* du P. Florès, en 29 vol. in-4, dont on peut se contenter à la rigueur. On ne saurait le blâmer bien sévèrement d'avoir passé sous silence la plupart des publications antérieures sur le même sujet, comme le *Théâtre ecclésiastique* de Davila (1618-49); le *Martyrologium Hispanicum* (1651); lo *Soledad Laureada* d'Argaiz (1675); trois recueils d'ensemble 29 gros volumes *in-folio*; — comme aussi les dissertations, mémoires, panégyriques (presque toujours également in-folio) sur les Saints espagnols favoris, principalement sur la *Virgen del Pilar* de Saragosse, et sur San Iago de Compostelle. Il eut surtout recrudescence de dévotion pour ce dernier; d'abord lors de la découverte, en 1595, des fameuses *Laminas de Plomo*, et ensuite des prétendues chroniques de Dexter et autres, qui semblaient aussi fournir des preuves irrécusables de la prédication de l'apôtre saint Jacques en Espagne; puis, quelques années plus tard, quand Baronius se permit d'exprimer, dans le t. 9 de ses *Annales*, quelques doutes sur l'authenticité de cet apostolat. Ce fut, à partir de 1608, une véritable

avalanche de Mémoires, de dissertations, de diatribes contre Baronius, de panégyriques du Saint en prose et en vers, en espagnol et en latin : *Hispaniorum vindiciæ tutelares ; — Carmen heroïcum de adventu S. J. ; — España primogenita de J. C.;—Prueva evidente... contra la nueva opinion del card. Bar.;—Excellencias del San Iago apostol.* (in-fol.) : — *Historia del San Jago Zebedeo, patron y capitan general de las Españas* (Madrid, 1658, 2 volumes in-folio !) Il fallut, pour refroidir un peu l'ardeur de cette controverse, qu'une décision du tribunal suprême de l'Église (1682) déclarât fausses les *laminas de plomo.* Néanmoins, la croyance à l'apostolat de saint Jacques en Espagne résista à cette épreuve. On sait que les Bollandistes eux-mêmes n'ont pas osé conclure formellement contre cette opinion, basée sur une tradition populaire immémoriale.

L'école critique du XVIIIe siècle a été bien dure pour les illusions des âges précédents. Elle aurait fait volontiers des vieux chroniqueurs, des vieux hagiographes, un auto-dafé semblable à celui des romans de chevalerie dans Don Quichotte ! Pour notre compte, nous n'avons qu'une médiocre sympathie pour cette critique, duègne ergoteuse et anguleuse; mère du hideux scepticisme moderne. Au point de vue de la poésie ; mieux encore, de l'honneur national, ces vieux annalistes de l'Espagne ont souvent raison contre leurs détracteurs. Qui pourra dire combien de triomphes lui a valus l'invocation de San Jago, de la Vierge del Pilar ! C'est pour être digne de ses légendaires ancêtres auxquels elle croyait, pour continuer cet idéal héroïque dans le monde réel, que la nation espagnole avait fait de si grandes choses. La décadence lui est venue avec l'incrédulité, comme souvent il arrive.

Bon ERNOUF.

LES AMIS DE LA MARQUISE DE BALLEROY

Il existe à la Bibliothèque Mazarine un précieux recueil de lettres qui a été signalé par M. Aubertin, dans un excellent article publié par la *Revue des Deux Mondes* en 1872. Nous dirons seulement en deux mots que la marquise de la Cour de Balleroy, retirée dans son château de ce nom, — un des plus beaux de la Normandie et qui appartient encore à ses descendants directs, — avait quitté Paris avec le désir bien explicable de demeurer, absente, au courant de tout ce qui se faisait et se disait à la cour et à la ville. Ses amis exaucèrent ses vœux et pendant une vingtaine d'années, ils ne cessèrent de lui écrire les nouvelles : dans sa famille, elle rencontra à cet égard la plus affectueuse constance. Ses parents, nombreux et hauts placés, étaient naturellement à même de se trouver bien renseignés. C'étaient ses trois frères Caumartin, y compris l'évêque de Blois jusqu'à leur brouille causée par des affaires d'intérêt ; le marquis d'Argenson et ses deux fils, le baron de Breteuil, M. de Guitaut, M. de Balleroy qui écrivait presque tous les jours quand il était à Paris, sans oublier des gazetiers à gages qui complétaient les nouvelles transmises par les amis. On comprend l'intérêt d'une pareille correspondance qui emprunte une valeur spéciale à être écrite par des personnages du monde. L'un de nos plus zélés collaborateurs, M. le comte Edouard de Barthélemy, a obtenu de M. le Ministre de l'Instruction publique l'autorisation de faire connaître ce précieux recueil et

nous sommes heureux de pouvoir annoncer dès aujourd'hui que nous allons publier prochainement « Les amis de la marquise de Balleroy : » en deux volumes in-8, avec introduction, notes et table. Cette correspondance qui s'étend de 1706 à 1724 constituera un document de grande valeur pour l'histoire intime du XVIIIe siècle. Nos lecteurs en jugeront par deux extraits comprenant une année entière et quelques mois de l'année 1717 que nous donnons dans le Bulletin. Nous ajouterons seulement que nous avons dû choisir, pour présenter un morceau d'ensemble, l'une des années les moins fournies et que l'intérêt présenté par les années suivantes est beaucoup plus considérable encore (1).

LÉON TECHENER.

Paris, 6 janvier 1716.

Ma goutte ne m'a pas empêché d'aller tous les matins au Louvre, à la plus fatigante besogne que l'on puisse jamais faire. On s'écrase pour venir apporter son papier, nonobstant un corps de gardes françaises et un grand nombre de Suisses que nous avons dans nos appartemens.

La nouvelle d'aujourd'hui est le mémoire des ducs

(1) Louis Le Fèvre, seigneur de Caumartin (1624-1687), conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'État, intendant en Champagne, n'eut d'enfants que de sa seconde femme, Antoinette de Verthamon, fille de François, baron de Bréan, conseiller au Parlement, et de Marie Boucher d'Orsay. Ces enfants furent : le marquis de Saint-Ange ; Louis François, seigneur de Boissy, conseiller d'État, mort en 1723 ; Paul, évêque de Vannes, puis de Blois ; François, seigneur de Maisy, capitaine de vaisseau, mort en 1696 ; Paul, seigneur d'Argonges, chevalier de Malte, mort en 1725 ; Jeanne, mariée à Barthélemy Mascranny, seigneur de la Verrière, maître des requêtes ; Marguerite, mariée à M. d'Argenson ; Madeleine Charlotte Émilie, mariée le 8 mars 1693 à Jacques de la Tour, marquis de Balleroy, seigneur de Manneville, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes ; veuve au mois de mai 1725, elle mourut à Balleroy au mois de mai 1749 ; Antoinette, mariée à Aulède de Lestonac, marquis de Margaux ; Marie Louise, unie en 1702, à Jérôme de Goujon, marquis de Thuisy, maître des requêtes.

contre le Parlement. Tout le monde trouve qu'il serait plus prudent pour M. le Régent de ne point, pour une bagatelle, se commettre avec le Parlement et les ducs.

Le bal de l'Opéra a commencé il y a deux jours. Les chefs des Conseils y étoient un peu plus que chauds de vin. Il y en eut un qui cria à M. d'Orléans qui était dans sa loge : — Descends, Régent ! — Il obéit et dansa tant qu'on voulut.

On a augmenté de 20 s. par jour les carosses de remise que l'on a donnés à MM. d'Aumont et d'Antin. Cela leur vaudra à chacun 25.000 écus. Ils auront des malédictions pour davantage.

La Sorbonne acheva hier ses délibérations contre la Constitution et a rayé tout ce qui était sur les registres du feu roy : sur la seule nouvelle, le pape a déjà écrit un bref très fort : ce sera bien pis quand il saura ce qui a été fait.

Le roy d'Angleterre s'est embarqué à Dukerque, déguisé en matelot. Le roy de Suède se défend toujours comme un diable.

CAUMARTIN (1).

Paris, 8 janvier 1716.

Il se tient trois fois par semaine au Palais-Royal un bal qui dure toute la nuit dans la salle de l'Opéra où pour avoir plus de terrain dans le parterre on a élevé un plancher postiche à la hauteur du théâtre. On est admis à ce sensible divertissement moyennant une contribution de 4 l. par tête, qui tourne en une gratification faite je ne me souviens plus à qui. Quant à celle qui avait été accordée au duc de Villars sur les Juifs de Metz, je pense,

(1) Louis Urbain, marquis de Saint-Ange, conseiller d'Etat et au Parlement (1653-2 décembre 1720).

elle a été révoquée par la mutinerie de ce peuple qui depuis plus de 4000 ans est accusé d'avoir la tête trop dure pour devenir souple aujourd'hui en faveur d'un seul courtisan. On a supprimé aussi la concession sur les carrosses de louage au duc d'Antin qui allait à les renchérir de 20 s. par jour : c'était comme s'il les avait pris dans ma poche.

Messieurs du parlement de Toulouse viennent de rendre un très plaisant arrêt : ils ont ajourné le trésorier avec sa caisse et faute par lui de justifier par bonnes raisons le défaut de leur paiement, ils ont saisi sur cette caisse tout ce qui leur estoit dû depuis plusieurs années de leurs gages à un sol près.

Abbé DE GUITAUD (1).

Paris, 1er février 1716.

M. le premier Président demande réparation des paroles peu obligeantes qu'a dites M. le duc de Saint-Simon presque en sa présence.

Même date.

La querelle des ducs et du Parlement est fort échauffée, et M. d'Orléans fort embarrassé. M. de Saint-Simon a parlé en termes de crocheteur du premier Président en sa présence, qui n'a pas fait semblant de l'entendre : c'était dans la petite galerie de M. d'Orléans, qui a voulu l'ignorer de crainte d'être obligé d'envoyer M. de Saint-Simon à la Bastille.

J'ai formé hier le bureau de la caisse des emprunts ; il y a environ 4 à 5 millions qui n'ont point reparu : il s'agit

(1) Antonin de Pechpeyron de Guitaud, doyen de l'église de Tours où il mourut en 1736, fils du comte de Guitaud et d'Antoinette de Verthamon.

présentement de donner une déclaration pour savoir combien chacun perdra.

M. le Duc devait présenter une requête au Parlement contre les princes légitimés, et les ducs étaient résolus d'intervenir pour les réduire à leur rang de pair comme César de Vendôme. On fait ce qu'on peut pour l'arrêter, mais il est bien têtu et il paraît qu'il a envie de faire figure. Cela ne sera pas difficile, s'il l'a bien entrepris et s'il est bien conseillé.

Madame de Berry reçoit toutes les femmes en écharpes chez elle au Luxembourg : elle les fait toutes asseoir et pour en avoir prétexte, il y a un grand mannequin de navettes et de fils : on leur en donne à toutes pour qu'elles fassent semblant de faire des nœuds : cela déplaît fort aux duchesses et à Mesdames ses mère et grand'mère : elle n'a osé faire manger les hommes avec elle, mais il y aura table pour eux dans la même chambre que la sienne.

Il y a beaucoup de petites véroles.

CAUMARTIN DE SAINT-ANGE.

Même date.

Madame de Bellegarde se trouve fort bien de son nouvel établissement. On lui a fait trouver le jour des noces, sur sa toilette, deux bourses de 100 louis chacune, une montre de 100 pistoles, une tabatière, un étui d'or. Grande question là-dessus pour savoir d'où viennent ces magnificences : si c'est de la maison qu'elle a quittée ou de celle où elle est entrée.

Ce pauvre Coulange est mort. Depuis plus de quinze jours, il était entre la vie et la mort, et il a fini ses jours d'une manière fort édifiante. Il songeait depuis quelques années, et beaucoup plus sérieusement encore depuis six mois, à son salut. C'est où on en vient tôt ou tard quand on a de la sagesse et du bon esprit : une éternité est

dangereuse à affronter et il y a plus de sottise que de bravoure à le vouloir faire. Les choses qui paraissent solides à la mort n'étaient pas moins vraies dans le temps de la santé et de la jeunesse. On ne se les rend pas plus praticables pour n'y penser que tard. Voilà des vérités de vieille date, mais qui valent mieux que les nouvelles, et quand on a un gazetier dont le principal métier est celui de prédicateur, il faut lui pardonner un peu de zèle et lui passer ses sermons.

MM. les ducs de Brancas et, je pense, de la Feuillade se font recevoir pairs au parlement où ils n'étaient pas encore reconnus. Les ducs ne se tiennent pas pour battus pour un premier refus de M. le Régent de les juger. On croit qu'à la fin il ne pourra se dispenser de prononcer, mais on doute fort que, de quelque manière qu'on prononce, le juge puisse faire exécuter sa sentence.

Le dégel se fait sentir doucement. C'est une grande nouvelle qui intéresse fort la santé du cheval de bronze aussi bien que la sûreté d'une arche du Pont-Neuf qui menace et de tout le quai de l'Horloge déjà très ébranlé, avec assez de risques pour les maisons qui y sont bâties. Toute l'Académie des sciences est occupée de prévenir l'effet de ces menaces en y opposant de grands ouvrages qui coûteront beaucoup à la ville. 20,000 livres n'ont pas suffi pour le premier appareil destiné à soutenir l'effort de la rivière. M. d'Argenson, dans cette circonstance, a cru devoir s'y faire recevoir.

L'abbé DE GUITAUD (1).

Paris, 8 février 1716.

L'affaire des ducs contre les présidents à mortier est plus échauffée que jamais. M. le duc d'Orléans a ordonné à M. de Sassy, célèbre avocat, de travailler au factum des

(1) Il part pour la Bourgogne et prévient qu'il sera quelque temps sans écrire.

ducs; on dit que le parlement ne veut pas répondre et qu'il veut s'en tenir à sa possession; on doute que le Régent veuille juger l'affaire.

Paris, 22 février 1716 (Urbain).

Il faut commencer par la petite pièce que vous trouverez comique. Il y a au bal du Palais-Royal deux cabarets pour les masques. Coursillon devait 400 livres, dont on lui avait fait crédit. Il voulut continuer à boire sans payer. La limonadière lui dit des injures; il lui donna un soufflet. Ils s'arrachèrent perruques, escoiffions et tout, se roulèrent par terre. Coursillon en tombant attira les verres, caraffes, etc., et qui plus est, une bourse où il y avait, dit-on, pour 500 livres de monnaie; on lui demande 1,200 livres et les placets sont en conseil de régence.

Voici une querelle plus sérieuse. M. de Richelieu s'est battu avec Gassé pour quelques mauvaises plaisanteries faites dans un bal. Il a un coup d'épée qui lui entre dans le chignon du col et qui sort dans le côté; il ne passe que dans les chairs. Gassé en a un léger dans le bras.

Souzay et Vilette, soupant chez le prince de Conti et les princesses, se sont frappés à table. Vilette a, dit-on, reçu le premier soufflet; le prince de Conti tourna l'affaire en plaisanterie et l'on se remit à table où l'on s'enivra beaucoup. Il n'en a rien été jusqu'à présent.

Mademoiselle d'Albret se marie dimanche au prince d'Epinoy; M. de Louvois à une Noailles.

Mademoiselle de Gueméné, âgée de 35 ans, et sa famille ne lui donnant pas de souliers, a fait les soumissions nécessaires et épouse Mortagne. Toute la maison de Rohan a prié M. le Régent de ne pas signer au contrat. Il les a refusé.

CAUMARTIN DE SAINT-ANGE.

23 février 1716.

On était bien simple autrefois, on ne se divertissait qu'à force d'argent ; aujourd'hui sans argent, même sans espérance d'en avoir, on se divertit à merveille. Les jeux, les bals vont leur train. M. le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, en donna mardi un qui renchérit sur celui de l'ambassadeur de Portugal, et c'est dire assez. Une belle dame de la plus haute naissance, quoique masquée, y fut reconnue par sa magnificence et sa suite. Mais comme on est en droit d'ignorer, quelqu'un, épris de ses charmes, et plus hardi sous le masque, s'émancipa, dit-on, jusqu'à lui en conter vivement, accompagnant la déclaration amoureuse de démonstrations très significatives, et il poussa les choses si loin, qu'on s'en plaignit et qu'on en parla, mais la réponse fut qu'il ne faut pas se commettre, ni garder l'incognito si longtemps, dès que les téméraires s'en veulent prévaloir. Après tout, ces sortes de fautes ne sont pas irrémissibles ; la plus sévère pardonne qu'on s'oublie lorsqu'on ne le fait que parce qu'on est trop rempli de ses appas ; l'amour-propre est quelquefois plus scandalisé du trop que du manque de respect.

On remplit à présent nos compagnies de jeunes officiers qui ont fait déjà parler d'eux.

Au temps d'un prince aussi sage que grand,
Aussi difficile à surprendre,
Par la queue on prenait rarement le romant
Et l'on ne payait point les services à rendre :
Les services rendus étaient les plus contés
Et l'on distribuait selon l'ordre et l'usage
Tous les bienfaits après les avoir mérités.
Mais les vieux serviteurs à présent rejettés
N'ont que le désespoir et la honte en partage.
Si Louis revenoit ici du noir rivage,
A quel point ce qu'on fait pourrait-il le toucher ?
Quel chagrin pour un roi si prudent et si sage

De voir défigurer tous les jours son ouvrage :
De voir dans certains corps des officiers d'un age
A faire eux-mêmes le tapage
Qu'ils sont obligés d'empêcher !

Le comte de Stairs, ministre d'Angleterre, n'est guère d'accord avec lui-même. Dans le public, le Prétendant n'a ni troupes, ni munitions, ni armée, ni argent. Dans ses mémoires et ses plaintes à M. le duc d'Orléans, les ordres de S. A. R. sont si mal exécutés, qu'il passe en Ecosse, aux rebelles, argent, armes, munitions et troupes. J'admire toujours que le style du prince légitime et de l'usurpateur est le même. Chacun se dit le prince. Georges paraît avoir belle peur d'un rival qui a le mérite et la justice pour lui.

Mais revenons à notre bal,
Où jusques à l'excès on pousse l'insolence :
Le régent danse bien, de bon air, en cadence,
A dit certain quidam, mais parbleu la Régence
Danse fort mal.
Ah ! peut-on trop punir une pareille impudence ;
Qu'on arreste, qu'on tue, a dit un courtisan ;
Mais le Régent plein de prudence :
Faisons mieux, a-t-il dit, et quoi ? Profitons-en !

Enfin le duc de Brissac épouse Mademoiselle de Barbesieux, du premier lit: elle a, dit-on, 900,000 livres. Le marquis de Louvois, Mademoiselle de Noailles : le duc son père donne pour dot sa compagnie des gardes du corps à son gendre ; le prince d'Epinoy, Mademoiselle d'Albret ; le comte de Mortagne, Mademoiselle de Gueméné.

Paris, 25 février 1716.

Le roi s'est trouvé mal lundi pendant la messe. Il s'est jetté dans les bras de Mme de Ventadour en criant qu'il était mort. On le reporta dans sa chambre où il perdit connaissance et Mme de Ventadour tomba évanouie de l'autre

côté. On courut avertir M. le Régent qui le trouva jouant à la farinne. Quoique cet accident n'ait duré qu'un moment, il a causé un vif émoi. Je confonds toujours Stanhope et Cadogan. Vous avouerez qu'il est plus aisé de les confondre que l'Antechrist et le Messie que la bonne Madame le Normand confondait si ingénieusement. L'un de ces deux Messieurs, celui qui reste icy, dinait mercredi chez le comte de Ster dans le temps que la nouvelle arriva de la descente des Espagnols en Cicile. Ster lui proposa un coup d'excellent vin de Pontac. Il tenait sa tabatière ouverte lorsqu'on le lui apporta. Ster luy dit : Buvez donc votre vin. — L'autre prit sa tabatière et jetta tout son tabac dans sa bouche. Vous pouvez juger que cette nouvelle lui parut mériter attention. Le comte de Douglas qui y dinait nous en fit hier le conte.

Le maréchal de Villeroy lui a fait défendre l'entrée de la chambre et de tous les endroits où le roi serait.

Le maréchal de Tessé a pensé avoir un mauvais giste. L'ambassadeur d'Espagne vint l'autre jour pour le voir et ne le trouvant pas demanda à se promener dans le jardin pour laisser reposer les chevaux ! L'envoyé du Czar arriva un moment après chercher le Maréchal. On lui répondit la même chose qu'à l'ambassadeur d'Espagne. Il insista et dit qu'il fallait qu'il y fût puisqu'il voyait un carrosse dans la cour : on lui dit que c'était celui de l'ambassadeur d'Espagne qui était entré pour se promener dans les jardans. Le Moscovite y entra et la promenade leur plut tant qu'ils y restèrent 3 ou 4 heures. S. A. R. le sut, et ne doutant pas que le Maréchal ne fit des intrigues, fit expédier une lettre de cachet : le Maréchal étant venu faire sa cour au régent sans rien savoir de ce qui s'était passé, S. A. le reçut froidement et lui demanda pourquoi il cabalait contre lui avec ces Messieurs. Le Maréchal répondit qu'il ne savait ce qu'on lui voulait dire. Le régent lui parla de la conférence de la veille. Il la nia, on lui soutint : il parla avec tant de sincérité sur ce qu'il avait fait la veille

que le Régent le laissa aller chez lui où il éclaircit les faits. La lettre de cachet a été jetée au feu. Vous avouerez que la chose est bizarre : la vérité pleinement justifiée, mais les soupçons paraissent fondés.

J'oubliais, en vous parlant du maréchal de Villeroy, de vous conter une autre chose qui a pensé encore avoir des suites fâcheuses. Après la revue, Madame de Berry lui proposa une collation à la Meutte. Le maréchal la refusa parce que les collations empêchent après cela de souper. Le roi, Monseigneur le duc d'Orléans, ayant insisté pour qu'il y allât, le Maréchal refusa toujours : on a voulu empoisonner la chose auprès de S. A. R., comme si le Maréchal y avait entendu finesse, et tous ceux qui se trouvèrent autour de lui lui proposèrent de le faire arrêter : cela ne fut pas exécuté cependant, et S. A. a rendu plus de justice au Maréchal.

On a fait enlever ces jours-ci la maîtresse de l'évêque de Beauvais que l'on a mise à la Salpêtrière ; le bon évêque avait été plusieurs fois averti du scandale par le Régent : son chapitre lui avait fait des députations : on avait prêché en chaire contre lui, lui présent. Vous pouvez penser que le petit prélat conduisait ses affaires avec plus de discrétion. Il avait promis à sa famille et au Régent de se corriger : il l'avait mise à Vaugirard : on fut averti qu'il y était allé souper en habit galonné avec une perruque nouée, avec ses cousins de Livry : on envoya Duval, avec des sbires, qui attendaient dans un cabaret que la compagnie fut sortie et on l'emmena après dans un mauvais giste.

CAUMARTIN DE SAINT-ANGE.

M. Doujat, intendant de Valenciennes, s'est trouvé un beau matin sans un seul domestique. Le premier valet de chambre gardait l'argent des cartes et, chose étonnante, la somme amassée montait à 50,000 livres. Cet honnête valet l'a emporté et a disparu sans que M. Doujat ait poursuivi

ce vol trop vivement. Tous les autres valets l'ont assuré d'être de moitié avec le banqueroutier et ils ont tous pris le parti de l'abandonner : il a refait son train à la hâte.

M. le duc d'Orléans commence à distinguer les couleurs de son mauvais œil : le remède opère mieux qu'on ne croyait. Ce sera là un beau secret. On lui fait prendre actuellement une nouvelle dose.

On va jouer incessamment Bellerophon : l'Opéra aura seul le bal cette année, et la prochaine année la Comédie l'aura seule. On va jouer à la Comédie-Française la Métempsychose ou les Dieux Comédiens, par Dharcourt, pièce ornée de beaucoup de divertissemens : à la Comédie-Italienne, la Statue d'honneur a eu du succès : je ne l'ai pas vue et dimanche les Travaux d'Hercule, où le spectacle sera magnifique et tous les monstres exprimés au naturel.

M. Rouillé vint l'autre jour chercher M. le duc d'Orléans qui était alors fort occupé. M. d'Orléans pesta contre l'interrupteur : — Vous verrez, dit M. de la Vrillière, que ce sera pour quelque comédienne italienne en couches, Scapin qui se sera battu pour quelque chose comme cela. — M. Rouillé déclara au Régent qu'il venait lui demander la permission pour la troupe italienne d'aller en Angleterre ce carême, que le roi d'Angleterre le souhaitait fort. Par parenthèse cela fut refusé. M. le Régent revint à M. de la Vrillière. — Oh ! pour cela vous devez être sorcier. — Et on se moqua bien du pauvre Rouillé. On a eu pitié de sa vieillesse et on n'a pas voulu le chasser, mais on lui a donné un bon adjoint dans son département, qui est M. d'Ormesson d'Amboise. M. Rouillé est fort content : il est allé en faire un remercîment en forme au Régent de ce qu'il lui a conservé la direction en chef de la Comédie-Italienne.

Ce sont de grandes nouvelles querelles des départements. Vous le savez apparemment. M. de la Force s'est fort picquoté avec le duc de Noailles : on comprend leur sujet de

jalousie. Quelqu'un a conseillé au duc de la Force de demander un département comme en avaient les Intendants des finances, mais quelque chose de beau, comme les provinces d'Etats, le clergé, les grosses fermes, etc., où il taillerait et rognerait et ne reconnaîtrait point la souveraineté du duc de Noailles. Il lui parla en général de l'idée d'avoir un département: le duc de Noailles l'en dissuada fort, principalement pour l'honneur de la paierie, ce que ce serait que de rouler entre le petit de Fourqueux, d'être non seulement son égal, mais son concurrent; autre réel inconvénient: en absence du duc de Noailles, M. de la Force, vice-président, se trouvant avoir à rapporter des affaires de son département, il faudrait qu'un robin, un M. Fagon le présidât, signât à l'arrêt comme président, le duc de la Force ne pouvant alors signer que comme rapporteur. Il n'a pas tenu compte de ces remontrances: il alla à M. le Régent et, présent M. de la Vrillière, fut réglé ce département des plus étendus et le Règlement bientôt expédié par le Secrétaire d'Etat et imprimé dès le soir. Il n'y en avait pas d'exemplaires de distribués que le duc de Noailles représenta et obtint la révocation du règlement. Cela mortifia beaucoup le départementaire, et chez le duc de Noailles se passa une série d'éclaircissements des plus vifs qui se voyent. Il se dit des choses, des paroles qui n'étaient pas trop mesurées. Le duc de la Force se donnait cependant pour celui qui se possédait le mieux: il voulait en se retirant embrasser son ami et le baiser lui fut dédaigneusement refusé.

MM. Law et de Noailles sont fort brouillés: les politiques vous diront que c'est jeu joué pour détruire ce que leur grande intelligence avait de trop suspect et connaître les véritables amis de l'un et de l'autre. Par prévision on parle d'ôter à Law la banque générale et de la donner aux Pâris.

Le cardinal de Rohan est arrivé. M. le Régent l'a mandé et lui a fait rompre le vœu de ne pas quitter Saverne que

la constitution ne fut remise ou accomodée. On dit qu'il revient pour de grands desseins, comme par exemple pour être fait patriarche. Enfin on s'ennuie de la situation des affaires, tout le conseil de conscience, le chancelier, le cardinal de Noailles sont portés à faire quelque coup d'estat.

Madame de Parabère est heureusement parvenue au cinquième mois de sa grossesse : tout le monde donne cette œuvre à M. de Nossé.

Messieurs vos enfants, qui étaient à la noce de Mme Fermé, peuvent se rappeler un jeune homme, nommé M. de la Banne, d'une très jolie figure et qui bégayait beaucoup. Voici ce qui lui est arrivé. Il était depuis peu conseiller au Parlement de Toulouse dont son père est président à mortier. A Toulouse il est devenu amoureux d'une des plus belles femmes de France, appelée Madame de la Croix : il a fait tant de progrès sur son cœur en peu de temps qu'elle s'est trouvée grosse de son fait. Sa situation était de ne plus coucher avec son mari depuis plusieurs années, même ce mari était absent depuis plusieurs mois. Au désespoir, elle ne s'est pas trouvé d'autre ressource que la funeste résolution d'empoisonner son époux. La probité et l'éloquence de M. de la Banne n'ont pu l'en détourner. Au contraire, il a lui-même succombé en apparence et s'est engagé à lui fournir du poison. Il n'a envoyé que de l'Emétic, même assez doux. Le mari revenait, heureusement pour le dessein de Madame de la Croix, malade : en arrivant il a fallu se mettre au lit et prendre des bouillons ; Madame a plusieurs fois redoublé la dose. Cependant on était fort étonné de voir cet homme vomir jusqu'au sang toutes les fois qu'il prenait du bouillon. Un jour que Madame était dans la ruelle du lit, elle tira son mouchoir et il tomba une lettre. Elle fut ramassée : son mari trouva que La Banne lui écrivait et avait signé. On ne connut qu'un mystère d'amour, mais pas encore un mystère d'iniquité. Cela fit fort épier et enfin on intercepta une lettre qu'elle écrivait à M. de la Banne : — Si vous m'aimez

comme je vous aime, vous me serviriez comme je le souhaite. Vous m'aviez promis un poison subtil : ce que vous m'avez donné ne me tire pas d'embarras. » Affaire furieuse et qui revient à M. le président de la Banne. A quelque prix que ce fut, il voulut l'accomoder promptement et secrètement. Il lui en coûta 50,000 livres qui ne sauvent ni la réputation ni l'état de son fils. La nouvelle est devenue publique et la notoriété a obligé le procureur général à commencer son procès. Il pensa donner dans le panneau, les chambres étant assemblées pour lui faire son procès. Un ami lui en donna avis comme il se rendait au Palais. Il a pris la fuite, et autant en a fait son amante. L'histoire en est à cette suite: je vous manderai le reste avec le temps.

Un roman plus simple, c'est les amours de M. le Duc et de Mademoiselle Le Roy, veuve d'un chirurgien et depuis peu danseuse à l'Opéra, la plus jolie personne du monde et une merveille de bonne humeur. Elle n'a encore reçu qu'un sac d'écus blancs, mais la faveur fut d'abord au point que M. le Duc lui apprit quel était le chien de sa meute qu'il aimait le mieux, le nom de ce chien, ses bonnes qualités et celles de quelques autres chiens qui étaient après le mieux dans son esprit. La pauvre Madame Martel, outre quelques confidences pareilles, n'a pas reçu le moindre présent qu'une...

Il n'est parlé que du gros jeu de Mme le Riche au berlan. Toutes les bonnes maisons de Paris se la disputent et l'arrachent.

M. de Magni Foucault donne le jeudi assemblée de danses et gros jeu ; le dimanche comédie italienne et grand souper ; le lundi bal masqué, précédé d'un concert et d'un souper. Où sont les petits jeudis du baron de Breteuil ? Heureuse postérité, si les introducteurs enchérissent toujours ainsi sur la magnificence de leurs prédécesseurs.

Le comte de Nostiche est un étranger célèbre par la dépense. Il donne dans toutes les choses où l'argent se

prodigue. Filles de l'Opéra, habits brodés, beaux équipages, jeux de duppes: sa dépense va tous les mois à 100,000 l. Je connais quelqu'un qui voyage à bien meilleur marché.

Le grand vizir arrive incessamment, échappé aux cordons de soye et aux muets dont il a fait une grande déconfiture.

Trouvez personne qui vous taise moins de nouvelles que moi.

ARGENSON (1).

Paris, 24 août 1716.

M. le duc de Richelieu et M. de Gassé ont été enfin jugés et mis en liberté. Il y a cependant encore un plus ample informé pour trois mois.

28 août 1716.

Je passe au second article des nouvelles de la ville, qui est la petite vérole. Mademoiselle Uzé, la fille, en est morte hier au grand regret de tout Paris. M. le prince de Conty en est fort mal ; il a reçu les sacrements, et qui pis est, il a été saigné quatre fois, deux du pied et deux du bras. M. de la Vrillière est aussi assez mal.

Il y eut un duel lundi matin. M. de S. Maurice, fils d'un président de Lyon, fort riche, et M. Courtin, l'un des officiers aux gardes, ont pris querelle étant de garde aux Tuileries, parce que l'un avait tiré trop la couverture, étant couché avec l'autre; sur cela, ils se sont levés et se sont battus. Saint-Maurice a reçu un coup d'épée.

CAUMARTIN DE SAINT-ANGE.

(1) Le marquis d'Argenson, garde des sceaux en 1718, avait épousé en 1693 Marguerite, sœur de Madame de Balleroy.

Paris, 3 septembre 1716.

La petite vérole fait plus de ravages cette année que la dernière. Le duc d'Olonne et d'Angenne s'en mourraient hier. Un jeune conseiller, fils unique de Descasaux de Nantes, riche de 10 à 12 millions, est allé la porter à Saint-Fargeau où il est mort en trois jours. La liste serait trop longue pour vous la faire. Le pauvre Civray en était hier à l'extrémité ; M. le prince de Conty est assez mal. Les marques de sa petite vérole, au lieu d'être rouges, sont blanches comme du lait, ce que les médecins n'ont jamais vu. Le frère du Soleil a guéri M. de Chartres, malgré Chiraq, en le nourrissant bien et en empêchant les saignées et tout autre remède.

LE MÊME.

Ce 5 septembre 1716.

Voici une anecdote secrète dont je ne vous réponds pas de la vérité. M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, ayant été chez M. le duc de Noailles pour lui faire ses remontrances au sujet de quelque contestation entre la chambre de justice et la chambre des comptes, M. le duc de Noailles le reçut assez froidement. M. de Nicolay, piqué de l'accueil, lui dit : Il y a deux cents ans que nous possédons dans ma famille de père en fils la charge de premier président ; mes ancêtres ont toujours été écoutés favorablement dans les remontrances qu'ils ont bien voulu faire, et ce n'était point aux vôtres qu'ils les faisaient.

La Heusé de l'Opéra est morte. M. le duc de Noailles en a pleuré des larmes de sang ; on dit que c'est du sang du peuple. Voilà tous les mauvais discours qui se tiennent et toutes les mauvaises nouvelles dont on parle. Il n'y en a point de bonnes à vous mander.

Louis XV est, dit-on, débile
Et le prince régent à succéder habile

Galoppe au trône. Eh ! bien, qu'en penses-tu ?
La France alors serait d'allégresse remplie,
Si d'Auguste en ses mœurs il montrait la vertu
Comme en sa fille on voit la vertu de Julie.

Je viens d'apprendre que M. l'abbé de Louvois a la petite vérole dont il est à l'extrémité. Il a reçu le bon Dieu ; cela ne lui a rien fait et l'on espère qu'il n'en reviendra pas.

ARGENSON.

Paris, 6 septembre 1716.

Le 1er de ce mois on fit le service du feu roi à Saint-Denis où il n'y eût que les princes qui y assistèrent. Mrs le duc du Maine et de Toulouse y étaient du nombre. Les compagnies n'y allèrent point. Le lendemain le roi quitta le deuil et cela fut fort brillant. L'après-dîner le roi l'alla passer chez Madame la duchesse de la Ferté pendant que l'on détendait son appartement. Mme de la Ferté avait fait parfumer l'entrée de la rue Richelieu à cause du mauvais air : elle fit une collation à S. M. magnifique, feu d'artifice, bûcher, marionnettes et combats de bêtes, et le roi fut très réjoui.

M. l'abbé de Louvois a pensé mourir : on dit aujourd'hui qu'il se porte mieux.

LE CHEVALIER DE GIRARDIN.

11 octobre 1716.

On a enterré hier M. d'Angennes qui a renvoyé en mourant les billets de Me de la Carte : on prétend que ce n'est pas de la petite vérole qu'il est mort, mais de deux coups d'épée que lui a donnés M. de Lautrec. L'abbé Servien fut ramené il y a quelques jours chez lui dans un fiacre avec un jeune homme qui le soutenait. On ne sait pas où il avait soupé : il y était tombé en apoplexie. Il mourut 3 heures après sans retrouver sa connaissance.

Le maréchal de Montrevel qui agonise actuellement a voulu faire réparation avant que de mourir à M. le Gendre, intendant, dont il avait fort flétri la réputation. Il a déclaré que tout ce qu'il en avait écrit en cour était faux et qu'il avait sujet de le croire honnête homme.

M. le duc d'Orléans avait accordé à M. le Duc le privilège général et exclusif de faire de l'amidon dans tout le royaume : un traitant lui en donnait 100,000 livres de rentes et 30,000 à M. le duc d'Albret, mais comme on a représenté à S. A. R. que ce privilège ruinerait 7 ou 8,000 familles qui vivent de ce métier-là, il a envoyé à M. le duc de Noailles l'ordre de représenter à M. le Duc qui a renoncé au privilège fort généreusement.

ARGENSON.

Paris, 10 novembre 1718

Il y a déjà eu 51 personnes taxées à 50 millions 300,000 Mais ce ne sont pas les milords. M. Poultier en a été quitte pour sa charge d'intendant des finances dont il n'aura point le remboursement.

L'ancien évêque de Condom met la réforme à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Le cardinal de Noailles a ôté hier les pouvoirs aux Capucins à la réserve de trois qui confesseront les autres.

On parle fort du mariage du comte de Charolais avec Mademoiselle de Chartres.

Le P. de la Ferté, assisté du P. de Trévoux, est venu supplier le Régent de le dispenser de prêcher l'Avent devant le roi. S. A. lui a répondu qu'il lui faisait grand plaisir.

On commence à savoir plusieurs taxes des gens d'affaires. M. Chatelain a 2 millions 300,000 livres, il lui restera encore 40,000 livres de rentes. M. Aubert a 1,200,000 livres ; M. Ferlet, trésorier des Suisses, 500,000 livres ; M. de la Vieuville l'aîné, 500,000 livres et le cadet

300,000. Le secrétaire de Bourvalais a 500,000 livres et son barbier 150,000.

CAUMARTIN DE SAINT-ANGE.

18 novembre 1716.

M. le cardinal de Noailles a retiré tous les pouvoirs qu'il avait donnés aux Jésuites, à la réserve des confesseurs de la reine d'Angleterre, de Madame et du Régent, qui ne pourront point confesser d'autres personnes.

LE MÊME.

23 novembre 1716.

On n'a aucune nouvelle encore du roi d'Angleterre, ce que l'on prend pour un bon signe : s'il y en avait de mauvaises, on aurait grand soin de les répandre. On a arrêté à Nonancourt trois hommes qui avaient des carabines brisées et qui avaient des passeports de milord Stair. Ils étaient là pour assassiner un passant : on croit qu'il pourrait bien être le roi d'Angleterre. La maîtresse de la poste le fit sauver et fit arrêter les autres qu'on a relâchés à la prière de milord Stair.

Les Jésuites sont interdits. On en a laissé 6 à la rue Saint-Antoine, 4 pour le collège, 2 pour le noviciat. Il y en a 4 qu'on envoie dans différentes maisons en province, les PP. Le Tellier, Doucin, Daniel et Lallemand. Ils ne laissent pas de se remuer en divers lieux et on dit qu'il est venu de Rome des brefs que l'on a bien soin de cacher.

On dit que Pronde marie sa fille au jeune Saint-Pierre : le voilà bien revenu de ses grandes idées, mais il a besoin de protection contre M. Rouillé qui est son ennemi depuis longtemps.

28 novembre 1816.

Le cardinal de Rohan en arrivant de Strasbourg a été voir le cardinal de Noailles et ils sont convenus ensemble à l'amiable de faire prêcher pendant l'Avent devant le roi un théatin nommé le P. Bourreaux.

30 novembre 1716.

Le marquis de Richelieu veut absolument que sa femme aille dans un couvent. Il a chassé son fils de chez lui, parce qu'il voyait sa mère.

Toutes les petites véroles vont à merveille.

Il y a eu un voyage de Chantilly où on a beaucoup bu et après boire il y a eu une querelle entre le duc de Richelieu et Marville. Il y a eu quelques coups donnés qui ont obligé M. le duc d'Orléans d'envoyer hier un garde au bois de Boulogne à la suite du duc de Richelieu qui chassait avec M. le Duc.

Les banqueroutes sont fréquentes et on ne voit pas un écu.

CAUMARTIN DE S.-ANGE.

12 décembre 1716.

Le roi et Mme de Berry ont tenu sur les fonds de baptême le fils de l'ambassadeur de Portugal, et l'ont nommé Louis. Jamais la cour n'a été si magnifique : les dames étaient couvertes de diamants.

2 décembre (1716).

Vous voulez qu'on vous fasse des comtes, Madame, sauf correction. L'envie n'est pas catégorique. Ce sont des marquis qui doivent être l'objet de vos désirs. On voudrait fort ici qu'ils se tournassent de ce côté-là et les oracles de la faculté disent comme cela que ce remède est spécifique pour votre mal et que ce serait un signe de santé non équivoque.

En attendant que vous en veniez là, Madame, il est juste de respondre à vos souhaits sur l'article des contes. Mais de quelle espèce, de quelle couleur les demandez-vous ? Il y a des contes à la cigogne qui font baîller : il y a des contes à l'apothicaire qui ne sont bons qu'à chagriner : il y des contes jaunes : il ne vous faut pas de ceux-là. Ce

ne peuvent donc estre que des contes verts qui font rire ou des contes bleus qui font dormir. Il serait bon de savoir à quoi s'en tenir. Nous en avons ici de toutes les façons. Quand on saura votre goût, vous serez servie abondamment, magnifiquement, délicieusement. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce sont des manuscrits qui ne se transcrivent point ; on les lit, on les laisse lire aux personnes curieuses et discrètes : point de copies, la règle est générale et sans excepion. Ainsi, Madame, il faut, s'il vous plaît, venir ici pour en choisir vous-même à votre goût. Au lieu de contes, si vous voulez des histoires et des aventures, en voici quelques-unes de la saison.

Dimanche dernier M. le premier Président étant à table en famille avec M. Le Nain pour toute compagnie, le plancher rompit sous eux et ils tombèrent tous dans la cave. Heureusement il se trouva dessous des fagots qui amortirent la chute et à la réserve du gouverneur de M. de Villeneuve qui a une côte un peu endommagée, il n'y a eu personne de blessé : ils en ont été quitte chacun pour une saignée.

M. de Listenay est retrouvé. Son valet de chambre était venu dire il y a quelque temps qu'il avait été enlevé en revenant de Strasbourg par un parti bleu et qu'il fallait 12.000 l. pour le tirer d'entre leurs mains incessamment. On a découvert que c'était une petite ruse de jeune homme pour tirer cette somme de son père. Ce tour d'écolier ne lui fait pas grand honneur dans le monde.

La grande affaire de l'Académie française doit finir demain et si les intentions du roi sont suivies, elle se terminera au contentement des deux partis en élisant les abbés Fragnier et Mengin.

8 février 1717.

On a rien conclu sur la Constitution dans l'assemblée qui se tint vendredi chez M. le duc d'Orléans et l'on ne

sait plus ce que cette affaire deviendra. On dit que le cardinal de Noailles a donné son projet d'acceptation et que M. le duc d'Orléans après l'avoir vu a dit qu'on ne pourrait jamais l'accepter.

M. le Duc a demandé justice au Régent de M. le duc de Richelieu et du chevalier de Rohan qui ont manqué de respect à M. le prince de Conti en menaçant en sa présence M. de Nointel.

19 février.

Toutes les conférences qui ont été faites jusqu'ici sur la Constitution n'ont abouti à rien. On en fait encore quelques-unes chez M. le Chancelier et l'on dit que jeudi prochain on fera la dernière chez M. le duc d'Orléans.

M. le Duc de la Feuillade partira aparemment à Pâques pour aller à Rome prêter l'obédience au Pape : il aura un équipage de Jehan de Paris.

Enfin les Princes du sang ont présenté leur requête au roi contre les princes légitimes : elle est fort bien faite. On doute encore que cette affaire soit réglée avant la majorité.

Lundi prochain le Roi sera mis aux mains des hommes. Il se porte parfaitement bien.

19 février.

Madame la Duchesse d'Orléans a passé une partie de la semaine à Montmartre et en revint mercredi dernier. Pendant ce temps on a sacré une abbesse qui est Madame de Montpipeaux-Rochechouart. Je ne revins hier au soir qu'à minuit du Palais-Royal où le duc et la duchesse de Lorraine étaient arrivés à 4 heures et demie de Meaux où ils avaient couché. M. le Duc, Madame la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres, Mademoiselle avaient dû aller au-devant d'eux jusqu'à Bondy, mais Madame la Duchesse de

Lorraine les envoyât prier de ne partir de Paris qu'à 2 heures et demie afin qu'ils ne passassent pas Pantin où hier arrivèrent le duc et la duchesse de Lorraine que l'on nomme comte de Blamont. Ils sont venus en poste en quatre berlines et leurs suites. Il a avec lui Madame de Craon-Beauvau, femme de son grand écuyer, qui est très belle et sa maîtresse. Ils arrivèrent au Palais-Royal dans le carrosse de Madame qui avait été aussi au-devant d'eux, avec le duc d'Orléans : Madame la duchesse de Lorraine était dans le fond du carrosse avec la duchesse d'Orléans, le duc de Chartres et Mademoiselle sur le devant, le comte de Blamont à une portière, le duc d'Orléans à l'autre. Ils allèrent ensuite à l'Opéra, puis Madame de Lorraine alla à son appartement qui est celui de M. de Chartres que l'on lui a fait meubler, où elle trouva Madame du Berry qui lui avait fait porter une commode pleine d'habits, d'écharpes et de toutes sortes d'ajustements magnifiques. Ensuite, elle descendit chez Madame la duchesse d'Orléans où il y avait appartement, où elle s'assit auprès d'elle sur un placet comme elle et ne jouât que la réjouissance après avoir salué toutes les dames de sa connaissance. M. le duc de Lorraine arriva un quart d'heure après avec le duc d'Orléans et restèrent tous les deux debout allant tantôt d'un côté tantôt d'un autre jusqu'à 11 heures que l'on servit un grand souper en maigre. M. le duc de Lorraine fit gras : il y avait 16 personnes à table ; Mesdames d'Orléans et de Lorraine avaient chacune un fauteuil, tous les autres des tabourets. Les ducs sont ensuite allés au bal de l'Opéra qui était magnifique. Madame de Berry ne parut point pourtant là. On dit qu'ils resteront six semaines icy et on dit que le comte de Blamont pourra s'en retourner avant. On a publié ici son traité pour les indemnités qu'on lui devait pour Longwy : on lui doit payer 1,200,000 livres et 200,000 livres de rente.

Jeudi dernier M. l'abbé de Saint-Albin soutint une

thèse en Sorbonne. Madame y alla, ce qui surprit bien des gens, et M. le duc d'Orléans aussi et par conséquent bien du monde.

Après les sceaux ostés au chancelier, M. le duc d'Orléans a fait entrer M. le duc de Chartres en tous les conseils et dit à M. le Duc qui lui disait qu'il était encore bien jeune, que c'était afin qu'il vit tout et que lui parlerait : ce qui fait bien présumer qu'il y a eu quelque chose de fort contre le Chancelier, qui aurait eu des assemblées nocturnes pour prendre des mesures pour la Régence, prétendant que celle du Régent diminuait. Pour moi qui ai l'honneur de le voir quelquefois et même hier sa conduite me paraît égale que par le passé. On dit que le duc de Noailles doit se retirer à sa terre de la Motte et que toutes les survivances qu'on lui a données le lendemain qu'il s'est défait des finances, que M. le duc d'Orléans avait dit qu'il en donnât à tout le monde, mais que si le roi lui demandait son avis à sa majorité qu'il lui conseillerait de n'avoir égard à aucun.

A la foire de Saint-Germain il y a un âne en vie qui danse sur la corde et on voit cela avec beaucoup de presse comme chose rare.

M. le duc de Lorraine voyant hier un joueur qui avait un grand ruban de Saint-Lazare, demanda ce qu'était cet ordre. Quelqu'un plus près que moi lui dit que c'était l'ordre de Saint-Lazare fort ancien. Si la conversation eut duré davantage, j'aurai demandé à M. le duc d'Orléans de me permettre de dire ce que j'en savais. Il y eut des gens qui se mirent à rire me voyant si proche. A notre dernier chapitre du mois de décembre dernier, M. D'Angeau *(sic)*, deux jours avant, s'alla jeter aux pieds du Régent pour le supplier que M. de Guénégaud et moi n'y allassent pas. Il reçoit toujours force chevaliers, si bien que sa place vaut autant que celle de deux fermiers généraux. L'abbé de Ville sort avec un carosse roulant et côtoie le petit Maître. Les Jésuites comptent à présent avoir le haut du pavé.

J'ajoute deux chansons, l'une sur le Parlement, l'autre sur le duc de Noailles :

Est-ce colère, est-ce inconstance
Qui t'a fait oster la finance
A Noailles ton confident ?
Ici se confond ma science :
Aujourd'huy chassé du régent,
Demain comblé de survivance !

Voilà ce protecteur des lois,
Cet objet de notre espérance,
Ce Parlement qui tant de fois
S'est montré l'apuy de la France !
Qu'a-t-il fait ce tuteur des rois
Pour soulager notre indigence ?
Des remontrances en beau françois
Puis au Régent sa révérence !

LE CHEVALIER DE GIRARDIN.

19 février.

Le roi est depuis lundi entre les mains du maréchal de Villeroy et ce n'a pas été sans beaucoup de larmes versées de la part de ce jeune prince et de Madame de Ventadour à qui S. M. a donné une grande partie des pierreries qu'il a héritées de Monsieur et de Madame la Dauphine et de M. de Berry, lesquelles ne sont pas pierreries de la couronne : il y en a pour une somme considérable.

Il se passe une chose à Ivry proche la porte Saint-Bernard depuis 15 jours que vous aurez peine à croire et que vous ne comprendrez pas plus que nous. Le marquis de Bonneval qui a épousé une Hautefort, a une maison dans ce village : 10 ou 12 hommes armés sont venus pendant plusieurs nuits pour y entrer. Le maître averti par le jardinier de la première tentative de ces brigands, y a envoyé main-forte et il y a eu des coups de fusils tirés de part et d'autre. Un

des assaillants a été tué et son corps emporté par ses camarades et jetté dans la rivière après lui avoir défiguré le visage. Ils ont écrit au jardinier qu'il n'eut pas peur, qu'ils n'en voulaient point à lui, et au sieur Nau, marchand de bas à la Croix-du-Tiroir *(sic)* qui a une maison voisine de celle de M. de Bonneval, qu'il eût à retirer ses meubles, crainte que le feu qu'ils voulaient y mettre ne gagnât la sienne. Il y a présentement deux brigades d'archers qui veillent dans Ivry.

Le Tribunal des maréchaux de France a condamné à 30 ans de prison, M. de S.-Micou, colonel du régiment de Boubers (cavalerie) qui s'est opposé par la force à l'exécution d'une ordonnance qu'ils avaient rendue contre lui.

Le chevalier de Rohan pourrait bien aller faire un tour à Bruxelles dont l'air, dit-on, est nécessaire à sa santé et où on ne respire pas tant qu'ici celui de la tracasserie.

Le baron DE BRETEUIL.

23 février.

M. le duc d'Orléans, en donnant à M. de Torcy la charge de grand maître des postes, lui avait accordé un brevet de retenue de 50.000 écus : il lui en a accordé un autre de 250.000 l.

M. de Torcy a marié sa fille à M. du Plessis-Chatillon et lui a donné 200.000 l.

Madame la duchesse de Berry donnera lundi prochain au Luxembourg une fête magnifique à M. de Lorraine. Elle a envoyé, à Madame de Lorraine, une commode où il y a pour 20,000 écus d'habits, d'étoffes, de fichus, de rubans. Madame lui a donné aussi une corbeille pleine de bijoux d'or.

24 février.

On annonça avant-hier à la pauvre Madame d'Albret qu'elle doit se préparer à une mort prochaine. Elle se

confessa hier au curé de S.-Eustache : ainsi voilà le passeport de cette pauvre femme expédié. Nous étions la veille 8 à 10 à la ruelle de son lit et elle entrait dans la conversation avec gaité.

BRETEUIL.

26 février.

S. M. a donné à M. de Saint-Simon ses grandes entrées chez elle. Nouvel incident entre le prince de Conti et le chevalier de Rohan. Ce dernier était hier dans le chaufoir de la Comédie auprès du feu. M. le prince de Conti y étant entré, le chevalier se retira très respectueusement au coin de la cheminée, mais en même temps il cria tout haut « bonjour » à Marton qui suivait le prince, lequel croyant que c'était une espèce de moquerie dit au chevalier qu'il ne trouvait pas bon qu'il se rencontrât au lieu où il était, sur quoy le chevalier ayant répondu qu'il y restait avec le respect qui lui était dû, M. de Conty lui dit d'en sortir et le chevalier dit : — J'en sors, mais c'est pour m'aller plaindre au Régent, ce qu'il fit sur le champ et ce matin le prince est venu parler au Régent. Je ne sais pas ce que tout cela deviendra, mais je crois que M. de Rohan ferait tout aussi bien d'aller faire un tour dans les terres de M. son père pour quelques mois. Au moins c'est une mauvaise pratique en France que les princes du sang irités, mais cependant ils ne sont pas en droit de faire sortir un gentilhomme d'un lieu public quand il s'y trouve.

BRETEUIL.

28 au matin, dimanche.

Le projet d'acceptation qu'on attendait depuis si longtemps a été enfin porté à la conférence, vendredi dernier, par M. l'évêque de Chaalons en l'absence de M. le cardinal qui s'est excusé comme indisposé, et unanimement

rejetté par le parti contraire et même peu approuvé par les laïcs qui sont de cette conférence. On a dû envoyer hier soir la copie à M. le cardinal de Rohan pour la conférer au corps des évêques de son parti et de la manière dont j'ai entendu parler hier un des plus savants, je ne vois aucune apparence à l'accomodement, au moins quant à présent.

Outre le duc de Saint-Simon, M. d'Antin, M. de Chiverny et M. de Gamaches ont eu les grandes entrées chez le roi.

Le roi nomma hier deux enfants dans la petite chapelle de son appartement. La fille de M. de Mouchi avec la duchesse de Berry, et le fils de M. d'Arcy, gentilhomme de la Manche de S. M., avec la duchesse du Maine. S. M., après le baptême, donna des boucles d'oreilles à Madame de Mouchi et une bague à Madame d'Arcy. On dit que S. M. n'en tiendra plus ; il en serait accablé s'il voulait prendre le parti de vouloir être parrain.

BRETEUIL.

28 février 1717.

Vous savez l'affaire de Bretagne comme ceux qui l'ont faite ; vous êtes à la porte. On dit ici que l'on y envoie des troupes qui feront bien 7 à 8,000 hommes. Hier on disait qu'il n'en irait que la moitié de cela : des colonels nommés pour partir, aucun ne l'est encore. J'ai vu hier à l'Opéra M. de Fervac, M. de Goesbriand et M. de Bernille. On a donné une déclaration qui remet les États à la majorité du roi et ordonne que les impositions seront levées à la manière ordinaire au nom du roi et non plus des États. Le parlement de Bretagne vient de l'enregistrer ; les troupes en garantissent l'exécution. Il y a une grande difficulté ; le trésorier est en avance de plusieurs millions ; il devait entrer au mois de janvier en exercice de faire son recouvrement ; savoir si le roi aura égard à ce marché qui était passé entre lui et les États.

M. de Celi est intendant de Lille à la place de feu M. de Bernières. M. de Barnage a poussé le temps par l'épaule pour que cette mort arriva avant qu'il fut parti pour Montpellier. Il est revenu à Paris, a demandé à M. le Régent de ne point aller en Languedoc où il est nommé. M. le Régent lui a dit qu'il souhaitait qu'il ne s'y opposât plus, qu'il avait besoin d'un homme d'expérience tel que lui. M. de Bernage n'a pas laissé de remuer par Madame de Mouchi : Madame de Berry a vu sur cela M. le duc de Noailles : on les a dit racomodés et que le secret de la réconciliation serait de donner Lille à M. de Bernage : vous voyez qu'on s'est trompé.

On a pris à Metz l'assassin de M. l'abbé de Bonneuil. Je vous ai mandé la dernière fois le meurtre de cet abbé et de son valet de chambre. On plaignait ce pauvre valet d'avoir été enveloppé dans le malheur de son maître qui était un hableur, un m..., un méchant homme : les oraisons funèbres ne finissaient point sur ce pauvre abbé. Il se trouve que le valet a été la cause de la mort de son maître parce que l'assassin n'eut pas le temps de se retirer, que le maître rentra trop tôt : l'assassin qui venait d'assommer et de poignarder le valet, entendit rentrer l'abbé : il éclaira au haut de l'escalier comme l'abbé sortait de sa chaise et qu'il était à moitié endormi : il ne reconnut pas qui l'éclairait. Il dit adieu à ses porteurs qui entendirent encore : Ah ! mon valet. L'éclaireur se mit aussitôt derrière la porte et comme le spectacle du valet étendu près de la cheminée et qui avait la tête en compote, occupait l'abbé, l'assassin lui fit sauter la cervelle d'un coup de bâton, puis pour plus grande sûreté l'étrangla, lui donna plusieurs coups de dague et emporta ce qu'il avait trouvé d'argent dans un coffre, la montre, la tabatière de l'abbé, le tout dans un sac qu'il eût le sang-froid de cacheter là et ce qui est extraordinaire laissé de l'argent dans la poche de l'abbé. Cet assassin qui est un soldat de la compagnie de Mergeré, commença par arrêter un passant qui passait avec une lan-

terne, la lui demande, se considère et se voit tout ensanglanté : de dépit il casse la lanterne contre le pavé et court bien fort au premier beau ruisseau où il se roula dedans pour se faire propre et aller prendre des porteurs : il alla avec eux boire de l'eau-de-vie dans un endroit et du ratafia dans un autre, parce qu'il commençait à s'affaiblir : il leur dit de le porter : il alla acheter une poularde et la porta cuire chez un cabaretier, honnête homme qui a le premier mis sur les voies de cette affaire-là. Le cabaretier refusa de cuire la poularde parce que c'était vendredi. Comme le soldat alla chez un rôtisseur pour la faire cuire et qu'il se faisait matin, il le pria au moins de garder le sac cacheté : le cabaretier ne voulut pas. Si cela est comme cela, dit le soldat, je m'en vais la donner à ma cousine qui demeure vis-à-vis : il y alla : le sac fut donné à la cousine qui le donna à un petit garçon qui le cache dans sa paillasse. Or cette cousine était la femme du deffunt valet prise précédemment dans un b..... et maîtresse du soldat qui d'ailleurs voyait souvent celui qu'il a assassiné. Ils avaient comploté après avoir tué et volé de s'aller marier en Lorraine. Le soir le soldat alla voir ouvrir le corps de l'abbé et joua son rôle fort bien : la femme ne l'a pas si bien joué : on a soupçonné quelque chose et la déposition du cabaretier a rachevé. Ça été une vraie inquisition. Si tôt après ce meurtre on a mis en présence tout ce qui était dans cette maison qui est à L'Anglais cordonnier, tout ce qui l'approchait, sa maîtresse, la parente de son valet et sa femme, et de plus un pauvre diable appelé Ruel qui avait fait un billet à l'abbé sans avoir eu aucune part à cette affaire-là. Il s'est trouvé un autre meurtre sur son compte, tout à fait distinct. Ce pauvre Ruel s'est pendu. On a envoyé force huissiers après le soldat et il a été pris.

Je joins ici plusieurs chansons et un placet qu'on a trouvé joli, d'un avocat appelé Thierry au Régent. Le maréchal de Villars a voulu d'autorité avoir sa chambre pour y loger une petite fille qu'il entretient, parce que

cette chambre est dans une distance commode de chez lui au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans a écrit au bas du placet : Tenez bon jusqu'à ce que je vous secoure.

Je ne vous expliquerai pas parfaitement ce que c'était le libellé du type qui vient d'être brûlé et dont voici la chanson. C'était, je crois, un édit qui fut rendu environ sous le règne de Constantin : on en avait fait un parallèle avec l'édit qui défend de parler des affaires de Rome : sur une colonne était notre édit, sur l'autre le type et sur une 3e des réflexions de l'auteur : le Parlement vient de le faire brûler.

Une affaire qui intéresse M. le chevalier, c'est une grande brouillerie entre Rome et l'ordre de Malte au sujet des preuves de noblesse d'un aspirant à être reçu, nommé Inguimbert de Parimbraille (?) : le pape a composé une congrégation de prélats qui doivent juger souverainement et en première instance de ceux qui se présentent. Par suite de cette innovation, chaque langue a présenté sa requête au souverain dont elles sont. L'empereur a promis de ne jamais reconnaître ce tribunal.

Le prince de Galles a été chassé du palais du roi d'Angleterre et est en arrêt dans l'appartement qu'on lui a donné. Il a voulu faire tenir son fils par un prince d'Allemagne. Ce prince a nommé Milord pour le représenter. Ce Milord a été assez impertinent pour le tenir en son nom : au sortir du baptême le prince de Galles a fort mal traité le Milord, l'a traité d'insolent et lui a dit en anglais : Va et sois f... Le Milord a demandé justice au roi de cette injure.

On va pendre ces jours-ci un chirurgien nommé Chabert dont l'histoire est horrible. Il aimait fort la servante d'un agioteur nommé Fanier. Ils complotèrent ensemble d'empoisonner Fanier. A la première occasion que Chabert soupait chez lui, il lui donna du vin dont Fanier sentit sur le champ l'effet. Il s'écria : Ah ! je suis empoisonné. Chabert s'empressa, lui donna du faux contre-poison qui

avança encore l'effet du poison : la servante et Chabert volèrent la maison et ont vécu longtemps impunis. L'amour troubla ce bon ménage. Chabert devint amoureux d'une méchante femme appellée Fleury. Cette dernière exigea de lui qu'il tuat sa première maîtresse. Il y consentit : elle demanda pour preuves qu'il lui apporta ses souliers et sa coiffe. Chabert va prendre sa maîtresse en fiacre, la mène promener à la plaine de Grenelle : ils descendent, vont à pied beaucoup. Elle propose d'elle-même d'entrer dans la remise de Javelle. Chabert la fit coucher sur le dos et, comme elle s'attendait à tout autre chose, la poignarda, prit ses souliers et sa coiffe et les apporta à la Fleury. On a trouvé une femme morte, on a recherché et la justice divine a permis que les preuves se soient trouvées complètes des deux crimes.

Ceci est d'une autre espèce. Quatre frères, tous gentilshommes de Brie, appellés MM. de Chevry qui y demeurent dans une petite terre qu'ils ont là avec une sœur non mariée ; l'autre jour, étant à la chasse, il vint deux hommes les demander. La sœur leur dit d'attendre jusqu'au soir. Les deux hommes lui présentèrent des lettres. Plusieurs gentilshommes des environs, dirent-ils, et grand nombre de la Champagne, s'assemblent pour délibérer ce qu'il y aurait à faire dans ce temps-ci pour arrêter le cours des vexations que nous essuyons ; on vient vous prier d'en être. MM. de Chevry ont livré ces deux hommes ; on les transféra dimanche, et M. Le Blanc les interrogea.

Madame de Polignac aime M. de Bavière. Dernièrement, je ne sais à quel propos, le chevalier dit à Madame d'Alluye qu'il lui donnerait un souper dont elle nommerait ceux qui en seraient. Elle nomme Mme de Nesle, Mme de Coligny, M. de Soubize, de la Motte, Villequier, de Melun, etc., et point Madame de Polignac. Au milieu du souper, Madame de Polignac vint faire à la porte un vacarme enragé. MM. de la Motte et de Villequier descendirent en bas, montèrent dans son carosse, et de la meilleure manière

du monde appaisèrent son chagrin. Cela la calma quelque temps, elle recommença, fit le diable, voulait mettre le feu à la maison. Le chevalier de Bavière descendit et la calma aussi ; elle recommença, il redescendit aussi et s'efforça de calmer encore la pauvre dame. En sortant cette dernière fois de son carosse, il lui dit tout haut du ton dont on dirait : J'auray incessamment l'honneur de vous revoir ? — Prenez patience, Madame, je serai dans une demi-heure dans votre lit. —

On a volé le coche de Dijon de terre et le coche d'eau de Seine à Paris.

M. Chauvelin est accordé avec Mademoiselle de Beauvais.

ARGENSON.

3 mars.

M. le duc d'Orléans a mandé aux docteurs de Sorbonne, d'arracher de leurs registres la délibération suivant laquelle ils ont fait une députation à M. le cardinal de Noailles pour l'exhorter à ne point recevoir la Constitution. Ils ont obéi.

Il y aura encore aujourd'hui une conférence dont on n'espère pas grand chose.

Le Pape a excommunié puhliquement M. d'Asfeld, docteur en Sorbone, M. Hideux, curé des Saints-Innocents, et trois autres docteurs.

LAURENT MAIOLUS ET LUDOVIC SFORZE

J'ai cherché, il y a quelques années, à résumer tout ce qu'on sait sur le médecin philosophe et philologue de la fin du xv° siècle, qui portait le même nom qu'un bibliophile très célèbre par les splendides épaves de sa biblio-

thèque, mais dont la vie reste étrangement ignorée: Thomas Maiolus. J'ai montré, en analysant la dédicace d'un ouvrage de Lorenzo Maggiolo, le *De gradibus medicinarum,* à Louis Sforze, que le savant auteur de ce livre avait été très en faveur auprès du duc de Milan (1). Je viens d'éprouver une satisfaction très vive à la lecture d'une pièce authentique récemment publiée qui confirme d'une part et rectifie de l'autre mes inductions tirées de l'épitre imprimée en 1497. Par cette dernière raison, j'ai en quelque sorte l'obligation de venir parler aux lecteurs du *Bulletin* de la nouvelle conquête de la science sur un point d'histoire littéraire que beaucoup d'entre eux, je le sais, ne regarderont pas comme indifférent.

La découverte du document en question est due à un bibliophile étranger très connu, très respecté, très aimé, même en France, — l'Académie des Beaux-Arts le lui a prouvé l'an passé, en l'élisant comme membre Associé — et dont la bibliothèque est, aux yeux des Milanais, *non domino magis ornamento, quam civitati*, comme dit Cicéron. M. le marquis d'Adda — tout le monde l'a déjà nommé — vient de faire paraître une suite (2) à l'ouvrage remarquable dont j'ai donné ici même un compte rendu très détaillé. (3) Ce n'est pas encore la seconde partie qu'il annonçait il y a cinq ans, et que j'espère voir bientôt paraître pour y joindre le volume d'aujourd'hui et faire

(1) *Bulletin du Bibliophile* de 1875, pag. 162, et suiv. 428 et suiv., et *passim*, ou pages 2, 77, etc. du tirage à part sous le titre: *Recherches sur l'histoire littéraire du* xve *siècle*. Paris, Techener, 1876, gd in-8. Dans le cours de ce travail, je me suis conformé à l'habitude qu'on a prise de dire Maioli, en substituant le génitif au nominatif. C'est un usage vicieux, mais c'est un usage. Ici, pour varier un peu, je me montre plus rigoriste.

(2) *Indagini, Storiche, artistiche e bibliografiche sulla Libreria Visconteo-Sforzesca del Castello di Pavia illustrate da documenti editi ed inediti per cura di* (*G. d'A.*). Appendice alla parte prima. Milano, a spese dell'illustratore. (Edizione di 200 esemplari), 1879, gd in-8, XX-131 p., 1 pl.

(3) *Bulletin du Bibliophile* de 1876, p. 372-405.

encore une fois du tout une recension régulière: mais c'est une très importante réunion de documents, fruits, en très grande majorité, de patientes explorations des Archives de l'Etat Milanais, et qui ont tous rapport soit à l'augmentation ou à la conservation matérielle de la « librairie » des anciens ducs, soit à des sujets littéraires traités par eux dans leur vaste correspondance. J'indiquerai seulement que les pièces publiées continuent la série commencée en 1875, du n° 67 au n° 144; que chacune d'elles est précédée d'une notice explicative; que l'éditeur y a annexé deux études fort curieuses, l'une sur des extraits d'anciennes chroniques et de livres historiques peu connus où il est parlé du palais-forteresse de Pavie, l'autre sur les vicissitudes par lesquelles a passé le célèbre manuscrit de Virgile avec le commentaire de Servius et les notes de Pétrarque, qui faisait partie jadis de la bibliothèque des Visconti-Sforze, et qui est maintenant à l'Ambroisienne; et qu'enfin le titre est orné d'une magnifique photographie d'un grand médaillon de Louis XII dont la divulgation me semble un véritable événement artistique.

C'est l'avant-dernier des documents (p. 101) qui a trait à Maiolus. En voici la traduction.

« (Archives d'État de Milan)
» (Registre des) Puissances étrangères,

Ferrare, 1497, (13 Septembre.)

(Louis Sforze) au duc de Ferrare.

« Illustrissime et Excellentissime, etc. Maître Laurent
» de Gênes, qui est professeur en votre université de
» Ferrare, nous a présenté une œuvre qu'il a com-
» posée et qui témoigne remarquablement de son noble
» esprit. Par là nous avons apprécié qu'il possède une
» grande science, et aussi par ce que nous en ont rapporté
» quelques personnes bien compétentes; il joint encore à
» l'érudition de grandes vertus et de très bonnes façons.

» Conséquemment, rendant justice à ses aptitudes, nous » avions l'intention de le garder près de nous, d'autant » plus que nous suivions en cela le conseil de feu le » révérend Messire Hiblet, ainsi que, par deux lettres, » nous l'avions fait savoir à votre Excellence. Mais comme » elle nous mande qu'il plaît et rend des services au » révérendissime monseigneur le cardinal de votre maison, » à qui nous sommes prêts à complaire pour des choses » encore plus importantes, nous nous sommes résolus à le » faire retourner près de vous. Aussi prions-nous Votre » Excellence de le recevoir avec faveur, et avec considé- » ration pour ses capacités, sa science et la dignité de ses » mœurs, et également par égard pour nous, parce que » nous lui sommes attachés, nous l'honorons, l'apprécions » et il nous est cher; et nous désirons que Votre Excel- » lence le tienne pour bien recommandé (1). »

Cette lettre officielle est d'un prix singulier pour ceux qui se sont intéressés avec moi à tous ces hommes d'un siècle qui a tant fait pour le progrès de l'esprit humain : Louis Sforze, Laurent Maiolus, Hiblet de Fiesque, le cardinal Hippolyte d'Este. Nous les retrouvons là, vivant, pensant et agissant. Nous voyons que l'œuvre de celui qui est appelé ici Maître Laurent de Gênes, le *de gradibus Medicinarum,* eut un plein succès; nous voyons aussi, par

(1) CXLIII. Potenze Estere, Ferrara. 1497. *Duci Ferrarie.* Illustrissime et Excellentissime, etc. Maestro Lorenzo de Zenoa, el quale lege nel vostro studio de Ferrara, ce ha presentato una opera composta da lui, singulare testimonio del suo nobile ingegno. Per la qual cosa havemo compreso essere homo de grande doctrina, secondo anchora che ce ha referito alcuni valenti homini, et oltre la scientia etiam è homo molto virtuoso e costumato. Onde mossi da la sua sufficientia eramo inclinati tenerlo cum noi, e oltra la persuasione del reverendo quondam messer Hibleto, secondo che per due littere nostre havevamo intimato ala Excellentia Vostra. Ma essendo avisati da quella essere grato et ali servicij del revendissimo monsignore cardinale vostro, al quale in mazor cose semo parati compiacere, ce siamo contentati rimandarlo. E preghiamo aduncha Vostra Excellentia el riceva gratiosamente, e per la sua sufficientia, doctrina e degni costumi, etiam per rispecto nostro, perchè li siamo affecti, l'honori et appretij et l'habbij charo e li sia ricommendato.

les termes chaleureux de la recommandation de Ludovic le More auprès de son beau-père, que je n'ai pas estimé trop haut la faveur dont Maiolus jouissait à la cour de Milan. Seulement, j'ai eu tort de penser qu'il la devait à l'appui du duc de Ferrare, puisque nous apercevons maintenant que c'est le contraire qui est vrai. Je ne discours pas davantage sur les autres éclaircissements que nous apporte le document copié ci-dessus; les amis des lettres sauront bien en tirer parti d'eux-mêmes et se joindront à moi pour féliciter M. d'Adda de l'avoir mis en lumière.

JULES DUKAS.

Monsieur le Directeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur d'insérer dans votre *Bulletin* de décembre un appendice extrait de mon livre sur L'Hospital (1) et relatif à la bibliographie des poésies du chancelier. Permettez-moi d'ajouter à ce travail le résultat de mes nouvelles recherches.

I. L'appendice mentionnait que Fédéric Morel avait, en 1558, édité séparément six pièces de L'Hospital, dont trois sans nom d'auteur : l'épitre au duc de Guise sur son retour d'Italie, le chant sur la prise de Calais, le chant sur le mariage du Dauphin et de Marie Stuart ; et trois, avec le nom de l'auteur : l'épitre au cardinal de Lorraine *De pace*, l'épitre à la princesse Marguerite (*En toties nova cura subit*) et le chant sur la prise de Thionville.

L'appendice constatait encore que Fédéric Morel avait,

(1) Michel de L'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France. Paris, 1875, in-8, chez E. Thorin.

en 1560, imprimé de nouveau, sous le nom de L'Hospital, les mêmes pièces avec quelques autres parmi lesquelles figuraient le chant sur l'arrivée de François de Guise après la prise de Calais, l'épitre au chancelier Olivier sur son voyage à Reims et le chant sur le sacre de François II.

Or, dans un recueil publié en 1560 par Léger Du Chesne, sous ce titre : FARRAGO POEMATUM ex optimis quibusque et antiquioribus et ætatis nostræ poetis Selecta per Léodegarium à Quercu (tomus secundus, *Parisiis, apud Æg. Gorbinum*, 1560, in-16), nous avons retrouvé les neuf pièces citées plus haut. Elles y sont précédées de cette indication : Sumta ex operibus amplissimi viri Mich. Hospitalis. Il est probable que Du Chesne les avait empruntées aux publications de Fédéric Morel. On ne peut toutefois l'affirmer pour les trois dernières pièces, car si le recueil de Morel parut en 1560 comme celui de Du Chesne, on ne sait lequel des deux précéda l'autre.

II. J'ai essayé dans mon livre de remettre en lumière un personnage trop oublié par l'histoire littéraire : Jean de Morel, seigneur de Grigny, gentilhomme de la reine, maître d'hôtel du roi, et gouverneur d'Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II (1). Morel (qu'il ne faut pas confondre avec l'imprimeur de ce nom) écrivait peu (2), mais

(1) Voir mon volume sur L'Hospital, p. 97 et suivantes, 153, 155, 174, 176. Dans un second volume que je prépare, je donnerai sur Morel et sa famille de nouveaux détails.

(2) Les œuvres très peu nombreuses de Morel sont éparses dans divers ouvrages. J'ai trouvé :

1° Dans les *Nœniarum libri tres* de Gelonide Borsalâ uxore charissimâ, de Salmon Macrin (Lutetiæ, 1550, apud Vescosanum) une épigramme latine adressée à L'Hospital. Je l'ai reproduite à la page 100 de mon volume.

2° Dans le *Tombeau de Marguerite de Valois*, reine de Navarre, fait premièrement en distiques latins par les trois sœurs princesses en Angleterre, depuis traduit par plusieurs excellents poètes (par les soins de Denisot, *Paris, chez Fezandat*, 1551) trois sonnets et une épigramme en vers français.

3° En tête du quatrième livre de l'Enéide traduit par Joachim Dubellay (*Paris*, 1552, Certenas, in-8), un sonnet.

4° Dans les épitaphes sur le trespas de J. Du Bellay, à la suite des allusions

il s'intéressait aux nouveaux talents ; il aimait à les encourager et à les produire. Il fut le premier à prôner Du Bellay, à défendre Ronsard, à provoquer les débuts de Sainte-Marthe, à recommander le mathématicien Forcadel. C'est lui qui, par une heureuse indiscrétion, livra au public le secret des poésies de L'Hospital, son ami, et qui, en l'introduisant auprès de la princesse Marguerite, sœur d'Henri II, lui ouvrit la carrière des honneurs. Sa maison était le rendez-vous des beaux esprits. Sa femme, Antoinette de Loynes, y versifiait en grec et en latin. Ses trois filles furent aussi doctes que belles ; Camille, l'aînée, fut

de Charles Utenhove (Paris, 1550, *Robert Estienne*, in-4), la traduction en vers français de l'épitaphe latine que Du Bellay avait faite pour lui-même, avec une autre traduction par Antoinette De Loynes.

5° Enfin, dans les ruisseaux de Charles Fontaine (*Lyon*, 1555, in-8) une épigramme adressée à Fontaine par Morel et qui mérite d'être ici transcrite, parce qu'elle peint les habitudes modestes de l'auteur :

Tout mon vivant crainte m'a tenu coy,
Et défendu tout acte téméraire,
En me disant, que dira lon de toy
Qui scez le bien, si tu fais le contraire.
Laisse ce vent, et gloire populaire
A qui en veut; car de vertu le fruict
Est que content soys d'elle, non du bruit.
Raison aussi tousjours m'a retenu,
Me promettant qu'assez serois congnu,
Si aux meilleurs je taschois à complaire :
Puys, si d'iceux pour tel j'estois tenu,
Asseurément je me pourrois bien taire.

La réponse de Fontaine exprime noblement une pensée bonne pour tous les temps.

Se tenir coy est une chose belle,
Car de se taire on ne se repent point :
Mais la vertu qui se contente d'elle,
Veut toutesfois luire en temps, et a point,
Comme Phébus alors que le jour point.
Il est bien vray que l'honneur elle fuyt,
Et ne quiert point des indignes le bruyt :
Les hautz tyrans, les triomphes, les règnes,
Les peuples grans peu souvent elle suyt :
Platon luy est plus qu'un peuple d'Athènes.

célèbre dès l'âge de onze ans. Morel leur avait donné pour précepteur Charles Utenhove, jeune belge qui appartenait à une famille patricienne de Gand et que l'amour des lettres avait attiré à Paris. Disciple de Turnèbe, de Dorat et de Buchanan, collaborateur de Du Bellay, lié avec Ronsard et tous les amis littéraires de L'Hospital, Utenhove avait connu ce dernier chez Morel. En 1560, il publia : Epitaphium in mortem Henrici regis per Carolum Utenhovium Gandavensem et alios, duodecim linguis. Accesserunt et aliquot ad illustrium quorumdam Galliæ hominum nomina allusiones, per eumdem, plus les épitaphes sur le trespas de Joachim Du Bellay (*Paris, Robert Estienne,* 1560, in-4). Les *allusiones* étaient des jeux poétiques sur les noms des princes et des savants. Du Bellay en avait composé un certain nombre. Utenhove en consacra plusieurs à la louange de L'Hospital, de sa fille et de son gendre. De 1563 à 1565 il séjourna en Angleterre auprès de l'ambassadeur de France, Paul de Foix, autre ami de L'Hospital. Il voyagea ensuite en Allemagne. En 1568, il était à Bâle. Il y présida à l'impression d'un recueil (1) contenant les poésies de Buchanan, de Turnèbe et de Dorat, les poésies de L'Hospital que F. Morel avait éditées en 1560, enfin ses propres poésies sous ce titre : Caroli Utenhovii patricii Gandavensis Xenia seu ad illustrium aliquot Europæ hominum nomina allusiones, intertextis alicubi J. Bellaii ejusdem argumenti versibus, liber primus. Au milieu des *allusiones*, à la page 38, on remarque les vers latins que L'Hospital avait faits, en 1563, sur la mort de François de Guise avec une traduction en vers français par Utenhove. Celui-ci est le premier qui ait imprimé ce fameux Pentastichon de L'Hospital, et c'est une preuve de plus de ses relations avec le chancelier.

(1) *Georgii Buchanani Scoti poetæ eximii Franciscanus et fratres quibus accessere varia ejusdem et aliorum poemata* (Basileæ Rauracorum, Thomas Guarinus Nervius, sans date, in-8).

III. Un mot encore pour compléter cette revue bibliographique. J'avais noté dans l'appendice deux traductions en vers français du chant de L'Hospital sur le Sacre, l'une par Joachim Du Bellay (ses œuvres, 1569), l'autre par Claude Joly (Maximes véritables pour l'institution du roy, Paris, 1652, in-12); j'avais omis de citer une troisième traduction par Charles Perrault, de l'Académie française (Recueil de divers ouvrages en prose et en vers. Paris, 1675, in-12).

E. Dupré Lasale,
Conseiller à la Cour de Cassation.

DU PRIX ACTUEL DES LIVRES ANCIENS

VENTE DE M. LE COMTE DE SAUVAGE

A BRUXELLES.

Le 15 avril a eu lieu, à Bruxelles, cette petite *auction* de livres rares, précieux, et tous d'une incontestable valeur. La vente d'une collection si récemment réunie par un bibliophile éclairé et instruit, dispersée en trois jours, a causé une grande surprise à Paris. C'est avec regret que nous constatons, une fois de plus, la défaillance des nouveaux amateurs à vendre les bibliothèques qu'ils forment tout d'abord avec une ardeur extrême.

Nous mentionnerons les articles principaux avec les prix d'adjudication, en réimprimant les notes du Catalogue rédigé avec un soin particulier par M. J. Olivier, le libraire chargé de la vente. Nous ajouterons que tous les livres de valeur et d'intérêt sont rentrés en France.

2. Bibliorum sacrorum vulgatae versionis editio. *Parisiis, excudebat Fir. Amb. Didot*, 1785; 8 vol. in-8, maroq. rouge, non rogné *(Belz-Niedrée)*. — 660 fr.

« De la *Collection à l'usage du Dauphin.* »

« Exemplaire imprimé sur vélin, de la plus belle conservation. »

« Six exemplaires ont été tirés ainsi; la Bibliothèque Nationale, à Paris, en possède deux de ce nombre. »

5. Christ. Marcelli, Exercitationes in septem primis Psalmis. (A la fin :) *Impressum Romae in Campo Flore per Magistrum Marcellum al's Franck, M. D. XXIII*; petit in-4 de 116 ff. et 1 f. d'errata, relié en velours rouge, avec 4 agrafes en vermeil gravées *(première reliure)*. — 1,500 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin, les grandes initiales peintes en or et en couleur; elles sont de toute beauté.

» Derrière le titre une miniature sur fond d'or, et à la première page une large bordure ajoutée, peinte en or et en couleurs, dans laquelle on a inséré les armoiries du Pape Adrien VI, qui occupait alors le saint-siège.

» Ce précieux exemplaire est sans doute le même qui a été offert au Pape, dont il porte les armes à l'intérieur et auquel est adressée la longue préface qu'on voit en tête du livre.

» La conservation de ce charmant volume est parfaite.

» Ni Van Praet, ni Brunet ne citent des exemplaires sur vélin du livre de l'évêque de Corcyre et celui-ci est probablement unique. »

9. Seconde instruction : sur les passages particuliers de la version du Nouveau Testament, imprimée à Trevoux en l'année 1702, par Messire Jacques Benigne Bossuet. *Paris*, 1703; in-12, mar. rouge à fil., tr. dor. — 450 fr.

« La reliure était charmante. »

15. (Grandes heures de Verard.) *Pour anthoyne verard libraire demourant a* || *paris sur le pont nostre dame a lymage saint* || *iehan levangeliste ou au palays au premier* || *pilier devant la chapelle ou len chante la mes* || *se de messeigneurs les presidens.* || (Au verso du dernier feuillet la grande marque de Verard, suivie du huitain.) ... In-4, sans date, avec Almanach de 1488 à 1508, 2 part. en 1 vol. gothique, figures sur bois et encadrements *non coloriés* ; maroq. olive. — 11,150 fr. acquis pour le baron J. de Rotschild.

« Magnifique exemplaire, imprimé sur vélin, provenant de la vente Perkins, et en dernier lieu, de la vente Benzon, où il a été payé 6000 francs.

» Ces heures, connues sous le nom de *Grandes Heures de Verard*, sont d'une rareté excessive, et jusqu'ici peu connues. »

17. Horae Beat. Virginis secun || dum consuetudinem ro || manae curiae. || Septem psalmi poenitentia || les cum Letaniis et orationi- || bus || *(Texte en grec)*; in-16 de 112 ff., mar. bleu, dos orné d'une tête d'ange posée sur ses ailes, milieux de feuillages, doublé de maroq. rouge, guirlande de feuillages à petits fers, dor. s. tr. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 2,000 fr.

« Précieux volume, imprimé par Aldo Manuce en 1497, et de *la plus grande rareté*.

» L'exemplaire est d'une fraîcheur et d'une conservation admirables. — Le

titre imprimé ci-dessus est précédé, en haut de la page, du même intitulé en langue grecque. »

31. Sermon presché à l'ouverture de l'Assemblée generale du clergé de France, le 9 novembre 1681, par Mre Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, chez Federic Leonard*, 1682; in-4, maroq. rouge, dent. à l'intér., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 390 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, hauteur 248 millim. »

32. Thomae a Kempis, de Imitatione Christi, libri quatuor. *Lugduni, apud Joh. et Dan. Elsevirios (sans date)*; petit in-12, titre gravé, maroq. bleu, riches compartiments dorés en plein au pointillé, doublé de maroq. rouge, large dent. à petits fers, gardes en moire bleue, tr. dor. *(Lortic)*. — 725 fr.

« Ce charmant volume est, sans contredit, un des livres les plus beaux, les plus rares et les plus chers de la collection Elzevirienne en petit format. (*Pieters*, *Annales*, p. 163.)

» Admirable exemplaire, revêtu d'une des plus belles reliures que l'on puisse voir et qui est un des chefs-d'œuvre de M. Lortic.

» L'intérieur de ce petit bijou répond en tout à sa brillante couverture; grandes marges et pureté parfaite.

» Hauteur, 129 millim.

» A l'intérieur la marque de M. Bordes et provenant en dernier lieu de la Vente Benzon (N° 37, adjugé 1050 fr.): »

33. Thomae à Kempis, de Imitatione Christi libri quatuor, sacrae Script. concordantiâ et J. M. Horstii notis illustrati. *Tornaci Nervior.*, 1874; in-4, maroq. rouge, compart. à la Duseuil, ornement de milieu doublé de maroq. bleu *(Lortic)*. — 650 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin.

» Quatre exemplaires de ce beau volume ont été tirés sur vélin et sur ce format. »

34. L'Imitation de Jesvs-Christ, traduite et paraphrasée en Vers François. Par P. Corneille. *A Paris, par Robert Ballard*, 1656; in-4, *frontispice et planches gravées par F. Chauveau*, mar. brun, doublé de maroq. rouge, dent. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,000 fr.

« Exemplaire de la *première édition complète* de cette traduction. Il est un peu court de marges. »

49. La Vie de sainct Denis, Apostre de la France, Faicte en vers françois. Dédiée à la Reine Mere dv Roy. Par Madame l'Abesse de Montmartre. Composée par M. P. Courtot, advocat en Parlement, l'annee 1629; in-4, riche reliure fleurdelisée en soie

violette, brochée d'or fin, avec fleurs et ornements en soie de couleurs. — 5,100 fr.

« Précieux manuscrit sur vélin, fait pour la reine Marie de Médicis, dont les armes sont peintes en regard du titre.

» Le titre est orné d'une petite miniature ovale, d'une exécution merveilleuse, représentant saint Denis portant sa tête sur un missel.

» La reliure, d'une richesse incomparable, porte sur les plats le chiffre couronné de la Reine, avec incrustation de perles fines. Le volume est renfermé dans un étui-livre, format in-4, maroq. rouge, large dent., tr. dor. (*Bradel-Derome.*) Il a pu conserver toute sa fraîcheur.

» Ce spécimen, peut-être unique, de reliure royale, ayant appartenu à la Reine Marie de Médicis, provient des ventes de Galatzin, et en dernier lieu de celle de Henry Perkins. »

(Voir la *Note du Catalogue Fontaine*, 1877, n° 1392.)

52. Les Essais de Michel seigneur de Montaigne. *Paris* (1595); in-folio, maroq. rouge, doublé de maroq. rouge, large dent. à petits fers à l'intérieur *(Duru et Chambolle)*. — 1,410 fr.

« Exemplaire grand de marges, mesurant 358 millim. »

53. Les Essais de Michel Seigneur de Montaigne. *Amsterdam, chez Antoine Michiels*, 1559 ; 3 vol. in-12, *portrait gravé par Clauwet*, relié en vélin (153 millim.). — 250 fr.

« Le tome I est un peu mouillé. »

54. Réflexions ov Sentences et Maximes morales (par le Duc de La Rochefoucauld). *A Paris, chez Claude Barbin*, 1665; in-12, frontispice gravé, maroq. bleu à fil. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 775 fr.

« Édition originale, hauteur : 146 millim.; reliure médiocre quoique de Trautz. »

55. Reflexions ov Sentences et Maximes morales (par le Duc de La Rochefoucauld). Nouvelle édition. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1666; in-12, frontispice gravé, maroq. rouge, janséniste, dent. à l'intér., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 350 fr.

« Deuxième édition. Hauteur : 145 millim.; un peu court de marges. »

57. Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Troisième édition. Reveuë, corrigée et augmentée. *A Paris. chez Claude Barbin*, 1671 ; in-12, frontispice gravé, maroq. rouge, jansén., tr. dor. *(Chambolle-Duru)*. — 185 fr.

« Bel exemplaire. Hauteur : 154 millim. »

57. Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Quatrième édi-

tion. Reveuë, corrigée et augmentée depuis la troisième. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1675 ; in-12, maroq. rouge, janséniste *(Chambolle-Duru)*. — 230 fr.

« Hauteur : 155 millim. »

58. — — La même quatrième édition. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1675 ; in-12, maroq. rouge, jansén., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 310 fr.

« Hauteur : 156 millim. »

59. Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Cinquième édition, augmentée de plus de Cent Nouvelles Maximes. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1678 ; in-12, maroq. rouge, janséniste, dent. à l'intér., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 500 fr.

« Dernière édition publiée du vivant de l'auteur et la première qui soit complète. Hauteur : 155 millim. Joli livre. »

60. Reflexions ou Sentences et Maximes morales. Cinquième édition, augmentée de Cent Nouvelles Maximes. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1678 ; in-12, maroq. brun à fil. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 400 fr.

« Autre bel exemplaire de la dernière édition originale. Hauteur : 152 millimètres. »

63. Reflexions ou Sentences et Maximes morales de La Rochefoucauld, édition L. Lacour. *Paris (impr. par D. Jouaust)*, 1868 ; in-8 maroq. vert clair, compart. à la Duseuil, doublé de maroq. rouge à dent. *(Lortic)*. — 900 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin. Deux exemplaires seulement ont été tirés sur vélin. »

88. Collection de cent vingt estampes, gravées d'après les tableaux et dessins qui composent le cabinet de M. Poullain... *Paris, chez Basan et Poignant*, 1781 ; gr. in-4, cart., non rogné. — — 2,550 fr.

« Précieux exemplaire, dont les figures sont avant la lettre et d'une beauté remarquable. On y a joint cinq épreuves doubles, dont une à l'eau-forte, trois épreuves d'artiste avant les numéros et une à la pointe sèche. Le frontispice est en trois états : eau-forte, avant la lettre, avec la lettre. Les feuillets sont à toutes marges et n'ont même pas été ébarbés. L'état de conservation en est parfait et on n'y trouve pas la moindre tache d'humidité. Exempl. de la vente Emm. Martin, acquis au prix de 3100 fr. (N° 99 du Catalogue.) »

89. Galerie impériale-royale au Belvédère à Vienne, d'après les dessins de M. Sigismond de Perger, avec un texte explicatif

(français et allem.), par Ch. Haas. *Vienne et Prague*, 1821-28; 4 vol. petit in-folio, *avec nombreuses figures sur cuivre*, demi-maroq. brun et coins, non rogné. — 1,850 fr.

« Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures avant la lettre. De la vente du roi Louis-Philippe (N° 660 du Catalogue, 1852.) Aux titres le cachet de la Bibliothèque de Neuilly.

» Ce bel exemplaire provient en dernier lieu de la vente de M. le vicomte B. du Bus de Gisignies (*Bruxelles*, 1876), vendu alors 1400 fr. »

91. Jeu de Cartes. Trente-deux beaux dessins à l'aquarelle, de 174 millim. de hauteur sur 104 millim. de largeur, exécutés par M. Jacob Jacobs, artiste Anversois, reliés en 1 volume in-8, maroq. rouge, tr. dor. — 1,000 fr.

« Très beau recueil de *dessins fort curieux* et d'une exécution tout à fait magistrale.

» La reliure, faite par M. Lortic, est un des meilleurs spécimens de cet artiste célèbre; les plats représentent un dessin fort compliqué de branchages divers et motifs divers de la fin du XVIe siècle. »

95. Tewrdannckh (von Melchior Pfinzing). (Histoire des aventures, faits et actions périlleuses du fameux chevalier Tewrdannckh.) (Au verso du dernier feuillet de la Table :) *Gedrucht in der Kayserlichen Stat Nürnberg durch den Eltern Hannsen Schönsperger Burger zu Augspurg (s. d.)*; grand in-folio, *avec belles estampes gravées sur bois, d'après Hans Schäuffelein*, caractères gothiques, cuir de Russie, tr. marbr. — 12,100 fr.

« Poème chevaleresque et allégorique, composé par Melchior Pfinzing à l'occasion du mariage de Maximilien I avec la princesse Marie de Bourgogne.

» Les curieux recherchent cette édition (qui est la première), dit Brunet, non seulement à cause des 118 belles estampes gravées sur bois, d'après les dessins de Hans Schauffelein (par Jost von Negker et autres), dont elle est ornée, mais encore pour sa belle exécution typographique et les caractères extraordinaires avec lesquels le texte y est imprimé; caractères ornés de traits hardis entrelacés les uns dans les autres et qui figurent d'une manière merveilleuse une belle écriture allemande.

» Très bel exemplaire imprimé sur vélin, de la plus grande rareté.

» Celui de M. Didot, également sur vélin, a été vendu, à la deuxième vente de ce Bibliophile, au prix de 5820 fr. — (N° 311 du Catalogue.) »

100. Ch. Coypel. Suite complète de 31 estampes pour les Aventures de Don Quichotte, gravées par L. Surugue, Aubert, Ravenet, Lépicier, Joullain, Hausard, Silvestre, Magd. Hortemels, Aveline, Cochin, N. Tardieu, Beauvais (1723-1724); gr. in-folio, maroq. rouge à compart. (*Chambolle-Duru*). — 700 fr.

« Epreuves fort belles, avant les numéros.

» En tête du volume on a placé le portrait de Coypel, gravé par Balechou. »

101. Figures pour le Don Quichotte, par Robert Smirke. En 1 vol. in-folio, maroq. rouge, dos orné à petits fers, tr. dor. (*David*). — 1,021 fr.

« Recueil précieux et de la plus grande rareté de cette charmante suite de 74 figures et vignettes de Smirke, qui est, sans contredit, un des chefs-d'œuvre de la gravure et du dessin anglais.

» Ce magnifique exemplaire contient les épreuves d'artiste sur Chine, avant toute lettre, en tirage in-folio, à toutes marges; plus un superbe portrait de Michel Cervantes, dessiné par Desnoyers d'après Velasquez, et gravé par Leissnier, *épreuve d'artiste avant toute lettre, sur Chine,* ajouté.

» On ne trouverait certainement pas un second album en pareille condition.

» Exempl. de la vente de M. Eman. Martin. (1877, n° 454 du Catalogue.) »

102. De gli Habiti antichi, et moderni di diverse parte del mondo, libri due, fatti da Cesare Vecellio et con discorsi da lui dichiarati. *In Venetia,* 1590, *presso Damian Zenaro*; in-8, *avec* 430 *planches sur bois*, mar. orange. ornem. à petits fers au milieu du plat, dent. à l'intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 700 fr.

« Superbe exemplaire de *la première édition.*

» Hauteur : 178 millim. »

104. Habiti d'Huomeni et Donne Venetiane con la Processione della Ser^a Signoria, Trionfi, Feste et Ceremonie publiche della nob. citta di Venetia. *Giacomo Franco forma in Frezzaria* (1610); petit in-folio, *trente-deux planches gravées sur cuivre de Costumes, Fêtes et Cérémonies*, maroq. rouge (*Petit*). — 330 fr.

« Recueil fort rare et très curieux. »

108. El Melopeo y Maestro. Tractado de musica theorica y pratica... compuesta por el R. D. Pedro Cerone de Bergámo. In Napoles por Juan Bautista Gargano y Lucrecio Nucci, 1613, p. in.fol. de 8 ff. prélim. et 1161 pp., musique notée et fig. sur bois, mar. rouge à fil., dos orné, dor. sur tranche. — 925 fr.

« Superbe exemplaire d'un ouvrage *extrêmement rare.* Voyez *Fétis, Biographie des musiciens,* tome II, 238, et Brunet, I, 1745.

» Cet ouvrage est un des plus volumineux qui aient été écrits sur la musique. Toute l'édition fut embarquée sur un bâtiment qui se rendait à Carthagène et qui périt dans la traversée.

» On assure que 13 exemplaires seulement étaient restés à Naples; ceux qu'on connaît sont dans les bibliothèques (Note de M. Fétis.)

» Exemplaire de la vente de Coussemaker (n° 560 du Catalogue, vendu 710 francs.) »

109. Musica nova di Adriano Willaert, all' illustr. et eccel. Signor

D. Alfonso d'Este. *In Venetia appresso di Antonio Gardano*, 1559 ; 7 parties en 7 vol. in-4, veau fauve á fil,, dor. s. t. — 750 fr.

« Exemplaire d'une conservation parfaite dans sa reliure originale, *réglé, aux armes de la maison d'Este.*

» Collection complète, *extrêmement rare et précieuse;* elle contient trente-trois Motets et vingt-cinq Madrigaux à quatre, cinq, six et sept voix. »

111. Le Pastissier françois. Où est enseigné la manière de faire toute sorte de Pastisserie, très utile à toute sorte de personnes. Ensemble le moyen d'aprester toutes sortes d'œufs pour les jours maigres, et autres, en plus de soixante façons. *A Amsterdam, chez Louys et Daniel Elzevier*, 1655; petit in-12, frontispice gravé, relié en maroq. rouge, compart. à la Du Seuil, doublé de maroq. bleu, riches compart. à fil. et au pointillé, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 4,100 fr.

« Superbe exemplaire, très grand de marges, *mesurant près de 129 millimètres.*

» Petit livre fameux, très rare, le plus rare peut-être de tout ce que les Elzevier ont imprimé et qu'il est fort difficile de rencontrer en parfait état. Le *Pastissier* jouit du reste d'une faveur extraordinaire auprès des Bibliophiles, et son prix va toujours en augmentant.

» Celui-ci est le même exemplaire, qu'un jour M. Van den Bogaerde, Bibliophile brugeois, *trouva* dans un paquet; il le paya alors *vingt sous;* après la mort de cet amateur, le volume passa dans la collection de M. Capron et fut revendu en 1875 au prix de 3,200 francs, sans les frais. Le dernier propriétaire l'a fait habiller depuis par un des premiers relieurs de l'époque, l'inimitable Trautz-Bauzonnet; dans sa condition actuelle ce *Pastissier* est appelé à perpétuer le nom du grand artiste relieur comme celui des imprimeurs qui lui ont donné le jour. »

117. Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, par Messire Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, chez Seb. Mabre-Cramoisy*, 1670; in-4, maroq. rouge, dent. à l'int., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 780 fr.

« Édition originale. Très bel exemplaire, hauteur 236 millim. »

118. Oraison funebre de Marie Therese d'Austriche, Infante d'Espagne, Reine de France et de Navarre, par Messire Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, chez Sebast. Mabre-Cramoisy*, 1683 ; in-4, maroq. rouge. (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, hauteur 244 millim. »

119. Oraison funebre de très haute et très puissante Princesse Anne de Gonzague de Cleves, Princesse palatine, par messire

Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, par S. Mabre-Cramoisy*, 1685; in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, hauteur 244 millim. »

120. Oraison funebre de tres-haut et puissant Seigneur Messire Michel Le Tellier, par Messire Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, par Seb. Mabre-Cramoisy*, 1686; in-4, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, hauteur 244 millim. »

121. Oraison funebre de très haut et très puissant Prince Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du sang, par Messire Jacques Benigne Bossuet. *A Paris, chez Seb. Mabre-Cramoisy*, 1687; in-4, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 400 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, hauteur 244 millim. »

125. Publii Virgilii Maronis Carmina omnia, perpetuo commentario ad modum Joan. Bond explicuit Fr. Dubner. *Parisiis ex typog. Firm. Didot*, 1858; in-12, *figures et vignettes sur bois et les mêmes figures en typographie, encadrement de filets rouges*; maroq. rouge foncé, compartim. à la Grolier, doublé de maroq. vert à la marque de M. H. Bordes, doré en tête, non rogné (*Chambolle-Duru*). — 1,775 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin, renfermé dans un étui de maroq., doublé de peau.

» Il n'y a eu que cinq exemplaires tirés sur vélin. »

126. Q. Horatii Flacci Poemata, scholiis sive annotationibus instar Commentarii illustrata, à Joanne Bond. *Amstelod., apud Dan. Elzevirium*, 1676; in-12, titre gravé, maroq. vert à fil., dos orné (*Trautz-Bauzonnet*). — 210 fr.

« Exemplaire, grand de marges, avec témoins.

» Hauteur 135 millim. » La reliure est fatiguée, quoique de Trautz.

129. Les Odes d'Horace en vers burlesques (par H. Picou). *A Leyde, chez Jean Sambix* (*Elzevier*), 1653; in-12, maroq. vert foncé, compart. à la Duseuil, dos orné (*Bauzonnet-Trautz*). — 840 fr.

« Charmante édition elzévirienne, très recherchée et fort rare.

» Exemplaire non rogné, provenant des bibliothèques Armand Bertin, Marquis de Morante et Benzon. — Vendu 1,200 francs à la vente de ce dernier. »

138. ¶ Heures de Nostre Dame, translatees de latin en françoys

et mises en ryme. Additionnees de plusieurs chantz Royaulx figurez et moralisez... composez par Pierre Gringoire dit Vaudemont... ℭ *On les vend à Paris... en la maison de Jehan Petit* (*s. d.*) de 90 ff. avec treize gravures sur bois. — ℭ Chantz Royaux, figurez morallement sur les misteres miraculeux de Nostre saulveur... et sur la Passion... Composez par Pierre Gringoire dict Vaudemont. ℭ *On les vent à Paris... en la maison de Jehan Petit* (*s. d.*); de 32 ff. non chiffrés, avec 7 gravures sur bois, en 1 vol. in-4, gothique, maroq. brun, riches compart. à la Grolier (*Duru et Chambolle*). — 550 fr.

« Médiocre exemplaire de ce volume rare.
» Il provient de la vente Benzon, n° 127, où il a été adjugé à 880 francs. »

139. Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vandosmois Prince des Poetes françois. *A Paris, chez Nicolas Buon*, 1623; 2 vol. in-folio, maroq. olive à compart. de filets, ornement de milieu et coins à petits fers, doublé de maroq. rouge (*Lortic.*) — 480 fr.

« Édition la plus belle et la plus complète de ces Œuvres, ornée d'un titre gravé par Léon Gaultier et de douze portraits, savoir :
» *Ronsard et son amie, Richelet, Henry II, Charles IX, Henry III, François de Valois, Henry de Lorraine* duc de Guise, *le Duc d'Epernon, Anne de Joyeuse, Marie Stuart* et *Catherine de Médicis*, tous gravés en taille-douce par Th. de Leu, par Cl. Mellan et par Picquet, plus celui de Muret, gravé sur bois. »

142. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1668; in-4, avec figures sur cuivre de Chauveau dans le texte, maroq. rouge, dos orné, avec filets sur les plats; doublé de maroq. rouge, large dentelle à l'interieur (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,050 fr.

« Édition originale. Très bel exemplaire mesurant 234 millim. de hauteur. »

143. Fables choisies, mises en vers par J. de La Fontaine. *Paris, chez Desaint, Saillant et Durand*, 1755-59; 4 vol. gr. in-folio, frontispice, portrait et figures de J.-B. Oudry, maroq. rouge à filets (*ancienne reliure*). — 2,950 fr.

» Exemplaire en très grand papier de Hollande, fort beau d'épreuves, la planche du *Singe et le Léopard* porte le léopard sur l'enseigne; la reliure en est remarquablement belle et de conservation admirable.
» Hauteur : près de 50 centimètres (498 millim.) »

146. Œuvres diverses du Sr Boileau Despreaux. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1701; in-4, *frontispice gravé par Landry et*

deux figures par Chauveau ; maroq. rouge, doublé de maroq. olive, riches dorures à petits fers, genre Le Gascon à l'intérieur, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 820 fr.

« Précieux et magnifique exemplaire, portant, sur le feuillet blanc qui précède le titre, un envoi autographe de Boileau au Marquis du Bellay. Il provient de chez M. le Normand du Coudray, et en dernier lieu de la Vente Benzon (n° 195, payé 1,100 francs.)

» C'est la dernière édition donnée par Boileau lui-même; elle est connue sous le nom *d'édition favorite*.

» Il est joint au volume le *très rare portrait de Boileau, par Ficquet*, avant la lettre et à toutes marges. »

Volume trop richement relié. — Trop de dorure sur un livre de ce genre !...

153. L'Eschole de Salerne en vers burlesques (par Martin), et Duo poemata Macaronica ; de bello Huguenotico et de gestis magnanimi et prudent. Baldi. (A la Sphère) *Suivant la Copie imprimée à Paris*, 1651 (*Leyde, chez les Elsevier*) ; petit in-12, maroq. rouge à compart., doublé de maroq. citron, dent. à petits fers, dor. sur tr. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,500 fr.

« Joli exemplaire. 129 millim. de hauteur. »

158. Térence. — Terenti' cum Directorio Vocabulorum, Sententiarum, artis comice, Glosa interlineali, Comentariis Donato Guidono Ascencio. — *Impressum in Imperiali ac urbe libera Argentina Per magistrum Joannem Grüninger... Anno* 1496 ; in-folio, caract. romain, *figures sur bois, non coloriées* ; maroq. rouge, doublé de maroq. bleu, à riches compart. guirlandes de laurier à petits fers à l'intér., d. s. t. (*Thibaron-Joly*). — 505 fr.

« Première édition de ce Térence, remarquable par le grand nombre et la singularité des figures sur bois qui ornent son texte.

» M. Dibdin (Biblioth. Spencer, II, 426-438) a donné une description très étendue de ce livre, avec de nombreux fac-simile des figures. Le maître auquel on doit ces estampes curieuses n'est pas connu, mais on retrouve d'autres compositions de lui en assez grand nombre, dans les publications de Grüninger, auquel il s'était particulièrement attaché.

» Ce superbe livre provient de la Vente Capron (n° 372 du Catalogue); il a été, *depuis*, relié avec le plus grand soin et la plus grande richesee. C'est un des plus beaux livres que l'on puisse voir. »

162. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrige. *Suivant la Copie imprimée à Paris* (*Amsterdam, Abr. Wolfgang*,) 1664-1666 ; 5 vol. — Les Tragédies et Comédies de Th. Corneille. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterdam, Abr. Wolfgang*), 1665-1678 ; 5 vol. ; ens. 10 vol. petit in-12, portr. et frontis-

pices gravés, maroq. rouge, compart. à la Duseuil, doublé de maroq. bleu, dent. (*Lortic*). — 2,200 fr.

« Exemplaire composé entièrement de pièces de bonne date.

» Très grand exemplaire, hauteur : 132 millim., ayant appartenu à M. H. Bordes, avec sa marque de bibliothèque à l'intérieur. »

167. L'Estovrdy ov les Contre-Temps. Comedie. Representee svr le Theatre du Palais Royal. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Clavde Barbin*, 1663; in-12, maroq. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,000 fr.

« Édition originale. Bel exemplaire, 142 millim. (V. *Bibliographie Moliéresque*, n° 1.)

» Cette comédie, la première que Molière ait mise au théâtre, fut représentée à Lyon en 1653 et à Paris en 1658. »

168. Dépit amovrevx. Comedie, representée svr le Theatre du Palais Royal. De J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Clavde Barbin*, 1663; in-12, titre et 3 ff. prélim., texte en 135 pp.; maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,030 fr.

« Édition originale. La *Bibliographie Moliéresque* (p. 2) la décrit inexactement; cette édition a réellement une dédicace « *à Monsieur, Monsieur Hovrkier*, qui occupe le premier et le second feuillet des prélimtnaires; » 143 millim.

169. Les Precieuses ridicules. Comedie. Representée au Petit Bourbon. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1660; in-12, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,510 fr.

« Édition originale, 144 millim.; le titre très raccommodé.

» Selon M. Picot, l'exemplaire est du second tirage, sous la première date, offrant quelques différences avec celle à l'adresse de Guill. de Luyne. Les fautes de pagination signalées se trouvent dans cette édition, sauf la page 98, qui est bien cotée. (V. *Bibliogr. Moliér.*, p. 4.)

170. Sganarelle ov le Cocv imaginaire. Comedie. Par J. B. P. Molier. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1666; in-12, de 45 pp. en tout; maroq. rouge, dent. à l'intérieur, tête dorée (*Trautz-Bauzonnet*). — 850 fr.

« Exemplaire, non rogné, de la plus grande rareté en cette condition.

» Cette édition est probablement l'édition originale publiée par Molière, quoiqu'elle ait été imprimée en vertu du privilège accordé au sieur de Neuf-Villemaine, en date du 26 juillet 1660. (V. la *Bibliogr. Moliér.*, p. 6-7, et les curieux détails à propos de cette comédie.

» L'exemplaire mesure 172 millim., et a été relié sur brochure. »

171. L'Escole des Femmes. Comedie. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1663; in-12, frontisp. gravé,

maroq. rouge, dent. à l'intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,050 fr.

« Édition originale. (V. Bibliogr. Moliér., p. 8.) L'exemplaire possède le carton des pages 73-74, qui manque souvent; le nombre des pages est donc réellement de 95. (La dernière étant chiffrée 93.)

» Exemplaire de 145 millim. de hauteur. Les notes marginales des pages 76 et 86, ont été légèrement effleurées par le couteau du relieur. »

172. La Critique de l'Escole des Femmes, Comédie. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Charles de Sercy*, 1663; in-12, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,060 fr.

« Édition originale. (Voy. *Bibliogr. Molieresque*, page 11.)

» Hauteur : 142 millim. Notes marginales atteintes. »

173. Les Facheux. Comedie, De J. B. P. Moliere. Representee svr le Theatre du Palais Royal. *A Paris, chez Jean Guignard*, 1662; in-12, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,020 fr.

« Édition originale, conforme à la description de la *Bibliogr. Moliéresque*, page 10; sauf que la dernière page du texte est bien cotée 76.

» Exemplaire court de marges: 142 millim. de hauteur. »

174. Le Mariage forcé. Comedie. Par J. B. P. de Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1668; in-12, maroq. rouge, dent. à l'intér.. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,020 fr.

« Édition originale. Hauteur : 142 millim.

» Voir *Bibliographie Moliéresque*, page 11. »

175. Le Festin de Pierre. Comedie. Par J. B. P. de Moliere. Edition nouvelle et toute diferente de celle qui a paru jusqu'à present. *A Amsterdam*, 1683; petit in-12, avec figure; mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

« Édition précieuse qui contient la scène du Pauvre, et celle qui précède (scènes 1 et 2, troisième acte) imprimées pour la première fois, dans toute leur intégrité. Les deux scènes nouvelles, que renferme cette édition, offrent des passages qui ne se trouvent pas même dans les exemplaires non cartonnés de l'édition de *Paris*, 1682. (*Bibliogr. Moliéresque*, p. 26.)

» Hauteur : 131 millim. »

176. L'Amour Médecin. Comedie, par J. B. P. Moliere. *Paris, Pierre Trabouillet*, 1666; in-12, avec frontispice et 95 pp. de texte, maroq. rouge jansén., dent à l'intér., dor. s. tr. (*Trautz-Bauzonnet*. — 2,465 fr.

« Édition originale en bel exemplaire.

» Hauteur : 145 millim. »

177. Le Misantrope. Comedie. Par J. B. P. de Moliere. *A Paris*,

chez Jean Ribou, 1667; in-12, frontispice gravé, maroq. rouge, dent. à l'intérieur, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,550 fr.

« Édition originale. (Voy. la *Bibliographie Moliéresque*, p. 12.)
» Hauteur : 148 millim. et demi. »

178. Le Medecin Malgré-Luy. Comedie. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou.* 1667; in-12, front. gravé, 2 ff. prél. et 152 pp. mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,120 fr.

« Édition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 13.)
» Exemplaire très grand de marges. Hauteur : 149 millim. »

179. Le Sicilien, ou l'Amour peintre, Comedie. Par J. B. P. de Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1668; in-12, mar. rouge, dent. à l'intér., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,020 fr.

« Édition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 14.)
» Hauteur : 146 millim. »

180. Le Tartuffe, ou l'Imposteur. Comedie. Par J. B. P. de Moliere. *Imprimé aux despens de l'Autheur et se vend à Paris, chez Jean Ribou*, 1669; in-12, mar, rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,510 fr.

« Édition originale. Achevée d'imprimer pour la première fois, le 23 mars 1669. Hauteur : 141 millim. L'exemplaire était médiocre. »

181. Amphitryon. Comedie. Par J. B. P. de Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1668; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,510 fr.

« Édition originale. (Voy. *Bibliogr. Mol.*, p. 16.)
» Exemplaire de qualité ordinaire; 145 millim. de hauteur. »

182. L'Avare. Comedie. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1669; in-12, mar. rouge, dent. à l'intérieur, tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,210 fr.

« Edition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 17.)
» Exemplaire mesurant 144 millim.; l'impression maculée. »

183. George Dandin, ov le mary confondv. Comedie; par J. B. de Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1669; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,210 fr.

« Édition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 17.) 142 millim. »

184. Monsieur de Povrceavgnac. Comedie faite à Chambord, pour le Divertissement du Roy. Par J. B. P. Moliere. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1670; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,020 fr.

« Edition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 18.) Hauteur : 144 millim. »

185. Le Divertissement Royal, meslé de Comedie, de Musique et d'Entrée de Ballet. *A Paris, par Robert Ballard*, 1670 ; in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 340 fr.

« Edition originale donnée par Molière, qui n'a publié ici que les intermèdes des *Amants magnifiques* mis en musique par Lully. (*Bibliographie Moliéresque*, p. 50.) »

186. Psiché, tragedie-ballet. Par J. B. P. Moliere. *Et se vend pour l'Autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671 ; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,800 fr.

« Edition originale des plus rares. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 19.)
» L'exemplaire est très beau. Hauteur : 147 millim. et demi. »

187. Ballet des Ballets, dansé devant Sa Majesté en son Chasteau de S. Germain en Laye au mois de Decembre 1671. *A Paris, par Robert Ballard*, 1671 ; in-4, non relié. — 110 fr.

« L'Avant-propos de ce Ballet nous apprend que le Roi « s'est proposé de donner un Divertissement à Madame, ...et ordonné à Molière de faire une Comédie qui enchaînast tous ces beaux morceaux de Musique et de Dance. »
» (Voir la *Bibliographie Moliéresque*, p. 52.) »

188. Les Fourberies de Scapin. Comedie. Par J. B. P. Moliere. *Et se vend pour l'Autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671; in-12, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,000 fr.

« Edition originale, très rare. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 20.) Hauteur : 148 millim.; un peu court. »

189. Les Femmes sçavantes. Comédie. Par J. B. P. Moliere. *Et se vend pour l'Autheur, à Paris, au Palais*, et *chez Pierre Promé*, 1673 ; in-12, maroq. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,000 fr.

« Edition originale. (Voy. *Bibliogr. Moliér.*, p. 20.) Médiocre exemplaire. Hauteur : 147 millim. »

190. Les Fragmens de Moliere. Comedie. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1682 ; in-12, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 300 fr.

« Première édition, publiée par Champmeslé, de ces fragments du *Festin de Pierre*. On y trouve beaucoup de passages différents et d'autres qui n'ont pas été reproduits dans les éditions de la pièce complète.
» Hauteur : 150 millim. »

193. Œuvres de Racine. *A Paris, chez Claude Barbier*, 1697 ; 2 vol. in-12, *frontisp. gravés et figures sur cuivre*, mar. rouge à fil., doublé de mar. rouge à dent., tr. dor (*Trautz-Bauzonnet*). — 3,050 fr.

« Dernière édition publiée par Racine lui-même. Elle est complète et renferme pour la première fois les pièces d'Esther et d'Athalie.
» Superbe exemplaire, *très grand de marges, mesurant 166 millim.* »

194. La Thebayde ov les freres ennemis. Tragedie. *A Paris, chez Gabriel Quinet*, 1664 ; in-12, mar. rouge janésn. (*Trautz-Bauzonnet*). — 850 fr.

« Edition originale. Fort bel exemplaire, très grand de marges.
» Hauteur : 154 millim. »

195. Andromaque. Tragedie. *A Paris, chez Clavde Barbin*, 1668 ; in-12, mar. rouge janséniste *(Duru et Chambolle)*. — 680 fr.

« Edition originale. Exemplaire mesurant 150 millim. »

196. Britannicus. Tragedie. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1670 ; in-12, mar. rouge jansén. *(Duru)*. — 295 fr.

« Edition originale en très bel exemplaire. Hauteur : 149 millim. et demi. »

197. Berenice. Tragedie, par M. Racine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1671 ; in-12. mar. rouge jansén. *(Duru)*. — 300 fr.

« Edition originale. Hauteur : 150 millim. »

198. Bajazet. Tragedie. Par Mr Racine. *Et se vend pour l'Autheur, a Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1672 ; in-12, mar. rouge jans. *(Duru)*. — 330 fr.

« Edition originale. Hauteur : 150 millim. »

199. Mithridate. Tragedie. Par M. Racine. *A Paris, chez Clavde Barbin*, 1673 ; in-12, mar. rouge *(Trautz-Bauzonnet)*. — 710 fr.

« Edition originale. Exemplaire ayant 155 millim. de hauteur. »

200. Iphigenie, tragédie, par M. Racine. *Paris, chez Claude Barbin*, 1675 ; in-12, mar. rouge jansén. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 720 fr.

« Edition originale. Exemplaire, hauteur : 155 millim. »

201. Iphigenie. Tragedie, par M. Racine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1675 ; in-12, de 6 ff. prélim. et 72 pp., mar. rouge, jansén., dor. en tête *(Lortic)*. — 200 fr.

« Edition conforme pour le nombre des pages à celle qu'on donne pour la première, mais qui semble être en réalité une contre-façon ou une réimpression. »

202. Phedre et Hippolyte. Tragedie. Par M. Racine. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1677 ; in-12 (de 6 ff. prélim. y compris le frontispice gravé et 74 pp. de texte), mar. rouge *(Duru)*. — 500 fr.

« Edition originale. Exemplaire, 155 millim. de hauteur. »

203. Esther. Tragédie tirée de l'Ecriture Sainte. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1689; in-4, *frontispice gravé par Seb. le Clerc, d'après Le Brun;* veau fauve à dent., armoiries au plat, dans les angles la croix de Lorraine, surmontée d'une couronne royale, tr. rouges. — 500 fr.

« Exemplaire aux armes du Roi Stanislas de Pologne. Hauteur : 252 millim. » Edition originale. »

206. Athalie. Tragédie tirée de l'Escriture Sainte. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1691; in-4 (sans le frontispice), veau fauve à dent., armoiries au plat, dans les angles la croix de Lorraine couronnée, tr. rouges. — 140 fr.

« Edition originale, aux armes de Stanislas de Pologne. »

207. Athalie. Tragédie, tirée de l'Ecriture Sainte. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1692; in-12, figure, mar. rouge *(Trautz-Bauzonnet)*. — 370 fr.

« Première édition in-12. Exemplaire, hauteur : 159 millim. »

226. Saint-Graal. — ℭ C'est l'hystoire du || sainct Greaal. Qui || est le premier de la Table ronde. Lequel traicte de plusieurs matieres recreatives... (A la fin :(ℭ *Cy fine le derrenier volume de la queste du sainct greaal... Nouvellement imprime a Paris. Par Phelippe le noir libraire... Et fut acheve le xxiiii. iour Doctobre mil cinq cens vingt et troys* (1523); 2 tomes en 1 vol. in-fol., goth., figures sur bois, à 2 colonnes, mar. rouge, doublé de mar. vert, dent. de petits fers à l'int., tr. dor. *(Duru*, 1844*)*. — 4,000 fr.

« Parmi les Romans appartenant au cycle de la Table ronde, celui-ci est le plus rare et le plus recherché.

» Magnifique exemplaire provenant de M. Yéméniz et de la Vente Benzon.

» Celui de M. Didot a été adjugé en 1878 au prix de 7600 francs. » Celui-ci est fatigué. »

229. Le Roman comique, par Scarron. Edition ornée de Figures dessinées par Le Barbier, et gravées sous sa direction. *De l'imprimerie de Didot jeune. A Paris, chez Janet et Hubert, l'an IV;* 3 vol. in-8, demi-rel. veau fauve, non rogné. — 950 fr.

« Bel exemplaire avec les figures de Le Barbier avant la lettre et la suite des eaux-fortes.

231. Le Roman bourgeois. Ouvrage comique (par Furetière). *A Paris, chez Theodore Girard*, 1666; in-8, avec front. gravé,

maroq. bleu à fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet).* — 890 fr.

« Superbe exemplaire de l'édition originale. Hauteur : 179 millim. »

233. Zayde, histoire espagnole, par Monsieur de Segrais (Mad. de la Fayette), avec un traitté de l'Origine des Romans, par Monsieur Huet. *A Paris, chez Claude Barbin,* 1670-1671 ; 2 vol. petit in-8, mar. bleu, dos orné, compart. à la Du Seuil, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet).* — 1,325 fr.

« Edition originale. Superbe exemplaire. Le tome I, très grand de marge, mesure 164 millim.; le tome II en a 160. »

234. La Princesse de Clèves (par Mad. de la Fayette). *A Paris, chez Claude Barbin,* 1678 ; 4 tomes en 2 vol. in-12, maroq. citron à fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet).* — 1,475 fr.

« Edition originale. Superbe exemplaire, ayant 152 millim. de hauteur. »

235. Suite du quatrième livre || de l'Odyssée d'Homere. || ou || les Avantures || de || Telemaque || fils d'Ulysse. || *A Paris* || *chez la Veuve de Claude Barbin,* || *au Palais, sur le second Perron de* || la Sainte Chappelle. || *M. DC. XCIX.* || *Avec Privilege du Roy.* || In-12, de 4 ff. prélim. et 208 pp. — Seconde partie || des Avantures || de || Telemaque || fils d'Ulysse. || *M. DC. XCIX.* || de 230 pp. — Troisieme partie || des Avantures || de || Telemaque || fils d'Ulysse. || *M. DC. XCIX.* || de 204 pp. — (faux titre) Quatrième partie || de 215 pp. — Cinquieme partie || des Avantures || de || Telemaque || fils d'Ulysse || *M. DC. XCIX.* || de 208 pp. Ensemble 5 vol. in-12, mar. rouge à fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet).* — 4,900 fr. pour M. Daguin.

« Editions originales *des cinq parties,* qui forment le Roman complet. *Elles sont de la plus grande rareté.*

» Très bel exemplaire, portant à l'intérieur la marque de bibliothèque de M. Quentin Bauchart; il mesure 151 millim., sauf la 2e partie qui n'en a que 149 et la 3e partie qui a 150 millim. de hauteur. »

237. Le Diable boiteux (par M. le Sage). *A Paris, chez la Ve Barbin,* 1707 ; in-12, frontispice gravé, mar. rouge à fil., dos orné *(Cuzin).* — 820 fr.

« Edition originale. Bel exemplaire; hauteur : 162 millim. »

238. Histoire de Guzman d'Alfarache, nouvellement traduite, et purgée des moralitez superflues. Par Monsieur Le Sage. *Paris,*

1732; 2 vol. in-12, *figures sur cuivre de J. B. Scotin*, maroq. rouge à fil,, dos orné *(Cuzin)*. — 240 fr.

« Edition originale, en très bel exemplaire. Hauteur : 163 millim. «

239. Le Bachelier de Salamanque, ou les Memoires de D. Cherubin de la Ronda, tirés d'un Manuscrit espagnol, par Monsieur Le Sage. *A Paris*, 1636-38; 2 vol. in-12, mar. rouge à filets *(Trautz-Bauzonnet)*. — 570 fr.

« Edition originale des deux volumes; 164 millim. »

240. Histoire de Gil Blas de Santillane. Par M. Lesage. Dernière édition, revue et corrigée. *A Paris, par les Libraires Associés*, 1747; 4 vol. in-12, *figures sur cuivre*, maroq. rouge à fil., dos orné, doublé de maroq. rouge à belle dentelle, tr. dor. *(Thibaron-Joly)*. — 650 fr.

« Dernière édition publiée par l'auteur. Superbe exemplaire; hauteur : 165 millim. »

241. Le Sage. Histoire de Gil Blas de Santillane, précédée d'une introduction par F. Sarcey. *Paris (imprim. de D. Jouaust)*, 1873; 2 tomes en 4 vol. in-8, avec portrait, maroq. rouge à compart. *(Hardy)*. — 1,000 fr.

« Exemplaire imprimé sur vélin. Superbe ouvrage, avec des titres spéciaux, imprimés pour cet exemplaire, l'un des deux tirés sur vélin. »

243. El ingenioso Hidalgo Don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes Saavredra. Nueva edicion corregida por la Real Academia Española. *En Madrid, por Don Joaquin Ibarra*, 1780; 4 vol. gr. in-4, figures sur cuivre, mar. vert, dent. à froid. doublé de tabis, dor. s. tr. — 699 fr.

« Magnifique exemplaire de ce chef-d'œuvre typographique. Outre les figures de l'édition, qui sont avant la lettre, on y a ajouté la suite complète de 31 estampes, d'après Coypel; 19 estampes, in-12, d'une suite gravée en Espagne; 7 vignettes de Charlet, *épreuves à l'eau-forte*, et six vignettes de la même suite, *avant la lettre sur Chine;* neuf dessins inédits à la sépia par un anonyme; un beau portrait de l'auteur; deux vignettes séparées et le fac-simile d'une lettre autographe de Cervantès, tiré sur vélin.

» On ajoute à ce bel exemplaire une seconde suite des figures de Coypel, *en belles épreuves avec les numéros*, reliée séparément en demi-toile. Une des figures manque à cette suite. »

Médiocre exemplaire.

247. Menagiana (et l'Anti-Menagiana, par J. Bernier). *A Paris, chez Flor. et P. Delaulne*, 1693; 2 vol. in-12, mar. orange *(Trautz-Bauzonnet)*. — 280 fr.

« Fort bel exemplaire de *la première édition*, donnée par A. Galland et Goulley. — On y a ajouté un portrait de Ménage.

» Au verso du premier titre, une note bibliographique ancienne, écrite à l'encre. »

249. Enee Silvii Senencis... Epistole peramene... *finiunt per me* Joannem de Westfalia ; *In alma universitate lovianensi commorantem* (1483) ; petit in-fol, caract. romain, maroq. brun, fers à froid et en or, doublé de mar. rouge, riche dorure, dessin du XVIe siècle à l'intérieur *(Thibaron-Joly)*. — 505 fr.

« Admirable exemplaire, très grand de marges et d'une pureté remarquable.

» La reliure en est fort belle; le dessin et la dorure à l'intérieur sont d'une beauté merveilleuse.

» Voyez pour la description de ce livre rare, les *Annales* de M. Campbell, n° 23.) »

251. M. Tullii Ciceronis, opera omnia : cum Gruteri et selectis variorum notis, accurante C. Schrevelio. *Amstelodami, apud Lud. et Dan. Elzevirios*, 1661 ; 2 vol. in-4, titre gravé, maroq. rouge, compart. à la Duseuil, ornement de milieu à petits fers *(Thibaron-Joly)*. — 300 fr.

« Magnifique édition, remarquable par sa belle exécution typographique, et par les variantes qu'elle contient. »

255. Collection des Auteurs classiques, in-8, imprimée pour l'éducation du Dauphin. *Paris, Didot*, 1784-1786 ; 17 vol. in-8, cart. à la Bradel et en demi-rel., non rogné. — 1,000 fr.

« *Biblia sacra*, 8 vol. — *Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet, 2 vol. — *Télémaque*, par Fénelon, 2 vol. — *Fables de La Fontaine*, 2 vol. — *Œuvres de Racine*, 3 vol.

» Très belle collection. »

256. Collection des Auteurs classiques, in-18, imprimée pour l'éducation du Dauphin. *Paris, Didot*, 1784-1788 ; 18 vol. in-18, maroq. rouge à fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,500 fr.

« *Œuvres de Boileau*, 3 vol. — Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 4 vol. — *Fables de La Fontaine*, 2 vol. — *Télémaque*, 4 vol. — *Œuvres de Racine*, 5 vol. »

259. Collection des anciens monumens de l'histoire et de la langue françoise, publiée par G. A. Crapelet. *Paris*, 1829-1835 ; 13 vol. gr. in-8, avec fig., mar. rouge à fil., dos à petits fers, dent. à l'intérieur, dor. s. tr. *(Thibaron-Joly)*. — 1,000 fr.

« Magnifique exemplaire en grand papier vélin.

» Cette collection comprend les ouvrages suivants :

» 1. L'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, 1829.

» 2. Cérémonies des gages de bataille, selon les constitutions du bon Roi Philippe, 1330.

» 3. Proverbes et dictons populaires, 1831.

» 4. Tableau de mœurs au dixième siècle, ou la cour et les lois de Howel-le-Bon, 1832.

» 5. Poésies morales d'Eustache Deschamps, 1832.

» 6. Les demandes faites par le Roi Charles VI, touchant son état, avec les réponses de Pierre Salmon, 1833.

» 7. Partonopeus de Blois, 2 vol., 1834.

» 8. Histoire de la Passion de Jésus-Christ, par Olivier Maillard, 2e édition, 1835.

» 9. Lettres de Henri VIII à Anne Boleyn, 2e édition, 1835.

» 10. Vers sur la mort, par Thibaud de Marly, 2e édition augmentée, 1835.

» 11. Le pas d'armes de la Bergère, maintenu au Tournoi de Tarascon, 2e édition, 1835.

» 12. Le combat de trente Bretons contre trente Anglois, 2e édition, 1835. »

262. La Chroniqne Martiniane de tous les papes qui furent iamais et finist iusques au pape alexandre derrenier decede mil cinq cens et trois, et avecques ce les additions de plusieurs croniqueurs. Cestassavoir De messire Verneron chanoyne de lyege, monseignur le croniqueur Castel, monseigneur gaguin general des mathurins et plus.' autres croniqueurs (trad. en français par Séb. Mamerot et augmenté par plusieurs autres). ¶ *Cy fine la derreniere partie De la cronique Martinienne imprimee a Paris pour Anthoyne Verard, marchant libraire demourant a paris... devant la rue Neufve nostre dame* (sans date); in-folio, goth. à 2 colonnes, maroq. rouge foncé, compart. à rinceaux entrelacés genre XVIe siècle, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 510 fr.

« Précieux exemplaire de cette Chronique, très rare, dans lequel on a reproduit des chroniques écrites par Jean de Montreuil et autres, les Chroniques du roi Louis XI (chroniques scandaleuses), par Denis Hesselin, etc.

» Au commencement se trouvent les armes de Jehan de Gournay.

» Voir le mémoire de l'abbé Lebœuf, sur les Chroniques Martiniennes, *dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XX.

» Il y a aussi un très curieux passage, dans cette Chronique, relatif à la Papesse Jeanne. »

265. C. Julii Cesaris Commentarii de Bello Gallico ab ipso confecto. *Nicolaus Jenson Gallicus Venetiis feliciter impressit* (1471); in-folio, caract. romains à longues lignes, mar. brun, compart. de fers à froid. doublé de mar. rouge, riches comp. genre Grolier, fil., tr. dor. (*Chambolle-Duru. — Marius Michel, doreur*). — 360 fr.

« Superbe exemplaire de cette édition magnifiquement exécutée et d'une grande rareté. Une jolie lettrine, peinte en or et en couleurs, et un dessin à la

marge ornent la première page; les lettres majuscules, en tête de chaque chapitre, ont été enluminées et rehaussées d'or.

» De la vente Benzon, faite à Paris, en 1875, (n° 373 *du Catalogue*). »

266. Tacite. (Corn. Tacitus. Annalium et historiarum libri superstites; libellus aureus de situ, moribus et populis Germaniae, et dialogus de oratoribus claris. *Venet., per Johan. de Spire)*; in-folio, lettres rondes, à longues lignes de 176 ff., dont un blanc, maroq. orange à compartiments en mosaïque rouge et vert, doublé de maroq. rouge. — 1,500 fr.

« Première édition de Tacite, rare et précieuse; elle est exécutée en beaux caractères ronds, à 36 lignes par page, sans chiffres, ni signatures, et c'est le premier livre imprimé avec des réclames. Le premier feuillet commence ainsi : (N) A M *Valerium Asiaticum bis consulem : fuisse* || ce qui est le commencement du XI° livre des *Annales* et le dernier feuillet finit par la souscription suivante :

Finis Deo laus
Cesareos mores scribit Cornelius, esto
Iste tibi codex : historie pater est.
Insigni quem laude feret gens postera : pressit
Spira premens : artis gloria prima sue.

» D'après cette souscription plusieurs bibliographes ont supposé que ce volume était le premier livre imprimé par Jean de Spire (vers 1468); M. Brunet l'attribue au contraire à Vendelin de Spire, qui aurait continué l'impression de l'ouvrage après la mort de son frère Jean. (Voyez le *Manuel*, V, col. 633).

» L'exemplaire que nous annonçons ici est d'une conservation merveilleuse, très grand et très pur, et sa riche couverture est un des plus beaux spécimens de la reliure contemporaine. Elle est signée « *Duru relieur*, 1853. — *Marius Michel doreur.* »

272. Monstrelet. Le premier (le second et le tiers) volume de Enguerran de Monstrellet. ¶ *Cy finist le tiers volume denguerrant de Monstrelet... Imprimez a paris pour Anthoine Verard, libraire demourant a paris (sans date)*; 3 tomes en 2 vol. in-fol., goth. à 2 colonnes de 45 lignes, maroq. rouge à fil., parsemé de fleurs de lys, tr. dor. *(Duru*, 1853). — 2,000 fr.

« Superbe exemplaire, *extrêmement grand de marges et d'une pureté hors ligne.*

» Edition rare et précieuse, imprimée avant 1500, avec les caractères gothiques de Verard, de dimension moyenne. »

273. Les Cronicques du feu Roy Charles septiesme de ce nom. Ladvenement de la pucelle faitz et gestes dicelle et autres choses singulieres advenues de son temps. Par feu maistre Alain Chartier... secretaire dudit feu roy Charles VII... *Imprime nouvellement a Paris pour François Regnault libraire...* (1528); p. in-fol.. goth. de lxxx ff. à longues lignes; maroq. rouge,

doublé de maroq. bleu semé de fleurs de lys *(Chambolle-Duru)*. — 1,000 fr.

« Superbe exemplaire, extrêmement grand de marges. Première édition, fort rare. — L'auteur de cette chronique n'est pas Alain Chartier, comme l'indique le titre, mais Gilles le Bouvier, dit Berry, héraut d'armes. » Piqûres.

275. Les Memoires de messire Philippes de Commines, Sr. d'Argenton. *A Leide, chez les Elzeviers*, 1648; in-12, titre gravé, maroq. rouge *(Derome)*. — 1,690 fr.

« Un des Elsevier les plus recherchés.

» Il serait fort difficile d'en rencontrer un exemplaire en meilleure condition que celui-ci; *très grand de marges*, 134 millim., il est recouvert d'une fort jolie reliure de Derome, étonnante de fraîcheur.

» De la vente Benzon (n° 880, adjugé 1,230 fr.). «

277. La vie de Gaspar de Colligny Seigneur de Chastillon, Admiral de France. A laquelle sont adiousté ses Memoires sur ce qui se passa au siege de S. Quentin. *A Leyde, chez Bonav. et Abr. Elzevier*, 1643; in-12, mar. rouge à compart. *(Trautz-Bauzonnet)*. — 1,100 fr.

« Superbe exemplaire, l'un des plus grands connus. Hauteur : 135 millim. »

282. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle : avec leurs portraits au naturel; par M. Perrault, de l'Academie françoise. *A Paris*, 1696; 2 tomes en 1 vol. in-fol., *portraits et frontispice sur cuivre*, mar. rouge, doublé de mar. rouge, riche et large dentelle à petits fers à l'intérieur. — 1,275 fr.

» Superbe exemplaire en grand papier, relié par Cuzin, dorures de Marius Michel. On y trouve les portraits de Thomassin et de Du Cange et ceux d'Antoine Arnauld et Pascal, avec leurs notices. »

293. Les Delices de Paris et de ses environs, en 210 planches, dessinées et gravées pour la plus grande partie par Perelle. *A Paris, chez C. A. Jombert*, 1753; gr. in-fol., mar. bleu à fil., dos orné, dor. s. tr. *(Padeloup)*. — 1,010 fr.

« Très bel exemplaire en grand papier, dans une forte belle reliure. »

294. Almanach historique et chronologique des Spectacles de Paris. *A Paris, chez Duchesne*, 1752 à 1792 et la suite jusqu'à 1815; ens. 47 tomes en 49 volumes, in-32, *avec frontispices gravés aux années* 1752-53; maroq. rouge à jolie dent. sur les plats, tr. dor. *(Anc. rel.)*. — 1,200 fr.

« Collection complète, très rare dans cette condition.

» on y a joint le Calendrier historique *des Théâtres de l'Opéra et des*

Comédies francoise et italienne et des Foires, à Paris, chez *Caillau*, 1751 ; ce volume très rare a précédé l'Almanach, du même format, commencé seulement l'année après.

» Le *Calendrier* de 1751 de notre Collection est relié en un volume avec l'*Almanach* de 1752, ce dernier y est ainsi en double.

» L'Almanach a subi divers changements dans son titre ; il s'appelait tantôt *Nouveau Calendrier*, puis les *Spectacles de Paris* ; commencé et continué jusqu'en 1778, par l'abbé de la Porte, cet Almanach eut deux fois sa publication interrompue de 1795 à 1800, et de 1802 à 1815 ; les années 1794 et 1801 ont été publiées chacune en 2 tomes.

» Les sept derniers volumes (1793-1815) sont de reliure différente, en veau, ainsi que le *Calendrier* de 1751. Les autres volumes de la collection sont tous en très jolie reliure ancienne et uniforme en maroq. »

297. La Legende des Flamens, Artisiens et Haynuyers. *Imprime a Paris, et a este acheve le xx iour de May mil cinq cens. xxii* ; in-4, gothique, figures sur bois ; maroq. rouge *(Thibaron-Joly)*. — 800 fr.

302. La magnifique, et sumptueuse pompe funebre faite aus obseques, et funerailles du tresgrand, et tresvictorieus Empereur Charles Cinquiéme, celebrées en la ville de Bruxelles le xxix. iour du mois de Decembre M. D. LVIII. par Philippes Roy Catholique d'Espaigne son fils. *A Anvers, de l'Imprimerie de Christophle Plantin : M. D. LIX* ; p. in-folio, maroq. rouge à dent. *(Masson et Debonnelle)*. — 800 fr.

« Très bel exemplaire de l'édition originale de ce livre curieux, enluminé en or et en couleurs.

» Le volume se compose, du titre, de six feuillets de texte avec bordure historiée, qui a été dorée dans cet exemplaire.

» Sur le titre se voit l'écusson aux pleines armes de Charles-Quint. Sur les 6 feuillets, la description de la marche funèbre.

» Puis vient une planche sur cuivre, représentant les pièces d'honneur exposées au-dessus du grand autel de l'église Sainte-Gudule ; ensuite la description de « *la Chapelle ardante représentée en la figure suivante...* » sur 1 feuillet de texte.

» La planche 1, *la Chapelle ardante*.

» La 2e planche, avec inscription : *Amplissimo hoc apparatu...* représente les trompettes qui précédaient et annonçaient l'arrivée du cortège.

» Entre les planches 3, 4, 5 et 6, une grande planche pliée, non numérotée, figurant le Vaisseau symbolique de l'Etat, qu'on exposait dans des occasions pareilles aux regards de la foule, puis un nouveau frontispice gravé sur bois, avec texte, portant la description de ce qui va suivre.

» Viennent les planches 7 à 32, qui représentent le reste du cortège.

» A la fin, la signature du dessinâteur : Hieronimus Cock Inve. 1559,

» Tous les exemplaires connus du premier tirage ont 32 planches numérotées ; la planche 33, qui représente *Los Senores*, ne paraît pas être gravée par les mêmes artistes et doit avoir été faite après coup, lors de l'apparition de l'*édition en espagnol* ; il est du reste à remarquer que la planche 33 a le titre et les noms des personnages gravés en espagnol, au lieu de l'être en

français. — On retrouve cette planche dernière, dans le tirage de Hondius de 1619.

« Exemplaire de la Vente de M. Ruggieri. »

Il y avait une planche refaite à la plume.

303. Warhaftiche, Grvntli- || che Beschribvng, vnd aigentliche abcontre- || faivng der herlichen ceremonien. vnd pro- || cession, so an des grosmaechtigisten, vnv- || berwintlichsten herren Caroli V. Rom. Kay. || May. besingknvs zv Brvssel in Brabant, || dvrch Philippvm Kv. May. avs His- || panien hochloeblichster Kay. || May. son, am xxix decem- || bris des m. d. lviii. || iars gehalten || worden. (Suivent les grandes armoiries de l'Empire avec la devise : *Pluz oultre). Gedruckt zu Anttroff bey Christofflen Plantin*, (1559) ; in-folio, maroq. rouge à fil., non rog. *(Claessens)*. — 1,500 fr.

« Exemplaire précieux, en ce qu'il est le seul connu avec texte en allemand, non colorié, superbe d'épreuves, et entièrement complet.

» L'exemplaire est exactement disposé comme le précédent, qui renferme la version française ; même nombre de planches, même nombre de feuillets de texte. Mais aucune trace ne se trouve dans la partie typographique, pour peuvoir conjecturer de la priorité des éditions flamande, française ou allemande, qui portent la date de 1559.

» Quant à l'édition avec texte espagnol, il semble hors de doute qu'elle est postérieure aux autres, par la circonstance, qu'elle a été augmentée d'une 33e planche, *Los Senores*, qu'on n'a pas encore vue dans aucun exemplaire original des trois langues citées.

» La condition exceptionnelle de notre exemplaire, qui est resté *non colorié*, très pur et vigoureusement imprimé, permettrait à un Iconophile expert, d'établir irréfutablement dans quel ordre ont paru les versions différentes de ce livre, et de fixer les changements ou retouches apportés aux cuivres, avant chacun des tirages.

» Nous devons faire remarquer que la grande planche du *Vaisseau symbolique*, légèrement doublée ici, n'a pas de numéro ; l'endroit de la marge, où peut se trouver ce chiffre, est endommagé dans l'exemplaire.

» Du reste, la signature de Jérôme Cockx, à la dernière planche, est la même, que celle du volume précédent. »

304. (La Même Pompe funèbre de l'Empereur Charles-Quint. *Edition de H. Hondius. La Haye*, 1619). In-folio. veau brun. — 300 fr.

« Très bel exemplaire sur grand papier de Hollande, avec la signature du Bibliophile malinois, de Servais, au feuillet de garde.

» Edition sans texte ; la planche 1 représente la *Chapelle ardante*, en dessous on lit : *Henricus Hondius excudit* 1619. *Hagae-Comit.* La planche 2 porte l'en-tête : *Amplissimo hoc apparatu et pulchro ordine* || etc. ; la 5e, qui est le Navire symbolique, porte à gauche au-dessus du chiffre : *Gilles Hendricx excudit Antverpiae*.

» Y aurait-il eu une autre édition de la Pompe funèbre, restée inconnue, donnée avant celle de Hondius, par ce Gilles Hendricx, l'éditeur des Portraits de van Dyck ? Et ne serait-ce pas chez Hendricx que Hondius aurait acquis les cuivres pour les transporter à la Haye et en faire une nouvelle et dernière édition?

« Quoi qu'il en soit, Hondius a cru devoir augmenter ces planches, qui sont au nombre de 34 (y compris *los Senores*, 33, et les pièces d'honneur, 34), de trois nouvelles estampes, probablement de sa propre invention ; elles représentent une *Danse des Morts*, où, après le Pape et ses Cardinaux, on voit défiler l'Empereur, les Rois, les Guerriers, les Nobles et les simples bourgeois.

» La signature de Cockx, planche 32, a été enlevée du cuivre ; on y voit seulement la trace de la lettre C.

» Un exemplaire colorié de la même édition, mais ayant les planches remontées et collées sur grand format, a été vendu 510 francs, à la Vente de M. Capron (n° 284 *du Catalogue*). »

305. Parentalia || divo Ferdinando || Caesari Augusto patri patriae etc., a Maximiliano || imperatore etc. Ferdinando et Carolo Seren. || Archiducibus Austriae Fratribus singulari pietate persoluta Viennae : *Excudebant Augustae Vindelicorum Woldffgangus Meyerpeck et Joach. Sorg.* || (1566); in-fol., mar. rouge foncé, têtes de mort sur les plats *(Masson et Debonnelle)*. — 700 fr.

» L'exemplaire se compose d'un titre gravé sur une feuille double (un peu restauré), de 5 ff. de texte, d'une grande planche pliée et de 31 planches doubles gravées sur cuivre.

» C'est l'ordre de la pompe funèbre de Ferdinand I, frère de l'empereur Charles-Quint et son successeur au trône de l'empire germanique. Il est mort le 25 juillet 1564.

» A la fin se trouve une pièce de vers latins, d'une écriture du temps.

» Très bel exemplaire, bien conservé et complet, d'un livre de la plus grande rareté et dont nous n'avons jamais vu d'autres exemplaires.

» De la Vente de M. Ruggieri et à la marque de cet amateur. »

326. Descriptio publicae gratulationis spectaculorum et ludorum in adventu Seren. Princ. Ernesti... ann. 1594 Antverpiae editorum, a Joan. Bochio conscripta. *Antverpiae, ex offic. Plantiniana*, 1595, *avec figures sur cuivre*. — Descriptio pegmatum, arcuum et spectacul. quae Bruxellae Brabant... anno 1594 exhibita fuere, sub ingressum Seren. Princ. Ernesti... *Bruxelles, J. Mommaert*, 1594, *avec figures sur cuivre* (sans la planche du cortège). — Brevis enarratio eorum quae Bruxellae in adventu Seren. Princ. Alberti... edita fuere. anno 1596. *Bruxellae, J. Mommaert*, 1596, de 8 ff. *(très rare)*. — Historica narratio profectionis et inaugurationis Seren. Belgii Principum Alberti et Isabellae, Austriae Archiducum, auct. Joan. Bochio. *Antverp., Joan Moretus*, 1602 *avec figures*. En 1 vol. in-folio, en vélin blanc. — 295 fr.

« Très beaux exemplaires de ces Entrées curieuses, ornées d'un grand nombre de figures d'Arcs de triomphe et des Fêtes publiques.

» Au premier titre on lit une *dédicace autographe de Bochius à son ami J. Gevaert*, et de la même main on rencontre en plusieurs endroits des corrections manuscrites. »

UN COIN DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE
S. A. R. CHARLES LOUIS DE BOURBON EX-DUC DE PARME
(Comte de Villafranca).

BIBLIOTHÈQUE LITURGIQUE. — Description des livres de Liturgie... faisant partie de la Bibliothèque de S. A. R. Monseigneur Ch. de Bourbon, comte de Villafranca, par M. A. Alès. *Paris, typographie A. Hennuyer,* gr. in-8 de VI et 557 p. (tiré à 150 exemplaires, papier de Hollande.)

Cette collection, l'une des plus nombreuses et des plus belles de ce genre, renferme 328 manuels liturgiques à l'usage de 38 ordres religieux et de près de 100 diocèses différents, tant français qu'étrangers, dont plusieurs n'existent plus. Parmi ceux-là, quelques-uns avaient été supprimés à l'époque de la Réforme, peu de temps après l'invention de l'imprimerie (comme Bâle, Magdebourg); d'autres en France à l'époque de la Révolution (Agde, Apt, Lisieux, etc.).

Tous les ouvrages décrits *de visu* dans ce beau volume sont de la fin du XVe siècle ou du XVIe; deux seulement sont postérieurs à 1600. Cette collection ne comprend que des livres rarissimes ou d'une conservation et d'une beauté d'épreuves exceptionnelles; le plus souvent ils cumulent tous ces genres de mérite. Sauf quelques spécimens de belles reliures anciennes bien conservées, tous ces livres ont été reliés avec un grand luxe d'ornementation, souvent en maroquin doublé, avec étuis, par un habile artiste parisien, auquel il ne manque qu'une chose, d'avoir une moins haute opinion de lui-même.

Dans la description de cette bibliothèque liturgique, M. Alès a suivi la méthode la plus rationnelle, en plaçant les livres sous la rubrique des diocèses et des couvents

pour l'usage desquels ils ont été imprimés. Les diocèses et ordres religieux sont rangés dans l'ordre alphabétique. Disons encore qu'à chacun des articles de villes épiscopales est jointe une notice rappelant sommairement l'époque de la fondation de l'évêché, celle de l'introduction de l'imprimerie dans la localité, les plus curieux monuments, etc. ; notice rédigée pour le service particulier de la Bibliothèque du prince.

Les tables placées à la fin de l'ouvrage, pour faciliter les investigations de tout genre, méritent l'attention des curieux. Nous trouvons d'abord, immédiatement à la suite du catalogue, un tableau offrant succinctement pour 70 des 85 livres d'Heures de Simon Vostre, Hardouyn, Tory, Kerver, Pigouchet, etc., qui figurent dans cette collection, les sujets et la distribution des planches dont ils sont ornés. Cette innovation a le double avantage de faciliter la recherche et l'étude comparative des diverses compositions relatives aux mêmes sujets, et d'éviter des répétitions inutiles. Les quinze livres d'Heures laissés en dehors de ce tableau sont ceux dont les illustrations ont été jugées dignes d'être spécialement décrites, comme se rapportant à d'autres sujets, ou à cause de la physionomie toute particulière des planches. C'est assez dire que ces quinze volumes comptent parmi les plus précieux de la collection. On remarque parmi eux les *Heures* de Paris (n° 115) et celles de Rome (n° 185) de G. Hardouyn. Le texte et les figures sont les mêmes, mais celles de Paris n'ont pas de bordures, tandis que dans celles de Rome on en trouve de très curieuses, soigneusement décrites par M. Alès, avec des motifs allégoriques ou fantastiques, ou des sujets de l'Ecriture rarement traités, par exemple Judith tenant la tête d'Holopherne à la pointe d'une épée. Citons encore, parmi ces volumes exceptionnels, les *Heures* de Salisbury (n° 212), *Paris*, F. Regnault, 1533, précieux volume dans lequel trois figures, très supérieures aux autres pour l'exécution et la composition, portent les initiales V. B. enlacées.

Comme le fait très justement observer M. Alès, au XVIe siècle comme à présent, les éditeurs mettaient en avant quelques pièces dues à des artistes d'élite, pour achalander leurs publications. L'une de celles-ci représente le martyre de Saint-Jean, l'un des sujets les plus fréquemment traités dans les livres d'Heures. Mais, contre l'ordinaire, l'opération n'est pas commencée. Avant d'y procéder, l'exécuteur, en costume vénitien, salue Domitien, qui *honore* de sa présence le supplice du Saint. Une autre gravure représente Bethzabée encore *vêtue*, contre l'habitude; on est seulement en train de la déchausser. Dans la *Visitation*, Zacharie porte un grand sabre turc. On voit encore dans ce volume plusieurs autres sujets peu communs ou traités d'une façon exceptionnelle; notamment Hérode ordonnant le massacre des Innocents; une vision de sainte Brigitte, un jeune homme se confessant... Les bordures, très variées, offrent bon nombre de motifs de fantaisie, dont plusieurs n'ont rien de religieux; un tournoi, des pages cueillant des fruits que des demoiselles reçoivent dans leurs robes, etc.

Un autre volume, de date relativement récente, l'Office de la Vierge Marie (Paris, G. Clopeian, 1617), a été jugé digne de figurer dans cette collection d'élite (n° 117), et même d'une description spéciale, à cause des belles gravures sur cuivre de Matheus. Plusieurs représentent aussi des sujets exceptionnels, comme les Douze Apôtres, portraits à mi-page dans le calendrier, David devant Saül, etc.

Les sujets indiqués dans le tableau à la suite du catalogue, comme formant en quelque sorte le fonds commun de 70 des livres d'Heures, sont au nombre de 53 seulement. Parmi ceux qui sont le plus répétés, on remarque toutes les scènes relatives à la Nativité du Christ. On rencontre moins fréquemment celles du Paradis Terrestre, la Messe de saint Grégoire, la légende de Raymon Diocrès, etc.

Ce tableau est suivi d'une Table des Matières, indiquant pour chaque volume les noms de l'imprimeur et du libraire,

le lieu et la date de l'impression, puis enfin d'une table alphabétique des imprimeurs et libraires avec renvois aux numéros des ouvrages publiés par eux, qui font partie de ce catalogue. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce travail, c'est qu'il faudrait mettre bien de la mauvaise volonté pour ne pas s'y retrouver. Il y a beaucoup à apprendre dans ce volume, même après les recherches de Dibdin, de Langlois, de Brunet, de Renouvier, d'A.-F. Didot, dont il forme le complément et le corollaire.

Les lecteurs du *Bulletin* nous sauront gré sans doute d'indiquer encore, au moins sommairement, quelques-uns des plus précieux joyaux de cette collection.

14. Heures à l'usage d'Amiens, imprimées à Paris pour G. Eustace, par G. Cousteau. 1513, in-8 sur VÉLIN, dans une charmante reliure du temps en veau brun sablé d'or avec des ornements Renaissance en mosaïque ; le nom de *Magdeleine* sur le premier plat, et celui de *Parmentier* sur le second. Sauf les modifications liturgiques, ce livre est absolument pareil, comme texte et comme figures, aux *Heures de Paris* qui figurent sous le n° 117, ou plutôt c'est le même ouvrage. Les figures, au nombre de dix-huit grandes et seize à quart de page, sans initiales ni monogrammes, valent les meilleures des livres de Simon Vostre. Plusieurs offrent des particularités remarquables. Le *Couronnement de la Vierge* n'est pas sous forme d'apothéose, il a un caractère plus archaïque : la Vierge, agenouillée devant un autel, est couronnée par Dieu en habits pontificaux (1) Bethsabée apparaît cette fois dans un gracieux encadrement gothique, avec le costume ou plutôt le défaut de costume réglementaire (2). *La Vierge et l'enfant Jésus* est d'une composition peu commune ; la Vierge

(1) Même idée avec quelques variantes dans les *Heures de Metz* de S. Vostre. Dieu bénit Marie à genoux et couronnée par un ange; d'autres anges sont dans une galerie supérieure.

(2) Dans un autre volume, un *Bréviaire* de Constance de 1516 (n° 50), Bethsabée ne prend qu'un bain de pieds, bien qu'elle ait tout ôté.

offre le sein à Jésus; un ange couronne la Vierge, tandis qu'un autre présente la croix à l'enfant. Ce dernier détail rappelle le joli tableau de l'Albane: l'enfant Jésus dormant sur la croix.

30. *Missale Bituricenses. Paris et Bourges,* Eug. de Marnef, P. Sartier et J. Férot, 1422; in-folio goth. sur VÉLIN, riche reliure moderne en maroq. br. doublé de mar. bl., etc.

Très beau livre, dont un autre exemplaire a été vendu 1315 fr. à la vente Solar.

37. *Hore beate Marie ad usum Cabilonesem...* (Châlon-sur-Saône) 1499, par Thielman Kerver pour Hugues Pageot à Dijon. Petit in-8 goth., fig. mar. grenat.

Edition rare, non citée par Brunet. L'un des premiers livres imprimés par Kerver. Les gravures, d'un caractère archaïque avec encadrements à voussures ogivales, sont le premier tirage des planches qui ont resservi pour les *Heures* du Mans de 1500, et celles de Rome de 1501 et 1502, imprimé également par Kerver. Dans une de ses plus belles compositions, le *Triomphe de la Mort*, Geoffroy Tory semble s'être inspiré d'une de ces planches primitives de Kerver, dont le sujet principal est la Mort armée d'un long dard, terrassant un vivant. Un des sujets de bordure représente Elie enlevé au ciel sur un char qui ressemble aux anciens chariots franc-comtois.

58. *Ad usum insignis ecclesie Dyensis* (de Die) *Missale... Impressum parisiis impensis... mag. Johañis de Prato...* In-fol. VÉLIN goth. 1499.

Ce volume, l'un des plus précieux de la collection, réunit tous les genres de mérite, la rareté, l'ancienneté, la belle exécution typographique et une conservation parfaite, d'autant plus surprenante qu'il a beaucoup voyagé et couru bien des risques pendant les guerres de religion, comme l'explique M. Alès. C'est un des derniers livres exécutés par Jean du Pré, célèbre imprimeur libraire, qui essaya le premier des figures gravées en relief sur cuivre.

« Les incunables de cette importance, surtout lorsqu'ils se rapportent à un diocèse disparu (comme celui de Die), ont une valeur supérieure à celle des manuscrits liturgiques qui les ont précédés d'un ou deux siècles. » Le long intitulé latin de celui-ci nous apprend qu'il fut exécuté par l'ordre de Jean d'Espinay, évêque de Die.

88, 84, 24, 96. « Ces présentes heures à l'usage de *Machon* (Macon) ont este faictes pour Simon Vostre, libraire... (*Cal. de* 1502 *à* 1520) in-8 VÉLIN, goth., fig. et bord., mar. br. doublé de mar. *jaune*, etc.

« Les figures dont S. Vostre a orné ses splendides éditions d'Heures peuvent être groupées en quatre suites, ainsi qu'il résulte d'un examen de la présente édition, qui offre de nombreux spécimens de chacune. » M. Alès croit pouvoir affirmer que « le célèbre éditeur a renouvelé ses planches progressivement, sans néanmoins abandonner à la fois toutes les figures d'une suite. » (Sans doute quand la planche était mieux conservée, ou suivant que les sujets plaisaient davantage aux amateurs.) Ainsi l'*Ensevelissement de Jésus* et d'autres encore se retrouvent dans toutes les suites. Au contraire, une figure un peu réaliste de Bethsabée ne se montre que dans la première suite, que M. Alès fait commencer aux Heures de Mâcon (n° 84). Elle disparaît sans retour à partir des Heures de Lisieux, choisies par M. Alès pour deuxième chef de série. Les troisième et quatrième chefs de série sont les Heures d'Autun (n° 24) et de Metz (n° 96). Nous renvoyons aux descriptions de ces quatre volumes pour cette classification ingénieuse, un peu subtile peut-être, dont M. Alès, comme il le reconnaît loyalement lui-même, a trouvé la première idée dans les *quatre formations* de Renouvier (1).

(1) Nous ne nous permettrons qu'une remarque critique: pourquoi M. Alès a-t-il cru devoir indiquer, comme chef de sa première série, les Heures de Mâcon, imprimées en 1502 au plus tôt, quand lui-même a constaté que les figures et les bordures de ces Heures ne sont que des copies ou des épreuve de second tirage d'un livre encore plus précieux, les *Heures à l'usage de Rome*,

Comme l'a bien dit M. G. Duplessis : « Il faut étudier la gravure française dans les livres d'Heures, pour bien se rendre compte de l'originalité que cet art montre dès ses débuts. Dans aucun pays on ne sut avec la même naïveté, ni avec le même esprit, illustrer un Evangile ou encadrer un office. » Cet éloge est surtout justifié par les livres de Simon Vostre, si riches en motifs ingénieux, gracieux et pittoresques. Ainsi s'expliquent leur vogue pendant plus demi-siècle et la recrudescence de succès qu'ils obtiennent aujourd'hui.

124. Hore intemerate Virginis Marie secundum usum *Pictavensem* (Heures de Poitiers). *Paris*, 1498, Geffroy de Marnef. In-8, sur VÉLIN, fil. et bord., rel. en maroq. *groseille*, doublé de maroquin *citron*, étui de maroquin vert *(pistache?)*.

M. Alès croit que ce précieux volume, remarquable surtout par ses élégants entourages de style gothique, a été imprimé par Pigouchet. « Tous les sujets appartiennent à l'Ancien et au Nouveau Testament, et méritent d'être signalés pour leur bonne exécution, à laquelle la date doit faire attacher plus d'importance. »

L'article *Rome* devait être, et est en effet le plus long de ce catalogue. Le nombre des Missels, Bréviaires, Heures et autres livres liturgiques suivant l'usage romain qui y figurent, s'élève à 61. Plusieurs de ces livres comptent parmi les plus précieux de la collection : notamment le *Missel* de 1481 (n° 135) l'un des premiers livres imprimés à Venise par Octavien Scoti de Monza ; celui de 1484, imprimé par George Stuchs à Nuremberg dont le catalogue indique deux exemplaires, l'un sur vélin, l'autre sur papier ; un autre, de 1490 (petit in-8) imprimé à Venise par J.-B. de Sessa en 1489, *en lettres rondes* (138), particularité très rare dans les livres du xve siècle ; puis encore

imprimées dès 1488 pour Simon Vostre par Pigouchet, et dont un exemplaire figure au présent catalogue sous le n° 76? (V. pp. 234 et suiv.)

les *Heures à l'usaige de Rome* de 1488, l'une des plus anciennes et des plus précieuses éditions de Simon Vostre (176)(1); et plusieurs livres d'Heures des Hardouyn, qui sont loin d'être dépourvus de mérite, bien qu'inférieurs à ceux de Vostre. Parmi les livres à l'usage de Rome, il faut encore citer (nos 187 et 188) la curieuse et rare édition des *Heures* latines avec figures nouvelles, imprimées et gravées par Pierre Vidouvé (Vidoüe) pour G. Godard (*Paris*, 1523, in-8, en caractères romains microscopiques rouges et noirs, fig. (M. Alès décrit deux exemplaires, l'un en vélin, l'autre en papier, de ce chef-d'œuvre typographique de Pierre Vidouvé ou plutôt Vidoüe, le même qui a imprimé pour Galiot du Pré les éditions en lettres rondes, aujourd'hui si recherchées, du *Roman de la Rose*, du *Champion des Damcs* et d'*Alain Chartier*. Par malheur, ces deux exemplaires, qui semblent appartenir à deux tirages différents, sont l'un et l'autre incomplets.

Mais le plus précieux de ces livres à l'usage de Rome, et l'un des plus intéressants de la collection entière, est le n° 192 : *Horæ*, etc. *Parrhisiis*, apud Gotofredum Torinum Bit., (Geoffroy-Tory), Ad insigne Vasis effracti. M. D. XXXI. In-4, format in-8, lettres romaines, front. et fig., mar. v. fil. doublé de mar. bleu fleurdel. avec une madone et les quatre évangélistes en *mosaïque de mar. orange, violet et blanc*, etc.

Exemplaire à peine rogné, avec témoins. Cette édition de 1531 contient les treize figures à toute page des éditions précédentes, et trois à mi-page qui paraissent ici pour la première fois. Dans la composition du *Triomphe de la Mort*, œuvre d'une beauté sinistre, la Mort, armée d'un long dard comme dans les Heures de Kerver de 1499, trépigne sur des cadavres ; perché sur une branche, d'où il semble guetter ce festin, un corbeau laisse échapper de

(1) V. la note précédente.

son bec le mot *cras!* deux fois répété, comme un avertissement *croassé* aux témoins de cette scène de destruction: *à demain!* Le rappel de cette similitude entre le latin *cras* et le croassement du corbeau se retrouve fréquemment dans les écrivains du XVIe siècle. Elle joue notamment un grand rôle dans l'une des satires de Fischart, le Corbeau nocturne *(Nebel-Krâh)*, publiée en 1570.

A propos de ce livre, M. Alès rappelle que l'exemplaire Yémeniz, d'une date et par conséquent d'un tirage bien postérieur (1542), fut néanmoins vendu 1160 fr. — A la vente Sauvageot, l'exemplaire de l'édition de 1525, qui contient les épreuves antérieures, mais trois gravures de moins que celle de 1531 dont il s'agit ici, a été acquise par la Bibliothèque nationale au prix de 3,025 fr. M. A.-F. Didot avait payé le sien 1,860 fr. Tous ces prix seraient très probablement dépassés aujourd'hui.

On trouve encore la preuve évidente de la collaboration de Geoffroy Tory dans les *Heures* latines de Simon de Colines de 1543 (n° 193). Trois des grandes gravures portent la petite croix de Lorraine « qui fut le paraphe de Tory et celui de Woeiriot », ces deux grands artistes aujourd'hui ressuscités d'un trop long oubli. Dans l'une des planches, l'*Adoration*, le roi mage agenouillé devant l'enfant Jésus est un excellent portrait de François Ier.

Mentionnons enfin, parmi les *Heures* romaines, celles de 1570 (*Anvers*, Plantin, 1570, in-8, fig., rel. du temps, n° 194); jolie édition ornée de gravures sur cuivre attribuées, d'après les initiales, à P. Breughel, Wierix et Huys, et faite pour Philippe II, dont les armoiries sont au frontispice; — et l'*Office de la Vierge Marie* (*Paris*, J. Mettayer, 1586, in-4); magnifique édition avec gravures sur cuivre, disposée pour l'usage de Henri III.

Nous trouvons au n° 198 un superbe exemplaire sur *vélin* avec reliure genre anglais(?), du *Missel* de Rouen, in-folio, de 1499, que Brunet considère comme le chef-d'œuvre du grand imprimeur rouennais, Martin Morin.

Les six figures sur bois sont très finement peintes en or et en couleurs, surtout les deux représentant Dieu et le Christ, qui ressemblent plutôt à des miniatures de manuscrits. Elles sont, de plus, d'une conservation parfaite, quoique placées au Canon, la partie du Missel qui se détériore le plus par l'usage. Ce livre est un des plus remarquables de la collection.

199. Un livre d'*Heures* à l'usaige de Rouen, avec le Saint-Graal sans nom d'imprimeur (gr. in-8 sur VÉLIN, somptueusement relié en mar. rouge, *glauque,* violet, etc.) est attribué avec beaucoup de vraisemblance, par M. Alès, à Anthoine Vérard.

Quinze ouvrages de liturgie à l'usage de Salisbury (nos 202-217) en latin ou en anglais *(Prymers)* figurent dans cette collection ; notre Bibliothèque nationale n'en possède que dix. On sait combien sont rares ces épaves, sauvées du vandalisme anticatholique. Nous avons cité précédemment l'un des plus précieux, les *Heures* de Regnault (n° 212). Plusieurs autres n'offrent pas moins d'intérêt : par exemple le *Missel* in-fol. de 1492, dont un exemplaire sur VÉLIN a été acheté 200 l. st. par le British Museum en 1860 ; l'*Enchiridion* ou manuel portatif *(Paris*, 1528, v° Kerver, tr. pet. in-8) orné de 52 figures de Wœiriot ou de G. Tory ; et les *Heures* latines (secundum usum *Sarum,* Salisbury) de S. Vostre (n° 211). Cet exemplaire admirablement conservé, fait partie de ce que M. Alès nomme la quatrième *suite* ou *formation* de cet éditeur ; avec cette particularité qu'on y trouve quatre gravures appartenant à la première.

Nous en passons, et des meilleurs, pour arriver à trois des articles les plus remarquables.

Le n° 256 est un magnifique exemplaire sur VÉLIN de l'édition originale de 1503 du Missel de Valombreuse, le chef-d'œuvre de Junte, le grand imprimeur vénitien. Ce livre est remarquable par la beauté des bordures et des grandes capitales à sujets. M. Alès en cite une fort ori-

ginale. Elle représente la Mort enveloppée d'un manteau et coiffée d'une couronne royale, se reposant en quelque sorte sur ses lauriers, au bord d'un puits d'où surgissent les têtes de deux victimes d'élite, un pape et un roi. (1)

264. Bréviaire (latin) de l'abbaye de Chezal-Benoît en Berry. *(Paris,* 1586, par Cl. Roger pour Séb. Nivel, in-8 goth. à 2 col. en 2 vol. *rel. anc.)*

« Ce beau et rarissime livre est l'œuvre d'un imprimeur qui a peu produit et d'un éditeur peu connu ; particularités qui augmentent sa valeur bibliographique. » Il est orné de 33 petites figures de Saints, et de sept grandes, dont quelques-unes, d'après la description de M. Alès, pourraient bien avoir été ajoutées.

318. Missel teutonique, in-fol. sur VÉLIN, imprimé à Nuremberg par G. Stuchs, livre rarissime et magnifique. Une seule figure, le Christ crucifié, avec Marthe et Madeleine au pied de la Croix, et des anges recueillant dans des calices le sang du Sauveur.

On nous saura sans doute gré de nous être arrêté quelque temps à ce beau volume. Le travail de M. Alès est le mieux fait, le plus instructif qui ait été publié encore sur des livres liturgiques. En finissant, nous nous permettrons de lui signaler une petite erreur dans l'indication qu'il donne sur les origines de la typographie en Bretagne, à l'article *Nantes* (p. 197). Sur la foi d'un historien de cette ville fort peu autorisé, il indique, comme le plus ancien incunable breton, un *Bréviaire* imprimé à Vannes, livre qui n'existe pas. D'après le même historien, cité par M. Alès, « l'imprimerie était alors des plus florissantes en Basse-Bretagne. » Cette assertion prouve que l'Esculape radical, auteur de cette histoire, ne connaissait que vague-

(1) Ce livre est revêtu d'une reliure richissime style XIVe siècle, en mosaïque *avec une Vierge au centre sur une croix byzantine.* Nous sommes forcé de dire que cette « Vierge sur une croix », ce mélange des styles byzantin et du XIVe siècle sur un volume du XVIe, ne sont pas d'un goût bien épuré, quelque soit le talent d'exécution.

ment son sujet. Elle se rapporte évidemment à la série des dix ouvrages ou opuscules imprimés à Brehant-Loudéac, en 1484 et 1485, par Robin Fouquet et J. Crès, sous le patronage d'un seigneur d'une branche cadette de la maison de Rohan. Or, Brehant-Loudéac, que Panzer, Didot et même M. Deschamps ont confondu avec la ville de Loudéac (Côtes du Nord), l'un des plus vilains chefs-lieux de préfecture de France ; Brehant-Loudéac est une bourgade de l'arrondissement de Ploërmel, située en Bretagne *gallot* et non en Basse-Bretagne. D'après l'Etude récemment publiée par la Société des Bibliophiles bretons, dans laquelle il n'est nullement question du prétendu Bréviaire imprimé à Vannes en 1480, le plus ancien incunable breton est le *Trespassement de la Vierge*, imprimé à Brehant-Loudéac en décembre 1484, et l'imprimerie n'a commencé à Rennes qu'en 1485, et non en 1484, comme le dit M. Alès (p. 242 du présent catalogue.).

Bon Ernouf.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Clément Marot et le Psautier Huguenot. — Étude historique, littéraire, musicale et bibliographique, par M. O. Douen. *Paris*, imprimerie nationale, 2 vol. gr. in-8, de 746 et 715 pages.

Nous ne voudrions rien dire de blessant pour le laborieux auteur de ces deux gros volumes, où l'on trouve çà et là des choses curieuses :

Rari nantes in gurgite vasto.

Ses investigations ont éclairci quelques points obscurs de l'Histoire de la Réforme et des pérégrinations de ses premiers apôtres.

Il donne aussi de grands détails sur les travaux des anciens harmonistes du Psautier huguenot français. Nous sommes bien obligé de dire que la plupart de ces musiciens n'avaient pas, à beaucoup près, la valeur que leur attribue bénévolement M. Douen, et qu'il leur a rendu un assez mauvais service en exhumant leurs œuvres. Ceci, bien entendu, ne s'applique pas à Goudimel et à son recueil de psaumes harmonisés, dont plusieurs sont fort beaux. Elève de l'ecole de chant ou *Psallette* de Troyes, Goudimel s'y distingua de bonne heure par des aptitudes exceptionnelles; aussi il fut envoyé à Rome fort jeune encore. M. Douen est bien forcé de convenir que « Rome attirait alors tous les chantres célèbres; qu'ils trouvaient dans la chapelle pontificale un emploi digne de leur talent, et cette consécration de la renommée que Paris décerne aujourd'hui aux artistes; » ce qui n'empêche pas M. Douen de tomber à bras raccourcis sur les papes et le catholicisme. Il n'en est pas moins vrai que Goudimel devait aux papes sa réputation et sa fortune. Suivant M. Douen, sa conversion (ou défection) aurait eu lieu de 1555 à 1561. Elle ne l'empêcha pas de publier, concurremment avec ses Psaumes, bon nombre de chansons à quatre parties, comme *Si planteray je le may*; et : *Une jeune pucelette, grasselette*, qui n'avaient absolument rien de religieux. C'est aussi par une singulière inadvertance que notre auteur fait du grand compositeur très catholique Roland de Lattre ou de Lassus, un élève de Goudimel. Ils étaient du même âge, étant nés l'un et l'autre en 1520. Mais Roland de Lattre était déjà à Rome, et maître de chapelle à Saint-Jean-de-Latran, lors de l'arrivée de Goudimel.

M. Douen a allongé considérablement et assez inutilement son travail en reproduisant plusieurs fois le texte des Psaumes de Marot, tantôt isolément, tantôt joint aux diverses transcriptions musicales qui en ont été faites. Il a même inséré la plupart des autres poésies, qu'on peut lire dans un grand nombre d'éditions d'un format plus commode. Il nous est impossible de partager son enthousiasme pour le caractère du valet de chambre de François Ier. M. Douen reconnaît loyalement d'ailleurs qu'il est seul, ou presque seul, de son avis sur ce point, même parmi les protestants.

L'un des chapitres les plus intéressants pour les bibliophiles est celui qui traite de l'édition originale des « Trente Pseaulmes, » le premier essai de Marot sur le Psautier. M. Douen a le mérite

d'avoir le premier fixé la date de cette édition, d'après l'exemplaire unique conservé à la Bibliothèque nationale. C'est une plaquette in-16 « imprimée à Paris pour Etienne Roffet, demourant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose. » Elle est sans date; mais le privilège, signé *de Mesmes*, porte celle du dernier jour de novembre 1541. M. Douen en conclut que le volume a pu paraître dans les premiers mois de 1542 (nouveau style, l'année commençant à Pâques). Cette traduction fut, suivant le nouveau panégyriste de Marot, « un acte de protestantisme et de foi, l'œuvre sérieuse, aimée, consciente et réfléchie d'un homme religieux, etc. » Un autre écrivain protestant, M. H. Bordier, soutient au contraire que Marot avait écrit seulement pour l'amour de l'art, et que personne, pas même l'auteur, ne vit d'abord dans cette œuvre une manifestation luthérienne. Toutefois, Marot avait la conscience si peu nette à cet égard, que, dès le mois d'août suivant, il s'enfuyait de France, dans l'appréhension d'un mandat d'arrêt qui, selon toute apparence, ne fut jamais décerné. M. Douen lui-même est obligé d'en convenir, tout en persistant à faire figurer Marot dans le martyrologe protestant. L'un de ses derniers éditeurs, M. d'Héricault, dit à propos de cette fuite : « Le pauvre poète, poussé en avant par la politique des novateurs, allait encore payer pour les docteurs ès-réformes. Le vieil étourdi restera jusqu'au bout, dans les mains de ces diplomates de l'enthousiasme, un instrument, *et un instrument méprisé*. » En dépit des protestations indignées de M. Douen, nous croyons que M. d'Héricault est dans le vrai. Son appréciation est d'ailleurs pleinement conforme à celle de deux écrivains protestants des plus autorisés, MM. Merle d'Aubigné et J. Bonnet. Suivant ce dernier, Marot ne fut « qu'une âme impressionnable et légère, qui traversa la Réforme comme une aventure de plus dans les vicissitudes de sa vie. » Sur quoi M. Douen se fâche tout rouge, et s'évertue à prouver que Marot était meilleur huguenot que Calvin lui-même !! Ailleurs il le loue d'avoir conservé ses poésies licencieuses dans les réimpressions de 1538 et 1542. « La religion, dit-il, n'a pas tout envahi chez Marot; elle est discrète et *a sa pudeur* » (!). En supprimant ces pièces, Marot aurait compromis le succès des nouvelles éditions de ses œuvres; la religion, et surtout *la pudeur*, n'ont rien à voir là-dedans.

Il y a des recherches consciencieuses dans le chapitre *des ori-*

gines des Mélodies du Psautier huguenot. Aucun écrivain français n'avait encore autant creusé ce sujet. M. Douen a retrouvé ou constaté la provenance de *cinquante-deux* de ces mélodies sur *cent vingt-quatre*. Nous croyons qu'il reste encore bien des découvertes de ce genre à faire dans des recueils allemands qui ont échappé à M. Douen; par exemple, dans le *Gesangbüchlin*, imprimé à Strasbourg, chez Jobin, en 1576 (1). Quoi qu'il en soit, il indique trois sources musicales connues du Psautier français : *les chants religieux antérieurs*, les airs populaires et profanes (employés comme amorce et moyen de propagande), et l'invention. L'aveu que Bourgeois et les autres harmonistes huguenots ont mis à contribution les chants religieux antérieurs à la Réforme est bon à recueillir. Il y avait donc du bon dans ces chants, bien qu'ailleurs M. Douen maltraite autant l'ancienne musique catholique, que le catholicisme lui-même.

B. E.

Catalogue méthodique de la Bibliothèque communale d'Ajaccio, par M. A. Touranjon, bibliothécaire. *Ajaccio,* 1879, gr. in-8 de XVI et 931 p.

Ce catalogue, fait avec beaucoup de soin et d'intelligence, pourrait être proposé comme type pour la rédaction des catalogues provinciaux.

Comme la plupart des bibliothèques publiques, celle d'Ajaccio fut commencée après le 18 brumaire, avec les dépouilles littéraires des couvents. Les livres de ce premier fonds, envoyés en l'an IX par Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, étaient au nombre de 12,000, ayant appartenu pour la plupart à diverses congrégations religieuses de Paris, plus un petit nombre de volumes provenant de résidences royales, « comme il appert du

(1) Ce recueil contient des traductions allemandes des Psaumes, et un choix d'hymnes et cantiques religieux aussi en allemand, par Luther et « d'autres pieux personnages, » avec musique. L'un de ces *pieux personnages* était Fischart, le grand satirique protestant, beau-frère de l'imprimeur Jobin. Le *Gesangbüchlia*, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, celui du *British Museum*, contient une trentaine de pièces de Fischart, Psaumes, Hymnes et Cantiques, qui ont été réimprimés à part en 1849. Plusieurs de ses traductions ou imitations de Psaumes sont d'une grande beauté.

nom de *Capet* écrit sur les gardes. » Cette émigration de livres bourboniens dans la patrie des Bonaparte est un fait curieux. *Habent sua fata libelli !* — Les monastères de la Corse, qui vivaient d'aumônes dans un pays très pauvre, ne contribuèrent à cette formation que pour très peu de livres et de condition plus que médiocre ; — la plus belle fille du monde ne pouvant donner que ce qu'elle a.

La bibliothèque d'Ajaccio a été considérablement augmentée, d'abord par l'abbé Marchi, savant philologue corse, qui lui légua en 1834 ses 1250 volumes, puis par le legs bien autrement considérable du cardinal Fesh : 8000 volumes, qui restèrent pendant de longues années à l'abandon dans un local où pénétraient librement « la poussière, la pluie, les chats sans aveu, et d'autres animaux plus raisonnables et d'autant plus nuisibles. » Presque toutes les bibliothèques provinciales ont passé par cette période d'incurie, si bien décrite dans le fameux rapport Ravaisson de 1841.

Dans l'état actuel, celle d'Ajaccio comprend 29,500 volumes et 198 manuscrits ; ces derniers proviennent presque tous du cardinal. Elle possède 31 incunables, environ 350 éditions précieuses des Aldes, des Juntes, des Elzévirs, des Estienne, etc. ; 313 ouvrages avec sceaux ou armoiries ; quelques ouvrages ayant appartenu à des hommes célèbres ou donnés par eux ; plusieurs beaux ouvrages à figures, et quelques collections importantes, comme les *Acta Sanctorum*, les annales de Baronius, les Conciles de Labbe, les collections de D. Bouquet, de Gronovius, de Muratori, le grand ouvrage sur l'expédition d'Egypte, les Documents inédits sur l'histoire de France, etc. La théologie, l'histoire et la littérature anciennes sont surtout dignement représentées dans ce dépôt, ce qui s'explique suffisamment par son origine.

Le catalogue est précédé d'une table des matières en rapport avec la pagination, et suivi d'une table alphabétique des noms des auteurs et des titres des ouvrages anonymes, avec renvois aux numéros du catalogue général. Cette méthode n'est pas nouvelle, mais nous l'avons vue rarement appliquée d'une façon plus judicieuse et plus consciencieuse. Les renvois de la table des matières sont à l'usage des travailleurs qui veulent embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des ouvrages qu'on peut mettre à leur disposition sur tel ou tel sujet ; l'autre tableau est pour servir de guide à ceux

qui veulent aller droit à tel ou tel ouvrage. Ils trouvent aussi au catalogue général des renseignements sommaires, mais utiles, sur le choix des meilleures éditions, quand il y en a plusieurs. On les avertit, par exemple, de préférer à l'édition originale latine de Mariana, sa transcription en espagnol, qui contient des additions importantes. Bien des bibliothèques plus considérables, et mieux placées, sont moins utiles qu'elles ne pourraient l'être, faute d'un semblable catalogue. Bon Ernouf.

Histoire de la Caricature sous la Réforme et la Ligue. — Louis XIII à Louis XVI, par Champfleury. *Paris*, *Dentu;* in-12 de XIII et 322 pages. Nombreuses fig.

Ce volume est le cinquième et dernier d'une œuvre à laquelle l'auteur travaillait déjà en 1862. Il comble la lacune qui existait entre l'histoire de la caricature au moyen âge, et celle de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration. On retrouvera dans ce volume la même finesse d'observation, la même intelligence dans le choix des gravures; ce sont là des qualités indélébiles chez M. Champfleury. L'une des reproductions les mieux réussies est celle des *Gourmeurs* (1601), curieuse parodie de la lutte du Béarnais contre Espagnols et Ligueurs, transformée en un combat à coups de pierres. Un intérêt mélancolique s'attache à cette gravure, dans laquelle les physionomies des combattants sont bien rendues. C'est la dernière œuvre d'une artiste de talent, morte bien prématurément; la digne filleule d'Eugène Delacroix, Marie Champfleury.

Nous faisons nos réserves sur l'article consacré à Callot, que Champfleury n'estime pas selon nous à sa valeur, et sur celui des Jésuites, qui n'est rien moins qu'impartial. — Parmi les figures du temps de la Réforme, nous avons remarqué l'estampe allemande intitulée *Gorgoneum Caput*, dans laquelle le profil, la coiffure et le costume du pape sont obtenus par la disposition calculée d'objets relatifs au culte. M. Champfleury regrette que cette charge, l'une des plus anciennes de ce genre, soit « sans date ni signature. » Sans signature, oui; mais sans date! l'auteur du *Professeur Delteil* est vraiment par trop distrait! Cette date est inscrite sur le rebord

de la tiare : dans la reproduction même, jointe à l'ouvrage de M. Champfleury, on distingue aisément : *ano Do* (mini) M D II. Le graveur de cette reproduction a mis un second D au lieu de II, mais c'est une erreur. L'ancienne gravure, décrite en détail dans l'édition récente des poésies de Fischart, porte bien M. D. II (1502). C'est donc encore là une caricature antérieure à Luther, contemporaine à peu près de celle de l'*Ane pape* (voyez p. 66 du présent ouvrage), qui remonte à 1496 ; et reproduite plus tard, comme celle-là, dans l'intérêt de la Réforme. Cette figure servit en effet de motif à deux placards satiriques de Frischart, qu'on trouve sous les nos XV et XVI, dans le tome III de l'édition de ses poésies publiée par Kurz. L'un, sans date, porte l'intitulé latin *Gorgoneum caput ;* l'autre, le même titre en allemand ; et, à la fin, la date 1577. Dans tous deux, la figure est la même, mais le cadre orné d'emblèmes satyriques ne se trouve que dans le placard daté. Les deux légendes explicatives ne sont pas tout à fait identiques, mais se ressemblent fort. C'est toujours la « Description du monstre trouvé par quelques jésuites dans les îles nouvellement découvertes, etc. » Ils s'efforcent, dit Fischart, de soumettre ces îles au Pape, pour remplacer les territoires qu'il perd en Europe. Ils devraient bien décider le Pape lui-même et toute la monacaille à émigrer dans ces îles, *surtout si les habitants sont anthropophages* ! » Les deux pièces de vers, bien que roulant sur le même sujet, ne se ressemblent aucunement et attestent la souplesse du talent de l'auteur. La meilleure est celle qui accompagne la figure sans cadre, « figure qui ne saurait être que l'Ante-Christ de Rome, dit le poète, car elle est trop hideuse pour représenter le diable. »

Dans un autre endroit de son livre, M. Champfleury cite, comme témoignage de la *joyeuse humeur* de Luther, ce verset d'un « cantique amusant » de sa façon : « Martin veut qu'on tisonne les moines, qu'on rôtisse les prêtres, qu'on *émancipe* les nonnes. » Le texte allemand est bien autrementé nergique : *und soll die nonnen in Franwhauser führen !* (les nonnes au b.....l !). Si c'étaient là les joyeusetés de Luther, que devaient être ses colères?

Bon Ernouf.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les Oubliés et les Dédaignés du Dictionnaire des Littératures.

III

L'Italie pourrait à son tour nous fournir une ample récolte d'omissions; nous en relèverons seulement cinq ou six des plus regrettables.

Celle d'*Ughelli*, (1595-1670), l'auteur de l'*Italia sacra*, est d'autant plus singulière, que le *Dictionnaire* n'a oublié ni Roch Pirro, dont la *Sicilia sacra* fut faite pour servir de complément à l'œuvre d'Ughelli, ni le P. Florès, dont l'*España sagrada* est une imitation de l'*Italia sacra*. Tous ceux auxquels l'histoire de l'Italie est tant soit peu familière savent combien a été grand le mérite d'initiative du docte cistercien, et combien son travail a été utile à ses successeurs ; — à ceux-là même qui l'ont sévèrement critiqué, comme Muratori. Nous rappellerons incidemment que l'édition romaine de l'*Italia sacra* (1644 et an. suiv.), en 9 volumes in-fol., imprimée sous les yeux de l'auteur, est moins ample, mais plus correcte que celle de Venise en dix volumes (1717-33).

Deux savants écrivains du XVIe siècle, du nom de *Chacon* (Ciaccone-Ciacconius), l'un et l'autre d'origine espagnole sans être parents, ont vécu et sont morts à Rome dans le même temps. Le plus âgé des deux, Pierre Chacon (1525-1581), est le moins connu et le plus original. Erudit et bibliophile passionné, il préférait à toute autre société celle de ses livres qu'il nommait ses plus chers amis. Bien qu'il n'eût rien publié de son vivant, sa réputation de science était telle qu'on se le montrait comme une curiosité à Rome. Il laissa un grand nombre de dissertations et des notes sur plusieurs auteurs sacrés et profanes, dont une

partie fut imprimée après sa mort. *(Biographie univ.)*. — L'autre Chacon (Alphonse, 1540-99), dominicain, est l'auteur d'une volumineuse et savante histoire des papes, dont la meilleure édition est celle de 1677, en 4 vol. in-fol. ; d'une histoire de la guerre de Trajan contre les Daces, d'après les bas-reliefs de la colonne Trajane (1576 et 1616, in-fol.), ouvrage curieux et fort estimé. Il s'était passionné pour son héros, au point de ne pas vouloir absolument qu'un tel homme fût damné. En conséquence, il composa une dissertation spéciale, pour prouver que l'âme de Trajan avait été préservée ou tirée de l'enfer par les prières du pape S. Grégoire le Grand. Cette pièce singulière eut un grand retentissement. Elle fut traduite dans diverses langues, et sérieusement réfutée par plusieurs théologiens qui soutinrent que Trajan était bien en enfer, et qu'il fallait l'y laisser.

Fazelli (1498-1571), l'historien de la Sicile, fut un des bons prédicateurs et des meilleurs écrivains de son temps. Nous en avons longuement parlé dans une précédente causerie, à propos de l'ouvrage de M. Evola sur les livres imprimés en Sicile pendant le XVIe siècle, qui contient des détails curieux sur la vie et les travaux de Fazelli.

Une autre omission non moins regrettable est celle de *Ciampini* (1633-98), employé à la chancellerie romaine, qui, bien que fort riche et non engagé dans les ordres, refusa de se marier pour se consacrer entièrement à l'étude. Ce savant méritait doublement d'être cité, et par ses travaux, et à cause de l'influence considérable qu'il a exercé sur le mouvement artistique et scientifique de son temps. Il fonda deux académies, l'une ecclésiastique, l'autre de sciences. Sa maison, rendez-vous de tous les savants qui habitaient ou visitaient Rome, était un véritable musée de livres, de statues, de médailles et autres curiosités. On lui doit de nombreuses dissertations sur des sujets d'antiquité sacrée et profane, et un grand ouvrage bien connu des érudits ; *Vetera monumenta iconibus illustrata*, qui forme quatre

parties, dont deux seulement ont été publiées, en 1690 et 1699; les deux dernières sont encore inédites, ainsi que plusieurs mémoires, conservés à la bibliothèque du Vatican. On a réimprimé à Rome, en 1747, un choix des œuvres de Ciampini, en trois volumes in-folio.

On vient de voir que M. Vapereau a oublié deux écrivains du nom de Chacon ou Ciaccone. Il en a omis *trois* non moins intéressants du nom de *Garzoni*, tous trois pourtant mentionnés dans l'ouvrage de Ginguené, qui de plus leur a consacré des articles dans la *Biographie universelle*. Le plus ancien, Jean Garzoni de Bologne (1419-1506), était un savant *in omni re scibili*, en littérature sacrée et profane, en philosophie, en médecine, en astrologie; même au besoin fonctionnaire public, et s'en acquittant à merveille, en correspondance avec la plupart des savants de son temps, et avec des princes étrangers. C'était un homme aussi affable que libéral, aidant non seulement de ses lumières, mais encore de sa bourse, les élèves de son cours de médecine, chose peu commune dans ce temps-là et même dans tous les temps. Sa fin fut héroïque; il mourut sur la brèche, remplissant, bien que plus qu'octogénaire, ses devoirs de médecin dans une épidémie. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Sa latinité est correcte et même élégante, mais le sens critique lui fait défaut. Il mêle à des faits véritables des traditions populaires plus que douteuses, et même des circonstances de pure imagination. Parmi ses ouvrages historiques publiés, on remarque un Mémoire sur sa ville natale, qui figure dans la collection de Muratori, et une histoire de Saxe, imprimée en 1518. La liste de ses productions inédites remplit 15 pages in-folio dans les *Noticie degli scrittori Bolognesi* de Fantucci, et celui-ci n'a pas tout mis.

Le second Garzoni (1549-89), né à Bagnacavallo (Romagne), est auteur de plusieurs ouvrages qui témoignent d'une vaste érudition, d'un esprit bizarre et satirique.

Il theatro de diversi cervelli mundani, (*Venise*, 1583, in-4), dans lequel il traite des différences de cervelles et de caractères, avec exemples anciens et modernes à l'appui, — ouvrage traduit en français par l'infatigable G. Chappuys, dont nous avons parlé ci-dessus (*Paris*, 1586, in-16); — *Piazza universale di tutte le professioni* (*Ven.*, 1585, in-4) revue de tous les états, depuis celui de roi jusqu'aux métiers les plus infimes ; — *Hospidale di pazzi incurabili*, (*Venise*, 1586, in-4), autre revue des variétés diverses de folies ; — *La sinagoga degli ignoranti*, (1589, in-4), qui parut l'année de sa mort. Il avait donné un an auparavant une édition annotée des œuvres de Hugues de Saint-Victor, en 3 vol. in-fol. Enfin on a de lui deux ouvrages posthumes de genres très divers : *Il serraglio degli stupori di mundo*, (*Venise*, 1613, in-4), répertoire volumineux des choses *stupéfiantes* racontées par les historiens et les poètes anciens et modernes ; et un opuscule facétieux : *Il mirabile Cornucopia consolatoris*, composé, comme l'indique le titre, pour consoler un mari trompé, en lui remémorant combien les accidents de ce genre sont nombreux. On a peine à comprendre comment Garzoni, mort à quarante ans, a pu apprendre tant de choses et tant écrire. Il est vrai qu'il avait commencé de bonne heure ; dès l'âge de onze ans, il avait composé un poème sur les jeux d'enfants.

L'omission du troisième Garzoni, Pietro, écrivain vénitien, n'est pas moins imméritée. Il est le seul des archivistes-historiographes de la Sérénissime République qui ait été oublié dans le *Dictionnaire*. Sabellico, Bembo, Paruta, Nani, Foscarini, *Garzoni*. Pourtant il n'est nullement inférieur à ses devanciers, sauf à Bembo, bien entendu. Son ouvrage (en italien) est divisé en deux parties, dont l'une, publiée en 1705 (2 vol. in-4), comprend l'histoire de la République de Venise du temps de la guerre de Mahomet IV et ses successeurs; et l'autre (1716) la suite de l'histoire de Venise pendant la guerre de la Succession

d'Espagne, dont le récit occupe la meilleure partie de l'ouvrage. C'est un livre curieux, dit Lenglet, et plein d'anecdotes qui font plaisir au lecteur. Garzoni fut le dernier des historiographes pensionnés par le Conseil des Dix pour suivre l'histoire de la République ; et, de fait, cette histoire était bien finie !

Voici encore deux omissions d'une sérieuse importance parmi les littérateurs italiens.

Cavalcanti (Bartolomeo) 1503-62, l'un des derniers républicains de Florence, dont il se bannit volontairement à l'avènement de Cosme 1er (1537), la cause de la liberté lui semblant définitivement perdue. Elle l'était en effet, et depuis longtemps, et surtout par la faute des républicains, chose assez ordinaire. Barth. Cavalcanti se retira à Ferrare, et entra sans scrupule, tout républicain qu'il était, au service du fameux cardinal de Ferrare, Hyppolite d'Este, deuxième du nom, qu'il faut bien se garder, pour son honneur, de confondre avec le premier. Ce fut à ce protecteur que Cavalcanti dédia sa *Rhétorique*, dont l'édition originale est de 1559 (*Venise*, Giolito, in-fol.). C'est un traité savamment composé, « où l'on apprend tout en éloquence, sauf à être éloquent, » comme dans tous les ouvrages de ce genre. Il écrivit aussi des traités sur l'art militaire, et sur les diverses formes de gouvernement, traduits ou imités de Polybe. Mais il est surtout connu par une harangue, œuvre de sa jeunesse, prononcée en habit militaire (*Corsaletto*) le 3 février 1528, pour engager les jeunes citoyens à défendre *eux-mêmes*, nonobstant l'habitude florentine, l'indépendance de leur cité, qui ne voulait d'autre roi que Jésus-Christ. Cette dernière lutte pour l'indépendance florentine, qui présente une certaine analogie avec la troisième guerre punique, finit moins tragiquement, par la capitulation du 12 août 1530 et la restauration des Médicis.

Cette composition, trop correcte, trop cicéronienne pour la circonstance, passe néanmoins pour un chef-d'œuvre en

Italie. Il est longuement question de Barth. Cavalcanti dans l'ouvrage de Ginguené, et dans l'*histoire de la littérature italienne* de M. Etienne (Hachette), p. 340.

Gasparo *Gozzi* (1713-86), frère aîné du fameux Carlo Gozzi, méritait d'avoir aussi son article, comme écrivain humoristique et critique, et comme poète. Son existence ne fut pas moins tourmentée que celle de son frère, comme on peut le voir dans ses *Sermoni* ou épîtres morales, qui sont peut être ce que l'Italie a produit de mieux dans ce genre. Dans le palais délabré de ses ancêtres, il n'était guère plus heureux que Job sur son fumier, et ses plus grands ennuis lui venaient, comme à Job, de sa femme, une pédante plus âgée que lui de dix ans. Pendant quelque temps, ils furent forcés de s'atteler, pour vivre, à une traduction de l'histoire ecclésiastique de Fleury, besogne qui leur était souverainement antipathique. Personne n'a décrit avec une verve plus poignante que Gasparo, les misères de l'existence littéraire. « Il me fallut mettre à gage mon cerveau et en faire l'ouvrier des libraires avides... Comme fil à fil une pauvre vieille tire le lin de la quenouille, pour que le samedi vienne payer l'œuvre de veilles nombreuses, de même je tire, fibre à fibre, ma cervelle du fond de ses cellules, au prix de l'ennui, et de maigres travaux sans honneur qui tuent leur homme, et aussi sa réputation. Hippocrate ne vit jamais d'effets plus cruels d'une pire maladie... » Son meilleur ouvrage est la défense du Dante contre les critiques furibondes de Bettinelli, un ex-jésuite converti ou perverti par Voltaire. (*Giudizio degli antiqui poeti sopra la moderna censura di Dante*, etc. *Ven.*, 1758, in-4.) Il est doublement singulier que le Dictionnaire des Littératures, qui indique Bettinelli et ses *Lettres virgiliennes*, dans lesquelles il anathématisait le Dante au nom de Virgile, n'ait pas mentionné l'excellente réfutation de ce pamphlet par Gasparo Gozzi. Comme le titre l'indique, l'ouvrage est rédigé en forme de censure allégorique des *Lettres virgiliennes* que Virgile s'empresse

de désavouer, censure prononcée par les anciens poètes, réunis en concile littéraire dans les Champs-Elysées. On consultera utilement, sur la vie et les travaux de G. Gozzi, son article dans la Biographie universelle, l'histoire de la littérature italienne de Ginguené et celle de M. Etienne, p. 548-550. Nous nous reprocherions, — on va voir pourquoi, — de ne pas signaler une dernière omission parmi les auteurs qui ont écrit sur l'Italie ; celle de *Rosinus* (Roszfeld), laborieux écrivain, auteur d'un des meilleurs livres sur les antiquités romaines, *Antiquitatum roman. corpus absolutissimum* (*Bâle*, 1583, in-fol., plusieurs fois réimprimé). (Roszfeld (1551-1626) était ministre évangélique à Naumburg (Saxe), et tout l'argent qu'il retira de ses ouvrages et de ses homélies était absorbé par sa passion pour les livres, et même par delà. Il y parut bien à sa mort, car sa nombreuse et belle bibliothèque fut saisie et vendue à la requête de ses créanciers. (V. son article par Weiss, *Biogr. univ.*) B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Les Thomasseau. — Le savant archiviste d'Angers, M. C. Port, a raconté il y a trois ans, dans la *Revue de l'Anjou*, une des mystifications les plus audacieuses et les mieux réussies, malgré la gaucherie fabuleuse de l'exécution, qu'on puisse trouver dans la littérature historique. Un certain Thomasseau, d'origine angevine très roturière, d'abord avocat au Parlement, depuis sous-diacre et chanoine, avait commencé par rajouter à son nom celui de Cursay, fief imaginaire. Les personnes « vivant noblement » se passaient alors fréquemment cette fantaisie, pour se donner un air de vraie noblesse. Mais l'abbé Thomasseau ne s'en tint pas là. Vers l'âge de cinquante ans, il entreprit de se fabriquer une généalogie en règle. A Cursay, il

rajouta plusieurs autres fiefs nobles de la même provenance, Landry, la Parisière, les Granges, la Touche, le Bourg, les Roches. Ainsi panachés de fiefs, les Thomasseau devinrent « une ancienne famille d'Angers, ayant produit des hommes distingués dans les Sciences et le Barreau, y en ayant eu plusieurs dans les Tribunaux de cette ville dans les XIVe et XVe siècles, et *opulents dans les biens de la fortune.* » Il composa et fit graver par Choffard, dès 1756, les armoiries des Thomasseau de Cursay, etc. : enté en pointe d'argent et de sable de onze pièces, ayant pour supports *deux levrettes colletées d'une dépouille d'hermines,* et pour devise : *malo mori quam fœdari.* D'après les publications de l'abbé Thomasseau, les trois grands hommes de la famille auraient été :

1° André-Paul Thomasseau, écuyer, doyen des maires et échevins d'Angers, choisi en 1553 pour poser la première pierre de la reconstruction du quay de cette ville, auquel on imposa le nom de *Thomasseau* ; ayant fait frapper à cette occasion un jeton symbolique à ses armes, commémoratif de la reconstruction d'Angers en 867 par Robert le Fort ;

2° Louis-Paul, fils cadet du précédent, « militaire brave et prudent, mort en 1629 à l'âge de 89 ans, *encore garçon* (Textuel)..., s'était trouvé à tous les sièges et batailles (id) ; notamment à Moncontour et à Coutras... ; — avait refusé par écrit d'exécuter à Angers le massacre de la Saint-Barthélemy ; auteur d'un traité de Pyrotechnie (s. l. n. d.) en 413 pages in-4, « avec plus de 300 feuilles de desseins d'attaques et de défenses... et machines nouvelles pour mener le canon dans des chemins impraticables, etc. »

3° Joseph Thomasseau, le propre père de l'abbé. C'était un modeste médecin d'Angers, que son fils transforma, de son autorité privée, en « médecin ordinaire de Louis XIV, par choix personnel de S. M., qui s'était entretenu avec lui l'espace de trois quarts d'heure, au mois de janvier 1693, à la suite d'un *discours très sublime* sur la circulation du sang qu'il avait fait, le 12 de ce mois, en présence des plus grands seigneurs et des plus savants hommes de ce siècle dans les Académies. » Il est vrai que ledit Thomasseau refusa cette office de médecin ordinaire, « ne se

sentant pas fait pour réussir à l'ombre des courtisans ; à quoi Louis XIV répondit : j'admire votre philosophie (!), et vous en estime davantage, etc. »

On peut voir dans l'article de la *Revue de l'Anjou*, livraison de novembre-décembre 1877, comment cette légende fit son chemin sans encombre, et fut accueillie les yeux fermés ; — c'est bien le cas de le dire. — Des savants et même des gens d'esprit, et Voltaire à leur tête, prirent au sérieux Louis XIV sollicitant de Joseph Thomasseau l'honneur de figurer parmi ses clients et le félicitant de sa *philosophie* (!) ; et la lettre de l'autre Thomasseau au duc de Guise à propos des protestants. Ce fut surtout ce document, « bien approprié au goût d'il y a cent ans », qui fit le succès de cette famille improvisée. Félix Bodin y croyait encore fort et ferme en 1818 !

M. C. Port a cité trois pièces dans lesquelles l'abbé Thomasseau a célébré ses prétendus ancêtres : l'*Anecdote sur le discernement, l'accueil et la libéralité de Louis XIV à l'occasion de Joseph Thomasseau (Paris*, in-12, 1761) ; — les *Anecdotes sur des citoyens vertueux de la ville d'Angers (Paris*, 1773, in-4 de 72 pages avec vignettes) ; — *Le Guerrier sans reproches*... in-8.

Il manque à ce dossier une pièce, la plus ancienne et non la moins curieuse, dont un exemplaire est tombé entre nos mains. Cette pièce, qui a échappé à M. Port, est un petit in-12 de 24 pages (s. l.) qui porte cet intitulé bizarre : *l'Homonymie dans les pièces de théâtre*, prouvée par la comedie des Vandanges (sic) de Surésne du sieur Dancourt. Extrait des mémoires de M. de Lavau. Cabinet de M. Depalmeus, 1756. A propos de cette comédie, dans laquelle se trouve un personnage ridicule nommé Thomasseau, l'auteur anonyme de cette plaquette, lequel ne peut être que notre abbé, soutient que cette homonymie ne saurait préjudicier à la noble famille des Thomasseau de Cursay, etc., dont il produit la généalogie. C'est là qu'apparaissent pour la première fois Thomasseau l'échevin, Thomasseau le militaire, Thomasseau le médecin ordinaire et extraordinaire de Louis XIV ! Tous leurs hauts faits sont déjà relatés dans ce premier écrit, sauf toutefois

la belle conduite de Thomasseau le militaire lors de la Saint-Barthélemy, que l'abbé n'avait pas encore inventée à cette époque.

Il est avéré aujourd'hui, grâce aux investigations de M. Port, que Joseph Thomasseau, père de l'abbé mystificateur, ne fut qu'un médecin ordinaire et très ordinaire, mais non du grand Roi ; que son *discours sublime* et son colloque avec Louis XIV sont de pure invention, ainsi que la lettre au duc de Guise et la *Pyrotechnie* du prétendu Thomasseau, *le guerrier sans reproche ;* — enfin que le plus ancien Thomasseau n'était ni écuyer, ni maire, mais un teinturier qui obtint, non en 1553, mais en 1574, l'autorisation de construire, en saillie sur la mairie..., des privaises (latrines) publiques, bâtisse à l'occasion de laquelle il n'eut garde de faire frapper un *jeton symbolique !!!*

— Nous trouvons dans le n° 4 du *Bibliophile*, nouvelle Revue bibliographique italienne publiée à Florence par M. Lozzi, une note sur un exemplaire récemment découvert du *Sant'Alessio*, opéra du XVIIe siècle, poème du cardinal Barberini, mis en musique par Stefano Landi, maître de chapelle du Saint-Père.

Le *Sant'Alessio,* publié à Rome chez Masotti, en 1634, est une œuvre de haute valeur et d'une rareté insigne ; la plus remarquable qui eût paru depuis le premier opéra italien, l'*Euridice* de Peri. Aucun bibliographe n'en a parlé, à l'exception de Fétis.

Landi était un castrat, qui avait rempli l'office de contralto à la chapelle Sixtine, et devint maître de chapelle. C'était, suivant Fétis, un musicien savant et de génie. Son *Sant'Alessio* marque un progrès dans le drame musical ; il contient des choses nouvelles et de bon goût. Cette partition, importante pour l'histoire de l'art, manque dans la plupart des grandes bibliothèques d'Europe.

Cet exemplaire de l'opéra de Landi, *straordinaria rarità !!* appartient à M. Guidi, éditeur florentin.

— Le même recueil annonce la découverte récente à Freybourg (Baden), d'un très curieux Psautier, qui remonterait au VIIIe siècle.

— La livraison de la *Revue de l'Art chétien* (Avril-Juin 1880) contient une notice très intéressante de M. Mallat sur un *Passionnaire* à miniatures, qui paraît être un monument accompli de l'art espagnol au XVIIe siècle. Ces figures, au nombre de 25, plus cinq insérées dans le texte, paraissent être toutes de la même main, et joignent au mérite du coloris celui de l'invention. En reproduisant les différentes scènes de la Passion, l'artiste s'est efforcé d'être original, d'écarter toutes les réminiscences, même les plus tentantes. Sa Cène, par exemple, ne ressemble ni à celle de Léonard, ni à celle de Raphaël. Pour représenter l'arrestation de Jésus, qui présente un bel effet de clair-obscur, il a choisi le moment où le Christ, déjà entouré de soldats qui déploient des cordes pour le lier, profite de ce dernier moment de liberté pour replacer l'oreille de Malchus. Parmi les autres miniatures M. Mallat cite particulièrement l'*Ecce Homo*; la scène du portement de la Croix, dans laquelle on remarque un des Princes des Prêtres, en grand costume pontifical, coiffé d'une mitre pareille à celle que portaient les évêques depuis les premières années du XVIIe siècle; une magnifique figure de la Vierge placée au milieu d'une auréole, entourée de reproductions des divers attributs énumérés dans ses Litanies; puis encore une Annonciation traitée d'une façon toute nouvelle. « La Vierge, à genoux, formule son consentement par des paroles que l'Ange écoute, prosterné, tandis que le ciel entr'ouvert laisse voir Dieu le Père et le Saint-Esprit se penchant attentifs, pour entendre la réponse. » Disons encore que les encadrements, tous variés, prouvent que l'auteur possédait au plus haut degré l'art décoratif de la Renaissance. Il serait curieux de rechercher, parmi les plus habiles artistes espagnols de cette époque, celui ou ceux dont ces miniatures pourraient rappeler le style et le coloris.

B. E.

JULES FERDINAND
JACQUEMART
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre de François-Joseph
Membre
de l'Académie Impériale de Vienne.
NÉ A PARIS LE 7 SEPTEMBRE 1837
DÉCÉDÉ LE 26 SEPTEMBRE
MDCCCLXXX
LAMBERT ST LYON

Un des plus grands artistes de notre époque, un de nos amis les plus chers, Jules Jacquemart, vient de mourir! Et c'est sous l'émotion encore bien vive de notre chagrin que nous consacrons ces lignes à sa mémoire. Perte cruelle pour sa famille! vide immense pour ses amis! séparation douloureuse pour nous qui avons été constamment unis et par la pensée et par le cœur! D'autres plus autorisés parleront de son talent et de ses œuvres: pour lui, la postérité s'est faite avant même d'arriver au milieu du chemin de la vie! Mais nous n'oublierons jamais la noblesse de son caractère, la délicatesse de ses sentiments, l'élévation de ses idées, la distinction de sa personne et de ses manières, la rectitude dans sa conduite, l'exactitude en toutes choses, le respect de sa parole, la perspicacité de son esprit, le scrupule dans ses relations, enfin l'affection sincère qu'il témoignait à ses amis, comme aussi cette touchante sollicitude, son dévouement absolu pour sa mère, pour ses sœurs, le tout allié à la foi religieuse la plus sincère et la plus solide!... Voilà l'ami que nous pleurons! Tel est l'éminent artiste dont les qualités personnelles égalaient le sublime génie! — Il avait à un degré infini cette volonté, cette ambition de l'artiste, qui soutenait depuis plusieurs années, le physique, dans la lutte suprême avec la mort. Toute sa vie, il a eu l'amour de ce beau éternel qui caractérise la nature, il a adoré les fleurs, il en dessinait dans son enfance, il en a gravé depuis dans ses loisirs; à Menton, où il se réfugiait l'hiver, il aimait à s'entourer de fleurs chaque jour. Dans ses derniers moments encore il demandait des fleurs! toujours des fleurs! — Hélas il n'est plus!... Il s'est éteint, après

avoir élevé son âme à Dieu ! après avoir demandé et reçu les fortifiantes consolations de la religion !... il est mort en chrétien !

Les journaux quotidiens, les revues artistiques, ont rendu un éclatant hommage à ses talents et à son caractère ; ils ont témoigné de leur admiration pour ses œuvres ; ils ont loué tour à tour ses eaux-fortes et ses aquarelles. Quant à nous, nous avons voulu nous glorifier de son amitié sans prétendre adoucir l'amertume de nos regrets.....

M. Georges Duplessis, le savant conservateur des estampes de la Bibliothèque nationale, a bien voulu rédiger pour le *Bulletin du Bibliophile* la notice qui va suivre et initier nos lecteurs aux œuvres merveilleuses et impérissables de Jules Jacquemart, « un artiste considérable, primesautier et de tout premier ordre, dans son genre un graveur unique, tel qu'on n'en vit jamais, tel qu'on n'en verra plus ! » (1)

LÉON TECHENER.

---

(1) M. Charles Blanc dans son article sur Jules Jacquemart publié dans le journal *Le Temps*.

JULES JACQUEMART

Né à Paris le 7 *septembre* 1837, *mort dans la même ville le* 26 *septembre* 1880.

Le jour de la mort de Jules Jacquemart, l'art français a fait une grande perte. Ce jour-là disparaissait un homme de haute valeur qui avait su créer un genre et qui demeurera le chef d'une école qu'il a, pour ainsi dire, fondée. Il laisse heureusement après lui des témoignages nombreux de son savoir, mais il emporte dans la tombe des secrets à lui seul connus. Ses œuvres demeureront parce qu'elles accusent une profonde connaissance de l'art, mais sa pointe désormais inerte se trouve délaissée à un moment où l'on pouvait espérer que, guidée par une main délicate et savante, elle produirait encore plus d'une planche excellente. Comment Jacquemart parvint-il à rendre avec cette adresse qui lui est propre les objets d'art qu'il s'attachait à reproduire? Où puisa-t-il cette entente de l'effet qui s'alliait si bien à un dessin strictement précis? Nous ne saurions le dire. Il n'eut pas en réalité de maître. Son père, dessinateur adroit, put bien guider ses premiers essais et lui mettre le crayon à la main, mais il ne put lui en apprendre plus qu'il n'en savait lui-même et dut cesser son enseignement le jour où son fils fit mieux que lui. Il dessina beaucoup d'après nature, composa, nous a-t-on assuré, quelques modèles pour un fabricant de papiers peints, mais, fort exigeant pour lui-même, il ne consentit à mettre son nom au bas des dessins qu'il exécutait, que lorsqu'il fut pleinement satisfait de ses travaux et lorsqu'il eut conscience qu'il faisait véritablement acte d'artiste. Jacquemart s'aventura pour la première fois à montrer publiquement ce qu'il savait faire, au moment

où son père, en collaboration avec M. Edmond Leblant, venait de terminer l'*Histoire de la Porcelaine* et se proposait de la mettre au jour. Le livre, présenté par M. Niel, un des amateurs les plus délicats de notre temps, à M. Téchener, fut accueilli de suite, mais l'éditeur jugea avec raison qu'un ouvrage de ce genre devait, sous peine de s'adresser à un petit nombre d'érudits, contenir des planches. Comment faire comprendre aux yeux, sans le secours du dessin, le caractère particulier de chaque fabrique, le style de chaque école, le goût de chaque pays? La description la plus détaillée, la définition la plus subtile ne peut égaler un croquis même sommaire, et, raison de plus, un dessin strictement exact et particulièrement intelligent. Les auteurs de l'*Histoire de la Porcelaine* se rendirent pomptement à l'opinion de leur éditeur, mais à qui confier le soin de traduire à l'aide de la pointe les specimens les plus significatifs de chaque école, à quelle porte frapper pour obtenir le résultat désiré? Jules Jacquemart montra timidement à M. Téchener quelques-uns des dessins qu'il avait exécutés jusque-là, et, désireux de venir en aide à son père qu'il chérissait tendrement, il offrit de tenter l'entreprise. Jamais il n'avait manié la pointe, jamais il n'avait attaqué le cuivre, mais il promettait d'essayer, et si ses essais lui paraissaient satisfaisants, il manifestait le plaisir qu'il aurait à entrer dans la carrière du graveur en plaçant timidement son nom au-dessous de celui de son père. L'offre fut promptement acceptée et le résultat obtenu dépassa les espérances que l'on avait pu concevoir, tout le monde en peut juger par les vingt-huit planches qui font de l'*Histoire de la Porcelaine* un guide unique pour quiconque entend se renseigner sur la fabrication et sur les différentes manifestations de l'art céramique. Les privilégiés qui ont eu la bonne fortune de voir les aquarelles sur vélin que Jacquemart avait faites devant les objets mêmes, avant de les transporter sur le métal, peuvent affirmer que

l'artiste, du premier coup, avait atteint à la perfection ; il est impossible de dessiner avec plus d'exactitude et avec plus d'esprit ces objets d'aspects si divers, depuis la porcelaine chinoise jusqu'à la porcelaine de Sèvres, et de rendre avec une vérité plus palpable les différents caractères de chaque école et de chaque genre. Cette stricte servilité dans la reproduction n'exclut ni la largeur d'exécution, ni l'esprit dans la touche, et, si ces dessins étaient exposés aux regards des curieux, ils grandiraient encore, si cela est possible, l'estime singulière que l'on accorde avec raison aux moindres productions de l'artiste que nous venons de perdre.

L'*Histoire de la Porcelaine* avait promptement obtenu le succès qu'elle méritait ; les planches venant expliquer le texte savant de MM. A. Jacquemart et E. Leblant, en avaient rendu le débit très facile, aussi M. Téchener, à peine ce travail terminé, en avait-il demandé un second à l'artiste dont il avait été un des premiers à deviner les aptitudes. Le soin de graver les planches qui devaient accompagner une *Histoire de la Bibliophilie* fut confié à Jules Jacquemart qui, plus sûr de lui désormais, maître du procédé et parfaitement au courant de toutes les difficultés que présente la morsure, accepta avec empressement cette nouvelle commande. Il se mit à l'œuvre de suite, et exécuta, sans désemparer, les cinquante planches qui forment ce recueil précieux que se disputent avec ardeur tous les véritables bibliophiles. Les entrelacs si bien disposés qui témoignent hautement du goût relevé des relieurs du XVIe siècle, les mosaïques qui accusent une entente de l'harmonie des couleurs qui n'a pas été dépassée, ces petits fers disposés avec art qui forment des dessins variés à l'infini, fournirent à Jacquemart l'occasion de montrer toutes les ressources de sa pointe souple et distinguée. A l'aide de travaux multiples, il parvint à rendre les matières diverses employées par les relieurs les plus experts dans leur art, et, en feuilletant cet important

ouvrage, on en apprend presque autant qu'en examinant les livres eux-mêmes qui sont l'honneur des Bibliothèques qui les renferment.

Ces deux publications que tous les gens de goût avaient remarquées et admirées n'avaient pas tardé à donner au nom de Jules Jacquemart une notoriété véritable ; aussi lorsqu'il se présenta à la *Gazette des Beaux-Arts*, fut-il accueilli à bras ouverts. Les directeurs d'alors, MM. Charles Blanc et Emile Galichon, s'empressèrent de s'attacher un artiste de cette valeur et lui ouvrirent à deux battants les portes de la revue qu'ils publiaient. Toutes les fois qu'un objet d'art de haut goût allait passer dans une vente ou lorsqu'ils en découvraient un dans une collection privée, ils s'empressaient de le signaler à Jacquemart et de le recommander à sa pointe. Plusieurs des principales merveilles des collections Campana, Pourtalès, Thiers ou Double passèrent ainsi sous les yeux des abonnés de la *Gazette* et personne ne nous contredira lorsque nous avancerons que ces planches étaient toujours accueillies avec faveur. L'artiste savait présenter l'objet sous son aspect le plus favorable et faire valoir les qualités particulières qui le recommandaient à l'attention des curieux ; il dessinait avec une telle perfection les moindres détails, sans pour cela sacrifier en rien la physionomie générale de l'œuvre que, pour les objets disparus ou abrités dans des collections privées, ces planches sont inappréciables. On peut, en les examinant de près, en indiquer le mérite, en assigner l'époque, désigner le lieu où elles virent le jour et disserter sur ces objets comme si on les avait sous les yeux.

Jacquemart ne devait pas s'arrêter là ; il attacha son nom à une publication qui n'a d'équivalent dans aucune école et qui fait autant d'honneur à celui qui l'a entreprise qu'à celui qui l'a menée à bien. En 1864, M. Barbet de Jouy, voulant répandre les plus beaux objets confiés à cette époque à sa garde particulière, résolut de faire

graver les Gemmes et Joyaux exposés au Louvre dans la galerie d'Apollon. Pour rendre cette publication digne des objets qu'elle devait faire connaître, il s'adressa à Jules Jacquemart dont le mérite lui était connu et s'en remit complètement à lui du soin de traduire les objets qu'il signalait à son attention. Un semblable choix accusait plus que de la clairvoyance. L'événement prouva que, seul de tous les artistes de notre temps, Jules Jacquemart était capable de suffire à une semblable tâche ; il se pénétra de toutes les particularités que présentaient les objets qu'il était appelé à reproduire et, avant de se mettre à l'œuvre, il fit de nombreux essais pour s'assurer qu'il lui serait possible de rendre avec une exactitude parfaite, les matières précieuses, transparentes ou opaques, qui allaient tour à tour passer sous ses yeux. Lorsqu'il se fut assuré que, conduite par lui, sa pointe saurait traduire fidèlement les objets de haute curiosité qui lui étaient soumis, il commença à dessiner les vases, les bijoux ou les armes qu'il aurait ensuite mission de reporter sur le métal. Commencé en 1864, ce travail ne fut terminé qu'en 1868. Pendant cet espace de quatre années, Jacquemart avait gravé, outre les soixante estampes des *Gemmes et Joyaux*, quelques planches pour la *Gazette des Beaux-Arts ;* on voit qu'il avait bien occupé son temps.

Lorsque l'on examine avec attention les deux parties qui constituent l'ouvrage connu sous le nom de *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, on demeure surpris de la souplesse qu'accuse à chaque instant le talent de Jacquemart ; qu'il ait à exprimer l'agathe ou le porphyre, le jade ou le lapis-lazuli, le jaspe ou le cristal de roche, il trouve en lui des ressources inconnues ; à l'aide d'un dessin scrupuleusement exact et d'une pointe tantôt fine et menue, tantôt forte et traçant un large sillon, il montre clairement aux yeux la matière dont est composé l'objet qu'il retrace ; les couches de l'agathe sont traitées autrement que les cases multiples du porphyre, les veines du

lapis ne sont pas exprimées comme la transparence équivoque du jade, et la limpidité du cristal de roche est rendue avec une telle vérité que les deux côtés du vase ou de la coupe apparaissent aux regards comme dans la nature même. Ces effets si divers, si compliqués, sont obtenus à l'aide de moyens d'une simplicité extrême; l'artiste connaît si bien les ressources du dessin qu'il n'éprouve pas le besoin de surcharger ses planches de travaux multiples; un trait mis à sa vraie place, une ombre nettement accusée par quelques tailles juxtaposées, un contour ferme lorsqu'il s'agit d'une matière dure, souple au contraire si la matière est tendre, suffisent à rendre dans toute sa vérité la forme et l'aspect de l'objet qu'il s'agit de traduire; à un œil merveilleusement doué venaient se joindre une science et une habileté manuelle que, depuis Wenceslas Hollar, on n'avait rencontré chez aucun artiste. Jacquemart n'aurait-il signé que les planches qui ornent les *Gemmes et les Joyaux de la Couronne*, qu'il aurait le droit d'être rangé au nombre des maîtres et que son nom serait certain de ne pas périr?

Il ne nous appartient ici ni de dresser un inventaire de toutes les planches de Jacquemart, (1) ni de signaler à l'attention les moindres essais de ce travailleur infatigable; nous ne pouvons pas cependant omettre de rappeler qu'il fut chargé par un jeune Américain, M. J.-F. Loubat, de graver soixante-dix planches pour une histoire métallique de l'Amérique; que M. le comte de Nieuwerkerke s'adressa à lui lorsqu'il voulut faire graver les armes superbes qui composaient une partie de sa collection, et que le Directeur du Musée Métropolitain de New-York confia à Jacquemart le soin de graver, au fur et à mesure qu'il les acquerrait en Europe, les tableaux appelés à former ce Musée. Malgré ces travaux considérables qui

(1) M. Gonse a publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 2e série, tomes XI, XII et XIII, un catalogue de l'œuvre de Jules Jacquemart.

forment en réalité des volumes, Jacquemart trouvait encore le temps de satisfaire quelques éditeurs empressés de faire appel à son expérience et de fournir aux journaux d'art, qui se faisaient honneur de le compter au premier rang de leurs collaborateurs, quelques planches qui étaient appréciées comme elles le méritaient. Les premières eaux-fortes de Jacquemart avaient été publiées par M. Téchener, la dernière à laquelle il travailla devait paraître à la même librairie ; cet été, dans la complète possession de ses facultés, plein de courage et de volonté, mais miné par la maladie terrible qui devait l'emporter, il terminait un portrait de Nicolas Rapin destiné à accompagner une édition des œuvres du poète actuellement sous presse. Comme un gibier blessé qui vient souvent mourir là où il a été levé, Jacquemart devait finir sa carrière d'artiste là où il l'avait commencée ; il se plaisait toujours à rentrer dans cette maison où ses débuts avaient été accueillis avec faveur, là où, pour la première fois, on avait deviné qu'il y avait en lui l'étoffe d'un véritable artiste.

Ce serait incomplètement faire connaître Jules Jacquemart que de ne le considérer que comme un graveur d'une rare habileté ; à côté du graveur, il y a le peintre et le peintre est encore un maître. Quoique toute sa vie il se soit occupé d'aquarelle et que ses intimes aient pu de longue date apprécier la singulière habileté avec laquelle, le pinceau à la main, il consignait sur le papier ses impressions, le public, depuis quelques années seulement, a été appelé à connaître le talent d'aquarelliste de Jacquemart. L'affreuse maladie qui vient de nous l'enlever contraignait chaque année Jacquemart à aller passer la mauvaise saison à Menton ; il emportait bien dans sa valise ses instruments de graveur et quelques planches de cuivre, mais ce n'était pas pour se renfermer dans une chambre qu'il quittait Paris et ses nombreux amis, c'était pour respirer cet air tempéré qui donne l'espérance aux

plus irrémédiablement atteints. Le meilleur du jour il le passait au bord de la mer, dans quelque villa amie ou sur la lisière d'un bois d'olivier qu'un ciel bleu couronnait et que le soleil éclairait de ses rayons bienfaisants. Là, assis sur son pliant, sa boîte d'aquarelle à ses côtés, son papier devant lui, il saisissait la nature sur le fait, l'étudiait avec amour et en fixait les aspects variés sur l'album qui ne le quittait jamais. Depuis trois ou quatre ans il rapportait avec lui de Menton un bagage nombreux qu'il montrait avec plaisir à ses amis, mais qu'il hésitait à exposer en public. Lorsque la Société des aquarellistes français fut constituée, Jacquemart fut un des premiers à qui l'on demanda de s'inscrire au nombre des membres fondateurs; il accepta avec empressement la proposition qui lui était faite et il ne tarda pas à être placé au premier rang des aquarellistes de notre temps. On admira avec raison la justesse de ses impressions, la sincérité de son pinceau, la sûreté de son dessin et le tact avec lequel il savait choisir les sites qu'il transportait sur son papier. En homme qui connaît ce à quoi est propre l'art auquel il se livre, il ne demanda pas à l'aquarelle plus qu'elle ne pouvait donner; il ne chercha pas à faire des tableaux sur le papier et bannit la gouache de ses études. L'aquarelle, sous peine de dégénérer dans un genre hybride, doit être un croquis à plusieurs tons, mais un croquis seulement; à la peinture à l'huile, il appartient d'en dire plus long et de pousser jusqu'au bout une idée ou une forme que l'artiste, avec quelques couleurs délayées dans l'eau, ne saurait complètement exprimer. Au milieu des œuvres si intéressantes exposées par les aquarellistes français depuis deux ans, les travaux de Jacquemart attiraient tout spécialement l'attention. A ce succès nous trouvons une explication toute naturelle: Non seulement Jacquemart était un nouveau venu dans ce monde et l'on était accoutumé à rencontrer dans les ouvrages signés de son nom des qualités d'un autre ordre, mais aussi, et surtout, il avait

fait dire à l'aquarelle ce qu'elle doit dire uniquement et il s'était, pour ainsi dire, volontairement isolé de cette jeune école où les talents abondent, mais dans laquelle on se sert trop souvent du papier comme on se servirait de la toile, et de la gouache délayée dans de l'eau, comme de la couleur mêlée à l'huile grasse.

Nous avons donc eu bien raison de dire en commençant, que l'art français avait fait une grande perte le jour de la mort de Jacquemart. Un artiste qui sait dans toutes les branches de l'art se montrer supérieur, dont le talent est assez souple pour se plier aux différents genres qu'il aborde, celui-là est un homme rare et ceux qui ont souci des interêts de l'art doivent honorer sa mémoire et le donner en exemple aux générations nouvelles.

GEORGES DUPLESSIS.

LOUISE DE LORRAINE
REINE DE FRANCE
(1553-1601)

CHAPITRE III [1]

LA REINE

(1575-1589)

Le roi amoureux de la reine. — Influence de Louise. — Elévation de ses parents. — Fêtes. — Mariage du duc de Mercœur avec Mademoiselle de Martigues. — Infidélités du roi. — Duplicité de la reine-mère. — La belle Châteauneuf. — Le comte de Salm. — Renvoi de Madame de Champi. — Inso-

(1) Voir : *Bulletin du Bibliophile*, pages 377 et suivantes.

lence de la maîtresse du roi qui la chasse. — Processions. — Princes et princesses de la maison de Lorraine à la cour de France en 1575 et années suivantes. — Caractère de la reine. — Sa piété, sa modestie. — La reine aux Etats de Blois en 1576. — Son aversion pour la médisance. — Les lanternes de la Vierge et de Saint-Nicolas. — Nicolas Houel et la maison de Charité chrestienne. — Leçon donnée à la femme d'un président. — Débauche d'ajustements à la cour. — Insolence de Saint-Luc. — La terre d'Ollainville. — Pèlerinages pour conjurer la stérilité de la reine. — Causes de cette stérilité. — Voyage aux eaux de Bourbon. — Proposition infâme. — La ligue. — Quel sera l'héritier de la couronne? Espoir de postérité. — Louise intercède en faveur de François de Rosières. — Mariage de sa sœur Marguerite de Vaudémont, avec Anne de Joyeuse. — Le ballet de la reine. — Mort du duc d'Anjou. — La Ligue. — Les prétendants au trône. — Le jeune marquis de Pont. — Exécution de Marie Stuart. — Bataille de Coutras. — Assassinat d'Henri de Guise et de son frère à Blois. — Mort de Catherine de Médicis. — Mariage de Christine de Lorraine avec le grand duc de Toscane. — La reine à Chenonceaux.

Quel allait être, quel fut le rôle de la princesse de Lorraine, reine de France à vingt-deux ans (1)? Elle était belle, le roi en était amoureux; aussi fut-il pendant quelque temps plutôt amant qu'époux. La reine-mère en prit de l'ombrage, et tout porte à croire qu'après avoir laissé aux premiers transports de l'amour le temps de s'amortir, elle

(1) Et non dix-neuf, comme l'indique à tort Dreux du Radier.

chercha les moyens de reprendre son empire sur le fils qu'elle idolâtrait (1). Elle ne fit rien pour arracher ce fils chéri à la société de ses anciens compagnons de débauche. En le laissant sous leur influence, elle paralysait celle de la reine.

Toutefois, dans les premiers mois du mariage, Louise fut toute-puissante. Elle obtint pour sa famille tout ce qu'elle voulut. Le droit de battre monnaie dans le Barrois mouvant, déjà accordé aux ducs de Lorraine par un édit de Charles IX, mais non enregistré au Parlement et non exécuté, fut proclamé de nouveau le 27 août 1575, malgré la vive résistance du Parlement qui fut vaincue par un lit de justice tenu par le roi en personne (2). Elle put disposer librement de tous ses biens en faveur de son frère Philippe-Emmanuel et des enfants de la troisième femme de son père. — Ce dernier fut reconnu duc de Mercœur et pair de France le 8 mars 1576 par arrêt du Parlement, confirmatif de l'érection faite en décembre 1569. — Dès le 12 juillet 1575, elle avait fait épouser à son frère (3), le marquis de Nomeny, une riche héritière de la maison de Penthièvre qui avait, en cette qualité, des prétentions sur le duché de Bretagne. Elle les fit valoir, mais vainement, après la mort de Henri III. C'était Marie de Luxembourg de Martigues. La duchesse de Mercœur n'eut d'enfants qu'en 1589. Son premier né fut un fils qui vécut un an. En 1592, elle eut une fille, Françoise de Mercœur, dont la postérité joua un grand rôle au XVIIe siècle (4).

(1) « D'affection, de devoir, d'espérance et de crainte, elle l'idolâtrait. » Marguerite, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 414.

(2) L'Estoile, édition Jouaust, t. Ier, p. 87.

(3) Philippe-Emmanuel de Lorraine, marquis de Nomeny, duc de Mercœur après la mort de son père, était l'aîné des enfants du second lit ; la reine était du premier lit.

(4) Françoise de Mercœur épousa, en 1609, César de Vendôme, fils légitimé de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée. Elle fut la mère du duc de Beaufort (le roi des Halles) et aïeule du grand duc de Vendôme, si maltraité par Saint-Simon.

Une autre alliance fut cherchée et trouvée dans la famille de Luxembourg pour une fille de la branche cadette de Guise. Diane de Lorraine-Aumale épousa François de Luxembourg, qui fut créé en 1576 et en 1581 duc de Piney, pair de France et prince de Tingry (1).

Les dignités de l'église étaient également recherchées et obtenues pour les frères de la reine. — Charles de Vaudémont, fils de la troisième femme de son père, cardinal en 1578, cumula les évêchés de Toul et de Verdun. — Son cousin Charles, fils du duc Charles III, pourvu de l'évêché de Metz, en 1578, devint plus tard cardinal. — Elle avait réussi à faire nommer évêque de Toul son jeune

— Lors des fiançailles de César avec la fille de Mercœur, en 1598, la reine Louise, alors douairière, donna aux jeunes fiancés le château de Chenonceaux dont elle se réserva l'usufruit.

(1) Claude de Lorraine. duc d'Aumale, frère de François le Balafré, avait épousé, en 1547, Louise de Brezé, fille du comte de Maulevrier et de Diane de Poytiers. Au nombre des douze enfants issus de ce mariage se trouvait Diane de Lorraine, née en 1558. A défaut d'un mari issu d'une maison souveraine, on chercha pour elle un gentilhomme d'une race illustre. Le choix tomba sur François de Luxembourg, second fils d'Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, deuxième du nom. Sans doute, cette alliance était inférieure à celle qu'avait contractée en 1550 la sœur aînée de Diane qui avait épousé Nicolas de Vaudémont et était ainsi devenue la belle-mère de la reine. La situation du futur de Diane fut relevée par un édit de septembre 1576 qui érigea en duché-pairie la terre de Piney en faveur de François de Luxembourg; il reçut en outre le titre de prince de Tingry. Le mariage s'accomplit le 15 novembre 1576 (Anselme, t. III, p. 731). — Plus tard, le prince de Tingry qui, sous le nom de Brienne, avait failli épouser la reine Louise, devint le mari de sa sœur Marguerite de Lorraine, veuve d'Anne de Joyeuse tué à Coutras.

La pairie et le duché étaient transmissibles même aux filles. Au XVIIe siècle, le duché-pairie tomba plusieurs fois en quenouille, et les filles titulaires le transmirent à leurs maris. Ces transmissions, plus ou moins régulières, donnèrent lieu à un long procès de préséance dont Saint-Simon a rendu un compte détaillé. Ce fut à cette occasion que le grand Racine écrivit pour le duc de Luxembourg un factum imprimé en 1694 et qui a été reproduit au tome V de l'édition Hachette, 1868. La question litigieuse était celle de savoir si le duc de Luxembourg devait prendre rang à compter de 1581 ou de 1661, date de la nouvelle érection. Le procès ne fut définitivement jugé qu'en 1711, après la mort du duc de Luxembourg. Les détails relatifs à cette affaire se trouvent au tome V de l'édition de Racine publiée chez Hachette.

frère Antoine, âgé de douze ans ; mais son élection ne fut pas confirmée par le pape. — Enfin, le dernier de ses frères, Erric, né en 1576, devait être pourvu de l'évêché de Toul. Pour lui réserver ce siège, elle fit nommer, directement par le pape, Christophe de la Vallée, précepteur du jeune prince, contrairement aux vœux du chapitre. Ce prélat devait céder la place au frère de la reine, lorsqu'il serait en âge. Ce projet ne se réalisa pas, et Erric fut plus tard évêque de Verdun. Il tenta vainement de se faire nommer cardinal en 1608. — On voit que l'abus des influences a existé de tout temps.

Presque toute l'année 1575 se passa en fêtes parmi lesquelles on doit noter celle qui fut donnée le 12 juillet à l'occasion du mariage du frère de la reine avec Mademoiselle de Martigues. Ce frère devint, dans la suite, le fameux duc de Mercœur. Les fêtes furent brillantes ; le roi y dansa tout le long du jour (L'Estoile). Du reste, les actes de dévotion alternaient avec les fêtes. Le roi et la reine, au lendemain d'un bal, visitaient les églises, les chapelles, les oratoires, les paradis, en habits très simples, roulant entre leurs doigts les grains d'énormes rosaires. On fit sur eux une infinité de pasquils.

La vérité était que le roi et ses mignons, quand ils n'allaient pas aux processions avec la reine, étaient sans cesse entourés de femmes. Henri III, dit M. Forneron, semble vouloir se changer en femme lui-même et se montre imprégné de parfums, les cheveux bouclés, les oreilles chargées d'anneaux et de pendants (1) ; le cou garni d'un double collier d'or et d'ambre (2) ; et encadré dans une fraise que forment quinze lez de linon superposés et larges d'un tiers d'aune ; il invente un empois spécial pour donner à sa fraise la roideur suffisante (3), ce qui fait dire aux

(1) Giovanni Michieli, *Relaz. ven.*, trad. par M. Baschet, p. 369. — Voir aussi tous les portraits peints et gravés.

(2) Morosini, *ibid.*

(3) Quicherat, *Costume en France.*

écoliers, tous partisans des Guises : « A la fraise on reconnaît le veau ! » Il porte un busc de femme, un corps de satin noir coupé à l'espagnole, des manchons gauffrés de satin blanc et des manches pendantes jusqu'aux pieds. Ces détails de costume sont fournis par d'Aubigné (1), lequel termine le portrait de cet efféminé par ces vers célèbres :

Si qu'au premier abord, chacun estoit en peine
S'il voioit un Roy femme ou bien un homme Royne.

La reine devint enceinte après six semaines de mariage. C'est, du moins, ce qu'atteste l'historien Mathieu ; mais la véracité de ce fait est combattue par plusieurs auteurs (2) suivant lesquels le roi était atteint depuis son séjour à Venise d'une impuissance absolue, suite de ses débauches dans cette ville (3). L'absence d'héritier provenait-elle de l'impuissance du roi ou d'une fausse couche de la reine ? C'est un point qui ne sera jamais bien éclairci. Quoi qu'il en soit, la stérilité de la reine fut certainement la cause principale du refroidissement de son mari.

Il y eut d'ailleurs dans ce ménage royal bien des intermittences de jours heureux et malheureux. Tantôt le roi, entraîné par ses passions, négligeait complètement la reine, et l'épouse délaissée hésitait à se plaindre. Tantôt Henri,

(1) *Les Tragiques*, éd. de M. Ch. Read, Paris, Jouaust, 1872, in-8.

(2) Les motifs de douter sont résumés dans un ouvrage du comte Rœderer, publié pour la première fois en 1830, sous le voile de l'anonyme, et qui est intitulé : *Le Budget de Henri III*, in-8 ; voy. p. 289 et suiv.

(3) « Il trouva à Venise, dit Mezerai, les dames et les courtisanes même aussi divertissantes que belles ; mais quelqu'une lui fut trop prodigue d'une faveur qu'il se repentit toute sa vie d'avoir acceptée. » (*Abrégé chron.*, t. V, p. 192 de l'éd. d'Amst., 1688). — Et encore : « Loin de se fortifier, le roi s'affaiblissait de plus en plus... Depuis la mort de la princesse de Condé, il avait eu peu d'attachement pour les femmes, et son aventure de Venise lui avait donné un autre penchant (*Id.*, *ibid.*, p. 251). — Le grave Péréfixe lui-même, presque contemporain, dit « qu'on savait trop bien que le roi (Henri III) était incapable d'avoir des enfants, à cause d'un mal incurable qu'il avait contracté à Venise, à son retour de Pologne (*Hist. de Henry le Grand*, Elzev., 1664, p. 63). V. aussi Daniel, *Hist. de France*, XI, p. 181.

épuisé de plaisirs, torturé de remords, cédait aux fantômes qui l'obsédaient. Il revenait alors à sa chère Louise. Pendant les trop courts instants où il faisait pénitence, le débauché se transformait et donnait dans des excès contraires. Non seulement il redevenait un vrai mari, mais il cherchait l'expiation de ses fautes dans l'exagération ridicule de ses pénitences publiques. Il suivait les processions avec plus d'ardeur que jamais ; il allait même jusqu'à pratiquer sur sa personne des flagellations sanglantes. L'ordre de saint Dominique avait mis à la mode, en Espagne, cette ostentation du repentir, et, malgré les Jésuites, l'usage s'en était introduit en France depuis plusieurs années. La célèbre compagnie n'avait pas alors l'influence qu'elle acquit vers la fin du siècle. Ce fut seulement sous Henri IV que les processions de flagellants furent remplacées par des pénitences moins rudes ; mais, du temps de Henri III qui les favorisait, elles faisaient fureur. Le royal pénitent, après s'être consciencieusement flagellé, se trouvait en repos avec sa conscience. Il pouvait bientôt après courir à de nouveaux plaisirs, sans se préoccuper de la tristesse de la reine.

Toutefois, le discrédit de Louise fut assez lent à se produire. Si Henri eut des retours de tendresse, il ne se piqua jamais de fidélité conjugale. Son affection pour la reine ne l'empêchait pas de servir d'autres femmes. Il retournait volontiers vers celles qu'il avait connues avant son mariage. Dès 1572, il avait eu des relations intimes avec une fille d'honneur de sa mère, Renée de Rieux de Châteauneuf (1). Ces relations, interrompues par le séjour du roi en Pologne, se renouèrent peut-être à Lyon avant le mariage, et, dans tous les cas, certainement plus tard. Peu de mois après le retour de la cour à Paris, la belle Châteauneuf, comme on l'appelait, joua le rôle d'une maîtresse déclarée, entrant en lutte ouverte avec sa souveraine. Ca-

(1) Mézeray. *Abrégé chron.*, p. 157. — Forneron, *Les Ducs de Guise*, t. II, p. 128.

therine de Médicis, qui avait l'œil à tout, pensa que le moment était venu de combattre et de détruire l'influence de sa belle-fille. Elle imagina dans ce but, avec la complicité de du Guast, une combinaison digne de son diabolique génie. Connaissant à merveille les intrigues amoureuses du roi, soit avec la belle Châteauneuf, soit avec d'autres femmes, elle obligea le confesseur de sa belle-fille à lui représenter qu'elle ne devait pas fermer les yeux sur les écarts du roi, et que, quand même son cœur n'y serait pas intéressé, il suffisait que sa conscience et la religion le fussent pour qu'elle s'opposât, autant qu'il était en elle, aux liaisons criminelles de son époux. Ce confesseur était-il celui que Malet disait avoir été *trié sur le volet?* (1). Nous ne déciderons pas si le confesseur de Louise eut tort ou raison de déférer au désir de la reine-mère. En tout cas, il est certain que son conseil fut suivi, et il était facile de prévoir que le roi ne supporterait pas de semblables remontrances de la part d'une femme à laquelle il croyait avoir fait trop d'honneur en l'élevant jusqu'à lui. Louise ayant donné dans le piège, et le roi s'en étant plaint à sa mère, cette dernière joua l'indignation en disant que les plaintes de cette petite fille de Lorraine étaient, sinon une injure à l'égard de la reine-mère, du moins une critique inconvenante de la conduite si sage de la femme de Henri II avec Diane de Poytiers. Toute la cour ne savait-elle pas que cette maîtresse déclarée était restée l'amie de la reine, qu'elle élevait ses enfants, et que Catherine acceptait ses soins quand elle était en couches (2)? En outre, l'exemple de la veuve de Charles IX ne devait-il pas servir à sa belle-sœur? La fille des Césars, qui valait bien celle d'un cadet

(1) *L'Œconomie spirituelle...* Paris, 1619, in-4, p. 176. — Suivant Dreux du Radier ce confesseur était le jésuite Berangreville ou Bellengreville. Nous n'avons pas trouvé la confirmation de ce fait dans les documents contemporains.

(2) Ce point est aujourd'hui hors de doute. — V. M. Guiffrey, Préface des *Lettres inedites de Dianne de Poytiers*, Paris, Ve Renouard, 1866, in-8, p. 67 et suiv.

de Lorraine, n'avait-elle pas subi sans se plaindre l'adultère officiel de Marie Touchet, maîtresse en titre du roi avant son mariage? N'avait-elle pas continué de l'être jusqu'à la mort du roi son amant? Un fils, authentiquement reconnu, n'était-il pas élevé, aux yeux de toute la cour, comme issu du sang royal (1)? La susceptibilité de la reine n'était-elle pas injurieuse pour la duchesse d'Angoulême, sœur naturelle du roi, qui l'aimait tendrement? Quant à Henri III, il devait nécessairement trouver très étrange qu'une reine se permît d'être jalouse. Les traditions de la monarchie n'admettaient pas qu'il pût en être ainsi, puisque ses prédécesseurs avaient, depuis longtemps, fait consacrer le droit des rois à l'adultère.

Ce n'était pas assez d'exciter la colère et l'amour-propre du roi; on voulut encore, quoique bien à tort, lui inspirer de la jalousie. A l'instigation de Catherine de Médicis, du Guast fit entendre à Henri que, sans doute, la reine était la vertu même, mais qu'elle conservait près d'elle une certaine dame de Champi, son ancienne gouvernante en Lorraine, à laquelle elle accordait toute sa confiance et qui lui donnait de mauvais conseils (2). On alla jusqu'à persuader au roi qu'il devait prendre ombrage de la présence à la cour du comte de Salm qui avait prétendu à la main de la reine (3). Elle avait revu ce jeune prince depuis son ma-

(1) Charles de Valois, fils de Marie Touchet; il devint grand prieur de France.

(2) Suivant Brantôme, éd. Buchon, t. II, p. 356, le renvoi de Madame de Champi eut lieu dix jours après le mariage, ce qui serait odieux : « Dix jours après, dit-il, il lui osta ses filles de chambre et damoiselles, qui avoient tousjours esté avecques elles et nourries d'elle estant fille qu'elle regrette fort, et la picqueure lui en fut grande au cœur, surtout pour Mademoiselle de Changy (Champi) une très-belle et fort honneste damoiselle et qui ne debvoit pas être bannie de la compagnie de sa maistresse et de la cour. »

(3) Le prince de Salm n'était pas le seul des prétendants dont le mariage du roi avait ruiné les espérances. Louise avait aussi été recherchée par le comte François de Brienne, cadet de la maison de Luxembourg qui devint, dans la suite, la souche des Luxembourg-Piney et prince de Tingry. Henri III n'igno-

mariage, elle lui avait parlé; elle était triste, sans doute parce qu'elle regrettait la perte d'un amant qu'elle ne trouvait pas compensée par le gain d'une couronne.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter la colère du roi. Il exigea brutalement le renvoi de Madame de Champi, sans avoir aucun égard aux prières et aux larmes de la reine. Il fit même renvoyer les deux filles de chambre élevées avec Louise, depuis son enfance (1), et lui imposa les services de Renée de Châteauneuf. Catherine était arrivée à ses fins; elle applaudit à la fermeté de son fils, et personne ne prit le parti de la pauvre reine. Elle avait perdu sa plus puissante protectrice, la seule qui aurait pu avoir quelque influence sur le roi. Claude de France, duchesse de Lorraine, était morte à Nancy, le 25 février 1575, peu de jours après le mariage de son frère avec sa cousine.

Satisfaite de cette victoire, et certaine désormais de dominer son fils, Catherine ne s'opposa pas à ce que la reine reçût une éclatante réparation dans une circonstance où l'insolence de la favorite, accrue par de premiers succès, avait dépassé toutes les bornes. La Châteauneuf avait eu l'audace de paraître à un bal en costume royal exactement semblable à celui de sa souveraine. Ici, ce n'était pas seu-

rait pas les prétentions de Brienne à la main de sa femme. Le surlendemain de ses noces, il lui avait dit : « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, il faut que vous épousiez *la mienne*. » (L'Estoile, éd. Jouaust, p. 51.) Le roi désignait ainsi la belle Châteauneuf. L'échange eût été fort inégal. Brienne, déjà fort mécontent de son mariage manqué, ne se souciait pas d'épouser une fille perdue. Aussi s'empressa-t-il de se sauver pour échapper à ce mariage. Voilà comment la Châteauneuf ne fut ni comtesse de Brienne, ni princesse de Tingry. Brantôme raconte qu'elle épousa, dans la suite, un Italien Antoinetti, qu'elle égorgea de sa propre main en 1577, ce qui ne l'empêcha pas de se remarier avec Alloviti, baron de Castellane. — Voy. sur Rénée de Rieux (la belle Châteauneuf) Dreux du Radier, t. V, p. 96, et M. Forneron, *Les Ducs de Guise*, t. II, p. 207 et suiv. — Quant à Brienne, il se réconcilia avec Henry III, et la reine lui fit épouser Diane d'Aumale, sa parente. Plus tard, il épousa la sœur de la reine.

(1) Elles se nommaient Pierotte et Musette. M. Forneron, *Les Ducs de Guise*, t. II, p. 208.

lement l'épouse qui était offensée, il y avait un outrage éclatant et public à la majesté royale. Précisément parce que le roi avait proclamé et maintenu son droit de souverain, lorsque la reine s'était permis des remontrances à l'occasion des offenses secrètes de sa maîtresse, il ne put supporter une offense publique. Catherine se joignit à sa belle-fille pour exciter la colère du roi qui d'ailleurs était peut-être las de la dame. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle reçut l'ordre de ne plus paraître à la cour. Dès ce moment le roi cessa toute relation avec elle, et l'histoire ne parle plus de cette femme que pour raconter la fin tragique de son premier mari qu'elle poignarda de sa propre main, ce qui ne l'empêcha pas d'en trouver un second.

Quant à Louise, la disgrâce de la favorite lui importait peu. Depuis son abandon, elle dut jeter souvent ses regards en arrière, et penser au bonheur qu'elle avait perdu en devenant reine de France. Le souvenir du comte de Salm, dont elle avait été aimée, se présenta plus d'une fois à son esprit. Ses malheurs avaient commencé ; elle ne put retenir ses larmes. On en voit pour ainsi dire la trace dans un des plus rares et des plus anciens de ses portraits gravés : celui qui a été reproduit par Léonard Gaultier d'après un anonyme et au bas duquel se trouvent quatre vers. Ce n'est plus l'heureuse jeune femme si belle, si séduisante, dont les traits sont vivants dans les deux beaux *crayons* dont M. Niel a donné des *fac-simile*. Elle est belle encore, mais on voit qu'elle a pleuré. Même dans la gravure, on sent en la regardant avec attention que l'abondance des larmes a terni l'éclat de ses beaux yeux.

Le règne de la reine délaissée est fini. Celui des Mignons va commencer.

Les costumes efféminés adoptés par le roi et par ses mignons prêtent singulièrement aux accusations qu'une tradition constante inflige à Henri III et à ses compagnons de débauche. L'Estoile les a dépeints au vrai, ainsi qu'il suit : « Le nom de *Mignons* commença en ce temps-là

(1576) à trotter par la bouche du peuple, auquel ils estoient fort odieux, tant pour leur façon de faire qui estoient badines et hautaines, que pour leurs fards et accoustremens efféminés et impudiques, mais surtout pour les dons immenses et libéralités que leur faisoit le roy, que le peuple avoit opinion estre la cause de leur (sa) ruine. — Ces beaux Mignons portoient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifices, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes débauchées (1), et leurs fraises de chemises de toiles d'atour empezées et longues d'un demi-pied, de façon qu'à voir leur teste au-dessus de leur fraize, il sembloit que ce fust le chef de Saint-Jean dans un plat. Le reste de leurs abhillemens faits de mesme : leurs exercices estoient de jouer, blasphémer, sauter, danser, volter, quereller et paillarder, et suivre le roy partout et en toutes compagnies ; ne faire, ne rien dire que pour lui plaire ; peu soucieux, en effet, de Dieu et de la vertu, se contentans d'estre en la bonne grâce de leur maistre qu'ils craignoient et honnoroient plus que Dieu. Ce qui donna subject au poème suivant qui fut semé en ce temps, à Paris, et divulgué partout, sous ce titre :

» LES VERTUS ET PROPRIÉTÉS DES MIGNONS (2). »

(1) Le texte est beaucoup plus énergique; on ne peut en reproduire que le sens.

(2) L'Estoile, éd. Jouaust, t. Ier, p. 142 et suiv. — Les vers du *Poème* sont moins bons que la prose de l'auteur du « Registre-Journal. » — Les mss. Dupuy (Bibl. nat.) contiennent de nombreuses pièces où sont racontées plusieurs scènes des débauches royales. (V. notamment le t. DCLXI de la collection, p. 11 et 14.) Il y a tout lieu de croire que Fénelon avait lu ces mémoires lorsqu'il composa ses *Dialogues des morts*. Voici les paroles qu'il place dans la bouche de la duchesse de Montpensier s'adressant à Henri III : « D'un côté faire des confréries, des vœux, des pèlerinages, des oratoires; vivre avec des feuillants, des minimes, des Hiéronymitains qu'on fait venir d'Espagne; et de l'autre passer sa vie avec ses infâmes Mignons; découper, coller des images et se jeter en même temps dans les curiosités de la magie, dans l'impiété et dans la politique de Machiavel; enfin, courir la bague en femme, faire des repas avec vos Mignons où vous étiez servi par des femmes nues et déchevelées; puis faire le dévot et

La pièce se compose de quinze strophes. Voici le commencement de la VIIIe :

Je n'ose dire que le fard
Leur est plus commun qu'à la femme;
J'aurois peur d'en recevoir blasme,
Et qu'entr'eux ils pratiquent l'art
De l'impudique Ganimède.

Il est certain que les Mignons partageaient avec la reine-mère toute la faveur du roi et que Louise perdit peu à peu toute influence. Du reste, elle n'en eut jamais que pour favoriser sa famille. Son action sur les affaires était nulle. C'était une reine d'apparat.

Telle était la situation de la reine une année après son mariage. Outragée et délaissée, elle n'en conserva pas moins une vive affection pour son indigne époux dont il ne nous appartient pas de rappeler ici les turpitudes (1). Il est vraisemblable, au surplus, qu'elle n'en connut pas toute l'étendue. Ce qui est certain, c'est que les vices du roi n'eurent aucune influence sur la conduite de la reine. Elle l'accompagnait aux processions dont il avait la passion; elle croyait à la bonne foi des ligueurs. Toutefois, elle n'eut aucune part aux conspirations, non plus qu'aux mesures prises contre les membres de sa famille dont l'ambition sans cesse grandissante alla jusqu'à tenter de détrôner le dernier des Valois.

Nous aurons à parler de la guerre sourde, puis ouver-

chercher partout des ermitages; quelle disproportion! » — On peut citer Fénelon. Quant aux Mémoires de la collection Dupuy qui se rapportent aux mœurs de Henri III, ils contiennent des détails d'une crudité révoltante.

(1) On en trouve les détails dans un livre très curieux publié en 1830, sous le voile de l'anonyme, et dont l'auteur est le comte Rœderer. L'édition originale a pour titre : *Le Budget de Henri III*, et forme le troisième volume du *Théâtre historique* de l'auteur. — Des critiques récents ont révoqué en doute la réalité du vice infâme attribué par les pamphlets à Henri III. Voir notamment M. Forneron, *Les Ducs de Guise*, t. II, p. 261 et suiv. — Quant aux débauches du roi avec les femmes, elles sont incontestables.

tement déclarée, que certains parents de la reine firent à Henri III. Pour comprendre la suite des événements qui vont se dérouler, il est nécessaire d'indiquer ici quels étaient les princes et les princesses de la famille de Lorraine qui se trouvaient à la cour de France après le mariage de la reine.

Son père et sa belle-mère vivaient encore. Ils se partageaient entre la cour de France et celle de Lorraine. Nicolas de Vaudémont, second fils du duc Antoine de Lorraine et de Renée de Bourbon-Montpensier, avait assisté au mariage de sa fille en 1575. Son gendre le fit duc de Mercœur et pair de France le 8 mars 1576. Il mourut le 24 janvier 1577, sans avoir joué aucun rôle depuis le mariage de sa fille.

La troisième femme de Nicolas de Vaudémont, fille de Claude, duc d'Aumale, et de Louise de Brezé (1) était la sœur du duc et du chevalier d'Aumale qui furent célèbres pendant la Ligue. C'était cette belle-mère si rude à la pauvre Louise avant son mariage, mais qui lui fut très attachée depuis. Elle lui survécut et ne mourut qu'en 1606.

Les frères et les sœurs de la reine étaient tous moins âgés qu'elle. Son frère Philippe-Emmanuel duc de Mercœur, encore jeune, se trouvait fort éloigné du moment où il serait appelé à jouer dans la Ligue un rôle assez considérable. Rien ne faisait pressentir qu'il deviendrait l'adversaire des rois Henri III et Henri IV. Pendant sa jeunesse, le crédit de sa sœur lui ouvrit le chemin des honneurs et des grâces. Depuis, il se prononça contre la cour et en faveur des Guises. Né en 1558, il mourut le 19 février 1602, réconcilié avec Henri IV, mais toujours mécontent.

Outre Philippe de Mercœur qui devint, après la mort

(1) Louise de Brezé était fille du comte de Maulevrier et de la fameuse Diane de Poyetiers.

de son père, le chef de la famille, la reine avait plusieurs autres frères, presque tous ligueurs; mais qui, par le crédit de la reine, n'en parvinrent pas moins aux plus hautes dignités. Charles, dit le cardinal de Vaudémont, reçut la pourpre en 1578 (1); il mourut en 1587 évêque de Toul et de Verdun. Lorsqu'il fut promu à l'évêché de Verdun, en 1554, sa sœur écrivit, avec l'agrément du roi, aux chanoines de Toul pour les prier de nommer son frère Antoine, âgé de douze ans (2). Le chapitre y consentit, mais le pape Grégoire XII refusa de ratifier l'élection, et les deux évêchés de Toul et de Verdun furent possédés par Charles, cardinal de Vaudémont. Antoine mourut quelque temps après.

Erric, le dernier des frères de Louise, qui succéda à Charles comme évêque de Verdun en 1593, resta fidèle à Henri III et à Henri IV.

Il n'en fut pas de même de deux autres frères : François marquis de Chaussins, du second lit, et Henri de Chaligny-Mouy, du troisième lit, tous deux francs ligueurs et qui ne firent aucun accommodement avec la cour. Chaussins mourut en 1592, en pleine Ligue, et fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, à l'église du Temple, à Paris. Quoiqu'il fût mort lors des états de la Ligue, les auteurs de la *Satyre Menippée* le supposèrent vivant. Pierre Leroy, dans le premier canevas, l'appelle de son vrai nom, le marquis de *Chaussins*, et il fait déclarer par le cardinal de Pelevé, à la fin de son discours, qu'il le préfère à tous les autres candidats au trône (3). Il savait parfaitement, comme tout

(1) Et non en 1572, comme le dit Henriquez.

(2) La lettre de la reine, en date du 6 février 1585, a été reproduite par le P. Benoit Picart, *Hist. des év. de Toul*, p. 660.

(3) V. le texte primitif de la *Satyre Ménippée*, publié par M. Ch. Read, Paris, Jouaust, 1878, in-12. Ce fut seulement dans les éditions beaucoup plus amples de 1574 et années suivantes qu'on changea le marquis de Chaussins en marquis *des Chaussons*, plaisanterie d'un goût douteux et qui n'ajoute rien à la fine ironie de P. Leroy. — Sur la question de savoir si le texte primitif de

le monde, que ce prince était mort depuis deux ans. Néanmoins il vote pour cet obscur défunt, et c'est là qu'est le sel.

Chaussins était mort sans postérité. Quant à Chaligny, il se maria avec Claude de Mouy, veuve de Georges de Joyeuse. Il mourut en 1601, quelque temps après sa sœur Louise, en laissant des fils qui continuèrent sa postérité.

Des deux sœurs de la reine, la seule dont l'histoire ait gardé le souvenir fut Marguerite, fille du second lit, qui épousa, en 1581, Anne, duc de Joyeuse, favori de Henri III. Après la mort de son mari, tué à Coutras en 1587, elle épousa le prince de Tingry qui combattit la Ligue et mourut en 1613. Née en 1564, Marguerite survécut à son mari et à sa sœur. Elle mourut en 1625 sans postérité.

Son autre sœur, Louise, fille du troisième lit, n'est connue que par le joli portrait dû au burin de Thomas de Leu. Elle n'a jamais été mariée, quoiqu'elle fût plus belle que Marguerite son aînée; mais elle était trop jeune, du vivant de Henri III, pour qu'on songeât à la marier. Elle était née en 1575. On ignore la date de sa mort.

Outre ces princesses de la maison de Vaudémont-Mercœur, il y en avait une autre, plus âgée que la jeune Louise de Mercœur. C'était une fille du duc de Lorraine Charles III. Née en 1565, elle avait dix ans lors de la mort de sa mère. Elle fut recueillie par sa grand'mère, Catherine de Médicis, et mariée après la mort de cette dernière à Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane. Elle mourut en 1637.

Tels étaient les membres de la branche aînée de Lorraine qui se trouvaient, pour la plupart, à Paris lors du mariage de la reine. Ceux de la branche cadette de Guise étaient nombreux et appelés à jouer des rôles beaucoup plus importants.

la *Satyre Ménippée* a été imprimé en 1573, Voy. notre dissertation, *Bull. du Bibliophile*, 1879, p. 21 et suiv.

C'était d'abord Henri de Guise, chef de la famille, tué à Blois en 1588, avec le cardinal Louis, son frère. Ils étaient, ainsi que leur frère le duc de Mayenne, fils de François de Guise, assassiné par Poltrot, et dont la veuve, remariée au duc de Nemours, joua un grand rôle sous les rois Henri III et Henri IV.

Non moins fameuse fut Catherine de Montpensier, fille de François de Guise, qui adorait ses frères et détestait également les Valois et les Bourbons. On l'appelait la princesse boiteuse de la Ligue. Née en 1552, elle mourut en 1596.

Venait ensuite la branche d'Aumale. Les deux frères de la belle-mère de la reine, Catherine d'Aumale, étaient : 1° Charles d'Aumale, fameux ligueur, le seul de la famille de Guise qui refusa de se réconcilier avec Henri IV, après son abjuration ; il mourut à Bruxelles ; 2° Claude Chevalier d'Aumale, tué à Saint-Denis, lors du siège de Paris en 1591.

Nous parlerons seulement pour mémoire du vieux cardinal Louis, qui avait marié la reine. Il était frère du grand cardinal Charles. Il mourut peu de temps après lui en 1578. On l'a quelquefois confondu avec son neveu Louis, assassiné à Blois en même temps que son frère Henri. Le vieux cardinal Louis, frère de Charles, avait été surnommé le *Cardinal des bouteilles*.

Enfin la dernière branche de Guise était représentée par Charles d'Elbeuf, né en 1596 et mort en 1605.

Si plusieurs membres de la famille de Lorraine furent les ennemis de Henri III, leur animosité ne s'étendit pas jusqu'à la reine. Du moins on n'en trouve aucune trace dans l'histoire. Il n'y a d'exception qu'à l'égard de Catherine de Montpensier qui ne pardonna pas à Louise d'avoir vengé sur le prieur des Jacobins l'assassinat de son mari.

Qui donc, au surplus, aurait pu songer à être l'ennemi de la reine ? N'était-elle pas le modèle de toutes les vertus (1)?

(1) Brantôme, lui-même, n'a que des éloges pour la femme de Henri III ;

Sans doute elle n'avait jamais eu la prétention d'être une profonde politique comme la mère du roi ; mais, en ne se mêlant pas du gouvernement, elle resta dans son rôle de femme. C'est ce qui fait sa gloire, et son nom respecté, béni par les contemporains, n'occupe-t-il pas dans l'histoire une place, modeste sans doute, mais meilleure que celle de Catherine de Médicis ? Chose remarquable, au milieu du dévergondage de pièces satyriques qui inondèrent Paris à la fin du XVIe siècle, aucune calomnie, aucun trait méchant ne vint atteindre la douce, l'aimable Louise de Vaudémont.

Lui reprochera-t-on de n'avoir pas tenté de ramener son époux ? Mais ne sait-on pas qu'elle l'essaya vainement au commencement de son mariage. Elle dut se soumettre comme se soumirent plus tard la femme de Louis XIV et celle de Louis XV qui furent, ainsi que Louise, des Griselidis couronnées. Se taire et prier, l'épouse trahie n'a rien autre chose à faire. C'est le rôle d'une femme ; c'est surtout celui d'une reine.

Toutefois, les infidélités du roi n'étaient pas le principal chagrin de Louise. Le plus poignant de tous était de ne pas donner d'héritier de la couronne. Dans sa piété sincère, elle ne négligea aucun pèlerinage, aucune pratique de dévotion. Ses vœux ne furent pas exaucés.

La piété de la reine était grande ; excessive peut-être, au point de lui faire approuver les crimes politiques commis au nom de la religion, et de chérir l'un des principaux auteurs de la Saint-Barthélemy. Aussi fut-elle ravie de voir le roi se déclarer le chef de la Ligue. Suivant en cela les

« On peut, dit-il, et doit-on louer cette princesse de beaucoup ; car en son maryage, elle s'est comportée avec le roy, son mary, aussi sagement, chastement et loyaument, que le nœud duquel elle fut liée en conjonction avecques luy a demeuré tousjours ferme et indissoluble, qu'on ne l'a jamais trouvé desfait ny deslié, encore que le roy son mary aimast et allast bien quelquefois au change, à la mode des grands, qui ont leur franche liberté à part... » — V. aussi les *Mémoires* de Phil. Hurault, abbé de Pont-Levoy *in fine*. Il était fils du chancelier Hurault de Cheverni qui fut, jusqu'à sa mort, l'ami dévoué de la reine Louise.

idées de son temps, elle n'aurait voulu dans le royaume qu'une foi, une loi, un roi.

Quoiqu'étrangère aux affaires de gouvernement, on a vu qu'elle ne négligeait aucune occasion de favoriser les membres de sa famille. Non seulement elle faisait pleuvoir les grâces royales sur son père, sur son frère et sur sa sœur; mais, dans les premières années du règne, elle était toute dévouée aux Guises et à la Ligue. Elle ouvrit enfin les yeux, mais trop tard, quand elle reconnut avec douleur que le chef de la maison de Guise voulait détrôner le roi et que ses frères n'avaient pas été étrangers à cette conspiration.

Dans son intérieur, elle portait ordinairement une robe d'étamine. Malgré l'usage du temps, elle ne relevait par aucun artifice la pâleur de son visage. Peu lui importait de plaire à d'autres, puisqu'elle ne plaisait plus au roi. Le chagrin lui avait fait perdre l'état florissant dans lequel elle se trouvait au moment de son mariage. C'est du moins ce qu'on peut conclure d'un propos attribué à Henri qui, dégoûté d'une de ses maîtresses qu'il trouvait pâle et maigre, l'aurait renvoyée en disant : « Pour du blanc et du maigre, j'en trouve assez chez la reine sans en chercher autre part (1). »

Cependant, dans les réceptions royales, dans les cérémonies, le roi exigeait que la reine parût dans tout son éclat. La parure de la reine faisait partie de la majesté du trône, et le roi lui-même présidait à la toilette de sa femme. Elle l'accompagnait aux premiers Etats de Blois de 1576 et 1577; mais elle ne prit aucune part aux affaires. Lorsqu'à cette époque il est question de la reine à propos de la paix, des États, de l'Union, etc., il s'agit de la reine mère Catherine de Médicis. Nulle part on ne signale l'intervention de Louise, si ce n'est pour mentionner sa présence à l'ouverture des Etats où « ceux du tiers mirent genou

(1) *Nouv. mém. de Bassompierre*, cités par Niel.

en terre jusqu'à ce que le roi et *les reines* se fussent assis (1). »

Lors de ce voyage, le roi et sa jeune femme visitèrent le portrait de Jeanne d'Arc inauguré le jour même de l'entrée du couple royal (15 nov. 1576). Le souvenir de cette visite fut consacré par une inscription latine mise au bas du portrait de l'héroïne lorraine en 1581. Ce portrait qui a servi de type à celui de Léonard Gaultier se voit encore à Orléans. L'inscription latine est rapportée par M. Vallon, *Jeanne d'Arc,* Didot, 1876, 2e éd., p. 467.

Les augustes voyageurs eurent à subir, lors de leur entrée à Orléans, une avalanche de discours officiels. Ceux qui furent adressés à la reine sont au nombre de quatre. Les orateurs étaient :

1° Guillaume Fornier, recteur de l'Université ;

2° Aleaume, président et lieutenant général ;

3° Chartier, avocat fameux, au nom des maire et échevins, et second au Conseil du commun ;

4° Mathurin de la Saulsaye, évêque d'Orléans.

Comme toujours, ces discours sont des banalités : mais ils n'en sont pas moins un spécimen curieux des harangues officielles en province il y a plus de trois siècles (2).

L'année suivante eut lieu, en grande cérémonie, la pose de la première pierre du Pont-Neuf à Paris.

« On avait profité, dit M. Fournier *(Paris à travers les*

(1) *Ordre tenu aux Estats...* Paris, Robert Lemagnier, 1577.

(2) L'édition originale du récit de cette entrée est fort rare. C'est celle d'Orléans qui a pour titre : Entrée du roy et de la royne en la ville d'Orléans, le 15e jour de nouembre 1576, avec les harangues faictes à leurs maiestez. Orléans, Eloy Gibier, s. d., in-8 de 63 pages. Bibl. nat., L. b. 34, 153, *réserve.*

Cette pièce a été réimprimée en partie à Paris sous le titre suivant : Les Trivmphes et magnificences faictes à l'entrée du roy et de la royne en la ville d'Orléans le 15e de novembre 1576, ensemble les harangues faictes à leurs Majesté (*sic*). Paris, Jean de Lastre, s. d., in-8 de 32 pages non chiffrées. Sig. A. II. — D. III. — Le récit de l'entrée est à peu près le même avec quelques variantes ; les discours au roi ont été reproduits, mais non ceux à la reine. Bib. nat., L. b. 34, 154.

âges, le Palais de justice et le Pont-Neuf, p. 37), de la sécheresse de l'hiver de 1577 à 1578, qui avait fort abaissé les eaux de la Seine, pour y jeter du côté du quai des Augustins les assises des quatre premières piles. Lorsque celle qui était la plus proche du quai fut assez élevée, Henri III y vint du Louvre dans une magnifique barque, *avec sa mère et sa femme, la reine Louise de Vaudémont*, pour y poser la première pierre à fleur d'eau... On y avait placé des pièces d'argent et de cuivre doré pouvant bien peser quatre testons et frappées à l'effigie du roi et des reines. » On présenta au roi une truelle d'argent « avec laquelle il « print du mortier en un plat aussi d'argent et le jetta « sous laditte pierre. » (Du Breul.) — Il s'en retourna au Louvre dans le même apparat... C'était le samedi dernier de mai. » — Voir aussi L'Estoile, éd. Jouaust, t. Ier, p. 256-257.

Cette pose de première pierre avait eu lieu le jour même de l'enterrement de Quélus, celui de ses mignons que le roi aimait le plus. On a prétendu que plusieurs de ces intimes avaient pris l'habitude de manquer de respect à la reine; qu'ils étaient devenus trop familiers ; qu'ils lui adressaient la parole sans avoir été interrogés. Nous doutons qu'Henri III ait supporté ce manquement à l'étiquette. En tout cas, il paraît certain que la reine ne permettait pas qu'il se produisît devant elle aucune médisance. C'est du moins ce qu'atteste un de ses panégyristes.

En général nous goûtons peu les panégyriques et les oraisons funèbres. Les sources de l'histoire ne sont pas là. La reine Louise a donné lieu, après sa mort, à de nombreux travaux de ce genre. Ils sont, pour la plupart, d'une insipidité et d'une prolixité désespérantes. Ajoutez que le style en est déplorable. Pour n'en citer qu'un seul exemple nous rapporterons ce que dit Antoine Malet sur la manière dont la reine réprimait les médisants : « Dès qu'elle fut élevée à la royauté, Louise se résolut, pour empescher la détraction, d'estre comme une statue sans oreilles et sans

bouche, lorsque quelqu'un de la compagnie commençoit à donner carrière à sa langue aux despens d'autruy, s'avançoit à lecher les vieilles plaies des fautes passées, ou à deschirer et desmembrer la renommée des absents par conjectures et soupçons. L'extrême offence que Dieu reçoit par ces puantes bouches piquoit son cœur si avant qu'elle sentoit les parolles comme des coups de dague lancez dans son estomac et ne pouvoit tourner la veue sur les visages d'où partoit ce mauvais air. Cette entreprise royale réussit bien : car, rebuttant ces charcutières de réputation, en peu de temps on reconneust que la détraction lui étoit desagréable comme une peste, et personne n'osa plus entrer jamais en son cabinet sans résolution de parler mal d'autruy en sa présence. » Malet semble parler ici, principalement, des langues féminines ; mais il n'est pas douteux que la défense de médire s'étendait aussi aux mignons. — Méglat, autre apologiste de Louise, dit qu'elle « bruslait d'un feu immortel de hayne qu'elle portait au vicieux (1). » En ce cas, si elle a connu les vices de son époux, elle aurait dû le haïr ; elle le chérissait au contraire. Mais a-t-elle tout su ? Puis, dès les premiers mois de son mariage, on lui avait fait comprendre que les reines n'ont pas le droit d'être jalouses. Il y a plus, le capucin Thomas n'admettait pas que le roi Henri III eût été vicieux, et il a écrit cette phrase : « Comme une douce et chaste tourterelle, la royne pleuroit l'absence de son époux, *aussi* VERTUEUX *que pieux et religieux* (2). » Après cela, croyez donc aux oraisons funèbres !

La vérité était que la sincère piété de la reine provenait de sa premiere éducation. Aussi, saint François de Sales pouvait-il dire sans emphase ni contre-vérité, dans l'Oraison

(1) *Apothéose...*, par François Méglat. Paris, Prevosteau, 1601, in-12. Bib. nat., L. b, 34, 834.

(2) *Oraison funèbre de Loyse de Lorraine*, par le P. Thomas, capucin. Paris, Boncœur, 1601, in-8. Bib. nat., L. b, 34, 835.

funèbre du duc de Mercœur : « La louenge d'avoir été très chrétiennement élevé n'est point particulière au duc de Mercœur, mais commune à tous les princes et à toutes les princesses ses frères et ses sœurs : témoins les années de virginité, de mariage et de viduité de Louise de Lorraine d'heureuse mémoire, miroir de la piété, et idée des princesses de notre âge, de laquelle je vous ai vu, ô Paris, unanimement admirer la religion, l'humilité et la charité. » (P. 291 et 292 de l'*Hist. du duc de Mercœur.)*

La piété de la reine ne consistait pas seulement en exercices de dévotion ; elle s'occupait aussi de bonnes œuvres. A l'Hôtel-Dieu, elle pansait les malades de ses propres mains ; elle ensevelissait les morts. Sa vie entière fut consacrée à des œuvres de charité (1). Peu de temps après la mort du roi, et alors que son autorité n'était pas reconnue à Paris, où elle n'essaya même pas de rentrer, elle fit une fondation pour « la prédication des dimanches et festes annuelles ès prisons de la Conciergerie du Grand-Châtelet de Paris. » On en a une preuve authentique dans l'acte de cette fondation daté de Chenonceaux le 20 septembre 1589 (2). On doit également à Louise une innovation pieuse qui contribua singulièrement à l'agrément et même à la sécurité de Paris. Les images placées aux angles des rues étaient nombreuses, surtout celles de Notre-Dame et de Saint-Nicolas, patron de la Lorraine et de son père. La reine fit multiplier ces images au-devant desquelles des

(1) Nous avons ici le témoignage de Brantôme : « Nostre reyne aymait et adorait Dieu si fort que, pour le servir, elle s'oublioit elle-mesme et sa haute condition. Car estant très-belle princesse (aussy le roy la prit pour sa beauté et vertu), et jeune, et délicate, et très-aimable, elle ne s'addonnoit à autre chose qu'à servir Dieu, aller aux dévotions, visiter continuellement les hospitaux, panser les malades, ensevelir les morts, n'y obmettant rien des bonnes et saintes œuvres qu'observoient en cela les sainctes, dévotes et bonnes dames, princesses et reynes du temps passé de la primitive église. »

(2) Cet acte a été rapporté *in extenso* par M. Augustin Galitzin dans sa brochure intitulée : *Louise de Lorraine*. Paris, Douniol, 1858, in-8.

lampes étaient suspendues. Ce fut le premier et le seul éclairage de Paris jusqu'à l'établissement des réverbères, lequel date seulement de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Louise accueillait toujours et favorisait, autant qu'elle le pouvait, les établissements de charité. En 1578, un simple apothicaire, qui était un vrai et intelligent philanthrope, soumit à la reine le projet d'une maison de charité destinée à être, tout à la fois, une école pour les orphelins qu'on devait instruire à préparer et administrer des remèdes aux pauvres honteux, et une maison de refuge pour ces mêmes pauvres. Une « apothicairie » et un jardin des simples devaient y être annexés. Un édit de 1578 (et non 1576) autorisa la création de cet établissement sous le nom de « Maison de charité chrestienne (1). » L'homme de bien qui avait présenté ce projet à la reine Louise était Nicolas Houel, qui a publié le détail de l'organisation de cet établissement sous le titre suivant : *Advertissement et déclaration de l'institution de la maison de charité chrestienne establie ès faulxbourgs Sainct-Marcel, par l'autorité du roy en sa court de Parlement*, 1578, par Nicolas Houel, marchant bourgeois de Paris, premier inventeur de ladite maison, intendant et gouverneur d'icelle. Paris, Pierre Chevillot, 1580, in-8 (2). — Dans sa dédicace à la reine,

(1) Elle occupait un vaste terrain longeant la rue de « l'Arbaleste, » près de la rue Moufftard. Le malheur des temps nuisit à la prospérité de la « Maison de charité » qui se transforma. En 1626, les bâtiments et les jardins furent adjugés à la communauté des apothicaires. Elle devint l'école de pharmacie installée plus tard et qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps au n° 13 de la rue de l'Arbalète et qui vient tout récemment d'être transférée ailleurs. — Sur le plan de Gomboust de 1652, on ne voit plus que des jardins; toutes les constructions ont disparu. Le plan de Turgot de 1739 représente la façade de la « Maison des apothicaires, » ainsi que le jardin qui se trouve derrière cette maison. — Voy. au surplus M. Lefeuve, *Hist. de Paris, rue par rue*, t. Ier, p. 143.

(2) Cet opuscule est très rare. Les deux seuls exemplaires que nous ayons rencontrés sont ceux de la Bibl. nat. La reliure de l'un d'eux le rend infiniment précieux. C'est une reliure fleurdelisée aux armes de France et de Lorraine et au chiffre de la reine Louise. Les armes de la reine, peintes sur les plats, sont entourées de la cordelière des veuves, ce qui prouve que cette reliure est posté-

Nicolas Houel lui rappelle que « outre la continuation du zèle et singulière affection que vous avez à *vostre maison* de la charité chrestienne, commencée ès faulbourg Sainct-Marcel, laquelle en grande dévotion vous estes venue visiter, de sorte qu'à bon droit l'on vous peut nommer l'exemplaire de vertu et saincte conservation... » Cette dédicace est suivie d'un sonnet qui fait plus d'honneur aux bonnes intentions de son auteur qu'à son talent poétique.

SONNET

A LA ROYNE DE FRANCE

J'ause vous comparer, et non pas sans raison,
Madame, avec Hester, cette royne si sage,
La doulceur et beauté luysant sur son visage
Comme elle luyt au vostre en chacune sayson.

Un grand roy l'espousa chassant de sa maison
La superbe Vasti, trop haute de courage.
Un grand roy vous a prise en chassant l'advantage
Des orgueilleux partis qu'il avoit à foyson.

Hester ayma son peuple et vous l'aymez aussi :
Hester eut de son Dieu un merveilleux soucy,
Comme aussi vous l'avez; c'est pourquoy ie vous prye,

Pour agréer à Dieu, de supplier le roy
Que de la charité la maison soit bastie
S'il lui plaist secourir le Pauure en son esmoy.

Si Nicolas Houel faisait des vers médiocres, il dessinait à merveille. Il voulut utiliser son talent en perpétuant par une série de dessins la pose de la première pierre d'un

rieure à 1589, date de la mort de Henri III. Les angles des plats sont ornés du monogramme de la reine, composé d'un H et de deux λ entrelacés, initiales des noms Henri et Louise. — Ce bijou bibliographique est exposé dans l'une des vitrines de la galerie mazarine à la Bib. nat., et figure au catalogue sous le n° 437.

nouveau bâtiment qui devait s'ajouter à ceux de la maison de charité déjà existants. Cette cérémonie eut lieu en 1583. Le recueil des dessins, au nombre de 11, que Nicolas Houel exécuta à la plume, sur parchemin, en 1583 et 1584, se conserve au département des estampes de la Bibl. nation. (P. d. 30). Les nos 3 à 11 de ces compositions font connaître le fonctionnement de l'institution. Le recueil a pour titre : « Procession de Louise de Lorraine, femme de Henri III, allant du Louvre au faubourg Saint-Marceau pour poser la première pierre de la nouvelle Maison chrestienne projetée, même commencée en 1584. » In-fol.

Voici la description des nos 1 et 2 du Recueil :

I. — Dans le haut, trois écussons aux armes de Catherine de Médicis, de Henri III et de la reine Louise de Lorraine. — Au-dessous de ces écussons sont trois tableaux, savoir : 1° Divers versets tirés de l'Ecriture sainte et précédés de cette inscription : LES BÉNÉDICTIONS QUE DIEU A PROMIS A CELUI QUI A SA CRAINTE ET QUI, DURANT SA VIE, EXERCE LES OEUVRES DE CHARITÉ ET MISÉRICORDE ENVERS LES PAUVRES HONTEUX ET ENFANS ORPHELINS, LE TOUT RECUEILLY DES SAINCTES ESCRITURES. — Par Nicolas Houel, Parisien, intendant et gouverneur de la Maison de charité chrestienne. — 2° Prière à Dieu : Seigneur, Père commun... Cette prière paraît avoir été composée, ou du moins écrite par Houel, dont le monogramme se trouve à la fin, accompagné de sa devise : *Scopus vitæ Christus.* 1584.

II. — La reine sort du Louvre par la porte du milieu de la salle des Antiques ; elle est accompagnée d'un seigneur, vu en partie, et suivie de six dames d'honneur portant, comme elle, un cierge et égrénant leurs rosaires. Quatre seigneurs en manteau court suivent par derrière. Au delà d'une barrière, une foule d'hommes, dont deux étendent les bras en avant pour montrer la reine à leurs voisins.

Les folios 3 à 9 de ce Recueil sont sans intérêt ; mais celui qui porte le n° 10 donne le dessin d'une « Escole d'es-

criture et arismétique », et le n° 11 celui d'une « Escole de musique. »

Tous ces dessins sont de la main de Nicolas Houel (1). Plusieurs portent son monogramme, notamment le n° 10 où il se voit sur la margelle d'un puits, avec la date de 1583.

Ainsi la « Procession » a eu lieu en 1583. Les dessins qui en consacrent le souvenir ont été commencés par Houel en 1583 et achevés en 1584, comme l'indique la mention inscrite sur le premier de ces dessins.

La reine était très simple, non seulement dans son intérieur, mais encore lorsqu'elle sortait, soit pour distribuer ses charités, soit pour faire des acquisitions. Antoine Malet rapporte à ce sujet une jolie anecdote que nous reproduisons en modifiant son style dont on a vu ci-dessus un échantillon. — Louise était un jour chez un marchand d'étoffes de la rue Saint-Denis. La femme d'un président, qui se trouvait dans la boutique, ne la reconnut pas. Cette femme portait une toilette magnifique et très supérieure à celle de la reine. Choquée de l'outrecuidance et des manières prétentieuses de la dame, Louise lui demanda qui elle était. « Pour satisfaire votre curiosité, lui fut-il répondu, je veux bien vous apprendre que je suis la présidente N... » Sur quoi la reine répliqua : « En vérité, Madame la Présidente, vous êtes bien brave pour une femme de votre qualité. » Piquée du reproche et continuant à ne faire aucune attention à celle qui le lui faisait, la présidente dit brusquement : « Au moins ce n'est pas à vos dépens. » A peine cette parole était-elle lâchée que le marchand avertit la présidente. Celle-ci se jeta [illegible] noux de la reine et implora son pardon. Elle en fut [illegible]

(1) Et non de Jean Cousin, Janet et autres comme l'indique [illegible] demment fausse qui était collée au bas du titre. Cette [illegible] levée et qui a disparu (1880) indiquait que la « [illegible] avait été donnée au cabinet du Roi par le vicomte de [illegible]

pour quelques remontrances sur son luxe d'autant plus condamnable qu'il venait de paraître un édit contre celui des habits. Cette dernière phrase sert à dater l'anecdote qui se reporte à l'année 1583 (1).

La simplicité de la reine est attestée par un contemporain qui met en parallèle le luxe des femmes de la cour et les habitudes de la reine. « Les femmes y sont crestées et huppées à l'adventage. Les fards, couleurs, et tout ce qui peut servir en telles ordures ne sont point oubliés. Bref, c'est une escolle de luxe, impudicité et immondicité que vous (le roi) tolérez et favorisez au lieu de les rejetter, pour le moins leur monstrer si mauvaise mine, que toutes ces femmes et filles ainsi préparées pour tromper les âmes s'apperçeussent de vostre mécontentement : ce qui opérerait grandement en ceste réformation, avec l'exemple de modestie que la royne vostre épouse leur en donne, laquelle, en son *très-humble habit ordinaire,* est accompagnée de plus de grâces et magnificence que les autres avec leurs habits desréglez par lesquels elles offensent Dieu mortellement (2). »

Cette simplicité de la reine contrastait étrangement avec la débauche d'ajustements à laquelle la Cour se livrait dans les fêtes du Louvre et les cérémonies officielles. Le roi exigeait alors que Louise y parût avec tout le luxe possible. Il inventait lui-même des ajustements nouveaux dont il afmait à parer la reine. Souvent il mettait les mains à sa toilette, comme il l'avait fait au jour de son mariage. Le fait était devenu public, et l'on s'en moquait, témoin ce pasquil conservé par L'Estoile dans lequel on lit : « Henri... gendre de Colas (Nicolas de Vaudémont), *gauderonneur* (empeseur) *des colets de sa femme et friseur de ses che-*

(1) Edit du 24 mars 1583; déclaration du 24 mars même année.

(2) *Remonstrances très-humbles au Roy de France et Pologne... sur les désordres et misères de ce royaume...* S. L., 1588, petit in-8. — L'auteur de cette vigoureuse mercuriale anonyme est Nicolas Rolland, sieur du Plessis.

veux... » (1). Ceci se trouve au milieu d'un torrent d'injures que L'Estoile dit être vomies par le peuple qu'il appelle un *sot animal, ingrat et testu.* Mais en rapportant le pasquil injurieux, l'auteur du *Registre journal*, pour septembre 1576, reconnaît que le roi se faisait la femme de chambre de la reine.

Malgré la simplicité de la reine, sa maison était tenue sur un pied très convenable. Henri de Mesmes était « surintendant de ses maison et conseil (2). » La capacité et la probité bien connues de ce personnage étaient une garantie de la fidélité de sa gestion. Il était l'ami et le protecteur des gens de lettres, et son érudition plaisait à la reine; mais il eut souvent à défendre sa caisse contre les charités de Louise qui n'étaient jamais aussi grandes qu'elle l'aurait désiré.

Le roi couchait habituellement au Louvre dans la chambre de la reine. Quand il devait en être autrement, il la faisait avertir. On ne saurait en douter en lisant le récit de ce qui se passa un soir que Saint-Luc, l'un des mignons, fut chargé d'aller prévenir la reine de ne pas attendre le roi. Saint-Luc, après s'être déshabillé, imagina d'aller, en robe de chambre et en mules, trouver la reine qui était au lit et lui fit connaître la volonté du roi. La reine, très étonnée de voir Saint-Luc en pareille toilette, appela ses femmes et le chassa, en lui adressant de rudes paroles. Saint-Luc s'excusa en disant qu'il s'était mis au lit; que là seulement il s'était souvenu des paroles du roi et qu'alors, pour ne pas faire attendre la reine, il s'était empressé d'aller les lui communiquer dans la toilette où il était. Il faillit en coûter cher à Saint-Luc. La reine se plaignit au roi, en lui racontant, avec tous les éclats d'une

(1) L'Estoile, édition définitive, t. Ier, p. 156. Paris, Jouaust, 1875, in-8.

(2) *Biogr. Michaud et Didot;* M. Lefeuve, *Hist. de Paris, rue par rue*, t. V, p. 101. — Henri de Mesmes, sieur de Roissy, du Séjour d'Orléans et de Malassise, né le 30 janvier 1531, mort à Paris en 1596.

violente colère, l'insolence de Saint-Luc dont elle demanda la punition. Averti à temps, le favori se sauva dans son gouvernement de Brouage où il menaça de se faire huguenot et de rendre cette place au roi de Navarre. Henri III finit par lui pardonner (1).

On a prétendu que Louise suggéra au roi le goût des processions ridicules de pénitents noirs, blancs et bleus qui furent à la mode dans la seconde partie du XVIe siècle, et qui étaient si différentes des imposantes cérémonies de nos jours. Il serait plus exact de dire qu'elle partagea les erreurs de ses contemporains. Quant à Henri III, il est certain qu'il aimait avant son mariage les processions de pénitents. Il suivit, dans les rues d'Avignon, celle où se trouvait le cardinal Charles de Lorraine et où ce prélat contracta la maladie dont il mourut quelques jours après. On ne peut donc pas dire que l'initiative de ces ridicules cérémonies, qui précédaient ou suivaient les fêtes les moins décentes, ait été prise par la reine ; mais il est certain que, croyant être agréable à Dieu, elle y participait avec plaisir. Elle accompagnait le roi dans les églises où l'on avait installé des *Paradis*.

Ce fut encore le goût des processions, joint à un but politique, qui contribua à la création des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi et la reine paraissaient aux cérémonies dans lesquelles les nouveaux chevaliers défilaient lentement, dans des costumes nouveaux et magnifiques. Tous les princes lorrains ne furent pas compris dans la première promotion de décembre 1578. Il n'y eut d'abord parmi les nouveaux chevaliers que deux membres de cette famille : le duc de Mercœur, frère de la reine, et le jeune duc Charles d'Aumale, qui venait d'épouser sa cousine d'Elbeuf. Henri de Guise, chef de sa maison, ne

(1) V. les détails de cette étrange aventure, d'après les mémoires du temps, dans l'ouvrage de M. de Croze intitulé : *Les Guises, les Valois et Philippe II*. Paris, Amiot, 1866, in-8, t. II, p. 288 et suiv.

fut compris que dans une seconde promotion. On sait comment il tint le serment de fidélité qu'il prêta comme chevalier du Saint-Esprit.

La reine accompagnait très souvent le roi, du moins dans les premiers temps de son mariage. Le but de ces sorties n'était pas toujours l'accomplissement d'actes de dévotion. L'Estoile rapporte qu'en 1575 « le roi allait ordinairement en coche, avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisaient. Ils allaient aussi par tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire de pareilles questes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avaient. » (1) Cette puérilité, reproduite, d'après L'Estoile, par les écrivains les plus sérieux, notamment par Anquetil (l'Esprit de la Ligue, I, 384), est la seule faiblesse qu'on puisse reprocher à la reine et qu'excusent presque les mœurs du temps. Ah ! si Henri III n'avait fait que cela !

Ce goût des petits chiens et autres animaux persista pendant quelque temps. Le roi et la reine firent en juin et juillet 1576 un voyage en Normandie. Il va sans dire que le couple royal fut partout accueilli par les manifestations les plus chaleureuses. Est-ce pour conserver le souvenir de cet accueil que le roi fit acheter à Dieppe quantité de guenons, perroquets et petits chiens ? (2). Ils furent installés au Louvre auprès de ceux qui s'y trouvaient déjà.

La reine, élevée en Lorraine au château de Nomeny, aimait la campagne. Les splendeurs de Fontainebleau ne convenaient pas à ses goûts simples. Le roi chercha dès les commencements de 1576 à lui acheter un château. « Le 27e février, dit L'Estoile, le roy, la roine sa femme, la roine sa mère et le cardinal de Bourbon s'en allèrent à

(1) L'Estoile, éd. Jouaust, nov. 1575, p. 93.

(2) L'Estoile, t. Ier, p. 137. — Fénelon rappelle que la dépense des petits épagneuls s'élevait tous les ans à cent mille écus (*Dialogues des morts*. — Henri III et la duchesse de Montpensier). Nous présumons que Fénelon a puisé ce détail dans un des volumes de la collection Dupuy.

Gaillon, et de là à Bresle-les-Beauvais, que le roy étoit en opinion d'acheter pour le donner à la roine sa femme, et ne faisoit Sa Majesté quasi autre chose que se promener aux environs de Paris, pour y voir les plus belles maisons et en acheter une qui fût au gré de lui et de la roine sa femme. » Les recherches durèrent jusqu'en juillet de la même année, époque à laquelle « le roy acheta la terre d'Olinville, sise près de Chartres soubs Montleheri, soixante mille francs, de Benoist Milon, trésorier et intendant de ses finances, puis la donna à la roine sa femme et y mit pour cent mille francs de nouveaux meubles (3). »

Nous avons veu nos rois se desrober des villes,
Neron avoit comm' eux de petits Olinvilles.

MEAUME.

(*A suivre.*)

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

JEAN DE LÉRY, Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil, nouvelle édition avec une introduction et des notes, par M. P. Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. *Paris, A. Lemerre,* 2 vol. petit in-12, format et caractères elzéviriens.

Cette édition est à la fois bonne et jolie, double compliment qu'on n'a pas souvent l'occasion d'adresser aux réimpressions modernes, même à celles qu'on nous présente comme des livres d'amateurs. L'œuvre de Léry, qu'on a surnommé avec raison le Mon-

(3) L'Estoile, éd. Jouaust, t. Ier, p. 141. — Le château d'Olinville est le meme que celui d'Ollainville dans la commune de ce nom à deux kilom. d'Arpajon (Seine-et-Oise). Il est détruit depuis longtemps (*Intermédiaire*, XII, 26). — Suivant d'Aubigné (*Les Tragiques*, p. 101, éd. Jouaust) le château d'Ollainville aurait été le théâtre des débauches du roi.

taigne des voyageurs n'avait pas été réimprimée en entier depuis deux siècles.

M. Gaffarel a reproduit le texte de la seconde édition du Voyage de Léry, celle imprimée à Genève pour Antoine Chuppin en 1580. C'est en effet la plus complète, la plus correcte, et dont Léry lui-même a dit « qu'on y trouverait beaucoup plus de contentement qu'en la précédente. » Néanmoins l'éditeur a pris soin de signaler les principales différences qu'offrent les autres éditions. Dans ses notes, véritable commentaire historique et géographique, il s'est attaché à compléter et parfois à rectifier Léry, par des citations des auteurs anciens et modernes qui se sont occupés du Brésil; notamment Thevet, Yves d'Evreux, autre charmant voyageur dont nous devons la connaissance à M. Ferdinand Denis; et, parmi les modernes, M. F. Denis lui-même.

Léry était, sans s'en douter, un des plus aimables écrivains de son temps, mais toutes ses paroles ne sont pas d'Evangile; — bien qu'il en fût ministre. Ce n'est pas de son maître Calvin qu'il avait pu apprendre la mansuétude et l'équité. On voit, par le commentaire joint à cette nouvelle édition, qu'il y a beaucoup à rabattre des accusations de Léry contre Thevet, et même contre Villegagnon, qui, après avoir embrassé de bonne foi la cause de la Réforme, en fut dégoûté par les disputes continuelles des réformés luthériens, sacramentaires, anabaptistes, calvinistes; car toutes ces sectes avaient des représentants dans cette malheureuse « France antarctique ».

En revanche, Léry est admirable de candeur et de véracité, quand la passion religieuse ne s'en mêle pas. Ses observations sur les mœurs des tribus indiennes n'ont rien perdu de leur intérêt, et la relation des terribles péripéties de son retour en France est une des pages les plus émouvantes qui aient été écrites dans notre langue et dans aucune autre. Et dans tout le cours de l'ouvrage, que de réflexions judicieuses, malicieuses, exprimées dans un style digne d'Amyot ou de Montaigne; celle-ci, par exemple, à propos de la polygamie des Indiens, dont les épouses prenaient à merveille leur parti, « vivant ensemble en une paix la non pareille. Sur quoy je laisse à considérer à chacun quand mesme il ne seroit bien defendu de Dieu de prendre plus d'une femme, s'il seroit possible que celles de par deçà (de France) s'accordassent de cette façon. Plutôt certes vaudroit-il mieux envoyer un homme

aux galeres que de le mettre en un tel grabuge de noises et de riottes qu'il seroit indubitablement témoin... Mais comment pourroyent les nôtres durer plusieurs ensemble, veu que bien souvent celle seule ordonnée par Dieu à l'homme pour luy estre en aide et pour le resjouir, au lieu de cela, lui est comme un diable familier en sa maison? »

Nous ne nous permettrons qu'une seule observation critique sur l'estimable travail de M. Gaffarel. Nous croyons qu'il eût mieux valu placer les notes les plus courtes au bas des pages et ne renvoyer à la fin que les plus considérables, celles qui contiennent des citations assez étendues d'autres auteurs, avec le rappel des passages auxquels elles se rapportent. La lecture des unes et des autres en serait plus commode, et partant plus utile. Souvent, en effet, les *notules* ne sont intelligibles qu'à la condition d'être rapprochées du texte; et il est à craindre que bien des lecteurs, — des lecteurs français surtout, — n'aient pas la patience de faire ce rapprochement, ne rencontrant ces notes qu'à la fin du volume.

B. E.

Etudes et Glanures, par M. Littré, de l'Académie française. *Paris, Didier,* in-8° de xiv et 452 pages.

Ce volume se compose en grande partie d'articles qui avaient paru dans le *Journal des Savants*. « Ce sont des fragments, dit M. Littré. Pourtant ils ont un lien commun, une unité; ils se rapportent tous à l'étude du français, particulièrement du vieux français. » Plusieurs de ces articles sont de nature à intéresser spécialement les lecteurs du *Bulletin*. Nous leur recommandons : les Etudes sur la vie de saint Edouard le confesseur *(la Estoire de saint Aedward le rei)*, écrites en vers anglo-normands par un moine du xiiie siècle; sur *Hugues-Capet*, chanson de geste, publiée pour la première fois en 1864 d'après le manuscrit unique de Paris; sur le *Trésor* de Brunetto Latini, publié aussi pour la première fois en 1863; et sur deux autres publications récentes d'œuvres du moyen âge inédites, les *Dits et contes de Beaudouin et Jean de Condé*, et *Méraugis de Portlasguez*, chevalier de la Table-Ronde. M. Littré donne une analyse complète de ce dernier poème,

qui ne manque pas de valeur. « Rien n'y languit; l'imagination y est vive, et tout s'y noue et s'y dénoue. Si le sévère curé l'avait rencontré dans la bibliothèque de Don Quichotte, certes il ne l'aurait pas condamné au feu. »

Un dernier article, *Comment j'ai fait mon Dictionnaire de la langue française*, contient des détails curieux, racontés par M. Littré avec une simplicité un peu narquoise qui leur donne encore plus d'attrait. Nous aimons surtout le récit naïf et piquant des péripéties de son appartement, transformé en poste de combat, puis *flambé* comme un logis de vil réactionnaire dans les derniers jours de la Commune, et sauvé par les Versaillais. « J'avoue que, sur le moment, j'eus une vive reconnaissance aux soldats d'avoir sauvé mon chétif mobilier, mes livres, mes papiers. Mais il paraît qu'on a changé tout cela... Les chefs et les patrons des amnistiés nous crient à tue-tête que c'est l'armée régulière qui fut criminelle, que les gens de la Commune exerçaient une juste et bonne fonction..., et que le misérable intérêt personnel qui me préoccupa pour mon chez moi est ce qui me mit du côté des répresseurs. J'eus et je conserve de plus puissants motifs et plus désintéressés... C'est de la politique? Sans doute, et comment l'éviterait un homme chez qui, par politique, on a mis le feu? » Cette page est charmante; seulement ce savant académicien, qui a fait tant de remarques dans sa vie, en laisse échapper une cette fois; c'est qu'il récoltait ce qu'il avait semé!

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— M. Anatole Alès, l'auteur de la *Description des livres liturgiques imprimés aux* XVe *et* XVIe *siècles*, ouvrage dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro, a reçu du Gouvernement italien la croix de chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie. Le même écrivain vient de recevoir du Gouvernement espagnol le brevet de chevalier de l'ordre de Charles III.

— Parmi les récentes acquisitions du *British Museum*, on remarque un curieux imprimé sur lequel on lit : « Faict à Paris par J. V. E., 1637, avec privilège du Roy, » et : « coppie de la fleur de la Passion qui croist dans les Indes Occidentales. » Au-dessous, est représentée une tige de la plante avec une fleur épanouie, avec une épigraphe indiquant que cette fleur, « présentée à N. S. P., a esté apportée de Rome par M. Lechanon, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, et donnée au public en faveur des âmes dévotes. » Suit une description détaillée de la plante « aultrement nommée grannadille », avec l'indication de la ressemblance de ses différentes parties avec les instruments de la Passion.

— La première livraison (col. 1 — 416, de la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ch. Emile Ruelle, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, vient de paraître. L'ouvrage formera un volume grand in-8 de plus de 800 pages, divisé en quatre livraisons. Le prix qui était pour les premiers souscripteurs à 20 fr. est porté à 30 fr. depuis le 15 mai dernier.

— Musée de Pau. Un Basque, grand admirateur d'Henri IV, son compatriote, avait eu l'idée de recueillir et de former une collection spéciale de tous les portraits du Roi de France et de Navarre. Récoltant ici une peinture, là un fusain, ailleurs une aquarelle ou un dessin à la plume, il arriva à rassembler plus de quatre cents portraits différents. — Ayant appris que cet amateur allait céder aux instances d'un acheteur étranger, le Prince de Béarn l'acquit de suite et en a fait l'hommage à la ville de Pau, en se chargeant lui-même des aménagements nécessaires. — La bibliothèque de Pau possède déjà la nombreuse et importante collection de livres, pièces, manuscrits et autographes relatifs à Henri IV et réunis autrefois par les soins de M. Manescau.

NOTICE

SUR

DEUX MYSTÈRES DRAMATIQUES ALLEMANDS

(1598-1618)

Plusieurs habitants de Soleure se sont fait, depuis le XVIe siècle, un nom dans les arts et les sciences. On cite surtout les chroniqueurs Hafner et Wagner ; le poète latin Barzaüs, l'historien Hermann, le fécond publiciste Gassmann, le poète populaire Glutz, etc. Mais jamais, au grand jamais, nous n'avions entendu parler de George Gotthardt, « bourgeois de Soleure, marchand de fer, » et de plus fabricant de vers sur une grande échelle. Il n'y en a pas moins de 15,000 dans les deux Mystères en allemand qui furent représentés solennellement dans sa ville natale, et dont l'un est emprunté à l'histoire profane, l'autre à l'histoire sainte.

Le premier est « la Destruction de la grande et fameuse ville de Troie, » *agréable* tragédie en deux journées, représentée par l'élite de la bourgeoisie soleuroise, le 20 et le 21 septembre 1598, et imprimée l'année suivante (1599) à Fribourg, chez M. (nom illisible).

L'autre est la « Comédie du vieux et du jeune Tobie, » également représentée par les bourgeois de Soleure, les 23 et 24 avril 1617, et imprimée en 1619 à Augsbourg, *par la veuve Sara Mangin pour G. Hederlin*, libraire à Lucerne.

Ce sont deux volumes de format très petit in-octavo, l'un de 512, l'autre de 561 pages, l'un et l'autre rarissimes, même en Allemagne et en Suisse.

Nous croyons être agréable à nos confrères, en leur offrant une analyse succincte de ces deux pièces, qui, malgré leur date relativement récente, nous reportent en plein moyen âge.

I

L'impression du plus ancien des deux volumes, « la Destruction de Troie, » est de beaucoup la plus soignée ; les caractères sont plus forts et plus nets. Le titre, en rouge et noir, est orné de la représentation du fameux cheval de bois, harnaché et caparaçonné à la mode du temps, et ajusté sur une plate-forme à roulettes, pour faciliter la tâche des bons Troyens. Dans le cours de l'ouvrage, on rencontre deux autres gravures sur bois. La première représente le combat de Ménélas contre Pâris, reconnaissable à son bonnet phrygien. Ménélas n'est pas beau, mais Pâris est encore plus laid ; de façon qu'Hélène demeure absolument inexcusable. L'autre gravure représente l'entrée du cheval de bois dans la ville. L'opération est moins compliquée que dans l'*Énéide* ; le colosse est tout bonnement muni, comme les chevaux d'enfants, d'un timon avec lequel deux hommes ont l'air de le manœuvrer assez facilement. Il est vrai qu'ils avaient probablement des auxiliaires sous une housse gigantesque qui couvre une grande partie de l'animal, et tombe très bas des deux côtés.. Au dessus de cette figure, se trouve un distique dont le sens est que « la folie, le luxe et l'orgueil ont perdu Troie la grande. »

Vient ensuite une épître dédicatoire aux magistrats de Soleure. L'auteur leur prodigue les épithètes les plus élogieuses et les recommande à la protection de la Sainte Trinité, de la Vierge et du bienheureux Saint Ours, patron de la ville. (On sait que les habitants de Soleure sont catholiques.) Trois raisons l'ont déterminé à faire imprimer ce livre et à le leur dédier. D'abord et avant tout, il voulait les remercier du bienveillant concours qu'ils avaient apporté à son œuvre, pour la représentation de laquelle ils n'avaient rien épargné. En second lieu, il tenait à donner un témoignage durable de sa reconnaissance à ses acteurs, au nombre de plus de 200, tous bourgeois ou fils

de bourgeois, et qui tous trouveront leurs noms, avec l'indication de leurs rôles, imprimés en tête de la pièce. Enfin, il a dû déférer aux vœux d'un grand nombre de personnes de Soleure et d'autres cantons qui, à la représentation, étaient trop mal placées pour entendre, ou qui n'avaient pu y assister. Il s'est décidé d'autant plus volontiers à faire imprimer son œuvre, qu'elle renferme des enseignements utiles pour les personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition.

La liste des noms des personnages et des acteurs, qui suit cet épître, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux. Nous disons les acteurs et non les actrices, car, suivant l'usage, un usage des plus prudents pour des représentations de ce genre, et qui remontait à l'antiquité, les rôles féminins étaient remplis par des hommes. Celui d'Hélène etait joué par *Herr* Jérôme Pfluger, ceux de Junon, Pallas et Vénus, dans la scène du jugement de Pâris, par MM. Ours Schlupp, Jacques Grimm et Jacques Wallier jeune. Cette scène du jugement se passe le plus décemment du monde. Aucune des trois déesses n'ôte quoi que ce soit. Junon et Pallas tentent en vain de séduire Pâris en lui offrant, celle-ci les grandeurs, celle-là la sagesse; Vénus l'emporte en lui promettant l'amour d'Hélène, la plus belle femme du monde. Elle promet et tient parole *illicò;* car le jeune Hanssli Wagner (Cupidon) décoche séance tenante une sagette qui est censée aller droit au cœur de la reine de Sparte. Disons encore que Pâris figurant tour à tour comme enfant à la mamelle, comme adolescent sur le mont Ida, et comme ravisseur d'Hélène, était représenté dans ces trois états par autant d'acteurs différents; d'abord par le très jeune Claus Bruner, puis par le jeune *Ours* Buchmeyer, et finalement par *Ours* Graff, un ours homme fait. Les Ours sont nombreux sur cette liste, à cause du saint patron de Soleure. Ainsi le rôle d'Hélénus était rempli par *Ours* Byss; celui d'Enée par *Ours* Suri. *Ours* Gritz tenait celui d'Astaroth, qui figure

dans un intermède, en compagnie de Satan ! Voici encore les noms de quelques personnages considérables :

Priam, *Wolfgang Bruner ;* — Hector, *Hans Aregger ;* — Ménélas, *Ulrich Greder ;* — Agamemnon, *Wernher Bruner ;* — Ulysse, *Gaspard Bruner ;* — Cassandre, *Jérôme Strodel ;* — Achille, *Wilhelm Kallemberg ;* — Diomède, *J. Dagischer ;* — Ajax, *Balthasar Brunner ;* — Philoctète, *Ours Friesemberg*, etc.

Après trois prologues longs et fastidieux, dont le premier est déclamé par un bouffon, le second par un héraut d'armes et le troisième, sorte de programme de la pièce, par un *Argumentator*, l'action s'engage enfin, un peu avant la naissance de Pâris. Nous sommes à Troie, et voici le roi Priam qui se promène majestueusement et se félicite de son bonheur. « Est-il un monarque plus heureux que moi ? mon royaume est plus étendu qu'aucun autre ; Troie, ma capitale, est la plus grande et la plus belle cité de l'univers ; et ma femme Hécube, toujours belle et toujours féconde, m'a déja donné une nombreuse postérité. En ce moment même, elle touche au terme d'une nouvelle grossesse, et j'en ai le cœur tout joyeux... » Ce monologue est interrompu par Hécube, qui raconte le rêve terrible qu'elle vient de faire ; elle croyait accoucher d'un tison ardent qui brûlait Troie. Après avoir consulté le devin Panthus sur le sens de ce cauchemar, Priam se décide à supprimer le fatal baby, dès qu'il viendra au monde. Ici un court intermède musical marque la fin de l'acte, ce qui se répète aux actes suivants. Cette fois, nous sommes dans une gorge du mont Ida, où chemine la nourrice d'Hécube portant l'enfant chez des pâtres de ses amis. Hécube, dont la tendresse maternelle est plus forte que toute crainte, n'a pu décider Priam à épargner l'enfant, mais elle a obtenu par grâce qu'on le lui laissât au moins un jour, et a profité de ce délai pour le faire disparaître jusqu'à nouvel ordre. Cette narration ne manque ni de naturel, ni de pathétique. Le troisième acte est

bourré d'événements. Il contient le jugement de Pâris et le retour du bel adolescent à Troie, où il est accueilli avec sa mère et même par son père. Pendant le petit intermède musical qui suit, Pâris est parvenu à l'âge viril; aussi il est représenté dans l'acte suivant par le troisième acteur. Cet acte est presque entièrement rempli par un conseil de famille dans lequel l'expédition en Grèce et l'enlèvement d'Hélène sont décidés, malgré la sage opposition d'Hélénus et d'Hector. « Je sais ce que c'est que la guerre, dit ce dernier, et jusqu'ici, vous le savez, je n'ai jamais combattu sans vaincre. Mais en toute chose il faut considérer la fin, et les causes injustes portent malheur aux plus braves! » Mais Pâris plaide sa cause avec une habileté fatale. N'a-t-il pas pour lui la promesse, l'ordre même de Vénus ? Cet enlèvement n'est-il pas une juste représaille, et déjà bien tardive, de celui d'Hésione, la propre sœur de Priam? Et si les Grecs se fâchent, Troie, défendue par un guerrier tel qu'Hector, ne peut-elle braver leur courroux ?» Cette opinion l'emporte; et l'expédition, organisée sur l'heure, part avec un grand déploiement de pompe militaire.

Acte v. Séduction et enlèvement d'Hélène. Il y a là quelques détails d'une naïveté caractéristique. En débarquant, Pâris envoie son chambellan demander à la Reine l'hospitalité pendant quelques jours pour lui, Pâris, fils du grand roi Priam et frère de l'illustre Hector. « Il ne demande que le logement, ayant tout ce qu'il lui faut pour ses gens. S'ils ont besoin de vivres, ils paieront sans marchander. » Pâris, qui a suivi de près son messager, reçoit le plus gracieux accueil. Il y a dans la réplique d'Hélène un mot dont les librettistes d'Offenbach auraient fait leur profit. « Je ne regrette qu'une chose, c'est l'absence de mon mari qui le prive de l'honneur d'une telle visite. Mais je compte sur son prochain retour, et en attendant je ferai de mon mieux ! » Tous deux s'éloignent ensemble pendant un court intermède musical, et emploient bien

leur temps, car Hélène revient de suite avec Pamphila sa suivante (une suivante des plus délurées), et lui confie qu'elle n'en peut plus d'amour pour le bel étranger. « On le voit de reste à votre mine, dit la suivante, mais rassurez-vous, tout ira bien. Si vous êtes malade, il l'est aussi, et de la même maladie (littéralement : *il est gisant dans le même hôpital*). — Ah ! reprend la reine, pourquoi ai-je vécu jusqu'ici ? Que va-t-on dire de moi ? qu'en dira-t-il lui-même, en me voyant abandonner si vite pour lui ma fille Hermione et mon mari qui est un si brave homme (*meinen frommen Mann*) ! Quelque jour, il me croira capable de le trahir à son tour, et cessera de m'aimer, car il n'y pas d'amour sans confiance... Enfin, si je fais cette folie, partiras-tu avec moi ? — Ah ! de grand cœur ! dit Pamphila, qui paraît toute disposée à voir du pays. » Cet entretien édifiant est interrompu par l'arrivée de Pâris, qui vient livrer un dernier assaut dont l'issue n'est pas douteuse. « C'est pour vous, ô reine, que j'ai entrepris ce voyage, par l'ordre de Vénus elle-même. — Je n'ai nulle envie, dit Hélène, de désobéir à une si grande déesse, et me voilà prête à vous suivre jusqu'au bout du monde, s'il le faut, et aujourd'hui même ! » Tout ce qu'elle demande, « pour sauver sa réputation, » c'est un enlèvement simulé. Puis elle ordonne à sa confidente d'allller vite faire ses paquets, d'y joindre tout ce que le palais renferme d'or et de bijoux. — « Vous ne m'attendrez pas longtemps, dit Pamphila, et j'imagine que tout l'agrément ne sera pas pour vous ! J'ai remarqué dans la suite de Pâris plusieurs jeunes gens de bonne mine, qui ne me trouveront peut-être pas trop vieille. » Jusqu'à l'enlèvement, la scène est occupée par trois bouffons, témoins invisibles de l'aventure, qui devisent entre eux de la malice du beau sexe. « Les suivantes et les maîtresses se valent ; quand elles sont honnêtes, c'est qu'elles ne peuvent pas faire autrement. » Bientôt reparaît Hélène, suivie de Pamphila et de plusieurs *dames de la cour*. « Il fait si beau, dit-elle,

qne j'ai voulu faire un tour de promenade. Jamais le soleil ne m'avait paru si brillant, le parfum des fleurs plus doux, le chant des oiseaux plus harmonieux. » Ce monologue est interrompu par l'arrivée nullement imprévue des Troyens, qui l'entraînent malgré ses cris et sa feinte résistance. Les autres femmes partagent son sort. « Vous êtes des brigands et non des chevaliers ! dit Pamphila aux ravisseurs. Mais je suis résignée à tout, plutôt que de quitter ma chère maîtresse. » — « Elles ont crié bien fort, dit l'un des bouffons, mais je n'ai pas vu la trace d'une larme ! »

Acte VI. Ménélas, de retour dans ses foyers et sûr de son fait, convoque son frère Agamemnon et les autres princes de la Grèce. L'époux offensé voudrait courir de suite aux armes, mais la majorité se range à l'avis du sage Nestor, qui conseille d'essayer d'abord des moyens pacifiques, et d'envoyer une ambassade à Priam. Les trois ambassadeurs, nommés à l'élection comme dans les conseils helvétiques, sont Ulysse, Palamède et Ménélas lui-même, comme le plus intéressé au succès de la négociation.

L'acte VII n'a qu'une seule scène, l'arrivée des envoyés grecs à Troie, où ils devancent Pâris de quelques jours. L'acte VIII, en revanche, est un des plus longs. Il contient le tableau de l'arrivée de Pâris et d'Hélène, les harangues des ambassadeurs et le récit du mauvais succès de l'ambassade, malgré l'opinion nettement exprimée du peuple troyen *(Gmeind)* et les lamentations prophétiques de Cassandre. Les princes se consultent d'abord entre eux. Hector parle le premier. Bien qu'il eût naguère déconseillé ce fatal voyage ; en preux chevalier, il pense qu'on ne saurait livrer Hélène aux Grecs malgré elle ; « ce serait, dit-il, une félonie, car elle s'est mise sous notre garde. » Tous les fils de Priam se rangent à cet avis ; Hélène doit rester l'arbitre de son sort. On la fait comparaître, et sa réponse est caractéristique. « Je n'ai nulle envie de retourner à Sparte, où je m'ennuyais fort avec mon premier époux.

J'ai été fort aise d'être enlevée par Pâris, et tout ce que je désire, c'est de rester ici avec lui. » Après une option si catégorique, le débat semble clos ; mais ce despotisme nobiliaire sans contrôle eût paru invraisemblable et révoltant dans une ville libre. L'affaire est donc portée devant l'assemblée populaire, juge en dernier ressort. Là, quelques hommes plus sensés que chevaleresques osent demander qu'on rende Hélène aux Grecs, sans tenir compte de ses préférences. Cette opinion est même soutenue par plusieurs des officiers de Priam : par le grand sénéchal, le préposé aux finances *(Rentmeister)*, le chancelier. « Les Grecs, dit ce dernier, ne nous demandent rien de ce qui est à nous, mais seulement ce qui est à eux bien légitimement. » Survient Pâris avec quelques-uns de ses frères ; il s'emporte contre ces roturiers qui voudraient revenir sur la décision des princes. Là-dessus les murmures et les plaintes redoublent : « Ne compte pas sur nous, lui crie-t-on ! nous ne nous battrons pas pour que tu jouisses de tes amours adultères et du fruit de tes pilleries. » Pâris, craignant que cette manifestation n'émeuve le vieux Priam, « met l'épée à la main et rompt l'assemblée. » Il rompt même les os à quelques-uns des plus mutins, qui restent sur la place. L'acte finit par le renvoi des ambassadeurs. Le gendre de Priam, Enée, chargé de cette tâche, s'en acquitte assez maladroitement. » Vous perdez votre temps ici, dit-il. Nous avons consulté Hélène elle-même ; elle ne veut plus entendre parler de la Grèce. Au surplus, elle n'est pas la première femme qui ait été enlevée, et ne sera pas la dernière. Son aventure ne devrait même pas s'appeler un enlèvement, comme ceux d'Europe par Jupiter, de Proserpine par Pluton ; celles-là avaient été réellement prises de force, tandis qu'Hélène a suivi de bonne grâce son ravisseur. » Là-dessus colère et menaces terribles des ambassadeurs. « Vous ne valez pas mieux que Pâris ! s'écrie Palamède. » « Après un tel exemple, ajoute Ulysse, personne ne voudra plus exercer l'hospitalité ! » Ils s'é-

loignent, mais en promettant de revenir bientôt avec toute la Grèce en armes !

Les péripéties de cet acte sont coupées par divers intermèdes, dont deux méritent d'être cités. L'un est un colloque entre deux femmes troyennes, dont la première s'extasie sur la beauté d'Hélène. — « Elle est belle, sans doute, répond l'autre, mais il lui manque ce qui fait le véritable attrait, la dignité des femmes : la vertu, la fidélité conjugale. Le visage de cette Hélène a toute la fraîcheur de la jeunesse, mais son cœur est déjà flétri... Non, je ne puis admirer celle qui a abandonné pour un étranger son mari, sa pauvre petite fille, etc. »

L'autre intermède, bien plus étrange, est celui de Satan et d'Astaroth, qui font brusquement invasion en pleine mythologie païenne. Astaroth, démon de la luxure, raconte à Satan qu'il vient de faire en Grèce deux glorieuses recrues pour l'enfer, Pâris et Hélène ! A cette occasion, Satan raconte longuement son premier exploit, la séduction d'Eve, d'où dérivent toutes les aventures de ce genre. « C'est moi qui ai appris ensuite aux filles de Caïn à se farder, à se parer de bijoux et d'or rouge, pour pervertir les fils d'Abel. Ceux-ci commirent avec elles de telles abominations, que Dieu s'en vengea par le Déluge. Et tant que le genre humain durera, la femme sera dans nos griffes le plus sûr instrument de perdition.. L'amour impur fait à l'homme des blessures inguérissables. » — « Tu en sais bien plus long que moi, réplique Astaroth, néanmoins je fais ce que je peux de mon côté pour dominer les hommes par les femmes, et j'obtiens souvent de jolis résultats. » Et il raconte à son tour l'histoire de Dina, celle de Dalila, etc. Les deux diables causent aussi des progrès récents du luxe, qui profitent à la dépravation des mœurs. « Voici à ce propos, dit Satan, un nouvel affiquet de ma façon, dont les femmes et même les hommes sont férus aujourd'hui, et qui leur fait commettre bien des péchés. » Et il exhibe un de ces grands collets ou fraises, « qui ja-

dis n'étaient portés que par des dames ou des seigneurs de haut parage. A présent, il n'est servante ni artisan qui ne veuille avoir son collet en fine toile ou même en coton; ceux-là sont les plus attrayants par leur blancheur, et les diablotins s'embusquent dans leurs replis, pour inspirer de mauvaises pensées. »

L'acte IX, le dernier de la première journée, n'offrait guère d'autre intérêt que la pompe du spectacle. Les trois ambassadeurs viennent rendre compte de l'insuccès de leur mission aux Grecs assemblés; et ceux-ci, après un sacrifice dans lequel Calchas appelle la malédiction des dieux sur les Troyens, choisissent Agamemnon pour généralissime. Un épilogue fait ressortir la moralité de cette véridique histoire. « Vous venez de voir un grand peuple, un roi puissant, se faire, par cupidité, complices du brigandage et de l'adultère, car Priam n'a consenti à recevoir Hélène et n'a refusé de la rendre, qu'à cause des trésors que Pâris avait ravis avec elle, et qu'il eût fallu aussi restituer. Dans la prochaine journée, vous verrez la juste punition des Troyens. Puissent Dieu et sa sainte Mère nous préserver des vices qui ont causé la ruine de cette ville fameuse! »

II

La seconde journée s'ouvre, comme la première, par un prologue, suivi d'un « Argument » ou programme sommaire des événements. Pour éviter toute confusion dans les prochaines scènes de batailles, le lecteur de ce programme présente successivement aux spectateurs les principaux guerriers des deux partis, et leur fait remarquer que tous les Grecs ont la lettre G peinte sur leurs boucliers, et les Troyens la lettre T.

Acte Ier. Adieux d'Ulysse et de Pénélope, ou plutôt d'un brave Suisse prenant congé de sa ménagère pour aller servir le roi de France ou l'Empereur. Anachronisme à part. la scène est naïve et pathétique. Le mari dit à sa

femme que ni pour or ni pour argent il n'aurait voulu la quitter, ce qui est bien beau pour un Suisse de ce temps-là. S'il se décide à partir, c'est pour aller soutenir une juste cause, châtier une scandaleuse iniquité. « Quand reviendrai-je? reviendrai-je même jamais? C'est le secret des dieux. » Il promet « d'écrire par toutes les occasions, » et conjure sa femme de lui rester fidèle. Lui-même emporte son image dans son cœur, et aucune femme ne le tentera pendant cette séparation, si longue qu'elle puisse être. Cet Ulysse-là est plus scrupuleux que celui d'Homère! Il y a aussi des choses charmantes dans la réponse de Pénélope. Elle parle en termes fort peu mesurés d'Hélène, « cette coquine qui va faire pleurer tant d'honnêtes femmes, comme souvent il arrive! » Elle jure de demeurer fidèle à Ulysse, si longtemps que puisse durer son absence, dût-elle ne jamais finir! Elle met sa vertu sous la protection des dieux ; mais, pour mériter l'aide du ciel, elle s'aidera elle-même en vivant dans la retraite et la simplicité, ne s'occupant que de l'éducation de son fils et des soins du ménage, et restant le plus possible à la maison ; car il ne faut pas que les femmes se parent et soient souvent hors de chez elles en l'absence de leurs maris ; il peut en résulter de fâcheux accidents. » Tout ceci ne manquait pas d'à-propos dans une ville comme Soleure, où les maris s'en allaient si souvent et si loin en guerre.

Acte II. Très curieux aussi dans son genre. Avant de donner le signal de l'embarquement, Agamemnon, en sa qualité de généralissime, fait lire par son chevalier une sorte de règlement militaire, que tous les chefs jurent d'observer. Ce règlement est en huit articles, dont voici le résumé : 1° Nous reconnaissons que les Dieux seuls disposent de la victoire, et qu'à eux seuls nous devrons nos succès. En conséquence, tout acte d'impiété sera puni de mort. 2° Nous jurons obéissance absolue et continue, *de nuit comme de jour*, à Agamemnon notre général. 3° et 4° Tout acte de désertion ou d'insubordination, soit au camp,

soit pendant le combat, sera puni de mort. 5° Même peine pour toute sentinelle qui se laisserait surprendre ou quitterait son poste avant d'être relevée. 6° Les gens d'armes devront vivre en frères, et, « suivant l'ancienne et louable coutume, » traiter paternellement leurs serviteurs. 7° Défense, sous peine de mort, de tourner le dos pendant l'action, de jeter ses armes offensives ou défensives. Il est permis de tuer de suite les lâches, pris sur le fait. 8° Enfin, suivant la coutume, on jure de respecter les temples, les prêtres, de n'outrager ni les vierges ni les femmes enceintes (il paraît que les autres n'avaient pas droit aux mêmes égards) ; d'épargner les vieillards et les enfants ; de ne démolir ni les moulins ni les écluses, etc. — C'est sans doute un règlement militaire en usage parmi les troupes suisses, que l'auteur met en vers et approprie à l'usage de l'armée d'Agamemnon.

L'acte suivant (le troisième), qui commence au débarquement des Grecs dans la Troade, est effroyablement long, bondé d'événements de toute espèce, empruntés indistinctement et comme au hasard à Homère et à d'autres auteurs. En arrivant, les Grecs, pour lesquels notre négociant poète montre une partialité évidente, gagnent successivement deux batailles, dont la plus disputée est celle où paraît Cygnus, auxiliaire des Troyens, qui est tué par Achille. Les Troyens sont refoulés avec perte jusque dans la ville ; et, pour rendre leur défaite évidente, « il doit en rester au moins une demi-douzaine étendus sur le pont, en vue des spectateurs. » Ensuite les différents capitaines grecs s'en vont à tour de rôle mettre à la raison les alliés de Priam. Le départ de chaque chef est indiqué par un court intermède musical (*kurze musik*), après lequel il reparaît aussitôt avec force butin, prisonniers et prisonnières. Ici se produit un incident dont tout l'honneur, si honneur il y a, revient à notre auteur ou à celui qui lui a fourni le canevas de sa pièce. L'une de ces razzias a mis au pouvoir des Grecs le plus jeune des fils de Priam,

Polydore, confié au roi de Thrace, et que celui-ci livre lâchement aux Grecs pour avoir la paix. Agamemnon a l'idée d'utiliser cet otage pour une dernière tentative d'accommodement. Il envoie Ulysse, Diomède et Ménélas sommer Priam de rendre Hélène, s'il ne veut voir lapider Polydore sous les murs de Troie. Cette menace fait tomber Priam en syncope, mais le pauvre homme n'a plus assez d'énergie pour imposer sa volonté, et ses fils lui font croire que la menace d'Agamemnon n'est pas sérieuse. La négociation échoue donc, malgré l'opinion énergiquement exprimée de plusieurs membres du *Conseil de Ville*. « Je voudrais voir Pâris et sa g..... pendus au même gibet, » s'écrie Anténor. « Ne s'est-il pas assez longtemps amusé avec elle ? » dit un autre, et son bonheur adultère ne nous a-t-il pas coûté assez de sang et de larmes ? » Nous sommes toujours en plein régime féodal, témoin cette réponse caractéristique d'un des vassaux de Priam, auquel Diomède reproche de soutenir une cause injuste : « Je suis venu pour accomplir mon devoir d'homme lige ; autrement je ne serais pas ici. » Cependant Hector voudrait transiger ; il répète à Ménélas que sa femme refuse absolument de retourner avec lui, et lui propose en échange une des filles de Priam, Cassandre ou Polyxène, avec une riche dot. Ménélas refuse avec emportement, et l'acte finit d'une manière atroce par le meurtre de l'otage Polydore, qu'Agamemnon fait lapider sur la scène par le bourreau en chef de l'armée et ses acolytes. On se demande pourquoi l'honnête marchand de Soleure a imaginé cette horrible version de la mort de Polydore, qui ne se trouve dans aucun auteur ancien. Nous croyons qu'il aura voulu régaler les amateurs d'émotions fortes des détails d'une exécution capitale. Rien n'y manque en effet, pas même le breuvage réconfortant que le bourreau fait avaler au patient prêt à tomber en défaillance, pour qu'il ait la force de souffrir.

Nous faisons grâce à nos lecteurs de l'analyse suivie des

neuf derniers actes. Ils contiennent la plupart des incidents de l'Iliade, depuis la querelle d'Agamemnon et d'Achille jusqu'aux funérailles d'Hector, puis la mort d'Achille, celle de Pâris tué par Philoctète, la prise et la destruction de Troie. La pièce se termine par la dispute entre Ulysse et Ajax pour les armes d'Achille et le suicide d'Ajax. Ces derniers actes sont d'ailleurs les plus faibles. Plusieurs des scènes les plus importantes sont transposées, d'autres à peine indiquées, notamment la mort de Patrocle et celle d'Hector. En toute occasion, le poète soleurois exagère la partialité d'Homère pour les Grecs. Dans tous les combats les Troyens ont le dessous, même dans l'attaque des vaisseaux, où il les fait victorieusement repousser par Ajax, sans attendre l'intervention de Patrocle. L'un des incidents sur lesquels il s'étend le plus, est l'entrevue de Priam et d'Achille. Il suppose que le vieux roi, pour attendrir davantage le vainqueur, s'est fait accompagner non seulement de sa fille Polyxène, qu'il offre pour la rançon du cadavre d'Hector, mais d'Andromaque et de ses deux enfants. Dans le cours de l'entretien, Priam impute aux Dieux seuls le crime de Pâris, ce qui lui vaut, de la part d'Achille, un beau sermon sur le libre arbitre. « Les Dieux n'exercent point ce pouvoir despotique sur nos destinées ; il laisse chacun de nous agir comme il lui plaît. Ce ne sont pas eux qui ont poussé ton fils au mal, mais bien ses passions...»

Notre poète a suivi la tradition qui attribuait la prise de Troie à la trahison d'Anténor. Il y a même trouvé le sujet d'une scène assez curieuse entre le traître et Hélène, qui a surpris son secret. Elle veut bien n'en rien dire aux Troyens, mais à la condition qu'il « dise de sa part mille choses affectueuses.... à Ménélas, en lui affirmant qu'elle n'a jamais rien fait, ni ne s'est rien laissé faire que par violence!! » Par le conseil d'Anténor, les Grecs abusent leurs ennemis par une fausse négociation. Ils consentent à lever le siège moyennant une grosse somme dont la

moitié est immédiatement remise au traître qui n'en jouira pas longtemps, car, malgré les belles promesses des chefs grecs, il sera tué l'un des premiers. Puis les Grecs exécutent leur feinte retraite, laissant sous les murs de la place, à l'entrée du pont, l'offrande à Minerve, le cheval gigantesque dans le ventre duquel sont censés prendre place six des chefs les plus vaillants, y compris Nestor, encore qu'il soit, comme il le dit lui-même, bien vieux pour une telle aventure. On comprend aisément pourquoi l'auteur de la pièce ne loge que six hommes dans son cheval. C'est qu'il avait fallu donner à cette machine des dimensions assez restreintes pour pouvoir la faire mouvoir sur le pont et entrer dans la ville à la vue des spectateurs. On voit, par les gravures, que cette manœuvre était singulièrement facilitée, par la disposition du pont en plan incliné, et par l'adjonction d'une housse qui enveloppait en grande partie le cheval mannequin et descendait presque jusqu'à terre. Il est probable que ce mannequin n'avait d'entier que la tête, les quatre jambes et la queue, et que les chefs grecs, cachés tout bonnement sous la housse, aidaient à la manœuvre.

Parmi les incidents de la destruction de Troie, il en est un de l'invention de l'auteur, sur lequel il insiste avec une complaisance particulière. C'est la rencontre d'une Troyenne fugitive avec un de ces traînards qui sont la honte des armées. Non content de prendre à la pauvre femme tout l'argent qu'elle a, ce drôle est en train de la déshabiller dans une intention non équivoque, quand survient heureusement un brave et honnête soldat. Il n'a pas de peine à faire fuir ce misérable aussi lâche que dépravé; et, sans exiger aucune sorte de récompense, il prend congé de la Troyenne, qui le comble de bénédictions.

George Gotthardt était évidemment très fier de cet épisode, car il y revient encore dans l'épilogue ou compliment final, l'un des meilleurs morceaux de la pièce.

« Avez-vous vu, dit-il, ce soldat vaillant et discipliné, qui, au milieu du désordre d'une ville prise d'assaut, s'abstient du pillage, respecte et protège l'honneur des femmes ? C'est ainsi que doivent se comporter les gens de guerre, surtout quand ils ont l'honneur d'être chrétiens comme nous, qui avons, de plus, un modèle parfait des vertus militaires dans Saint Ours, notre patron. Personne de vous n'ignore qu'il avait longtemps et glorieusement combattu pour l'Empereur Dioclétien jusqu'au jour où ce prince voulut le contraindre de fléchir le genou devant les idoles. Alors Ours lui dit : « Je t'ai fidèlement servi dans toutes les guerres humaines, mais je suis chrétien. Du moment où tu t'attaques à mon Dieu, au vrai Dieu, je ne suis plus ton soldat ! » Ayons donc toujours présent l'exemple de cet illustre confesseur de la foi, protecteur de notre cité ! N'imitons pas ces Troyens pillards et débauchés dont vous venez de voir le juste châtiment, ni tant de gens de guerre plus inexcusables encore, puisqu'ils ont eu l'honneur de recevoir le baptême ; soldats indignes qu'on ne voit jamais à la messe ni au sermon, dont tous les loisirs se passent en débauches, et qui semblent jaloux de complaire au Diable plutôt qu'à Dieu. » Ces sages conseils étaient surtout bien appropriés à une population dont la principale industrie était l'état militaire.

En terminant, le poète affirme que cette histoire de la guerre et de la destruction de Troie, qui vient d'être représentée, est absolument véritable ; il en indique même la date précise (?), 1199 ans avant la naissance du Christ, et finit en recommandant ses concitoyens à Dieu, à sa Sainte Mère et à Monseigneur Saint Ours.

Telle est, en substance, cette pièce singulière. On voit que, malgré son sujet profane, elle ressemble en bien des choses aux Mystères du moyen âge. L'auteur répète à diverses reprises, avec une certaine affectation, qu'il n'a point fait d'études, et ne sait que sa langue maternelle. Si cette assertion est vraie, il est certain que celui qui lui

a fourni ses matériaux connaissait au moins Virgile et des traductions latines d'Homère et de Quintus de Smyrne. Il connaissait aussi très probablement un livre français déjà imprimé plusieurs fois à cette époque, et qu'il serait intéressant de comparer avec l'œuvre de Gotthardt, *la Destruction de Troyes la Grant mise en rime française et par personnages* (par Benoît de Sainte-More,) composition romanesque du XIIe siècle dont l'édition *princeps* est de 1484.

III

L'autre pièce de George Gotthardt, « la belle et instructive histoire et comédie du vieux et du jeune Tobie, » représentée vingt ans après, n'est guère moins curieuse que la première. On voit tout d'abord qu'en raison du sujet, celle-là n'a pu être imprimée qu'avec permission de l'autorité ecclésiastique. Melchior Rundt, chanoine de Saint-Ours, et commissaire de l'évêque de Lausanne pour l'examen des livres, certifie que la Comédie de Tobie ne contient rien que d'orthodoxe. Dans l'épître dédicatoire, adressée aux membres du Conseil de la Ville, l'auteur dit que, se méfiant de son talent et de son instruction pour traiter un sujet aussi saint, il s'est aidé des avis de trois hommes aussi recommandables par leur science que par leur piété : Melchior Rundt déjà nommé, le P. Fabricius, Provincial des Capucins, et un troisième personnage non moins édifiant, bien que laïque, Jacob de Staal, trésorier de la ville. Il remercie aussi les acteurs, tant religieux que séculiers, qui ont pris part à la représentation, « avec tant de soin et d'intelligence que tout a marché admirablement, et bien mieux que l'auteur n'osait l'espérer. » On voit plus loin que George Gotthardt, qui devait être déjà âgé à l'époque de cette représentation, eut aussi pour collaborateur son fils, Jean Guillaume Gotthardt, surintendant des écoles de Soleure.

Cette pièce est divisée, comme la précédente, en deux

journées pour le moins aussi longues, mais subdivisées seulement en cinq actes, deux pour le premier jour et trois pour le second. La musique vocale et instrumentale jouait un rôle bien plus considérable que dans l'autre ouvrage. La plupart des scènes sont séparées par des intermèdes musicaux tantôt courts, tantôt longs, par des morceaux de « musique anglaise (?), » par des chœurs d'Anges, de Vertus personnifiées, de prêtres et de lévites juifs, de mauvais Esprits, d'âmes damnées. La première partie, dans laquelle Tobie et sa famille ne figurent qu'incidemment, commence à la conquête du royaume d'Israël par Salmanasar, et finit au meurtre de Sennachérib après la destruction miraculeuse de son armée sous les murs de Jérusalem. La seconde partie comprend l'histoire proprement dite du vieux et du jeune Tobie. Dans la liste des acteurs, nous remarquons Dieu lui-même, qui donne en personne ses instructions à l'ange Raphaël pour la conduite du jeune Tobie ; — la Mort, les trois Furies, une dizaine de Diables, dont Satan, Lucifer, Baal, Mammon, etc., plus « un vieux diable » anonyme et retraité, qui donne seulement des conseils. Les conquérants assyriens et le Roi de Juda (Ezéchias) sont entourés, comme Priam, de tout l'appareil féodal. Ainsi nous voyons figurer, parmi les acteurs, leurs grands sénéchaux, chanceliers, trésoriers, écuyers tranchants, porte-enseignes, tambours, etc.

Dans les scènes principales, l'auteur ne fait guère que reproduire et mettre en action le texte de la Bible. C'est seulement dans les intermèdes et les épisodes qu'il ose donner carrière à son imagination. Parmi ceux de la première partie, l'un des plus curieux est le tableau du conseil des démons convoqués par Lucifer pour travailler à pervertir Tobie. « Tu as crié d'une telle force, lui dit Bélial, que nous arrivons tous ; il n'est pas resté un seul diable en enfer ! » Mais, quand Lucifer leur nomme Tobie, qu'ils connaissent de vieille date, tous s'accordent à dire que la damnation de cet homme ne sera pas une tâche

facile ! Déjà les sept démons qui personnifient les péchés capitaux l'ont vainement assailli. « J'ai séduit bien d'autres Juifs, dit Baal, le démon de l'idolâtrie, et n'ai rien épargné pour entraîner celui-là. Mais j'ai eu beau lui représenter combien il était absurde de croire qu'un seul Dieu pût régir le ciel, la terre et la mer, tous mes raisonnements ont été en pure perte. — Moi aussi, je me suis beaucoup occupé de lui, dit Mammon, le démon de l'avarice. C'est en vain que je lui ai répété qu'on n'était considéré dans le monde qu'en proportion de ce qu'on a d'argent, qu'il devait à sa famille d'amasser le plus de bien possible et de le faire fructifier. Ce Juif extraordinaire ne sait pas seulement ce que c'est que de prêter son argent à intérêt ! ! Tout le sien est employé à secourir des compatriotes indigents. » Astaroth, démon de l'impureté, a également perdu sa peine avec Tobie ; il n'a pu l'induire en tentation, même dans sa jeunesse. Tout cela désole Lucifer ; comme le Méphisto de Goethe, il se donnerait au diable s'il n'en était un lui-même. Toutefois un vieux démon invalide, mais encore bon pour le conseil, ranime le courage de ses confrères ? « J'ai vu parfois, leur dit-il, des gens qu'on aurait pris pour des Saints, succomber honteusement dans les épreuves de la ruine et de la maladie. »

L'un des plus curieux passages de cette première partie et de l'œuvre entière de Gotthardt, est le tableau de la destruction des Assyriens devant Jérusalem. Tandis que l'Ange Raphaël, armé de l'épée flamboyante à lui confiée par Dieu même, parcourt le camp de Sennachérib ; sur le devant de la scène la Mort se présente, et prononce une allocution appropriée à la circonstance. Pour ajouter à l'impression de ce *speach*, *Herr* Hans Schwaller, chargé du rôle, portait un joli masque de squelette. « Regardez-moi bien, orgueilleuses créatures humaines ! Tous, tant que vous êtes ici et partout, hommes et femmes, si jeunes, si forts, si bien portants que vous soyez, vous en viendrez tôt ou tard, et peut-être bien plus tôt que vous ne pensez,

à avoir une figure pareille à la mienne ! « Suivent toutes les joyeusetés ordinaires des danses macabres, sur les caprices de la Mort, qui souvent se plaît à faire languir ceux qui l'appellent à grands cris, pour s'adresser à ceux qui ont le plus envie de vivre ; qui abat d'un seul coup l'homme le plus sain, le plus robuste, à côté de malades, de mourants qu'elle dédaigne d'achever..... « J'aime à prendre *de bons vivants,* à une table délicatement servie, ou encore au milieu d'un bal, d'où je les entraîne en dansant vers là tombe..... » En finissant, la Mort exhorte les spectateurs à se tenir toujours en règle, en prévision de cette terrible visite dont nul ne sait ni le jour ni l'heure. « J'ai plus d'égards, dit-elle, pour ceux qui pensent souvent à moi ! »

Dans la scène suivante, on voit arriver Sennachérib tout effaré, et il y a bien de quoi ! accompagné de deux officiers et de quelques gardes, seuls survivants de cette armée. L'épouvante du despote s'accroît encore s'il est possible, en entendant le rapport d'un des officiers, lequel commandait précisément la *ronde major* pendant cette terrible nuit, et allait de poste en poste, ne trouvant que des morts, sans apparence de blessures. Sa conclusion, c'est qu'il faut déguerpir bien vite *sans tambours ni trompettes* (textuel), pour échapper aux sortilèges des Juifs ; — conseil que le roi trouve excellent et s'empresse de suivre.

Après un *alleluia* chanté par les anges exterminateurs, et le cantique d'action de grâces d'Ézéchias, nous assistons à l'entrée en enfer de l'armée Assyrienne, amenée par Bélial. Les mauvais esprits applaudissent avec transport à l'arrivée de ces nombreuses recrues. Il y a là une sorte de complainte à deux chœurs, chantée par les guerriers damnés, qui devait être d'un effet saisissant dans cette ville toute militaire. Ils reconnaissent que leur châtiment est juste, parce qu'ils ont déshonoré par leurs vices et leurs crimes la noble profession des armes. « Nous avons été ivrognes, pillards, débauchés : nous ignorions ce

que c'était que la pitié : jamais nous ne songeâmes à Dieu ! — Oui, dit Lucifer, vous nous avez bien servis ; venez recevoir votre récompense ! »....

Nous faisons grâce à nos lecteurs de la seconde partie, qui n'est qu'une longue paraphrase de l'histoire de Tobie, du voyage de son fils en compagnie de l'Ange. Comme bien on pense, les péripéties conjugales de la fille de Raguel n'étaient pas oubliées ; les spectateurs avaient l'agrément de voir étrangler sur la scène, par Astaroth, le prédécesseur immédiat du jeune Tobie ; puis de voir ce diable terrassé à son tour et rudement battu par Raphaël. — On voit que, malgré ses longueurs et ses autres défauts, le théâtre si peu connu du marchand de fer de Soleure a son importance dans l'histoire de la littérature dramatique.

B. E.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Histoire du Théatre en France : Les Mystères, par M. Petit de Julleville. *Paris, Hachette,* 1880 ; 2 vol. in-8°.

M. de Julleville, maître de conférences à l'École normale, entreprend un travail de longue haleine sur l'histoire de notre théâtre. La première partie vient de paraître : elle comprend les Mystères. L'auteur ne va pas rechercher les origines chez les Grecs ou les Romains : il commence simplement avec le drame liturgique, après avoir constaté qu'il y eut deux genres dramatiques en France au moyen âge : l'un destiné à édifier le peuple tout en l'amusant ; l'autre à l'amuser sans prétendre à l'édifier. Au premier théâtre appartiennent les drames liturgiques, les mystères ; au second les farces, les soties, les monologues, les sermons joyeux, les moralités, dont l'intention était souvent

sérieuse, mais qui le plus souvent ressemblent par la forme aux farces.

Ce livre a été récemment attaqué très vivement dans une grande revue : nous avouons humblement que nous l'avons trouvé très intéressant, très curieux et très bien fait : il est peut-être un peu long, mais le sujet après tout en valait la peine et il n'y a pas de mal à le voir une bonne fois traité amplement et bien dans son entier par un historien sérieux.

Longtemps on a cru et enseigné en France que le théâtre y avait pris naissance au commencement du XVe siècle, tandis que cette époque paraît, au contraire, à M. de Julleville le commencement de sa première décadence. Les fameuses lettres-patentes, par lesquelles Charles VI reconnut en 1402 l'existence des Confrères de la Passion, ne sont pas l'acte de naissance du genre dramatique en France, mais seulement l'acte d'institution d'un théâtre stable et permanent. Mais nous savons maintenant que, bien avant qu'il n'y eût une salle exclusivement consacrée au drame, le drame existait. L'origine réelle de notre théâtre est bien le drame liturgique et M. de Julleville dit avec raison que chez nous, comme en Grèce et chez la plupart des peuples, le théâtre est né du culte. La récente découverte du drame d'*Adam*, rédigé au XIIe siècle tout en français, donne au travail de M. de Julleville un point de départ certain et un élément nouveau : cette pièce nous montre dans un exemple sensible par quelles voies s'était accomplie la transformation qui avait attiré le drame hors de l'Église, où il était né, sur la place publique, où il devait grandir et se développer. C'est une trouvaille très considérable pour le sujet dont s'occupe M. de Julleville et qu'il met bien en relief.

Nous répéterons que ce travail comble une lacune et constitue une œuvre sérieuse d'érudition qu'on lira avec le plus grand profit.

Cte E. DE B.

Voici au surplus un extrait de l'introduction :

Au XVIIIe siècle, on entreprit pour la première fois d'écrire l'histoire du théâtre français du moyen âge. C'était trop tôt pour y réussir. Sans médire des ouvrages toujours utiles, et, même, excellents pour le temps, de Beauchamps, des frères Parfait, du duc de la Vallière, il faut avouer que leurs livres sont devenus bien insuffisants. Ajoutons qu'ils n'auraient pu être meilleurs à

l'époque où ils furent écrits. D'une part, l'esprit public, entièrement hostile au moyen âge, et fermé à l'intelligence impartiale de tout ce qui s'était fait dans le monde entre la chute de Rome et la Renaissance, ne permettait aux écrivains de traiter de toutes ces choses *gothiques* qu'avec un ton soutenu de raillerie plus ou moins discrète. D'autre part, les documents faisaient défaut. Les origines du théâtre étaient inconnues. Les plus habiles s'en tenaient aux fameux vers de Boileau où chaque mot est une erreur :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première.

On ne savait pas ce qu'avait été le drame liturgique ; on ne connaissait ni la *représentation d'Adam*, ni les pièces d'Adam de la Halle, ni le *saint Nicolas* de Bodel, ni aucun des *miracles* du XIVe siècle ; on plaçait le commencement du théâtre français à l'institution des confrères de la Passion, c'est-à-dire à une époque où le drame chrétien avait déjà fourni les deux tiers de sa carrière. Surtout on ignorait cette multitude de documents provinciaux ou municipaux, publiés depuis cinquante ans, et qui permettent de reconstituer l'histoire de la mise en scène et des représentations.

Toutefois, c'est d'après ces livres surannés que l'on persiste d'ordinaire à juger le théâtre du moyen âge. Leur insuffisance explique assez comment la plupart des critiques, après avoir feuilleté deux ou trois pièces au hasard, et facilement extrait d'un million de vers quelques couplets ridicules, se sont hâtés de déclarer détestable tout le travail dramatique de quatre cents ans. Ces extraits tant de fois répétés ne sont pas même toujours authentiques. Trop souvent l'on a jugé, condamné, proscrit tout le théâtre des mystères avec une inconcevable légèreté, sur des preuves tronquées, falsifiées même, en recopiant sans fin des citations apocryphes, sans prendre la peine d'en vérifier la source. Nous nous efforçons dans ce livre de redresser ces préjugés courants et d'approfondir cette partie jusqu'ici mal explorée de notre histoire littéraire. Mais en nous attachant à une œuvre aussi longue et aussi laborieuse, l'histoire du théâtre en France au moyen âge, nous ne nous sommes pas dissimulé que c'était là une

entreprise ingrate en somme au point de vue littéraire, malgré la surprise de quelques trouvailles heureuses faites çà et là dans des textes oubliés. Ce sont d'agréables exceptions; mais d'une façon générale, il faut l'avouer, ce théâtre est devenu trop étranger à nos mœurs pour charmer nos esprits et satisfaire notre goût. Est-il permis pour cela d'en négliger l'étude, et l'histoire ne doit-elle pas faire revivre avec le même zèle tout ce qui a vécu, sous peine d'être incomplète et fausse? Une époque n'est bien connue que si l'on connaît bien les choses que cette époque a particulièrement aimées. Ceux qui savent la passion du moyen âge pour son théâtre conviendront que, si l'on ignore ce théâtre, on ignore en même temps une partie considérable du moyen âge. Au point de vue politique et social, jamais le drame ne fut plus important qu'à cette époque. C'est alors que la scène, dans chaque ville où elle se dresse, est vraiment le foyer de la vie publique. A la fois tribunal et chaire, journal et tribune, elle juge, elle sermonne, elle médit, elle harangue; il faudrait remonter à Périclès pour retrouver l'image d'un théâtre aussi profondément mêlé à tous les incidents de la vie d'une époque et d'une société. Aujourd'hui que le théâtre n'est plus qu'une distraction parmi tant d'autres, nous ne saurions nous figurer ce qu'il était pour le peuple du moyen âge, quand la scène, au lieu d'être comme à présent confinée dans un édifice distinct et occupé par une classe d'hommes spéciaux, était ouverte à tous et s'érigeait partout; quand les acteurs, pris dans toutes les classes de la société, se comptaient par centaines; quand les pièces duraient plusieurs journées, quand les représentations, rares, mais interminables, s'offraient comme le seul point lumineux et joyeux dans une série de mois ou d'années décolorées et monotones. Ainsi nulle autre forme littéraire pendant quatre siècles, du douzième au seizième, n'a eu le privilège de passionner à ce point le peuple. Nous en sommes surpris, trouvant aujourd'hui l'œuvre médiocre et vulgaire. Mais les arts se perfectionnent ou se raffinent, sans que nos plaisirs deviennent pour cela plus vifs. Les essais grossiers des auteurs de nos mystères ont excité un enthousiasme que les plus habiles d'entre nos contemporains n'exciteront jamais. L'histoire est d'ailleurs pleine de telles surprises. Pour le peu que nous connaissons de la musique des anciens Grecs, nous ne laissons pas d'être étonnés que ce peuple, qui avait Phidias, Ictinus et Sophocle, se

soit montré plus vivement charmé de ses musiciens que de tous ses autres artistes. Mais ne nous faisons pas les juges trop sévères des goûts changeants des peuples successifs, ni de leurs aspirations, sans cesse modifiées, vers un idéal mobile et varié lui-même selon les siècles et selon les races. Bornons-nous à tâcher, en les étudiant, de les comprendre et de les expliquer.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Caen, précédé d'une notice historique, etc., par M. G. Lavalley, bibliothécaire adjoint. *Caen, Le Blanc-Hardel,* in-8° de LIX et 273 pages, tiré à 150 exemplaires numérotés, sur papier grand raisin vergé (1).

La notice historique, placée en tête de ce Catalogue, est bien faite et intéressante : il serait fort à désirer que toutes nos bibliothèques provinciales fussent l'objet de semblables travaux. L'histoire de celle-ci commence avec celle de l'ancienne Université de Caen, qui, dès l'époque de sa fondation, possédait un certain nombre de manuscrits. M. Lavalley a puisé de curieux renseignements sur cette Université et sa bibliothèque, dans les *Recherches et antiquitez de la province de Neustrie,* par Ch. de Bourgueville. Nous avons parlé assez longuement ici même, il y a peu de temps, de cet écrivain important, omis dans le *Dictionnaire des littératures* (2).

La *Notice* de M. Lavalley contient plusieurs anecdotes racontées d'une façon vive et piquante, qui prouve que l'auteur des *Légendes normandes* n'a pas oublié son ancien métier de romancier ; celle, par exemple, de l'intendant Foucault, qui fit reconstruire, de 1693 à 1700, les bâtiments de l'Université. Les hauts fonctionnaires reconnaissants le prièrent de choisir dans leur bibliothèque, riche alors en manuscrits et incunables, ce qui lui conviendrait le mieux. Foucault, grand et trop grand amateur, emporta tout, sauf *onze*

(1) En vente chez M. Massif, libraire à Caen.

(2) Dans la grande salle actuelle de la Bibliothèque, une grande fenêtre cintrée est ornée d'un vitrail représentant le vieil historien de Caen; jamais hommage ne fut mieux mérité.

volumes. Dans les bâtiments refaits sous les auspices de cet intendant, figurait une vaste pièce à usage de bibliothèque, dans laquelle il n'y eut, pendant plus de vingt ans, que les onze volumes « échappés au *choix* de l'intendant, » et qui naturellement n'étaient pas les plus précieux.

M. Lavalley a parlé en excellents termes des services rendus par les derniers bibliothécaires de Caen depuis 1786, MM. Moysant, Hébert, Mancel. Ce fut à Moysant qu'échut la tâche honorable, mais difficile et souvent périlleuse, de « disputer à la fureur populaire les bibliothèques des abbayes. » Celle du Val-Richer fut employée en entier à faire bouillir de l'eau-de-vie. Hébert est auteur d'un *Catalogue raisonné* (manuscrit) en 6 vol. in-fol., auquel M. Lavalley reconnaît loyalement avoir fait de nombreux et utiles emprunts. Nous regrettons qu'il ait craint d'effaroucher la modestie du bibliothécaire principal actuel, M. Travers, en citant le nom de ce savant aimable et laborieux, bien connu des lecteurs du *Bulletin*. Ce silence du bibliothécaire-adjoint est d'autant plus regrettable, qu'il pourrait être attribué à d'autres motifs.

La Bibliothèque de Caen, qui contenait, en 1809, seulement de 25 à 26,000 volumes, en possède aujourd'hui plus de 80,000. Parmi les dons et legs qui ont contribué à cet accroissement si considérable et relativement si prompt, on remarque la bibliothèque du célèbre médecin Rayer, donnée par sa fille; un certain nombre de livres de la bibliothèque du savant Huet, donnés par M. Baudement, et les papiers du général Decaen, précieux surtout pour l'histoire des colonies de la mer des Indes sous le premier empire. Decaen était un militaire énergique, mais assez mauvaise tête : on en trouvera la preuve dans un document curieux qui figure à l'Appendice d'un volume publié par nous il y a déjà bien des années (1).

Les manuscrits sont aujourd'hui au nombre de 525. M. Lavalley en cite plusieurs que ce bon intendant Foucault n'aurait pas manqué de *choisir*, s'ils avaient été à la Bibliothèque de son temps : — comme un bréviaire de Lisieux du xve siècle sur VÉLIN ; des *Heures de la Vierge* de la même époque avec miniatures ; — le manuscrit original des chansons du *Vau-de-Vire*, dont le véritable auteur

(1) *Nouvelles études sur la Révolution française* (année 1799). In-12, Paris, F. Didot, 1854.

est Jean Le Houx, et non cet Olivier Basselin auquel on en a fait si longtemps honneur. *Sic vos non vobis!*

Parmi les imprimés, on remarque quelques beaux volumes de Kerver et de Simon Vostre. — La Bibliothèque de Caen possède aussi quelques reliures précieuses. M. Lavalley cite entre autres un *Psalterium* de 1516, dont la reliure, en maroquin du Levant, porte la fameuse inscription : *J. Grollieri et amicorum :* — et deux ouvrages dont les reliures ont eu l'honneur d'être décrites dans le *Voyage en France* de Dibdin. L'un, la *Cosmographie* de Séb. Munster (Bâle, 1556), a sa couverture ornée de portraits d'Henri II et de Diane, du croissant de celle-ci et de curieux médaillons. L'autre, en trois volumes in-folio, de la même provenance, offre un grand luxe d'H couronnés, de D et d'H enlacés, sur les dos, sur les plats, et jusque sur les tranches gaufrées. Toutefois il n'est guère probable qu'Henri II et Diane aient jamais ouvert ces volumes ensemble, ni même séparément. Ce n'est rien moins qu'un superbe exemplaire du Commentaire de S. Chrysostôme sur les épîtres de S. Paul, imprimé par *Stephanus et fratres da Sabbio*, à Vérone, en 1529.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les Oubliés et les Dédaignés du Dictionnaire des Littératures.

IV.

La bibliographie allemande va nous fournir aussi quelques notices importantes, qui méritaient de figurer dans le *Dictionnaire*.

Gabriel *Bucelin* (1599-1691), bénédictin, critique médiocre, mais héroïque investigateur. On a de lui plusieurs ouvrages sur son Ordre ; deux descriptions du pays des Grisons et des environs du lac de Constance, toutes deux rares et recherchées ; puis un grand travail sous ce titre formidable : *Germania topo-chrono-stemmatographica, sacra et profana ;* topographie, chronologie, généalogie,

volumes. Dans les bâtiments refaits sous les auspices de cet intendant, figurait une vaste pièce à usage de bibliothèque, dans laquelle il n'y eut, pendant plus de vingt ans, que les onze volumes « échappés au *choix* de l'intendant, » et qui naturellement n'étaient pas les plus précieux.

M. Lavalley a parlé en excellents termes des services rendus par les derniers bibliothécaires de Caen depuis 1786, MM. Moysant, Hébert, Mancel. Ce fut à Moysant qu'échut la tâche honorable, mais difficile et souvent périlleuse, de « disputer à la fureur populaire les bibliothèques des abbayes. » Celle du Val-Richer fut employée en entier à faire bouillir de l'eau-de-vie. Hébert est auteur d'un *Catalogue raisonné* (manuscrit) en 6 vol. in-fol., auquel M. Lavalley reconnaît loyalement avoir fait de nombreux et utiles emprunts. Nous regrettons qu'il ait craint d'effaroucher la modestie du bibliothécaire principal actuel, M. Travers, en citant le nom de ce savant aimable et laborieux, bien connu des lecteurs du *Bulletin*. Ce silence du bibliothécaire-adjoint est d'autant plus regrettable, qu'il pourrait être attribué à d'autres motifs.

La Bibliothèque de Caen, qui contenait, en 1809, seulement de 25 à 26,000 volumes, en possède aujourd'hui plus de 80,000. Parmi les dons et legs qui ont contribué à cet accroissement si considérable et relativement si prompt, on remarque la bibliothèque du célèbre médecin Rayer, donnée par sa fille; un certain nombre de livres de la bibliothèque du savant Huet, donnés par M. Baudement, et les papiers du général Decaen, précieux surtout pour l'histoire des colonies de la mer des Indes sous le premier empire. Decaen était un militaire énergique, mais assez mauvaise tête : on en trouvera la preuve dans un document curieux qui figure à l'Appendice d'un volume publié par nous il y a déjà bien des années (1).

Les manuscrits sont aujourd'hui au nombre de 525. M. Lavalley en cite plusieurs que ce bon intendant Foucault n'aurait pas manqué de *choisir*, s'ils avaient été à la Bibliothèque de son temps : — comme un bréviaire de Lisieux du XVe siècle sur VÉLIN ; des *Heures de la Vierge* de la même époque avec miniatures ; — le manuscrit original des chansons du *Vau-de-Vire*, dont le véritable auteur

(1) *Nouvelles études sur la Révolution française* (année 1799). In-12, Paris, F. Didot, 1854.

est Jean Le Houx, et non cet Olivier Basselin auquel on en a fait si longtemps honneur. *Sic vos non vobis!*

Parmi les imprimés, on remarque quelques beaux volumes de Kerver et de Simon Vostre. — La Bibliothèque de Caen possède aussi quelques reliures précieuses. M. Lavalley cite entre autres un *Psalterium* de 1516, dont la reliure, en maroquin du Levant, porte la fameuse inscription : *J. Grollieri et amicorum :* — et deux ouvrages dont les reliures ont eu l'honneur d'être décrites dans le *Voyage en France* de Dibdin. L'un, la *Cosmographie* de Séb. Munster (Bâle, 1556), a sa couverture ornée de portraits d'Henri II et de Diane, du croissant de celle-ci et de curieux médaillons. L'autre, en trois volumes in-folio, de la même provenance, offre un grand luxe d'H couronnés, de D et d'H enlacés, sur les dos, sur les plats, et jusque sur les tranches gaufrées. Toutefois il n'est guère probable qu'Henri II et Diane aient jamais ouvert ces volumes ensemble, ni même séparément. Ce n'est rien moins qu'un superbe exemplaire du Commentaire de S. Chrysostôme sur les épîtres de S. Paul, imprimé par *Stephanus et fratres da Sabbio*, à Vérone, en 1529.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Les Oubliés et les Dédaignés du Dictionnaire des Littératures.

IV.

La bibliographie allemande va nous fournir aussi quelques notices importantes, qui méritaient de figurer dans le *Dictionnaire*.

Gabriel *Bucelin* (1599-1691), bénédictin, critique médiocre, mais héroïque investigateur. On a de lui plusieurs ouvrages sur son Ordre ; deux descriptions du pays des Grisons et des environs du lac de Constance, toutes deux rares et recherchées ; puis un grand travail sous ce titre formidable : *Germania topo-chrono-stemmatographica, sacra et profana ;* topographie, chronologie, généalogie,

annales profanes et sacrées de la Germanie. L'ouvrage n'a pourtant que 4 volumes in-fol., imprimés de 1655 à 1678. Le titre promettait davantage !

Christophe *Brower*, jésuite (1560?-1617), a droit à une place dans la martyrologe des érudits. Cruellement tourmenté par la goutte et la pierre, il continua de travailler comme si de rien n'était, et mourut à la peine. Ses principaux ouvrages (latins) sont « les Antiquités de Fulde » (*Anvers*, 1612, in-4°), livre exact et fort estimé qui va jusqu'à l'an 1607, et ses « Annales de Trèves, » œuvre posthume (1626, in-fol.), qui lui avait coûté trente ans de travail. Suivant Tabaraud, auteur de l'article Brower dans la biographie Michaud, cet ouvrage avait été commandé à Brower par l'électeur de Trèves, pour réfuter celui du protestant *Kyriander* (qu'il appelle Kilander) sur le même sujet, et qui attaquait non seulement le catholicisme, mais les droits des électeurs et de leurs chanoines sur la ville de Trèves. Il y a là quelque chose d'inexact, car le livre de Kyriander ne parut qu'en 1619, deux ans après la mort de Brower. Quoi qu'il en soit, le nouvel Électeur, *Lothaire de Metternich*, l'un des ancêtres du célèbre ministre autrichien de ce nom, trouva que Brower avait été trop favorable encore aux prétentions des habitants. Ce n'est pas d'hier, comme on voit, que les Metternich sont hostiles aux idées libérales. En conséquence, cette première édition fut retirée, et détruite en grande partie. Il en parut une seconde en 1670, *expurgée*, avec une continuation par un autre jésuite, Masen (Masenius), connu par ses poésies latines, mais qui n'était pas non plus sans valeur comme historien. Néanmoins on recherche de préférence les rares exemplaires de l'édition originale, à cause des passages qui en furent retranchés.

Bohuslas *Balbin* (1611-1689). Encore un savant jésuite omis ; voudrait-on les expulser aussi de l'histoire littéraire ? Celui-là avait dévoué sa vie à l'étude des annales de son pays. Il leur a consacré dix volumes in-folio, im-

primés à Prague de 1677 à 1687 ; œuvre monumentale qui, aujourd'hui encore, peut suffire à l'étude de l'histoire de la Bohême jusqu'à l'époque où vivait ce laborieux écrivain. On prétend qu'il mourut n'ayant qu'un regret, celui de n'avoir pas eu le temps de faire vingt volumes au lieu de dix !

Martin *Crusius* (1526-1607), méritait un article, plus que les trois personnages du même nom, cités dans le *Dictionnaire*. Professeur à Tubingen, il a laissé un grand nombre d'ouvrages d'éducation et de haute érudition, parmi lesquels on a remarqué : *Annales Suevici*, Annales de la Souabe jusqu'en 1594 (Francfort, 1596, 4 p. en 2 vol. in-fol.), livre très estimé et peu commun. — *Turco-Greciæ Libri VIII*, recueil très rare de documents originaux sur les derniers temps de l'Empire grec et les premiers de l'Empire turc. M. Crusius était l'un des premiers hellénistes de son temps ; il savait aussi le grec moderne, et en a donné le premier des leçons en Allemagne. On peut encore citer de lui une relation latine des tribulations essuyées par ses parents, bourgeois de Bamberg, à l'époque de la ligue de Smalkalde. Cette pièce, fort intéressante, d'abord imprimée à part (1584, in-12), a été reproduite dans la collection d'écrivains germaniques de Freher.

Il a laissé aussi, mais nous lui *laissons* volontiers, des explications sur les Épîtres et les Évangiles des dimanches et fêtes, » à coup sûr le plus volumineux des ouvrages de ce genre (*Wittemberg*, 1603, 4 vol. in-fol.). On peut consulter, pour plus de détails sur Martin Crusius, l'excellent article de Glay (*Biogr. univ.*)

Jacques *Sprenger*, dominicain (mort en 1497 ?), auteur du *Malleus maleficarum* (édit. orig. s. d. du xve siècle ; plusieurs édit. dans le xvie ; la dernière, je crois, est celle de *Lyon*, 1620). L'omission de ce livre de haute curiosité est des plus étranges. Michelet a parlé longuement du *Malleus* dans l'introduction du tome VII de son Histoire

de France. Mais il faut bien se garder de prendre au pied de la lettre toutes ses assertions, notamment celle que ce livre était le bréviaire des inquisiteurs et qu'on l'imprimait in-18 tout exprès, pour tenir facilement dans leurs poches. Michelet raconte cela avec un sérieux imperturbable, en homme convaincu que c'est arrivé!!! La vérité est que le *Malleus* n'a pas été imprimé in-18, mais petit in-8, comme un grand nombre de livres du même temps. Dès le XVIe siècle, les réformés se faisaient une arme de ce *Marteau* malencontreux. Fischart en fit une traduction allemande imprimée pour la première fois en 1582, et qui eut plusieurs éditions.

Marquard *Freher* (1565-1614); jurisconsulte, diplomate, numismate, chercheur infatigable de chroniques et de pièces historiques, méritait bien quelques lignes. Le P. Niceron compte 49 ouvrages composés, ou recueils publiés par Freher, dont plusieurs en 2 et 3 volumes in-fol., et cette liste n'est pas complète. Les principaux sont ses collections d'écrivains anciens de la Bohême (1602); de la Russie (1600), de la France (1613), de l'Allemagne (1600-11, 3 vol in-fol.). Parmi ses œuvres originales, on remarque des écrits sur le droit, la numismatique; une dissertation bizarre sur la stature de Charlemagne, qui, suivant lui, avait sept pieds de haut, et une autre très importante sur les tribunaux secrets de l'Allemagne, qui n'a paru que longtemps après sa mort, et pour cause. (Helmstadt, 1663, et plusieurs fois réimprimés.)

Si ses biographes sont exacts, Freher aurait amplement mérité le compliment que Cyrano adressait quelques années plus tard à Montfleury : « Enfin, gros homme, je vous ai vu !! »

Londorp (Gasp. Michel). On doit à cet écrivain, « l'un des plus habiles et des plus laborieux de son temps, » suivant Lenglet, une suite de l'histoire de Sleidan, depuis 1555 jusqu'à 1610 (*Francfort*, 1619, in-fol. en 3 vol.

in-8), et une histoire de la guerre des Empereurs Mathias et Ferdinand II contre Frédéric V, électeur palatin de 1617 à 1623 (Francfort, 1623, in-4). Ce fut pendant cette guerre que la fameuse bibliothèque d'Heidelberg fut transportée à Rome, lors de la prise de cette ville par les troupes impériales.

Une omission plus grave, au point de vue de la curiosité, est celle du baron de *Khevenhuller* (mort en 1650), auteur des *Annales Ferdinandei* (en allemand), histoire très détaillée des événements de l'Empire, depuis la naissance de Ferdinand II jusqu'à sa mort (1578-1637). Khevenhuller avait divisé son ouvrage par *lustres* ou espaces de cinq ans, formant chacun un volume in-folio. L'ouvrage devait, par conséquent, en avoir douze, puisqu'il comprend un intervalle de soixante ans. Mais l'auteur ne fit imprimer que les neuf premiers, en 1640 ; et seulement à soixante exemplaires. Il ne jugea pas à propos, ou fut empêché de livrer à l'impression les trois derniers, qui contenaient des particularités désagréables pour de grands personnages encore vivants. Ces trois derniers volumes restèrent en manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne. Pendant le XVIIe siècle et les premières années du XVIIIe, les quelques exemplaires en circulation des neuf volumes imprimés à Ratisbonne en 1640 furent très recherchés, comme bien on pense ; ils se payèrent, suivant Lenglet du Fresnoy, jusqu'à 12,000 livres, somme énorme pour ce temps-là. Enfin, en 1720, l'ouvrage fut réimprimé à Leipzig avec la fin manuscrite, en 14 vol. in-fol., avec figures. C'est un recueil des plus précieux pour cette période si agitée de l'histoire de l'Empire, qui comprend les règnes de Rodolphe II, de Mathias et de Ferdinand II. Le baron de Khevenhuller, longtemps employé dans les armées de l'Empire, avait pu voir par lui-même, et savoir pertinemment beaucoup de choses, mais n'était rien moins qu'historien. Son livre n'est qu'un *Diarium* ou recueil d'infor-

mations transcrites au jour le jour, dans lequel on a beaucoup de peine à se retrouver. Il en a été fait un extrait méthodique en 4 vol. in-8 (Leipzig, 1778-81.)

Nous pourrions encore chercher noise, sur plus d'un point, à la bibliographie allemande du *Dictionnaire*. Par exemple, son article sur Fischart est tout à fait insuffisant. L'auteur de cet article n'a tenu compte, ni de l'édition complète des œuvres poétiques de Fischart donnée par M. Kurz (*Leipzig*, Weber, 3 vol. in-12, 1666-68), ni de l'Étude que nous avons publiée, en 1872, dans la *Revue de France*. Nous croyons avoir donné une juste idée de cet écrivain d'un grand talent, mais sceptique et cynique, qui écrivait à la fois des diatribes contre le papisme sous un pseudonyme, et des incriptions élogieuses pour un recueil de portraits de papes, auxquelles il mettait son nom. (1) Partisan enthousiaste de la Réforme, Fischart était de ceux qui avaient bien vite poussé l'esprit de libre examen aux conséquences les plus extrêmes. Au fond, il ne croyait guère à Dieu ni à diable, ni même à Luther. Son unique souci était de composer ou de traduire des œuvres de n'importe quel genre, pourvu qu'elles fussent bien payées ou de bonne vente : satires et pamphlets religieux, odes, dithyrambes patriotiques ; catéchismes, psaumes, grammaires, almanachs, traités d'agriculture ou facéties populaires et même populacières, comme son poème de la *Chasse aux Puces*, bien moins décent qu'on ne l'a dit, témoin ce passage de l'*Éloge des mouches* qui

(1) *Accuratæ effigies romanorum pontificum*, (*Strasbourg*, *Bernhart Jobin*, 1573, in-fol.). Ce volume contient les portraits des souverains pontifes depuis 1378 jusqu'en 1573, au nombre de 27, gravés par T. Stimmer, d'après ceux publiés d'abord à Rome en 1568, avec les légendes latines de Panvinio. Dans l'édition de Strasbourg, ces légendes très louangeuses sont traduites les unes en prose, les autres en vers, par Fischart, qui reproduit sans sourciller ces éloges de pontifes dont plusieurs avaient énergiquement combattu la Réforme. Jobin, qui publiait ce recueil dédié « respectueusement » à l'évêque de Bâle, et destiné aux catholiques, fut aussi l'éditeur de la plupart des ouvrages de Fischart, son beau-frère, contre le pape et les papistes.

en forme l'épilogue, dans lequel il compare en détail, aux façons d'agir brutales des coqs avec les poules, les amours prolongées des mouches, qui se continuent jusque dans les airs !

Des excès de tout genre, mais surtout de trop fréquentes accolades à la Dive Bouteille, abrégèrent la vie de ce grand poète. Infirme avant trente ans, il composa un de ses plus jolis ouvrages (*Das Podagrammische Trostbuchlein*), pour la consolation de ses frères en infortune, comme lui aux prises avec la Goutte, « cette désagréable fille de Bacchus et de Vénus », et il mourut à peine âgé de quarante ans.

Rien n'est plus intéressant pour nous, dans l'œuvre de Fischart, que ses transcriptions libres, et plus que libres dans tous les sens, d'ouvrages français contemporains, comme le *Réveil-Matin* de de Bèze, le *Discours merveilleux* d'Henri Étienne et les extraits de Rabelais, « translatés, dit Fischart, sous le méridien allemand. » Dans ces diverses *translations*, il amplifie ou abrège à sa fantaisie, remplaçant les jeux de mots, les plaisanteries ou les insultes intraduisibles par des équivalents dans le goût tudesque, souvent avec un renfort d'injures et d'ordures de son invention. Ainsi, dans la transcription du Réveil-Matin, il enchérit sur les violences de l'original contre Catherine de Médicis. Il équivoque sur son nom en l'écrivant ainsi : *Katterein*, comme s'il dérivait de *Katter*, matou.

Wil nennen gleich die *Katterein*
Diweil si last die *Katter ein.*

Pour donner l'idée de ce calembour cynique par à peu près, il faudrait dire : « Je l'appelle *Chatterine*, parce qu'elle se laisse *approcher* par tous les *Chats.* » Il la qualifie, comme de Bèze, de Jézabel italienne, mais une Jézabel plus criminelle que la première, et dont la fin sera pire encore : « Celle-là ne trouvera pas même de chiens qui veuillent de sa carcasse ! » De même, dans ses imita-

tions de Rabelais, il force encore la note dans les passages les plus orduriers. Puis soudain, s'arrachant à cette fange digne d'un plus vilain nom, il se relève d'un coup d'aile à une grande hauteur, comme dans la belle ode *à ses livres*, morceau absolument original, intercalé parmi ces extraits rabelaisiens. Fischart s'y révèle tout d'abord bibliophile et bibliomane ; aussi il lui sera beaucoup pardonné ! Il aime tous ses livres, mais ceux qu'il préfère, les joyaux les plus précieux de son trésor, ce sont les plus anciens :

Der altst ist der best Schatz ;

les Incunables, œuvre des Guttemberg, des Schœffer, « ces inventeurs du noble art d'imprimer, nouveaux Jasons, conquérants de la plus riche des Toisons d'or. » Il aime ses livres d'un amour discret et prudent, bien différent de la passion brutale de ces liseurs à outrance qui se font un pupître de leurs genoux et n'ont aucun scrupule d'écorner les plus beaux exemplaires, de les maculer en les tripotant avec des doigts malpropres. Ces amoureux indélicats ressemblent aux singes qui tuent leurs enfants à force de caresses. Pour lui il écarte avec soin de sa bibliothèque ces loups dévorants. Lui-même ne manie ses livres qu'avec précaution et à d'assez longs intervalles, tant il a peur de les fatiguer, et aussi de se fatiguer lui-même. « J'aime les livres, mais je ne veux pas devenir un savant, car qui sait beaucoup est entraîné à beaucoup travailler, et qui travaille beaucoup s'use vite, et je tiens à ne pas être enterré de sitôt. » Malheureusement, il y a des excès plus meurtriers que ceux de l'étude, et notre auteur, qui travaillait beaucoup, quoi qu'il en dise, brûlait la chandelle par les deux bouts. « Je voudrais être roi, dit-il encore, pour construire des édifices somptueux, spécialement destinés à recevoir des livres ; ils méritent bien autant des palais que les princes, sinon mieux. Et vous, écrivains mes frères, pourrez-vous jamais assez aimer, assez vanter cette divine invention de

l'imprimerie, qui permet aux bons auteurs de se faire connaître, et leur assure l'immortalité! Elle profite aussi, il est vrai, aux écrivailleurs, mais on ne saurait l'en rendre responsable; *si la vache est une c..., son veau n'en peut mais*. Foin de ces détracteurs ignares de l'imprimerie, qui la rejettent comme un poison (sous prétexte de l'abus qu'on en peut faire); *leurs noms puent comme de l'ordure:*

Ir nam verfault wie Mist.

La bibliothèque de Fischart, « sa consolation et sa joie, » était sans doute considérable, car il songeait à y mettre un gardien, pour en écarter les profanes et la préserver d'un désastre pareil à celui d'Alexandrie. « J'apprends par mes livres quels sont les desseins de Dieu sur nous, et comment le monde a commencé, et comment les nations tour à tour s'élèvent et périssent! De la théologie je passe à la jurisprudence, puis aux sciences naturelles, et enfin à l'histoire. Sans armes et pourtant sans péril, je prends part aux grandes guerres de Rome, etc. » Cette ode, ou plutôt ce poème de bibliophile, se termine par une diatribe contre tous les insectes ennemis des livres. Cette péroraison semble avoir été écrite sous l'impression de fâcheuses découvertes dans sa bibliothèque. « Voyez mon pauvre *Lombard* (1); est-il assez rongé, criblé, perforé! Parmi ces animalcules malfaisants, les uns s'attaquent au papier; d'autres, plus friands d'antiquité, s'en prennent aux feuillets de parchemin. Mais j'entends des craquements suspects du côté des œuvres de Gessner. Justement les vers se sont mis dans les reliures (en bois). Il était plus que temps d'y regarder; plusieurs feuillets de la *Bibliothèque* sont déjà perdus, et voici un de ces malfaiteurs que je prends en flagrant délit, au moment où il pénétrait par effraction dans l'*Historia animalium*. Meurs, maudit insecte, indigne de figurer en si noble compagnie! » Cette

(1) Peut-être l'édition *princeps* du « maître des sentences », de 1474.

« Bibliothèque », ou Catalogue universel (Zurich, 1545-49), et cette Histoire des animaux (*Id.*, 1551, 5 vol. in-fol.) sont de Conrad de Gessner, célèbre savant contemporain (1516-65). Sa *Bibliothèque*, ou Catalogue d'ouvrages grecs, latins et hébraïques, etc., est le premier essai important de bibliographie moderne. Hâtons-nous d'ajouter que cet écrivain n'a pas été omis par M. Vapereau.

Mais nous lui demanderions volontiers une petite place pour le franciscain Jean *Nas* (1534-90), prédicateur et écrivain, qui fut l'un des plus énergiques champions du catholicisme en Allemagne dans la seconde moitié du XVIe siècle, et particulièrement la bête noire de Fischart. Nas avait publié, sous le titre de *Centuries*, une série de pamphlets véhéments contre la Réforme, qui eurent plusieurs éditions, de 1565 à 70. Fischart répliqua, en 1571, par une longue satire, qui contient plus d'invectives que de bonnes raisons. Il appelle ces Centuries des *Menturies;* équivoque à satiété sur la ressemblance du nom de Nas avec *Nase*, nez, et lui reproche plus de cent fois d'avoir commencé par être garçon tailleur, ce qui ne faisait rien à l'affaire. Voici la conclusion de cette pièce ; elle suffit pour donner une juste idée des aménités de la polémique religieuse du temps. Comme Nas avait traité les réformateurs de loups et d'ânes, Fischart lui renvoie le compliment, ainsi qu'à ses confrères. « Garde tes homélies pour les couvents de ton ordre ; c'est là où tu trouveras à sermonner des loups rapaces et des ânes braillards ! Et tu es toi-même un de ces derniers, on le reconnaît à ta voix et à ta fiente *(Mist)*. Mais j'ai grand'peur que tes prédications ne soient en pure perte ; d'ordinaire, quand un âne en prêche un autre, ils n'en demeurent pas moins ânes tous les deux. Je n'ai d'espoir pour vous qu'en Dieu, qui peut tout ce qu'il veut, même sur le cœur des ânes, et qui daigna jadis donner une voix humaine à celui de Balaam. Puisse-t-il exercer sa miséricorde sur ces ânes enfroqués, pour qu'ils comprennent enfin sa loi, et que les

diables ne les traînent pas en enfer *par le nez.* » (Dernière allusion au nom de son adversaire.) (1)

Mais Fischart avait affaire à forte partie. Nas riposta sur le même ton, et ils eurent encore maille à partir en plus d'une occasion, notamment à propos du fameux chapiteau de la cathédrale de Strasbourg, sur la frise duquel une sculpture du XIIIe siècle représentait une parodie des cérémonies de la messe, jouée par des animaux. En 1573, il parut à Strasbourg un placard intitulé *Thierbilder,* qui reproduisait cette sculpture avec une légende explicative en vers, dont l'auteur n'était autre que Fischart. Il affirmait que ces bas-reliefs étaient une satire des pratiques superstitieuses du passé, « l'Evangile ayant prédit que dans des temps semblables, à défaut des hommes, les pierres crieraient. » Le renard, porté en procession sur une civière, représente le pape, père de tous les renards. Le porc et le bouc, qui remplissent l'office de porteurs, ce sont les hauts dignitaires du clergé, luxurieux et orgueilleux, qui avaient fait de l'église leur étable. Le loup est l'emblème des faux pasteurs qui s'engraissent de leur troupeau ; l'âne, la figure des cuistres ignorants et braillards, *comme le franciscain Nass.* » Celui-ci riposta par une contr'explication, également versifiée, de ces mêmes figures, dans un sens tout opposé. Suivant lui, leur auteur était, non un hérétique anticipé, mais un fidèle favorisé du don de prophétie. Dans ce bas-relief symbolique, il avait flétri d'avance les abominations de la prétendue Réforme. Le renard représentait Luther ou Calvin ; le loup était l'emblème des

(1) Bien que supérieure aux *Centuries* sous le rapport littéraire, cette longue diatribe de plus de 4,700 vers eut bien moins de succès. On n'en connaît qu'une seule édition du XVIe siècle, et elle n'a été réimprimée que de nos jours. Fischart réussit mieux avec sa « Légende du chaperon à quatre cornes », satire contre les Jésuites, qui eut quatre éditions de 1580 à 1610, et mieux encore avec son pamphlet mélangé de prose et de vers contre la Cour de Rome (*Binenkorb*), dont on connaît six éditions anciennes datées de 1579 à 1590, et quatre non datées. C'est une imitation libre de la Ruche (*Apiarium romanum*) de Marnix de Sainte-Adegonde, le fameux agitateur des Pays-Bas, auquel Edgar Quinet a fait les honneurs d'une monographie spéciale. Il le proclame frère de Rabelais, cousin d'Ulrich de Hutten, précurseur de J.-J. Rousseau et de Pascal, etc. Néanmoins Marnix ne figure pas non plus dans le *Dictionnaire des Littératures!*

princes qui avaient pris parti pour la Réforme afin de pouvoir s'emparer des domaines ecclésiastiques ; l'âne tenant un livre désignait les ministres luthériens psalmodiant en langue vulgaire, etc. Ces deux interprétations furent chaleureusement soutenues de part et d'autre pendant plusieurs années. En 1617, les fameuses sculptures avaient encore été reproduites avec la glose de Fischart, dans une description de la cathédrale de Strasbourg *(Summum Argentorensium Templum* de Schadœus, p. 29-43). Elles avaient été détruites, comme objet de scandale, entre les années 1573 et 1588. Cette polémique eut pour épilogue, en 1728, des poursuites exercées contre un brocanteur protestant de Strasbourg, qui vendait de vieilles gravures du bas-relief détruit. Il fut condamné au bannissement perpétuel pour avoir débité ces estampes par « affectation et mauvais dessein ». Dans le réquisitoire qui a été conservé, il n'est fait aucune allusion à l'ancienne interprétation satirique de ces figures ; le souvenir en était donc perdu, heureusement pour l'accusé. Il n'en aurait sans doute pas été quitte à si bon marché, si ce rapprochement avait été fait par l'accusation ; d'autant plus que les gravures incriminées provenaient, suivant toute apparence, d'un tirage à part des planches qui avaient servi, vers 1580, pour la publication de la pièce de Fischart (1).

La vie et les œuvres de Nas ont été, il y a une vingtaine d'années, l'objet d'une monographie spéciale, écrite par un savant religieux du même ordre : *Johannes Nasus...*, (par le P. Schopf, *Botzen,* 1860, in-8). Ce volume fort intéressant, dont nous avons donné une analyse dans la *Revue de France,* est orné d'une reproduction de la statue de Nas, statue qu'on voit encore sur son tombeau à Brixen, dont il était évêque. Par son talent d'orateur et d'écrivain polémique, Nas méritait d'être cité dans le *Dictionnaire des littératures*. Mais en voilà assez sur la biblio-

(1) M. Champfleury a raconté en détail ces curieux incidents, dans le chapitre VIII de son *Histoire de la caricature au Moyen Age et sous la Renaissance* (Dentu, 2e édition). Il y a joint la reproduction du chapiteau.

graphie germanique; l'auteur du *Dictionnaire* pourrait dire que nous lui cherchons une querelle d'*Allemand*.

V

Nous aurions encore de quoi remplir une liste d'omissions aussi longue que celle des conquêtes féminines de Don Juan, déroulée par Leporello sous les yeux effarés d'Elvire! Mais il faut se borner; nous nous contenterons donc pour finir, de relever encore, *passim*, quelques oublis des plus graves,

Voici tout d'abord l'un des écrivains qui auraient le plus de droit de se plaindre: *Diaz Castillo del Campo*, le compagnon de Cortez, et le meilleur des anciens historiens de la conquête du Mexique. On sait que Diaz écrivit son *Historia Verdadera... (Madrid*, 1632, in-fol.) pour rétablir les faits, singulièrement dénaturés dans l'ouvrage romanesque que *Gomara* avait publié sur le même sujet. (*Le Dictionnaire* ne cite ni l'un ni l'autre.) Le récit de Diaz est bien autrement pittoresque et dramatique dans sa simplicité, que l'œuvre ampoulée d'un écrivain postérieur, Solis, qui fait prononcer par ses Mexicains des harangues imitées de Thucydide. Le grand historien moderne de la conquête, Prescott, doit au vieux chroniqueur espagnol plusieurs de ses plus belles pages, et il a eu la loyauté d'en convenir.

Barthelemi *Scala* de Florence (1430-95), orateur, homme d'Etat, puis poète et historien dans ses moments de loisirs, avait composé des poésies latines qui eurent, dit-on, beaucoup de succès de son temps, mais dont il n'est rien resté, et une bonne histoire, ou plutôt un bon commencement d'histoire de sa patrie (car il n'eut pas le temps de l'achever),qui figure dans la collection Burmann, et aussi, je crois, dans celle de Pertz. — Malgré le mérite de ce gonfalonier littérateur, nous l'aurions probablement laissé dans son coin, si uous n'avions tenu à réparer l'oubli peu galant, commis à l'égard de sa fille, Alessandra

Scala, citée dans toutes les biographies comme l'une des plus belles et des plus savantes personnes de son siècle. Elle fut notamment élève, pour le grec, de Jean Lascaris et de Démétrius Chalcondyle, savants byzantins réfugiés en Italie après la débâcle du Bas-Empire. Alessandra profita si bien de leurs leçons, qu'elle parlait et écrivait, en grec, aussi couramment qu'en italien et en latin. Les femmes savantes de Molière se contentent d'embrasser Vadius par l'amour du grec ; Alessandra Scala avait poussé l'entraînement jusqu'à épouser un Grec nommé *Talcagnota*, qui joignait à ce nom rébarbatif le surnom plus harmonieux de *Marullus*. Il a laissé des poésies latines, mentionnées dans le t. 39 de Nicéron. Quant à sa femme (morte en 1506), on trouve plusieurs pièces d'elle en grec dans le recueil des opuscules de Politien, avec lequel elle correspondait dans cette langue.

Voici une autre femme auteur dont l'omission est peut-être encore plus regrettable: Modesta *Pozzo*, dite *Moderata Fonte* (1555-92), archi-savante vénitienne du XVIe siècle. Pic de la Mirandole et elle auraient fait un couple merveilleusement assorti, si elle était venue au monde cent ans plus tôt. Sa mémoire était si prodigieuse, qu'elle retenait tout, grammaire, poésie, prose ou musique, à la première leçon ou à la première audition. Elle trouvait encore moyen de s'occuper d'autre chose, car elle mourut en couches à trente-sept ans. Parmi ses ouvrages, indiqués dans le T. XVII de Nicéron, on en remarque un dans lequel les modernes *avocates* de l'émancipation des femmes trouveraient peut-être des arguments. Ce livre, intitulé : *Il merito delle Donne*, scritto in due giornate (*Venise*, 1600), a pour but, comme le « brief discours » de Marie de Romieu, d'établir « que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme. » (V. le n° 611 de la vente de Béhague, p. 153 du *Bulletin*, mars-avril 1880.) L'ouvrage fut écrit, comme on voit, en deux jours, tant la dame était pleine de son sujet.

Une troisième femme auteur, celle-là française, la mère

Jacqueline de Blémur, de Port-Royal, méritait bien d'être citée, ne fût-ce que pour sa fécondité. Elle fut *Mère* de deux ouvrages des moins portatifs ; *Les éloges de plusieurs personnes de piété* (1679, 2 vol. in-4°), et l'*Année Bénédictine* (7 vol. in-4° !! 1667), sans compter le reste. Lenglet de Fresnoy dit d'elle : « Madame de Blémur avait une grande facilité, et elle l'a bien fait voir ! »

Voici encore quelques anciens écrivains français, qui, bien qu'appartenant au sexe laid, n'auraient pas du être oubliés :

Laudonnière, auteur d'un livre très important, quoique court, l'*Histoire notable de la Floride* (1586), réimprimée, comme on sait, dans la collection elzévirienne Jannet ; *Léry* (1534-1611), auquel on doit le *Voyage au Brésil* (*Rouen,* 1578, in-8° fig., plusieurs fois réimprimé tant en français qu'en latin, du vivant de l'auteur, avec des changements), et l'*Histoire du siège de Sancerre en* 1573 (1574, in-8°). On connaît le mérite historique et littéraire de ce voyage. La narration du retour en France, sur un bâtiment faisant eau de toutes parts et sans vivres, est des plus émouvantes, dans sa naïve et véridique simplicité. Léry semblait prédestiné au danger de mourir, comme il dit, *de mal-rage de faim.* Après avoir vu de bien près ce genre de mort dans sa traversée, il eut à endurer les mêmes souffrances dans Sancerre ; sa santé, si nous l'en croyons, en fut absolument détruite. Pourtant les morceaux en étaient bons, car il ne mourut que trente-huit ans après.

Hauteserre (m. en 1682), « fort habile homme », dit Lenglet, a beaucoup écrit sur le droit canonique et sur les premiers siècles de l'histoire de France. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque *Asceticon*, ou traité des origines monastiques (*Paris,* 1674, in-4°). — *De Ducibus et comitibus prov. Galliæ*, livre très savant, bon encore à consulter aujourd'hui (*Toulouse*, 1643, in-4°), et une Histoire de l'Aquitaine, également en latin. (*Tol.*., 1648-1654, 2 vol. in-4°).

Citri de la Guette, auteur pseudonyme de plusieurs

traductions et ouvrages originaux, dont l'un, l'*Histoire des deux Triumvirats* (1681), a eu beaucoup de réputation; etc., etc., etc. (1).

Confiée à un écrivain des plus compétents, M. Léo Joubert, la bibliographie anglaise est une des parties qui offrent le moins de lacunes. Voici pourtant quelques noms qui n'étaient pas indignes d'y figurer.

Sherlock, (1678-1761), prédicateur et théologien renommé, évêque anglican de Bangor, auteur de plusieurs ouvrages de théologie protestante et de morale, qui ont eu de la réputation, notamment d'un traité de l'immortalité de l'âme, célèbre par l'anecdote de cette dame libre-penseuse, qui, après l'avoir lu, traça sur la cheminée cette inscription :

Sherlock, je doute encor, et je vais m'éclaircir,

Et se pendit gaillardement ensuite. Les matérialistes des deux sexes ne manquent pas dans notre siècle. Mais on n'en trouvera guère, même du sexe fort, aussi pressés de savoir à quoi s'en tenir.

Tonstall (1474-1559), évêque de Durham, théologien, philosophe, mathématicien et homme d'Etat. Après avoir montré de la faiblesse dans l'affaire du schisme d'Henri VIII, il se releva à l'avènement d'Elisabeth, en refusant le « serment de suprématie » ; il fut, malgré son âge avancé, condamné à une réclusion perpétuelle, et mourut en prison, confesseur, sinon martyr de la foi catholique. On a de lui un traité d'arithmétique très remarquable pour le temps (Londres, 1552, in-4°), dont il existe au moins un exemplaire sur vélin, et plusieurs autres ouvrages indiqués dans l'article de la Biographie Michaud. Tonstall était intimement lié avec plusieurs des hommes les plus illus-

(1) Nous n'avons voulu parler que des omissions d'auteurs anciens. Mais plusieurs écrivains modernes de talent, morts depuis bon nombre d'années, ont été également oubliés ; comme Ch. *Rabou*, auteur de plusieurs bons romans, dont un célèbre, *Louison d'Arquien ; Limayrac*, l'un des journalistes les plus spirituels de ces derniers temps ; *Romey*, l'un des grands historiens modernes de l'Espagne, au moins par le nombre des volumes ; Ch. *Reynaud*, auteur d'un voyage en Corse et de charmantes poésies qui parurent d'abord dans la *Revue des deux Mondes*, etc.

tres de son temps, entre autres avec Erasme, qu'il engagea vivement à se déclarer contre Luther.

Une omission plus considérable est celle de John *Tobin* (1770-1804), auteur de l'une des plus belles œuvres du théâtre anglais depuis Shakspeare. « Ce fut, dit Nodier, un des ces talents précoces, mais malheureux, que la nature s'est cruellement jouée à nous montrer plusieurs fois depuis un siècle, essayant toutes les voies de la célébrité sans y parvenir de leur vivant, et moissonnés par une mort tragique à la veille de leur succès. Ainsi s'éclipsèrent Malfilâtre, Gilbert, André Chénier. » Jamais fatalité plus impitoyable ne s'acharna avec une pareille persistance, sur un homme d'un vrai talent. Refusé *treize fois* à différents théâtres, atteint d'une maladie de langueur qui sous le coup de tant d'épreuves morales fit de rapides progrès, il s'embarquait mourant pour les Indes, et expirait la nuit suivante, en mer, au milieu d'une tempête, tandis que sa *Lune de Miel* (the Honey-Moon), précédemment rejetée à Covent-Garden, venait d'être reçue à Drury-Lane. Elle y obtint un de ces triomphes qu'on ne marchande pas aux auteurs, quand ils ne sont plus là pour en jouir! Plusieurs des pièces antérieures de Tobin, rebutées de son vivant, ont été aussi représentées et applaudies depuis sa mort. *La Lune de Miel,* de Scribe, Mélesville et Carmouche, jouée avec succès au Gymnase, est une assez pauvre imitation de l'*Honey-Moon.* Cette pièce, dont on a dit avec raison que c'était du Shakspeare embelli, a eu la bonne fortune d'être traduite par Nodier. Il ne fallait rien moins qu'un tel maître pour faire passer dans notre langue les beautés d'une œuvre, dont l'un des mérites principaux est l'esquisse perfection du style poétique. L'éditeur du *Bulletin* devrait bien reproduire quelque jour, pour l'agrément de ses lecteurs, la notice de Nodier sur l'*Honey-Moon,* et au moins quelques-unes des plus belles scènes de sa traduction. C'est une véritable perle enfouie depuis bientôt soixante ans dans l'ancienne collection Ladvocat; et si bien enfouie, que plusieurs des écrivains français ac-

tuels les plus versés dans la littérature anglaise en ignoraient l'existence (1).

Un oubli non moins regrettable est celui des trois sœurs Brontë, Charlotte, Emily et Anne, qui ont illustré les pseudonymes de Currer, d'Ellis et d'Acton Bell. La plus connue est Charlotte, dont trois romans : *le Professeur*, *Shirlay* et surtout *Jane Eyre*, qu'on a malicieusement définie l'épopée des filles laides et sans dot, ont obtenu un succès cosmopolite. Les sœurs de Charlotte l'avaient précédée depuis longtemps dans la tombe : Anne, auteur d'*Agnès Grey* en mai 1849, et Emily en décembre 1848. Des trois, celle-là est la moins connue. Pourtant M. Montégut a cité dans la *Revue des deux Mondes* quelques passages de son unique roman, *Wuthering Heights*, et nous en avons nous-même donné en 1861 une analyse complète dans un recueil aujourd'hui disparu, la *Revue contemporaine*. La Renommée est femme et capricieuse, même avec les femmes, car Emily était assurément le type le plus original de toute la famille, et celle dont le premier essai faisait augurer le plus brillant avenir. Rien ne ressemble moins aux études minutieusement élaborées de Charlotte, que l'esquisse sauvage et incorrecte, mais vigoureuse, de sa sœur; on croirait voir une ébauche de Salvator Rosa à côté d'un Téniers. Il y a dans cette œuvre d'une jeune fille délicate et timide, qui devait mourir de la poitrine à vingt-sept ans, des scènes de passion d'une incroyable énergie, notamment celle des adieux suprêmes d'une jeune femme mourante au seul homme qu'elle a aimé, et dont un malentendu fatal l'a séparée. Elle lui dit entre autres douceurs, lui trouvant trop bonne mine pour la circonstance : « Vous m'avez tuée, et je crois que cela vous profite, à vous. Comme vous êtes fort! *Vous comp-*

(1) Nous ne savons trop pourquoi cette traduction, qui avait paru dès 1822 dans le tome I de la collection des chefs-d'œuvre du théâtre anglais, n'a pas été mentionnée dans l'article assez long de la Biographie Michaud sur Tobin, au tome XLVII de cette biographie, publié en 1826. Cette omission n'est sûrement pas involontaire. Qu'avait donc fait Nodier aux frères Michaud? Rien du tout, et c'est peut-être de cela qu'ils lui gardaient rancune.

tez donc me survivre bien des années! (1) Shakespeare eût été fier d'avoir trouvé cet élan de farouche tendresse, et il y en a plus d'un semblable dans ce livre étrange. Comme Anne Radcliffe et Hoffmann, Emily a visé au terrible, mais par un procédé tout autre. Le principal ressort qu'elle emploie pour faire peur consiste dans le développement à outrance des passions violentes ou mauvaises, et elle arrive souvent à son but. — L'omission du nom de Charlotte Brontë, de l'auteur de *Jane Eyre*, est évidemment le résultat d'un oubli involontaire. Mais nous réclamons aussi une phrase au moins pour Emily, dans la prochaine édition du *Dictionnaire.*

Nous terminerons cette revue d'oubliés et de dédaignés par un *coup de tonnerre*, suivant l'expression napoléonnienne ; c'est-à-dire, dans l'espèce, par l'indication d'un oubli surprenant entre tous, celui du plus gracieux des poètes latins de la Renaissance, de Jean Second (1511-1536). On sait que l'auteur des *Baisers*, non moins séduisant que ses vers, mourut à vingt-cinq ans, par suite, dit-on, des fatigues de l'expédition d'Afrique dans laquelle il avait accompagné Charles-Quint. Nous croirions assez que les feux de l'amour ont dû contribuer, pour le moins autant que ceux du soleil africain, à ce trépas prématuré. Outre ces *Basia*, comparables aux meilleures poésies érotiques du siècle d'Auguste, il a laissé des pièces d'un tout autre genre, qui témoignent d'une rare souplesse de talent; comme l'élégie *in arcem Reginæ Albæ* (la tour de Nesle), ruine maudite qu'on n'osait ni réparer ni faire disparaître, condamnée à subir sa part de châtiment des légendaires scènes de luxure et de meurtre dont elle avait été complice :

Sic domus æternum, numerosæ conscia cædis
Impia lascivæ facta luit dominæ :
Labuntur, lentis et condamnata ruinis
Implorant hominum pendula saxæ manus !

Bayle, qui ne s'enthousiasmait pas facilement, a cité cette pièce en entier dans son article *Buridan.* Ce ne sont

(1) How many yiars de you mean to live after i am gone?

pourtant pas ces vers, si beaux qu'ils soient, qui ont fait la grande célébrité de Jean Second; mais bien ses roucoulements amoureux, qui ont associé son nom à ceux de Catulle, d'Ovide, de Tibulle et de Properce.

On sait que l'édition originale des poésies de Jean Second, publiées seulement après sa mort, est celle d'Utrecht (*H. Borculo,* 1541, in-12). La race des Mathanasius est immortelle; il s'en est trouvé un, presque de nos jours, pour délayer l'œuvre du chantre des Baisers en deux gros volumes in-octavo (*Leyde,* 1821). Ce commentateur n'a pas même su nous dire pourquoi le poète, dont le nom de famille était *Everardi,* et qui avait pris un sobriquet suivant l'usage des littérateurs du temps, avait adopté celui de *Secundus.* L'explication qui lui a paru la meilleure, c'est que Jean Everardi, qui appartenait à une famille nombreuse, avait eu peut-être un frère du même nom mort en bas âge, et que c'était pour cela qu'on l'aurait surnommé *Secundus*, Jean second du nom (1). Cette conjecture nous paraît non seulement prosaïque, mais parfaitement absurde. Nous croirions bien plus volontiers que le choix de ce surnom littéraire est venu de Jean lui-même, et qu'il l'entendait dans l'autre sens, si souvent employé par les poètes classiques, celui d'*heureux;* comme un talisman de bonheur. S'il en est ainsi, peut-on dire que son espérance ait été déçue, malgré la courte durée de son existence? N'a-t-il pas vécu assez longtemps pour devenir et rester célèbre, pour être regretté des hommes, et encore davantage des femmes; pour assurer à sa Julie une place *secondaire*, il est vrai (sans calembour), mais enfin une place parmi les bien aimées immortelles des poètes? En présence d'une telle destinée, on peut bien redire: ceux qui meurent jeunes sont les plus aimés des Dieux!

Baron Ernouf.

(1) Il avait huit ou neuf frères et sœurs, et deux de ses frères, rebaptisés en Apollon *Marius* et *Gradius*, ont aussi cultivé la poésie latine, mais avec bien moins de succès. Marius est pourtant auteur d'une jolie pièce intitulée la barque d'amour. (*Cymba Amoris*). Le pauvre Jean Second n'avait que trop navigué dans cette barque.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Nous trouvons dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de curieux détails sur la bibliothèque de Massillon et la bibliothèque de la ville de Clermont.

« Tout ce qui reste de la bibliothèque de Massillon fait partie, croyons-nous, de la bibliothèque de la ville de Clermont. Nous disons *tout ce qui reste*, parce qu'en 1793, au dire du savant bibliothécaire, M. Gonod, toutes les bibliothèques des chapitres et couvents de Clermont ayant été mêlées et confondues, une partie des livres fut brûlée sur la place de Jaude, une autre partie fut vendue et le reste (11,000 volumes environ) fut transporté dans la salle du collège et devint le noyau de la bibliothèque actuelle de Clermont. En dressant, en 1839, le catalogue de cette bibliothèque dont il a été le conservateur pendant de longues années, M. Gonod chercha à reconnaître les livres ayant appartenu à Massillon. Il n'en trouva qu'*un seul* dont on put affirmer l'origine. Ce livre, intitulé *Essay d'analyse sur les jeux de hazard*, Paris, Guillau, 1708, porte écrite sur la garde, la mention suivante : « Pour le très révérend père Massillon, par son très humble et très obéissant serviteur, Remond de Montmort. »

» Un rapport (inédit) rédigé en l'an IV par les administrateurs du district de Clermont donne quelques détails qui complètent :

« La loi du 8 brumaire assujettissait le district à rendre compte » au Comité de l'état des bibliothèques et de tous les monuments » des sciences et arts qui sont dans notre arrondissement. — Par » un arrêté du 24 floréal an II, nos prédécesseurs avaient choisi » six membres de la société populaire pour faire l'inventaire et le » catalogue de tous les livres manuscrits et autres objets pouvant » servir aux sciences et à l'enseignement public, conformément à » l'instruction et à l'arrêté du 25 germinal et d'après la loi du » 8 pluviose an II, il n'avait été rien fait...

» En 1792, les administrateurs du district, sur la recommandation que leur fit le citoyen Romme en passant par cette » commune, avaient invité dès le mois d'octobre de cette année la » Société populaire à coopérer à cet objet. Ils reçurent une » réponse où respire le patriotisme. Mais on cherchera vainement » la mise en œuvre dans les registres du District. Tel est, » Citoyens, l'état dans lequel nous avons trouvé l'inventaire des » bibliothèques, c'est-à-dire qu'il n'en existait pas.

» Il s'agit à présent de vous présenter une idée de cet objet et » de vous décrire tout ce qui était à faire.

» Le Chapitre cathédral avait formé depuis la mort de l'évêque » Massillon et en conséquence du legs qu'il fit de ses livres à son » chapitre, une bibliothèque intéressante. On y trouva surtout » les ouvrages des Pères dans les belles éditions que nous ont » données les Bénédictins, les collections des Conciles, celles des » pères Labbe et Cossard en dix-huit volumes ; celle du P. Hardouing, la Bible polyglotte, une collection des Théologiens

» français et espagnols, des Commentateurs de l'Écriture, des » Controverses, etc., etc. Cette bibliotheque était assez riche en » histoire. La partie des manuscrits offrait un Pétrarque, une » histoire de la Conjuration de Catilina par Salluste, les Oraisons » de Cicéron contre ce conspirateur, une histoire des Croisades et » les Bréviaires et Missels de plusieurs siècles, remarquables par » le vélin, la beauté de la main et les lettres initiales en or, les » vignettes et broderies. Le tout avait conservé beaucoup de » fraîcheur et est réellement d'une grande beauté. — La réunion » des dictionnaires de Moreri, Bayle, Trévoux, La Martinière, » Beaudran, Ménage, Richelet, l'Encyclopédie, etc., était assez » exacte. — Les procès-verbaux des assemblées du Clergé et » celles de l'Agence sont complets.

» La partie littéraire est assez considérable et on regrette qu'il » ne se trouve que six premiers volumes de l'édition de Cicéron » par l'abbé d'Olivet que De Bure compare à celle des... Mais les » chanoines ne les prirent pas dans le temps. Ils avaient ensuite » inutilement cherché à se procurer les trois volumes qui leur » manquaient. — La partie de la jurisprudence était de peu de » valeur, et il n'y avait de remarquable que la collection des » Ordonnances par Laurière, en onze volumes...» (*Archives dé-* » *partementales du Puy-de-Dôme.*)

On a prétendu que le manuscrit des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne* se trouvait dans la bibliothèque de Massillon : je crois qu'il n'en a jamais fait partie. Il avait été donné au département du Puy-de-Dôme, le 29 juillet 1793, ainsi que le constate l'extrait suivant du Registre des Délibérations de l'Administration départementale du Puy-de-Dôme :

« *Séance du* 29 *juillet* 1793. Le citoyen Ceytre-Caumont, étant en- » tré dans l'Assemblée, a offert au département l'Histoire des voyages » proposés (*sic*) pour la tenue des grands jours d'Auvergne, manu- » scrit original par Fléchier. Ouï le procureur général syndic (les ad- » ministrateurs), acceptent l'offre du citoyen Ceytre Caumont, pour » être le manuscrit déposé dans une bibliothèque du département, et » arrêtent, qu'en témoignage de leur reconnaissance, expédition » de la présente délibération sera délivrée au citoyen Ceytre. »

Si l'année suivante, le peintre Gault de Saint-Germain (nommé le 20 floréal an II, membre du comité des Arts et Instructions), trouva le manuscrit de Fléchier dans *l'encombrement* des livres provenant soit du chapitre de la Cathédrale soit des couvents et maisons d'émigrés, c'est que cet encombrement représentait la bibliothèque où le département avait fait déposer le volume qui lui avait été offert M. Gonod, nous l'avons rappelé, a constaté que, pendant la Révolution, il y eut des ventes de livres provenant des dépôts publics. Le manuscrit de Fléchier fut un des volumes qui disparurent. Plus tard, on le retrouva dans la bibliothèque d'un collectionneur, M. Tiolier. De là il passa entre les mains de M. Hugues Michel, avocat, qui le céda à la ville de Clermont, moyennant la somme de *trois cents francs*.

NOUVELLES LETTRES
DE PÉTRARQUE
SUR L'AMOUR DES LIVRES

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par M. Victor Develay

Au Frère Mathieu, de Côme.

Sur l'amour de l'étude.

Je suis heureux et transporté de joie chaque fois que je rencontre un homme lettré désireux d'apprendre. L'avarice a coutume de s'accroître en amassant et d'être excitée par les succès. J'ignore dans quel but, car, à moins de bannir la raison des résolutions humaines, plus on possède, moins on doit désirer. Le besoin de sommeil s'apaise en dormant, la fatigue en se reposant, la faim en mangeant, la soif en buvant modérément. Chose étrange !l'avarice seule s'enflamme à force d'acquérir, en sorte qu'Horace semble avoir parlé à des sourds quand il a dit : *Cesse enfin d'amasser ; devenu plus riche, crains moins l'indigence et commence à ne plus te fatiguer, puisque tu possèdes ce que tu désirais* (1) ; conseil salutaire si on le gravait au fond de l'âme. Mais nous, mortels, pleins d'immortels soucis, nous commençons surtout à craindre et à nous fatiguer alors qu'on nous commande de ne plus le faire. L'amour de l'argent croît à mesure que croît l'argent. Ah ! qu'il serait plus digne et qu'il vaudrait mieux que l'amour de la sagesse et le goût des lettres s'accrussent en apprenant, surtout lorsque pour amasser il y a une limite fixe

(1) *Satires*, I, 1, 92-94.

et déterminée, tandis que pour apprendre et profiter il n'y a jamais de fin ! Que personne ne s'imagine avoir fait assez de progrès, car on ne fait plus d'efforts pour arriver au sommet quand on se flatte d'y être parveuu. Celui qui a atteint le but où il allait a échappé aux fatigues de la route ; il en est de même de celui qui croit l'avoir atteint; il s'arrête donc, et en s'arrêtant non seulement il n'ira point en avant, mais encore il rétrogradera. Le marchand riche a beau cesser de naviguer, il possède dans sa maison des sommes considérables mises sous scellé ; mais le savant qui cesse de lire et de méditer ne peut pas sceller sa mémoire comme un coffre-fort ; car elle est labile et pleine de fissures, et si par une étude continuelle on ne la meuble pas sans cesse un peu, elle perd tous les jours beaucoup de choses. Ainsi celui qui n'apprend pas oublie, et quiconque négligera sa mémoire comme étant pleine et bien ornée, en retournant à elle au bout d'un certain temps, s'étonnera de la trouver pauvre et vide. Il faut étudier assidûment et apprendre sans relâche jusqu'au dernier soupir ; c'est une vérité que nous démontrent d'innombrables et illustres exemples dont je citerai quelques-uns.

Socrate, qui est en quelque sorte le père des philosophes, apprit à jouer de la lyre dans sa vieillesse ; Caton étudia le grec pour devenir plus savant ; Pythagore ne craignit point la peine ; ni Pline, la mort ; ni Démocrite, la cécité. Le prince de l'éloquence, Cicéron, invité à prendre la parole, s'excusa en disant qu'il n'avait pas lu depuis trois jours. Le prince de la philosophie, Platon, mourant à quatre-vingt-un ans révolus, avait sous sa tête non des sacs d'écus témoignant d'une avarice sénile, mais des livres indiquant ses études philosophiques, comme si dans son silence il parlait et disait : « Ces livres sur lesquels j'ai appliqué mon esprit de mon vivant, puisque je ne puis faire autrement, j'y applique du moins mon corps en mourant. » Nous voyons que Carnéade, dans un âge très avancé, les membres glacés, mais l'âme embrasée d'un feu extra-

ordinaire et dévorée d'une soif inextinguible d'apprendre, oublia souvent de manger et que, sans les soins de sa servante, il serait peut-être mort de faim à table. Mais de tous les exemples il n'en est pas de plus fameux que celui du grand législateur Solon. A son dernier jour, pendant que ses amis discutaient autour du lit où il rendait déjà l'âme, il souleva sa tête à demi vivante, et comme on lui demandait avec étonnement la cause de ce mouvement inopiné, il répondit qu'il voulait connaître le sujet de leur entretien et mourir ainsi. Il avait raison de vouloir mourir en apprenant, l'homme qui se faisait un titre de gloire d'avoir vieilli en apprenant tous les jours.

O généreuse passion de nobles esprits! Ces anciens désiraient s'instruire et non s'enrichir. Pour nos vieillards, c'est le contraire. Cicéron maudit à bon droit ceux qui amassent d'autant plus de viatique qu'il leur reste moins de chemin à faire. J'approuve donc ce dicton que j'ai souvent loué : « Heureux les hommes, si chacun était aussi content de son patrimoine qu'il l'est de sa propre sagesse! » Mais mauvais estimateurs de nos biens, nous nous jugeons aisément savants et sages, nous ne nous trouvons jamais riches. De là, par un contre-sens, nous sommes très avides d'argent et pleins de dédain pour les nobles études. Pourquoi cela, je vous prie, sinon parce que nous désirons ce dont nous pensons être dépourvus, et nous négligeons ce que nous croyons posséder abondamment? Nous aurions raison si une opinion fausse ne précédait le choix; car l'argent est superflu pour plusieurs et souvent mortel pour beaucoup d'autres; il n'est personne, si sage qu'il soit, qui n'ait besoin de l'être encore plus. Je vous félicite, ami, de ce que, méprisant l'argent, non seulement par goût, mais encore par profession, et passionné pour la sagesse et pour les lettres que vous possédez pleinement, vous cherchez avec empressement où vous les trouverez. C'est pour cela que, tout riche que vous êtes, vous frappez même à ma porte comme un indigent

et vous mériteriez bien d'être exaucé si ma pauvreté ne s'opposait à votre vœu. C'est elle qui me force à vous répondre : Allez heureusement, cherchez ailleurs, adressez-vous à un seuil plus riche, car sans aucun doute ce que vous demandez n'est point ici. Adieu.

A Thomas de Caloria, de Messine.

De la réputation littéraire.

Le sage ne se plaint pas de ce dont tout le monde se plaint. Chacun a chez soi assez de sujets de plaintes particulières. Assez, dis-je, je devrais dire trop. Croyez-vous que cela ne soit arrivé à personne? Vous vous trompez. C'est le contraire qui ne s'est jamais vu. On trouve difficilement quelqu'un dont les écrits ou les actes ont plu de son vivant. La mort commence les louanges des hommes. Savez-vous pourquoi? Parce que l'envie meurt avec le corps, et qu'elle vit avec le corps. « On loue, dites-vous, bien des écrits qui, s'il était permis de se vanter... » Vous n'allez pas plus loin, et, comme font les gens indignés, laissant en suspens l'esprit de l'auditeur, vous passez outre sans achever la phrase. Mais je vous atteins dans votre fuite par la divination de l'intelligence, je sais ce que vous voulez dire. On loue bien des écrits qui, mis à côté des vôtres, auraient dû manquer non seulement de louangeur, mais même de lecteur, tandis que personne ne touche aux vôtres.

Reconnaissez dans mes paroles votre indignation qui serait juste, si vous ne l'aviez empruntée pour votre usage à la tourbe de tous ceux qui ont été possédés de l'amour ou de la maladie d'écrire, et de tous ceux qui en seront possédés. Examinez d'abord de qui sont ces ouvrages qu'on loue. Cherchez-en les auteurs; à coup sûr ils sont depuis longtemps convertis en cendres. Voulez-vous aussi que vos ouvrages soient loués? Mourez. A la mort de l'homme commence à naître la faveur des hommes, et la fin de la

vie est l'origine de la gloire qui, lorsqu'elle commence auparavant, est une rareté et un phénomène. Je dirai plus : tant qu'un seul de vos contemporains sera vivant, vous n'aurez point d'une manière complète ce que vous désirez ; quand vous serez tous également renfermés dans l'urne, il en viendra d'autres qui jugeront sans haine et sans envie. Que l'époque actuelle porte donc sur nous le jugement qu'elle voudra. Si ce jugement est juste, nous l'accepterons avec soumission ; s'il est injuste, nous en appellerons à des juges plus équitables, c'est-à-dire à la postérité, puisque nous ne pouvons pas en invoquer d'autres. C'est une chose très délicate qu'un commerce continuel ; la présence est compromise par des riens et nuit toujours à la réputation ; la familiarité et la vie commune ôtent beaucoup à l'admiration des hommes. Ne voyez-vous pas les scolastiques, ces hommes amaigris par les veilles et les privations ? Croyez-moi, rien n'est plus dur pour travailler, rien n'est plus mou pour juger. Quoiqu'ils aient lu, en se donnant beaucoup de peine, une foule d'ouvrages, ils n'examinent rien et dédaignent de s'informer du sujet d'un livre quand ils croient en connaître l'auteur. Aussi ont-ils tous la même règle ; ils méprisent indistinctement tous les écrits dont ils ont aperçu les auteurs, ne fût-ce qu'une seule fois.

« C'est là, direz-vous, le sort des petits esprits, car les grands et les forts se font jour à travers tous les obstacles. » Rendez-moi Pythagore, je vous rendrai les contempteurs de son génie. Que Platon revienne en Grèce ; qu'Homère renaisse ; qu'Aristote revive ; que Varron retourne en Italie ; que Tite-Live ressuscite ; que Cicéron refleurisse ; ils ne trouveront pas seulement de faibles louangeurs, mais de mordants et jaloux détracteurs, comme ils l'ont tous éprouvé de leur temps. La langue latine a-t-elle rien de plus grand que Virgile ? Il s'est pourtant trouvé quelqu'un qui l'a appelé non poète, mais ravisseur et translateur des inventions d'autrui. Virgile, plein de confiance

dans son génie et fort de l'appui de son juge Auguste, méprisa avec hauteur les propos des envieux.

Je sais bien que vous avez le sentiment profond de votre génie, mais où trouverez-vous un juge comme Auguste qui, nous le savons, favorisa de tout son pouvoir et de toutes façons les beaux esprits de son temps? Nos rois peuvent juger de la saveur des mets et du vol des oiseaux; ils ne peuvent pas juger des talents. Si par hasard ils présument l'existence de quelque talent, la bouffissure de l'orgueil ne leur permet pas d'ouvrir ou de tourner les yeux et de les fixer sur la vérité. Aussi pour ne point paraître faire cas des talents contemporains, ils admirent les anciens; ils méprisent ceux qu'ils ont connus, afin que l'éloge des morts ne soit point exempt du dénigrement des vivants. C'est parmi de pareils juges qu'il nous faut vivre et mourir, et, ce qui est plus dur, nous taire.

Où chercherons-nous, ai-je dit, un juge comme Auguste? L'Italie en possède un, non, l'univers en possède un, Robert, roi de Sicile. Heureuse Naples qui, par un bonheur incomparable, as reçu en partage l'unique ornement de notre siècle! Naples heureuse, dis-je, et enviée, auguste patrie des lettres, si jadis tu as paru agréable à Virgile, combien plus agréable paraîtras-tu maintenant qu'habite chez toi le plus juste appréciateur des talents et des études! Que quiconque a foi dans son génie se réfugie vers toi; mais qu'il ne croie pas devoir différer; un retard est dangereux. Robert est dans le déclin de l'âge; depuis longtemps le monde a mérité d'en être privé, et lui de passer à un royaume meilleur, et je crains moi-même de m'être attiré par mes délais bien des causes d'un repentir tardif. Tout ajournement d'une belle résolution est honteux, et toute délibération trop longue sur ce qui est convenable est inconvenante. Il faut saisir l'occasion et faire de suite ce qu'on ne peut pas faire avant le temps. En ce qui me concerne, je veux courir et me hâter (comme Cicéron le dit de Jules César dans une de ses lettres) pour transporter

tous mes travaux auprès de ce prince. Dans l'ardeur de mon zèle, je ferai sans doute ce qui arrive souvent aux voyageurs qui se hâtent; si par hasard ils se sont levés plus tard qu'ils n'auraient voulu, en redoublant d'activité ils parviennent à leur destination plus vite que s'ils avaient veillé pendant la nuit. Ainsi moi qui me suis endormi si longtemps avant de rendre mes hommages à ce prince, je réparerai ma lenteur par ma célérité. Pour vous, il faut que vous vous contentiez de votre forum, puisque vous êtes empêché d'aller vers ce roi, moins par l'obstacle du détroit que par celui de la guerre. Car votre patrie, qui n'a pas de citoyen plus dévoué que vous, est soumise à la domination d'un roi ennemi, je dirais d'un tyran, si je ne craignais de choquer vos oreilles. Il s'agit d'ailleurs d'une grande question qui doit être tranchée, non par nos plumes, mais par leurs épées. Je reviens donc à mon sujet.

Si ces exemples, choisis parmi les plus illustres, ne vous suffisent pas, j'en ajouterai d'autres empruntés à un groupe d'hommes différent, qui seront d'une date plus récente et qui auront pour eux l'éclat de la sainteté. Que de rivaux ont eu jadis notre saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire jusqu'à ce que leur mérite éprouvé et la divine et admirable fécondité de leur style aient triomphé de l'envie. Pas un d'entre eux n'a recueilli des éloges complets, sinon à partir du jour même de sa mort. Je trouve chez quelques écrivains que saint Ambroise seul n'eut ni émule, ni critique, que seul il jouit d'une gloire entière et inaltérable, et que les morsures de l'envie n'atteignirent pas même sa réputation de son vivant; ce qu'il faut attribuer peut-être à sa doctrine pure, simple et exempte de toute ambiguïté. Or nous lisons dans saint Paulin, qui a écrit la vie de saint Ambroise, les noms de ses détracteurs et la vengeance que leur infligea la justice divine. Supportez donc désormais sans vous lamenter ce que vous voyez être advenu aux plus grands génies.

Vous paraissez vous plaindre dans une partie de votre

lettre, parce que vous en connaissez plusieurs qui ont acquis de leur vivant un grand nom. Eh bien, cet avantage-là, si vous voulez m'écouter, vous le mépriserez aussi profondément. Savez-vous à qui cela est arrivé? A ceux-là seuls qui, ne pouvant soutenir leur réputation par leur plume, la défendent par leurs cris. Voyez ces hommes couverts de pourpre qui attirent sur eux à grand bruit les regards des peuples, qui veulent être appelés sages et à qui le vulgaire décerne ce nom, attribuant à chaque ville des foules de sages, alors que jadis la Grèce, cette mère florissante des études, se glorifia de sept noms de sages, pas plus. Encore ce titre parut-il à la postérité d'une arrogance insupportable, et, pour excuser ceux qui en étaient revêtus, on allégua qu'ils le devaient, non à leur propre jugement, mais aux suffrages des peuples. Seul dans tous les siècles, Épicure osa se donner pour sage par un orgueil intolérable ou plutôt par une démence ridicule dont parle Cicéron dans le second livre des *Biens et des maux*. Aujourd'hui cette folie est commune dans la foule de nos avocats. Regardez aussi ceux qui passent tout le temps de leur vie dans les altercations et les subtilités de la dialectique, s'agitant toujours pour de vaines questions, et appliquez à tous mon présage. Oui, la réputation de tous s'éteindra avec eux, et le même sépulcre suffira à leur nom et à leurs ossements, car lorsque la mort aura forcé leur langue glacée à rester immobile, il faudra non seulement qu'ils se taisent, mais encore qu'on se taise sur eux. Je pourrais regorger d'exemples et vous citer à l'appui de mon dire nombre de gens. Que de pies très bavardes n'avons-nous pas vues faisant grand bruit sous les yeux de la sotte multitude, et dont la voix est tombée tout à coup? Mais la narration en serait trop longue et déplairait peut-être à quelques-uns des survivants. J'en ai parlé souvent ailleurs et j'en ai dit maintenant tout ce que le sujet réclamait. Car je n'ai point pris la parole pour les avertir, mais pour m'acquitter envers vous dont la condition est bien diffé-

rente. En effet, c'est quand vous ne pourrez plus parler que vous ferez le plus de bruit. Il est d'un esprit trop impatient de se tourmenter de la plus courte attente. Attendez un peu ; votre vœu s'accomplira, quand vous aurez cessé de vous faire obstacle à vous-même ; une longue absence le réalisera peut-être en partie, la mort seule le réalisera pleinement.

(La suite prochainement)

LETTRES HISTORIQUES INÉDITES

Bossuet. — Cardinal d'Estrées. — Regnier des Marets. — La mère Arnauld. — Lettres extraites de la cassette de Fouquet.

Nous n'avons pas cherché cette fois notre moisson dans les ventes d'autographes ; en automne elles chôment, mais nous croyons néanmoins ne pas avoir fait mauvaise campagne en nous adressant, un peu au hasard, aux dépôts publics.

La marquise d'Huxelles, une des plus infatigables épistolaires du XVIIe siècle, aimait aussi à conserver les lettres qui lui paraissaient intéressantes, même quand elles ne lui étaient pas adressées. Nous avons découvert qu'elle a pris une part notable à la formation des précieuses collections de Gaignères avec lequel elle entretenait une correspondance suivie (1). Dans un de ses portefeuilles conservés parmi les papiers de ce célèbre amateur, nous avons recueilli une belle lettre de Bossuet à la mère Marie du Saint-Sa-

(1) Nous allons prochainement publier à la librairie Didot l'histoire de la vie de Madame d'Huxelles, qui n'est pas une des individualités féminines les moins curieuses du XVIIe siècle.

crement (Mademoiselle de la Thuillerie, fille d'un ambassadeur à Venise, cousine de Madame d'Huxelles, élue prieure en 1691), au sujet de la mort de la mère Agnès, supérieure des Carmélites (Mademoiselle de Bellefons)puis une lettre très curieuse du cardinal d'Estrées, grand ami de la marquise, á M. de la Reynie, alors à Rome.

E. DE BARTHÉLEMY.

Monseigneur l'Evesque de Meaux, à la mère du Saint Sacrement, prieure, apres la mort de la mere Agnès,

« Nous ne la verrons donc plus cette chère mère, nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foy, que la prudence dictoient toutes, et rendoient toutes si digne d'estre pesées. C'étoit une personne sensée qui croyoit à la loy de Dieu, et à qui la loy estoit fidelle, la prudence estoit sa compagne et la sagesse estoit sa sœur, la joye du Saint Esprit ne la quittoit pas. Sa balance etoit toujours juste, et ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit point en suivant ses conseils, ils estoient precedez par ses exemples. Sa mort a esté tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends graces du souvenir que vous avez eu de moy en cette triste occasion. J'assiste avec vous en esprit aux prieres et aux sacrifices qui se feront pour cette ame benie de Dieu et des hommes. Je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foye vous inspire. »

Lettre de Monseigneur le Cardinal d'Estrées (1) *à Monsieur de la Reynie* (2), *à Rome.*

« Vous avez sceu, Monsieur, que j'ay longtemps attendu la réponse que vous fistes a la lettre que je vous avois escrite sur la mort de M. vostre père, *plenus dierum* et plus remply de vertus et de mérite. Ce n'est ny vostre faute ny la mienne que je ne l'aye pas plustôt receue. La reconnoissance que je dois à l'amitié qu'il m'a témoignée et l'honneur qu'on doit rendre à sa mémoire dureront autant que ma vie. C'est par luy que j'ay commencé à vous connoistre et à vous apprécier. Mais après vous avoir connu, mes sentiments ont passé du nom à la personne. Partout ou je me suis trouvé, je crois en avoir donné des marques a Rôme, ou nous nous connusmes, à Paris auprès de plusieurs honnestes gens, et surtout de ceux qui aiment les lettres, mais principalement avec monsieur vostre père et madame vostre mère, plus capables a la vérité que personne de bien juger des qualitez de l'esprit et de l'ame, mais que par la rencontre de mon séjour a Rome j'avois eu plus de temps a appronfondir (*sic*). Ils desiroient fort les bien connoistre dans les emplois ou vostre naissance et vos talens vous appeloient, et les auroient connus, si vostre inclination ne vous eust porté avec un peu trop de violence a une vie de retraite et d'etude que véritablement vous avez soustenue trop longtemps et bien au dela de ce que vous m'aviez promis quoyque personne ne puisse nier que vous ne l'ayez toûjours suivie selon toutes les règles

(1) César, troisième fils du maréchal-duc d'Estrées (1628-1714), nommé de bonne heure évêque de Laon et souvent employé pour d'importantes missions diplomatiques. Il était de l'Académie. Chapelain le place sur sa liste des écrivains célèbres dressée pour Colbert : « Il n'a rien imprimé que l'on sache, dit-il. Mais on a vu de lui plusieurs lettres françaises et latines de la dernière beauté, ce qui fait bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers. »

(2) Fils de Nicolas-Gabriel de la Reynie, que son dévouement à la cause de la monarchie pendant la Fronde en Guyenne signala. Le roi l'appela en 1661 à Paris comme maître des requêtes et le nomma le 15 mars 1607 lieutenant de police. On sait les services qu'il rendit et pour la politique et pour l'assainissement de Paris. Il se démit en 1697 et mourut le 14 juin 1709.

d'un homme d'honneur et de vertu ; j'en rendis pour lors le témoignage que vous méritiez. Vos proches me crurent et dans les dispositions que monsieur vostre père a faictes depuis dans vostre famille, vous avez eu quelque lieu de vous en apercevoir, mais je ne prétens pas m'accrediter avec vous ou vous toucher par cet endroit. Je n'ay que trop éprouvé jusques ou vous portez votre supériorité pour les intérests qui attachent presque tous les autres. Les voyant plus intimement que personne, et devenu le confident d'une mère et d'une sœur si estimables, je suis affligé de la peine et de la tristesse que leur cause une si longue absence : je ne puis vous représenter le désir incroyable qu'elles ont de pouvoir remplacer par vostre présence la perte de cet excellent homme qu'elles ont perdus, je vois combien cette consolation leur est nécesaire. Mon amitié m'a donné plus de condescendance peut-estre que je n'en devois avoir pour un party aussy singulier que celui que vous avez pris et que j'ay toléré dans de certains temps et tasché d'excuser plustost que je ne l'aye approuvé. Je suis contraint présentement de vous dire qu'il me semble que ce n'est pas seulement manquer à ce bon naturel dont vous vous estes paré dans vostre belle réponse, (et de laquelle je me réserve à vous parler à la fin), et à toutes les marques que vous leur en donnez, mais de plus, c'est se dépouiller de toute humanité, que de résister plus longtemps à des désirs si justes, si tendres, si honnestes et si essentiels pour le soulagement d'une famille ou vous trouverez toute sorte de douceurs et de facilitez. J'en suis garant et je le puis estre. Vous choisirez le genre de vie qui vous conviendra : la retraite, les livres, le choix du commerce des parents, des amis, des sçavans, tout cela sera de leur goût comme du vostre, auriez vous quelque autre chose a désirer suivant les idées qui vous ont occupé jusques a présent. Je me sens obligé de vous le représenter encore une fois, et je le fais, *ut tam insignis viri manibus, eximiæ pietatis incorruptæ æquitatis,*

fide erga amicos constanti, eloquentia, sapientia parentorem. J'adjouteray qu'il n'y a jamais eu de stoïque qui dans de telles circonstances ne condamnast vostre obstination sur le séjour de Rome. Enfin resisterez vous à Ciceron mesme a qui Marcellus ne put résister, et qui ne se résolvant point de revenir a Rome, après qu'il eut obtenu son retour de César, se détermina en lui écrivant ces belles paroles : *sicut fortis hominis est posse carere patria, sic duri non desirare.* Je compareray vos entrailles à celle de Saturne qui devora beaucoup d'enfants. Je vous appelleray χαλκέντερος, si vous résistez plus longtemps contre de si pressants motifs. Il est temps de vous dire un mot sur vostre belle lettre : en vérité elle m'a surpris. Je savois bien que vous aviez lu et retenu beaucoup de latin ; mais je ne vous en croyois pas aussi maistre que vous le paroissez. Il y a un détail dans la propriété des termes et dans de certaines singularitez de la langue qui m'ont estonné. Vous allez jusqu'à *verborum apices.* Véritablement, vous excédez beaucoup dans mes louanges. Et cela m'a donné quelque confusion, mais j'ay dit après *detur amicitiæ non meritis.* Je vous ay une autre obligation, vous m'avez préféré à mon confrère en choisissant la langue latine pour moy. Je vous en sçay beaucoup de gré. Au reste, on ne peut pas parler plus véritablement et avec plus d'élévation d'un illustre magistrat que vous avez sceu faire. Au temps de l'ancienne Rôme ou les enfans louoient leurs pères dans le Sénat, la vostre en auroit remporté beaucoup d'applaudissements. Au reste, vous y avez ajouté des vers admirables. J'y ay trouvé le sublime dont Longin a si bien écrit, de la grandeur et du choix dans les expressions, des applications heureuses, et enfin un goût de la plus noble et de la plus polie antiquité. Il a reveillé en moy les idees de Virgile, d'Horace et de Lucain, et vous avez très bien remply le caractère qu'un autheur de leur temps a marqué pour ces compositions eslevées. C'est *per ambages et ministeria deorum præcipitandus est liber spiritus,*

ut magis furiosæ mentis æstus appareat, quam religiosæ orationi sub testibus fides. Ne croyez pas que je me sois contenté de vous louer tout seul, je les ay communiquez a beaucoup de mes confrères de l'Académie et particulièrement à M. Huet, evesque d'Avranches qui parmy cette étendue d'éloquence et d'erudition sçoit faire d'aussy beaux et d'aussy agreables vers qu'il sçoit écrire parfaitement en prose. Apres ce bel essay de votre poésie, nous en ferions bien d'autres ; si nous nous revoyions à Paris, venez-y donc, car je ne vous iray plus chercher à Rome, et me croyez, Monsieur, bien sincèrement, vostre très affectionné serviteur. Si la matière ne le prouve pas assez, adjoutez-y la preuve de la longueur.

Le Cardinal d'Estrées. »

Paris, ce 18 novembre 1709.

Nous devons aussi à Mme d'Huxelles cette seconde lettre du cardinal et la pièce de vers de l'abbé Regnier des Marets (1632-1712), auteur de deux volumes de poésies françaises, espagnoles, italiennes et latines fort médiocres. Il écrivit probablement ces vers à l'occasion d'une des absences qu'il dut faire pour aller à l'abbaye de Thouars dont il était titulaire depuis 1678. Seulement elle est évidemment des derniers temps de sa vie, d'après les allusions qu'il y fait aux désastres de nos armées en Flandre.

M. le cardinal d'Estrées à M. de Vendosme.

A Paris, ce dimanche 4e janvier 1711.

« Je sors, Monsieur, de ma fameuse église de Saint-Germain (1) des prez ou tout estropié que je suis, j'ay fait un effort pour y paroistre en crosse et en mitre, et faire moy mesme la fonction du *Te Deum* (2) solennellement chanté cette après dînée au bruit de toute l'artillerie du

(1) Il était abbé de Saint-Germain-des-Prés.

(2) En l'honneur de la victoire de Villaciosa remportée par le duc de Vendôme le 10 décembre 1710.

couvent, qui a étouffé la voix de ma Bénédiction. Après m'estre acquitté de cette céremonie d'aussy bon cœur que si j'étois encore, Monsieur, vôtre tuteur, je me dois acquitter des complimens que vos serviteurs vous doivent sur tant d'importans, et si extraordinaires événements, que nous ne voyons rien qu'on y puisse comparer que les succez qui suivirent le retour du comte de Transtemare ou autrement le roy Henry en Espagne, accompagné du conestable du Guesclin. En vérité, rien ne ressemble mieux à tout ce que vous avez fait en quatre mois depuis votre arrivée hors de Madrid, et votre entrée dans cette capitale. Que de batailles et de victoires redoublées en si peu de temps ! j'espère que cet ouvrage sera bientost parfait. Si les sentiments de ma joye avoient besoin d'une caution, Madame la duchesse de Vendosme à qui j'ay l'honneur de faire ma cour, et dont les bontez ont effacé tout ce qui me restoit de rancune sur vos oublys, et qui m'a veu courir a Seaux ou elle étoit au moment que j'appris cette merveilleuse nouvelle, Madame de Vendosme, dis-je, ne refusera pas d'estre ma caution. J'ai osé la supplier de deux graces en mesme temps, l'une la regarde, et l'autre dépend de vous. La première, qu'elle me fasse l'honneur de mettre la lettre dans son pacquet et l'autre de vous empêcher d'y répondre. Vous employez trop bien votre tems pour vous en oster un moment, et il me suffira que vous soyez, Monsieur, persuadé, que personne ne vous honore avec un plus parfait attachement et ne révère plus votre héroïsme que

Le Cardinal d'Estrées. »

Adieu de M. l'Abbé Regnier à Paris

Adieu Paris, adieu la Seine,
Je pars pour aller en Touraine,
Sur mes vieux ans planter des choux.
Ainsi je prends congé de vous,

Et comme je suis dans un age
Ou selon l'ordinaire cours,
Je puis faire un plus long voyage,
Je vous dis adieu pour toujours,
J'emporte en partant de la ville
Tout le fonds qu'un homme de bien
Peut proprement appeler sien :
Un cœur droit, un esprit tranquille,
Qui s'accommode a son état
Un courage que rien n'abat
Et qui regardant d'un œil ferme
Les divers accidents du sort
Envisage son dernier terme
Comme un asile et comme un port.
J'emporte de la voix publique
L'honneur que j'en ay mérité
C'est le témoignage authentique
D'être homme aimant la vérité
D'être un amy sur et fidèle
Et d'être si rempli de zèle
Pour ma patrie et pour mon roy
Que toutes les places de Flandres
Seroient encor sous notre loy
Si ceux qui les ont laissé prendre
Avoient tous pensé comme moy.
Enfin graces a la nature
Qui m'a fait d'un argile dure
Et propre à longtemps résister
J'emporte une saine vieillesse
Fruit précieux d'une jeunesse
Qui sçeut de bonne heure éviter
Que la pharmacie et l'yvresse
Puissent sur moy attenter
Et voila toute la richesse
Que je fais état d'emporter
Mais aussi je puis me vanter

De ne devoir rien qu'au seul maître
A qui tout le monde doit l'être
Avec qui chacun doit compter
Je sçay qu'a moins qu'il me remette
La meilleure part de ma dette
J'ay grand sujet d'être alarmé
Mais s'il ne vouloit rien remettre
Quel mortel pourroit se promette
De n'estre point abismé.

On n'a pas à donner de détails sur la célèbre mère Angélique, sœur aînée d'Antoine Arnault, morte en 1661. Mme du Plessis Guénégaud était femme du secrétaire d'Etat et fille du maréchal de Choiseul, marquis de Praslin ; elle eut deux filles, l'une mariée en 1665 au duc de Caderousse, de la maison d'Ancezune ; l'autre au comte de Bouflers.

Lettre de la Mère Angélique à Mme du Plessis-Guénégaud

« Je vous suis si obligée, Madame, de la grâce que vous avez bien voulu me faire de m'amener Mlle votre fille qu'encore que je doive être pour le moins aussi touchée de ce que je ne mérite plus d'avoir l'honneur de vous voir, je laisse à part un sujet qui me donne de la douleur pour vous témoigner seulement ma reconnoissance de cette satisfaction que vous avez eu la bonté de me procurer contre mon attente, car si j'étois aussi coupable que vous l'avez cru, je me serois condamnée moi-même à être privée fort tristement de cette consolation aussi bien que de cet honneur. Mais j'avoue que ne pouvant pas porter ce jugement contre moi-même, puisque ma conscience m'est témoin devant Dieu que dans tout ce qui s'est passé j'ai toujours eu en vue de m'y conduire selon que j'ai cru que vous l'approuveriez vous-même, encore que ce ne peut pas être avec votre participation pour des raisons qu'il

n'est pas difficile de juger; je n'aurois jamais cru devoir perdre à ce point l'honneur de votre amitié pour un sujet si pardonnable, puisque si j'ai manqué, ce n'a été que par ignorance. Si ce n'est, Madame, que n'ayant point mérité la part que vous m'aviez fait la grace de m'y donner, il vous soit libre de me la retirer aussi sans que je le mérite; car de cette sorte j'avouerois que vous me traitez avec justice, et vous feriez même plus que vous ne devez, puisque toute mal contente que vous êtes de moi, vous me favorisez encore de l'honneur d'une visite si agréable. Peu s'en est fallu que je n'aie employé Mlle votre fille, sous prétexte qu'elle a été autrefois la mienne, à devenir une médiatrice de paix auprès de vous; mais j'aurois eu peur de me trop discréditer dans son esprit, si je lui faisois paraître que je n'eusse plus dans le vôtre la place qu'elle a toujours cru que j'y avais. Je veux espérer que ce sera à Dieu même que je nomme le Dieu de paix que j'aurai cette obligation, qu'il vous persuadera de la sincérité de ma conduite et de mes intentions dans tout ce qui s'est passé, où je n'ai cru rien faire sur quoi je n'eusse voulu prendre vos avis et les suivre, si la conjoncture des affaires ne me l'eut interdit, et qu'enfin quelque opinion que vous ayez de moi, je serai toute ma vie ce que j'ai toujours été jusques à cette heure, c'est à dire la plus acquise de vos très humbles servantes (1). »

Nous terminerons par trois lettres empruntées à la fameuse cassette de Fouquet (1). La première, de M. de Charnacé, est curieuse par le genre de proposition que fait ce personnage, peu respectueux, ce semble, de la liberté individuelle, du moment où il s'agit des ennemis du surintendant. La seconde fait connaître les moyens pécuniaires par lesquels Fouquet savait se procurer les bonnes grâces de la reine : elle mentionne aussi la disgrâce de Mlle de la Mothe. La dernière nous paraît singulièrement importante

(1) Bibliothèque Nationale, Baluze, tome II, f.l. 46.

au sujet des armements de Fouquet : il est facile d'y deviner des mots convenus évidemment à l'avance.

A Paris, ce 5e aust 1661.

« Monseigneur et mon bon maistre,

Je suis si fort an colere que je ne sores vous lavoir dit de tout ce qui cest pascé ce matin au palais. Je ne vous an dis point le détail aiant lescé M. le président de ..... avec M. Paschaust qui vous an alest fere un fidelle raport pour moi si vous an avés contre quelque un vous n'avés que a me le fere scavoir et de quelle maniere vous voulés que lon le trete et cela cera prontemant fait sil faust an anprizonner quelque un ou leixziller faites an moi adrecer lordre et je les promeneré comme il faust et plus, suivant votre intantion que je pouré il ne vous cera bezoin que de me le fere scavoir et vous cerés ausi bien obei que homme du monde. Mon maistre cest tout ce que je vous diré dispozés de moy antièrement et croiés que personne nest tant que moy.

Sy je vous suis utille an quelque choze je demeure dans la rue du Chantre, desrière le Louvre.

Vostre tres humbre et tres obeissant serviteur,
Monseigneur et mon bon maitre,

CHARNACE. »

Ce 2 septembre.

« Nous sommes ici dans une grande impasience du retour du roy et une grande inquiétude pour vostre santé qui je vous assure ne mest pas moins chere que la mienne. Il ne cest pasé ici rien digne de vous estre mande et jespere que nous vous verrons sitost que nous pourons plus tost vous dire les nouvelles que vous les escrire. Lon ma dit que ce ne seret pas peut estre unne chose difisile et qui ne lesret pas destre agreable a la resne et encore plus a sa maison si sans avoir rien demandé aus estats vous leur feriés donner

pour la maison de la resne quelque chose tous les ans. On dit quil donne bien pour les gens du maréchal de la Meilleraie en Languedoc lia quinze ou vint milles livres pour le capitainne des gardes du gouverneur le segretere et quelques autres ofisiers. Ainsi je croy que la resne pouret bien espérer la memme chose en Bretagne pour donner comme iluy plairet dans sa maison ce qui pouret etre distribué a plusieurs petits offisiers qui lia longtemps qui la serve et qui onts de lafection pour vous car pour les gens de qualité Je croy quil doive espérer plus de la resne et lesser cela a seus qui en onts plus de besoing et vous en serés tout a fait obliges vous mesmes Monsieur si cest unne chose ..... pour la manière Je masure qu'elle sera tout a fait agréable si vous la pouvés faire.

Monsieur Fouquet vous contera la disgrase qui est arivée a Mademoiselle de la Motte, la faire de Monsieur de Lionne et de Monsieur le chanselier a fait grant bruit ici mais comme je scai quon vous en ora randu conte je ne vous en diré rien davantage et me contenteré de vous asurer que je continueré toute ma vie le respect et lasmitié que je vous ai vouees. Souvenes vous un peu de lafaire de ce poure Lavos.

Le 29 jan. 1661.

« Le sieur d'Arce auquel j'avois demandé un mémoire pour les marbres m'a envoié Monseigneur la lettre cy-jointe; les prix qu'il a mis ne sont que pour le grand desseing car pour ce quy est du particulier il s'exécutera chemin faisant et sans frais. Mais, Monseigneur, je crois que pour bien faire, et avant que de faire la proposition pour le grand desseing qui pourroit engager a descouvrir lendroit d'où l'on les prettend tirer, et par ce moien, donner lieu a ceux quy sont chargés dudit grand desseing d'envoier de leur chef audit endroit, et de se passer de ceux quy désirent faire la proposition, il faudroit envoier de bonne heure une personne cognoissante avec les instruc-

tions et les adresses que l'on luy donera pour faire tirer toute la quantité qu'il en faut pour le desseing particulier ; et tout ce que l'on voudra au dela, jay quasi engagé un bon sculpteur quy a esté autrefois sur les lieux, et quy ne demande qu'a me servir, d'aler faire le choix des marbres, les descharges de ce quy seroit inutile, affin de les transporter plus facilement et travailler mesme si besoing est sur les lieux a faire des ouvrages achevés, dans le temps auquel il se trouvera n'avoir rien à faire. Et outre cela je luy doneray ches nous un homme quy prendra le soing du transport par les voyes les plus comodes. Monseigneur, si ces choses vous plaisent, vous n'avez qu'a comender vous serés obéi. Lhome m'a demandé mile livres par an y comprins les frais du voiage. Je ne luy en ay voulu doner que six cens.

J'ay veu M. Benard ; la dame m'a tesmoigné vous avoir grande obligation et que son mary et elle sont sincèrement et cordialement dans vos intérets. Je luy ay respondeu que vous en demeuriés persuadé et que vous nestes pas moins dans les leurs. »

UN BIBLIOPHILE DU XVIIIe SIÈCLE

M. de Selle, Trésorier de la Marine

Le très instruit et très aimable président de la Société des bibliophiles, M. le baron Jérôme Pichon, écrivait tout récemment au sujet de M. de Selle : « Ce fut un amateur » délicat et plein de goût, dont on s'occupe peu aujourd'hui » et qui, comme tous les amateurs de cette époque, aimait » tout ce qui était beau ; il laissa, outre une superbe et » charmante bibliothèque, une collection de meubles et » d'objets d'art des plus remarquables. »

Ces lignes nous ont inspiré le désir de connaître cette

pour la maison de la resne quelque chose tous les ans. On dit quil donne bien pour les gens du maréchal de la Meilleraie en Languedoc lia quinze ou vint milles livres pour le capitainne des gardes du gouverneur le segretere et quelques autres ofisiers. Ainsi je croy que la resne pouret bien espérer la memme chose en Bretagne pour donner comme iluy plairet dans sa maison ce qui pouret etre distribué a plusieurs petits offisiers qui lia longtemps qui la serve et qui onts de lafection pour vous car pour les gens de qualité Je croy quil doive espérer plus de la resne et lesser cela a seus qui en onts plus de besoing et vous en serés tout a fait obliges vous mesmes Monsieur si cest unne chose ..... pour la manière Je masure qu'elle sera tout a fait agréable si vous la pouvés faire.

Monsieur Fouquet vous contera la disgrase qui est arivée a Mademoiselle de la Motte, la faire de Monsieur de Lionne et de Monsieur le chanselier a fait grant bruit ici mais comme je scai quon vous en ora randu conte je ne vous en diré rien davantage et me contenteré de vous asurer que je continueré toute ma vie le respect et lasmitié que je vous ai vouees. Souvenes vous un peu de lafaire de ce poure Lavos.

Le 29 jan. 1661.

« Le sieur d'Arce auquel j'avois demandé un mémoire pour les marbres m'a envoié Monseigneur la lettre cy-jointe; les prix qu'il a mis ne sont que pour le grand desseing car pour ce quy est du particulier il s'exécutera chemin faisant et sans frais. Mais, Monseigneur, je crois que pour bien faire, et avant que de faire la proposition pour le grand desseing qui pourroit engager a descouvrir lendroit d'où l'on les prettend tirer, et par ce moien, donner lieu a ceux quy sont chargés dudit grand desseing d'envoier de leur chef audit endroit, et de se passer de ceux quy désirent faire la proposition, il faudroit envoier de bonne heure une personne cognoissante avec les instruc-

tions et les adresses que l'on luy donera pour faire tirer toute la quantité qu'il en faut pour le desseing particulier ; et tout ce que l'on voudra au dela, jay quasi engagé un bon sculpteur quy a esté autrefois sur les lieux, et quy ne demande qu'a me servir, d'aler faire le choix des marbres, les descharges de ce quy seroit inutile, affin de les transporter plus facilement et travailler mesme si besoing est sur les lieux a faire des ouvrages achevés, dans le temps auquel il se trouvera n'avoir rien à faire. Et outre cela je luy doneray ches nous un homme quy prendra le soing du transport par les voyes les plus comodes. Monseigneur, si ces choses vous plaisent, vous n'avez qu'a comender vous serés obéi. Lhome m'a demandé mile livres par an y comprins les frais du voiage. Je ne luy en ay voulu doner que six cens.

J'ay veu M. Benard ; la dame m'a tesmoigné vous avoir grande obligation et que son mary et elle sont sincèrement et cordialement dans vos intérets. Je luy ay respondeu que vous en demeuriés persuadé et que vous nestes pas moins dans les leurs. »

UN BIBLIOPHILE DU XVIIIe SIÈCLE

M. de Selle, Trésorier de la Marine

Le très instruit et très aimable président de la Société des bibliophiles, M. le baron Jérôme Pichon, écrivait tout récemment au sujet de M. de Selle : « Ce fut un amateur » délicat et plein de goût, dont on s'occupe peu aujourd'hui » et qui, comme tous les amateurs de cette époque, aimait » tout ce qui était beau ; il laissa, outre une superbe et » charmante bibliothèque, une collection de meubles et » d'objets d'art des plus remarquables. »

Ces lignes nous ont inspiré le désir de connaître cette

bibliothèque ; nous en possédons heureusement le catalogue dans une collection de près de huit cents catalogues que nous avons formée avec une persévérance qui remonte à de longues années.

Rédigé avec soin par Barrois et Davity, publié en 1761, le catalogue de Selle forme un volume in-8 de XLVIII, 8 et 310 pages ; il contient 2857 articles, plus un supplément de 168 ; il est accompagné d'une table des matières ; notre exemplaire a les prix écrits en marge.

Beaucoup d'excellents livres en tout genre ; des incunables, les plus belles éditions des classiques grecs et latins en grand papier ; une foule d'ouvrages reliés en maroquin.

Dans la théologie, la Polyglotte publiée à Alcala par le cardinal Ximenez et celle mise au jour à Londres par Walton ; la Vulgate, *Rome*, 1592; le Missel mozarabe, *Tolède*, 1500; des Heures manuscrites ou imprimées sur vélin avec miniatures, adjugées de 12 à 48 livres; le *Trésor de l'âme*, par Robert, *Paris, Vérard*, exempl. sur vélin, adjugé à 55 livres; il a reparu aux ventes Gaignat, la Vallières et Mac-Carthy, 100, 162 et 204 fr., et il à atteint 3000 fr. vente Solar ; il est aujourd'hui chez Monseigneur le duc d'Aunale.

Peu de chose à signaler dans la section des sciences et arts ; les petits catalogues d'estampes de l'abbé de Marolles étaient déjà recherchés puisqu'ils furent adjugés à 32 livres, prix alors élevé. Le Valturius, *de re militari*, 1472, maroquin rouge, fut payé à 72 livres.

Passons aux belles-lettres ; il y a là des articles fort précieux ; les *Rhetoricorum libri* de G. Fichet, un des plus anciens produits de la typographie parisienne ; les Tusculanes de Cicéron, *Rome*, 1469 ; la première édition d'Homère, *Florence*, 1488 ; celles d'Hésiode, d'Apollonius de Rhodes, d'Aristophane, de l'Anthologie. Parmi les auteurs latins : Plaute, 1472, édition princeps, le Virgile de 1471, l'Horace de 1479, l'Ovide imprimé à Parme en 1489, le

Valérius Flaccus, *Paris*, 1514, sur vélin (adjugé à 80 livres et revendu 380 vente Gaignat); il ne paraît pas que depuis il se soit montré aux enchères.

Les vieux poètes français étaient alors fort loin d'être recherchés comme ils le sont aujourd'hui; un exemplaire du Roman de la Rose, *Paris*, *Galliot du Pré*, maroquin rouge, lavé, réglé, ne dépassa pas 21 livres; ce fut aussi le prix qu'obtint le *Champion des dames* de Martin Franc, Paris, 1530, in-8, maroquin citron; le *Séjour d'honneur* d'Octavien de Saint-Gelais, Vérard, 1519, in-8, 12 livres.

M. de Selle possédait plusieurs mystères; celui de la *Passion*, Vérard, 1499, était accompagné d'additions manuscrites de l'auteur Jehan Michel; la Destruction de Troye, par Jacques Millet (Lyon, 1491, in-fol.) maroquin, n'alla pas au delà de 40 livres.

Parmi les romans, une très ancienne édition des *Quatre Fils Aymon* et l'*Hypnerotomachia*, Alde, 1499; n'oublions pas les *Songes drôlatiques de Pantagruel*, 1565, les *Pasquillorum tomi duo*, 1544, les *OEuvres* de Bluet d'Arbères en 98 livres. Arrêtons-nous devant le Lucien, Alde, 1512, exempl. de Grolier, maroquin rouge, abandonné à 11 livres; et un autre Grolier: *Plinii Epistolæ, Aldus*, 1518, maroquin rouge, 17 livres; il n'était pas sans doute le même exempl. que le *Manuel* indiqué en maroquin vert et payé 825 fr. vente Coste.

On donna le Montaigne, 1588, in-4 mar. citron, pour 8 livres.

Arrivons à l'histoire sur laquelle nous passerons rapidement; nous rencontrons le très rare *Liber conformitatum* (Milan, 1513), le *Cathalogue des saincts et des sainctes* translaté du latin de Pierre des Natalles. *Paris, Galliot du Pré*, 1524, 2 vol. in-folio sur vélin (exemplaire payé 65 l. à la vente du comte d'Hoym et revendu 455 florins). Meermann; Hérodote, 1474. Appien, 1472, édition princeps, ainsi que Salluste, 1470, et Tacite.

Nous trouvons au n° 2023 le Froissart publié par Ve-

rard, 2 vol. in-fol. sur vélin, adjugé à 95 livres, qui figura dans les collections Gaignat et La Vallière et atteignit 4,250 fr., vente Mac-Carthy en 1816; il est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; le *Corpus historiae Byzantinae*, 31 vol. in-fol. mar., 1,100 livres, et les *Thesauri antiquitatum*, de Gronovius et Grævius, grand papier, 1,760 livres; ce sont les deux articles qui furent payés le plus cher.

Voici quelques manuscrits dont il serait désirable de connaître le sort : le *Roman des oiseaux*, par Gace de la Vigne (1); *Lancelot du Lac*, 3 vol. in-fol.; les *Deiades* de Tite-Live, translatées par P. Bercheure, 3 vol. in-fôlio; Rustican, *Du Labour des champs*; *Recueil des Histoires de Troyes*, tous sur vélin, avec miniatures.

En tête du catalogue, et sous le titre d'*Eclaircissements*, se trouvent des notes relatives aux ouvrages les plus précieux que renfermait cette belle collection; quelques-unes sont d'une assez grande étendue (*Nouveau Testament*, Mons, 1667; *Missa latina*, 1557, etc.).

M. le baron Pichon a fait reproduire l'admirable reliure du *Breviarium fratrum minorum* (manuscrit sur vélin, XIVe siècle), qui avait appartenu au comte d'Hoym et qui fut adjugé à 252 livres (en 1862, 4,000 fr., vente La Bédoyère) : il a passé dans le riche cabinet de M. Eugène Dutuit) : à côté de ce beau volume se trouvait un *Missale ad usum monasterii in Anglia*, sur vélin, qui avait appartenu à l'abbé de Rothelin et qui fut porté jusqu'à 800 livres; nous ignorons ce qu'il est devenu.

B.

(1) Voir dans l'avant-propos du Catalogue, p. XXIV-XXX, de longs détails sur ce manuscrit; on constate qu'il a été imprimé par Vérard, qui le para du nom célèbre de Gaston Phœbus et le plaça à la suite du traité de ce prince : *Des Déduits de la chasse*. Plus tard ce *roman* fut publié de rechef par Jean Trepperel, *sans date*, et par Philippe le Noir, 1520; le manuscrit est beaucoup plus correct que les imprimés où se trouvent une foule de mots supprimés ou changés.

LE PILLAGE DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'ITALIE

Une lettre récente de Rome nous donne de curieux et tristes détails sur l'état de la bibliothèque *Victor-Emmanuel*, où il n'y avait rien d'organisé que le pillage. On sait que la bibliothèque Victor-Emmanuel, ouverte depuis le 14 mars 1876, a été formée par la réunion de soixante-trois bibliothèques enlevées aux monastères de Rome. Cette fusion était une bonne pensée, due à M. Bonghi, membre du dernier cabinet modéré. Malheureusement, là comme partout, l'instabilité politique a fait son œuvre. Le ministère dans lequel M. Bonghi tenait le portefeuille de l'instruction publique fut culbuté le lendemain même de l'ouverture de la bibliothèque, et les cabinets de gauche qui se sont succédé depuis ont fait preuve, à qui mieux mieux, de *gaucherie* dans cette affaire. Le créateur de cette nouvelle bibliothèque n'avait pas eu le temps de la pourvoir d'un administrateur en chef; et il est prouvé par l'enquête dont nous dirons un mot tout à l'heure, que M. C..., nommé depuis pour occuper cette place, ou plutôt pour en toucher les appointements, n'a paru à sa bibliothèque que *cent cinquante fois* en quatre ans ; c'est-à-dire, en moyenne, tous les huit à dix jours.

Ce manque de direction supérieure a produit les résultats qu'on devait prévoir ; résultats déplorables, irréparables. D'abord, chaque bibliothécaire prétendait arranger les volumes à sa guise ; celui-ci par ordre de matières, celui-là par noms d'auteurs. Puis, à la faveur de ces tiraillements et de la confusion croissante, d'autres employés d'un patriotisme ardent, mais d'une moralité fort tiède, se mirent à pêcher, non pas à la ligne, mais à l'épervier, dans cette eau si profondément trouble.

Dès 1879, des rumeurs inquiétantes commencèrent à circuler. On se plaignait de ne pouvoir obtenir beaucoup d'ouvrages inscrits sur les fiches. On parlait de collections

précieuses décomplétées par des prêts imprudents; enfin, une lettre d'un savant Italien éminent signala la découverte, *chez un charcutier*, d'opuscules rarissimes dont la provenance n'était pas douteuse. A la suite de cet incident, que les différents partis se rejetaient à la tête, la Chambre ordonna une enquête dont les résultats sont aujourd'hui connus. Le rapport de la commission signale plus d'énormités commises en quatre ans dans ce seul dépôt de livres, que le fameux rapport Ravaisson n'en signalait, de 1790 à 1840, dans toutes les bibliothèques françaises. Il révèle des faits incroyables d'incapacité et d'immoralité, deux plaies qui rongent plus ou moins toutes les administrations du nouveau royaume. Plusieurs de ces faits concernent l'ancien directeur, aujourd'hui démissionnaire, celui qui venait si rarement à la bibliothèque; et mieux eût valu qu'il n'y vînt pas du tout, car il se faisait, par ignorance, complice des voleurs. Un jour, par exemple, un érudit lui arracha des mains un exemplaire de l'édition originale de la lettre écrite en 1503 à Ferdinand et Isabelle par Colomb, plaquette rarissime qui allait être mise au rebut. A plusieurs reprises on a vendu au poids, et par milliers de kilogrammes, des ouvrages importants, que le libraire acquéreur choisissait lui-même. D'autres disparaissaient par ballots, soi-disant expédiés à la reliure par les employés *industriels*. L'un de ceux-ci, entendu dans l'enquête, est un ancien moine défroqué qui a dit carrément « qu'il n'avait fait que ce qu'il voyait faire. » Chaque jour il emplissait ses poches au hasard, prenant dans le tas, *inter oves et boves* (ce sont ses propres termes), et remplissant de même les rayons vides.

A cette occasion, on a dénoncé d'autres dilapidations non moins scandaleuses qui se commettaient et se commettent encore sur divers points du royaume. On a parlé d'objets d'art de haute valeur, exhumés récemment à Rome même et soudain disparus, bien que nullement imperceptibles, car il s'y trouvait entre autres une statue de dimen-

sions colossales, estimée 50,000 fr. Il est question aussi de diplômes originaux sur parchemin, vendus fort cher en Sicile à des amateurs anglais, etc. Aussi un député vient de déposer un projet de loi, ordonnant une enquête sur toutes les bibliothèques du royaume. Par malheur, ce député appartient à l'opposition modérée; il est donc fort à craindre que le gouvernement ne repousse ce projet par des considérations politiques, et que le pillage ne suive son cours.

Dernièrement, le spirituel écrivain anglais, qui se cache sous le pseudonyme d'*Ouida*, racontant, dans une nouvelle humoristique, les rigueurs impitoyables de la police en Italie pour les chiens errants, s'écriait : « C'était bien la peine de faire l'unité italienne ! » Ne pourrait-on pas en dire autant, à bien plus forte raison, à propos de ce pillage éhonté des bibliothèques ?

B. E.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

PAILLET. PLAIDOYERS ET DISCOURS, publiés par M. J. Le Berquier..... Paris, *Marchal, Billard et Cie*, un vol. en 2 part. gr. in-8, de LV et 761 pages.

Cette publication est due à l'un des hommes qui continuent honorablement les grandes traditions du barreau français, dont Paillet fut, de 1825 à 1855, un des représentants les plus éminents. M. Le Berquier a obtenu, pour son travail, le suffrage auquel il devait attacher le plus de prix, comme en fait foi la lettre suivante, qui figure en tête de l'ouvrage :

Mon cher Le Berquier,

Grâce à vous, les plaidoyers de mon père sont aujourd'hui publiés. Vous venez de terminer la tâche délicate que vous vous

étiez imposée, et vous avez fait plus que vous n'aviez promis..... C'est sur les instances de ma mère et sur les miennes que vous avez entrepris ce travail. Permettez-nous donc, mon cher ami, de vous remercier de l'œuvre maintenant parfaite que vous livrez à la publicité...,.

EUGÈNE PAILLET.

Sauf certaines appréciations politiques, sur lesquelles nous faisons nos réserves, nous n'avons à dire que du bien, beaucoup de bien, de la notice sur Paillet, modestement qualifiée de *Préface*. Paillet était bien, comme le dit son confrère, « l'avocat tel que le barreau le veut, que le plaideur le conçoit, que la société l'exige. » Quelques-uns de ses plus illustres rivaux le surpassaient, celui-ci par la verve, celui-là par la souplesse, un troisième par l'ironie acérée; — aucun ne réunissait toutes les qualités oratoires dans une proportion et un équilibre plus parfaits. On ne pouvait faire un choix plus judicieux de ses meilleurs plaidoyers dans tous les genres, que ne l'a fait M. Le Berquier: depuis la défense de Papavoine qui méritait un meilleur succès, car elle eût arraché à l'échafaud un monomane irresponsable, jusqu'à ce plaidoyer pour Dennery, interrompu par la mort, et qui fut le dernier succès du vaillant lutteur tombé sur la brèche. Il était de ceux dont l'ombre gagne encore des batailles !

Citons aussi le plaidoyer si pathétique de Paillet dans cette mystérieuse affaire Lafarge, dont le dernier mot ne sera peut-être jamais dit, et un autre, particulièrement intéressant pour les lecteurs du *Bulletin*, la défense de MM. Didot contre Michaud et Thoisnier-Desplaces, au sujet du titre de *Biographie universelle*. Jamais peut-être Paillet ne fut plus habile et en même temps plus spirituel que dans cette affaire difficile; il obtint gain de cause en première instance et en appel contre deux adversaires redoutables, Bethmont et Marie, et malgré les conclusions du ministère public. Il est vrai que l'arrêt fut cassé, et que finalement une autre Cour donna tort en partie à MM. Didot. Mais, dans cette dernière lutte, ils n'avaient plus pour défenseur Me Paillet !

Ce volume est orné d'un beau portrait sur acier, très ressemblant, du célèbre avocat, et de la statue qui lui a été si justement érigée dans sa ville natale. Mais l'œuvre de M. Le Berquier est elle-même un autre monument *aere perennius*, une nouvelle et bien douce satisfaction pour la piété filiale de M. E. Paillet.

Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir à l'en féliciter, que le magistrat distingué qui porte dignement ce beau nom est aussi l'un des plus sympathiques bibliophiles de ce temps-ci. Les beaux ouvrages à figures du dix-huitième siècle ont été ses premières amours, et ceux de sa collection comptent parmi les plus parfaits de condition et d'épreuves. Toutefois il ne partage pas, pour les livres de ce genre, l'engouement exclusif de certains amateurs, qui n'ont fait que marcher sur ses traces. Depuis quelque temps son cabinet s'est enrichi, nous dit-on, d'un certain nombre de charmants volumes du XVIe et du XVIIe siècles; d'éditions originales de romans de chevalerie, d'œuvres de nos vieux poètes et des auteurs dramatiques du grand siècle, même d'anciennes chroniques et autres curiosités et raretés de bon aloi. C'est là un éclectisme du meilleur goût, du meilleur exemple: espérons qu'il trouvera de nombreux imitateurs!

B. E.

Une Visite a la Bibliothèque de l'Université de Bale, par H. B., bibliophile lyonnais. *Lyon, A. Brun,* 1880; br. in-8.

Ceci n'est qu'une modeste brochure d'une quarantaine de pages, mais elle prouve la vérité du vieux dicton: « dans les petites boîtes les bons onguents! » Si nous voulions reproduire tout ce qu'elle renferme d'instructif et d'attrayant, il faudrait la transcrire en entier. Nous nous bornons, non sans regret, à en extraire quelques-unes des indications les plus curieuses.

L'objet principal de cette visite était la recherche des rapports primitifs de Bâle avec Lyon, au point de vue de l'imprimerie. Au premier abord, la partie semble égale entre les deux villes. Les deux plus anciens livres imprimés avec date: à Bâle par Berthold *Ruppel*, (1) à Lyon, par Guillaume le Roy, appartiennent l'un et

(1) Et non *Rodt* ou *Rot*, comme l'avaient dit jusqu'ici tous les bibliographes et même le bibliophile lyonnais. C'est M. Claudin qui a restitué, d'après un document authentique, le vrai nom du prototypographe bâlois. (*Pérégrinations de Neumeister*, p. 61.)

l'autre à l'année 1473. De plus, il existe quelques incunables sans date qu'on croit imprimés antérieurement, dans l'une et l'autre ville. Avec un peu de bonne ou de mauvaise volonté, cette situation pourrait donner lieu à l'une de ces controverses mémorables, qui usent plusieurs générations d'érudits.

Quoique Lyonnais, M. Baudrier (1) prend loyalement parti pour Bâle. Il rappelle d'abord que Ruppel figurait dans le procès de 1455 entre Faust et Gutenberg, comme mandataire de ce dernier. « Il a donc été initié aux premiers tâtonnements de l'art. » De plus, les caractères employés dans l'incunable bâlois de 1473 l'avaient été auparavant dans les *Morales sur Job* de Saint-Grégoire, un gros volume dont on a retrouvé un exemplaire avec une note manuscrite du temps, constatant qu'il avait été acheté en 1468. Avec les ressources si limitées des typographes du xve siècle, l'impression de ce volume, de 421 pages gr. in-fol. sur deux colonnes, avait dû demander pour le moins un an. Il aurait donc été imprimé au plus tôt en 1467.

Les documents cités par M. Baudrier fournissent encore un autre argument en faveur de la priorité de Bâle. Le prototypographe Ruppel devait être en 1473 un homme déjà mûr, puisqu'il figurait, une vingtaine d'années auparavant, parmi les ouvriers de confiance de Gutenberg. Au contraire, le prototypographe lyonnais Le Roy, originaire de Liège, devait être jeune encore quand il imprima en 1473 le *Lotharii Compendium*. M. Natalis Rondot a découvert dans les archives municipales de Lyon, que Maistre Guillaume Le Roy était porté, vingt ans plus tard, comme devant, en cas d'alerte, concourir à la défense publique *(aux establyes en cas d'effroy)*, « armé d'un épieu ; » service qui évidemment ne pouvait être exigé que d'un homme encore dans la force de l'âge. Au reste, si Lyon n'a été doté de l'imprimerie que quelques années après Bâle et par Bâle en grande partie, on y rattrapa vite le temps perdu. Avant 1480, Lyon, suivant M. Claudin, était déjà l'*Emporium* principal de l'art typographique pour le midi de la France.

La bibliothèque de l'Université de Bâle est installée depuis 1849 dans le nouveau *Museum*, tout près de la cathédrale. Elle contient actuellement environ 130,000 volumes et 1,500 manuscrits. Les

(1) M. H. Baudrier, président à la Cour d'appel à Lyon, et un des bibliophiles les plus éclairés de notre temps.

branches de la science humaine les plus richement représentées sont la théologie, l'ancienne jurisprudence, les mathématiques et la physique. Depuis la scission en deux de ce canton qui n'était déjà rien moins qu'immense à lui tout seul, *Bâle-Ville* n'a plus le moyen de faire des acquisitions importantes. Mais le docteur Sieber, bibliothécaire, ne s'embarrasse pas pour si peu. « Chaque fois que se présente l'occasion d'une emplette importante et dépassant ses ressources, il inscrit son objet et son prix sur une feuille de papier. Le concierge... va présenter cette feuille dans les maisons connues, et il n'est pas nécessaire d'accomplir le tour de la ville pour rapporter les souscriptions désirées. » Hélas! ce n'est pas M. Léopold Delisle qui en pareille occasion courrait ainsi après des souscripteurs, ni M. Ferdinand Denis, ni M. Paul Lacroix! Ils savent trop bien qui serait attrapé!

Cette bibliothèque est, relativement, l'une des plus riches du monde, sinon la plus riche, en livres du xve siècle, puisqu'on en compte trois mille environ sur 130,000 volumes. Cela tient à la manière dont cette collection s'est formée, comme l'explique fort bien M. Baudrier. « La révolution religieuse du xvie siècle s'accomplit à Bâle, en 1527, dans des conditions relativement assez bénignes. » Il est vrai que toutes les statues de Saints furent brûlées ou mises en pièces, que les portes des couvents furent crochetées (déjà !!), et les religieux expulsés. Mais on ne leur fit pas d'autre mal; on se contenta de prendre tout ce qu'ils avaient, et notamment les livres. Ce fut ainsi que l'Etat bâlois acquit au meilleur marché possible la bibliothèque de la Chartreuse de Sainte Marguerite au petit Bâle, bibliothèque dont faisait partie celle du fameux Heynlein *de Lapide*, naguere prieur de la Sorbonne, recteur de l'Université parisienne, fondateur de celle de Tubingue, etc. C'est à lui et à son contemporain G. Fichet, bibliothécaire de la Sorbonne, que revient l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Paris. Heynlein, suisse d'origine, s'était retiré en 1487 à Sainte-Marguerite pour y faire pénitence, et y mourut en 1496. On voit dans la chronique de ce monastère, récemment imprimée, que la pénitence d'Heynlein fut encore plus rude qu'il n'avait pensé, grâce à la jalousie haineuse de l'abbé. Celui-ci supposait à tort ou à raison que l'ex-prieur de la Sorbonne avait voulu le supplanter, et lui garda rancune jusqu'à la mort et même au-delà; car il lui refusa l'honneur d'une sépulture particulière et d'une épitaphe. Il disait (ce qui d'ailleurs

n'était point si sot) que ces vanités posthumes étaient absolument contraires à l'esprit de la Règle ; qu'on ne devait rien faire pour prolonger le souvenir de gens qui avaient voulu être oubliés du monde dès leur vivant.

La bibliothèque d'Heynlein, qu'il avait léguée à ce couvent, se composait d'environ 300 volumes, la plupart rarissimes, tous dans des conditions exceptionnelles de conservation, d'ornementation et de reliure, car Heynlein n'était pas seulement un érudit : c'était aussi un bibliophile et un calligraphe. On trouve naturellement dans cette collection tous les ouvrages imprimés en Sorbonne par les trois prototypographes de Paris, V. Gering, M. Krantz et M. Friburger (ils lui devaient bien cela), sauf les lettres de Bessarion et l'opuscule *de duobus se invicem amantibus* d'Eneas Silvius, écarté sans doute comme trop peu austère. Pourtant nous voyons figurer parmi ces livres un Martial de 1472, poète qui n'a absolument rien de monacal. Ce Martial fait partie des incunables imprimées à Subiaco et Rome par C. Sweynheim et A. Pannartz. Le prieur de la Sorbonne possédait tous ceux que l'on connaît. Il en a même trois qui avaient échappé aux investigations de M. Fumagalli : le Martial en question ; un Aulu-Gelle de 1473, et un Cicéron, de *amicitia et senectute*, de 1472. Cette collection Heynlein est le plus beau joyau de la bibliothèque de Bâle.

Nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les choses intéressantes que contient cette brochure. Mais nous voulons laisser aux lecteurs du *Bulletin* le plaisir d'aller les y chercher eux-mêmes.

B. E.

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A ALBI, EN LANGUEDOC. — Pérégrinations de J. Neumester, etc., par M. A. Claudin. *Paris, A. Claudin*, gr. in-8 de 104 pages, avec 14 planches.

Ce travail, très justement couronné par l'Institut, doit être prochainement suivi de plusieurs monographies du même genre sur les antiquités typographiques d'autres parties de la France ; de la Franche-Comté ; de la Bourgogne ; du Dauphiné, d'Avignon, etc.

Jean Neumeister, Numeister ou Numester, de Mayence, tient un

rang distingué parmi les imprimeurs nomades du xve siècle. Il avait probablement travaillé avec Gutenberg, mais l'unique renseignement qu'on a sur leurs relations paraît suspect, et ce n'est qu'à partir de 1470 qu'on a retrouvé, jusqu'ici du moins, des indications certaines sur Neumeister. A cette date il était en Italie ; son nom figure parmi les prototypographes de Fuligno (Foligno), de 1470 à 1472. Après une lacune de sept ans que des découvertes ultérieures combleront peut-être, nous retrouvons ce nom en 1479, sur une édition de *Turrecremata*, ornée de 34 estampes curieuses sur métal en relief, du genre fort rare dit *interrasile*. Ce sont des reproductions embellies (suivant M. Claudin, mais suivant nous, plutôt enlaidies) des figures sur bois des éditions antérieures de 1467, 73 et 78. M. Claudin a donné le *fac-simile* de la figure originale de la *Création*, et celui de l'imitation *interrasile*, à laquelle la comparaison n'est pas favorable. Il est probable que l'auteur de ces estampes n'est autre que Neumeister lui-même, qui aura employé pour les planches le même métal que pour ses caractères. Il a essayé *d'ombrer* quelques détails, notamment la figure, le nimbe et la draperie du Créateur, et de faire une espèce de fond au moyen de hachures horizontales. Mais ces additions sont d'un effet médiocre, et le graveur novice sur métal a scrupuleusement reproduit toutes les incorrections de dessin de la gravure sur bois, dans laquelle l'éléphant tout entier, représenté en premier plan, n'est pas plus gros que la seule tête du lion qu'on aperçoit derrière lui. (1)

Cette édition du *Turrecremata*, imprimée en 1479 par Neumeister, est *sine loco* ; mais l'étude des filigranes fournit ici à son biographe des indications précieuses. Dans la pâte du papier, il a retrouvé d'abord un P surmonté d'un trèfle, puis une tête de bœuf surmontée d'une étoile. Le premier de ces signes dénote une fabrication allemande ; le second, plus spécialement une fabrication *mayençaise* ; jamais on n'a encore rencontré de pareils filigranes dans les papiers des incunables italiens. Neumeister était donc, á cette époque, de retour dans sa patrie. Par d'autres

(1) Toutefois on signale une variante curieuse dans la gravure représentant la délivrance des âmes du Purgatoire. Elles s'échappent, non d'une caverne comme dans la gravure des anciennes éditions, mais d'un château fort gothique, ayant pour garnison des démons qui s'efforcent de rattraper leurs captifs avec de crocs. — C'est la copie d'une autre composition.

inductions non moins ingénieuses. M. Claudin va prouver qu'il en partit bientôt après, pour aller travailler à Albi ; — fait avéré désormais, et absolument nouveau dans nos annales typographiques.

Voici en effet, à la bibliothèque de l'Arsenal, une autre édition du même ouvrage *(Turrecremata)*, imprimée à *Albia* en novembre 1481, sans nom d'imprimeur et avec des caractères différents de ceux de l'exemplaire de 1479 qui est à la Bibliothèque Nationale, mais avec les mêmes estampes (moins une). L'auteur de cette étude démontre à merveille qu'il ne peut être question ici que d'Albi en Languedoc, et non d'Albie en Savoie, comme l'avaient cru Brunet et d'autres bibliographes. Il est vrai que l'emploi des mêmes estampes ne suffirait pas pour établir la présence de Neumeister à Albi ; il aurait pu céder ses planches à un confrère. Mais M. Claudin a bien d'autres arguments en réserve à l'appui de sa thèse. Il nous présente d'abord un missel romain gothique, imprimé à Albi sans date ni nom d'imprimeur, mais dont les caractères sont identiques à ceux d'un autre missel imprimé à Lyon en 1487, *par Magistum Jo* [*annem*] *Alemanum de Moguntia*, désignation qui semble bien convenir à Neumeister. Enfin, cette probabilité devient une certitude, en présence d'un *Bréviaire latin* du diocèse de Vienne, découvert à la bibliothèque Sainte Geneviève, et à la fin duquel on lit : achevé d'imprimer en janvier 1489 à Lyon, par *Jean Meunister* (sic), *dit d'Albi*. Malgré cette bizarre interversion dans les lettres du nom, que M. Claudin explique par des raisons techniques, il est évident qu'il s'agit ici de Numeister (Neumeister), et cette suscription prouve qu'il avait travaillé à Albi avant de venir se fixer à Lyon. « Pour quiconque connaît les usages des corps de métiers au xve siècle, l'addition au prénom d'un artisan, du nom de la dernière localité où il avait travaillé, était le sobriquet sous lequel on avait coutume de le désigner. »

Maître *Jehan d'Alby* (Neumeister), imprimeur, figure dans les archives lyonnaises dès 1485 ; puis en 1493, comme « tenant à louage la pluspart (plus grande partie) d'une maison sise *rue de l'Arbre-Sec* » (un nom prédestiné !). Nous le trouvons ensuite associé avec un autre typographe, Michel Topié. Ils imprimèrent ensemble à Lyon, en 1495, un missel à l'usage d'Uzès, rarissime volume auquel le docteur Desbarreaux-Bernard, notre regretté confrère, a consacré une notice dans le *Bulletin* (année 1874, pp. 465-70).

Cette fois, l'imprimeur mayençais a signé de son vrai nom : *Jo. Neumester de Moguntia.*

Sa vieillesse fut malheureuse : les registres des taxes, avec leurs indications d'un laconisme sinistre, ne laissent aucun doute à cet égard. Dès 1498, *Jean Dalby* (sic) est porté à la cote comme ayant quitté la maîtrise, comme *pauvre*, et travaillant, en qualité de simple ouvrier, chez Topié, son ancien associé et peut-être son élève. Pourtant, en 1503, Dalby reparaît avec le titre de maître... Est-ce un effort suprême du vieillard, ou une simple distraction de l'écrivain ? On ne le saura sans doute jamais ; mais l'année suivante on ne voit plus que J. Dalby tout court, et sa taxe est encore diminuée. On retrouve son nom pour la dernière fois dans un registre de 1507. L'ancien élève de Gutenberg devait être alors plus que septuagénaire, et à coup sûr très misérable. Triste fin pour l'un des vulgarisateurs les plus actifs et les plus habiles de la découverte capitale des temps modernes !

En terminant, M. Claudin nous prévient que cette étude aura peut-être un supplément ; qu'on lui promet l'indication d'autres livres imprimées par Neumeister ; nous en acceptons volontiers l'augure. Telle qu'elle est, cette œuvre est très digne de la distinction dont elle vient d'être l'objet. Il n'est que juste de faire au moins l'aumône d'un souvenir à un homme utile dont la fin a été si triste, et d'encourager l'auteur de cette monographie, investigateur aussi judicieux que laborieux (1). Enfin, il convient d'attirer sur les travaux de ce genre l'attention de certains amateurs trop exclusifs, qui croient qu'il n'est point de salut hors du dix-huitième siècle, de l'édition des Fermiers-Généraux des contes de La Fontaine, des illustrations des œuvres de Dorat et des Chansons de Laborde. Tôt ou tard ils comprendront que les curiosités typographiques et iconographiques des xve et xvie siècles offrent pour

(1) Selon toute apparence, il n'aurait pas eu tant de peine à retrouver l'origine de l'imprimerie à Alby, sans le beau zèle révolutionnaire des jacobins de cette ville, qui, le dernier décadi de l'an III (1794), brûlèrent en grande cérémonie sur la principale place les titres féodaux, les archives de l'archevêché, et les registres capitulaires qui remontaient à 1464, et se trouvaient, réunis en vingt et un volumes, dans la salle des délibérations du chapitre métropolitain. Cet acte de vandalisme fut blâmé à la Convention par Grégoire ; il était pourtant conforme au fameux décret rendu l'année précédente sur la motion de Condorcet.

le moins autant d'intérêt, et qu'en fait de livres, suivant l'expression d'un grand poète allemand, « les plus vieux sont les plus précieux : »

Der altst ist der best Schatz.

Baron Ernouf.

Louis XIV et Marie de Mancini, d'après de nouveaux documents, par M. R. Chantelauze. *Paris, Didier et Cie*, in-8° de 428 pages.

Les ouvrages de M. Chantelauze, chercheur intelligent autant qu'infatigable, sont du très petit nombre des livres modernes qui méritent d'être signalés dans ce recueil. Nous avons déjà recommandé le travail si intéressant du même auteur sur Marie Stuart, et son importante Etude sur Retz qui a obtenu le grand prix Gobert.

Jusqu'à présent on n'avait connu la correspondance de Mazarin avec le Roi, Anne d'Autriche et d'autres personnages, au sujet du mariage espagnol, de l'amour de Louis XIV pour Marie de Mancini et de la paix des Pyrénées, que d'après des imprimés incomplets et défectueux de toute manière. M. Chantelauze a travaillé sur les deux recueils manuscrits de ces lettres, en copies authentiques, dont l'un est aux Archives des Affaires Etrangères, et l'autre à la Bibliothèque Mazarine, sous le n° 1719. Ce dernier, bien plus complet, forme 5 volumes in-4°, reliés en maroquin plein aux armes de Colbert, par les ordres duquel ces copies avaient été faites. A l'aide de ces textes, M. Chantelauze a pu non seulement rectifier des erreurs, combler des lacunes nombreuses dans les lettres déjà publiées, mais en donner plusieurs absolument inédites, et qui ne sont pas les moins curieuses, adressées au roi, à la reine mère, à Marie et à Madame de Venel, gouvernante des nièces de Mazarin; — emploi qui n'était nullement une sinécure ! Il donne également, d'après Baluze, archiviste, bibliothécaire et confident de Colbert, la clé de tous les chiffres.

On trouvera aussi dans ce volume plusieurs lettres, également inédites, adressées à l'infante d'Espagne avant le mariage. Ces lettres, contemporaines de celles dans lesquelles Mazarin s'inquiétait à bon droit de la passion persistante de Louis XIV

pour Marie, prouvent que le grand roi avait dès lors le cœur assez large pour plusieurs amours. Du reste, il est évident que jamais il n'aima sa femme autant qu'à cette époque où il ne connaissait que son portrait; et, d'autre part, que Marie de Mancini est la femme qu'il a le plus aimée, parce qu'elle est la seule qui lui ait résisté, non pas certes par vertu, mais par ambition. « Jusqu'à son départ pour l'Italie, dit fort justement son nouvel historien, elle se maintient presque à la hauteur des héroïnes de Madame de La Fayette; depuis sa fuite de Rome, elle descend jusqu'au rôle des héroïnes de Gil Blas. »

Pour la dernière partie de l'existence de cette femme, « la plus folle et la meilleure des Mazarines, » suivant Saint-Simon, M. Chantelauze a mis à contribution deux petits volumes rarissimes : les *Mémoires*, en partie apocryphes, de *M. L. P. M. M.* (*Cologne*, *P. Marteau*, 1676), dont la Bibliothèque nationale possède une traduction italienne publiée en 1678; et l'*Apologie*, *ou les véritables Mémoires de Madame M. Mancini, écrits par elle-même* (*à Leide* pour l'auteur, chez Jean von Gelder, à la Tortue, 1678). Ce dernier volume surtout est tellement rare, que l'exemplaire de la Bibliothèque nationale dont s'est servi M. Chantelauze a presque la valeur d'un manuscrit.

B. E.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

I

L'année dernière a vu inaugurer les statues de trois Français, assurément des plus dignes de cet honneur; un écrivain, un artiste et un inventeur de génie : Rabelais, Jean Cousin, Denis Papin. Malheureusement, les autorités de Tours, de Sens et de Blois semblaient s'être entendues pour donner aux fêtes d'inauguration un caractère pseudo-démocratique et anti-clérical, en rapport avec les préoccupations politiques du jour. C'est ainsi que l'on est arrivé à un triple *fiasco* littéraire, artistique et scientifique. A

Tours, la littérature n'a été représentée que par un discours municipal rédigé dans un français vague, et par un sonnet qui nous a appris que le siècle de Rabelais (le XVIe siècle !!!) était *rongé de vermine*. Nous avons fait une autre découverte, non moins inattendue, dans un article d'un grand journal parisien, écrit à propos de cette inauguration; c'est que les admirateurs les plus ardents de Rabelais ne l'avaient jamais lu. Cela fait toujours deux lignes !

L'inauguration de Jean Cousin à Sens n'était guère mieux réussie. Il y avait là un commissaire, homme de peu de *sens*, qui refusait aux délégués de la presse conservatrice des places dans la tribune des journalistes, « réservée exclusivement aux *gens de sa couleur*, — probablement celle des canaris, » ajoute l'un des refusés. L'exposition des œuvres de Cousin, qui aurait pu être fort intéressante, était pitoyable. On n'y voyait figurer ni son *Jugement dernier*, ni l'*Eva Pandora*, qui pourtant est à Sens même, ni son *S. Sébastien* en ivoire qui fait partie du trésor de la cathédrale. Sans doute la *couleur* des autorités sénonaises actuelles ne leur permet pas de hanter les églises. Brillaient également par leur absence : et les cinq portraits peints par Cousin et qui appartiennent encore à ses descendants; et les médaillons de sa maison, propriété d'un amateur d'Auxerre bien connu, et les dessins et gravures recueillis et catalogués par l'auteur de l'Etude la plus complète que nous ayons sur Jean Cousin, A.-F. Didot; dessins et gravures conservés par sa famille.

Si les méchants discours et les méchants vers passent, les belles statues demeurent; celles de Rabelais, par M. Dumaige, et de Cousin, par M. Chapu, sont des œuvres d'un mérite réel. Nous n'en pouvons pas dire autant de celle de Papin; de ces trois hommes de génie, celui-là reste le plus maltraité, après sa mort comme pendant sa vie. L'artiste, qui est pourtant un homme de talent, a eu la malencontreuse idée d'accoler à la *Marmite autoclave* une

Bible ! Cet accessoire a dû ravir les autorités en exercice, qui tenaient évidemment à présenter Papin comme une victime des Jésuites ; ignorant ou affectant d'ignorer, d'abord qu'il était établi en Angleterre dès 1675, dix ans avant la funeste révocation de l'édit de Nantes, ensuite qu'il fut plus persécuté par les protestants rigides que par les catholiques. On voit dans la belle Etude de M. de la Saussaye sur Papin que celui-ci avait à souffrir, à Marbourg, des avanies fréquentes de la part d'un de ces protestants, chez lequel il demeurait, et qui avait peut-être contre lui des griefs d'une nature moins théologique. Papin, entouré de mécaniques encombrantes et bruyantes, ne devait pas être un voisin fort agréable, et de plus on sait que l'exactitude dans le paiement des loyers est rarement une qualité dominante chez les hommes de génie. Ce n'est pas tout : la minorité dissidente, dont Papin faisait partie, était privée de la cène par la majorité. La cause de cette excommunication n'avait d'ailleurs rien que d'honorable. Papin était de ceux qui refusaient de souscrire à l'anathème lancé contre le fameux Claude Pajon, oncle de sa femme, dont tout le crime était d'incliner à une réconciliation générale des sectes protestantes. Au surplus, tous ces souvenirs n'importent nullement à sa gloire, et la place qu'occupe cette Bible aurait été bien plus convenablement remplie par la plus mémorable invention de Papin, le premier corps de pompe, prototype de tous les appareils à vapeur, qu'il avait fabriqué lui-même, et dont la figure est jointe au célèbre Mémoire de 1690 : « Nouvelles manières de produire à peu de frais des forces motrices immenses. »

Les traités de Papin sont fort rares ; plusieurs même, publiés dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, n'ont pas été imprimés à part. L'édition originale de la description du Digesteur, *a new Digester*, est anglaise, comme on voit : elle parut à Londres en 1681. Papin, reçu membre de la Société royale en 1680, avait fait hommage à ses confrères de sa belle invention du digesteur ou marmite au-

toclave. L'édition française de cette description, dont on ne connaît que quatre ou cinq exemplaires, parut en 1682 chez Michallet, l'éditeur de Labruyère (1). Quant au Mémoire sur le premier appareil à vapeur, il parut d'abord en latin dans les *Acta eruditorum* du mois de septembre 1690. Cinq ans après, Papin en publia un texte français qu'on appelle une traduction, mais qui pourrait bien être le véritable original, d'après lequel aurait été rédigée la description latine. Ce texte français fait partie d'un *Recueil de diverses pièces*, imprimé à Cassel en 1695, et dont on ne connaît qu'un très petit nombre d'exemplaires.

Ce n'est pas aux lecteurs du *Bulletin* que nous apprendrons que le savant historien du château de Blois, M. de la Saussaye, mort en 1879, avait formé le projet, dès 1834, de réunir toutes les œuvres de son compatriote Papin, tant imprimées qu'inédites, en y joignant ses lettres, notamment sa correspondance avec Leibnitz, d'un si grand intérêt scientifique. Grâce aux révolutions de 1848 et de 1870, cette publication, intéressante à tant de titres, a été et demeure indéfiniment suspendue. Il n'en a paru que l'introduction, contenant la vie de Papin, la plus complète qui eût été publiée jusque-là, grâce aux nombreux documents inédits rassemblés par l'auteur. Ce travail, et les renseignements complémentaires qu'avait bien voulu nous fournir le savant académicien, nous ont été bien utiles pour la rédaction d'un volume sur Papin, publié en 1874 (2). Lors de l'inauguration de la statue, nous avons eu le plaisir de retrouver des passages entiers de ce livre dans plusieurs articles de journaux ; sans indication du nom de l'auteur, bien entendu. Si certaines libertés reçoivent de cruelles entorses sous le régime actuel, il en est une qui n'a jamais été plus largement pratiquée : — la liberté du *démarquage*.

B. E.

(1) L'éditeur du *Bulletin* possède un de ces exemplaires, et un d'une édition de Hollande qui n'est guère moins rare.

(2) *Denis Papin, sa vie et son œuvre*. In-12 (Hachette).

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Un article de M. E. Morbeau sur l'*Instruction publique en Hongrie*, publié dans le *Correspondant* du 10 janvier 1881, contient une note intéressante sur la fameuse bibliothèque de Mathias Corvin *(Corvina)*. Elle comprenait des ouvrages grecs, latins, hongrois, arabes, chaldéens et hébraïques. Ce prince s'était particulièrement attaché à rassembler les épaves de la bibliothèque de Constantinople ; il avait aussi fait copier en Italie les manuscrits les plus rares et les miniatures les plus remarquables. La dispersion de toutes ces richesses commença sous les successeurs de Mathias. Une grande partie fut aussi détruite lors du siège de Buda. A partir de 1540, les Turcs emportèrent à Constantinople les restes de la *Corvina*, qui furent installés dans la bibliothèque impériale. On trouve à Madrid, à Milan et à Bruxelles, douze volumes de la *Corvina*, dont l'origine paraît certaine. Le Musée national de Budapest en conserve six specimens (dont un Quinte Curce, un Salluste et un Plaute) d'une authenticité incontestée.

Pendant la dernière guerre de Bulgarie, il y eut échange de rapports amicaux entre les Turcs et les Hongrois. Le sultan saisit cette occasion pour faire présent au roi de Hongrie de trente-huit volumes de la *Corvina*, qu'on peut voir dans la bibliothèque de l'Université de Budapest. Ces volumes avaient encore leur ancienne reliure de velours et de maroquin avec coins d'or et d'argent émaillés et marqués aux armes des Hunyady (un corbeau tenant un anneau dans son bec). Par malheur, le sultan, ne jugeant pas ces vieilles reliures présentables, a cru bien faire en les remplaçant par des reliures modernes !

Nous avions déjà parlé précédemment de cette restitution par le sultan, mais non de ce remplacement malencontreux des reliures originales. Des fautes de ce genre ont été quelquefois commises ailleurs qu'en Turquie.

— Nous trouvons en tête d'un volume provenant de la Bibliothèque de notre regretté collaborateur, M. de Sacy, une lettre touchante qui lui avait été adressée et que nous copions textuellement. Elle fait honneur à celui qui l'a écrite, comme à celui qui la conservait ainsi. C'est à ce double titre que nous la recueillons dans nos archives ; voici le titre du volume : *Essai sur Amyot* et les traducteurs français au XVIe siècle, précédé d'un éloge d'Amyot

qui a obtenu l'accessit du prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance du 5 juillet 1849, par Auguste de Blignières, agrégé pour les classes des Lettres, professeur de rhétorique au collège Stanislas. *Paris*, *Auguste Durand*, 1851; un vol. in-8 de 466 p.

Nous reproduisons, sans commentaire, la lettre suivante que nous avons trouvée reliée en tête de l'exemplaire qui se trouvait dans la bibliothèque de M. Silvestre de Sacy :

« Paris, 6 février 1852.

» Monsieur,

» Un pauvre père a lu avec émotion le compte que vous avez rendu de l'ouvrage de son fils dans le *Journal des Débats* et ne veut pas tarder davantage à vous en remercier. Le jeune auteur de l'*Essai sur Amyot* n'avait pas l'honneur d'être connu de vous, mais vous l'avez deviné par son livre : sa belle âme s'y reflète en effet, et cela ne pourrait échapper à un juge tel que vous. Vos critiques mêmes ne font que relever le prix de vos éloges.

» A la place de mon fils, qui eût su si bien vous exprimer sa reconnaissance, laissez-moi vous dire tout simplement la mienne. J'ai mouillé de mes larmes ce que vous avez écrit sur cet enfant que Dieu m'avait donné dans un jour de suprême munificence et qu'il m'a retiré par un décret d'une cruelle rigueur. Sa passion pour l'étude, pour les lettres, pour l'enseignement, pour son œuvre, a puissamment contribué à altérer sa santé, et cette célébrité (car votre suffrage dans les *Débats*, c'est la célébrité) me coûte bien cher. Il n'avait pas une moins grande ardeur à faire autour de lui tout le bien qu'il pouvait, sans consulter ses forces, et cette vie toute intellectuelle et morale, à laquelle je ne pouvais l'arracher, a usé, a détruit sa délicate enveloppe.

» Pardon, Monsieur, de vous parler ainsi de mon fils, mais vous le connaissiez, vous l'avez si bien lu.

» Agréez l'assurance de ma haute considération.

» DE BLIGNIÈRES,
» rue de Grenelle. »

— MM. Ellis et Withe, libraires à Londres, annoncent la prochaine mise en vente du catalogue de la bibliothèque de feu M. Henri Huth. Ce catalogue, rédigé avec soin, donne non seulement les titres des livres, mais la description des éditions, la collation des exemplaires, la désignation des reliures et des particularités curieuses qui distinguent chaque volume. Il y aura là des renseignements utiles pour l'étude des premiers temps de l'imprimerie et de la gravure. Cette collection remarquable comprend huit mille articles où la littérature anglaise est surtout représentée ; cependant des séries spéciales sont consacrées à l'Italie, la France et l'Espagne. Le tout forme cinq volumes gr. in-8, qui seront imprimés à petit nombre par Wittingham et dont le prix est fixé à deux cent soixante-cinq fr. (40 L. 10 sch.) par exemplaire. On souscrit d'avance à Paris à la librairie Léon Techener.

NÉCROLOGIE

DE L'ANNÉE.

NÉCROLOGIE. — L'année dernière, nous avions mentionné sommairement; — trop sommairement, — la mort du vicomte de Saint-Albin, le sympathique président de la Société des Amis des Livres. Depuis, nous avons reçu de sa sœur, Mme veuve Jubinal, par l'intermédiaire de l'honorable vice-président de cette société, M. Truelle Saint-Evron, une brochure qui contient, sur Philippe de Saint-Albin, des détails très intéressants pour les lecteurs du *Bulletin*.

Voici d'abord l'obligeante lettre d'envoi de M. Truelle à M. Techener :

« En réponse au désir qui m'est manifesté par votre lettre, je suis allé chercher chez Mme Jubinal la brochure qui renferme ma notice nécrologique sur son regretté frère, ainsi que les discours prononcés par MM. Durantin et Paillet. Je m'empresse de vous l'adresser au nom de Mme Jubinal, qui est très heureuse de vous offrir cette modeste brochure.

« Veuillez, etc.

« TRUELLE SAINT-EVRON. »

On sait que le vicomte de Saint-Albin était bibliothécaire de l'Impératrice. Investi d'une haute confiance qu'il méritait pleinement, il fit pour les Tuileries des acquisitions précieuses, parmi lesquelles M. Truelle cite la collection des dessins originaux des gravures de Moreau pour le *Voltaire* de Kehl (première suite). Ces dessins, qui vaudraient aujourd'hui des sommes folles, archifolles, ont péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre. Ils avaient été achetés à la vente de M. Léopold Double. (Voyez le catalogue n° 326. *Paris, Techener*, 1863.)

Pour répondre à un désir exprimé par l'Empereur, Saint-Albin, qui se connaissait en tableaux et en objets d'art aussi bien qu'en

livres, publia en 1864, de concert avec M. Durantin (1), un livre sur le palais de Saint-Cloud. C'est la description minutieuse des richesses artistiques de ce château, dont la destruction donne aujourd'hui à cet ouvrage un intérêt égal à celui du P. Dan sur l'ancien Fontainebleau, et de Piganiol sur l'ancien Versailles. Mais, de plus, c'est à Saint-Albin que nous devons le salut de tous les objets précieux qui ont pu être enlevés de Saint-Cloud avant l'arrivée des Allemands. Ils eussent été perdus, — au moins pour la France, — sans l'avertissement qu'il fit parvenir en temps utile au maréchal Vaillant, ce qu'atteste la réponse de celui-ci, retrouvée dans les papiers de Saint-Albin. Cet homme, aussi modeste que dévoué, n'avait jamais parlé de cet incident, qui lui fait le plus grand honneur, à une époque où tant de gens n'étaient préoccupés que de leur sécurité ou de leurs intérêts personnels. Plus tard, il recueillit aussi quelques débris précieux de la serrurerie du palais, qui font partie maintenant de la collection Jubinal, digne plutôt du nom de Musée.

Il avait racheté, en 1850, une bonne partie de la nombreuse bibliothèque de son père, notamment un grand nombre d'ouvrages rares sur la période révolutionnaire, et les *Mémoires* de Barras, déjà fameux bien qu'encore inédits.

Comme son beau-frère et sa sœur, Ph. de Saint-Albin a été non seulement un amateur passionné des beaux-arts, des raretés, mais un courtisan fidèle du malheur, ce qui est une rareté insigne et précieuse entre toutes. La catastrophe du Zululand lui avait porté un coup terrible; l'émotion des obsèques l'acheva. Il est mort, pour ainsi dire, sous le drap funéraire du prince impérial.....

Plusieurs legs importants faits au Louvre, à la Bibliothèque nationale, à divers Musées, témoignent de son patriotisme. Il a légué, entre autres choses, au Théâtre-Français, l'exemplaire de la première édition du *Mariage de Figaro* que s'était réservé Beaumarchais; — exemplaire unique sur peau vélin, avec les dessins originaux des gravures.

La mémoire de Philippe de Saint-Albin et d'Achille Jubinal reste chère à leurs nombreux amis. Ce furent deux hommes d'esprit et de goût; — mieux que cela, deux hommes de cœur.

Baron Ernouf.

(1) M. A. Durantin, intime ami de Jubinal et de Saint-Albin, et auteur d'un ouvrage dramatique des plus remarquables: *Héloïse Paranquet.*

Le 19 *janvier*. — Romain, Guislain, RAPARLIER, relieur, à l'âge de 53 ans. C'était un bon ouvrier, élève de Galette; ses demi-reliures, ses cartonnages en toile, étaient très estimées des amateurs. C'était un homme consciencieux et honnête; son fils lui succède.

15 *février*. — Le docteur DESBARREAUX-BERNARD. Il était né à Toulouse le 20 novembre 1798 et il est mort dans la même ville le 15 février 1880, à l'âge de 82 ans. Habile praticien, professeur à l'École de médecine, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse, bibliothécaire honoraire de la ville, chevalier de la Légion d'honneur et un de nos anciens et fidèles collaborateurs. Bibliophile éclairé, il était de l'école de Charles Nodier; M. Desbarreaux-Bernard avait cherché à réunir une véritable collection de livres rares et curieux dans tous les genres, et il avait su allier l'intérêt du livre au choix d'excellents exemplaires. Sa bibliothèque a été vendue l'année qui a précédé sa sa mort.

Le 24 *février*. — M. Charles-Arnould CUNIN-GRIDAINE, sénateur des Ardennes, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 76 ans, muni des sacrements de l'Eglise. Bibliophile ardent, recherchant la littérature française depuis le seizième siècle, des exemplaires en bonne condition, et les livres relatifs au département des Ardennes et à la Champagne en général.

3 *mars* 1880. — M. Alfred CHENEST, dans sa soixante-cinquième année. Aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, M. Chenest laisse des regrets les plus vifs et les plus sincères. L'indépendance de sa position et sa fortune lui permettaient de suivre les penchants de son cœur excellent; il aimait obliger. — La plus grande partie de sa bibliothèque, formée d'ouvrages très précieux recueillis parmi les épaves de la Révolution de 1848, a été vendue en 1850; le catalogue qui porte les initiales A. C. a été fait par nous. Tous les livres gothiques provenaient de M. Armand Bertin.

21 *avril*. — M. Paul BILLARD, conservateur-sous-directeur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque Nationale,

est mort à Paris, le 21 avril, à l'âge de 48 ans. C'est une perte pour notre établissement national. Il a pris une part active à la rédaction des nouveaux catalogues, et collaborait à la dernière édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.

Le 19 *juin*. — Le docteur Louis-Henry Laloy, chevalier de la Légion d'honneur, décédé muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 65 ans. Le docteur Laloy s'est occupé de livres toute sa vie, instruit, lisant beaucoup et cherchant dans la formation de sa bibliothèque des distractions nécessaires à ses laborieuses occupations de médecin. Il aimait les bons livres et les bons exemplaires; il achetait toutes les publications sérieuses et avait, pour l'étude du moyen âge, une prédilection sensible. Il a été, pendant plusieurs années, membre du conseil d'administration de la *Société de l'Histoire de France*. Le docteur Gaston Laloy, son fils, suit l'exemple de son honorable père,

9 *juillet* 1880. — Louis, Alfred, Giraud, notre collaborateur, notre ami, s'est éteint à la suite d'une longue maladie le 9 juillet dernier. Il était né à Fontenay-le-Comte (en Vendée), le 8 août 1827.

Élève distingué du collège de Pont-Levoy, M. Giraud s'appliquait avec un égal succès aux gracieux travaux de la littérature et aux austères études de l'histoire et du droit. Ses préférences ne tardèrent pas, toutefois, à se faire jour. La gravité naturelle de ses habitudes et de ses goûts inclina définitivement sa vocation vers la magistrature, noble carrière, où, dans les jours de calme, comme à l'heure des plus sinistres orages, une généreuse indépendance et la dignité des mœurs furent, à toutes les époques, une des plus pures gloires de la patrie.

Les lettres et la poésie ne devinrent dès lors pour M. Giraud que le délassement de plus sérieux labeurs.

La riche variété de ses aptitudes se révéla, dès les premières années de sa jeunesse, avec un certain éclat. Après qu'il eut simultanément suivi, sous d'éminents professeurs, les cours de droit et ceux de l'École des chartes, tandis qu'un diplôme de docteur couronnait ses études juridiques (1), une thèse brillamment sou-

(1) 1852. (*Biographie des Contemporains.*)

tenue lui méritait le titre d'archiviste-paléographe et le premier rang de la promotion (1). Presque en même temps une savante dissertation sur le *Divorce et la séparation de corps* appelait sur lui l'attention des jurisconsultes (2), et d'élégantes poésies, sous le titre de *Vendéennes*, lui assignaient un rang distingué parmi les poètes de son âge et de son temps (3).

La première pièce de ce volume est datée du 6 avril 1846, à sa sortie du collège ; la dernière, du 3 juin 1850, au début de son cours de droit.

Les *Vendéennes*, comme toutes les poésies de M. Giraud, éparses en divers recueils, expriment constamment, en vers spirituels et faciles, le double sentiment qui fut l'inspiration de sa vie : le respect de la foi de ses pères et l'amour du sol natal.

Le 12 janvier 1856, le jeune docteur en droit, appelé aux fonctions de substitut à Tours, inaugurait, dans le ressort de la cour d'Orléans, la carrière judiciaire qu'il devait si honorablement y parcourir.

Le 10 août 1860, il était nommé procureur impérial à Gien ; le 8 février 1862, transféré, au même titre, près du tribunal de Parthenay.

Six ans après, le 29 janvier 1868, il rentrait, pour n'en plus sortir, dans le ressort de la Cour, comme vice-président du tribunal de Blois.

Enfin, le 18 juillet 1876, M. Dufaure, juste appréciateur de son désintéressement et de son mérite, le nommait conseiller à notre Cour d'appel.

Tout dévoué qu'il fût à ses devoirs de magistrat, M. Giraud savait encore honorer ses studieux loisirs par la publication d'excellents écrits.

Dès l'année 1850, il faisait paraître, dans le *Bulletin du bibliophile*, une notice aussi solidement pensée qu'élégamment écrite sur un poète du XVIe siècle, originaire de Fontenay, Nicolas

(1) 15 novembre 1853. (*Livret de l'Ecole des Chartes.*)

(2) *Dissertation sur le divorce et la séparation de corps*, par L.-A. Giraud, docteur en droit, élève de l'Ecole des chartes. Paris, Moquet, 1852, in-8 de 84 pages.

(3) *Les Vendéennes*, poésies par M. A. Giraud, in-8 de 260 pages. Paris, et Fontenay (Vendée), 1850.

Rapin et, en 1851, une autre étude sur André de Rivaudeau, dont il avait retrouvé les œuvres, un peu délaissées, dans un exemplaire, unique peut-être, du riche dépôt de l'Arsenal (1).

En 1855, il donnait à la *Bibliothèque de l'École des chartes* une lettre inédite du roi Jean, captif en Angleterre, à son fils Charles V, alors dauphin de Viennois, précieux document que la collection de dom Grenier avait livré à ses érudites recherches (2).

De 1854 à 1856; il enrichissait l'une de nos meilleures revues provinciales de jolies pièces de vers (3) et de remarquables notices sur trois notables enfants de son cher Fontenay-le-Comte :

Le président Brisson, noble victime des fureurs populaires, qui racheta, par les douleurs de son inique supplice, quelques faiblesses de sa vie (4) ;

Romain du Pin-Pager, versificateur aujourd'hui peu connu, mais qui, dans la pénombre littéraire, aurore du XVIIe siècle, eut son heure de célébrité (5) ;

Nicolas Rapin, poète et soldat d'Henri IV, qu'il défendit avec un égal courage : de sa plume, dans la *Satyre Menippée;* de son épée, sous le maréchal d'Aumont.

M. Giraud avait eu l'heureuse fortune de retrouver aux Archives nationales les lettres-patentes, datées d'octobre 1590, au camp de Pont-de-Saint-Pierre, par lesquelles le Béarnais anoblissait son vaillant défenseur, et lui donnait pour blason trois fers de lance, en souvenir de ses blessures à la bataille d'Ivry (6).

Cette curieuse découverte et, mieux encore, une instinctive communauté de sentiments entre ces deux fils de la même cité, à trois

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 10e série, avril 1851.

(2) *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, XVIe année, 1855.

(3) *Le Seigneur de Peroux. — L'Homme qui a un poil dans la main. — Maillezais*, etc., etc.

(4) *Vie et mort de Barnabé Brisson, né à Fontenay-le-Comte en 1532, premier président du Parlement de Paris, victime de la fureur des Seize, le 15 novembre 1591.* (*Revue des provinces de l'Ouest, Bretagne et Poitou*, IIIe année, 1855.)

(5) *Notice littéraire sur Romain du Pin-Pager*, né à Fontenay le 8 février 1598. (*Ibid.*, IIIe année, 1855.)

(6) *Les Titres de noblesse de Nicolas Rapin*, né à Fontenay vers 1535. (*Ibid.*, IIe année, 1854.)

siècles d'intervalle, firent naître, en M. Giraud, une sorte de sympathie fraternelle pour son illustre compatriote et la pensée d'études approfondies sur sa vie et ses œuvres poétiques. De 1859 à 1864 les revues de jurisprudence les plus autorisées accueillirent, sous la signature du jeune et laborieux magistrat, de petits traités spéciaux : sur *les aveux féodaux et les déclarations censuelles* (1), sur *la surveillance de la haute police et la réhabilitation* (2), sur *les immeubles par destination et les chevaux des haras* (3), sur *le serment décisoire et le faux serment, en matière civile* (4).

Des juges compétents ont honorablement apprécié ces écrits substantiels, où la science du droit s'allie toujours à la sûreté des appréciations et à l'élévation des pensées.

En 1876, tous nos lecteurs ont remarqué le bel article qu'il consacra à Fénelon, ses nouvelles appréciations, ses pensées si élevées et son style si concis qui rappelait celui de nos écrivains du grand siècle. — Dans la même année, une dissertation ingénieuse et toute bibliographique, consacrée à Ch. Plantin, le célèbre et savant imprimeur.

M. Giraud, décoré, depuis plusieurs années, des palmes académiques, mit au jour, en 1877, une étude historique sur *Mme de La Vallière et son temps, d'après des documents inédits* (5).

Ce travail lui fit beaucoup d'honneur. Avec une exquise délicatesse, un profond respect de la morale et des convenances, et la saine critique qu'il avait puisée aux graves enseignements de l'École des chartes, il sut fidèlement retracer cette gracieuse figure, si touchante dans la sincérité de ses faiblesses et les tristesses de son délaissement, si noble en son repentir, si admirable en ses austères expiations..

Ce morceau, justement remarqué, sur un sujet déjà traité par des mains habiles, et qui n'était pas sans écueils, ne tenait pas cependant le premier rang dans ses préoccupations.

(1) *Revue historique de droit français et étranger*, septembre-octobre 1859.

(2) Paris, Durand, libraire-éditeur, in-8, 1862.

(3) *Revue critique de législation et de jurisprudence*, t. XXIV, mars 1864.

(4) *Revue critique de législation et de jurisprudence*, 1864.

(5) L'étude sur *Mme de la Vallière* a paru dans le *Correspondant*, nouvelle série, tome LXX, année 1877.

L'œuvre littéraire et l'honorable vie de Nicolas Rapin, vouées l'une et l'autre à la cause d'Henri IV et de la France, étaient surtout l'objet de ses pensées.

Il voulait, par la réédition des plus belles poésies du célèbre écrivain, honorer à la fois sa mémoire et leur commune patrie.

Rien n'était négligé par l'éditeur distingué associé à cette patriotique entreprise (1), pour que l'élégance typographique en rehaussât la valeur. Une savante introduction définitivement arrêtée se corrigeait déjà sur épreuves. Tout semblait marcher vers le succès promis à ces généreux efforts. La mort inattendue de notre dévoué collègue est venue couvrir d'un voile de deuil cette œuvre qui lui était si chère. De pieuses amitiés, nous en avons la confiance, ne la laisseront pas inachevée ; elles tiendront à honneur d'unir, dans un religieux souvenir, deux enfants de Fontenay, dignes l'un de l'autre par l'intelligence et par le cœur : le poète du XVIe siècle, blessé au service d'Henri IV, et le poète du XIXe, loyal défenseur des croyances de la Vendée.

Le culte respectueux des fortes convictions de son pays natal, associé à l'intelligence éclairée des besoins de son temps, fut, en effet, le trait distinctif du caractère de M. Giraud. La Vendée sut lui en tenir compte en lui confiant, en 1871, par 54,000 suffrages, la haute mission de la représenter à l'Assemblée nationale.

Durant les cinq années de son mandat, notre regretté collègue sut, par son talent et l'élévation de ses sentiments, occuper en cette grande Assemblée un rang des plus honorables, s'associer à tous les votes honnêtes, modérés et vraiment conservateurs, mériter l'affection de ses amis, l'estime de ses adversaires.

Les nombreuses sympathies qu'il s'était acquises, la considération dont l'entouraient les magistrats ses collègues, l'affection que nous lui portions nous-mêmes semblaient lui promettre un heureux avenir, s'il n'était dans les destinées humaines que la douleur vienne inexorablement s'asseoir aux foyers les plus justement bénis du ciel.

Au mois de décembre 1878, il eut la douleur de perdre sa fille aînée. Ni le courage de l'homme de bien, ni la résignation du chrétien, ni de vives et sincères amitiés ne purent surmonter en

(1) M. Léon Techener, libraire de la Société des bibliophiles français.

lui cette terrible épreuve. Sa santé profondément altérée déclina de jour en jour. En vain, pour remplir ses devoirs de magistrat jusqu'à l'épuisement de ses forces, voulut-il lutter quelque temps encore; il lui fallut aller au pays natal, chercher un indispensable repos. Mais, en lui serrant la main le matin de son départ, ses amis comprirent qu'ils ne le reverraient plus.

Le 9 juillet 1880, à peine âgé de cinquante-trois ans, M. Giraud succombait à son tour.

La religion, qu'il avait aimée et respectée toujours, fortifia ses derniers instants par de maternels adoucissements et de suprêmes espérances. Ce fidèle enfant de Fontenay eut du moins la consolation d'achever sa carrière au sein de la ville qui l'avait vu naître, dans les bras de sa vieille mère, de ses filles et d'un gendre digne de lui (1), entouré de l'affection et des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, laissant après lui l'ineffaçable souvenir d'une vie pure et honorée, vouée tout entière au bien, au travail et au devoir (2).

28 *juillet*. — Le 28 juillet dernier, une nouvelle se répandait à Paris et causait une stupeur mêlée d'étonnement dans le monde des amateurs de livres : M. Louis Rœderer, le grand bibliophile, était mort subitement, la veille, dans son hôtel, à Reims. Son nom, déjà célèbre et particulièrement estimé parmi les collectionneurs, restera attaché à la bibliothèque qu'il avait commencée, depuis

(1) M. de Lisle, membre du Conseil général des Deux-Sèvres.

(2) Extrait de la notice lue en séance à la Société archéologique et historique de l'Orléanais, par M. Boucher de Molandon, ancien président de la Société : « Dans sa dernière séance publique, l'Académie a décerné une mention honorable à M. Boucher de Molandon, pour son ouvrage intitulé : *La Famille de Jeanne d'Arc; son séjour dans l'Orléanais.*

» Quelques mots sur M. Boucher de Molandon, qui est une des gloires du parti légitimiste dans le Loiret. C'est chez un de ses aïeux que descendit et demeura Jeanne d'Arc à Orléans. Immensément riche, M. Boucher de Molandon, consacre tous ses revenus à de bonnes œuvres ou à des travaux historiqnes. Il a suivi pas à pas Jeanne d'Arc, depuis l'église de Chécy où elle s'agenouilla avant de livrer bataille, jusque dans la moindre rue d'Orléans. En 1870, M. de Molandon qui avait alors près de soixante-cinq ans, alla *seul* au-devant des Prussiens et leur offrit sa fortune pour qu'ils n'entrassent pas dans la ville honorée par Jeanne d'Arc..... » (*Le Figaro.*)

peu de temps, il est vrai, mais pour laquelle il avait néanmoins dépensé plus de deux millions. Qu'aurait pu devenir plus tard cette bibliothèque.... ? Quelle importance aurait-elle prise, par les acquisitions annuelles ? car, M. Louis Rœderer n'avait que 34 ans et il ne reculait, pour l'enrichir, devant aucun sacrifice.

Il avait débuté, comme bien des amateurs, par acheter des livres à gravures, des recueils d'estampes et de dessins, ainsi que quelques beaux et anciens manuscrits : l'art ancien à côté de l'art moderne. Il allait étendre ses cadres et s'occuper de littérature et d'histoire : il en parlait souvent à un de ses amis.

Cette bibliothèque ne sera pas vendue ; sera-t-elle continuée par son jeune héritier, plus tard.... ? Qui sait.... ?

Pour rendre hommage à la mémoire de cet éminent bibliophile, nous reproduisons le petit article publié dans la localité lors de cette mort prématurée :

« Reims, 1er août. — Hier, samedi, ont eu lieu les obsèques de M. Louis Rœderer, au milieu d'une affluence énorme d'amis et de personnes de notre ville, aussi bien que de toutes les villles et pays de la Champagne où sa situation commerciale le faisait tenir en la plus grande estime. Tout ce monde ému et respectueux, remplissant la cathédrale, témoignait ainsi de ses regrets et de sa juste considération pour l'homme qui fut l'honnêteté, la bonté et la charité en personne.

» Au cimetière, un de ses condisciples, M. Paul Douce, notaire à Reims, a prononcé un discours dans lequel il a retracé éloquemment les belles qualités du défunt. Il nous a rappelé quel travailleur était M. Rœderer, quel commerçant intègre il fut, puis aussi tout le dévouement patriotique dont il fit preuve lors de la guerre de 1870, aussi bien que les nombreux actes de générosité qu'il eut à l'égard de ses concitoyens durant cette épouvantable campagne.

« Nous l'avons dit, continue M. Douce, nous avons perdu un » des meilleurs, un des plus braves enfants de la cité, un de ceux » chez qui le dévouement était spontané, quand il s'agissait d'un » grand intérêt privé ou public. Noblesse et fortune obligent : » Rœderer ne l'avait pas oublié et mettait largement en pratique » cette maxime. »

12 *août*. — Après Ambroise Firmin-Didot, le bibliophile émi-

nent dont nous déplorons chaque jour la perte (depuis 1877), nous avons à enregistrer la mort de HYACINTHE DIDOT, qui s'est éteint le 7 août au château de Chandai (Orne), dans sa 87e année.

Hyacinthe Didot, fils de Firmin Didot et frère d'Ambroise Didot, né à Paris le 11 mars 1794, était fils de Firmin Didot, imprimeur et député d'Eure-et-Loir. Avec son frère Ambroise, il publia un grand nombre d'ouvrages importants depuis les *Monuments d'Egypte et de Nubie* par Champollion jeune, 4 vol. in-fol., avec 400 planches, jusqu'à la dernière édition du *Manuel du libraire* de Brunet. La liste en serait bien longue. — Il était chevalier de la Légion d'honneur et membre du conseil général de l'Eure.

26 *septembre*. — Jules JACQUEMART, graveur et peintre aquarelliste. (Voir la notice de M. Georges Duplessis.).

BIBLIOTHECA AMICORUM

Liste d'ouvrages récemment publiés, adressés au directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Suite (1)

BAILLON (le comte de). Madame de Montmorency (Marie-Félicie des Ursins). *Paris*, 1880; in-12 de 284 pages.

Emouvant récit de la vie d'une grande princesse morte en odeur de sainteté le 5 juin 1666. Nous publierons dans un des prochains numéros un compte rendu de cet ouvrage intéressant.

BAUDRIER. Une Visite à la bibliothèque de l'Université de Bâle par

(1) Voyez l'année 1876, p. 573; 1877, p. 570; 1878, p. 553; 1879, p. 522.

un bibliophile lyonnais (H. Baudrier). *Lyon (imprimerie Alfred-Louis Perrin et Marinet)*, 1880; in-8° de 45 pages, pap. vergé.

Dissertation très intéressante, remplie de détails bibliographiques sur les premières impressions lyonnaises. Voyez l'article consacré à ce travail, p. 557.

Bonnet. La Maison de Roland, souvenir des Cévennes, par Jules Bonnet. *Paris, Sandoz et Fisbacher*, 1880; br. gr. in-8°, 14 p., broché.

Boyer (Fr.). Accord pour assurer la pacification de la province, fait par les députés des trois Etats de la province d'Auvergne, réunis dans le couvent des Cordeliers, à Clermont, le 27 novembre 1360. *Clermont-Ferrand*, 1878; br. gr. in-8°.

Premier fascicule des *Documents inédits de l'histoire d'Auvergne*, recueillis et publiés par Fr. Boyer.

Briquet. Lettres de Jean Besly, Archives historiques du Poitou, tome IX. *Poitiers*, typographie Oudin, 1880; in-8° de 480 p.

Les *Archives historiques du Poitou* sont une des publications qui font le plus d'honneur à l'érudition dans l'ouest de la France, et qui ont conquis à juste titre le premier rang dans l'estime du monde savant.

Le bureau est composé de MM. Rédet, président, ancien archiviste de la Vienne; Richard, secrétaire, archiviste de la Vienne; Ledain, trésorier; Bardonnet, comte de la Boutelière, de la Ménardière et Lecointre-Dupont, membres du Comité.

Le neuvième volume est consacré tout entier à l'historiographe du Poitou, Jean Besly. L'introduction est due à la plume autorisée de M. Apollin Briquet.

Viennent ensuite des lettres de Jean Besly (1612-1644). Lettres et fragments de lettres autographes, concernant Besly et ses travaux historiques. Noms des savants auxquels les lettres de ce recueil sont adressées : Chasteigner de la Roche-Pozay, André et François Duchesne, les frères Dupuy, d'Olhenart, de Peiresc, de Sainte-Marthe frères, et le P. Sirmond. L'ouvrage se termine par les tables remarquablement faites des noms des personnes et des lieux.

Tous les biographes qui ont écrit la vie de Jean Besly ont commis des erreurs. M. A. Briquet rétablit les faits dans toute leur exactitude, en ne les empruntant qu'à des actes ou à des documents authentiques souvent fournis par Besly lui-même.

« Jean Besly, historien, jurisconsulte et poète, naquit à Coulouges-les-Réaux, » bourg à trois lieues de Fontenay-le-Comte, au mois d'octobre 1572. Il fut » successivement, après de fortes études, avocat au siège de Fontenay, juge » ordinaire de deux châtellenies, adjudicataire des offices d'avocat du roi, sub- » stitut du procureur du roi et adjoint aux enquetes en la sénéchaussée de » Fontenay, et prêta serment, en cette qualité, en la cour du Parlement, le » 26 juin 1610. Il fut député aux Etats généraux de 1614 et se montra zélé » défenseur des libertés de l'Eglise gallicane. Cependant, pour se distraire de » ces graves études, Besly cultivait la poésie, et ses vers ne sont pas plus man-

» vais que ceux de ses contemporains. Il a écrit des commentaires sur les hymnes » de Ronsard Cependant la jurisprudence et la poésie n'auraient pas suffi pour » sauver son nom de l'oubli; mais ses travaux historiques ont recommandé » Besly au souvenir de la postérité, et ses amis ont inscrit son nom dans leurs » ouvrages, avec des témoignages de reconnaissance pour les services qu'il leur » avait rendus, en mettant à leur disposition, sans aucune réserve, ses manu- » scrits les plus précieux.

» Il mourut à Fontenay, le 24 mai 1644, au milieu de travaux inachevés.

» On lui doit la *Généalogie des comtes de Poictou, ducs de Guienne*, Paris » (1617); — *des évêques de Poitiers, avec les preuves* (1647). — *Histoire des* » *comtes de Poitou et ducs de Guyenne* (1647), son œuvre capitale, imprimée » trois ans après sa mort par les soins de P. Dupuy.

» Extraordinairement versé dans les antiquités de la France, au jugement de » l'érudit *protestant et rochelais* Colomiès, Besly est considéré par le P. Le- » long comme un historien exact, profond et judicieux.

» Il avait en outre un caractère très bienveillant et il ignorait la jalousie; il » s'empressait de rendre service à tous les érudits, même au préjudice des tra- » vaux personnels qu'il avait entrepris. On fera mieux peut-être, mais on ne » fera pas plus que n'a fait Besly, et son nom, comme historiographe du Poitou, » est impérissable.

» En éditant les lettres qui font mieux connaître Besly, M. A. Briquet a bien » mérité de la province; il a retracé une noble vie.

» L. DE RICHEMOND,
» Archiviste de la Charente-Inférieure. »

BRUNET (Gustave). La Papesse Jeanne, étude historique et littéraire, par Philomneste Junior (édition augmentée et illustrée de curieuses figures sur bois des XVe et XVIIIe siècles). *Bruxelles*, 1880; 1 vol. in-12, 189 p., frontisp. et une planche (*envoi d'auteur*).

Nous reproduisons en entier l'avant-propos de cette nouvelle édition :

« Cette étude fut éditée pour la première fois à Paris, en 1862; tirée à petit nombre, les exemplaires sont complètement épuisés depuis longtemps. Nous nous sommes rendus aux demandes qui nous ont été adressées, en la réimprimant avec des additions considérables; nous y joignons la reproduction de quelques vignettes sur bois, empruntées à des ouvrages publiés au XVe siècle.

» Ces fac-simile sont dus au talent exercé d'un bibliographe fort instruit et qui a fait ses preuves en donnant d'admirables reproductions figurées de quelques-uns des plus anciens monuments de l'art typographique; M. J.-Ph. Berjeau, longtemps établi à Londres, avait entrepris la réunion des passages latins, français, anglais, allemands, italiens, espagnols, que d'anciens écrivains, antérieurs à Luther, avaient consacrés à la papesse; c'était l'histoire de Jeanne, racontée par des auteurs catholiques; ayant renoncé à cette publication, il a bien voulu, avec une obligeance parfaite, mettre à notre disposition les matériaux qu'avait recueillis sa laborieuse patience; il y a joint les bois qu'il avait gravés. Qu'il reçoive l'expression de notre sincère reconnaissance. »

Brunet (Gustave), de Bordeaux. La Bibliomanie en 1880, bibliographie rétrospective des adjudications les plus remarquables faites cette année et de la valeur primitive de ces ouvrages, par Philomneste Junior. *Bruxelles, Gay et Doucé*, 1881; 1 vol. pet. in-8°. 89 p., br. (*envoi d'auteur*).

Coup d'œil sur les principales curiosités bibliophiliques vendues publiquement pendant deux années. Si l'on avait pensé à y ajouter une nomenclature des raretés de premier ordre, et même de second ordre, qui ne sont pas à dédaigner, qui ont été vendues à l'amiable et classées dans des bibliothèques particulières, on aurait bien des surprises et d'excellentes notes à joindre au présent volume. Néanmoins la publication du volume que nous annonçons peut être utile aux amateurs et leur apprendre que ce ne sont pas les livres d'un grand prix qui sont les plus chers. Nos lecteurs, au surplus, savent à quoi s'en tenir, pourvu qu'ils lisent les comptes rendus des ventes publiques intitulés : *Du prix courant des livres rares*.

Cazin. Ce sont les secres des dames deffendus à révéler, publiés pour la première fois d'après les manuscrits du xve siècle, avec fac-simile, une introduction, des notes et un appendice par les docteurs Al. C*** (Colson) et Ch.-Ed. C*** (Cazin). *Paris, imp. de Quantin*, 1880; petit in-8°, papier vergé, br.

Jolie publication, faite avec beaucoup de goût par les soins du docteur Cazin et tirée à 342 exemplaires. Le travail si consciencieux des notes, des recherches bibliographiques, des variantes, est très remarquable. C'est la dissection méthodique de toutes les questions relatives au *Secreta mulierum*, en français; bien des points restent encore à éclaircir, mais tel qu'il est ce volume présente le résultat d'un esprit éclairé et pénétrant, et d'une persévérance à toute épreuve. Agé de 82 ans, auteur de divers ouvrages et brochures sur la numismatique et l'archéologie, le docteur Colson est un savant. On conçoit donc que toute la besogne a été faite, au sujet du manuscrit qui appartient à M. Colson, par le docteur Cazin, et on reconnaît du reste sa sollicitude dans la correction, son exactitude dans les citations, sa perspicacité dans les comparaisons et la clarté dans les détails.

Champfleury. Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligûe (Louis XIII à Louis XVI). *Paris, Dentu*, 1880; 1 vol. in-12, br., frontisp. et vignettes (envoi d'auteur).

A la page 420 (*Revue critique de publications nouvelles*) se trouve un compte rendu de ce volume, le cinquième et dernier de cette série de l'histoire de la caricature. Quelque incomplètes, j'allais dire superficielles, que soient ces recherches, elles suffisent pour ceux qui ne lisent que pour se distraire; ils y apprendront certainement bien des choses qu'ils ignorent, et ils seront peut-être désireux d'en connaître davantage. Quant aux bibliophiles, qui sont pour la plupart fort au courant, soit en recueillant ces documents eux-mêmes, soit en

s'y intéressant avec ardeur, ils pourraient doubler au moins la matière de chacun des chapitres de ce volume. M. Champfleury émet aussi des théories personnelles. Ses appréciations contre Callot, un grand artiste français, ne sont pas heureuses, qu'il nous permette de le dire. Tous ceux qui en ont connaissance protestent contre ces assertions.

CHOIX DE DOCUMENTS INÉDITS sur l'histoire de la Ligue en Bretagne, publiés et annotés par Anatole de Barthélemy, membre du Comité des travaux historiques. *Nantes, Société des bibliophiles bretons*, 1880; in-8°, 269 p., pap. de Holl., br.

Exempl. n° 176, au nom de M. Léon Techener.

COURTAT. Monographie du dictionnaire de l'Académie française, par Courtat. *Paris, Henri Delaroque*, 1880; in-8°, 79 p., br. (*envoi d'auteur*).

Bibliographie érudite des éditions du dictionnaire de l'Académie française. Cet opuscule renferme une quantité d'observations curieuses et critiques qui cependant n'ont pas toutes un intérêt défini et incontestable. La bienveillance et les égards dus aux travaux antérieurs y manquent presque partout. Il y a des réflexions personnelles et un plan de réforme qui est, en réalité, un retour mitigé au phonétisme. Nous reproduisons le post-scriptum de ce travail plein de verve, de statistique et de recherches *lexicographiques* :

« L'Académie française a publié, en 1865, le premier volume d'un « *Dictionnaire historique de la langue française*, comprenant l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés. » 1 vol. in-4°, se terminant au mot « actualité »; 800 pages, dont 16 pages titre et accessoires; 779 pages texte; 2 blanches; 3 pages table. Continué sur ce plan, l'ouvrage formera 78 volumes..., ce qui semble un peu considérable.

Elle a publié en 1878, treize ans plus tard, le premier fascicule du tome II, correspondant, en 200 pages, à moins de 8 pages de la septième édition. Il se termine à la page 24. Le nouveau dictionnaire contiendra donc 230 fascicules, déduction faite de ceux du premier volume, et le dernier, à raison de treize ans entre chacun, paraîtra dans 2,990 ans, calculés depuis 1865, soit en l'année 4855.

A soixante-quinze ans, je ne puis guère aspirer à le connaître.

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin. »

CLAUDIN. Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc. Pérégrinations de J. Neumesteir... par A. Claudin. *Paris*, 1880; gr. in-8°, de 104 pages, 14 planches.

Don de l'auteur. Voyez le compte rendu de ce curieux travail, page 560.

DEVELAY. Pétrarque. Psaumes pénitenciaux, traduits pour la première fois par Victor Develay, avec une gravure d'Holbein. *Paris, impr. Jouaust*, 1880; in-32. — Sophonisbe, épisode du poème de l'*Afrique*, par le même. *Id., ibid.*, 1880; in-32.

Pour bien des lecteurs modernes, et je n'ai pas en vue les moins instruits, Pétrarque n'est guère qu'une figure légendaire, une « altitude », comme on disait l'an passé. Il ne tiendra pas à M. Develay que cette inexcusable ignorance touche à son terme. Après *Grisélidis*, après *Mon secret*, après l'*Ascension du Mont-Ventoux*, nous possédons, grâce à lui, les *Psaumes pénitentiaux* et un Episode du poème de l'*Afrique*, celui de *Sophonisbe*, qui offre un intérêt littéraire tout particulier en raison de la faveur dont il a joui auprès de nos auteurs tragiques, depuis Mairet jusqu'à Voltaire. On aimera à rapprocher du récit de Pétrarque la tragédie de Corneille, et, n'eût-elle que cette utilité, la nouvelle publication de M. V. Develay est assurée de la sympathique attention du monde lettré.

DEVELAY. Pétrarque. L'Ascension du Mont-Ventoux, traduite pour la première fois par Victor Develay. *Paris, libr. des Bibliophiles*, 1880; petit in-32.

M. Develay poursuit le cours de ses traductions de Pétrarque. Sa nouvelle brochure est une élégante version française d'une épitre latine du poète. Fidèle, nous n'en doutons pas. En résumé, petite œuvre d'un grand penseur, plus préoccupé des allusions morales que du côté pittoresque. Nous sera-t-il permis d'exprimer un regret? Pétrarque a émaillé son récit de nombreuses citations des poètes latins, que M. Develay a également passées au fil de sa traduction. Or, tel vers de Virgile ou d'Ovide vaut principalement par la forme, et de quel droit en priver le lecteur?

DEVELAY. Pétrarque. Epitre à la postérité et testament, traduits du latin par le même. *Id., ibid.*, 1880; petit in-32.

Livret précieux en ce qu'il contient, l'*Epitre* surtout, des renseignements biographiques peu ou point connus. Le *Testament* n'est pas moins digne d'attention, ne serait-ce que pour des détails tels que le legs fait « à Jean de Certaldo, dit Boccace », de cinquante florins d'or « destinés à lui acheter un vêtement d'hiver pour ses études de nuit ».

DOUBLE (Lucien). L'Empereur Charlemagne. *Paris, G. Fischbacher, éditeur*, 1881; in-12 de XVIII et 291 pages.

Ce volume, que nous recevons de l'auteur au moment de mettre sous presse, sera l'objet d'un examen spécial et d'un article dans un de nos prochains numéros. Il fait suite aux cinq autres volumes publiés par M. Lucien Double, de 1876 à 1879, et dont nous avons rendu compte dans les années précédentes.

DU RIEU. Catalogue de la bibliothèque Wallonne, déposée à Leide, publié par ordre de la réunion des églises Wallonnes des Pays-

Bas, supplément 1875-1880, rédigé par le docteur W.-N. du Rieu. *Leide, van der Hoek frères*, 1880; br. in-8°, 50 p., br.

Ernouf (le baron). Les Parias de l'Occident. *Paris*, 1881; br. in-8° de 19 pages.

Origines, — histoire, — droits civils et autres, — procédures de réhabilitation.

Hucher. Iconographie du roi René, de Jeanne de Laval, sa seconde femme, et de divers autres princes de la maison d'Anjou : Louis II, Yolande d'Aragon, Jean duc de Calabre, Charles IV, comte du Maine, et de Ferry II, comte de Vaudemont, par Eugène Hucher. *Le Mans*, 1879; in-8°, 43 p., 8 pl. (*avec un envoi d'auteur*).

Cette publication, aussitôt épuisée que parue, est digne de son succès. L'énoncé du titre mentionne tout l'intérêt qu'on a à lire et à conserver les détails historiques que ce volume renferme. L'art industriel y trouverait aussi bien des enseignements utiles et pratiques. On devrait le réimprimer.

Jocko, par C.-M. de Pougens, précédé d'une notice par Anatole France. *Paris, Charavay frères*, 1881; 1 vol. in-16, frontisp. eau-forte, pap. vélin teinté (envoi d'auteur).

Ce court roman, si délicat et si étrange, est regardé comme le meilleur des ouvrages de Pougens. La présente réimpression est ornée d'une eau-forte par F. Regamey et d'un joli entourage gravé sur bois dans le style de la fin du dix-huitième siècle.

Labiche. Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Labiche, le 25 novembre 1880. *Paris, Firmin Didot et Cie*, 1880 : broch. in-4°, 21 p., br. (*envoi d'auteur*).

Élection de M. Labiche, par l'Académie française, à la place vacante par la mort de M. Silvestre de Sacy.

Lauras (le R. P.). Bourdaloue, sa vie et ses œuvres, par le P. M. Lauras de la compagnie de Jésus. *Paris, Bruxelles, Genève*, 1881; 2 vol. in-8°, ensemble 1,210 p., port., br.

Cet ouvrage remarquable que nous remet l'auteur, au moment où nous mettons sous presse, sera l'objet d'un compte-rendu dans un de nos prochains numéros.

Lavalley. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale

de Caen, précédé d'une notice historique sur la formation de la bibliothèque, par Gaston Lavalley, bibliothécaire adjoint. *Caen*, *Le Blanc-Hardel*, 1880; 1 vol. in-8°, 274 p., pap. vergé, avec une lettre d'envoi de l'auteur.

Voyez la *Revue critique* du *Bulletin du Bibliophile*, p. 505.

MICHEL. La Reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par MM. Marius Michel, relieurs-doreurs. *Paris*, *Damascène Morgand et Charles Fatout*, 1880; 1 vol. gr. in-8° de 144 p., vign. et pl. (*envoi des auteurs*).

Belle publication imprimée avec luxe, enrichie de vingt planches en héliogravure et d'un ravissant frontispice dessiné et gravé par M. Ed. Hédouin.

MORAND (Fr.). Une Atteinte à la propriété littéraire. *Boulogne-sur-Mer*, 1880; br. de 31 p. in-8°.

Il s'agit de vingt-huit lettres de Sainte-Beuve publiées dans la *Correspondance de Sainte-Beuve* par Calman-Lévy, éditeur à Paris, dont M. Morand revendique la propriété : « Le libraire C. Lévy, sans me prévenir, sans dire d'où il avait tiré ces lettres, m'en a spolié pour en faire son bien et son profit. » — « J'ai cru, dit l'auteur plus loin, qu'un tel acte de spoliation exécuté avec cette hardiesse ne devait pas rester dans l'ombre, et qu'il y avait pour celui qui en était la victime devoir et conscience de le dévoiler... » Quant à nous, sauf les considérations morales et les règles de la bienséance, nous avions toujours pensé qu'une lettre envoyée à quelqu'un devenait la propriété entière de la personne à laquelle elle était adressée. Comme droit, la législation de la propriété littéraire et artistique n'est pas encore définie et déterminée.

PORT. Questions angevines. Thomasseau de Cursay, par M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire (extrait de la *Revue de l'Anjou*). *Angers*, 1878; br. in-8° de 15 p., sur papier vergé (*avec un envoi d'auteur*).

Il a été publié un article sur cette brochure, dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraison *août-septembre* 1880, p. 428.

TRUBNER. Joseph-Octave Delepierre. Born : 12 March 1802; Died : 18 August 1879, — IN MEMORIAM — for friends only. *Edinburgh and London* (s. d.); 1 vol. in-4°, 69 p., sur pap. fort, non rogné, portrait.

Au mois de janvier dernier, le *Bulletin* consacrait une notice nécrologique à M. Octave Delepierre, un des plus laborieux investigateurs des choses du passé qu'ait produits le XIXe siècle. Nous avons retracé rapidement le cours de cette

vie si honorable, si bien remplie. Après avoir passé une grande partie de sa carrière dans sa ville natale, à Bruges, où le retenaient des fonctions que nul, mieux que lui, n'était à même de remplir, Delepierre passait en Angleterre, entrait dans la diplomatie et consacrait à l'étude tous les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa profession et la fréquentation de la société la plus choisie.

M. Nicolas Trübner, un des principaux libraires de Londres et gendre de M. Delepierre, vient de publier un volume petit in-4° de 69 pages, d'une irréprochable exécution typographique, et qui, destiné seulement à des amis (*for friends only*), n'entrera point dans le commerce. A la suite d'une notice biographique vient l'énumération des divers ouvrages du savant et infatigable chercheur qui fouillait en tout sens l'histoire des siècles passés et surtout l'histoire littéraire. La première de ces productions, publiée en 1829 (l'auteur avait vingt-sept ans), est un recueil de vers (tout le monde débute ainsi), mais dès 1731 paraissait un livre plus sérieux, l'*Histoire du règne de Charles le Bon*, et jusqu'en 1845, époque où il quitta la Belgique, M. Delepierre ne cessa de mettre au jour d'importants travaux relatifs à l'histoire de la Flandre, et surtout à celle de la ville de Bruges.

Sa résidence à Londres mettant à sa disposition les ressources si précieuses offertes par le Musée britannique et par de riches collections particulières, il put étendre le champ de ses investigations; il publia successivement ces travaux sur la littérature macaronique, sur les centons, sur la parodie qui, les premiers, abordèrent avec toute sûreté d'érudition des objets jusqu'alors fort imparfaitement connus; bien d'autres écrits sur les fous littéraires, sur les légendes relatives à l'autre monde, etc., sortirent de sa plume infatigable et attestèrent l'étendue de ses lectures. M. Trübner, après avoir énuméré ces divers ouvrages tirés à petit nombre et non livrés au commerce, aborde la longue série des *contributions* de Delepierre aux recueils de diverses sociétés savantes, à des journaux littéraires; il fut collaborateur actif des *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'antiquité et de l'histoire de la Flandre occidentale*, du *Bibliophile belge*, de la *Revue de Belgique*, des *Mélanges* publiés par la *Philobiblion Society*, dont il fut le secrétaire général (ces Mélanges forment 14 volumes, 1854-1876); il sema aussi des notes nombreuses dans des publications périodiques. Tout n'a pu être indiqué dans le travail très consciencieux de M. Trübner, mais on a des preuves plus que suffisantes de l'activité intellectuelle et de l'étendue des connaissances d'un écrivain dont les ouvrages tiendront toujours une place distinguée dans une bibliothèque formée par un connaisseur judicieux; pas une page des livres de Delepierre qui ne soit instructive. Il est peu d'ouvrages dont on peut en dire autant.

VALFRID VASENIUS. — Suomalainen Kirjallisuus, 1544-1877. Aakkosellinen ja aineenmukainen luettelo. — La littérature finnoise, 1544-1877. — Catalogue alphabétique et systématique. *Helsingissa*, 1878; in-8°, br., 264 p.

Il a été publié un article sur ce livre, par le baron Ernouf, dans le *Bulletin du Bibliophile*, livraison de *mars-avril* 1880.

WEIGEL (T.-O.). Catalogue d'une belle collection d'ouvrages imprimés aux XVe et XVIe siècles, en partie avec des gravures sur bois. 1880; br. de 115 p., gr. in-8°.

Nous lisons avec un grand intérêt des travaux de ce genre, car ils sont consacrés à de véritables curiosités. Nous regrettons de voir l'indifférence actuelle des nouveaux amateurs pour ces premiers produits de l'imprimerie, pour ces raretés de premier ordre, pour ce goût littéraire des classiques qui émigre de France et qui semble maintenant le monopole de l'étranger. Depuis de Thou, Soubise, Gaignat, le duc de la Vallière, Rothelin, Mac-Carthy, etc., jusqu'à Charles Giraud, Solar, Ambroise-Firmin Didot, de nombreuses et importantes collections avaient été faites de manuscrits et de livres du XVe siècle. On n'en citerait pas une aujourd'hui.

VUILLIET. Bibliothèque de M. A. Vuilliet, professeur de littérature française à l'Académie de Lauzanne. 1re partie, livres à figures et à vignettes du XVIIIe siècle. *Paris, J. Baur*, 1880; gr. in-8°, 172 p., br.

Cette vente a eu lieu le 30 mars dernier; elle comprenait 1,051 numéros et a produit 19,235 fr. Tous les livres étaient brochés. Ce présent exemplaire sur papier vergé m'a été offert par l'auteur de la préface, M. Charles Mehl.

L. T.

(*La suite à l'année prochaine.*)

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES INÉDITES de : — *Bossuet.* — *Le cardinal d'Estrées.* — *Regnier des Marets.* — *La Mère Arnauld.* — *Lettres extraites de la cassette de Fouquet*..... p. 537

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES : — Sur un nouveau manuscrit des poésies de François Ier, par Paulin Paris, de l'Institut. p. 1-17

— Suite..... p. 289-305

— Le Satyricon de Barclay, étude littéraire et bibliographique, par Jules Dukas..... p. 18-47

— Suite..... p. 97-126

— Suite et fin..... p. 200-230

— Une vente à Londres (de la bibliothèque David Laing, d'Edimbourg), par le baron Ernouf..... p. 59-77

— Banquet de la Société des bibliophiles françois : quatrains de M. le comte de Longpérier-Grimoard. p. 193-199

REVUE RÉTROSPECTIVE : — Le Commou-place book de Robert Southey, par G. Brunet..... p. 266-270

— Nouvelles lettres de Pétrarque sur l'amour des livres, traduites en français pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Victor Develay. p. 305-320-530

— Les amis de la marquise de Balleroy, projet de publication de cette correspondance inédite (1706 à 1724), par M. Edouard de Barthélemy. p. 337-370

— Laurent Maiolus et Ludovic Sforze, par M. Jules Dukas... p. 370-374

— Correspondance : lettre à l'éditeur, relative aux *Poésies du chancelier de l'Hospital,* par M. Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de cassation..... p. 374-378

— Un coin de la bibliothèque de S. A. R. Monseigneur Ch. de Bourbon, ex-duc de Parme, comte de Villafranca, par le baron Ernouf. p. 404-415

— A la mémoire de J.-Ferdinand Jacquemart, par L. Techener. p. 433

— Notice sur la vie et les œuvres de J.-Ferdinand Jacquemart, par Georges Duplessis..... p. 437

— Louise de Lorraine, reine de France (1553-1601), par M. Meaume. p. 445

— Notice sur deux mystères dramatiques allemands, imprimés en 1598 et 1618..... p. 481

— Un bibliophile du XVIIIe siècle : M. de Selle, trésorier de la marine, par Gust. Brunet ..... p. 549

— Le pillage dans les bibliothèques d'Italie, par le baron Ernouf. p. 553

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE : Revue

bibliographique de 1879. — Romans. — *Les Dieux en exil*, etc. — Histoire. — *Un billet de M. Maxime du Camp.* — Publications dites illustrées. — La vraie tentation du grand saint Antoine. — Revue de l'art chrétien. — *La Bibliotheca Mariana.* — Eugène Renduel. — Un nouveau traité de versification. — L'Institut et les Académies de province. — Le *Codex aureus* de la bibliothèque de Stockolm. — Un catalogue de livres finnois (baron Ernouf). .... p. 77-96

— Pèlerinage d'un bibliothécaire américain aux principales bibliothèques de l'Europe (baron Ernouf). p. 169-191

— *Les oubliés et les dédaignés* du Dictionnaire des littératures ; par le baron Ernouf..... p. 270-281

— Suite..... p. 325-336

— Suite..... p. 422-428

— Causeries d'un bibliophile : les statues de Rabelais, de Jean Cousin et de Denis Papin..... p. 565-568

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES : — *Poètes et bibliophiles*, les devises des vieux poètes; étude littéraire et bibliographique, par M. Gustave Mouravit (Jules Delpit.) p. 47-50

— *Dictionnaire du patois normand*, en usage dans le département de l'Eure (E. Dramard)..... p. 50-56

— *Histoire de l'abbaye d'Avenay*, par Louis Paris, bibliothécaire d'Epernay (Philippe Tamisey de Laroque). ..... p. 56-58

— *Une famille de finance au* XVIIIe *siècle*, mémoires, correspondance et papiers de famille recueillis et mis en ordre par M. A. Delahante (baron Ernouf)..... p. 281-286

— *L'imprimerie en Bretagne au* XVe *siècle*, étude sur les incunables... publiée par la Société des bibliophiles bretons (baron Ernouf). p. 320-325

— *Clément Marot et le psautier huguenot*, par M. O. Douen.

— *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale d'Ajaccio*, par M. Touranjon.

— *Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligue*, par M. Champfleury (baron Ernouf).. p. 415-421

— *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, par Jean de Lerry; réimpression..... p. 476

— *Etudes et glanures*, par M. Littré ..... p. 478

— *Histoire du théâtre en France : les Mystères, par M. Petit de Julleville.* Compte rendu par Ed. de Barthélemy..... p. 502

— *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Caen.* p. 505

— Compte rendu des plaidoyers et discours de M. Paillet,.... p. 555

— *Une visite à la bibliothèque de l'Université de Bâle par M. Baudrier* .... p. 557

— *Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc*..... p. 560

— Compte rendu du livre intitulé : *Louis XIV et Marie Mancini*, par M. Chantelauze..... p. 564

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS (revue des ventes) : — Compte rendu de la vente David Laing, faite à Londres le 1er décembre 1879. p. 59

— Vente de la bibliothèque de feu M. le comte Octave de Béhague, membre de la S ciété des bibliophiles français (par Léon Techener). p. 127-168

— Suite..... p. 231-266

— Vente de M. le comte de Sauvage à Bruxelles (Léon Techener) p. 378-403

Nécrologie de l'année 1880 : — M. le Vicomte de Saint-Albin (note complémentaire).. ..... p. 571-581

— Raparlier, relieur.

— Docteur Desbarreaux-Bernard.

— Charles Cunin-Gridaine.

— Alfred Chenest.

— Paul Billard, de la Bibliothèque Nationale.

— Alfred Giraud.

— Louis Rœderer.

— Hyacinthe Didot.

— Jules Jacquemart.

Nouvelles et variétés : — Table générale de la Revue britannique. p. 191-192

— M. le baron Roger de Portalis élu membre de la Société des bibliophiles français..... p. 192

— M. Octave Delepierre et ses ouvrages..... .. p. 286-288

— Les Thomasseau, par M. Célestin Port, archiviste d'Angers. 428-432

— Découverte d'un opéra du xviie siècle, musique Stefano Landi. 431

— Découverte d'un curieux psautier du viiie siècle à Freybourg. p. 431

— Note sur un *Passionnaire* à miniatures, espagnol..... p. 432

— Anatole Alès, nommé chevalier de l'ordre de Charles III..... p. 479

— La plante représentant les instruments de la passion.... .. p. 480

— Annonce de la publication de la *Bibliographie genérale des Gaules*, par E. Ruelle..... p. 480

— Le musée Henri IV à Pau. p. 480

— La bibliothèque de Massillon à la bibliothèque de la ville de Clermont..... p. 526

— Un article de M. E. Morbeau sur l'instruction publique en Hongrie.

— Lettre touchante adressée à M. Silvestre de Sacy (en 1852) par M. de Blignières. — Catalogue de la bibliothèque de feu M. Henri Huth, mis en vente par MM. Ellis et Withe, libraires à Londres. p. 569-570

Bibliotheca amicorum : Liste d'ouvrages récemment publiés, adressés au directeur du *Bulletin du Bibliophile* (suite)..... p. 581

Barthélemy (Edouard de). Les amis de la marquise de Balleroy, correspondance inédite..... p, 337-370

— Lettres historiques inédites. p. 537

Brunet (Gustave). Un bibliophile du xviiie siècle..... p. 549

Delpit (Jules). Sur les *Poètes et bibliophiles*..... p. 47-50

Develay (Victor). Nouvelles lettres de Pétrarque sur l'amour des livres p. 305-320

Dukas (Jules). Le Satyricon de Barclay, étude littéraire et bibliographique..... p. 18-47

— Suite..... p. 97-126

— Suite et fin..... p. 200-230

— Laurent Maiolus et Ludovic Sforze. p. 370-374

Dupré-Lasale (E.). Lettre relative aux poésies du chancelier de l'Hospital..... p. 374-378

Dramard (E.). Sur le *Dictionnaire du patois normand*, en usage dans le département de l'Eure... p. 50-56

Ernouf (baron). Une vente à Londres..... p. 59-77

— Causeries d'un bibliophile. p. 77-96

— Pèlerinage d'un bibliothécaire américain aux principales bibliothèques de l'Europe..... p. 169-191

— Les oubliés et les dédaignés du dictionnaire de littérature. p. 270-281

— Une famille de finance au XVIIIe siècle, par M. A. Delahante. p. 281-286

— Sur l'imprimerie en Bretagne au XVe siècle, étude sur les incunables... publiée par la Société des bibliophiles bretons... p. 320-325

— Un coin de la bibliothèque de S. A. R. Monseigneur Ch. de Bourbon, ex-duc de Parme, comte de Villafranca..... p. 404-415

— Clément Marot et le psautier huguenot, par M. O. Douen. — Catalogue méthodique de la bibliothèque communale d'Ajaccio, par M. Touranjon. — Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligue, par M. Champfleury..... p. 415-421

— Les oubliés et les dédaignés du dictionnaire de littérature (suite). p. 422-428

— Les Thomasseau, par M. C. Port, archiviste d'Angers. — La livraison de la *Revue de l'art chrétien* (avril-juin 1880)..... p. 428-432

— Le pillage dans les bibliothèques d'Italie..... p. 553

— Compte rendu des *Plaidoyers et discours de M. Paillet*.... p. 555

— *Sur les pérégrinations de Neumeister*, par A. Claudin, par le baron Ernouf..... p. 560

— Sur le livre de M. Chantelauze intitulé : *Louis XIV et Marie Mancini*..... p. 564

LONGPÉRIER-GRIMOARD (comte de). Quatrains pour les membres de la *Société des bibliophiles françois*. p. 193-199

PARIS (Paulin). Sur un nouveau manuscrit des poésies de François Ier. p. 1-17

— Suite..... p. 289-305

TAMISEY DE LAROQUE (Philippe). Sur l'*Histoire de l'abbaye d'Avenay*, par Louis Paris..... p. 56-58

TECHENER (Léon). Du prix actuel des livres anciens (vente de M. le comte de Behague)..... p. 127-168

— Du prix actuel des livres anciens (suite)..... p. 232-266

— Du prix actuel des livres anciens (vente de M. le comte de Sauvage à Bruxelles)..... p. 378-403

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
DE L'ANNÉE 1880

Chartres. — Imprimerie Durand Frères, rue Fulbert.